Digitized by Google

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME XXXIX.

DE L'IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

Digitized by Google

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME XXXIX.

MÉLANGES. — TOME III.

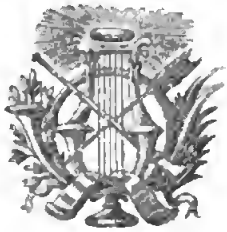

A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

WERDET ET LEQUIEN FILS,
RUE DU BATTOIR, N° 20.

M DCCC XXX.

AVIS[1].

Je suis obligé de renouveler mes justes plaintes au sujet de toutes les éditions qu'on a faites jusqu'à présent de mes ouvrages dans les pays étrangers. Ce serait, à la vérité, un honneur pour la littérature de notre patrie que ces fréquentes éditions qu'on fait ailleurs des livres français, si elles étaient faites avec fidélité et avec soin. Mais elles sont d'ordinaire si défigurées, on y mêle si souvent ce qui n'est pas de nous avec ce qui nous appartient, on altère si barbarement le sens et le style, que cet honneur devient en quelque manière honteux et ridicule; je ne suis pas assurément le seul qui s'en soit plaint, et qui ait prémuni le public contre ce brigandage; mais je suis peut-être celui qui ai le plus de raisons de me plaindre. L'édition des Ledet d'Amsterdam, et celles d'Arkstée et Merkus, sont surtout pleines, à chaque page, de fautes et d'infidélités si grossières, qu'elles doivent révolter tout lecteur; on a même poussé l'abus de la presse jusqu'à insérer dans ces éditions des pièces scandaleuses, dignes de la plus vile canaille. Je me flatte que le public aura pour elles le même mépris que moi; on sait assez à quel excès punissable

[1] Cet *Avis* fut inséré dans le *Mercure* de janvier 1748. J'ai recueilli et je donnerai dans le courant de l'édition, à leurs dates, divers *Avis*, *Déclarations*, et autres pièces de même nature. B.

plusieurs libraires de Hollande ont poussé leur licence. Ces livres aussi odieux que mal faits, qu'ils débitent et qu'ils regardent uniquement comme un objet de commerce, ne font tort à personne, si ce n'est aux lecteurs crédules qui achètent imprudemment ces malheureuses éditions sur leurs titres. J'ai cru qu'il était de mon devoir de renouveler cet avertissement.

Ce 20 janvier 1748.

ANECDOTES

SUR LOUIS XIV[1].

Louis XIV était, comme on sait, le plus bel homme et le mieux fait de son royaume. C'était lui que Racine désignait dans *Bérénice* par ces vers :

> Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître,
> Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

Le roi sentit bien que cette tragédie, et surtout ces deux vers, étaient faits pour lui. Rien n'embellit d'ailleurs comme une couronne. Le son de sa voix était noble et touchant. Tous les hommes l'admiraient, et toutes les femmes soupiraient pour lui. Il avait une démarche qui ne pouvait convenir qu'à lui seul, et qui eût été ridicule en tout autre. Il se complaisait à en imposer par son air. L'embarras de ceux qui lui parlaient était un hommage qui flattait sa supériorité. Ce vieil officier qui, en lui demandant une grace, balbutiait, recommençait son discours, et qui enfin lui dit : « Sire, au moins je ne tremble pas ainsi de-

[1] La plus ancienne édition que je connaisse de ces *Anecdotes* est celle qui fait partie du tome second, imprimé à Dresde, en 1748, des *OEuvres de Voltaire*, in-8°. On les réimprima dans le *Mercure* du mois d'août 1750, page 5 et suivantes. Pour d'autres *Anecdotes sur Louis XIV*, voyez t. XX, chap. XXV à XXVIII du *Siècle de Louis XIV*. B.

« vant vos ennemis », n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait.

La nature lui avait donné un tempérament robuste. Il fit parfaitement tous ses exercices, jouait très bien à tous les jeux qui demandent de l'adresse et de l'action; il dansait les danses graves avec beaucoup de grace. Sa constitution était si bonne qu'il fit toujours deux grands repas par jour sans altérer sa santé; ce fut la bonté de son tempérament qui fit l'égalité de son humeur. Louis XIII, infirme, était chagrin, faible, et difficile. Louis XIV parlait peu, mais toujours bien. Il n'était pas savant; mais il avait le goût juste. Il entendait un peu l'italien et l'espagnol, et ne put jamais apprendre le latin, que l'on montre toujours assez mal dans une éducation particulière, et qui est de toutes les sciences la moins utile à un roi. On a imprimé sous son nom une traduction des *Commentaires de César*. Ce sont ses thèmes; mais on les fesait avec lui; il y avait peu de part; et on lui disait qu'il les avait faits. J'ai ouï dire au cardinal de Fleury que Louis XIV lui avait un jour demandé ce que c'était que le prince *quemadmodùm*[1], mot sur lequel un musicien, dans un motet, avait prodigué, selon leur coutume, beaucoup de travail; le roi lui avoua, à cette occasion, qu'il n'avait presque jamais rien su de cette langue. On eût mieux fait de lui enseigner l'histoire, la géographie, et surtout la vraie philosophie, que les princes connaissent si rarement. Son bon sens et son goût naturel suppléèrent à tout. En fait des beaux-arts, il n'aimait que l'excellent. Rien ne le

[1] Voyez tome XXVI, page 330. B.

prouve mieux que l'usage qu'il fit de Racine, de Boileau, de Molière, de Bossuet, de Fénélon, de Lebrun, de Girardon, de Le Nôtre, etc. Il donna même quelquefois à Quinault des sujets d'opéra, et ce fut lui qui choisit *Armide*. M. Colbert ne protégea tous les arts, et ne les fit fleurir que pour se conformer au goût de son maître; car M. Colbert, étant sans lettres, élevé dans le négoce, et chargé par le cardinal Mazarin de détails d'affaires, ne pouvait avoir pour les beaux-arts ce goût que donne naturellement une cour galante, à laquelle il faut des plaisirs au-dessus du vulgaire. M. Colbert était un peu sec et sombre; ses grandes vues pour la finance et pour le commerce, où le roi était et devait être moins intelligent que lui, ne s'étendirent pas d'abord jusqu'aux arts aimables; il se forma le goût par l'envie de plaire à son maître, et par l'émulation que lui donnait la gloire acquise par M. Fouquet dans la protection des lettres, gloire qu'il conserva dans sa disgrace. Il ne fit d'abord que de mauvais choix; et, lorsque Louis XIV, en 1662, voulut favoriser les lettres, en donnant des pensions aux hommes de génie, et même aux savants, Colbert ne s'en rapporta qu'à ce Chapelain dont le nom est devenu depuis si ridicule, grace à ses ouvrages et à Boileau; mais il avait alors une grande réputation qu'il s'était faite par un peu d'érudition, assez de critique, et beaucoup d'adresse : c'est ce choix qui indigna Boileau, jeune encore, et qui lui inspira tant de traits satiriques. M. Colbert se corrigea depuis, et favorisa ceux qui avaient des talents véritables, et qui plaisaient au maître.

Ce fut Louis XIV qui, de son propre mouvement, donna des pensions à Boileau, à Racine, à Pellisson, à beaucoup d'autres; il s'entretenait quelquefois avec eux; et même lorsque Boileau se fut retiré à Auteuil, étant affaibli par l'âge, et qu'il vint faire sa cour au roi pour la dernière fois, le roi lui dit: Si votre santé vous permet de venir encore quelquefois à Versailles, j'aurai toujours une demi-heure à vous donner. Au mois de septembre 1690, il nomma Racine du voyage de Marli; et il se fesait lire par lui les meilleurs ouvrages du temps.

L'année d'auparavant il avait gratifié Racine et Boileau, chacun de mille pistoles, qui font vingt mille livres d'aujourd'hui, pour écrire son histoire, et il avait ajouté à ce présent quatre mille livres de pension.

On voit évidemment par toutes ces libéralités répandues de son propre mouvement, et surtout par sa faveur accordée à Pellisson, persécuté par Colbert, que ses ministres ne dirigeaient point son goût. Il se porta de lui-même à donner des pensions à plusieurs savants étrangers; et M. Colbert consulta M. Perrault sur le choix de ceux qui reçurent cette gratification si honorable pour eux et pour le souverain. Un de ses talents était de tenir une cour; il rendit la sienne la plus magnifique et la plus galante de l'Europe. Je ne sais pas comment on peut lire encore des descriptions de fêtes dans des romans, après avoir lu celles que donna Louis XIV. Les fêtes de Saint-Germain, de Versailles, ses carrousels, sont au-dessus de ce que l'imagination la plus romanesque a inventé. Il dansait d'ordinaire à

ces fêtes avec les plus belles personnes de sa cour; il semblait que la nature eût fait des efforts pour seconder le goût de Louis XIV. Sa cour était remplie des hommes les mieux faits de l'Europe, et il y avait à-la-fois plus de trente femmes d'une beauté accomplie. On avait soin de composer des danses figurées, convenables à leurs caractères et à leurs galanteries. Souvent même les pièces qu'on représentait étaient remplies d'allusions fines, qui avaient rapport aux intérêts secrets de leurs cœurs. Non seulement il y eut de ces fêtes publiques dont Molière et Lulli firent les principaux ornements, mais il y en eut de particulières, tantôt pour Madame, belle-sœur du roi, tantôt pour madame de La Vallière : il n'y avait que peu de courtisans qui y fussent admis; c'était souvent Benserade qui en fesait les vers, quelquefois un nommé Bellot, valet de chambre du roi. J'ai vu des canevas de ce dernier, corrigés de la main de Louis XIV. On connaît ces vers galants que fesait Benserade pour ces ballets figurés, où le roi dansait avec sa cour; il y confondait presque toujours, par une allusion délicate, la personne et le rôle. Par exemple, lorsque le roi, dans un de ces ballets, représentait Apollon, voici ce que fit pour lui Benserade :

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton [1]
De Daphné, ni de Phaéton,
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine.
Il n'est point là de piége où vous puissiez donner;
Le moyen de s'imaginer
Qu'une femme vous fuie, ou qu'un homme vous mène!

[1] Voltaire cite encore ces vers dans le chapitre xxv de son *Siècle de Louis XIV*; voyez tome XX. B.

Lorsqu'il eut marié son petit-fils le duc de Bourgogne à la princesse Adélaïde de Savoie, il fit jouer des comédies pour elle dans un des appartements de Versailles. Duché, l'un de ses domestiques, auteur du bel opéra d'*Iphigénie*, composa la tragédie d'*Absalon* pour ces fêtes secrètes; madame la duchesse de Bourgogne représentait la fille d'Absalon; le duc d'Orléans, le duc de La Vallière, y jouaient; le fameux acteur Baron dirigeait la troupe, et y jouait aussi.

Il y avait alors appartement trois fois la semaine à Versailles; la galerie et toutes les pièces étaient remplies; on jouait dans un salon; dans l'autre il y avait musique; dans un troisième, une collation. Le roi animait tous ces plaisirs par sa présence. Quelquefois il fesait dresser dans la galerie des boutiques garnies de bijoux les plus précieux; il en fesait des loteries, ou bien on les jouait à la rafle, et madame la duchesse de Bourgogne distribuait souvent les lots gagnés.

C'était au milieu de tous ces amusements magnifiques, et des plaisirs les plus délicats, qu'il forma ces vastes projets qui firent trembler l'Europe; il mena la reine et toutes les dames de sa cour sur la frontière. A la guerre de 1667, il distribua pour plus de cent mille écus de présents, soit aux seigneurs flamands qui venaient lui rendre leurs respects, soit aux députés des villes, soit aux envoyés des princes qui venaient le complimenter; et il suivait en cela son goût pour la magnificence, autant que la politique. C'est sur quoi on ne peut assez s'étonner qu'on l'ait osé accuser d'avarice dans presque toutes les pitoyables histoires qu'on a compilées de son règne : jamais

prince n'a plus donné, plus à propos, et de meilleure grace.

Les plaisirs nobles dont il occupa sans cesse la plus brillante cour du monde ne l'empêchèrent point d'assister régulièrement à tous ses conseils; il les tenait même pendant qu'il était malade, et il ne s'en dispensa qu'une fois pour aller à la chasse : il y avait peu d'affaires ce jour-là; il entra pour dire qu'il n'y aurait point de conseil, et le dit en parodiant ainsi sur-le-champ un air d'un opéra de Quinault et de Lulli :

Le conseil à ses yeux a beau se présenter,
Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle;
Rien ne peut l'arrêter
Quand la chasse l'appelle [1].

Il avait fait quelques petites chansons dans ce goût aisé et naturel; et dans les voyages en Franche-Comté, il fesait faire des impromptu à ses courtisans, surtout à Pellisson, et au marquis de Dangeau. Il ne jouait pas mal de la guitare, qui était alors à la mode, et se connaissait très bien en musique comme en peinture. Dans ce dernier art, il n'aimait que les sujets nobles. Les Teniers et les autres petits peintres flamands ne trouvaient point grace devant ses yeux : Otez-moi ces magots-là, dit-il un jour qu'on avait mis un Teniers dans un de ses appartements.

Malgré son goût pour la grande et noble architecture, il laissa subsister l'ancien corps du château de

[1] Dans le prologue d'*Atys*, opéra de Quinault, on lit :

Les plaisirs à ses yeux ont beau se présenter,
Sitôt qu'il voit Bellone, il quitte tout pour elle;
Rien ne peut l'arrêter
Quand la Gloire l'appelle. B

Versailles, avec les sept croisées de face, et sa petite cour de marbre du côté de Paris. Il n'avait d'abord destiné ce château qu'à un rendez-vous de chasse, tel qu'il avait été du temps de Louis XIII, qui l'avait acheté du secrétaire d'état Loménie. Petit à petit il en fit ce palais immense dont la façade du côté des jardins est ce qu'il y a de plus beau dans le monde, et dont l'autre façade est dans le plus petit et le plus mauvais goût; il dépensa à ce palais et aux jardins plus de cinq cents millions, qui en font plus de neuf cents de notre espèce actuelle[1]. M. le duc de Créqui lui disait : « Sire, « vous avez beau faire, vous n'en ferez jamais qu'un « favori sans mérite. »

Les chefs-d'œuvre de sculpture furent prodigués dans ses jardins. Il en jouissait, et les allait voir souvent. J'ai ouï dire à feu M. le duc d'Antin que lorsqu'il fut surintendant des bâtiments, il fesait quelquefois

[1] Quelques personnes ont porté beaucoup plus haut le montant de ce que Versailles a coûté à la France. Mirabeau, et Volney surtout, ont tellement dépassé les évaluations de Voltaire, que craignant de voir l'architecture compromise, C. A. Guillaumot, architecte, a publié des *Observations sur le tort que font à l'architecture les déclamations hasardées et exagérées contre les dépenses qu'occasione la construction des monuments publics;* Paris, Perronneau, an 9, in-8° de trente-trois pages. Guillaumot fait monter la dépense de Versailles seulement à près de cent vingt-deux millions de notre espèce actuelle. Je ne sais pourquoi l'auteur a porté les dépenses en monnaie de son temps : il était plus naturel de les donner telles qu'il les trouvait aux sources où il dit avoir puisé. Ce qui peut diminuer encore la confiance dans ses calculs, c'est que ses additions ne sont pas justes; au surplus, son écrit, dont on trouve un extrait dans la troisième édition de l'*Histoire de Fénélon, par le cardinal de Bausset*, a été analysé avec plus d'exactitude dans les *Documents authentiques et détails curieux sur les dépenses de Louis XIV, par G. Peignot*, 1827, in-8°. Malgré Guillaumot, il est permis de croire que Voltaire a été ici, comme tant d'autres fois, mieux instruit et plus exact qu'on ne voudrait. B.

mettre ce qu'on appelle des cales entre les statues et les socles, afin que quand le roi viendrait se promener, il s'aperçût que les statues n'étaient pas droites, et qu'il eût le mérite du coup d'œil. En effet le roi ne manquait pas de trouver le défaut. M. d'Antin contestait un peu, et ensuite se rendait, et fesait redresser la statue, en avouant avec une surprise affectée combien le roi se connaissait à tout. Qu'on juge par cela seul combien un roi doit aisément s'en faire accroire.

On sait le trait[1] de courtisan que fit ce même duc d'Antin, lorsque le roi vint coucher à Petitbourg, et qu'ayant trouvé qu'une grande allée de vieux arbres fesait un mauvais effet, M. d'Antin la fit abattre et enlever la même nuit; et le roi, à son réveil, n'ayant plus trouvé son allée, il lui dit: « Sire, comment « vouliez-vous qu'elle osât paraître encore devant « vous? elle vous avait déplu. »

Ce fut le même duc d'Antin qui, à Fontainebleau, donna au roi et à madame la duchesse de Bourgogne un spectacle plus singulier, et un exemple plus frappant du raffinement de la flatterie la plus délicate. Louis XIV avait témoigné qu'il souhaiterait qu'on abattît quelque jour un bois entier qui lui ôtait un peu de vue. M. d'Antin fit scier tous les arbres du bois près de la racine, de façon qu'ils ne tenaient presque plus; des cordes étaient attachées à chaque corps d'arbre, et plus de douze cents hommes étaient dans ce bois prêts au moindre signal. M. d'Antin savait le jour que le roi devait se promener de ce côté

[1] Voyez, tome XX, le chapitre XXVIII du *Siècle de Louis XIV*. B.

avec toute sa cour. Sa majesté ne manqua pas de dire combien ce morceau de forêt lui déplaisait. « Sire, lui répondit-il, ce bois sera abattu dès que votre majesté l'aura ordonné. — « Vraiment, dit le roi, s'il ne tient « qu'à cela, je l'ordonne, et je voudrais déjà en être « défait. — Hé bien, sire, vous allez l'être. » Il donna un coup de sifflet, et on vit tomber la forêt. « Ah ! « mesdames, s'écria madame la duchesse de Bour- « gogne, si le roi avait demandé nos têtes, M. d'Antin « les ferait tomber de même. » Bon mot un peu vif, mais qui ne tirait point à conséquence.

C'est ainsi que tous les courtisans cherchaient à lui plaire, chacun selon son pouvoir et son esprit. Il le méritait bien, car il était occupé lui-même de se rendre agréable à tout ce qui l'entourait; c'était un commerce continuel de tout ce que la majesté peut avoir de graces sans jamais se dégrader, et de tout ce que l'empressement de servir et de plaire peut avoir de finesse sans l'air de la bassesse. Il était surtout avec les femmes d'une attention et d'une politesse qui augmentait encore celle de ses courtisans, et il ne perdit jamais l'occasion de dire aux hommes de ces choses qui flattent l'amour-propre en excitant l'émulation, et qui laissent un long souvenir.

Un jour madame la dauphine, voyant à son souper un officier qui était très laid, plaisanta beaucoup et très haut sur sa laideur : Je le trouve, madame, dit le roi encore plus haut, un des plus beaux hommes de mon royaume, car c'est un des plus braves.

Le comte de Marivault, lieutenant-général, homme un peu brutal, et qui n'avait pas adouci son caractère

dans la cour même de Louis XIV, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait un jour au roi, qui l'avait pourtant récompensé autant qu'on peut le faire pour un bras cassé : Je voudrais avoir perdu aussi l'autre, et ne plus servir votre majesté. J'en serais bien fâché pour vous et pour moi, lui répondit Louis XIV; et ce discours fut suivi d'une grace qu'il lui accorda. Il était si éloigné de dire des choses désagréables, qui sont des traits mortels dans la bouche d'un prince, qu'il ne se permettait pas même les plus innocentes et les plus douces railleries, tandis que les particuliers en font tous les jours de si cruelles et de si funestes.

Il fesait un jour un conte à quelques uns de ses courtisans, et même il avait promis que le conte serait plaisant; cependant il le fut si peu que l'on ne rit point, quoique le conte fût du roi. M. le prince d'Armagnac, qu'on appelait M. Le Grand, sortit alors de la chambre, et le roi dit à ceux qui restaient : Messieurs, vous avez trouvé mon conte fort insipide, et vous avez eu raison : mais je me suis aperçu qu'il y avait un trait qui regarde de loin M. Le Grand, et qui aurait pu l'embarrasser; j'ai mieux aimé le supprimer que de hasarder de lui déplaire : à présent qu'il est sorti, voici mon conte; il l'acheva, et on rit. On voit par ces petits traits combien il est faux qu'il ait jamais laissé échapper ce discours dur et révoltant dont on l'accuse : *Qu'importe lequel de mes valets me serve?* c'était, dit-on, pour mortifier M. de La Rochefoucauld. Louis XIV était incapable d'une telle indécence. Je m'en suis informé à tous

ceux qui approchaient de sa personne ; ils m'ont tous dit que c'était un conte impertinent ; cependant il est répété et cru d'un bout de la France à l'autre. Les petites calomnies font fortune comme les grandes. Comment des paroles si odieuses pourraient-elles se concilier avec ce qu'il dit au même duc de La Rochefoucauld, qui était embarrassé de dettes : *Que ne parlez-vous à vos amis?* mot qui lui-même valait beaucoup, et qui fut accompagné d'un don de cinquante mille écus. Quand il reçut un légat qui vint lui faire des excuses au nom du pape, et un doge de Gênes qui vint lui demander pardon, il ne songea qu'à leur plaire. Ses ministres agissaient un peu plus durement. Aussi le doge Lescaro, qui était un homme d'esprit, disait : « Le roi nous ôte la liberté « en captivant nos cœurs, mais ses ministres nous la « rendent. »

Lorsqu'en 1686 il donna à son fils le grand dauphin le commandement de son armée, il lui dit ces propres mots : « En vous envoyant commander mon armée, « je vous donne les occasions de faire connaître votre « mérite ; c'est ainsi qu'on apprend à régner : il ne « faut pas, quand je viendrai à mourir, qu'on s'aper- « çoive que le roi est mort. » Il s'exprimait presque toujours avec cette noblesse. Rien ne fait plus d'impression sur les hommes, et on ne doit pas s'étonner que ceux qui l'approchaient eussent pour lui une espèce d'idolâtrie.

Il est certain qu'il était passionné pour la gloire, et même encore plus que pour la réalité de ses conquêtes. Dans l'acquisition de l'Alsace et de la moitié de la

Flandre, de toute la Franche-Comté, ce qu'il aimait le mieux était le nom qu'il se fesait.

En effet, pendant plus de cinquante ans, il n'y eut en Europe aucune tête couronnée que ses ennemis mêmes osassent seulement mettre avec lui en comparaison. L'empereur Léopold, qu'il secourut quelquefois et humilia toujours, n'était pas un prince qui pût disputer rien au roi de France. Il n'y eut de son temps aucun empereur turc qui ne fût un homme médiocre et cruel. Philippe IV et Charles II étaient aussi faibles que la monarchie espagnole l'était devenue. Charles II d'Angleterre ne songea à imiter Louis XIV que dans ses plaisirs. Jacques II ne l'imita que dans sa dévotion, et il profita mal des efforts que fit pour lui son protecteur. Guillaume III souleva l'Europe contre Louis XIV; mais il ne put l'égaler ni en grandeur d'ame, ni en magnificence, ni en monuments, ni en rien de ce qui a illustré ce beau règne. Christine, en Suède, ne fut fameuse que par son abdication et son esprit. Les rois de Suède ses successeurs, jusqu'à Charles XII, ne firent presque rien de digne du grand Gustave; et Charles XII, qui fut un héros, n'eut pas la prudence qui en eût fait un grand homme. Jean Sobieski en Pologne eut la réputation d'un brave général, mais ne put acquérir celle d'un grand roi. Enfin Louis XIV, jusqu'à la bataille d'Hochstedt, fut le seul puissant, le seul magnifique, le seul grand presque en tout genre. L'Hôtel-de-ville de Paris lui décerna ce nom de *Grand* en 1680, et l'Europe, quoique jalouse, le confirma.

On l'a accusé d'un faste et d'un orgueil insuppor-

tables, parceque ses statues, à la place Vendôme et à celle des Victoires, ont des bases ornées d'esclaves enchaînés. On ne veut pas voir que celle du grand, du clément, de l'adorable Henri IV sur le Pont-Neuf, est aussi accompagnée de quatre esclaves; que celle de Louis XIII [1], faite anciennement pour Henri II, en a autant, et que celle même du grand-duc Ferdinand de Médicis à Livourne a les mêmes attributs. C'est un usage des sculpteurs plutôt qu'un monument de vanité. On érige ces monuments pour les rois, comme on les habille, sans qu'ils y prennent garde [2].

Il était si peu amoureux de cette fausse gloire qu'on lui reproche, qu'il fit ôter de la galerie de Versailles les inscriptions pleines d'enflure et de faste que Charpentier de l'académie française avait mises à tous les cartouches : *L'incroyable passage du Rhin*, *La sage conduite du roi*, *La merveilleuse entreprise de Valenciennes*, etc.

[1] Sur la statue de Henri IV, voyez ma note, tome XVIII, page 140. La statue de Louis XIII, dont le cheval était de Daniel Volterre, et le cavalier de Biard, qui avait été érigée Place-Royale, à Paris, par le cardinal de Richelieu, a aussi été détruite pendant la révolution. La statue équestre du même prince, en marbre blanc, qu'on voit aujourd'hui, est de Dupaty. B.

[2] L'édition de Dresde, 1748, et la réimpression dans le *Mercure* de 1750, contiennent de plus ici l'alinéa suivant :

« On prononça son panégyrique publiquement à Florence et à Bologne. « M. Guglielmini, fameux astronome toscan, fit bâtir une maison à Flo- « rence, à l'aide de ses libéralités, et grava sur la porte : ÆDES A DEO DATÆ; « *maison donnée par un dieu ;* allusion au surnom de *Dieudonné*, que « Louis XIV avait eu dans son enfance, et au vers de Virgile : *Deus nobis* « *hæc otia fecit.* Cette inscription était sans doute plus idolâtre que celle de « la statue de la place des Victoires : VIRO IMMORTALI, *à l'homme immortel ;* « on a critiqué cette dernière, comme si ce mot *immortel* signifiait autre « chose que la durée de sa renommée. » B.

Louis XIV supprima toutes les épithètes, et ne laissa que les faits. L'inscription qui est à Paris à la porte Saint-Denis, et qu'on lui a reprochée, est à la vérité insultante pour les Hollandais; mais elle ne contient pour Louis XIV aucune louange révoltante. Il n'entendait point le latin, comme on l'a dit[1]; il n'alla presque jamais à Paris, et peut-être n'a-t-il pas plus entendu parler de cette inscription que de celles de Santeul, qui sont aux fontaines de la ville. Il serait à souhaiter, après tout, que nous ne laissassions subsister aucun monument humiliant pour nos voisins, et que nous imitassions en cela les Grecs, qui, après la guerre du Péloponèse, détruisirent tout ce qui pouvait réveiller l'animosité et la haine. Les misérables histoires de Louis XIV disent presque toutes que l'empereur Léopold fit élever une pyramide dans le champ de bataille d'Hochstedt : cette pyramide n'a existé que dans des gazettes; et je me souviens que M. le maréchal de Villars me dit qu'après la prise de Fribourg, il envoya cinquante maîtres sur le champ où s'était donnée cette funeste bataille, avec ordre de détruire la pyramide en cas qu'elle existât, et qu'on n'en trouva pas le moindre vestige. Il faut mettre ce conte de la pyramide avec celui de la médaille du STA SOL, *arrête-toi, soleil*, qu'on prétend que les états généraux avaient fait frapper après la paix d'Aix-la-Chapelle : sottise à laquelle ils ne pensèrent jamais.

[1] Page 4. La porte Saint-Denis a pour toute inscription ces mots : *Ludovico magno;* mais les sept provinces unies (la Hollande) y sont représentées sous la figure d'une femme assise et consternée. B.

Les choses principales dont Louis XIV tirait sa gloire étaient d'avoir, au commencement de son règne, forcé la branche d'Autriche espagnole, qui disputait depuis cent ans la préséance à nos rois, à la céder pour jamais en 1661; d'avoir entrepris, dès 1664, la jonction des deux mers; d'avoir réformé les lois en 1667; d'avoir conquis la même année la Flandre française en six semaines; d'avoir pris l'année suivante la Franche-Comté en moins d'un mois au cœur de l'hiver; d'avoir su ajouter à la France Dunkerque et Strasbourg. Que l'on ajoute à ces objets, qui devaient le flatter, une marine de près de deux cents vaisseaux, en comptant les alléges; soixante mille matelots enclassés en 1681, outre ceux qu'il avait déjà formés; le port de Toulon, celui de Brest et de Rochefort bâtis; cent cinquante citadelles construites; l'établissement des Invalides, de Saint-Cyr, l'ordre de Saint-Louis, l'Observatoire, l'Académie des sciences, l'abolition du duel, l'établissement de la police, la réforme des lois, on verra que sa gloire était fondée. Il ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, mais il fit beaucoup plus qu'un autre. Quand je dirai que tous les grands monuments n'ont rien coûté à l'état qu'ils ont embelli, je ne dirai rien que de très vrai. Le peuple croit qu'un prince qui dépense beaucoup en bâtiments et en établissements ruine son royaume; mais en effet il l'enrichit; il répand de l'argent parmi une infinité d'artistes; toutes les professions y gagnent; l'industrie et la circulation augmentent : le roi qui fait le plus travailler ses sujets est celui qui rend son royaume plus florissant. Il aimait les louanges, sans doute,

mais il ne les aimait pas grossières; et les caractères qui sont insensibles aux justes louanges n'en méritent d'ordinaire aucune. S'il permit les prologues d'opéra dans lesquels Quinault le célébrait, ces éloges plaisaient à la nation, et redoublaient la vénération qu'elle avait pour lui. Les éloges que Virgile, Horace, et Ovide même, prodiguèrent à Auguste, étaient beaucoup plus forts; et, si on songe aux proscriptions, ils étaient assurément bien moins mérités.

Louis XIV n'adoptait pas toujours les louanges dont on l'accablait. L'académie française lui rendait régulièrement compte des sujets qu'elle proposait pour le prix. Il y eut une année où elle avait donné pour sujet du prix, *Laquelle de toutes les vertus du roi méritait la préférence :* il ne voulut pas recevoir ce coup d'encensoir assommant, et défendit que ce sujet fût traité.

Il résulte de tout ce qu'on vient de rapporter que jamais homme n'ambitionna plus la vraie gloire. La modestie véritable est, je l'avoue, au-dessus d'un amour-propre si noble. S'il arrivait qu'un prince, ayant fait d'aussi grandes choses que Louis XIV, fût encore modeste, ce prince serait le premier homme de la terre, et Louis XIV le second [1].

[1] L'édition de 1748 contient de plus ici les huit alinéa suivants, dont le premier seul a été reproduit dans le *Mercure*, en 1750 :

« Une preuve incontestable de son excellent caractère, c'est la longue lettre qu'il écrivit à M. Le Tellier, archevêque de Reims, que j'ai eu le bonheur de voir en original. Il était très mécontent de M. de Barbezieux, neveu de ce prélat, auquel il avait donné la place de secrétaire d'état du célèbre Louvois, son père. Il ne voulait pas dire des choses dures à M. de Barbezieux; il écrit à son oncle pour le prier de lui parler et de le corriger : *Je sais*

Toutes les histoires imprimées en Hollande reprochent à Louis XIV la révocation de l'édit de Nantes. Je le crois bien; tous ces livres sont écrits par des protestants. Ils furent des ennemis d'autant plus implacables de ce monarque, qu'avant d'avoir quitté le royaume, ils étaient des sujets fidèles. Louis XIV ne les chassa pas comme Philippe III avait chassé les Maures d'Espagne, ce qui avait fait à la monarchie

ce que je dois, dit-il, *à la mémoire de M. de Louvois; mais si votre neveu ne change de conduite, je serai forcé avec douleur à prendre un parti.* Ensuite il entre dans un long détail de toutes les fautes qu'il reproche à son ministre, comme un père de famille tendre et instruit de ce qui se passe dans sa maison. Il se plaint que M. de Barbezieux ne fait pas un assez bon usage de ses grands talents; qu'il néglige quelquefois les affaires pour les plaisirs; qu'il fait attendre trop long-temps les officiers dans son antichambre; qu'il parle avec trop de hauteur et de dureté. La lettre est assurément d'un roi et d'un père.

« Dans mille libelles qu'on a écrits contre lui, on lui a reproché ses amours avec la plus grande amertume; mais quel est celui de tous ceux qui l'accusent qui n'ait eu la même passion? Il est plaisant qu'on ne veuille pas donner à un roi une liberté que les moindres de ses sujets prennent si hautement.

« Ceux qui n'ont jamais connu cette passion sont d'ordinaire des caractères durs et impitoyables. Une femme digne d'être aimée adoucit les mœurs; elle est la seule qui puisse dire à un prince des vérités utiles, qu'il n'entendrait peut-être pas sans honte et sans dépit de la bouche d'un homme, et qu'un homme même n'oserait pas dire. Louis XIV fut heureux dans tous ses choix, et il le fut encore dans ses enfants naturels; il en eut dix légitimés, et deux qui ne le furent pas. Des dix légitimés, deux moururent dans leur enfance; les huit qui vécurent eurent tous du mérite. Les princesses furent aimables, le duc du Maine et le comte de Toulouse furent des princes très sages. Le comte de Vermandois, qui mourut jeune, et qui était amiral avant le comte de Toulouse, promettait beaucoup.

« Dans les dernières histoires de Louis XIV, on prétend que ce fut madame de Montespan qui produisit elle-même madame de Maintenon à la cour; on se trompe. Ce fut le duc de Richelieu, père du premier gentilhomme de la chambre, qui a été si connu en Europe par les agréments de sa figure et de son esprit, et par le service qu'il a rendu dans la bataille de Fontenoi. L'hô-

espagnole une plaie inguérissable. Il voulait retenir les huguenots, et les convertir. J'ai demandé à M. le cardinal de Fleury ce qui avait principalement engagé le roi à ce coup d'autorité. Il me répondit que tout venait de M. de Baville, intendant de Languedoc, qui s'était flatté d'avoir aboli le calvinisme dans cette province, où cependant il restait plus de quatre-vingt mille huguenots. Louis XIV crut aisément que, puis-

tel de Richelieu était le rendez-vous de la meilleure compagnie de Paris, et soutenait la réputation du Marais, qui était alors le beau quartier. Madame de Maintenon, qu'on appelait madame Scarron, veuve du fils d'un conseiller de grand'chambre, d'une très bonne famille de robe, et petite-fille du fameux D'Aubigné, si connu sous Henri-le-Grand, allait fort souvent à l'hôtel de Richelieu, dont elle fesait les délices. Madame de Montespan voulant envoyer aux eaux de Barége son fils le duc du Maine, encore enfant, qui était né avec une difformité dans un pied, cherchait une personne intelligente et secrète qui se chargeât de la conduite. La naissance du duc du Maine était encore un mystère. M. le duc de Richelieu proposa ce voyage à madame Scarron, qui n'était pas riche; et M. de Louvois, qui était dans la confidence, la fit partir pour les eaux secrètement avec le jeune duc du Maine. Il faut avouer qu'il y eut dans la fortune de cette dame une destinée bien étrange. Elle était née à Niort, dans la prison où son père était renfermé après s'être sauvé du château Trompette avec la fille du sous-gouverneur, nommé De Cardillac, qu'il avait épousée; ainsi elle était très bonne demoiselle par son père et par sa mère, mais sans aucun bien. Son père avait dissipé le peu de fortune qu'il avait eu, et en chercha une en Amérique. Il y mena sa fille, âgée de trois ans; elle fut sur le point, en abordant sur le rivage, d'y être dévorée par un serpent.

« De retour en France, à l'âge de douze ans, elle logea chez la duchesse de Navailles, sa parente, qui ne lui donna que de l'éducation. Elle y changea de religion; car elle était née calviniste. Ce fut une fortune pour elle d'épouser Scarron, qui ne vivait presque que de pensions et de ses ouvrages, qu'il appelait sa terre de *Quinet*, parceque *Quinet* était son libraire.

« Après la mort de son mari elle fit demander au roi par tous ses amis une partie de la pension dont Scarron jouissait, et le roi la fit attendre deux ans.

« Enfin, il lui en donna une de deux mille livres avant qu'elle menât M. le duc du Maine aux eaux; il lui dit : *Madame, je vous ai bien fait at-*

qu'un intendant avait détruit la secte de son département, il l'anéantirait dans son royaume. M. de Louvois consulta sur cette grande affaire M. de Gourville, que le roi Charles II d'Angleterre appelait le plus

tendre, mais j'ai été jaloux de vos amis, et j'ai voulu que vous n'eussiez obligation qu'à moi. M. le cardinal de Fleury, de la bouche de qui je tiens ce fait, m'a dit que le roi lui tint le même discours quand il lui donna l'évêché de Fréjus. Elle avait environ cinquante ans quand Louis XIV s'attacha à elle. Il faut convenir qu'à cet âge on ne subjugue pas le cœur d'un roi, et surtout d'un roi devenu difficile, sans avoir un très grand mérite. Il faut de la complaisance sans empressement, de l'esprit sans envie d'en montrer, une flexibilité naturelle, une conversation solide et agréable, l'art de réveiller sans cesse l'ame d'un homme accoutumé à tout et dégoûté de tout, assez de force pour donner de bons conseils, et assez de retenue pour ne les donner qu'à propos; il faut enfin ce charme inexprimable qui enchaîne un esprit, et qui ranime les langueurs de l'habitude. Madame de Maintenon avait toutes ces qualités. Elle fit les douceurs de la vie de Louis XIV depuis 1684 jusqu'à la mort de ce monarque. L'*Histoire* de Reboulet dit qu'il l'épousa en présence de Bontemps et de Forbin; mais ce fut M. de Montchevreuil, et non M. de Forbin, qui assista comme témoin.

« La première femme du roi d'Angleterre Jacques second était fille du chancelier Hyde. Il s'en fallait beaucoup qu'elle fût d'aussi bonne maison que madame de Maintenon, et elle n'avait pas son mérite. Nous avons vu Pierre-le-Grand épouser une personne bien inférieure à ces deux dames; et cette épouse de Pierre-le-Grand devenir impératrice, et mériter de l'être. Le mérite fait disparaître bien des disproportions, et rapproche bien des intervalles. Une des choses qui prouva combien madame de Maintenon était digne de sa fortune, c'est que jamais elle n'en abusa. Elle n'eut jamais la vanité de vouloir paraître ce qu'elle était; sa modestie ne se démentit point; personne à la cour n'eut à se plaindre d'elle. Elle se retira à Saint-Cyr après la mort de Louis XIV, et y vécut d'une pension de quatre-vingt mille livres; c'était la seule fortune qu'elle se réserva. »

Ce qui concerne madame de Maintenon se retrouve dans le chapitre XXVII du *Siècle de Louis XIV*, avec quelques rectifications (voyez tome XX). Quant à ce qui, dans le troisième alinéa, regarde madame de Montespan, et surtout à l'utilité pour un roi d'avoir une maîtresse, il est bon de ne pas oublier qu'au moment où Voltaire écrivait cela, madame de Pompadour avait auprès de Louis XV l'emploi que madame de Montespan avait auprès de Louis XIV. On conçoit alors pourquoi cet alinéa ne fut pas répété dans le *Mercure* de 1750. B.

sage des Français. L'avis de M. de Gourville fut d'enlever à-la-fois tous les ministres des églises protestantes. Au bout de six mois, dit-il, la moitié de ces ministres abjurera, et on les lâchera dans le troupeau; l'autre moitié sera opiniâtre, et restera enfermée sans pouvoir nuire; il arrivera qu'en peu d'années les huguenots, n'ayant plus que des ministres convertis, et engagés à soutenir leur changement, se réuniront tous à la religion romaine. D'autres étaient d'avis qu'au lieu d'exposer l'état à perdre un grand nombre de citoyens qui avaient en main les manufactures et le commerce, on fît venir au contraire des familles luthériennes, comme il y en a dans l'Alsace. L'autorité royale était affermie sur des fondements inébranlables, et toutes les sectes du monde n'auraient pas fait dans une ville une sédition de quinze jours. M. Colbert s'opposa toujours à un coup d'éclat contre les huguenots; il ménageait des sujets utiles. Les manufactures de Vanrobais et de beaucoup d'autres qu'il avait établies n'étaient maintenues que par des gens de cette secte.

Après sa mort, arrivée en 1683, M. Le Tellier et M. de Louvois poussèrent les calvinistes : ils s'ameutèrent, on révoqua l'édit de Nantes, on abattit leurs temples; mais on fit la grande faute de bannir les ministres. Quand les bergers marchent, les troupeaux suivent. Il sortit du royaume, malgré toutes les précautions qu'on prit, plus de huit cent mille hommes, qui portèrent avec eux dans les pays étrangers environ un milliard d'argent, tous les arts, et leur haine contre leur patrie. La Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne,

furent peuplées de ces fugitifs. Guillaume III eut des régiments entiers de protestants français à son service. Il y a dix mille réfugiés français à Berlin qui ont fait de cet endroit sauvage une ville opulente et superbe. Ils ont fondé une ville jusqu'au fond du cap de Bonne-Espérance[1].

Louis XIV fut très malheureux depuis 1704 jusqu'en 1712; il soutint ses disgraces comme un homme qui n'aurait jamais connu de prospérité. Il perdit son fils unique en 1711; et il vit périr en 1712, dans l'espace d'un mois, le duc de Bourgogne son petit-fils, la duchesse de Bourgogne, et l'aîné de ses arrière-petits-fils. Le roi, son successeur, qu'on appelait alors le duc d'Anjou, fut aussi à l'extrémité. Leur maladie était une rougeole maligne, dont furent attaqués en même temps M. de Seignelai, mademoiselle d'Armagnac, M. de Listenai, madame de Gondrin, qui a été depuis comtesse de Toulouse, madame de La Vrillière, M. le duc de La Trimouille, et beaucoup d'autres personnes à Versailles. M. le marquis de Gondrin en mourut en deux jours. Plus de trois cents personnes en périrent à Paris. La maladie s'étendit dans presque toute la France. Elle enleva en Lorraine deux enfants du duc.

[1] Dans l'édition de 1748 on trouve cette phrase, qui avait été supprimée dans le *Mercure* de 1750 :

« Quand l'état fut délivré de leur secte et privé de leurs secours, les jansénistes voulurent prendre leur place et faire un parti considérable; il le fut quelque temps; Louis XIV en fut importuné les dernières années de sa vie; mais l'autorité les a écrasés, et les convulsions les ont rendus ridicules. »

Cette phrase n'a, jusqu'à ce jour (1830), été reproduite par aucun éditeur. Sur le *Calvinisme* et le *Jansénisme*, voyez, au reste, tome XX, les chapitres XXXVI et XXXVII du *Siècle de Louis XIV*. B.

Si on avait voulu seulement ouvrir les yeux et faire la moindre réflexion, on ne se serait pas abandonné aux calomnies abominables qui furent si aveuglément répandues; elles furent la suite du discours imprudent d'un médecin nommé Boudin, homme de plaisir, hardi, et ignorant, qui dit que la maladie dont ces princes étaient morts n'était pas naturelle. C'est une chose qui m'étonne toujours que les Français, qui sont aujourd'hui si peu capables de commettre de grands crimes, soient si prompts à les croire. Le fameux chimiste Homberg, vertueux philosophe, et d'une simplicité extrême, fut tout étonné d'entendre dire qu'on le soupçonnait; il courut vite à la Bastille s'y constituer prisonnier : on se moqua de lui, et on n'eut garde de le recevoir; mais le public, toujours téméraire, fut long-temps imbu de ces bruits horribles, dont la fausseté reconnue devrait apprendre aux hommes à juger moins légèrement, si quelque chose peut corriger les hommes.

Un des malheurs de la fin du règne de Louis XIV fut le dérangement des finances; il commença dès l'an 1689. On fit porter tous les meubles d'argent orfévris à la Monnaie, en dépouillant sa galerie et son grand appartement de tous ces meubles admirables d'argent massif, sculptés par Ballin, sur les dessins du fameux Lebrun; et de tout cela on ne retira que trois millions de profit. On établit la capitation en 1695 : on fit des tontines. M. de Pontchartrin, en 1696, vendit des lettres de noblesse à qui en voulait pour deux mille écus, et ensuite on taxa à vingt francs la permission d'avoir un cachet.

Dans la guerre de 1701 l'épuisement parut extrême. M. Desmarets fut un jour réduit à prendre cent mille francs qui étaient en dépôt chez les chartreux, et à mettre à la place des billets de monnaie, dans un besoin pressant de l'état. Si on avait commencé par établir l'impôt du dixième, impôt égal pour tout le monde par sa proportion (ce qu'on ne fit qu'en 1710), le roi eût eu plus de ressources; mais, au lieu de prendre cette voie, on ne se servit que de traitants qui s'enrichirent en ruinant le peuple. L'état ne manquait point d'argent, mais le discrédit le tenait caché. Il a bien paru en dernier lieu, dans la guerre de 1741, combien la France a de ressources. Non seulement il n'y a pas eu un moment de discrédit, mais on ne l'a jamais craint. Rien ne prouve mieux que la France, bien administrée, est le plus puissant empire de l'Europe.

FIN DES ANECDOTES SUR LOUIS XIV.

ÉLOGE FUNÈBRE

DES OFFICIERS

QUI SONT MORTS DANS LA GUERRE DE 1741.

1748[1].

Un peuple qui fut l'exemple des nations, qui leur enseigna tous les arts, et même celui de la guerre, le maître des Romains, qui ont été nos maîtres, la Grèce enfin, parmi ses institutions qu'on admire encore, avait établi l'usage de consacrer, par des éloges funèbres, la mémoire des citoyens qui avaient répandu leur sang pour la patrie. Coutume digne d'Athènes, digne d'une nation valeureuse et humaine, digne de nous! pourquoi ne la suivrions-nous pas, nous longtemps les heureux rivaux en tant de genres de cette nation respectable? Pourquoi nous renfermer dans l'usage de ne célébrer après leur mort que ceux qui, ayant été donnés en spectacle au monde par leur élévation, out été fatigués d'encens pendant leur vie?

[1] Ce morceau a été imprimé pour la première fois dans le volume intitulé: *La tragédie de Sémiramis et quelques autres pièces de littérature*, 1749, in-8° et in-12. Il y porte la date du 1er juin 1748. Ce n'est que dix ans plus tard que l'académie française commença à proposer pour sujet de prix d'éloquence l'éloge d'un homme célèbre. Le premier ouvrage de ce genre qui fut couronné est l'*Éloge du maréchal de Saxe*, par Thomas, en 1759. La note de la page 40 est de M. Clogenson. B.

Il est juste sans doute, il importe au genre humain, de louer les Titus, les Trajan, les Louis XII, les Henri IV, et ceux qui leur ressemblent. Mais ne rendra-t-on jamais qu'à la dignité ces devoirs si intéressants et si chers quand ils sont rendus à la personne; si vains quand ils ne sont qu'une partie nécessaire d'une pompe funèbre, quand le cœur n'est point touché, quand la vanité seule de l'orateur parle à la vanité des hommes, et que dans un discours composé, et dans une division forcée, on s'épuise en éloges vagues, qui passent avec la fumée des flambeaux funéraires? Du moins, s'il faut célébrer toujours ceux qui ont été grands, réveillons quelquefois la cendre de ceux qui ont été utiles. Heureux sans doute (si la voix des vivants peut percer la nuit des tombeaux), heureux le magistrat immortalisé par le même organe[1] qui avait fait verser tant de pleurs sur la mort de Marie d'Angleterre, et qui fut digne de célébrer le grand Condé! mais si la cendre de Michel Le Tellier reçut tant d'honneurs, est-il un bon citoyen qui ne demande aujourd'hui: Les a-t-on rendus au grand Colbert, à cet homme qui fit naître tant d'abondance en ranimant tant d'industrie, qui porta ses vues supérieures jusqu'aux extrémités de la terre, qui rendit la France la dominatrice des mers, et à qui nous devons une grandeur et une félicité long-temps inconnue?

O mémoire, ô noms du petit nombre d'hommes qui ont bien servi l'état! vivez éternellement; mais surtout ne périssez pas tout entiers, vous, guerriers,

[1] Bossuet, qui a fait les oraisons funèbres de Henriette d'Angleterre, de Condé, et de Le Tellier. B.

qui êtes morts pour nous défendre. C'est votre sang qui nous a valu des victoires ; c'est sur vos corps déchirés et palpitants que vos compagnons ont marché à l'ennemi, et qu'ils ont monté à tant de remparts ; c'est à vous que nous devons une paix glorieuse achetée par votre perte. Plus la guerre est un fléau épouvantable, rassemblant sous lui toutes les calamités et tous les crimes, plus grande doit être notre reconnaissance envers ces braves compatriotes, qui ont péri pour nous donner cette paix heureuse, qui doit être l'unique but de la guerre, et le seul objet de l'ambition d'un vrai monarque.

Faibles et insensés mortels que nous sommes, qui raisonnons tant sur nos devoirs, qui avons tant approfondi notre nature, nos malheurs, et nos faiblesses, nous fesons sans cesse retentir nos temples de reproches et de condamnations ; nous anathématisons les plus légères irrégularités de la conduite, les plus secrètes complaisances des cœurs ; nous tonnons contre des vices, contre des défauts, condamnables il est vrai, mais qui troublent à peine la société. Cependant quelle voix chargée d'annoncer la vertu s'est jamais élevée contre ce crime si grand et si universel ; contre cette rage destructive qui change en bêtes féroces des hommes nés pour vivre en frères ; contre ces déprédations atroces, contre ces cruautés qui font de la terre un séjour de brigandage, un horrible et vaste tombeau ?

Des bords du Pô jusqu'à ceux du Danube, on bénit de tous côtés, au nom du même Dieu, ces drapeaux sous lesquels marchent des milliers de meurtriers mer-

cenaires, à qui l'esprit de débauche, de libertinage et de rapine, a fait quitter leurs campagnes; ils vont, et ils changent de maîtres; ils s'exposent à un supplice infame pour un léger intérêt; le jour du combat vient, et souvent le soldat qui s'était rangé naguère sous les enseignes de sa patrie, répand sans remords le sang de ses propres concitoyens; il attend avec avidité le moment où il pourra, dans le champ du carnage, arracher aux mourants quelques malheureuses dépouilles qui lui sont enlevées par d'autres mains. Tel est trop souvent le soldat : telle est cette multitude aveugle et féroce dont on se sert pour changer la destinée des empires, et pour élever les monuments de la gloire. Considérés tous ensemble, marchant avec ordre sous un grand capitaine, ils forment le spectacle le plus fier et le plus imposant qui soit dans l'univers : pris chacun à part, dans l'enivrement de leurs frénésies brutales (si on en excepte un petit nombre), c'est la lie des nations.

Tel n'est point l'officier, idolâtre de son honneur et de celui de son souverain, bravant de sang froid la mort avec toutes les raisons d'aimer la vie, quittant gaîment les délices de la société pour des fatigues qui font frémir la nature; humain, généreux, compatissant, tandis que la barbarie étincelle de rage partout autour de lui; né pour les douceurs de la société, comme pour les dangers de la guerre; aussi poli que fier, orné souvent par la culture des lettres, et plus encore par les graces de l'esprit. A ce portrait, les nations étrangères reconnaissent nos officiers; elles avouent surtout que, lorsque le premier feu trop ar-

dent de leur jeunesse est tempéré par un peu d'expérience, ils se font aimer même de leurs ennemis. Mais si leurs graces et leur franchise ont adouci quelquefois les esprits les plus barbares, que n'a point fait leur valeur ?

Ce sont eux qui ont défendu pendant tant de mois cette capitale de la Bohême [1], conquise par leurs mains en si peu de moments ; eux qui attaquaient, qui assiégeaient leurs assiégeants ; eux qui donnaient de longues batailles dans des tranchées ; eux qui bravèrent la faim, les ennemis, la mort, la rigueur inouïe des saisons dans cette marche mémorable, moins longue que celle des Grecs de Xénophon, mais non moins pénible et non moins hasardeuse [2]. On les a vus, sous un prince aussi vigilant qu'intrépide [3], précipiter leurs ennemis du haut des Alpes, victorieux à-la-fois de tous les obstacles que la nature, l'art, et la valeur, opposaient à leur courage opiniâtre. Champs de Fontenoi [4], rivages de l'Escaut et de la Meuse, teints de leur sang, c'est dans vos campagnes que leurs efforts ont ramené la victoire aux pieds de ce roi que les nations conjurées contre lui auraient dû choisir pour leur arbitre. Que n'ont-ils point exécuté, ces héros dont la foule est connue à peine ?

Qu'avaient donc au-dessus d'eux ces centurions et

[1] Prague : voyez, tome XXI, le chapitre VI du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

[2] Voyez, tome XXI, le chapitre VII du *Précis du Siècle de Louis XV*; et tome XXXII, page 502. B.

[3] Le prince de Conti : voyez, tome XXI, le chapitre IX du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

[4] Voyez, tome XXI, le chapitre XV du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

ces tribuns des légions romaines? en quoi les passaient-ils, si ce n'est peut-être dans l'amour invariable de la discipline militaire? Les anciens Romains éclipsèrent, il est vrai, toutes les autres nations de l'Europe, quand la Grèce fut amollie et désunie, et quand les autres peuples étaient encore des barbares destitués de bonnes lois, sachant combattre, et ne sachant pas faire la guerre, incapables de se réunir à propos contre l'ennemi commun, privés du commerce, privés de tous les arts et de toutes les ressources. Aucun peuple n'égale encore les anciens Romains. Mais l'Europe entière vaut aujourd'hui beaucoup mieux que ce peuple vainqueur et législateur; soit que l'on considère tant de connaissances perfectionnées, tant de nouvelles inventions; ce commerce immense et habile qui embrasse les deux mondes; tant de villes opulentes élevées dans des lieux qui n'étaient que des déserts sous les consuls et sous les Césars; soit qu'on jette les yeux sur ces armées nombreuses et disciplinées qui défendent vingt royaumes policés; soit qu'on perce cette politique toujours profonde, toujours agissante, qui tient la balance entre tant de nations. Enfin la jalousie même qui règne entre les peuples modernes, qui excite leur génie, et qui anime leurs travaux, sert encore à élever l'Europe au-dessus de ce qu'elle admirait stérilement dans l'ancienne Rome, sans avoir ni la force ni même le desir de l'imiter. Mais, de tant de nations, en est-il une qui puisse se vanter de renfermer dans son sein un pareil nombre d'officiers tels que les nôtres? Quelquefois, ailleurs, on sert pour faire sa fortune, et parmi nous on prodigue la sienne

pour servir; ailleurs on trafique de son sang avec des maîtres étrangers, ici on brûle de donner sa vie pour son pays; là on marche parcequ'on est payé; ici on vole à la mort pour être regardé de son souverain; et l'honneur a toujours fait de plus grandes choses que l'intérêt.

Souvent, en parlant de tant de travaux et de tant de belles actions, nous nous dispensons de la reconnaissance en disant que l'ambition a tout fait. C'est la logique des ingrats. Qui nous sert veut s'élever, je l'avoue: oui, on est excité en tout genre par cette noble ambition, sans laquelle il ne serait point de grands hommes. Si on n'avait pas devant les yeux des objets qui redoublent l'amour du devoir, serait-on bien récompensé par ce public si ardent quelquefois, et si précipité dans ses éloges, mais toujours plus prompt dans ses censures, passant de l'enthousiasme à la tiédeur, et de la tiédeur à l'oubli?

Sybarites tranquilles dans le sein de nos cités florissantes, occupés des raffinements de la mollesse, devenus insensibles à tout, et au plaisir même, pour avoir tout épuisé; fatigués de ces spectacles journaliers dont le moindre eût été une fête pour nos pères, et de ces repas continuels, plus délicats que les festins des rois; au milieu de tant de voluptés si accumulées et si peu senties, de tant d'arts, de tant de chefs-d'œuvre si perfectionnés et si peu considérés, enivrés et assoupis dans la sécurité et dans le dédain, nous apprenons la nouvelle d'une bataille; on se réveille de sa douce léthargie, pour demander avec empressement des détails dont on parle au hasard, pour

censurer le général, pour diminuer la perte des ennemis, pour enfler la nôtre. Cependant cinq ou six cents familles du royaume sont, ou dans les larmes, ou dans la crainte : elles gémissent, retirées dans l'intérieur de leurs maisons, et redemandent au ciel des frères, des époux, des enfants. Les paisibles habitants de Paris se rendent le soir aux spectacles, où l'habitude les entraîne plus que le goût : et si, dans les repas qui succèdent aux spectacles, on parle un moment des morts qu'on a connus, c'est quelquefois avec indifférence, ou en rappelant leurs défauts, quand on ne devrait se souvenir que de leur perte; ou même en exerçant contre eux ce facile et malheureux talent d'une raillerie maligne, comme s'ils vivaient encore.

Mais quand nous apprenons que, dans le cours de nos succès, un revers, tel qu'en ont éprouvé dans tous les temps les plus grands capitaines, a suspendu le progrès de nos armes, alors tout est désespéré; alors on affecte de craindre, quoiqu'on ne craigne rien en effet. Nos reproches amers persécutent jusque dans le tombeau le général dont les jours ont été tranchés dans une action malheureuse[a]. Et savons-nous quels étaient ses desseins, ses ressources? et pouvons-nous, de nos lambris dorés, dont nous ne sommes presque jamais sortis, voir d'un coup d'œil juste le terrain sur lequel on a combattu? Celui que vous accusez a pu se tromper; mais il est mort en combattant pour vous! Quoi! nos livres, nos écoles, nos déclamations historiques, répéteront sans cesse le nom d'un Cynégire,

[a] Le chevalier de Belle-Isle.

qui, ayant perdu les bras en saisissant une barque persane, l'arrêtait encore vainement avec les dents; et nous nous bornerions à blâmer notre compatriote, qui est mort en arrachant ainsi les palissades des retranchements ennemis, au combat d'Exiles, quand il ne pouvait plus les saisir de ses mains blessées [1] !

Remplissons-nous l'esprit, à la bonne heure, de ces exemples de l'antiquité, souvent très peu prouvés, et beaucoup exagérés; mais qu'il reste au moins place dans nos esprits pour ces exemples de vertu, heureux ou malheureux, que nous ont donnés nos concitoyens. Le jeune Brienne qui, ayant le bras fracassé à ce combat d'Exiles, monte encore à l'escalade en disant: « Il « m'en reste un autre pour mon roi et pour ma pa- « trie, » ne vaut-il pas bien un habitant de l'Attique et du Latium? et tous ceux qui comme lui s'avançaient à la mort, ne pouvant la donner aux ennemis, ne doivent-ils pas nous être plus chers que les anciens guerriers d'une terre étrangère? n'ont-ils pas même mérité cent fois plus de gloire en mourant sous des boulevards inaccessibles, que n'en ont acquis leurs ennemis qui, en se défendant contre eux avec sûreté, les immolaient sans danger et sans peine?

Que dirai-je de ceux qui sont morts à la journée de Dettingen, journée si bien préparée, et si mal conduite, et dans laquelle il ne manqua au général [2] que d'être obéi pour mettre fin à la guerre? Parmi ceux dont l'histoire célébrera la valeur inutile et la mort

[1] Voyez, tome XXI, le chap. XXII du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

[2] Le maréchal de Noailles: voyez, tome XXI, le chapitre X du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

malheureuse, oubliera-t-on un jeune Boufflers[a], un enfant de dix ans, qui, dans cette bataille, a une jambe cassée, qui la fait couper sans se plaindre, et qui meurt de même? exemple d'une fermeté rare parmi les guerriers, et unique à cet âge!

Si nous tournons les yeux sur des actions, non pas plus hardies, mais plus fortunées, que de héros dont les exploits et les noms doivent être sans cesse dans notre bouche! que de terrains arrosés du plus beau sang, et célèbres par des triomphes! Là s'élevaient contre nous cent boulevards qui ne sont plus. Que sont devenus ces ouvrages de Fribourg, baignés de sang, écroulés sous leurs défenseurs, entourés des cadavres des assiégeants? On voit encore les remparts de Namur, et ces châteaux qui font dire au voyageur étonné : Comment a-t-on réduit cette forteresse qui touche aux nues? On voit Ostende, qui jadis soutenait des siéges de trois années, et qui s'est rendue en cinq jours à nos armes victorieuses. Chaque plaine, chaque ville de ces contrées est un monument de notre gloire : mais que cette gloire a coûté!

O peuples heureux, donnez au moins à des compatriotes qui ont expiré victimes de cette gloire, ou qui survivent encore à une partie d'eux-mêmes, les récompenses que leurs cendres ou leurs blessures vous demandent! Si vous les refusiez, les arbres, les campagnes de la Flandre prendraient la parole pour vous dire : C'est ici que ce modeste et intrépide Lutteaux[b], chargé d'années et de services, déjà blessé de deux

[a] Boufflers de Remiancourt, neveu du duc de Boufflers.
[b] Lieutenant-colonel des gardes, et lieutenant-général.

coups, affaibli et perdant son sang, s'écria : « Il ne « s'agit pas de conserver sa vie, il faut en rendre les « restes utiles ! » et ramenant au combat des troupes dispersées, reçut le coup mortel qui le mit enfin au tombeau. C'est là que le colonel des gardes françaises [1], en allant le premier reconnaître les ennemis, fut frappé le premier dans cette journée meurtrière, et périt en fesant des souhaits pour le monarque et pour l'état. Plus loin est mort le neveu de ce célèbre archevêque de Cambrai, l'héritier des vertus de cet homme unique qui rendit la vertu si aimable [2].

O qu'alors les places des pères deviennent à bon droit l'héritage des enfants ! Qui peut sentir la moindre atteinte de l'envie, quand, sur les remparts de Tournai, un de ces tonnerres souterrains qui trompent la valeur et la prudence, ayant emporté les membres sanglants et dispersés du colonel de Normandie [2], ce régiment est donné le même jour à son jeune fils [3]; et ce corps invincible ne crut point avoir changé de conducteur? Ainsi cette troupe étrangère devenue si nationale, qui porte le nom de Dillon [4], a vu les enfants et les frères succéder rapidement à leurs pères et à leurs frères tués dans les batailles; ainsi le brave D'Aubeterre, le seul colonel tué au siége de Bruxelles, fut remplacé par son valeureux frère. Pourquoi faut-il que la mort nous l'enlève encore ?

[1] Le duc de Gramont. B. — [2] Le marquis de Fénélon, lieutenant-général, ambassadeur en Hollande.

[3] Le marquis de Talleyrand. B. — [3] Le comte de Périgord. B. — [4] La brigade irlandaise. B.

Le gouvernement de la Flandre, de ce théâtre éternel de combats, est devenu le juste partage du guerrier qui, à peine au sortir de l'enfance, avait tant de fois en un jour exposé sa vie à la bataille de Raucoux[a]. Son père marcha à côté de lui à la tête de son régiment, et lui apprit à commander et à vaincre; la mort qui respecta ce père généreux et tendre dans cette bataille, où elle fut à tout moment autour d'eux, l'attendait dans Gênes sous une forme différente; c'est là qu'il a péri avec la douleur de ne pas verser son sang sur les bastions de la ville assiégée, mais avec la consolation de laisser Gênes libre, et emportant dans la tombe le nom de son libérateur.

De quelque côté que nous tournions nos regards, soit sur cette ville délivrée, soit sur le Pô et sur le Tésin, sur la cime des Alpes, sur les bords de l'Escaut, de la Meuse, et du Danube, nous ne verrons que des actions dignes de l'immortalité, ou des morts qui demandent nos éternels regrets.

Il faudrait être stupide pour ne pas admirer, et barbare pour n'être pas attendri. Mettons-nous un moment à la place d'une épouse craintive, qui embrasse dans ses enfants l'image du jeune époux qu'elle aime[b], tandis que ce guerrier, qui avait cherché le péril en tant d'occasions, et qui avait été blessé tant de fois, marche aux ennemis dans les environs de

[a] Le duc de Boufflers, lieutenant-général, s'était mis avec son fils, âgé de quinze ans, à la tête du régiment de ce jeune homme; il avait reçu dix coups de feu dans ses habits; il est mort à Gênes, et son fils a eu son gouvernement de Flandre. — Voyez, tome XXI, le chapitre XXI du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

[b] Le marquis de La Faye, tué à Gênes.

Gênes, à la tête de sa brave troupe; cet homme qui, à l'exemple de sa famille, cultivait les lettres et les armes, et dont l'esprit égalait la valeur, reçoit le coup funeste qu'il avait tant cherché; il meurt : à cette nouvelle la triste moitié de lui-même s'évanouit au milieu de ses enfants, qui ne sentent pas encore leur malheur. Ici une mère et une épouse veulent partir pour aller secourir en Flandre un jeune héros dont la sagesse et la vaillance prématurée lui méritaient la tendresse du dauphin, et semblaient lui promettre une vie glorieuse; elles se flattent que leurs soins le rendront à la vie, et on leur dit : Il est mort[a]. Quel moment, quel coup funeste pour la fille d'un empereur infortuné, idolâtre de son époux, son unique consolation, son seul espoir dans une terre étrangère, quand on lui dit : Vous ne reverrez jamais l'époux pour qui seul vous aimiez la vie[b]!

Une mère vole, sans s'arrêter, en Flandre, dans les transes cruelles où la jette la blessure de son jeune fils[c]. Déjà, dans la bataille de Raucoux, elle avait vu son corps percé et déchiré d'un de ces coups affreux qui ne laissent plus qu'une vie languissante; cette fois elle est encore trop heureuse : elle rend grace au ciel de voir ce fils privé d'un bras, lorsqu'elle tremblait de le trouver au tombeau.

Ne suivons ici ni l'ordre des temps ni celui de nos exploits et de nos pertes. Le sentiment n'a point de règles. Je me transporte à ces campagnes voisines d'Augsbourg, où le père de ce jeune guerrier dont je

[a] Le comte de Froulai. — [b] Le comte de Bavière. — [c] Le marquis de Ségur, depuis ministre de la guerre.

parle sauvait les restes de notre armée, et les dérobait à la poursuite d'un ennemi que le nombre et la trahison rendaient si supérieur. Mais dans cette manœuvre habile nous perdons ce dernier rejeton de la maison de Rupelmonde, cet officier si instruit et si aimable, qui avait fait l'étude la plus approfondie de la guerre, et qui réunissait l'intrépidité de l'ame, la solidité et les graces de l'esprit, à la douceur et à la facilité du commerce; il laisse dans les larmes une épouse et une mère digne d'un tel fils [1]; il ne leur reste plus de consolation sur la terre.

Maintenant, esprits dédaigneux et frivoles, qui prodiguez une plaisanterie si insultante et si déplacée sur tout ce qui attendrit les ames nobles et sensibles; vous qui, dans les événements frappants dont dépend la destinée des royaumes, ne cherchez à vous signaler que par ces traits que vous appelez *bons mots*, et qui par là prétendez une espèce de supériorité dans le monde; osez ici exercer ce misérable talent d'une imagination faible et barbare; ou plutôt, s'il vous reste quelque humanité, mêlez vos sentiments à tant de regrets et quelques pleurs à tant de larmes : mais êtes-vous dignes de pleurer?

Que surtout ceux qui ont été les compagnons de tant de dangers, et les témoins de tant de pertes, ne prennent pas dans l'oisiveté voluptueuse de nos villes,

[1] Yves-Marie de Recourt, comte de Rupelmonde, tué le 15 avril 1745, à Pfaffenhofen; fils de cette même dame de Rupelmonde à qui Voltaire, en 1722, avait adressé *le Pour et le Contre*, et qui est morte en 1752. Marie-Chrétienne-Christine de Gramont, comtesse de Rupelmonde, sa bru, se fit carmélite en 1751. CL.

dans la légèreté du commerce, cette habitude, trop commune à notre nation, de répandre un air de frivolité et de dérision sur ce qu'il y a de plus glorieux dans la vie, et de plus affreux dans la mort: voudraient-ils s'avilir ainsi eux-mêmes, et flétrir ce qu'ils ont tant d'intérêt d'honorer?

Que ceux qui ne s'occupent que de nos froids et ridicules romans; que ceux qui ont le malheur de ne se plaire qu'à ces puériles pensées plus fausses que délicates dont nous sommes tant rebattus, dédaignent ce tribut simple de regrets qui partent du cœur; qu'ils se lassent de ces peintures vraies de nos grandeurs et de nos pertes, de ces éloges sincères donnés à des noms, à des vertus qu'ils ignorent; je ne me lasserai point de jeter des fleurs sur les tombeaux de nos défenseurs; j'élèverai encore ma faible voix; je dirai: Ici a été tranchée dans sa fleur la vie de ce jeune guerrier[a] dont les frères combattent sous nos étendards, dont le père a protégé les arts à Florence sous une domination étrangère. Là fut percé d'un coup mortel le marquis de Beauvau son cousin, quand le digne petit-fils du grand Condé forçait la ville d'Ypres à se rendre[1]. Accablé de douleurs incroyables, entouré de nos soldats, qui se disputaient l'honneur de le porter, il leur disait d'une voix expirante: « Mes amis, allez « où vous êtes nécessaires, allez combattre; et laissez-« moi mourir. » Qui pourra célébrer dignement sa noble franchise, ses vertus civiles, ses connaissances,

[a] Le marquis de Beauvau, fils du prince de Craon. — Il fut tué le 23 juin 1744. B.

[1] Ypres capitula le 27 juin. B.

son amour des lettres, le goût éclairé des monuments antiques enseveli avec lui? Ainsi périssent d'une mort violente, à la fleur de leur âge, tant d'hommes dont la patrie attendait son avantage et sa gloire; tandis que d'inutiles fardeaux de la terre amusent dans nos jardins leur vieillesse oisive du plaisir de raconter les premiers ces nouvelles désastreuses.

O destin! ô fatalité! nos jours sont comptés; le moment éternellement déterminé arrive, qui anéantit tous les projets et toutes les espérances. Le comte de Bissi, prêt à jouir de ces honneurs taut desirés par ceux mêmes sur qui les honneurs sont accumulés, accourt de Gênes devant Mastricht, et le deruier coup tiré des remparts lui ôte la vie; il est la dernière victime immolée, au moment même que le ciel avait prescrit pour la cessatiou de tant de meurtres. Guerre qui as rempli la France de gloire et de deuil, tu ne frappes pas seulement par des traits rapides qui portent en un moment la destruction! que de citoyens, que de parents et d'amis, nous ont été ravis par une mort lente, que les fatigues des marches, l'intempérie des saisons, traînent après elles!

Tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes jours! ô ami tendre, élevé dans cet inviucible régiment du roi, toujours conduit par des héros, qui s'est taut signalé dans les tranchées de Prague, dans la bataille de Fontenoi, dans celle de Laufelt où il a décidé la victoire! La retraite de Prague pendant trente lieues de glaces jeta dans ton sein les semences de la mort, que mes tristes yeux ont vues depuis se développer: familiarisé avec le trépas, tu le sentis approcher avec

cette indifférence que les philosophes s'efforçaient jadis ou d'acquérir ou de montrer; accablé de souffrances au-dedans et au-dehors, privé de la vue, perdant chaque jour une partie de toi-même, ce n'était que par un excès de vertu que tu n'étais point malheureux, et cette vertu ne te coûtait point d'effort. Je t'ai vu toujours le plus infortuné des hommes, et le plus tranquille. On ignorerait ce qu'on a perdu en toi, si le cœur d'un homme éloquent n'avait fait l'éloge du tien dans un ouvrage consacré à l'amitié, et embelli par les charmes de la plus touchante poésie[1]. Je n'étais point surpris que dans le tumulte des armes tu cultivasses les lettres et la sagesse : ces exemples ne sont pas rares parmi nous. Si ceux qui n'ont que de l'ostentation ne t'imposèrent jamais, si ceux qui dans l'amitié même ne sont conduits que par la vanité révoltèrent ton cœur, il y a des ames nobles et simples qui te ressemblent. Si la hauteur de tes pensées ne pouvait s'abaisser à la lecture de ces ouvrages licencieux, délices passagers d'une jeunesse égarée à qui le sujet plaît plus que l'ouvrage; si tu méprisais cette foule d'écrits que le mauvais goût enfante; si ceux qui ne veulent avoir que de l'esprit te paraissaient si peu de chose; ce goût solide t'était commun avec ceux qui soutiennent toujours la raison contre l'inondation de ce faux goût qui semble nous entraîner à la décadence. Mais par quel prodige avais-tu, à l'âge de vingt-cinq ans, la vraie philosophie et la vraie éloquence, sans autre étude que le secours de quelques bons livres? Comment avais-tu pris un essor si haut dans le siècle

[1] Voir la note de la page 46. B.

des petitesses? et comment la simplicité d'un enfant timide couvrait-elle cette profondeur et cette force de génie? Je sentirai long-temps avec amertume le prix de ton amitié; à peine en ai-je goûté les charmes; non pas de cette amitié vaine qui naît dans les vains plaisirs, qui s'envole avec eux, et dont on a toujours à se plaindre; mais de cette amitié solide et courageuse, la plus rare des vertus. C'est ta perte qui mit dans mon cœur ce dessein de rendre quelque honneur aux cendres de tant de défenseurs de l'état, pour élever aussi un monument à la tienne. Mon cœur rempli de toi a cherché cette consolation, sans prévoir à quel usage ce discours sera destiné, ni comment il sera reçu de la malignité humaine, qui à la vérité épargne d'ordinaire les morts, mais qui quelquefois aussi insulte à leurs cendres, quand c'est un prétexte de plus de déchirer les vivants.

1er juin 1748.

N. B.[1] Le jeune homme qu'on regrette ici avec tant de raison est M. de Vauvenargues, long-temps capitaine au régiment du roi. Je ne sais si je me trompe, mais je crois qu'on trouvera dans la seconde édition de son livre plus de cent pensées qui caractérisent la plus belle ame, la plus profondément philosophe, la plus dégagée de tout esprit de parti.

Que ceux qui pensent méditent les maximes suivantes :

« La raison nous trompe plus souvent que la na-
« ture. »

[1] Dans la première édition, à la suite de *Sémiramis*, ce *N. B.* était en note. B.

« Si les passions font plus de fautes que le jugement, c'est par la même raison que ceux qui gouvernent font plus de fautes que les hommes privés. »

« Les grandes pensées viennent du cœur. »

(C'est ainsi que sans le savoir il se peignait lui-même.)

« La conscience des mourants calomnie leur vie. »

« La fermeté ou la faiblesse à la mort dépend de la dernière maladie. »

(J'oserais conseiller qu'on lût les maximes qui suivent celles-ci, et qui les expliquent.)

« La pensée de la mort nous trompe, car elle nous fait oublier de vivre. »

« La plus fausse de toutes les philosophies est celle qui, sous prétexte d'affranchir les hommes des embarras des passions, leur conseille l'oisiveté. »

« Nous devons peut-être aux passions les plus grands avantages de l'esprit. »

« Ce qui n'offense pas la société n'est pas du ressort de la justice. »

« Quiconque est plus sévère que les lois est un tyran. »

On voit, ce me semble, par ce peu de pensées que je rapporte, qu'on ne peut pas dire de lui ce qu'un des plus aimables esprits de nos jours a dit de ces philosophes de parti, de ces nouveaux stoïciens qui en ont imposé aux faibles :

Ils ont eu l'art de bien connaître
L'homme qu'ils ont imaginé ;

Mais ils n'ont jamais deviné
Ce qu'il est ni ce qu'il doit être [1].

J'ignore si jamais aucun de ceux qui se sont mêlés d'instruire les hommes, a rien écrit de plus sage que son chapitre sur le bien et sur le mal moral. Je ne dis pas que tout soit égal dans le livre : mais si l'amitié ne me fait pas illusion, je n'en connais guère qui soit plus capable de former une ame bien née et digne d'être instruite. Ce qui me persuade encore qu'il y a des choses excellentes dans cet ouvrage que M. de Vauvenargues nous a laissé, c'est que je l'ai vu méprisé par ceux qui n'aiment que les jolies phrases et le faux bel esprit [2].

[1] Ces vers sont de Saint-Lambert, dans son *Épître à* ****, dont voici les premiers vers :

A vivre loin du jansénisme,
Cher prince, je suis condamné.

Le quatrième des vers que cite Voltaire, s'y lit ainsi :

Ce qu'est l'homme, ou ce qu'il doit être. B.

[2] L'ouvrage dont M. de Voltaire parle ci-dessus (page 43), est une *Épître* de M. de Marmontel, production de sa jeunesse, où l'on trouve une philosophie et des vers dignes de son maître.

Dans le temps de la mort de M. de Vauvenargues, les jésuites avaient la manie de chercher à s'emparer des derniers moments de tous les hommes qui avaient quelque célébrité ; et s'ils pouvaient en extorquer quelque déclaration, ou réveiller dans leur ame affaiblie les terreurs de l'enfer, ils criaient au miracle. Un de ces pères se présenta chez M. de Vauvenargues mourant. Qui vous a envoyé ici? dit le philosophe. Je viens de la part de Dieu, répondit le jésuite. Vauvenargues le chassa; puis se tournant vers ses amis :

Cet esclave est venu ;
Il a montré son ordre, et n'a rien obtenu.
Bajazet, I, 1.

L'ouvrage de M. de Vauvenargues, imprimé après sa mort, est intitulé : *Introduction à la connaissance de l'esprit humain.*

Les éditeurs, pour faire passer les maximes hardies qu'il renferme, y ont

joint une *méditation* et une *prière* trouvées dans les papiers de l'auteur, qui, dans une dispute sur Bossuet avec ses amis, avait soutenu qu'on pouvait parler de la religion avec majesté et avec enthousiasme sans y croire. On le défia de le prouver, et c'est pour répondre à ce défi qu'il fit les deux pièces qu'on trouve dans ses Œuvres. K. — L'*Épître* de Marmontel, dont il est question dans cette note, est imprimée à la tête de la tragédie de *Denis le tyran;* elle est adressée à Voltaire, et commence par ces vers :

Des amis des beaux-arts ami tendre et sincère,
Toi l'ame de mes vers, ô mon guide! ô mon père! B.

FIN DE L'ÉLOGE FUNÈBRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

PANÉGYRIQUE

DE LOUIS XV,

FONDÉ

SUR LES FAITS ET LES ÉVÉNEMENTS LES PLUS INTÉRESSANTS,
JUSQU'EN 1749.

1748.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DE M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT[1].

« Ce panégyrique, d'autant plus éloquent qu'il paraît ne pas « prétendre à l'éloquence, étant fondé uniquement sur les faits, « est également glorieux pour le roi et pour la nation. Je ne crois « pas qu'on puisse lui comparer celui que Pellisson composa pour « Louis XIV; ce n'était qu'un discours vague, et celui-ci est ap- « puyé sur les événements les plus grands, sur les anecdotes les « plus intéressantes. C'est un tableau de l'Europe, c'est un précis « de la guerre, c'est un ouvrage qui annonce à chaque page un « bon citoyen, c'est un éloge où il n'y a pas un mot qui sente la « flatterie; il devrait avoir été prononcé dans l'académie avec la « plus grande solennité, et la capitale doit l'envier aux provinces « où il a été imprimé. »

[1] Dans la cinquième édition du *Panégyrique*, 1748, in-8°, c'est au verso du titre qu'était placé cet extrait, qui n'est ni dans les quatre premieres éditions, ni dans la sixième, mais qu'on trouve dans l'édition encadrée de 1775, tome XXXIV, page 192. B.

PRÉFACE DE L'AUTEUR[1].

L'auteur de ce panégyrique se cacha long-temps avec autant de soin qu'en prennent ceux qui ont fait des satires. Il est toujours à craindre que le panégyrique d'un monarque ne passe pour une flatterie intéressée. L'effet ordinaire de ces éloges est de faire rougir ceux à qui on les donne, d'attirer peu l'attention de la multitude, et de soulever la critique. On ne conçoit pas comment Trajan put avoir ou assez de patience ou assez d'amour-propre pour entendre prononcer le long panégyrique de Pline : il semble qu'il n'ait manqué à Trajan, pour mériter tant d'éloges, que de ne les avoir pas écoutés.

Le panégyrique de Louis XIV fut prononcé par M. Pellisson, et celui de Louis XV devrait l'être sans doute à l'académie par une bouche aussi éloquente. Il s'en faut beaucoup que l'auteur de cet essai adopte l'avis de M. le président Hénault, qui préfère le panégyrique de Louis XV à celui de Louis XIV. L'auteur ne préfère que le sujet. Il avoue que Louis XV a sur Louis XIV l'avantage d'avoir gagné deux batailles rangées. Il croit que le système des finances ayant été perfectionné par le temps, l'état a souffert incompa-

[1] C'est le titre de ce morceau dans la cinquième édition, 1748, in-8°, la première où il ait paru. Dans la sixième édition, 1749, in-8°, il est placé à la fin du *Panégyrique*, et sous le titre de *Réponse de l'auteur à quelques objections*. Il existe des exemplaires de la sixième édition, *avec les traductions latine, italienne, espagnole, et anglaise*. C'est dans ces langues qu'on trouve le *Panégyrique de Louis XIV*, par Pellisson, à la suite de la *Relation contenant l'histoire de l'académie française*, 1672, in-12. B.

rablement moins dans la guerre de 1741, que dans celle de 1688, et surtout dans celle de 1701. Il pense enfin que la paix d'Aix-la-Chapelle[1] peut avoir un grand avantage sur celle de Nimègue[2]. Ces deux paix, à jamais célèbres, ont été faites dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire après des victoires : mais le vainqueur fit encore craindre sa puissance par le traité même de Nimègue, et Louis XV fait aimer sa modération. Le premier traité pouvait encore aigrir des nations, et le second les réconcilie. C'est cette paix heureuse que l'auteur a principalement en vue. Il regarde celui qui l'a donnée comme le bienfaiteur du genre humain. Il a fait un panégyrique très court, mais très vrai dans tous ses points; et il l'a écrit d'un style très simple, parcequ'il n'avait rien à orner. Il a laissé à chaque citoyen le soin d'étendre toutes les idées dont il ne donne ici que le germe. Il y a peu de lecteurs qui, en voyant cet ouvrage, ne puissent beaucoup l'augmenter par leurs réflexions; et le meilleur effet d'un livre est de faire penser les hommes. On a nourri ce discours de faits inconnus auparavant au public, et qui servent de preuves. Ce sont là les véritables éloges, et qui sont bien au-dessus d'une déclamation pompeuse et vaine. La lettre qu'on rapporte, écrite d'un prince au roi, est de monseigneur le prince de Conti, du 20 juillet 1744 : celle du roi est du 19 mai 1745 : en un mot, on peut regarder cet ouvrage intitulé *panégyrique* comme le précis le plus fidèle de tout ce qui est à la gloire de la France et de son roi; et on défie la critique d'y trouver rien d'altéré ni d'exagéré.

[1] 18 octobre 1748. B. — [2] 10 août 1678. B.

A l'égard des censures qu'un journaliste[1] a faites, non du fond de l'ouvrage, mais de la forme, on commence par le remercier d'une réflexion très juste sur ce qu'on avait dit que le roi de Sardaigne choisissait bien ses ministres et ses généraux, et était lui-même un grand général et un grand ministre. Il paraît en effet que le terme de ministre ne convient pas à un souverain[2].

A l'égard de toutes les autres critiques, elles ont paru injustes et inconsidérées; dans une, on reproche à l'auteur d'avoir écrit un panégyrique dans le style de Pline plutôt que dans celui de Cicéron et dans celui de Bossuet et de Bourdaloue. Il dit que tout est orné d'antithèses, *de termes qui se querellent, et de pensées qui semblent se repousser.*

On n'examine pas ici s'il faut suivre dans un panégyrique Pline qui en a fait un, ou Cicéron qui n'en a point fait; s'il faut imiter la pompe et la déclamation d'une oraison funèbre dans le récit des choses récentes qui sont si délicates à traiter; si les sermons de Bourdaloue doivent être le modèle d'un homme qui parle de la guerre et de la paix, de la politique et des finances. Mais on est bien surpris que le critique dise que tout est antithèses dans un écrit où il y en a si peu. A l'égard *des termes qui se querellent, et des pensées*

[1] Le P. Berthier, dans les *Mémoires de Trévoux.* Voyez, sur ce journal, ma note, tome XXXIII, page 267. B.

[2] M. de Voltaire a laissé subsister cette phrase malgré la critique, qu'il paraît ici regarder comme fondée, et nous croyons qu'il a eu raison de la conserver. K. — Voltaire a même, depuis, appliqué encore cette expression à Henri IV; voyez, tome XLIII, la seconde des *Homélies prêchées à Londres.* B.

qui se repoussent, on ne sait pas ce que cela signifie.

Le journaliste dit que le contraste des quatre rois François Ier, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, et du monarque régnant, n'est pas assez sensible. Il n'y a là aucun contraste; des mérites différents ne sont point des choses opposées : on n'a voulu faire ni de contrastes ni d'antithèses, et il n'y en a pas la moindre apparence.

Il reprend ces mots au sujet de nos alarmes sur la maladie du roi : « Après un triomphe si rare il ne fal- « lait pas une vertu commune. » On ne triomphe, dit-il, que de ses ennemis : peut-il ignorer que ce terme *triomphe* est toujours noblement employé pour tous les grands succès en quelque genre que ce puisse être ?

Il prétend que ce triomphe n'est pas rare. En France, dit-il, rien de plus naturel, rien de plus général que l'amour des peuples pour leur souverain. Il n'a pas senti que cette critique, très déplacée, tend à diminuer le prix de l'amour extrême qui éclata dans cette occasion par des témoignages si singuliers. Oui, sans doute, ce triomphe était rare, et il n'y en a aucun exemple sur la terre; c'est ce que toute la nation dépose contre cette accusation du censeur.

A quoi pense-t-il quand il dit que rien n'est plus naturel, plus général, qu'une telle tendresse? où a-t-il trouvé qu'en France on ait marqué un tel amour pour ses rois, avant que Louis XIV et Louis XV aient gouverné par eux-mêmes ? Est-ce dans le temps de la fronde? est-ce sous Louis XIII, quand la cour était déchirée par des factions, et l'état par des guerres civiles? quand le sang ruisselait sur les échafauds?

Est-ce lorsque le couteau de Ravaillac[1], instrument du fanatisme de tout un parti, acheva le parricide que Jean Châtel avait commencé, et que Pierre Barrière et tant d'autres avaient médité? est-ce quand le moine Jacques Clément, animé de l'esprit de la ligue, assassina Henri III? est-ce après ou avant le massacre de la Saint-Barthélemi? est-ce quand les Guises régnaient sous le nom de François II? Est-il possible qu'on ose dire que les Français pensent aujourd'hui comme ils pensaient dans ces temps abominables?

« Après un triomphe si rare il ne fallait pas une « vertu commune. » Le censeur condamne ce passage comme s'il supposait une vertu commune auparavant.

Premièrement on lui dira qu'il serait d'un lâche flatteur et d'un menteur ridicule de prétendre que le prince, l'objet de ce panégyrique, avait fait alors d'aussi grandes choses qu'il en a fait depuis. Ce sont deux victoires, c'est la paix donnée à l'Europe, qui ont rempli ce que sa première et glorieuse campagne avait fait espérer. En second lieu, quand l'auteur dit dans la même période que la crainte de perdre un bon roi imposait à ce grand prince la nécessité d'être le meilleur des rois, non seulement il ne suppose pas là une vertu commune; mais, s'exprimant en véritable citoyen, il fait sentir que l'amour de tout un peuple encourage les souverains à faire de grandes choses, les affermit encore dans la vertu, les excite encore à faire le bonheur d'une nation qui le mérite. Penser et parler autrement serait d'un misérable esclave, et les louanges des esclaves ne sont d'aucun prix, non plus que leurs services.

[1] Ce couteau ou poignard est conservé dans le musée de l'artillerie. B.

Le censeur dit que les Anglais ont été les dominateurs des mers *de fait et non pas de droit.* Il s'agit bien ici de droit; il s'agit de la vérité, et de montrer que les Français peuvent être aussi redoutables sur mer qu'ils l'ont été sur terre.

Il avance que le goût de *dissertation s'empare quelquefois de l'auteur.* Il y a dans tout l'ouvrage quatre lignes où l'on trouve une réflexion politique très importante, une maxime très vraie; c'est que les hommes réussissent toujours dans ce qui leur est absolument nécessaire, et on en pourrait donner cent exemples. L'auteur en rapporte trois en deux lignes, et voilà ce que le censeur appelle dissertation. On trouvera, dit-il, quelque chose de décousu dans le style. Ce mot trivial *décousu* signifie un discours sans liaison, sans transition; et c'est peut-être le discours où il y en a davantage. *Ce décousu,* dit-il, *est l'effet des antithèses,* et il n'y a pas deux antithèses dans tout l'ouvrage.

[1] Il y a d'autres injustices auxquelles on ne répond point; ceux qui ont été fâchés qu'on ait célébré dans cet ouvrage les citoyens qui ont bien servi l'état, chacun dans son genre, méritent moins d'être réfutés que d'être abandonnés à leur basse envie, qui ajoute encore à l'éloge qu'ils condamnent.

[1] Dans la sixième édition, au lieu de ce dernier alinéa, on lisait celui-ci : « Au reste, cet ouvrage a été traduit dans presque toute l'Europe; il est juste qu'on loue dans toutes les langues celui qui a fait du bien à toutes les nations. »

Voyez, sur les traductions du *Panégyrique*, ma note, page 51. B.

PANÉGYRIQUE
DE LOUIS XV.

LUDOVICO DECIMO QUINTO, DE HUMANO GENERE BENE-MERITO.

Une voix faible et inconnue s'élève, mais elle sera l'interprète de tous les cœurs. Si elle ne l'est pas, elle est téméraire : si elle flatte, elle est coupable; car c'est outrager le trône et la patrie que de louer son prince des vertus qu'il n'a pas.

On sait assez que ceux qui sont à la tête des peuples sont jugés par le public avec autant de sévérité qu'ils sont loués en face avec bassesse; que tout prince a pour juges les cœurs de ses sujets; qu'il ne tient qu'à lui de savoir son arrêt, et de se connaître ainsi lui-même. Il n'a qu'à consulter la voix publique, et surtout celle du petit nombre de juges, qui en tout genre entraîne à la longue l'opinion du grand nombre, et qui seule se fait entendre à la postérité.

La réputation est la récompense des rois; la fortune leur a donné tout le reste : mais cette réputation est différente comme leurs caractères; plus éclatante chez les uns, plus solide chez les autres; souvent accompagnée d'une admiration mêlée de crainte, quelquefois appuyée sur l'amour; ici plus prompte, ailleurs plus tardive; rarement pure et universelle.

Louis XII, malheureux dans la guerre et dans la politique, vit les cœurs de son peuple se tourner vers lui, et fut consolé.

François Ier, par sa valeur, par sa magnificence, et par la protection des arts qui l'immortalisent, ressaisit la gloire qu'un rival trop puissant lui avait enlevée.

Henri IV, ce brave guerrier, ce bon prince, ce grand homme si au-dessus de son siècle, ne fut connu de tout le monde qu'après sa mort; et c'est ce que lui-même avait prédit.

Louis XIV frappa tous les yeux, pendant quarante ans, de l'éclat de sa prospérité, de sa grandeur, et de sa gloire, et fit parler en sa faveur toutes les bouches de la renommée.

Nos acclamations ont donné à Louis XV un titre qui doit rassembler en lui bien d'autres titres[1], car il n'en est pas d'un souverain comme d'un particulier : on peut aimer un citoyen médiocre; une nation n'aimera pas long-temps un prince qui ne sera pas un grand prince.

Ce temps sera toujours présent à la mémoire, où il commença à gouverner et à combattre; ce temps où

[1] Dans ses *Mémoires* (voyez tome XL), Voltaire dit que ce fut Vadé qui imagina de donner à Louis XV le titre de *Bien-aimé*. Dans son *Éloge funèbre de Louis XV*, en 1774 (voyez tome XLVIII), Voltaire dit que ce fut un homme de la populace. Dans son *Commentaire historique*, publié en 1776 (voyez tome XLVIII), il a répété ce qu'il avait dit dans ses *Mémoires*, en 1759. Quelques personnes disent que le surnom de *Bien-aimé* fut donné à Louis XV par Pannard, qui l'a pris pour refrain du vaudeville des *Fêtes sincères*. Au reste, quand le prince mourut, voici comment ce mot fut employé :

Ci gît Louis le quinzième,
Du nom de *Bien-aimé* le deuxième,
Dieu nous préserve d'un troisième! B

les fatigues réunies du cabinet et de la guerre le mirent au bord du tombeau. On se souvient de ces cris de douleur et de tendresse, de cette désolation, de ces larmes de toute la France, de cette foule consternée, qui, se précipitant dans les temples, interrompait par ses sanglots les prières publiques, tandis que le prêtre pleurait en les prononçant, et pouvait les achever à peine.

Au bruit de sa convalescence, avec quel transport nous passâmes de l'excès du désespoir à l'ivresse de la joie! Jamais les courriers qui ont apporté les nouvelles des plus grandes victoires ont-ils été reçus comme celui qui vint nous dire: *Il est hors de danger!* Les témoignages de cet amour venaient de tous côtés au monarque: ceux qui l'entouraient lui en parlaient avec des larmes de joie; il se souleva soudain par un effort dans ce lit de douleur où il languissait encore. « Qu'ai-je donc fait, s'écria-t-il, pour être ainsi aimé? » Ce fut l'expression naïve de ce caractère simple qui, n'ayant de faste ni dans la vertu, ni dans la gloire, savait à peine que sa grande ame fût connue.

Puisqu'il était ainsi aimé, il méritait de l'être. On peut se tromper dans l'admiration, on peut trop se hâter d'élever des monuments de gloire, on peut prendre de la fortune pour du mérite; mais quand un peuple entier aime éperdument, peut-il errer? Le cœur du prince sentit ce que voulait dire ce cri de la nation: la crainte universelle de perdre un bon roi lui imposait la nécessité d'être le meilleur des rois. Après un triomphe si rare, il ne fallait pas une vertu commune.

C'est à la nation à dire s'il a été fidèle à cet engagement que son cœur prenait avec les nôtres, c'est à elle de se rendre compte de sa félicité[1].

Il se trouvait engagé dans une guerre malheureuse, que son conseil avait entreprise pour soutenir un allié[2] qui depuis s'est détaché de nous. Il avait à combattre une reine intrépide[3], qu'aucun péril n'avait ébranlée, et qui soulevait les nations en faveur de sa cause. Elle avait porté son fils dans ses bras à un peuple toujours révolté contre ses pères, et en avait fait un peuple fidèle, qu'elle remplissait de l'esprit de sa vengeance. Elle réunissait dans elle les qualités des empereurs ses aïeux, et brûlait de cette émulation fatale qui anima deux cents ans sa maison impériale contre la maison la plus ancienne et la plus auguste du monde.

A cette fille des Césars s'unissait un roi d'Angleterre[4] qui savait gouverner un peuple qui ne sait point servir. Il menait ce peuple valeureux comme un cavalier habile pousse à toute bride un coursier fougueux dont il ne pourrait retenir l'impétuosité. Cette nation, la dominatrice de l'Océan, voulait tenir à main armée la balance sur la terre, afin qu'il n'y eût plus jamais d'équilibre sur les mers. Fière de l'avantage de pouvoir pénétrer vers nos frontières par les terres de nos voisins, tandis que nous pouvions entrer à peine dans son île; fière de ses victoires passées, de ses richesses présentes, elle achetait contre nous

[1] Depuis le *Panégyrique* écrit, les sentiments pour Louis XV ont bien changé; ce qui était flatterie est devenu ironie. B.

[2] L'électeur de Bavière. B. — [3] Marie-Thérèse. B. — [4] Georges II. B.

des ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre; elle paraissait inépuisable dans ses ressources, et irréconciliable dans sa haine.

Un monarque[1] qui veille à la garde des barrières que la nature éleva entre la France et l'Italie, et qui semble du haut des Alpes pouvoir déterminer la fortune, se déclarait contre nous après avoir autrefois vaincu avec nous. On avait à redouter en lui un politique et un guerrier; un prince qui savait bien choisir ses ministres et ses généraux, et qui pouvait se passer d'eux, grand général lui-même et grand ministre. L'Autriche se dépouillait de ses terres en sa faveur, l'Angleterre lui prodiguait ses trésors : tout concourait à le mettre en état de nous nuire.

A tant d'ennemis se joignait cette république[2] fondée sur le commerce, sur le travail, et sur les armes; cet état qui, toujours prêt d'être submergé par la mer, subsiste en dépit d'elle, et la fait servir à sa grandeur; république supérieure à celle de Carthage, parcequ'avec cent fois moins de territoire, elle a eu les mêmes richesses. Ce peuple haïssait ses anciens protecteurs, et servait la maison de ses anciens oppresseurs; ce peuple, autrefois le rival et le vainqueur de l'Angleterre sur les mers, se jetait dans les bras de ceux mêmes qui ont affaibli son commerce, et refusait l'alliance et la protection de ceux par qui son commerce florissait. Rien ne l'engageait dans la querelle : il pouvait même jouir de la gloire d'être médiateur entre les maisons de France et d'Autriche,

[1] Le roi de Sardaigne : voyez page 53. B.
[2] La Hollande. B.

entre l'Espagne et l'Angleterre; mais la défiance l'aveugla, et ses propres erreurs l'ont perdu.

Ce peuple ne pouvait croire qu'un roi de France ne fût pas ambitieux. Le voilà donc qui rompt la neutralité qu'il a promise; le voilà qui, dans la crainte d'être opprimé un jour, ose attaquer un roi puissant qui lui tendait les bras. En vain Louis XV leur répète à tous : Je ne veux rien pour moi; je ne demande que la justice pour mes alliés : je veux que le commerce des nations et le vôtre soit libre; que la fille de Charles VI jouisse de l'héritage immense de ses pères; mais aussi qu'elle n'envie point la province de Parme à l'héritier légitime; que Gênes ne soit point opprimée; qu'on ne lui ravisse pas un bien qui lui appartient, et dont elle ne peut jamais abuser. Ces propositions étaient si modérées, si équitables, si désintéressées, si pures, qu'on ne put le croire. Cette vertu est trop rare chez les hommes; et quand elle se montre, on la prend d'abord pour de la fausseté, ou pour de la faiblesse.

Il fallut donc combattre, sans que tant de nations liguées sussent en effet pourquoi l'on combattait. La cendre du dernier des empereurs autrichiens[1] était arrosée du sang des nations; et lorsque l'Allemagne elle-même était devenue tranquille, lorsque la cause de tant de divisions ne subsistait plus, les cruels effets en duraient encore. En vain le roi voulait la paix, il ne pouvait l'obtenir que par des victoires.

Déjà les villes qu'il avait assiégées s'étaient rendues à ses armes : il vole sous les remparts de Tournai

[1] Charles VI. B.

avec son fils, son unique espérance et la nôtre. Il faut combattre contre une armée supérieure, dont les Anglais fesaient la principale force. C'est la bataille la plus heureuse et la plus grande par ses suites qu'on ait donnée depuis Philippe-Auguste; c'est la première, depuis saint Louis, qu'un roi de France ait gagnée en personne contre cette nation belliqueuse et respectable, qui a toujours été l'ennemie de notre patrie, après en avoir été chassée. Mais cette victoire si heureuse, à quoi tenait-elle? C'est ce que lui dit ce grand général[1] à qui la France a des obligations éternelles. En effet, l'histoire déposera que, sans la présence du roi, la bataille de Fontenoi était perdue. On ramenait de tous côtés les canons; tous les corps avaient été repoussés les uns après les autres, le poste important d'Anthoin[2] avait commencé d'être évacué; la colonne anglaise s'avançait à pas lents, toujours ferme, toujours inébranlable, coupant en deux notre armée, fesant de tous côtés un feu continu, qu'on ne pouvait ni ralentir ni soutenir. Si le roi eût cédé aux prières de tant de serviteurs qui ne craignaient que pour ses jours, s'il n'eût demeuré sur le champ de bataille, s'il n'eût fait revenir ses canons dispersés, qu'on retrouva avec tant de peine, aurait-on fait les efforts réunis qui décidèrent du sort de cette journée? Qui ne sait à quel excès la présence du souverain enflamme notre nation, et avec quelle ardeur on se dispute l'honneur de mourir ou de vaincre à ses yeux? Ce moment en fut un grand exemple. On proposait

[1] Le maréchal de Saxe. B.

[2] Voltaire a écrit Antoüin. B.

la retraite, le roi regardait ses guerriers, et ils vainquirent.

On ne sait que trop quelles funestes horreurs suivent les batailles, combien de blessés restent confondus parmi les morts, combien de soldats, élevant une voix expirante pour demander du secours, reçoivent le dernier coup de la main de leurs propres compagnons, qui leur arrachent de misérables dépouilles couvertes de sang et de fange; ceux mêmes qui sont secourus, le sont souvent d'une manière si précipitée, si inattentive, si dure, que le secours même est funeste; ils perdent la vie dans de nouveaux tourments, en accusant la mort de n'avoir pas été assez prompte: mais après la bataille de Fontenoi, on vit un père qui avait soin de la vie de ses enfants, et tous les blessés furent secourus comme s'ils l'avaient été par leurs frères. L'ordre, la prévoyance, l'attention, la propreté, l'abondance de ces maisons que la charité élève avec tant de frais, et qu'elle entretient dans le sein de nos villes tranquilles et opulentes, n'étaient pas au-dessus de ce qu'on vit dans des établissements préparés à la hâte pour ce jour de sang. Les ennemis prisonniers et blessés devenaient nos compatriotes, nos frères. Jamais tant d'humanité ne succéda si promptement à tant de valeur.

Les Anglais surtout en furent touchés; et cette nation, la rivale de notre vertu guerrière, l'est devenue de notre magnanimité. Ainsi un prince, un seul homme peut, par son exemple, rendre meilleurs ses sujets et ses ennemis même : ainsi les barbaries de la guerre ont été adoucies dans l'Europe, autant que le peut

permettre la méchanceté humaine; et si vous en exceptez ces brigands étrangers, à qui l'espoir seul du pillage met les armes à la main, on a vu, depuis le jour de Fontenoi, les nations armées disputer de générosité.

Il est pardonnable à un vainqueur de vouloir tirer avantage de sa victoire, d'attendre au moins que le vaincu demande la paix, et de la lui faire acheter chèrement; c'est la maxime de la politique ordinaire : quel parti prendra le vainqueur de Fontenoi? Dès le jour même de la bataille, il ordonne à son secrétaire d'état d'écrire en Hollande qu'il ne demande que la pacification de l'Europe : il propose un congrès; il proteste qu'il ne veut pas rendre sa condition meilleure; il suffit que celle des peuples le soit par lui. Le croira-t-on dans la postérité? c'est le vainqueur qui demande la paix, et c'est le vaincu qui la refuse. Louis XV ne se rebute pas; il faut au moins feindre de l'écouter. On envoie quelques plénipotentiaires, mais ce n'est que par une formalité vaine; on se défie de ses offres : les ennemis lui supposent de vastes projets, parcequ'ils osaient en avoir encore. Toutes les villes cependant tombent devant lui, devant les princes de son sang, devant tous les généraux qui les assiégent. Des places qui avaient autrefois résisté trois années ne tiennent que peu de jours. On triomphe à Mesle, à Raucoux, à Laufelt; on trouve partout les Anglais qui se dévouent pour leurs alliés avec plus de courage que de politique, et partout la valeur française l'emporte; ce n'est qu'un enchaînement de victoires. Nous avons vu un temps où ces feux, ces

illuminations, ces monuments passagers de la gloire, devenus un spectacle commun, n'attiraient plus l'empressement de la multitude rassasiée de succès.

Quelle est la situation enfin où nous étions au commencement de cette dernière campagne, après une guerre si longue, et qui avait été deux ans si malheureuse?

Ce général étranger[1], naturalisé par tant de victoires, aussi habile que Turenne, et encore plus heureux, avait fait de la Flandre entière une de nos provinces.

Du côté de l'Italie, où les obstacles sont beaucoup plus grands, où la nature oppose tant de barrières, où les batailles sont si rarement décisives, et cependant les ressources si difficiles, on se soutenait du moins après une vicissitude continuelle de succès et de pertes. On était encore animé par la gloire de la journée des barricades, par l'escalade de ces rochers qui touchent aux nues, par ces fameux passages du Pô.

Un chef actif et prévoyant[2], qui conçoit les plus grands projets, et qui discute les plus petits détails; ce général qui, après avoir sauvé l'armée de Prague par une retraite digne de Xénophon, venait de délivrer la Provence, disputait alors les Alpes aux ennemis, les tenait en alarmes, les avait chassés de Nice, mettait en sûreté nos frontières. Un génie brillant, audacieux[3], dans qui tout respire la grandeur, la

[1] Le maréchal de Saxe. B.

[2] Le maréchal de Belle-Isle. Voyez ma note, tome XXXII, page 502. B.

[3] Le duc de Richelieu, nommé lieutenant-général en 1744, maréchal de France en 1748. B.

hauteur, et les graces; cet homme qui serait encore distingué dans l'Europe, quand même il n'aurait aucune occasion de se signaler, soutenait la liberté de Gênes contre les Autrichiens, les Piémontais, et les Anglais. Le roi d'Espagne, inébranlable dans son alliance, joignait à nos troupes ses troupes audacieuses et fidèles, dont la valeur ne s'est jamais démentie. Le royaume de Naples était en sûreté. Louis XV veillait à-la-fois sur tous ses alliés, et contenait ou accablait tous ses ennemis.

Enfin, par une suite de l'administration secrète qui donne la vie à ce grand corps politique de la France, l'état n'était épuisé ni par les trésors engloutis dans la Bohême et dans la Bavière, ni par les libéralités prodiguées à un empereur que le roi avait protégé, ni par ces dépenses immenses qu'exigeaient nos nombreuses armées. L'Autriche et la Savoie, au contraire, ne se soutenaient que par les subsides de l'Angleterre; et l'Angleterre commençait à succomber sous le fardeau; son sang et ses trésors se perdaient pour des intérêts qui n'étaient pas les siens; la Hollande se ruinait et s'enchaînait par opiniâtreté; des craintes imaginaires lui fesaient éprouver des malheurs réels: et nous, victorieux et tranquilles, nous regardions de loin, dans le sein de l'abondance, tous les fléaux de la guerre portés loin de nos provinces.

Nous avons payé avec zèle tous les impôts, quelque grands qu'ils fussent, parceque nous avons senti qu'ils étaient nécessaires, et établis avec une sage proportion. Aussi (ce qui peut-être n'était jamais arrivé depuis plusieurs siècles) aucun ministre des finances n'a

excité le moindre murmure, aucun financier n'a été odieux; et quand, sur quelques difficultés, le parlement a fait des remontrances à son maître, on a cru voir un père de famille qui consulte sur les intérêts de ses enfants les interprètes des lois.

Il s'est trouvé un homme qui a soutenu le crédit de la nation par le sien; crédit fondé à-la-fois sur l'industrie et sur la probité, qui se perd si aisément, et qui ne se rétablit plus quand il est détruit. C'était un des prodiges de notre siècle; et ce prodige ne nous frappait pas peut-être assez : nous y étions accoutumés, comme aux vertus de notre monarque. Nos camps devant tant de places assiégées ont été semblables à des villes policées où règnent l'ordre, l'affluence, et la richesse. Ceux qui ont ainsi fait subsister nos armées étaient des hommes dignes de seconder ceux qui nous ont fait vaincre [1].

Vous pardonnez, héros équitable, héros modeste, vous pardonnez sans doute, si on ose mêler l'éloge de vos sujets à celui du père de la patrie! Vous les avez choisis. Quand tous les ressorts d'un état se déploient d'un concert unanime, la main qui les dirige est celle d'un grand homme : peut-être cesserait-il de l'être, s'il voyait d'un œil chagrin et jaloux la justice qui leur est rendue.

Grace à cette administration unique, le roi n'a jamais éprouvé cette douleur si cruelle pour un bon prince, de ne pouvoir récompenser ceux qui ont prodigué leur sang pour l'état.

[1] Les deux financiers dont il s'agit ici sont les deux frères Paris Montmartel et Duverney. B.

Jamais, dans le cours de cette longue guerre, le ministre n'a ignoré ni laissé ignorer au prince aucune belle action du moindre officier; et toutes nombreuses, toutes communes qu'elles sont devenues, jamais la récompense ne s'est fait attendre. Mais quel pouvoir chez les hommes est assez grand pour mettre un prix à la vie? il n'en est point; et si le cœur du maître n'est pas sensible, on n'est mort que pour un ingrat.

Citoyens heureux de la capitale, plusieurs d'entre vous verront, dans leurs voyages, ces terrains que Louis XV a rendus si célèbres, ces plaines sanglantes que vous ne connaissez encore que par les réjouissances paisibles qui ont célébré des victoires si chèrement achetées; quand vous aurez reconnu la place où tant de héros sont morts pour vous, versez des larmes sur leurs tombeaux; imitez votre roi, qui les regrette.

Un de nos princes[1] écrivait au roi, de la cime des Alpes, qui étaient ses champs de victoire: « Le colo-« nel de mon régiment a été tué; vous connaissez trop, « sire, tout le prix de l'amitié, pour n'être pas touché « de ma douleur. » Qu'une telle lettre est honorable, et pour qui l'écrit, et pour qui la reçoit! O hommes! apprenez d'un prince et d'un roi ce que vaut le sang des hommes, apprenez à aimer.

Quel préjugé s'est répandu sur la terre, que cette amitié, cette précieuse consolation de la vie, est exilée dans les cabanes, qu'elle se plaît chez les malheu-

[1] Le prince de Conti. Voyez la *Préface de l'auteur*, page 52. B.

reux! O erreur! l'amitié est également inconnue, et chez les infortunés occupés uniquement de leurs maux, et chez les heureux souvent endurcis, et dans le travail des campagnes, et dans les occupations des villes, et dans les intrigues des cours. Partout elle est étrangère : elle est, comme la vertu, le partage de quelques ames privilégiées; et lorsqu'une de ces belles ames se trouve sur le trône, ô Providence, qu'il faut vous bénir! Puissent ceux qui croient que dans les cours l'intrigue ou le hasard distribue toujours les récompenses, lire quelques unes de ces lettres que le monarque écrivait après ses victoires! « J'ai perdu, « dit-il dans un de ces billets où le cœur parle et où « le héros se peint, j'ai perdu un honnête homme et « un brave officier, que j'estimais et que j'aimais. Je « sais qu'il a un frère dans l'état ecclésiastique; don- « nez-lui le premier bénéfice, s'il en est digne, comme « je le crois. »

Peuples, c'est ainsi que vous êtes gouvernés. Songez quelle est votre gloire au-dehors, et votre tranquillité au-dedans; voyez les arts protégés au milieu de la guerre; comparez tous les temps; comptez-les depuis Charlemagne : quel siècle trouverez-vous comparable à notre âge? Celui du règne trop court de l'immortel Henri IV, depuis la paix de Vervins; et encore quel affreux levain restait des discordes de quatre règnes! Les belles et triomphantes années de Louis XIV; mais quels malheurs les ont suivies! et puisse notre bonheur être plus durable! Enfin vous trouverez soixante ans peut-être de grandeur et de félicité répandues dans plus de neuf siècles; tant le bonheur

public est rare ! tant le chemin est lent, qui mène en tout genre à la perfection ! tant il est diffficile de gouverner les hommes et de les satisfaire !

On s'est plaint (car la vérité ne dissimule rien, et nous sommes assez grands pour avouer ce qui nous manque), on s'est plaint qu'un seul ressort se soit rencontré faible dans cette vaste et puissante machine si habilement conduite. Louis XV, en prenant à-la-fois le timon de l'état et l'épée, ne trouva point, dans ses ports, de ces flottes nombreuses, de ces grands établissements de marine qui sont l'ouvrage du temps. Un effort précipité ne peut en ce genre suppléer à ce qui demande tant de prévoyance et une si longue application. Il n'en est pas de nos forces maritimes comme de ces trirèmes que les Romains apprirent si rapidement à construire et à gouverner. Un seul vaisseau de guerre est un objet plus grand que les flottes qui décidèrent auprès d'Actium de l'empire du monde. Tout ce qu'on a pu faire, on l'a fait; nous avons même armé plus de vaisseaux que n'en avait la Hollande, qu'on appelle encore *puissance maritime :* mais il n'était pas possible d'égaler en peu d'années l'Angleterre, qui, étant si peu de chose par elle-même sans l'empire de la mer, regarde depuis si long-temps cet empire comme le seul fondement de sa puissance, et comme l'essence de son gouvernement. Les hommes réussissent toujours dans ce qui leur est absolument nécessaire; ce qui est nécessaire à un état est toujours ce qui en fait la force. Ainsi la Hollande a ses navires marchands; la Grande-Bretagne, ses armées navales; la France, ses armées de terre.

Le ministre qui prêtait la main aux rênes du gouvernement, dans le commencement de la guerre[1], était dans cette extrême vieillesse où il ne reste plus que deux objets, le moment qui fuit, et l'éternité. Il avait su long-temps retenir comme enchaînées ces flottes de nos voisins toujours prêtes à couvrir les mers, et à s'élancer contre nous. Ses négociations lui avaient acquis le droit d'espérer que ses yeux, prêts à se fermer, ne verraient plus la guerre; mais Dieu, qui prolonge et retranche à son gré nos années, frappa Charles VI avant lui; et cette mort imprévue, comme le sont presque tous les événements, fut le signal de plus de trois cent mille morts. Enfin la sagesse de ce vieillard respectable, ses services, sa douceur, son égalité, son désintéressement personnel, méritaient nos éloges, et son âge nos excuses. S'il avait pu lire dans l'avenir, il aurait ajouté à la puissance de l'état ce rempart de vaisseaux, cette force qui peut se porter à-la-fois dans les deux hémisphères : et que n'aurait-on point exécuté ! Le héros aussi admirable qu'infortuné qui aborda seul dans son ancienne patrie[2], qui seul y a formé une armée, qui a gagné tant de combats, qui ne s'est affaibli qu'à force de vaincre, aurait recueilli le fruit de son audace plus qu'humaine; et ce prince supérieur à Gustave Vasa, ayant commencé comme lui, aurait fini de même.

Mais enfin, quoique ces grandes ressources nous manquassent, notre gloire s'est conservée sur les mers.

[1] Le cardinal de Fleury. B.

[2] Le prince Charles-Édouard, dit le second *Prétendant*. Voyez, t. XXI, le chap. XXV du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

Tous nos officiers de marine, combattant avec des forces inférieures, ont fait voir qu'ils eussent vaincu s'ils en avaient eu d'égales. Notre commerce a souffert, et n'a jamais été interrompu; nos grands établissements ont subsisté; nous avons renversé ceux de nos ennemis aux extrémités de l'Orient. Nous étions partout à craindre, et tout tombait devant nous en Flandre.

Dans ces circonstances heureuses, on vole de la victoire de Laufelt aux bastions de Berg-op-Zoom. On savait que les Requesens, les Parme, les Spinola, ces héros de leur siècle, en avaient tour-à-tour levé le siége. Louis XIV lui-même, dont l'armée victorieuse se répandit comme un torrent dans quatre provinces de la Hollande, ne voulut pas se commettre à l'assiéger. Cohorn, le Vauban hollandais, en avait fait depuis la place de l'Europe la plus forte. La mer et une armée entière la défendaient : Louis XV en ordonne le siége, et nous la prenons d'assaut. Le guerrier[1] qui avait forcé Oczakow dans la Tartarie, déploie ainsi sur cette frontière de la Hollande de nouveaux secrets de l'art de la guerre; secrets au-dessus des règles de l'art. A cette nouvelle conquête, qui répandit tant de consternation chez les ennemis, et qui étonna tant les vainqueurs, l'Europe pense que Louis XV cessera d'être si facile; qu'il fera éclater enfin cette ambition cachée qu'on redoute, et qu'on justifie en la supposant toujours. Il le faut avouer, les ennemis ont fait ce qu'ils ont pu pour la lui inspirer. Ils sont heureux,

[1] Lowendhal. Il prit Berg-op-Zoom le 16 septembre 1747. Cl.

ils n'ont pas réussi. Il arbore le même olivier sur ces murs écrasés et fumants de sang : il ne propose rien de plus que ce qu'il offrait dans ses premières prospérités.

Cet excès de vertu ne persuade pas encore; il était trop peu vraisemblable : on ne veut point recevoir la loi de celui qui peut l'imposer; on tremble, et on s'aigrit : le vaincu est aussi obstiné dans sa haine que le vainqueur est constant dans sa clémence. Qui aurait jamais cru que cette opiniâtreté eût pu se porter jusqu'à chercher des troupes auxiliaires dans ces climats glacés, qui naguère n'étaient connus que de nom? Qui eût pensé que les habitants des bords du Volga et de la mer Caspienne dussent être appelés aux bords de la Meuse? Ils viennent cependant, et cent mille hommes qui couvrent Mastricht les attendent pour renouveler toutes les horreurs de la guerre. Mais, tandis que les soldats hyperboréens font cette marche si longue et si pénible, le général [1] chargé du destin de la France confond en une seule marche tant de projets. Par quel art a-t-il pu faire passer son armée à travers l'armée ennemie? comment Mastricht est-il tout d'un coup assiégé en leur présence? par quelle intelligence sublime les a-t-il dispersés? Mastricht est aux abois; on tremble dans Nimègue; les généraux ennemis se reprochent les uns aux autres ce coup fatal, qu'aucun d'eux n'a prévu; toutes les ressources leur manquent à-la-fois; il ne leur reste plus qu'à demander cette même paix qu'ils ont tant rejetée. Quelles conditions nous imposerez-vous? disent-ils. Les mêmes, répond

[1] Le maréchal de Saxe. B.

le roi victorieux, que je vous ai présentées depuis quatre années, et que vous auriez acceptées si vous m'aviez connu. Il en signe les préliminaires : le voile qui couvrait tous les yeux tombe alors, et les plus sages de nos ennemis s'écrient : Le père de la France est donc le père de l'Europe!

Les Anglais surtout, chez qui la raison a toujours quelque chose de supérieur, quand elle est tranquille, rendent comme nous justice à la vertu : eux qui s'irritèrent si long-temps contre la gloire de Louis XIV, chérissent celle de Louis XV.

Dans tout ce qu'on vient de dire, a-t-on avancé un seul fait que la malignité puisse seulement couvrir du moindre doute? On s'était proposé un panégyrique, on n'a fait qu'un récit simple. O force de la vérité! les éloges ne peuvent venir que de vous. Et qu'importe encore des éloges? nous devons des actions de graces. Quel est le citoyen qui, en voyant cet homme si grand et si simple, ne doive s'écrier du fond de son cœur : Si la frontière de ma province est en sûreté, si la ville où je suis né est tranquille, si ma famille jouit en paix de son patrimoine, si le commerce et tous les arts viennent en foule rendre mes jours plus heureux, c'est à vous, c'est à vos travaux, c'est à votre grand cœur que je le dois!

Il y a toujours des hommes qui contredisent la voix publique. Des politiques ont demandé pourquoi ce vainqueur se contente de la justice qu'il fait rendre à ses alliés, pourquoi il s'en tient à faire le bonheur des hommes : il pouvait d'un mot gagner plusieurs villes. Oui, il le pouvait sans doute; mais lequel vaut le

mieux pour un roi de France, et pour nous, de retenir quelques faibles conquêtes inutiles à sa grandeur, en laissant dans le cœur de ses ennemis des semences éternelles de discorde et de haine, ou bien de se contenter du plus beau royaume de l'Europe, en conquérant des cœurs qui semblaient pour jamais aliénés, en fermant ces anciennes plaies que la jalousie fesait saigner, en devenant l'arbitre des nations si longtemps conjurées contre nous? Quel roi a fait jamais une paix plus utile? Il faut enfin rendre gloire à la vérité. Louis XV apprend aux hommes que la plus grande politique est d'être vertueux. Que nous reste-t-il à souhaiter désormais, sinon qu'il se ressemble toujours à lui-même, et que les rois à venir lui ressemblent?

FIN DU PANÉGYRIQUE DE LOUIS XV.

ANECDOTES

SUR LE CZAR

PIERRE-LE-GRAND[1].

Pierre Ier a été surnommé le Grand parcequ'il a entrepris et fait de très grandes choses, dont nulle ne s'était présentée à l'esprit de ses prédécesseurs. Son peuple, avant lui, se bornait à ces premiers arts enseignés par la nécessité. L'habitude a tant de pouvoir sur les hommes, ils desirent si peu ce qu'ils ne connaissent pas, le génie se développe si difficilement et s'étouffe si aisément sous les obstacles, qu'il y a grande apparence que toutes les nations sont demeurées grossières pendant des milliers de siècles, jusqu'à ce qu'il soit venu des hommes tels que le czar Pierre, précisément dans le temps qu'il fallait qu'ils vinssent.

Le hasard fit qu'un jeune Genevois nommé Le Fort était à Moscou chez un ambassadeur danois vers l'an

[1] Cet ouvrage est fort antérieur au temps où des circonstances, que M. de Voltaire ne pouvait prévoir, l'obligèrent de donner une histoire de Pierre Ier sur des mémoires envoyés ou du moins approuvés par la cour de Russie. On a cru devoir le conserver tel qu'il a été donné par l'auteur, sans en retrancher ce qui pourrait paraître des répétitions soit de l'histoire de Pierre Ier, soit de celle de Charles XII. K.—Les *Anecdotes sur le czar Pierre-le-Grand* ont été imprimées en 1748, dans le tome second, pages 242-256 des *Œuvres de Voltaire*, publiées à Dresde chez G.-C. Walther. B.

1695. Le czar Pierre avait alors dix-neuf ans; il vit ce Genevois qui avait appris en peu de temps la langue russe, et qui parlait presque toutes celles de l'Europe. Le Fort plut beaucoup au prince; il entra dans son service, et bientôt après dans sa familiarité. Il lui fit comprendre qu'il y avait une autre manière de vivre et de régner que celle qui était malheureusement établie de tous les temps dans son vaste empire; et sans ce Genevois la Russie serait peut-être encore barbare.

Il fallait être né avec une ame bien grande, pour écouter tout d'un coup un étranger, et pour se dépouiller des préjugés du trône et de la patrie. Le czar sentit qu'il avait à former une nation et un empire; mais il n'avait aucun secours autour de lui. Il conçut dès-lors le dessein de sortir de ses états, et d'aller, comme Prométhée, emprunter le feu céleste pour animer ses compatriotes. Ce feu divin, il l'alla chercher chez les Hollandais, qui étaient, il y a trois siècles, aussi dépourvus d'une telle flamme que les Moscovites. Il ne put exécuter son dessein aussitôt qu'il l'aurait voulu. Il fallut soutenir une guerre contre les Turcs, ou plutôt contre les Tartares, en 1696; et ce ne fut qu'après les avoir vaincus qu'il sortit de ses états pour aller s'instruire lui-même de tous les arts qui étaient absolument inconnus en Russie. Le maître de l'empire le plus étendu de la terre alla vivre près de deux ans à Amsterdam, et dans le village de Sardam, sous le nom de Pierre Michaëloff. On l'appelait communément maître Pierre (Peterbas). Il se fit inscrire dans le catalogue des charpentiers de ce fameux

village, qui fournit de vaisseaux presque toute l'Europe. Il maniait la hache et le compas; et quand il avait travaillé dans son atelier à la construction des vaisseaux, il étudiait la géographie, la géométrie, et l'histoire. Dans les premiers temps, le peuple s'attroupait autour de lui. Il écartait quelquefois les importuns d'une manière un peu rude, que ce peuple souffrait, lui qui souffre si peu de chose. La première langue qu'il apprit fut le hollandais; il s'adonna depuis à l'allemand, qui lui parut une langue douce, et qu'il voulut qu'on parlât à la cour.

Il apprit aussi un peu d'anglais dans son voyage à Londres, mais il ne sut jamais le français, qui est devenu depuis la langue de Pétersbourg sous l'impératrice Élisabeth, à mesure que ce pays s'est civilisé.

Sa taille était haute, sa physionomie fière et majestueuse, mais défigurée quelquefois par des convulsions qui altéraient les traits de son visage. On attribuait ce vice d'organes à l'effet d'un poison qu'on disait que sa sœur Sophie lui avait donné; mais le véritable poison était le vin et l'eau-de-vie, dont il fit souvent des excès, se fiant trop à son tempérament robuste.

Il conversait également avec un artisan et avec un général d'armée. Ce n'était ni comme un barbare qui ne met point de distinction entre les hommes, ni comme un prince populaire qui veut plaire à tout le monde; c'était en homme qui voulait s'instruire. Il aimait les femmes autant que le roi de Suède [1], son rival, les craignait; et tout lui était également bon en

[1] Charles XII. B.

amour comme à table. Il se piquait de boire beaucoup, plutôt que de goûter des vins délicats.

On dit que les législateurs et les rois ne doivent point se mettre en colère; mais il n'y en eut jamais de plus emporté que Pierre-le-Grand, ni de plus impitoyable. Ce défaut, dans un roi, n'est pas de ceux qu'on répare en les avouant; mais enfin il en convenait, et il dit même à un magistrat de Hollande, à son second voyage : « J'ai réformé ma nation, et je « n'ai pu me réformer moi-même. » Il est vrai que les cruautés qu'on lui reproche étaient un usage de la cour de Moscou comme de celle de Maroc. Il n'était point extraordinaire de voir un czar appliquer de sa main royale cent coups de nerf de bœuf sur les épaules nues d'un premier officier de la couronne, ou d'une dame du palais, pour avoir manqué à leurs services étant ivres, ou d'essayer son sabre en fesant voler la tête d'un criminel. Pierre avait fait quelques unes de ces cérémonies de son pays; Le Fort eut assez d'autorité sur lui pour l'arrêter quelquefois sur le point de frapper; mais il n'eut pas toujours Le Fort auprès de lui.

Son voyage en Hollande, et surtout son goût pour les arts, qui se développait, adoucirent un peu ses mœurs; car c'est le privilége de tous les arts de rendre les hommes plus traitables. Il allait souvent chez un géographe, avec lequel il fesait des cartes marines. Il passait des journées entières chez le célèbre Ruysch, qui, le premier, trouva l'art de faire ces belles injections qui ont perfectionné l'anatomie, et qui lui ôtent son dégoût. Ce prince se donnait lui-même, à l'âge de

vingt-deux ans, l'éducation qu'un artisan hollandais donnerait à un fils dans lequel il trouverait du génie: cette espèce d'éducation était au-dessus de celle qu'on avait jamais reçue sur le trône de Russie. Dans le même temps, il envoyait de jeunes Moscovites voyager et s'instruire dans tous les pays de l'Europe. Ces premières tentatives ne furent pas heureuses. Ses nouveaux disciples n'imitaient point leur maître. Il y en eut même un qui, étant envoyé à Venise, ne sortit jamais de sa chambre, pour n'avoir pas à se reprocher d'avoir vu un autre pays que la Russie. Cette horreur pour les pays étrangers leur était inspirée par des prêtres moscovites, qui prétendaient que c'était un crime horrible à un chrétien de voyager, par la raison que, dans l'Ancien Testament, il avait été défendu aux habitants de la Palestine de prendre les mœurs de leurs voisins plus riches qu'eux et plus adroits.

En 1698, il alla d'Amsterdam en Angleterre, non plus en qualité de charpentier de vaisseau, non pas aussi en celle de souverain, mais sous le nom d'un boïard russe, qui voyageait pour s'instruire. Il vit tout, et même il alla à la comédie anglaise, où il n'entendait rien; mais il y trouva une actrice, nommée mademoiselle Groft, dont il eut les faveurs, et dont il ne fit pas la fortune.

Le roi Guillaume[1] lui avait fait préparer une maison logeable : c'est beaucoup à Londres; les palais ne sont pas communs dans cette ville immense, où l'on ne voit guère que des maisons basses, sans cour et sans

[1] Guillaume III. B.

jardin, avec de petites portes telles que celles de nos boutiques. Le czar trouva sa maison encore trop belle; il alla loger dans le quartier des matelots, pour être plus à portée de se perfectionner dans la marine. Il s'habillait même souvent en matelot, et il se servait de ce déguisement pour engager plusieurs gens de mer à son service.

Ce fut à Londres qu'il dessina lui-même le projet de la communication du Volga et du Tanaïs. Il voulait même leur joindre la Duina par un canal, et réunir ainsi l'Océan, la mer Noire, et la mer Caspienne. Des Anglais qu'il emmena avec lui le servirent mal dans ce grand dessein; et les Turcs, qui lui prirent Azof en 1712, s'opposèrent encore plus à cette vaste entreprise.

Il manqua d'argent à Londres; des marchands vinrent lui offrir cent mille écus pour avoir la permission de porter du tabac en Russie. C'était une grande nouveauté en ce pays, et la religion même y était intéressée. Le patriarche avait excommunié quiconque fumerait du tabac, parceque les Turcs, leurs ennemis, fumaient; et le clergé regardait comme un de ses grands priviléges d'empêcher la nation russe de fumer. Le czar prit les cent mille écus, et se chargea de faire fumer le clergé lui-même. Il lui préparait bien d'autres innovations.

Les rois font des présents à de tels voyageurs; le présent de Guillaume à Pierre fut une galanterie digne de tous deux. Il lui donna un yacht de vingt-cinq pièces de canon, le meilleur voilier de la mer, doré comme un autel de Rome, avec des provisions de

toute espèce; et tous les gens de l'équipage voulurent bien se laisser donner aussi. Pierre, sur son yacht, dont il se fit le premier pilote, retourna en Hollande revoir ses charpentiers, et de là il alla à Vienne, vers le milieu de l'an 1698, où il devait rester moins de temps qu'à Londres, parcequ'à la cour du grave Léopold il y avait beaucoup plus de cérémonies à essuyer, et moins de choses à apprendre. Après avoir vu Vienne, il devait aller à Venise, et ensuite à Rome; mais il fut obligé de revenir en hâte à Moscou, sur la nouvelle d'une guerre civile, causée par son absence et par la permission de fumer. Les strélitz, ancienne milice des czars, pareille à celle des janissaires, aussi turbulente, aussi indisciplinée, moins courageuse et non moins barbare, fut excitée à la révolte par quelques abbés et moines, moitié grecs, moitié russes, qui représentèrent combien Dieu était irrité qu'on prît du tabac en Moscovie, et qui mirent l'état en combustion pour cette grande querelle. Pierre, qui avait prévu ce que pourraient des moines et des strélitz, avait pris ses mesures. Il avait une armée disciplinée, composée presque toute d'étrangers bien payés, bien armés, et qui fumaient, sous les ordres du général Gordon, lequel entendait bien la guerre, et qui n'aimait pas les moines. C'était à quoi avait manqué le sultan Osman [1], qui, voulant comme Pierre réformer ses janissaires, et n'ayant pu leur rien opposer, ne les réforma point, et fut étranglé par eux.

Alors ses armées furent mises sur le pied de celles des princes européans. Il fit bâtir des vaisseaux par

[1] Voyez tome XVIII, page 415. B.

ses Anglais et ses Hollandais à Véronise, sur le Tanaïs, à quatre cents lieues de Moscou. Il embellit les villes, pourvut à leur sûreté, fit des grands chemins de cinq cents lieues, établit des manufactures de toute espèce; et, ce qui prouve la profonde ignorance où vivaient les Russes, la première manufacture fut d'épingles. On fait actuellement des velours ciselés, des étoffes d'or et d'argent à Moscou : tant est puissante l'influence d'un seul homme, quand il est maître et qu'il sait vouloir.

La guerre qu'il fit à Charles XII pour recouvrer les provinces que les Suédois avaient autrefois conquises sur les Russes, ne l'empêcha pas, toute malheureuse qu'elle fut d'abord, de continuer ses réformes dans l'état et dans l'Église: il déclara, à la fin de 1699, que l'année suivante commencerait au mois de janvier, et non au mois de septembre. Les Russes, qui pensaient que Dieu avait créé le monde en septembre, furent étonnés que leur czar fût assez puissant pour changer ce que Dieu avait fait. Cette réforme commença avec le siècle, en 1700, par un grand jubilé que le czar indiqua lui-même. Il avait supprimé la dignité de patriarche, et il en fesait les fonctions. Il n'est pas vrai qu'il eût, comme on l'a dit, mis son patriarche aux Petites-Maisons de Moscou. Il avait coutume, quand il voulait se réjouir en punissant, de dire à celui qu'il châtiait ainsi : *Je te fais fou;* et celui à qui il donnait ce beau titre était obligé, fût-il le plus grand seigneur du royaume, de porter une marotte, une jaquette et des grelots, et de divertir la cour en qualité de fou de sa majesté czarienne. Il ne donna point cette charge

au patriarche; il se contenta de supprimer un emploi dont ceux qui en avaient été revêtus avaient abusé au point qu'ils avaient obligé les czars de marcher devant eux une fois l'an, en tenant la bride du cheval patriarcal[1], cérémonie dont un homme tel que Pierre-le-Grand s'était d'abord dispensé.

Pour avoir plus de sujets, il voulut avoir moins de moines, et ordonna que dorénavant on ne pourrait entrer dans un cloître qu'à cinquante ans; ce qui fit que, dès son temps, son pays fut, de tous ceux qui ont des moines, celui où il y en eut le moins. Mais après lui, cette graine qu'il déracinait a repoussé, par cette faiblesse naturelle qu'ont tous les religieux de vouloir augmenter leur nombre, et par cette autre faiblesse qu'ont les gouvernements de le souffrir.

Il fit d'ailleurs des lois fort sages pour les desservants des églises, et pour la réforme de leurs mœurs, quoique les siennes fussent assez déréglées; sachant très bien que ce qui est permis à un souverain ne doit pas l'être à un curé. Avant lui, les femmes vivaient toujours séparées des hommes; il était inouï qu'un mari eût jamais vu la fille qu'il épousait. Il ne fesait connaissance avec elle qu'à l'église. Parmi les présents de noces était une grosse poignée de verges que le

[1] L'auteur de la nouvelle *Histoire de Russie* prétend que cette cérémonie n'a jamais eu lieu, et que les patriarches se contentaient d'affecter l'égalité avec les empereurs : cette farce insolente n'a donc jamais été jouée que dans notre Occident; et ceux qui l'ont jouée ne sont pas encore supprimés! K. —L'auteur de la nouvelle *Histoire de Russie*, 1782, cinq volumes in-8°, dont la quatrième édition est de 1812, huit volumes in-8°, est P.-C. Levesque, né en 1736, mort le 12 mai 1812. J'en ai parlé déjà dans ma préface du tome XXV. B.

futur envoyait à la future, pour l'avertir qu'à la première occasion elle devait s'attendre à une petite correction maritale; les maris même pouvaient tuer leurs femmes impunément, et on enterrait vives celles qui usurpaient ce même droit sur leurs maris.

Pierre abolit les poignées de verges, défendit aux maris de tuer leurs femmes; et pour rendre les mariages moins malheureux et mieux assortis, il introduisit l'usage de faire manger les hommes avec elles, et de présenter les prétendants aux filles avant la célébration; en un mot, il établit et fit naître tout dans ses états jusqu'à la société. On connaît le réglement qu'il fit lui-même pour obliger ses boïards et ses boïardes à tenir des assemblées, où les fautes qu'on commettait contre la civilité russe étaient punies d'un grand verre d'eau-de-vie qu'on fesait boire au délinquant, de façon que toute l'honorable compagnie s'en retournait fort ivre et peu corrigée. Mais c'était beaucoup d'introduire une espèce de société chez un peuple qui n'en connaissait point. On alla même jusqu'à donner quelquefois des spectacles dramatiques. La princesse Natalie, une de ses sœurs, fit des tragédies en langue russe, qui ressemblaient assez aux pièces de Shakespeare, dans lesquelles des tyrans et des arlequins fesaient les premiers rôles. L'orchestre était composé de violons russes qu'on fesait jouer à coups de nerf de bœuf. A présent, on a dans Pétersbourg des comédiens français et des opéra italiens. La magnificence et le goût même ont en tout succédé à la barbarie. Une des plus difficiles entreprises du fondateur fut d'accourcir les robes, et de faire raser les barbes de

son peuple. Ce fut là l'objet des plus grands murmures. Comment apprendre à toute une nation à faire des habits à l'allemande, et à manier le rasoir? On en vint à bout en plaçant aux portes des villes des tailleurs et des barbiers; les uns coupaient les robes de ceux qui entraient, les autres les barbes: les obstinés payaient quarante sous de notre monnaie. Bientôt on aima mieux perdre sa barbe que son argent. Les femmes servirent utilement le czar dans cette réforme; elles préféraient les mentons rasés; elles lui eurent l'obligation de n'être plus fouettées, de vivre en société avec les hommes, et d'avoir à baiser des visages plus honnêtes.

Au milieu de ces réformes, grandes et petites, qui fesaient les amusements du czar, et de la guerre terrible qui l'occupait contre Charles XII, il jeta les fondements de l'importante ville et du port de Pétersbourg, en 1704, dans un marais où il n'y avait pas une cabane. Pierre travailla de ses mains à la première maison; rien ne le rebuta: des ouvriers furent forcés de venir sur ce bord de la mer Baltique, des frontières d'Astracan, des bords de la mer Noire, et de la mer Caspienne. Il périt plus de cent mille[1] hommes dans les travaux qu'il fallut faire, et dans les fatigues et la disette qu'on essuya; mais enfin la ville existe. Les ports d'Archangel, d'Astracan, d'Azof, de Véronise, furent construits.

Pour faire tant de grands établissements, pour

[1] Voltaire dit *deux cent mille* dans son *Histoire de Charles XII*, livre troisième; il dit seulement *un nombre prodigieux* dans l'*Histoire de Russie*: voyez tome XXIV, page 134; et tome XXV, page 163. B.

avoir des flottes dans la mer Baltique, et cent mille hommes de troupes réglées, l'état ne possédait alors qu'environ vingt de nos millions de revenu. J'en ai vu le compte entre les mains d'un homme qui avait été ambassadeur à Pétersbourg. Mais la paie des ouvriers était proportionnée à l'argent du royaume. Il faut se souvenir qu'il n'en coûta que des ognons aux rois d'Égypte pour bâtir les pyramides. Je le répète, on n'a qu'à vouloir; on ne veut pas assez.

Quand il eut créé sa nation, il crut qu'il lui était bien permis de satisfaire son goût en épousant sa maîtresse, et une maîtresse qui méritait d'être sa femme. Il fit ce mariage publiquement en 1712. Cette célèbre Catherine, orpheline, née dans le village de Ringen en Estonie, nourrie par charité chez un ministre luthérien, nommé Gluck, mariée à un soldat livonien, prise par un parti deux jours après ce mariage, avait passé du service des généraux Bauer et Sheremetof à celui de Menzikoff, garçon pâtissier, qui devint prince et le premier homme de l'empire; enfin elle fut l'épouse de Pierre-le-Grand, et ensuite impératrice souveraine après la mort du czar, et digne de l'être. Elle adoucit beaucoup les mœurs de son mari, et sauva beaucoup plus de dos du knout, et beaucoup plus de têtes de la hache, que n'avait fait le général Le Fort. On l'aima, on la révéra. Un baron allemand, un écuyer d'un abbé de Fulde n'eût point épousé Catherine; mais Pierre-le-Grand ne pensait pas que le mérite eût, auprès de lui, besoin de trente-deux quartiers. Les souverains pensent volontiers qu'il n'y a d'autre grandeur que celle qu'ils donnent, et que tout est égal

devant eux. Il est bien certain que la naissance ne met pas plus de différence entre les hommes qu'entre un ânon dont le père portait du fumier, et un ânon dont le père portait des reliques. L'éducation fait la grande différence, les talents la font prodigieuse, la fortune encore plus. Catherine avait eu une éducation tout aussi bonne, pour le moins, chez son ministre d'Estonie, que toutes les boïardes de Moscou et d'Archangel, et était née avec plus de talents et une ame plus grande; elle avait réglé la maison du général Bauer, et celle du prince Menzikoff, sans savoir ni lire ni écrire. Quiconque sait très bien gouverner une grande maison peut gouverner un royaume; cela peut paraître un paradoxe, mais certainement c'est avec le même esprit d'ordre, de sagesse, et de fermeté, qu'on commande à cent personnes et à plusieurs milliers.

Le czarovitz Alexis, fils du czar, qui épousa, dit-on, comme lui, une esclave, et qui, comme lui, quitta secrètement la Russie, n'eut pas un succès pareil dans ses deux entreprises; et il en coûta la vie au fils pour avoir imité mal à propos le père : ce fut un des plus terribles exemples de sévérité que jamais on ait donnés du haut d'un trône; mais ce qui est bien honorable pour la mémoire de l'impératrice Catherine, c'est qu'elle n'eut point de part au malheur de ce prince, né d'un autre lit, et qui n'aimait rien de ce que son père aimait; on n'accusa point Catherine d'avoir agi en marâtre cruelle : le grand crime du malheureux Alexis était d'être trop russe, de désapprouver tout ce que son père fesait de grand et d'immortel pour la gloire de sa nation. Un jour, entendant des Moscovites

qui se plaignaient des travaux insupportables qu'il fallait endurer pour bâtir Pétersbourg : « Consolez-« vous, dit-il, cette ville ne durera pas long-temps. » Quand il fallait suivre son père dans ces voyages de cinq à six cents lieues que le czar entreprenait souvent, le prince feignait d'être malade; on le purgeait rudement pour la maladie qu'il n'avait pas: tant de médecines, jointes à beaucoup d'eau-de-vie, altérèrent sa santé et son esprit. Il avait eu d'abord de l'inclination pour s'instruire : il savait la géométrie, l'histoire, avait appris l'allemand; mais il n'aimait point la guerre, ne voulait point l'apprendre; et c'est ce que son père lui reprochait le plus. On l'avait marié à la princesse de Volffenbuttel, sœur de l'impératrice, femme de Charles VI, en 1711. Ce mariage fut malheureux. La princesse était souvent abandonnée pour des débauches d'eau-de-vie, et pour Afrosine, fille finlandaise, grande, bien faite, et fort douce. On prétend que la princesse mourut de chagrin, si le chagrin peut donner la mort, et que le czarovitz épousa ensuite secrètement Afrosine en 1713, lorsque l'impératrice Catherine venait de lui donner un frère dont il se serait bien passé.

Les mécontentements entre le père et le fils devinrent de jour en jour plus sérieux, jusque-là que Pierre, dès l'an 1716, menaça le prince de le déshériter; et le prince lui dit qu'il voulait se faire moine.

Le czar, en 1717, renouvela ses voyages par politique et par curiosité; il alla enfin en France. Si son fils avait voulu se révolter, s'il y avait eu en effet un parti formé en sa faveur, c'était là le temps de se dé-

clarer; mais au lieu de rester en Russie et de s'y faire des créatures, il alla voyager de son côté, ayant eu bien de la peine à rassembler quelques milliers de ducats, qu'il avait secrètement empruntés. Il se jeta entre les bras de l'empereur Charles VI, beau-frère de sa défunte femme. On le garda quelque temps très incognito à Vienne; de là on le fit passer à Naples, où il resta près d'un an, sans que ni le czar, ni personne en Russie, sût le lieu de sa retraite.

Pendant que le fils était ainsi caché, le père était à Paris, où il fut reçu avec les mêmes respects qu'ailleurs, mais avec une galanterie qu'il ne pouvait trouver qu'en France. S'il allait voir une manufacture, et qu'un ouvrage attirât plus ses regards qu'un autre, on lui en fesait présent le lendemain. Il alla dîner à Petit-bourg, chez M. le duc d'Antin, et la première chose qu'il vit fut son portrait en grand avec le même habit qu'il portait. Quand il alla voir la Monnaie royale des médailles, on en frappa devant lui de toute espèce, et on les lui présentait: enfin on en frappa une qu'on laissa exprès tomber à ses pieds, et qu'on lui laissa ramasser. Il s'y vit gravé d'une manière parfaite, avec ces mots: *Pierre-le-Grand.* Le revers était une Renommée, et la légende, *Vires acquirit eundo;* allégorie aussi juste que flatteuse pour un prince qui augmentait en effet son mérite par ses voyages.

En voyant le tombeau du cardinal de Richelieu et la statue de ce ministre, ouvrage digne de celui qu'il représente, le czar laissa paraître un de ces transports, et dit une de ces choses qui ne peuvent partir que de ceux qui sont nés pour être de grands hommes.

Il monta sur le tombeau, embrassa la statue : « Grand « ministre, dit-il, que n'es-tu né de mon temps ! je te « donnerais la moitié de mon empire pour m'appren- « dre à gouverner l'autre. » Un homme qui avait moins d'enthousiasme que le czar, s'étant fait expliquer ces paroles prononcées en langue russe, répondit : « S'il avait donné cette moitié, il n'aurait pas « long-temps gardé l'autre. »

Le czar, après avoir ainsi parcouru la France, où tout dispose les mœurs à la douceur et à l'indulgence, retourna dans sa patrie, et y reprit sa sévérité. Il avait enfin engagé son fils à revenir de Naples à Pétersbourg : ce jeune prince fut de là conduit à Moscou devant le czar son père, qui commença par le priver de la succession au trône, et lui fit signer un acte solennel de renonciation à la fin du mois de janvier 1718; et, en considération de cet acte, le père promit à son fils de lui laisser la vie.

Il n'était pas hors de vraisemblance qu'un tel acte serait un jour annulé. Le czar, pour lui donner plus de force, oubliant qu'il était père, et se souvenant seulement qu'il était fondateur d'un empire que son fils pouvait replonger dans la barbarie, fit instruire publiquement le procès de ce prince infortuné, sur quelques réticences qu'on lui reprochait dans l'aveu qu'on avait d'abord exigé de lui.

On assembla des évêques, des abbés, et des professeurs, qui trouvèrent dans l'Ancien Testament, que ceux qui maudissent leur père et leur mère doivent être mis à mort; qu'à la vérité David avait pardonné à son fils Absalon révolté contre lui, mais que Dieu

n'avait pas pardonné à Absalon. Tel fut leur avis sans rien conclure; mais c'était en effet signer un arrêt de mort [1]. Alexis n'avait, à la vérité, jamais maudit son père; il ne s'était point révolté comme Absalon; il n'avait point couché publiquement avec les concubines du roi: il avait voyagé sans la permission paternelle, et il avait écrit des lettres à ses amis, par lesquelles il marquait seulement qu'il espérait qu'on se souviendrait un jour de lui en Russie. Cependant de cent vingt-quatre juges séculiers qu'on lui donna, il ne s'en trouva pas un qui ne conclût à la mort; et ceux qui ne savaient pas écrire firent signer les autres pour eux. On a dit dans l'Europe, on a souvent imprimé, que le czar s'était fait traduire d'espagnol en russe le procès criminel de don Carlos, ce prince infortuné, que Philippe II son père avait fait mettre dans une prison, où mourut cet héritier d'une grande monarchie; mais jamais il n'y eut de procès fait à don Carlos, et jamais on n'a su la manière, soit violente, soit naturelle, dont ce prince mourut. Pierre, le plus despotique des princes, n'avait pas besoin d'exemples. Ce qui est certain, c'est que son fils mourut dans son lit, le lendemain de l'arrêt, et que le czar avait à Moscou une des plus belles apothicaireries de l'Europe. Cependant il est probable que le prince Alexis, héritier de la plus vaste monarchie du monde, condamné unanimement par les sujets de son père, qui devaient être un jour les siens, put mourir de la révolution que fit dans son corps un arrêt si étrange

[1] Pour des détails sur le procès d'Alexis, voyez tome XXV, pages 300 et 389. B.

et si funeste. Le père alla voir son fils expirant, et on dit qu'il versa des larmes.

« Infelix ! utcunque ferent ea facta minores [1] ! »

Mais, malgré ses larmes, les roues furent couvertes des membres rompus des amis de son fils. Il fit couper la tête à son propre beau-frère, le comte Lapuchin, frère de sa femme Ottokesa Lapuchin qu'il avait répudiée, et oncle du prince Alexis. Le confesseur du prince eut aussi la tête coupée. Si la Moscovie a été civilisée, il faut avouer que cette politesse lui a coûté cher.

Le reste de la vie du czar ne fut qu'une suite de ses grands desseins, de ses travaux, et de ses exploits, qui semblaient effacer l'excès de ses sévérités, peut-être nécessaires. Il fesait souvent des harangues à sa cour et à son conseil. Dans une de ses harangues, il leur dit qu'il avait sacrifié son fils au salut de ses états.

Après la paix glorieuse qu'il conclut enfin avec la Suède en 1721, par laquelle on lui céda la Livonie, l'Estonie, l'Ingermanie, la moitié de la Carélie et du Vibourg, les états de Russie lui déférèrent le nom de *grand*, de père de la patrie, et d'empereur. Ces états étaient représentés par le séuat, qui lui donna solennellement ces titres en présence du comte de Kinski, ministre de l'empereur, de M. de Campredon, envoyé de France, des ambassadeurs de Prusse et de Hollande. Peu-à-peu les princes de l'Europe se sont accoutumés à donner aux souverains de Russie ce titre

[1] Virgile, *Æn.*, VI, 822. B.

d'empereur; mais cette dignité n'empêche pas que les ambassadeurs de France n'aient partout le pas sur ceux de Russie.

Les Russes doivent certainement regarder le czar comme le plus grand des hommes. De la mer Baltique aux frontières de la Chine, c'est un héros; mais doit-il l'être parmi nous? était-il comparable pour la valeur à nos Condé, à nos Villars; et pour les connaissances, pour l'esprit, pour les mœurs, à une foule d'hommes avec qui nous vivons? Non; mais il était roi, et roi mal élevé; et il a fait ce que peut-être mille souverains à sa place n'eussent pas fait. Il a eu cette force dans l'ame qui met un homme au-dessus des préjugés de tout ce qui l'environne et de tout ce qui l'a précédé: c'est un architecte qui a bâti en brique, et qui ailleurs eût bâti en marbre. S'il eût régné en France, il eût pris les arts au point où ils sont pour les élever au comble: on l'admirait d'avoir vingt-cinq grands vaisseaux sur la mer Baltique, il en eût eu deux cents dans nos ports.

A voir ce qu'il a fait de Pétersbourg, qu'on juge ce qu'il eût fait de Paris. Ce qui m'étonne le plus, c'est le peu d'espérance que devait avoir le genre humain, qu'il dût naître à Moscou un homme tel que le czar Pierre. Il y avait à parier un nombre égal à celui de tous les hommes qui ont peuplé de tous les temps la Russie, contre l'unité, que ce génie si contraire au génie de sa nation ne serait donné à aucun Russe; et il y avait encore à parier environ seize millions, qui fesaient le nombre des Russes d'alors, contre un, que ce lot de la nature ne tomberait pas au czar.

Cependant la chose est arrivée. Il a fallu un nombre prodigieux de combinaisons et de siècles, avant que la nature fît naître celui qui devait inventer la charrue, et celui à qui nous devons l'art de la navette. Aujourd'hui les Russes ne sont plus surpris de leurs progrès; ils se sont, en moins de cinquante ans, familiarisés avec tous les arts. On dirait que ces arts sont anciens chez eux. Il y a encore de vastes climats en Afrique où les hommes ont besoin d'un czar Pierre: il viendra peut-être dans des millions d'années; car tout vient trop tard.

FIN DES ANECDOTES SUR PIERRE-LE-GRAND.

COMPLIMENT

FAIT AU ROI LE 21 FÉVRIER 1749,

SUR LA PAIX CONCLUE AVEC LA REINE DE HONGRIE ET DE BOHÊME, IMPÉRATRICE, ET LE ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE;

PAR M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE[1].

SIRE,

L'académie, destinée à célébrer la véritable gloire, n'a jamais eu de plus digne objet de ses soins. Faible interprète de ses sentiments, je dois l'honneur qu'elle m'a fait au bonheur dont je jouis d'être plus à portée de connaître cette grande ame, le principe de ce que nous admirons.

Témoin des actions héroïques de Votre Majesté,

[1] Longchamp, dans ses *Mémoires sur Voltaire*, publiés en 1826, raconte que Richelieu, chargé par l'académie de complimenter Louis XV à l'occasion de la paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 18 octobre 1748, s'adressa à Voltaire pour avoir un petit discours. Voltaire l'écrivit sur-le-champ; mais, avant de l'envoyer à Richelieu, il le fit passer à madame du Châtelet. Cette dame, au moment où elle reçut le manuscrit, était à sa toilette, et avait près d'elle la marquise de Boufflers. Cette dernière, après en avoir pris lecture, en fit une copie qu'elle communiqua le lendemain à plusieurs amis. Les copies se multiplièrent, et (si l'on en croit Longchamp) le jour même où il devait débiter son discours, Richelieu ayant entendu des courtisans le réciter, il ne le prononça pas. Cependant les recueils de l'académie donnent le discours comme prononcé par Richelieu au nom de l'académie; et tout en rejetant la fin du récit de Longchamp, il est permis d'en adopter la première partie. B.

comme de la simplicité qui les embellit, je vous ai vu, sire, dans les batailles, préparer par des victoires cette paix qu'on s'obstinait à ne pas accepter; cette paix, le fruit de votre modération et de la fidélité à vos promesses; cette paix que l'amour du bien public a dictée, et que la reconnaissance doit bénir à jamais.

C'est à mes confrères, sire, à transmettre à la postérité vos triomphes sur vos ennemis et sur vous-même, l'amour que vous avez pour vos peuples, le bien que vous faites au monde, l'exemple que vous donnez aux rois.

Que l'académie célèbre le grand homme qu'on admire, je ne vois que le maître qui se fait aimer. Le récit des grandes choses exige de l'éloquence: le cœur n'en a pas besoin; il parle avec confiance, et ne craint point de faire rougir celui qui ne craint que les louanges. Les bouches de la renommée diront ce que vous avez fait; la mienne, ce que vous inspirez.

FIN DU COMPLIMENT AU ROI.

DES EMBELLISSEMENTS DE PARIS[1].

1749.

Un seul citoyen[2], qui n'était pas fort riche, mais qui avait une grande ame, fit à ses dépens la place des Victoires, et érigea par reconnaissance une statue à son roi. Il fit plus que sept cent mille citoyens n'ont encore fait dans ce siècle. Nous possédons dans Paris de quoi acheter des royaumes; nous voyons tous les jours ce qui manque à notre ville, et nous nous contentons de murmurer. On passe devant le Louvre, et on gémit de voir cette façade, monument de la grandeur de Louis XIV, du zèle de Colbert, et du génie de Perrault, cachée par des bâtiments de Gothis et de Vandales. Nous courons aux spectacles, et nous sommes indignés d'y entrer d'une manière si incommode et si dégoûtante, d'y être placés si mal à

[1] Cet écrit, postérieur à la paix de 1748 (18 octobre), a été imprimé dans le volume intitulé : *Recueil de pièces en vers et en prose, par l'auteur de la tragédie de Sémiramis*, 1750, in-12. C'est vers le même temps que doit avoir été composé le dialogue *Des embellissements de Cachemire*, qu'on trouvera ci-après. Une partie des vœux de Voltaire est accomplie depuis la révolution. B.

[2] Le maréchal de La Feuillade : voyez, tome XX, le chapitre XXVIII du *Siècle de Louis XIV*. B.

notre aise, de voir des salles si grossièrement construites, des théâtres si mal entendus, et d'en sortir avec plus d'embarras et de peine qu'on n'y est entré. Nous rougissons, avec raison, de voir les marchés publics établis dans des rues étroites, étaler la malpropreté, répandre l'infection, et causer des désordres continuels. Nous n'avons que deux fontaines[1] dans le grand goût, et il s'en faut bien qu'elles soient avantageusement placées; toutes les autres sont dignes d'un village. Des quartiers immenses demandent des places publiques; et tandis que l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et la statue équestre de Henri-le-Grand, ces deux ponts, ces deux quais superbes, ce Louvre, ces Tuileries, ces Champs-Élysées, égalent ou surpassent les beautés de l'ancienne Rome, le centre de la ville, obscur, resserré, hideux, représente le temps de la plus honteuse barbarie. Nous le disons sans cesse; mais jusqu'à quand le dirons-nous sans y remédier?

A qui appartient-il d'embellir la ville, sinon aux habitants qui jouissent dans son sein de tout ce que l'opulence et les plaisirs peuvent prodiguer aux hommes? On parle d'une place et d'une statue du roi[2]; mais depuis le temps qu'on en parle, on a bâti une place dans Londres, et on a construit un pont sur la Tamise, au milieu même d'une guerre plus funeste et plus ruineuse pour les Anglais que pour nous. Ne

[1] La fontaine des Innocents, et celle de la rue de Grenelle: voyez ma note, tome XXXIII, page 8. B.

[2] Voyez ma note 2, tome XXXIII, page 8. B.

pouvant pas avoir la gloire de donner l'exemple, ayons au moins celle d'enchérir sur les exemples qu'on nous donne. Il est temps que ceux qui sont à la tête de la plus opulente capitale de l'Europe, la rendent la plus commode et la plus magnifique. Ne serons-nous pas honteux, à la fin, de nous borner à de petits feux d'artifice vis-à-vis un bâtiment grossier [1], dans une petite place destinée à l'exécution des criminels? Qu'on ose élever son esprit, et on fera ce qu'on voudra. Je ne demande autre chose, sinon qu'on veuille avec fermeté. Il s'agit bien d'une place! Paris serait encore très incommode et très irrégulier quand cette place serait faite; il faut des marchés publics, des fontaines qui donnent en effet de l'eau, des carrefours réguliers, des salles de spectacle; il faut élargir les rues étroites et infectes, découvrir les monuments qu'on ne voit point, et en élever qu'on puisse voir.

La bassesse des idées, la crainte encore plus basse d'une dépense nécessaire, viennent combattre ces projets de grandeur que chaque bon citoyen a faits cent fois en lui-même. On se décourage quand on songe à ce qu'il en coûtera pour élever ces grands monuments, dont la plupart deviennent chaque jour indispensables, et qu'il faudra bien faire à la fin, quoi qu'il en coûte; mais au fond il est bien certain qu'il n'en coûtera rien à l'état. L'argent employé à ces nobles travaux ne sera certainement pas payé à des étrangers. S'il fallait faire venir le fer d'Allemagne et les pierres d'Angleterre, je vous dirais : Croupissez dans

[1] L'Hôtel-de-ville : il est toujours place de Grève. B.

votre molle nonchalance, jouissez en paix des beautés que vous possédez, et restez privés de celles qui vous manquent. Mais bien loin que l'état perde à ces travaux, il y gagne; tous les pauvres alors sont utilement employés, la circulation de l'argent en augmente, et le peuple qui travaille le plus est toujours le plus riche. Mais où trouver des fonds? Et où en trouvèrent les premiers rois de Rome, quand, dans les temps de la pauvreté, ils bâtirent ces souterrains qui furent, six cents ans après eux, l'admiration de Rome riche et triomphante? Pensons-nous que nous soyons moins industrieux que ces Égyptiens, dont je ne vanterai pas ici les pyramides, qui ne sont que de grossiers monuments d'ostentation, mais dont je rappellerai[1] tant d'ouvrages nécessaires et admirables? Y a-t-il moins d'argent dans Paris qu'il n'y en avait dans Rome moderne quand elle bâtit Saint-Pierre, qui est le chef-d'œuvre de la magnificence et du goût, et quand elle éleva tant d'autres beaux morceaux d'architecture, où l'utile, le noble, et l'agréable, se trouvent ensemble? Londres n'était pas si riche que Paris, quand ses aldermans firent l'église de Saint-Paul, qui est la seconde de l'Europe, et qui semble nous reprocher notre cathédrale gothique. Où trouver des fonds? En manquons-nous quand il faut dorer tant de cabinets et tant d'équipages, et donner tous les jours des festins qui ruinent la santé et la fortune, et qui engourdissent à la longue toutes les facultés de l'ame? Si nous calculions quelle est la cir-

[1] Dans le *Mercure* de janvier 1750, page 154, on remarque qu'il eût été plus correct de dire : *je pourrais rappeler*. B.

culation d'argent que le jeu seul opère dans Paris, nous serions effrayés. Je suppose que dans dix mille maisons il y ait au moins mille francs qui circulent en perte ou en gain par maison chaque année (la somme peut aller dix fois au-delà), cet article seul, tel que je le réduis, monte à dix millions, dont la perte serait insensible.

Il y a aujourd'hui beaucoup plus d'argent monnayé dans le royaume que n'en possédait Louis XIV. Il dépensa 400 millions et davantage à Versailles, à Trianon, à Marli; et ces 400 millions, à 27 à 28 liv. le marc, font aujourd'hui beaucoup plus de 700 millions [1]. Les dépenses de trois bosquets auraient suffi pour les embellissements nécessaires à la capitale. Quand un souverain fait ces dépenses pour lui, il témoigne sa grandeur; quand il les fait pour le public, il témoigne sa magnanimité. Mais, dans l'un et l'autre cas, il encourage les arts, il fait circuler l'argent, et rien ne se perd dans ses entreprises, sinon les remises faites dans les pays étrangers, pour acheter chèrement d'anciennes statues mutilées, tandis que nous avons parmi nous des Phidias et des Praxitèles.

Le roi, par sa grandeur d'ame et par son amour pour son peuple, voudrait contribuer à rendre sa capitale digne de lui. Mais, après tout, il n'est pas plus roi des Parisiens que des Lyonnais et des Bordelais; chaque métropole doit se secourir elle-même. Faut-il à un particulier un arrêt du conseil pour ajuster sa

[1] Voltaire parle de plus de 900 millions dans ses *Anecdotes sur Louis XIV*, ci-dessus, page 10. B.

maison? Le roi d'ailleurs, après une longue guerre[1], n'est point en état à présent de dépenser beaucoup pour nos plaisirs; et avant d'abattre les maisons qui nous cachent la façade de Saint-Gervais, il faut payer le sang qui a été répandu pour la patrie. D'ailleurs, s'il y a aujourd'hui plus d'espèces dans le royaume que du temps de Louis XIV, les revenus actuels de la couronne n'approchent pas encore de ce qu'ils étaient en effet sous ce monarque : car dans les soixante et douze années de ce règne, on leva sur la nation 18 milliards numéraires; ce qui fait, année commune, 200 millions 500 mille livres, à 27 à 30 liv. le marc; et cette somme annuelle revient à environ 330 millions d'aujourd'hui; or il s'en faut beaucoup que le roi ait ce revenu. On dit toujours, le roi est riche, dans le même sens qu'on le dirait d'un seigneur ou d'un particulier : mais en ce sens-là le roi n'est point riche du tout; il n'a presque point de domaine; et j'observerai, en passant, que les temps les plus malheureux de la monarchie ont été ceux où les rois n'avaient que leur domaine pour résister à leurs ennemis, et pour récompenser leurs sujets. Le roi est précisément et à la lettre l'économe de toute la nation; la moitié de l'argent circulant dans le royaume passe par des trésoriers comme par un crible; et tout homme qui demande au roi une pension, une gratification, dit en effet au roi : Sire, donnez-moi une petite portion de l'argent de mes concitoyens. Reste à

[1] Celle qui, commencée en 1741, ne finit qu'en 1748 : voyez, tome XXI, les chapitres VI et suivants du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

savoir si cet homme a bien mérité de la patrie; il est clair qu'alors la patrie lui doit, et le roi le paie au nom de l'état : mais il est clair encore que le roi n'a pour les dépenses arbitraires que ce qui reste après qu'il a satisfait aux dépenses nécessaires.

Il est encore très vrai qu'il s'en faut beaucoup qu'il se trouve au pair, c'est-à-dire que toutes les dettes annuelles soient payées au bout de l'année. Je crois qu'il n'y a que deux états en Europe, l'un très grand et l'autre très petit [1], où l'on ait établi cette économie; et nous sommes infiniment plus riches que ces deux états.

Enfin, que le roi doive beaucoup, ou peu, ou rien, il est encore certain qu'il ne thésaurise pas : s'il thésaurisait, il y perdrait lui et l'état. Henri IV, après des temps d'orage qui tenaient à la barbarie, gêné encore de tous côtés, et n'obtenant que des remontrances quand il fallait de l'argent pour reprendre Amiens des mains des ennemis; Henri IV, dis-je, eut raison d'amasser en quelques années, avec ses revenus, un trésor d'environ 40 millions, dont 22 étaient enfermés dans les caves de la Bastille [2]. Ce trésor de 40 millions en valait à peu près 100 d'aujourd'hui; et toutes les denrées (excepté les soldats, que j'ai appe-

[1] Je ne sais quel est le petit état dont parle Voltaire. Le grand doit être l'Angleterre : non qu'à l'époque où fut composé ce morceau cela fût encore vrai; mais cela l'était dans les années qui suivirent l'époque du voyage de Voltaire dans ce pays. La série des années 1730 à 1735 est incomparable à toute autre dans l'histoire financière de l'Angleterre : voyez l'*Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre*, *par M. de Montvéran*, 1819-1822, huit volumes in-8°. B.

[2] Voyez tome XXXIV, page 28. B.

lés [1] la plus nécessaire denrée des rois) étant aujourd'hui du double au moins plus chères, il est démontré que le trésor de Henri IV répond à 200 de nos millions en 1749. Cet argent nécessaire, cet argent que ce grand prince n'aurait pu avoir autrement, était perdu quand il était enterré; remis dans le commerce, il aurait valu à l'état 2 millions numéraires de son temps au moins par année. Henri IV y perdit donc; et il n'eût pas enterré son trésor, s'il eût été assuré de le trouver au besoin dans la bourse de ses sujets. Il en usait, tout roi qu'il était, comme avaient agi les particuliers dans les temps déplorables de la Ligue; ils enfouissaient leur argent : ce qui était malheureusement nécessaire alors serait très déplacé aujourd'hui. Le roi a pour trésor la manutention, l'usage de l'argent que lui produisent la culture de nos terres, notre commerce, notre industrie; et avec cet argent il supporte des charges immenses; or, de ce produit des terres, du commerce, de l'industrie du royaume, il en reste dans Paris la plus grande partie; et si le roi, au bout de l'année, redoit encore, c'est-à-dire s'il n'a pu, comme nous avons dit, de ce produit annuel payer toutes les charges annuelles de l'état; s'il n'est pas riche en ce sens, la ville de Paris n'en est pas moins opulente. Henri IV avait 40 millions de livres de son temps dans ses coffres; ce n'est pas exagérer que de dire que les citoyens de Paris en possèdent six fois autant, pour le moins, en argent monnayé. Ce n'est donc pas au roi, c'est à

[1] Voyez tome XXXVII, page 543. B

nous de contribuer à présent aux embellissements de notre ville : les riches citoyens de Paris peuvent la rendre un prodige de magnificence, en donnant peu de chose de leur superflu. Y a-t-il un homme aisé qui ait le front de dire : Je ne veux pas qu'il m'en coûte cent francs par an pour l'avantage du public et pour le mien? S'il y a un homme assez lâche pour le penser, il ne sera pas assez effronté pour le dire. Il ne s'agit donc que de lever les fonds nécessaires; et il y a cent façons entre lesquelles ceux qui sont au fait peuvent aisément choisir.

Que le corps de ville demande seulement permission de mettre une taxe modérée et proportionnelle sur les habitants, ou sur les maisons, ou sur les denrées; cette taxe presque insensible pour embellir notre ville sera, sans comparaison, moins forte que celle que nous supportions pour voir périr nos compatriotes sur le Danube; que ce même Hôtel-de-ville emprunte en rentes viagères, en rentes tournantes, quelques millions qui seront un fonds d'amortissement; qu'il fasse une loterie bien combinée; qu'il emploie une somme fixe tous les ans; que le roi daigne ensuite, quand ses affaires le permettront, concourir à ces nobles travaux, en affectant à cette dépense quelques parties des impôts extraordinaires que nous avons payés pendant la guerre, et que tout cet argent soit fidèlement économisé; que les projets soient reçus au concours; que l'exécution soit au rabais : il sera facile de démontrer qu'on peut, en moins de dix ans, faire de Paris la merveille du monde.

Le conte que l'on fait du grand Colbert qui, en peu de mois, mit de l'argent dans les coffres du roi, par les dépenses même d'un carrousel, est une fable; car les fermes n'étaient point régies pour le compte du roi; d'ailleurs, on n'aurait pu s'apercevoir qu'à la longue de ce bénéfice : mais c'est une fable qui a un très grand sens, et qui montre une vérité palpable.

Il est indubitable que de telles entreprises peupleront Paris de quatre ou cinq mille ouvriers de plus, qu'il en viendra encore des pays étrangers : or la plupart arrivent avec leurs familles; et si ces artistes gagnent 1500 mille francs, ils en rendent un million à l'état par leurs dépenses, par la consommation des denrées. Le mouvement prodigieux d'argent que ces entreprises opéreraient dans Paris augmenterait encore de beaucoup le produit des fermes générales. Si les citoyens qui ont le bail de ces fermes générales gagnent par cette opération 1500 mille francs par année, s'ils ne gagnent même qu'un million, que 500 mille francs, seront-ils lésés qu'on leur propose de contribuer de 300 mille livres par an, de 500 mille francs même, à ce grand ouvrage? Il y en a beaucoup parmi eux qui pensent assez noblement pour le proposer eux-mêmes; et les secours désintéressés qu'ils ont donnés au roi pendant la guerre répondent de ce qu'ils peuvent, et par conséquent de ce qu'ils doivent faire pendant la paix pour leur patrie : ils ont emprunté pour le roi à 5 pour cent, et n'ont reçu du roi que 5 pour cent; ainsi ils ont prêté sans intérêt. Quand M. Orri, en 1743, pour favoriser le commerce

extérieur, supprima les impôts sur les toiles, sur tous les ouvrages de bonneterie et les tapisseries, à la sortie du royaume, à commencer en 1744, les fermiers généraux demandèrent eux-mêmes que l'impôt fût supprimé dès le moment, et ne voulurent point d'indemnité. Un d'eux [1] fournit du blé à une province qui en manquait, sans y faire le moindre profit, et n'accepta qu'une médaille que la province fit frapper en son honneur. Enfin, il n'y a pas long-temps que nous avons vu un homme de finances [2], qui seul avait secouru l'état plus d'une fois, et qui laissa à sa mort 10 millions d'argent prêté à des particuliers, dont 5 ne portaient aucun intérêt. Il y a donc de très grandes ames parmi ceux qu'on soupçonne de n'avoir que des ames intéressées; et le gouvernement peut exciter l'émulation de ceux qui, s'étant enrichis dans les finances, doivent contribuer à la décoration d'une ville où ils ont fait leur fortune. Encore une fois, il faut vouloir. Le célèbre curé de Saint-Sulpice [3] voulut, et il bâtit, sans aucun fonds, un vaste édifice. Il nous sera certainement plus aisé de décorer notre ville avec les richesses que nous avons, qu'il ne le fut de bâtir avec rien Saint-Sulpice et Saint-Roch. Le préjugé qui s'effarouche de tout, la contradiction qui combat tout, diront que tant de projets sont trop

[1] En 1747, la Provence fit frapper une médaille en l'honneur de Bouret, fermier-général, qui lui avait procuré du blé pendant une disette, et qui, trente ans après, mourut insolvable, ayant mangé quarante-deux millions. Comme on le trouva mort subitement dans son lit, le 10 avril 1777, on dit qu'il avait lui-même mis fin à ses jours. B.

[2] Samuel Bernard, mort en 1739. B. — [3] J.-B. Languet de Gergy, mort en 1750. B.

vastes, d'une exécution trop difficile, trop longue. Ils sont cent fois plus aisés pourtant qu'il ne le fut de faire venir l'Eure et la Seine à Versailles, d'y bâtir l'Orangerie, et d'y faire les bosquets.

Quand Londres fut consumée par les flammes[1], l'Europe disait : Londres ne sera rebâtie de vingt ans, et encore verra-t-on son désastre dans les réparations de ses ruines. Elle fut rebâtie en deux ans, et le fut avec magnificence. Quoi ! ne sera-ce jamais qu'à la dernière extrémité que nous ferons quelque chose de grand ? Si la moitié de Paris était brûlée, nous la rebâtirions superbe et commode ; et nous ne voulons pas lui donner aujourd'hui, à mille fois moins de frais, les commodités et la magnificence dont elle a besoin. Cependant une pareille entreprise ferait la gloire de la nation, un honneur immortel au corps de ville de Paris, encouragerait tous les arts, attirerait les étrangers des bouts de l'Europe, enrichirait l'état, bien loin de l'appauvrir, accoutumerait au travail mille indigents fainéants qui ne fondent actuellement leur misérable vie que sur le métier infame et punissable de mendiants, et qui contribuent encore à déshonorer notre ville ; il en résulterait le bien de tout le monde, et plus d'une sorte de bien. Voilà, sans contredit, l'effet de ces travaux qu'on propose, que tous les citoyens souhaitent, et que tous les citoyens négligent. Fasse le ciel qu'il se trouve quelque homme assez zélé pour embrasser de tels projets, d'une ame assez ferme pour les suivre, d'un esprit assez éclairé

[1] En 1666. B.

pour les rédiger, et qu'il soit assez accrédité pour les faire réussir! Si dans notre ville immense il ne se trouve personne qui s'en charge; si on se contente d'en parler à table, de faire d'inutiles souhaits, ou peut-être des plaisanteries impertinentes, il faut pleurer sur les ruines de Jérusalem.

FIN DES EMBELLISSEMENTS DE PARIS.

LETTRE

A L'OCCASION

DE L'IMPOT DU VINGTIÈME[1].

Paris, 16 mai 1749.

MONSIEUR,

Vous vous souvenez de la journée que j'eus l'honneur de passer avec vous lorsqu'on fit la revue des gardes. Parmi les carrosses brillants dont la plaine était couverte, le vôtre fut remarqué; et parmi les diamants dont les dames étaient parées, ceux de madame votre femme furent vus avec admiration. Au retour nous descendîmes chez vous, et nous nous trouvâmes au nombre de quatorze ou quinze personnes. On joua quelque temps dans ce magnifique salon que vous avez orné avec tant de goût; il y eut environ trois cents louis de perte, et la gaîté de la compagnie

[1] L'intitulé de ce morceau n'en change pas le caractère, et ne m'a pas empêché de le mettre dans les *Mélanges* (et non dans la *Correspondance*). Cette *Lettre* a été publiée en 1829, par M. H. de La Bédoyère, avec un petit billet à M. Rouillé Du Coudray, qu'on trouvera dans la *Correspondance* (mai 1749). L'édition donnée par M. de La Bédoyère a été tirée à trente exemplaires pour la société des Bibliophiles français, qui m'a accordé la permission de réimprimer ceux des ouvrages de Voltaire dont elle a la propriété. La note de M. de La Bédoyère, qu'on lit page 117, fait connaître à quelle occasion cet opuscule dut sa naissance : voyez ci-après *La voix du sage*. B.

n'en fut point altérée. Les gagnants payèrent les cartes, selon l'usage, vingt fois au-dessus de ce qu'elles coûtent. Nous soupâmes ensuite : vous savez combien la beauté de votre vaisselle frappa tout le monde ; vos doubles entrées furent encore plus applaudies. On loua beaucoup votre cuisinier, et on avoua que vous aviez raison de lui donner quinze cents francs de gages, ce qui fait cinq cents francs de plus que ce que vous donnez au précepteur de M. votre fils, et près de mille francs au-delà des appointements de votre secrétaire. Quelqu'un de nous fit réflexion qu'il y avait dans Paris cinq ou six cents soupers qui ne cédaient guère au vôtre. Cette idée ne vous déplut point : vous n'êtes pas de ceux qui ne voudraient qu'eux d'heureux sur la terre.

Un homme de mauvaise humeur prit ce temps-là, assez mal à propos, pour dire qu'il y avait aussi dans les quatrièmes étages bien des familles qui fesaient mauvaise chère. Nous lui fermâmes la bouche en lui prouvant qu'il faut absolument qu'il y ait des pauvres, et que la magnificence d'une maison comme la vôtre suffisait pour faire vivre dans Paris deux cents ouvriers, au moins, de ce qu'ils gagnaient avec vous.

On remarqua ensuite que ce qui rend Paris la plus florissante ville du monde n'est pas tant ce nombre d'hôtels magnifiques, où l'opulence se déploie avec quelque faste, que ce nombre prodigieux de maisons particulières, où l'on vit avec une aisance inconnue à nos pères, et à laquelle les autres nations ne sont pas encore parvenues. Comparons, en effet, Paris et Londres, qui est sa rivale en étendue de terrain, et

qui est assurément bien loin de l'être en splendeur, en goût, en somptuosité, en commodités recherchées, en agréments, en beaux-arts, et surtout dans l'art de la société. Je ne craindrai point de me tromper en assurant qu'il y a cinq cents fois plus d'argenterie chez les bourgeois de Paris que chez les bourgeois de Londres. Votre notaire, votre procureur, votre marchand de drap, sont beaucoup mieux logés, mieux meublés, mieux servis, qu'un magistrat de la première cité d'Angleterre.

Il se mange en un soir, à Paris, plus de volailles et de gibier que dans Londres en une semaine; il s'y brûle peut-être mille fois plus de bougies; car à Londres, si vous exceptez le quartier de la cour, on ne connaît que la chandelle. Je ne parlerai point des autres capitales. Amsterdam, la plus peuplée de toutes, après Londres, est le pays de la parcimonie; Vienne et Madrid ne sont que des villes médiocres : Rome n'est guère plus peuplée que Lyon, et je doute fort qu'elle soit aussi riche. En fesant ces réflexions, nous jouissions du plaisir de nous rendre compte de notre félicité; et si Rome a de plus beaux édifices, Londres des flottes plus nombreuses, Amsterdam de plus grands magasins, nous convînmes qu'il n'y a point de ville sur la terre où un aussi grand nombre de citoyens jouisse de tant d'abondance, de tant de commodités, et d'une vie si délicieuse.

L'examen assez long que nous fîmes des richesses de Paris nous conduisit à parler des autres villes du royaume; et ceux des convives qui n'étaient pas sortis de la capitale furent étonnés d'apprendre combien

de belles maisons on avait bâties depuis quarante ans dans les principales villes des provinces, et combien d'équipages et de meubles somptueux on y voyait. Un homme de la compagnie assura qu'il n'y a point de petite ville dans laquelle il n'y ait au moins un orfèvre, et qu'il y en a plusieurs du dernier ordre qui en ont deux ou trois. C'est sur cela qu'un autre homme très instruit nous dit qu'il y a en France pour plus de douze cents millions d'argent orfévré. Il paraît qu'il a passé, depuis près de vingt-cinq ans, autant d'espèces à la Monnaie. On sait à quel point la balance du commerce nous a été favorable dans les années de paix, et nous avons certainement plus gagné dans ces années que nous n'avons perdu dans celles de la guerre. A peine cette guerre a-t-elle été terminée que nous avons vu tout d'un coup le change en notre faveur avec toutes les villes de l'Europe; tous les effets commerçables ont augmenté de prix sur la place; l'argent qui était à six pour cent d'intérêt, est retombé à cinq. Vous savez que le prix des effets publics, de l'argent, et celui du change, sont le pouls du corps politique qui marque évidemment sa santé ou sa maladie. Vous savez avec quelle rapidité prodigieuse le commerce immense de nos villes marchandes a repris vigueur; vous savez qu'actuellement M. de Regio ramène à Cadix les trésors de la Havane, dans lesquels il y a plus de quatre-vingts millions pour notre compte.

Ce sont là des faits qui furent avoués par tout ce qui était chez vous, et qui ne purent être contestés par personne. Le même homme un peu contrariant qui avait déjà parlé des pauvres de Paris, parla alors

des pauvres de province. « J'avoue, dit-il, que les villes paraissent assez à leur aise; mais la campagne est entièrement ruinée. » Un bon citoyen, homme de sens, prit la parole, et dit : « Quand vous vivez abondamment dans un château du produit de votre terre, c'est une marque infaillible que cette terre rapporte. Or, certainement les villes ne vivent que de la culture des campagnes voisines; car ce ne sont pas les plaines de Magdebourg qui font subsister Orléans et Dijon; or, si l'on vit dans l'abondance à Orléans et à Dijon, il est démontré que les champs d'alentour ne sont pas en friche. On dit toujours que la campagne est désolée; on ne cessait de s'en plaindre du temps du grand Colbert, et c'est surtout à Paris qu'on le dit. On s'avise à l'entremets, en mangeant des petits pois qui coûtent cent écus le litron, de se donner le plaisir de gémir sur la destinée des paysans; et depuis le temps que l'on étale si gaîment cette pitié, le royaume devrait avoir péri cent fois. Mais je vous demande dans quel temps vous pensez que les habitants de la campagne aient joui d'un sort plus heureux, aient eu plus de facilité dans le débit de leurs denrées, aient été mieux nourris, et mieux vêtus? Serait-ce quand la taille arbitraire était établie dans presque tout le royaume? Serait-ce en 1709, quand le prêt et le pain manquèrent au soldat, quand l'officier était obligé d'escompter à soixante et dix pour cent de perte les billets qu'on lui donnait en paiement? Serait-ce dans les années où les ministres de Louis XIV firent des affaires extraordinaires pour plus de deux cents millions, qui reviennent à près de quatre cents millions

de notre monnaie courante ? Voudriez-vous remonter plus haut, et voir si les provinces, et la capitale, et les campagnes, étaient plus florissantes quand les ennemis vinrent jusqu'à l'Oise, du temps du cardinal de Richelieu ? quand ils prirent Amiens sous Henri IV ? Remontez encore. Songez aux guerres civiles, aux guerres des Anglais, au temps où les paysans opprimés par les seigneurs des châteaux se soulevèrent contre eux, et assommèrent ceux qui tombèrent dans leurs mains ; au temps où les campagnes étaient désertes, où les grands chemins étaient couverts de ronces, où l'on criait dans Paris : *Terrains abandonnés à vendre !* où l'on fesait son testament quand on entreprenait le voyage d'une province à une autre. Comparez ces siècles et le nôtre, si vous l'osez. »

L'homme à contradiction n'eut rien à répliquer ; mais, après avoir parlé vaguement, comme font presque tous les critiques : « Convenez pourtant, dit-il, que tout est perdu si, pour acquitter les dettes de l'état, on réduit l'impôt du dixième [1] au vingtième, et si de

[1] Après la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, l'impôt du dixième, qui n'avait été établi que pour le temps de la guerre, fut supprimé ; M. de Machault, contrôleur-général, le remplaça par un vingtième d'une durée illimitée, auquel il soumit les revenus de toute espèce, excepté les rentes sur l'état. Il en destinait le produit à une caisse d'amortissement, qui devait, par des remboursements successifs, éteindre la dette publique. Son génie devançait ainsi la marche du temps, et voulait dès-lors fonder en France le système du crédit adopté soixante ans plus tard.

Les esprits étroits, les hommes à préjugés, ne manquèrent pas de se soulever contre cette innovation. Voltaire, dont la raison supérieure dominait tous les sujets, comprit sur-le-champ l'habile ministre, et entreprit de défendre son plan. Dans ce dessein, il imagina une petite scène, où il introduit un contradicteur, avocat des vieilles routines, et l'oppose à un homme de

ce vingtième on fait un fonds d'amortissement pour éteindre les capitaux des autres impôts établis pendant la guerre et pour rembourser les rentes. »

L'homme qui avait déjà battu notre contradicteur tira alors un petit papier de sa poche, et nous demanda à tous si nous savions ce que Louis XIV avait levé sur la nation pendant les soixante et douze années de son règne?

Vous vous souvenez, monsieur, avec quelle sincérité nous répondîmes unanimement que nous n'en savions rien. « Eh bien, moi je le sais, dit-il, par le moyen d'un citoyen très éclairé et très sage, qui, après avoir long-temps servi le roi dans ses armées en qualité d'officier, le sert actuellement dans ses finances. Il s'est donné la peine de faire cet immense calcul de toutes les impositions, ventes d'offices et droits de toute espèce, établis dans ce long et glorieux règne. En voici le résultat. Il monte à dix-huit milliards: ce qui compose, année commune, deux cent millions cinq cent mille livres, l'argent étant de vingt-sept à trente francs le marc. Or, ces deux cent millions cinq cent mille livres que Louis XIV retira chaque année, reviennent à trois cent trente millions de notre monnaie.

« Maintenant je demande si Louis XIV, malgré la

sens et d'esprit, qui le combat tour-à-tour avec les traits du ridicule et l'arme puissante du raisonnement.

On retrouve dans cet opuscule, qui paraît au jour pour la première fois, la manière piquante de Voltaire, sa fine plaisanterie, ses aperçus ingénieux, et en même temps cette profondeur d'idées qui, dans ses écrits, se cachent si souvent sous la légèreté d'un style plein de grace. (*Note de M. H. de La Rédoyère* en 1829.)

faute qu'on fit de livrer tout aux traitants, a laissé son royaume moins riche, moins étendu, moins florissant, moins peuplé, moins puissant qu'il ne l'avait reçu de Louis XIII? Les dettes de l'état se trouvèrent, à sa mort, monter à plus de deux milliards. C'est moins que ce que doit aujourd'hui l'Angleterre qui n'a pas la moitié de l'argent comptant que nous possédons; mais ces deux milliards qui fesaient tant de bruit, à qui les devait-on? une partie de la nation devait cet argent à l'autre. Cette dette énorme donna-t-elle à l'état de plus violentes secousses qu'il n'en reçut du système de Lass? bouleversa-t-elle plus de fortunes? et y a-t-il aujourd'hui un homme de bon sens qui ne convienne qu'il eût mieux valu continuer le dixième pour faire un fonds d'amortissement à la manière anglaise, en fesant d'ailleurs de justes réductions, que d'avoir recours aux dangereux et chimériques projets de Lass? S'il fallait prendre un système étranger, c'était plutôt celui du ministère de Londres que celui d'un banquier de pharaon, fugitif de Londres. Maintenant, continua le même homme, vous savez, messieurs, ce que paie en temps de paix la Grande-Bretagne pour parvenir à éteindre ses dettes, et pour soutenir son fonds d'amortissement. Elle donne encore, outre les autres impôts, le dixième du revenu de ses terres. Elle vient récemment d'appliquer l'argent de ce fonds à l'acquit des dettes de la marine; elle vient d'en tirer un million de livres sterling pour son roi. Pourquoi donc ne voudriez-vous pas que, pour acquitter nos dettes, nous donnassions

la moitié de ce que donne l'Angleterre, nous qui sommes du double plus riches qu'elle? »

Vous demandâtes alors ce que c'était que ces dettes que nous avions contractées pendant la guerre. C'est, vous dit-on, ce que le roi a emprunté afin de payer le sang qu'on a versé pour lui, afin d'assurer des pensions aux officiers blessés, aux veuves, aux enfants des morts, afin de secourir ses alliés, afin de payer ceux qui ont nourri, habillé, armé le soldat. Il n'y eut jamais de dettes plus légitimes, et il n'y eut jamais une manière plus sage, plus aisée de les éteindre. Elle ne livre point le peuple en proie à la rapine des partisans; elle porte avec égalité sur toutes les conditions, qui toutes, sans distinction, doivent contribuer au bien commun : et chaque année devient un soulagement par l'extinction d'une dette. Qu'est-ce qu'un impôt justement établi et qui ne gêne point le commerce? c'est une partie de son bien qu'on dépense pour faire valoir l'autre. La nation entière, en se payant un tribut à elle-même, est précisément semblable au cultivateur qui sème pour recueillir. Je possède une terre sur laquelle je paie des droits à l'état; ces droits servent à me faire payer exactement mes rentes, mes pensions, à me faire débiter avantageusement les denrées que ma terre me fournit. Le simple cultivateur est dans le même cas. S'il paie le dixième de sa récolte, il vend sa récolte un dixième plus cher. L'artisan taxé vend son travail à proportion de sa taxe. Un état est aussi bien gouverné que la faiblesse humaine peut le permettre, quand les tributs sont levés

avec proportion, quand un ordre de l'état n'est pas favorisé aux dépens d'un autre, quand on contribue aux charges publiques, non selon sa qualité, mais selon son revenu ; et c'est ce qu'un tribut tel que le vingtième de tous les biens opère. Si on n'admet pas cet arrangement, il faudra nécessairement un équivalent; car il faut commencer par payer ses dettes.

Ce ne sont point les impôts qui affaiblissent une nation; c'est ou la manière de les percevoir, ou le mauvais usage qu'on en fait. Mais si le roi se sert de cet argent pour acquitter des dettes, pour établir une marine, pour embellir la capitale, pour achever le Louvre, pour perfectionner ces grands chemins qui font l'admiration des étrangers, pour soutenir les manufactures et les beaux-arts, en un mot, pour encourager de tous côtés l'industrie; il faut avouer qu'un tel impôt, qui paraît un mal à quelques uns, aura produit un très grand bien à tout le monde. Le peuple le plus heureux est celui qui paie le plus et qui travaille le plus, quand il paie et travaille pour lui-même.

Voilà, monsieur, à peu près ce qui fut dit chez vous. Je soumets ces idées au jugement de tous les bons citoyens.

J'ajouterai qu'on m'a assuré que le roi avait proposé lui-même de diminuer les dépenses de sa propre maison : mais que produirait cet excès de bonté? le retranchement peut-être d'un million par an. L'Angleterre paierait-elle ses dettes en diminuant la liste civile de son roi d'environ cinquante mille guinées?

Il y aurait, j'ose le dire, bien peu de justice et de raison à prétendre que les dettes de la nation pussent être payées autrement que par la nation. Ce que j'ai vu dans les pays étrangers, ce que j'ai examiné depuis 1715, m'a pénétré de cette vérité : je ne prétends, en parlant ainsi, ni déplaire à personne, ni faire ma cour à personne. Je parle en bon citoyen qui aime sa patrie; c'est l'aimer sans doute que de la vouloir florissante; et il me paraît démontré qu'elle ne peut l'être qu'en se secourant elle-même.

FIN DE LA LETTRE A L'OCCASION DU VINGTIÈME.

PANÉGYRIQUE

DE SAINT LOUIS.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE L'ÉDITION DE KEHL.

Les deux ouvrages suivants[1] ont été constamment attribués à M. de Voltaire; et comme nous n'avons aucune preuve qu'ils ne soient pas de lui, nous les plaçons dans cette édition.

Celui qui a pour titre *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française,* nous semble avoir été fait sous les yeux de M. de Voltaire par un de ses élèves. On y retrouve les mêmes principes de goût, les mêmes opinions que dans ses ouvrages sur la littérature. Il parut dans un temps où M. de Voltaire avait à combattre une cabale nombreuse, acharnée, formée par les hommes de lettres les plus célèbres, n'ayant d'autre appui que celui de quelques jeunes gens en qui l'enthousiasme pour son génie l'emportait sur la jalousie, ou qu'il s'était attachés par des bienfaits. On voit par ses lettres qu'il leur donnait quelquefois le plan et les principales idées des ouvrages qu'il desirait opposer à ses ennemis[2].

Le Panégyrique de saint Louis a passé pour être de M. de Voltaire[3], dans le temps où il fut prononcé. Les

[1] Le *Panégyrique de Saint-Louis* et la *Connaissance des beautés et des défauts, etc.* Je nomme ces deux ouvrages dans l'ordre où je les ai placés, parceque je crois le *Panégyrique* antérieur à l'autre. C'est l'inverse de ce qu'ont fait les éditeurs de Kehl. B.

[2] Voyez ma note, pag. 147—148.

[3] Il ne reste plus aucun doute à cet égard : voyez ma note sur cet ouvrage, page 127. B.

traits heureux répandus dans cet ouvrage, l'esprit philosophique qui y règne, et qui était alors inconnu dans la chaire; le style, qui est à-la-fois simple et noble, mais éloigné de ce style oratoire, si propre à cacher sous la pompe des mots le vide des idées; tout cela nous porte à croire que cette opinion n'était pas destituée de fondement. On prétend que le prédicateur avait consulté M. de Voltaire sur un panégyrique qu'il avait fait lui-même; dans un moment d'humeur contre le mauvais style de ce sermon, M. de Voltaire le jeta au feu. Cependant l'auteur, qui avait fondé sur le succès de son discours l'espérance de sa fortune, était au désespoir; il fallait avoir un autre panégyrique, et l'apprendre en huit jours. M. de Voltaire eut pitié de lui, et fit en deux jours le discours qu'on trouve ici, et qui eut alors beaucoup de succès.

PANÉGYRIQUE
DE SAINT LOUIS,
ROI DE FRANCE,

PRONONCÉ DANS LA CHAPELLE DU LOUVRE,
EN PRÉSENCE DE MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,
LE 25 AOUT 1749, PAR M. L'ABBÉ D'ARTY [1].

« Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram. »
Instruisez-vous, ô vous qui gouvernez et qui jugez la terre !
Ps. 2, v. 10.

Quel texte pourrais-je choisir parmi tous ceux qui enseignent les devoirs des rois; quel emblème des vertus pacifiques et guerrières; quel symbole de la vraie grandeur emprunterais-je dans les livres saints,

[1] L'abbé d'Arty, neveu de madame Dupin, qui était connue de madame Du Châtelet, avait été chargé, en 1749, de prononcer devant l'académie française le panégyrique de saint Louis. Après avoir mis la dernière main à son travail, il fit avec sa tante une visite à Voltaire, qui, après avoir d'abord refusé, finit par promettre de l'examiner. Il s'y mit dès le soir même, et avait déjà fait quelques corrections, lorsque continuant sa lecture, et ne voyant qu'un *ramassis de lieux communs et de capucinades*, il bâtonna tout le cahier depuis la première jusqu'à la dernière page. Lorsque l'abbé d'Arty vit ce qu'avait fait Voltaire, il fut désespéré, et alla jusqu'à se jeter aux genoux de Voltaire, le priant de ne pas le laisser dans l'embarras. Voltaire, qui partait la nuit même pour Cirey, promit à l'abbé de ne pas l'oublier. Deux jours après son arrivée, Voltaire composa en une matinée le panégyrique qu'il envoya à l'abbé d'Arty. Mais Voltaire n'avait point fait de divisions; il fallait un exorde, un premier point, un second point, une péro-

pour peindre le héros dont nous célébrons ici la mémoire?

Tous ces traits répandus en foule dans les Écritures lui appartiennent. Toutes les vertus que Dieu avait partagées entre tant de monarques qu'il éprouvait, saint Louis les a possédées. Si je le comparais à David et à Salomon, je trouverais en lui la valeur et la soumission du premier, la sagesse du second; mais il n'a pas connu leurs égarements. Captif enchaîné comme Manassès et Sédécias, il élève à leur exemple, vers son Dieu, des mains chargées de fers, mais des mains qui ont toujours été pures; il n'a pas attendu, comme eux, l'adversité pour se tourner vers le Dieu des miséricordes; il n'avait pas besoin, comme eux, d'être infortuné. Ce Dieu, qui, dans l'ancienne loi, voulut apprendre aux hommes comment les rois doivent réparer leurs fautes, a voulu donner, dans la loi nouvelle, un roi qui n'eût rien à réparer; et, ayant montré à la terre des vertus qui tombent et qui se relèvent, qui se souillent et qui s'épurent, il a mis dans saint

raison. L'abbé répara cette omission en ajoutant à la fin du cinquième alinéa ces mots: *Ave, Maria;* en coupant le reste en trois parties, et en mettant à la fin: *Ainsi soit-il.* « Ces cinq mots sont, dit Longchamp (dans ses « *Mémoires*, publiés en 1826), tout ce qu'il a mis du sien dans ce sermon « ou panégyrique, qui lui a valu, quelque temps après, un évêché. » Ici encore Longchamp se trompe: d'Arty n'obtint pas d'évêché. Mais, au reste, ce personnage, qui n'a place dans aucune biographie ni bibliographie, espérant, en 1752, être chargé d'une oraison funèbre du duc d'Orléans, eut recours cette fois à J.-J. Rousseau. L'oraison funèbre, composée par ce grand écrivain, lui fut payée, mais n'a point été prononcée. Elle est dans les *Œuvres de J.-J. Rousseau.* Le *Panégyrique de saint Louis*, imprimé en 1749, dans le format in-4°, avec le nom de Darty, est, depuis les éditions de Kehl, dans les *Œuvres de Voltaire.* B.

Louis la vertu incorruptible et inébranlable, afin que tous les exemples fussent proposés aux hommes.

Si donc ce modèle des rois n'eut aucun modèle parmi les monarques qui précédèrent le Messie, si toutes les fois que l'Écriture parle des vertus royales elle parle de lui, ne nous bornons pas à un seul de ces passages sacrés, regardons-les tous comme les témoignages unanimes qui caractérisent le saint roi dont vous m'ordonnez aujourd'hui de faire ici l'éloge.

Il suffirait, messieurs, de raconter l'histoire de saint Louis pour trouver, dans les traits qui la composent, ce modèle donné de Dieu au monarque : mais pour mettre dans ce discours quelque ordre qui soulage ma faiblesse, je peindrai le sage qui a enseigné l'art de gouverner les peuples; le héros qui les a conduits aux combats; le saint qui, ayant toujours Dieu dans son cœur, a rendu chrétien, a rendu divin tout ce qui dans les autres grands hommes n'est qu'héroïque.

Que l'Esprit saint soutienne seul ma faible voix; qu'il l'anime, non pas de cette éloquence mondaine que condamneraient les maîtres de l'éloquence qui m'écoutent, puisqu'elle serait déplacée; mais qu'il mette sur mes lèvres ces paroles que la religion inspire aux ames qu'elle a pénétrées! *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'avoue, messieurs, ceux qui veulent parler d'un gouvernement sage et heureux ont, dans ce siècle, un grand avantage. Mais pense-t-on à quel point ce grand

art de rendre les hommes heureux est difficile? Comment prendre toujours le meilleur parti, et faire le meilleur choix? Comment aller avec intrépidité au bien général au milieu des murmures des particuliers, à qui ce bien général coûte des sacrifices? Est-il si facile de déraciner du milieu des lois ces abus que des hommes intéressés font passer pour les lois mêmes? Peut-on faire concourir sans cesse au bonheur de tout un royaume la cupidité même de chaque citoyen; soulager toujours le peuple et le forcer au travail; prévenir, maîtriser les saisons même, en tenant toujours les portes de l'abondance prêtes à s'ouvrir, quand l'intérêt voudrait les fermer? Si ce fardeau est si pesant pour un prince absolu, qui a partout des yeux qui l'éclairent et des mains qui le secondent, de quel poids était le gouvernement dans les temps où Dieu donna saint Louis à la terre?

Les rois alors étaient les chefs de plusieurs vassaux désunis entre eux, et souvent réunis contre le trône. Leurs usurpations étaient devenues des droits respectables. Le monarque était en effet le roi des rois, et n'en était que plus faible. La terre était partagée en forteresses occupées par des seigneurs audacieux, et en cabanes sauvages, où la misère languissait dans la servitude.

Le laboureur ne semait pas pour lui, mais pour un tyran avide qui relevait de quelque autre tyran; ils se fesaient la guerre entre eux, et ils la fesaient au monarque. Le désordre avait même établi des lois par lesquelles tout ordre était renversé. Un vassal perdait sa terre, s'il ne suivait pas son seigneur armé contre

le souverain. On était parvenu à faire le code de la guerre civile.

La justice ne décidait ni d'un héritage contesté ni de l'innocence accusée; le glaive était le juge. On combattait en champ clos pour expliquer la volonté d'un testateur, pour connaître les preuves d'un crime. Le malheureux qui succombait perdait sa cause avec la vie; et ce jugement du meurtre était appelé le *jugement de Dieu*. La dissolution dans les mœurs se joignait à la férocité. La superstition et l'impiété répandaient leur souffle impur sur la religion, comme deux vents opposés qui désolent également la campagne. Il n'y avait point de scandale qui ne fût autorisé par quelque loi barbare établie dans les terres de ces petits usurpateurs, qui avaient donné pour loi la bizarrerie de leurs divers caprices. La nuit de l'ignorance couvrait tout de ses ténèbres. Des mains étrangères envahissaient le peu de commerce que pouvait faire, et encore à sa ruine, un peuple sans industrie, abruti dans un stupide esclavage.

C'est dans ces temps sauvages, dans ces siècles d'anarchie, que Dieu tire des trésors de sa providence cette ame de Louis qu'il revêt d'intelligence, de justice, de douceur, et de force. Il semble qu'il envoie sur la terre un de ces esprits qui veillent autour de son trône; il semble qu'il lui dise : Allez porter la lumière dans le séjour de la nuit; allez rendre justes et heureux des peuples qui ignorent la justice et la félicité.

Ainsi Louis est donné au monde. Une mère digne du trône, au-dessus du siècle où elle est née, cultive

ce fruit précieux. L'éducation, cette seconde nature, si nécessaire aux avantages de la première, non seulement capable de déterminer la manière de penser, mais peut-être encore celle de sentir; l'éducation, dis-je, que Louis reçut de Blanche, devait former un grand prince et un prince vertueux. Instruite elle-même de cette grande vérité, que *la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse*[1], elle instruisit son fils de la sainteté et de la vérité de la religion. Le cœur du jeune Louis prévenait toutes ces importantes leçons; et l'on peut dire que l'éducation qu'il reçut ne fut qu'un développement continuel du germe de toutes les vertus que Dieu avait mises dans cette ame privilégiée.

Quand Louis prend en main les rênes du gouvernement, il se propose de mettre l'ordre dans toutes les parties dérangées de l'état, et d'en guérir toutes les plaies.

Ce n'était pas assez de commander, il fallait persuader; il fallait des ordonnances si claires et si justes, que des vassaux qui pouvaient s'y opposer s'y soumissent. Il établit les tribunaux supérieurs qui réforment les jugements des premiers juges; il prépara ainsi des ressources à l'innocence opprimée.

Lorsqu'il a rempli les premiers soins qu'il doit aux affaires publiques; lorsque les travaux pénibles de la royauté ont un intervalle, il emploie ces moments à juger lui-même la cause de la veuve et de l'orphelin. Quelles voix ne l'ont pas célébré de siècle en siècle. assis sur un gazon, sous les chênes de Vincennes, rap-

[1] *Proverbes*, chap. IX, 10; *Ps.* CX, 10. B.

pelant ces premiers temps du monde, où les patriarches gouvernaient une famille immense, unie, et obéissante !

Ce roi montre de loin, à travers tant de siècles, à l'un de ses plus augustes descendants, comment il faudrait extirper le duel, et exterminer ce monstre que ses mains pures ont attaqué les premières. Et remarquons ici, messieurs, que c'est le plus valeureux des hommes, le plus jaloux de l'honneur, qui le premier a flétri cette fureur insensée, où les hommes ont si long-temps attaché l'honneur et le courage.

Cette partie de la justice, ce grand devoir des rois, qui assure aux hommes leurs vies et leurs possessions, porte en elle-même un caractère de grandeur qui élève et qui soutient l'ame qui l'exerce; mais quelles peines rebutantes dans ces autres détails épineux, dont la discussion est aussi difficile que nécessaire, et dont l'utilité, souvent méconnue, donne rarement la gloire qu'elle mérite !

Les lois du commerce, qui est l'ame d'un état, la proportion des espèces, qui sont les gages du commerce, seront-elles l'objet des recherches du vainqueur des Anglais, du défenseur des croisés, du héros qui passe les mers pour aller combattre dans l'Égypte? Oui, sans doute, elles le furent; il enseigne à ses peuples qu'ils peuvent eux-mêmes faire avec les étrangers ces échanges utiles, dont le secret était alors dans cette nation partout proscrite et partout répandue, qui, sans cultiver la terre, en dévorait la substance; il encourage l'industrie de son peuple; il le

délivre des secours funestes dont il était accablé par ce peuple errant, qui n'a d'industrie que l'usure.

Le droit de fabriquer en son nom les gages des échanges de la foi publique, et d'en fixer le titre et le poids, était un de ces droits que la vanité et l'intérêt de mille seigneurs réclamaient, et dont ils abusaient tous. Ils recherchaient l'honneur de voir leurs noms sur ces monuments d'argent et d'or; et ces monuments étaient ceux de l'infidélité. Leur prérogative était devenue le droit de tromper les peuples. Que de soins, que d'insinuations, que d'art il fallut pour obliger les uns à être justes, et les autres à vendre au souverain ce droit si dangereux!

Voilà ce qui fut le plus difficile; car il ne lui coûtait pas de juger contre lui-même, quand il fallait décider entre les droits du domaine royal et les héritages d'un citoyen. Si la cause entre la vigne de Naboth et celle du prince était douteuse, c'était le champ de Naboth qui s'accroissait du champ de l'oint du Seigneur.

Du même fonds de justice dont il transigeait avec les particuliers, il négociait avec les princes. Ne pensons pas qu'en effet il y ait une morale pour les citoyens, et une autre pour les souverains, et que le prétexte du bien de l'état justifie l'ambition du monarque.

La sagesse des hommes, si souvent inique, et si souvent trompée dans ses iniquités, semble permettre qu'on profite de sa puissance et de la faiblesse d'autrui; qu'on s'agrandisse sur les ruines d'un voisin qui ne peut se défendre; qu'on le force, par des traités, à se dépouiller; et qu'on puisse ainsi devenir usurpa-

teur par des titres qui semblent légitimes. *Où est l'avantage, là est la gloire*, a dit un souverain réputé plus sage selon les hommes que selon Dieu. *Où est la justice, là est l'avantage*, disait saint Louis. Il connaît les devoirs du roi, il connaît ceux du chrétien. Homme ferme, il assure à sa famille la Normandie, le Maine et l'Anjou; homme juste, il laisse la Guienne aux descendants d'Éléonore de Guienne, qui, après tout, en étaient les héritiers naturels.

Tels sont les exemples d'équité que saint Louis donne à tous les monarques, et que renouvelle aujourd'hui le plus aimé[1], le plus modéré de ses descendants, destiné à montrer comme lui à la terre, que la grande politique est d'être vertueux. L'un prévient la guerre en fesant le partage des provinces; l'autre, au milieu des victoires, cède les provinces qu'il a conquises, et qu'il peut conserver. Quand on traite ainsi, on est sûr d'être l'arbitre des couronnes. Aussi l'Europe vit ses peuples et ses rois, les suprêmes pontifes et les empereurs, remettre à saint Louis leurs différents. Cet honneur que l'ancienne Rome s'arrogeait à force d'injustices, à force d'artifices et de victoires, il l'obtint par la vertu.

Tant de sagesse ne peut être destituée de vigueur : le vertueux, quand il est faible, n'est jamais grand. Vous savez, messieurs, avec quelle force il sut contenir dans ses bornes la puissance qu'il respectait le plus. Vous savez comment il sut distinguer deux limites si unies et si différentes. Vous admirez com-

[1] Louis XV, que, depuis 1744, on appelait *le Bien-aimé*; voyez ma note page 58. B.

ment le plus religieux des hommes, le plus pénétré d'une piété scrupuleuse, accorde les devoirs du fils aîné de l'Église et du défenseur d'une couronne, qui, pour être la plus fidèle, n'en est pas moins indépendante; applaudi de toutes les nations, révéré dans ses états des ecclésiastiques qu'il réforme, et à Rome, du pontife auquel il résiste.

Quiconque étudie sa vie le voit toujours grand et sage avec ses voisins, ses vassaux, et ses peuples.

Mais quand on parle devant vous, messieurs, on ne doit pas oublier ce que saint Louis fit pour les sciences. Indigné que les musulmans les cultivassent, et qu'elles fussent négligées dans nos climats; qu'on y apprît d'eux l'ordre des saisons; qu'on cherchât chez eux les remèdes du corps, et quelques lumières de l'esprit; il ralluma, du moins pour un temps, ces flambeaux éteints pendant tant de siècles, et il prépara ainsi à ses descendants la gloire de les fixer chez les Français, en les remettant entre vos mains.

Suppléez, messieurs, à tout ce que je n'ai point dit sur le gouvernement de saint Louis : mais faible ministre des autels, destiné à n'annoncer que la paix, pourrai-je parler ici de ses guerres? Oui : elles ont toutes été justes ou saintes. O religion! c'est là ton plus beau triomphe. Celui qui ne craint que Dieu doit être le plus courageux des hommes.

SECONDE PARTIE.

Si saint Louis n'avait montré qu'un courage ordinaire, c'était assez pour sa gloire : il pouvait vaincre,

en se contentant d'animer par sa présence des sujets qui cherchent la mort dès qu'elle est honorée des regards du maître. Mais c'est peu de les inspirer; il combat toujours pour eux comme ils combattent pour lui; il donne toujours l'exemple; il fait à leur vue ce qu'à peine le courage le plus ardent, l'émulation la plus animée leur ferait hasarder à la vue de leur souverain.

La journée de Taillebourg est encore récente dans la mémoire des hommes; cinq cents ans d'intervalle n'en ont pas effacé le souvenir : et comment l'oublierions-nous, lorsque nous voyons aujourd'hui, dans un descendant de saint Louis, le seul roi qui, depuis ce jour mémorable, ait vaincu en personne les mêmes peuples dont triompha son aïeul immortel?

Votre imagination se peint ici, sans doute, ce pont[1] devenu si célèbre, où Louis presque seul arrête l'effort d'une armée. Nos annales contemporaines et fidèles attestent ce prodige; et, ce qui est encore plus rare, c'est que ce grand roi, hasardant ainsi une vie si précieuse, pensait n'avoir fait que son devoir. Il lui fut donné de faire avec simplicité les choses les plus grandes. Il remporte deux victoires en deux jours; mais il ne met sa gloire que dans le bien qui peut en résulter. Les plus grands capitaines n'ont pas toujours profité de leurs victoires : l'histoire ne nous laisse pas douter que saint Louis n'ait profité des siennes, et par la rapidité de ses marches, et par des succès qui valent des batailles, sans en avoir la célébrité, et surtout par la paix, cette paix tant desirée, tant trou-

[1] L'auteur veut sans doute parler du pont de Calonne sur l'Escaut; voyez, tome XXI, le chapitre xv du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

blée par le genre humain, et qu'il faut acheter par l'effusion de son sang. Louis l'accorda, cette paix, aux ennemis qu'il pouvait accabler, et aux rebelles qu'il pouvait punir; il savait de quel prix est la clémence; il savait combien il y a peu de grandeur à se venger; que tout homme heureux peut faire périr des infortunés; et que d'accorder la vie n'appartient qu'à Dieu, et aux rois qui sont son image.

Tel on le vit en Europe, tel il fut en Asie; non pas aussi heureux, mais aussi grand. Il ne m'appartient pas de traiter de téméraires ceux qui, dans ce siècle éclairé, condamnent les entreprises des croisades autrefois consacrées. Je sais qu'un célèbre et savant auteur paraît souhaiter que les croisades n'eussent jamais été entreprises. Sa religion ne lui laisse pas penser que les chrétiens d'Occident dussent regarder Jérusalem comme leur héritage. Jérusalem est la ville sainte, consacrée par les mystères de notre rédemption, par la mort d'un Dieu, digne et saint objet des vœux de tous les chrétiens; mais c'est le ciel où Dieu réside, qui est le patrimoine des enfants du ciel. La raison semble désapprouver encore que l'Europe se dépeuplât pour ravager inutilement l'Asie; que des millions d'hommes sans dessein arrêté, sans connaissances des routes, sans guides, sans provisions assurées, se soient précipités et se soient écoulés comme des torrents dans des contrées que la nature n'avait point faites pour eux. Voilà ce qu'on allègue pour condamner l'entreprise de saint Louis; et on ajoute la raison la plus ordinaire et la plus forte sur l'esprit des hommes, c'est que l'entreprise fut malheureuse.

Mais, messieurs, il n'y a ici aucun de vous qui ne me prévienne, et qui ne se dise à lui-même : Il n'y a jamais eu d'action infortunée qui n'ait été condamnée; et plus le siècle est éclairé, plus vous sentez que le succès ne doit pas être la règle du jugement des sages, comme il n'est pas toujours dans les voies de Dieu la récompense de la vertu.

Tout homme est conduit par les idées de son siècle; une croisade était devenue un des devoirs d'un héros. Saint Louis voulait aller réparer les disgraces des empereurs et des rois chrétiens. Les croisés qui l'avaient précédé avaient fait beaucoup de fautes, et c'est par cette raison-là même qu'il les fallait secourir. Les cris de tant de chrétiens gémissants l'appelaient de l'Orient, la voix du souverain pontife l'excitait de l'Occident; le dirai-je enfin? la voix de Dieu parlait à son cœur. Il avait fait vœu d'aller délivrer ses frères opprimés. Il ne pensait pas que la crainte d'un mauvais succès pût délier ses serments. Il n'avait jamais manqué de parole aux hommes : pouvait-il en manquer à Dieu, pour lequel il allait combattre?

Quand son zèle eut déployé l'étendard du Dieu des armées, sa sagesse oublia-t-elle une seule des précautions humaines qui peuvent préparer la victoire? Les Paul-Émile, les Scipion, les Condé, et les héros de nos jours, ont-ils pris des mesures plus justes?

Ce port d'Aigues-Mortes, devenu aujourd'hui une place inutile, vit partir la flotte la plus nombreuse et la mieux pourvue qui ait jamais vogué sur les mers. Cette flotte est chargée des mêmes héros qui avaient

combattu sous lui à Taillebourg; et le même capitaine qui avait vaincu les Anglais pouvait se flatter de vaincre les Sarrasins.

Assez d'autres, sans moi, l'ont peint s'élançant de son vaisseau dans la mer, et victorieux en abordant au rivage. Assez d'autres l'ont représenté affrontant ces traits de flamme, dont le secret, transmis des Grecs aux Sarrasins, était ignoré des chrétiens occidentaux. Il remporte deux victoires; il prend Damiette; il s'avance à la Massoure. Le voilà prêt à subjuguer cette contrée, que son climat, son fleuve, ses anciens rois, ses conquérants, ont rendue si célèbre. Encore une victoire, et le vulgaire l'égale aux plus fameux héros. Mais, messieurs, il n'a pas besoin de cette victoire pour les égaler à vos yeux; vous ne jugez pas les hommes par les événements. Quand saint Louis a eu des guerriers à combattre, il a été vainqueur; il n'est vaincu que par les saisons, par les maladies, par la mort de ses soldats qu'un air étranger dévore, et par sa propre langueur. Il n'est point pris les armes à la main : il ne l'eût pas été, s'il eût pu combattre.

Dois-je, messieurs, me laisser entraîner à l'usage de représenter ceux qui eurent ce grand homme dans leurs fers comme des barbares sans vertu et sans humanité? Ils en avaient, sans doute; ils étaient des ennemis dignes de lui, puisqu'ils respectèrent sa vie qu'ils pouvaient lui ôter; puisque leurs médecins le guérirent dans sa prison du mal contre lequel il n'avait pu trouver de remède dans son camp; puisque enfin, comme cet illustre captif l'atteste lui-même dans

sa lettre à la reine sa mère, le sultan lui proposa la paix, dès qu'il l'eut en son pouvoir.

Le soldat est partout inhumain, emporté, barbare. Le saint roi avoue que les siens avaient massacré les musulmans dans la Massoure, sans distinction d'âge ni de sexe. Il n'est pas étonnant que des peuples attaqués dans leurs foyers se soient vengés; mais en se vengeant et en se défendant, ils montrèrent qu'ils connaissaient le respect dû au malheur et la générosité. Ils firent la garde devant la maison de la reine; le sultan remit au roi la cinquième partie de la rançon qu'il devait payer; action aussi noble que celle du vaincu, qui, s'étant aperçu que les musulmans s'étaient mécomptés à leur désavantage, leur envoya ce qui manquait au prix de sa délivrance.

Plus il y avait de grandeur d'ame parmi ses ennemis, plus s'accroît la gloire de saint Louis : elle fut telle que, parmi les mamelucks, il s'en trouva qui conçurent l'idée d'offrir la couronne d'Égypte à leur captif[1].

Jamais la vertu ne reçut un plus bel hommage. Ses ennemis voyaient en lui ce que tous les hommes admirent, la valeur dans les combats, la générosité dans les traités, la constance dans l'adversité. Les vertus mondaines sont admirées des hommes mondains; mais pour nous, portons plus haut notre admiration;

[1] C'est un panégyriste et non un historien qui parle ici; c'est l'abbé d'Arty, prédicateur, et non Voltaire. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, etc., ne croyait pas à ce que l'on dit du projet des émirs de choisir saint Louis pour leur chef: voyez tome XVI, page 206. B.

voyons, non ce qui étonnait l'Afrique, mais ce qui doit nous sanctifier. Voyons-y cette piété héroïque, qui me rappelle à toutes les actions saintes de sa vie, à ce grand objet de mon discours, à celui que vos cœurs se proposent.

TROISIÈME PARTIE.

J'ai loué le grand homme qui a gouverné des nations, qui a conduit de nombreuses armées; mais les vertus du roi et du capitaine ne peuvent être d'usage que pour ce très petit nombre d'hommes que Dieu met à la tête des peuples. De quoi nous servira, à nous, une admiration stérile? Nous voyons de loin ces grandes vertus; il ne nous est pas donné de les imiter; mais toutes les vertus du chrétien sont à nous. Si le plus grand prince de son siècle a été saint, qui ne peut aspirer à l'être? Roi, il est le modèle des rois : chrétien, il est le modèle de tous les hommes.

Il me semble qu'une voix secrète s'élève en ce moment au fond de nos cœurs. Elle nous dit : Regardez cet homme qui est né sur le premier trône du monde. Il a été exposé à tous les dangers dont les charmes séduisent les ames. Les plaisirs se sont présentés en foule à ses sens; les flatteurs lui ont préparé toutes les voies de la séduction : il les a évitées, il les a rejetées.

Quel exemple pour nous! il est humble dans le sein de la grandeur; et nous, hommes vulgaires, nous sommes enflés de vanité et d'orgueil! Il est roi, et il

est humble! C'est beaucoup pour les moindres particuliers d'être modestes. Mais quelle différence entre la modestie et l'humilité! Que cette modestie est trompeuse! qu'il entre d'amour-propre dans cet art de cacher l'amour-propre; de paraître ignorer son mérite pour le mieux faire remarquer; de dérober sous un voile l'éclat dont on est environné, afin que d'autres mains lèvent ce voile que vous n'oseriez tirer vous-même!

O hommes, enfants de la vanité! votre modestie est orgueil. La plus pure est celle qui est la moins corrompue par la secrète complaisance du cœur : elle est alors tout au plus une bonne qualité; mais l'humilité est la perfection de la vertu.

Saint Louis secourt les pauvres; tous les païens l'ont fait; mais il s'abaisse devant eux; il est le premier des rois qui les ait servis; il les égale à lui; il ne voit en eux que des citoyens de la cité de Dieu comme lui. C'est là ce que toute la morale païenne n'avait pas seulement imaginé. Il était le plus grand des rois, et il ne se croit pas digne de régner. Il veut abdiquer une couronne qu'on eût dû lui offrir, si sa naissance ne la lui avait pas donnée.

Quoi! un roi dans la force de l'âge, un roi l'exemple de la terre, ne se croit pas égal à la place où Dieu l'a mis, pendant que tant d'hommes, médiocres dans leurs talents, et insatiables dans leur cupidité, percent violemment la foule où ils devraient rester, frappent à toutes les portes, font jouer tous les ressorts, bouleversent tout, corrompent tout, pour parvenir à de

faibles dignités, à je ne sais quels emplois dont encore ils sont incapables!

La charité n'est pas moins étrangère à l'antiquité profane: elle connaissait la libéralité, la magnanimité; mais ce zèle ardent pour le bonheur des hommes et pour leur bonheur éternel, les anciens en avaient-ils l'idée? Ont-ils approché de cette ardeur avec laquelle le saint roi travaillait à secourir les ames des faibles, et à soulager tous les infortunés?

Toutes les vertus humaines étaient chez les anciens, je l'avoue; les vertus divines ne sont que chez les chrétiens.

Où est le grand homme de l'antiquité, qui ait cru devoir rendre compte à la justice divine, je ne dis pas de ses crimes, je dis de ses fautes légères, je dis des fautes de ceux qui, chargés de ses ordres, pouvaient ne les pas exécuter avec assez de justice?

Quel bon roi, dans les fausses religions, a vengé tous les jours sur soi-même des erreurs attachées à une administration pénible, et dont les princes ne se croient pas toujours responsables?

Quels climats, quelles terres ont jamais vu des monarques païens, foulant aux pieds et la grandeur qui fait regarder les hommes comme des êtres subalternes, et la délicatesse qui amollit, et le dégoût affreux qu'inspire un cadavre, et l'horreur de la maladie, et celle de la mort, porter de leurs mains royales des hommes obscurs frappés de la contagion, et, l'exhalant encore, leur donner une sépulture que d'autres mains tremblaient de leur donner?

Ainsi la religion produit dans les ames qu'elle a pénétrées un courage supérieur, et des vertus supérieures aux vertus humaines. Elle a encore sanctifié dans saint Louis tout ce qu'il eut de commun avec les héros et les bons rois.

La fermeté dans le malheur n'est pas une vertu rare. L'ame ramasse alors toutes ses forces; elle se mesure avec ses destins; elle se donne en spectacle au monde. Quiconque est regardé des hommes peut souffrir et mourir avec courage. On a vu des rois captifs, attachés au char de leur vainqueur, braver dans l'excès de l'humiliation le spectacle des pompes triomphales. On a vu des vaincus se donner la mort, non pas avec cette rage qu'inspire le désespoir, mais avec le sang froid d'une fausse philosophie.

O vains fantômes de vertu! ô aliénation d'esprit! que vous êtes loin du véritable héroïsme! Voir d'un même œil la couronne et les fers, la santé et la maladie, la vie et la mort; faire des choses admirables, et craindre d'être admiré; n'avoir dans le cœur que Dieu et son devoir; n'être touché que des maux de ses frères, et regarder les siens comme une épreuve nécessaire à sa sanctification; être toujours en présence de son Dieu; n'entreprendre, ne réussir, ne souffrir, ne mourir que pour lui: voilà saint Louis, voilà le héros chrétien, toujours grand et toujours simple, toujours s'oubliant lui-même. Il a régné pour ses peuples; il a fait tout le bien qu'il pouvait faire, même sans rechercher les bénédictions de ceux qu'il rendait heureux. Il a étendu ses bienfaits dans les siè-

cles à venir, en redoutant la gloire qui devait en être le prix. Il n'a combattu que pour ses sujets et pour son Dieu. Vainqueur, il a pardonné; vaincu, il a supporté la captivité sans affecter de la braver. Sa vie a coulé tout entière dans l'innocence et dans la pénitence; il a vécu sous le cilice, il est mort sur la cendre.

Héros et père de la France, modèle des rois et des hommes, tige des Bourbons, veillez sur eux et sur nous; conservez la gloire et la félicité de ce royaume. C'est vous, sans doute, qui inspirâtes à Charles V votre sagesse, à Louis XIII cet amour de son peuple; c'est par vous que François Ier fut le père des lettres; c'est vous qui rendîtes Henri IV à l'Église; c'est à votre exemple qu'il sut vaincre et pardonner; vous avez donné votre force et votre munificence à Louis XIV; vous avez vu votre modération dans les victoires égalée par celui de vos fils qui règne aujourd'hui sur nous. Puisse ce roi, votre digne successeur, régner long-temps sur un peuple dont il fait l'amour, le bonheur et la gloire; et puissent ses vertus ainsi que les vôtres servir d'exemple aux nations! Ainsi soit-il.

FIN DU PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS.

CONNAISSANCE

DES BEAUTÉS ET DES DÉFAUTS

DE LA POÉSIE ET DE L'ÉLOQUENCE

DANS LA LANGUE FRANÇAISE[1].

1749.

Ayant accompagné en France plusieurs jeunes étrangers, j'ai toujours tâché de leur inspirer le bon goût, qui est si cultivé dans notre nation, et de leur faire

[1] Voici le titre de la première édition de cet ouvrage : *Connaissance des bautez* (sir) *et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française, à l'usage des jeunes gens et surtout des étrangers, avec des exemples, par ordre alphabétique, par M. D* ****, 1749, in-12, portant l'adresse de *Londres*, mais qui est peut-être de Hollande. Une réimpression de 1750 est intitulée : *Connaissance des beautez*, etc. M. Renouard cite une édition de La Haye, 1751, petit in-8°, « avec une préface et un demi-volume de notes « remplies d'invectives et d'injures. » A la page 123 de l'édition originale (au mot Grandeur de Dieu, voyez page 222), l'auteur, citant un passage de Voltaire, dit : « C'est après une description philosophique des cieux, qui « n'est que de *mon* sujet. » Le *Mercure* d'octobre 1749 remarqua que cette expression donnait à penser que l'ouvrage nouveau était de Voltaire; et c'est aussi sur cette expression que Larcher (*Réponse à la Défense de mon oncle*, page 16) s'appuie pour donner l'ouvrage à Voltaire. Le *Mercure* rejette bien loin cette idée. Que ce soit inadvertance de Voltaire caché sous l'initiale D* ***, ou intention de M. D* ***, une lettre signée D* ** (et qu'on trouvera ci-après, à la suite de l'ouvrage) parut dans le *Mercure*, premier volume de décembre 1749, p. 170, pour se disculper de cette intention, et pour réclamer à grands cris l'ouvrage. Si M. D.. (que quelques personnes disent être Dumolard) était réellement l'auteur, il devait se nommer pour

lire avec fruit les meilleurs auteurs. C'est dans cet esprit que j'ai fait ce recueil, pour l'utilité de ceux qui veulent connaître les vraies beautés de la langue française, et en bien sentir les charmes.

On ne peut se flatter de connaître une langue qu'à proportion du plaisir qu'on éprouve en lisant; mais cette facilité ne s'acquiert pas tout d'un coup; elle ressemble aux jeux d'adresse, dans lesquels on ne se plaît que lorsqu'on y réussit.

dissiper pleinement les doutes et le ridicule qui en résultait pour Voltaire, de s'être mis au-dessus de tous les poëtes dont il parle. Voltaire désavoue formellement l'ouvrage dans une lettre à Kœnig, de juin 1753, et dit même ne l'avoir jamais lu. Les éditeurs de Kehl (voyez leur *Avertissement*, page 125) le donnent comme étant *fait sous ses yeux par un de ses élèves.* Voici quelques remarques qui, en résultat, permettent de rester dans le doute.

Au mot Amour, Voltaire, parlant de la prose poétique, emploie ces mots: « C'est, comme on l'a dit, une espèce bâtarde qui n'est ni poésie, ni prose. » Or, Dalembert, dans son *Éloge de Mirabaud*, dit : « Le mélange de ces expressions (*poëtiques*) forme, comme l'a dit M. de Voltaire, une espèce bâtarde. »

Au mot Comparaisons, un passage de la *Henriade* est cité avec un vers qui n'a été imprimé dans aucune édition de ce poëme.

Dans ses *Remarques sur Pompée* (au mot Langage) on blâme une expression que, dans son *Commentaire sur Corneille* (voyez tome XXXV, page 419), Voltaire trouve énergique. Mais, en général, les observations sur cette pièce, qui sont dans la *Connaissance des beautés*, etc., sont, pour le fond et pour la forme, reproduites dans le *Commentaire sur Corneille.*

Au mot Liberté, un passage est cité du second *Discours sur l'homme*, dans lequel on conserve la version d'un vers que Voltaire avait changé en 1748, c'est-à-dire un an auparavant, et qui est une vive sortie contre Desfontaines.

Je n'ai pas cru pouvoir exclure l'ouvrage de cette édition des *OEuvres de Voltaire.* Dans le dessein de me conformer aux paroles de l'auteur, qui annonce avoir rangé ses exemples *par ordre alphabétique*, j'ai, pour la régularité, transposé l'article Ambition, qui avait été mis après les mots Amitié et Amour. C'est par la même raison que j'ai fait aussi quelques transpositions dans l'intitulé de quelques morceaux. B.

J'ai vu plusieurs étrangers à Paris ne pas distinguer si une tragédie était écrite dans le style des Racine et des Voltaire, ou dans celui des Danchet et des Pellegrin. Je les ai vus acheter les romans nouveaux au lieu de *Zaïde*. Je me suis aperçu que, dans beaucoup de pays étrangers, les personnes les plus instruites n'avaient pas un goût sûr, et qu'elles me citaient souvent avec complaisance les plus mauvais passages des auteurs célèbres, ne pouvant distinguer dans eux les diamants vrais d'avec les faux. J'ai donc cru rendre service à ceux qui voyagent et à ceux qui parlent français dans la plupart des cours de l'Europe, en mettant sous leurs yeux des pièces de comparaison tirées des auteurs les plus approuvés qui ont traité les mêmes sujets : c'est, de toutes les méthodes que j'ai employées auprès des jeunes gens, celle qui m'a toujours le plus réussi; mais ces pièces de comparaison seraient inutiles pour former l'esprit de la jeunesse, si elles n'étaient accompagnées de réflexions, qui aident des yeux peu accoutumés à bien observer ce qu'ils voient.

Je lisais, par exemple, il n'y a pas long-temps, avec un jeune comte de l'empire, qui donne les plus grandes espérances, les traductions que Malherbe et Racan ont faites de cette strophe d'Horace (I, 4, 13-14):

« Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
« Regumque turres. O beate Sexti... »

Voici la traduction de Racan :

Les lois de la mort sont fatales
Aussi bien aux maisons royales
Qu'aux taudis couverts de roseaux.
Tous nos jours sont sujets aux Parques;

Ceux des bergers et des monarques
Sont coupés des mêmes ciseaux.

Celle de Malherbe est plus connue.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.
Stances à Duperrier, 77-80.

Je fus obligé de faire voir à ce jeune homme pourquoi les vers de Malherbe l'emportent sur ceux de Racan.

En voici les raisons : 1° Malherbe commence par une image sensible,

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre;

et Racan commence par des mots communs qui ne font point d'image, qui ne peignent rien.

Les lois de la mort sont fatales; nos jours sont sujets aux Parques. Termes vagues, diction impropre, vice de langage; rien n'est plus faible que ces vers.

2° Les expressions de Malherbe embellissent les choses les plus basses. *Cabane* est agréable et du beau style, et *taudis* est une expression du peuple.

3° Les vers de Malherbe sont plus harmonieux; et j'oserais même les préférer à ceux d'Horace, s'il est permis de préférer une copie à un original. Je défendrais en cela mon opinion en fesant remarquer que Malherbe finit sa stance par une image pompeuse, et qu'Horace laisse peut-être tomber la sienne avec *O beate Sexti*. Mais en accordant cette petite supériorité à un vers de Malherbe, j'étais bien éloigné de comparer l'auteur à Horace; je sais trop la distance

infinie qui est de l'un à l'autre. Un peintre flamand peut peindre un arbre aussi bien que Raphael. Il ne sera pas pour cela égal à Raphael.

Ayant donc éprouvé que ces petites discussions contribuaient beaucoup à former et à fixer le goût de ceux qui voulaient s'instruire de bonne foi, et se procurer les vrais plaisirs de l'esprit, je vais sur ce plan choisir par ordre alphabétique les morceaux de poésie et de prose qui me paraissent les plus propres à donner de grandes idées et à élever l'ame, à lui inspirer cet attendrissement qui adoucit les mœurs, et qui rend le goût de la vertu et de la vérité plus sensible. Je mêlerai même quelquefois à ces pièces de prose et de poésie de petites digressions sur certains genres de littérature, afin de rendre l'ouvrage d'une utilité plus étendue, et je tirerai la plupart de mes exemples des auteurs que j'appelle classiques; je veux dire des auteurs qu'on peut mettre au rang des anciens qu'on lit dans les classes, et qui servent à former la jeunesse. Je cherche à l'instruire dans la langue vivante autant qu'on l'instruit dans les langues mortes.

AMBITION.

J'aurais dû, en suivant l'ordre alphabétique, traiter l'ambition avant l'amitié; mais j'ai mieux aimé commencer par une vertu que par un vice. J'ai préféré le sentiment à l'ordre[1]. Je ne sais pourquoi l'ambition est le sujet de beaucoup plus de pièces de poésie et d'éloquence que l'amitié : n'est-ce point qu'on réussit mieux à caractériser les passions funestes que les doux

[1] Voyez la fin de ma note, page 148. B.

penchants du cœur? Il entre toujours de la satire dans ce qu'on dit de l'ambition. Quoi qu'il en soit, j'aime à voir dans la *Henriade* (VII, 153):

L'Ambition sanglante, inquiète, égarée,
De trônes, de tombeaux, d'esclaves entourée.

Mais que La Fontaine a de charmes dans un des prologues de ses fables!

Deux démons à leur gré partagent notre vie,
Et de son patrimoine ont chassé la raison;
Je ne vois point de cœur qui ne leur sacrifie.
Si vous me demandez leur état et leur nom,
J'appelle l'un Amour, et l'autre Ambition.
Cette dernière étend le plus loin son empire,
Car même elle entre dans l'amour.
Le Berger et le Roi, liv. X, fab. 10.

Voilà des vers parfaits dans leur genre. Heureux les esprits capables d'être touchés comme il faut de pareilles beautés, qui réunissent la simplicité à l'extrême éloquence!

Qu'on lise encore dans *Athalie* ce que Mathan dit de son ambition (acte III, sc. 3):

J'approchai par degrés de l'oreille des rois;
Et bientôt en oracle on érigea ma voix.
J'étudiai leur cœur, je flattai leurs caprices,
Je leur semai de fleurs le bord des précipices;
Près de leurs passions rien ne me fut sacré;
De mesure et de poids je changeais à leur gré, etc.

Je trouve l'ambition caractérisée plus en grand et peinte dans son plus haut degré dans la tragédie de *Mahomet*. C'est Mahomet qui parle (acte II, sc. 5):

Je suis ambitieux : tout homme l'est, sans doute;
Mais jamais roi, pontife, ou chef, ou citoyen,
Ne conçut un projet aussi grand que le mien.

Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre
Par les lois, par les arts, et surtout par la guerre;
Le temps de l'Arabie est à la fin venu.
Ce peuple généreux, trop long-temps inconnu,
Laissait dans ses déserts ensevelir sa gloire;
Voici les jours nouveaux marqués pour la victoire.
Vois du nord au midi l'univers désolé,
La Perse encor sanglante, et son trône ébranlé;
L'Inde esclave et timide, et l'Égypte abaissée;
Des murs de Constantin la splendeur éclipsée;
Vois l'empire romain tombant de toutes parts,
Ce grand corps déchiré, dont les membres épars
Languissent dispersés sans honneur et sans vie:
Sur ces débris du monde élevons l'Arabie.
Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers;
Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle univers.
En Égypte Osiris, Zoroastre en Asie,
Chez les Crétois Minos, Numa dans l'Italie,
A des peuples sans mœurs, et sans culte, et sans rois,
Donnèrent aisément d'insuffisantes lois.
Je viens, après mille ans, changer ces lois grossières;
J'apporte un joug plus noble aux nations entières.
J'abolis les faux dieux; et mon culte épuré
De ma grandeur naissante est le premier degré.
Ne me reproche point de tromper ma patrie:
Je détruis sa faiblesse et son idolâtrie;
Sous un roi, sous un dieu, je viens la réunir;
Et, pour la rendre illustre, il la faut asservir.

Voilà bien l'ambition à son comble: celui qui parle ainsi veut être à-la-fois conquérant, législateur, roi, pontife, et prophète; et il y parvient. Il faut avouer que les autres desseins des plus grands hommes sont de bien petites vanités auprès de cette ambition. On ne peut la décrire avec plus de force et de justesse. Mathan me paraît parler en subalterne, et Mahomet en maître du monde. J'observerai, en passant, que l'un et l'autre avouent le fond de leur erreur, ce qui n'est

guère naturel[1] : mais ce défaut est bien plus grand dans Mathan que dans Mahomet. On ne dit point de soi qu'on est scélérat; mais on peut dire qu'on est ambitieux : la grandeur de l'objet ennoblit jusqu'à la fourberie même aux yeux des hommes.

AMITIÉ[2].

Il y a lieu d'être surpris que si peu de poëtes et d'écrivains aient dit en faveur de l'*amitié* des choses qui méritent d'être retenues. Je n'en trouve ni dans Corneille, ni dans Racine, ni dans Boileau, ni dans Molière. La Fontaine est le seul poëte célèbre du siècle passé qui ait parlé de cette consolation de la vie. Il dit à la fin de la fable des *deux Amis* (liv. VIII, fab. XI, 26) :

Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même;
Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

Le second vers est le meilleur, sans contredit, de ce passage. Le mot de *pudeur* n'est pas propre : il fallait *honte*. On ne peut dire, j'ai la *pudeur* de parler devant vous, au lieu de, j'ai *honte* de parler devant vous; et on sent d'ailleurs que les derniers vers sont faibles : mais

[1] L'auteur de cet article nous paraît trop sévère. Tout homme qui prêche une religion est, aux yeux de celui qui ne la croit pas, ou un imbécile, ou un fripon. Zopire ne pouvait pas regarder Mahomet comme un sot. En voulant paraître persuadé, Mahomet se serait donc bien plus avili devant Zopire qu'en lui avouant ses projets ambitieux. K.

[2] Voltaire, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, a donné un article AMITIÉ : voyez tome XXVI, page 263. B.

il règne dans ce morceau, quoique défectueux, un sentiment tendre et agréable, un air aisé et familier, propre au style des fables.

Je trouve dans *la Henriade* un trait sur l'amitié beaucoup plus fort (Ch. VIII, 317-24):

Il l'aimait non en roi, non en maître sévère,
Qui souffre qu'on aspire à l'honneur de lui plaire,
Et de qui le cœur dur et l'inflexible orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil.
Henri de l'amitié sentit les nobles flammes:
Amitié, don du ciel, plaisir des grandes ames;
Amitié que les rois, ces illustres ingrats,
Sont assez malheureux pour ne connaître pas!

Cela est dans un goût plus mâle, plus élevé que le passage de La Fontaine. Il est aisé de sentir la différence des deux styles, qui conviennent chacun à leur sujet.

Mais j'avoue que j'ai vu des vers sur l'amitié qui me paraissent infiniment plus agréables. Ils sont tirés d'une épître imprimée dans les Œuvres de M. de Voltaire[1].

Pour les cœurs corrompus l'amitié n'est point faite.
O tranquille amitié! félicité parfaite,
Seul mouvement de l'ame où l'excès soit permis,
Corrige les défauts qu'en moi le ciel a mis;
Compagne de mes pas dans toutes mes demeures,
Et dans tous les états, et dans toutes les heures:
Sans toi, tout homme est seul; il peut par ton appui
Multiplier son être, et vivre dans autrui.
Amitié, don du ciel, et passion du sage,
Amitié, que ton nom couronne cet ouvrage;
Qu'il préside à mes vers comme il règne en mon cœur!

[1] Quatrième des *Discours sur l'homme*, vers 24 et suivants. B.

Il y a dans ce morceau une douceur bien plus flatteuse que dans l'autre. Le premier semble plutôt la satire de ceux qui n'aiment pas, et le second est le véritable éloge de l'amitié. Il échauffe le cœur. On en aime mieux son ami quand on a lu ce passage.

Que j'aime ce vers !

Multiplier son être, et vivre dans autrui.

Qu'il me paraît nouveau de dire que l'amitié doit être la seule passion du sage ! En effet, si l'amitié ne tient pas de la passion, elle est froide et languissante : ce n'est plus qu'un commerce de bienséance.

Il sera utile de comparer tous ces morceaux avec ce que dit sur l'amitié madame la marquise de Lambert [1], dame très respectable par son esprit et par sa conduite, et qui mettait l'amitié au rang des premiers devoirs.

« La parfaite amitié nous met dans la nécessité d'être « vertueux. Comme elle ne se peut conserver qu'entre « personnes estimables, elle vous force à leur ressem- « bler. Vous trouvez dans l'amitié la sûreté du bon « conseil, l'émulation du bon exemple, le partage dans « vos douleurs, le secours dans vos besoins. »

Il est vrai que ce morceau de prose ne peut faire le même plaisir ni à l'oreille, ni à l'ame, que les vers que j'ai cités. « La sentence, dit Montaigne [2], pressée « aux pieds nombreux de la poésie, élance mon ame « d'une plus vive secousse. » J'ajouterai encore que

[1] Madame de Lambert a place dans le *Catalogue des écrivains*, etc., tome XIX, en tête du *Siècle de Louis XIV*. B.

[2] Voyez le texte de Montaigne, cité tome XXVII, page 102. B.

les beaux vers, en français, sont presque toujours plus corrects que la prose. La raison en est que la difficulté des vers produit une grande attention dans l'esprit d'un bon poëte, et de cette attention continue se forme la pureté du langage; au lieu que, dans la prose, la facilité entraîne l'écrivain et fait commettre des fautes.

Il y a, par exemple, une faute de logique dans cette phrase :

« Comme l'amitié ne peut se conserver qu'entre per-
« sonnes estimables, elle vous force à leur ressembler. »

Si vous êtes déjà ami, vous êtes donc une de ces personnes estimables. *A leur ressembler* n'est donc pas juste. Je crois qu'il fallait dire :

L'amitié ne se pouvant conserver qu'entre des cœurs estimables, elle vous force à l'être toujours.

Le partage dans vos douleurs est encore une faute contre la langue; il fallait dire : On *partage vos douleurs*, ou *prévient vos besoins*. Ces observations, qu'on doit faire sur tout ce qu'on lit, servent à étendre l'esprit d'un jeune homme et à le rendre juste; car le seul moyen de s'accoutumer à bien juger dans les grandes choses, est de ne se permettre aucun faux jugement dans les petites.

Je ne puis m'empêcher de rapporter encore un passage sur l'amitié, que je trouve plus tendre encore que ceux que j'ai cités. Il est à la fin d'une de ces épîtres[1] familières en vers, pour lesquelles M. de Voltaire me paraît avoir un génie particulier.

[1] Voyez, tome XIII, l'*Épître* (de 1729) *aux mânes de Génonville*. B.

Loin de nous à jamais ces mortels endurcis,
Indignes du beau nom, du nom sacré d'amis,
Ou toujours remplis d'eux, ou toujours hors d'eux-même,
Au monde, à l'inconstance, ardents à se livrer,
Malheureux, dont le cœur ne sait pas comme on aime,
Et qui n'ont point connu la douceur de pleurer!

AMOUR.

Je me garderai bien, en voulant former des jeunes gens, de citer ici des descriptions de l'amour plus capables de corrompre le cœur que de perfectionner le goût. Je donnerai deux portraits de l'amour tirés de deux célèbres poëtes, dont l'un, qui est feu Rousseau, n'a pas toujours parlé avec tant de bienséance; et l'autre, qui est M. de Voltaire, a, ce me semble, toujours fait aimer la vertu dans ses écrits.

PORTRAIT DE L'AMOUR, TIRÉ DE L'*ÉPITRE SUR L'AMOUR*, A MADAME D'USSÉ. (L. I, ÉP. II.)

Jadis sans *choix*[a], les humains dispersés,
Troupe féroce et nourrie au carnage,
Du seul instinct suivaient la loi sauvage,
Se renfermaient dans les antres cachés,
Et de leurs trous par la faim arrachés[b],
Allaient, errants au gré de la nature,
Avec les ours disputer la pâture.
De ce chaos l'Amour *réparateur*[c]
Fut de leurs lois le premier fondateur:
Il sut fléchir leurs humeurs indociles,
Les réunit dans l'enceinte des villes,
Des premiers arts leur donna les leçons,
Leur enseigna l'*usage*[d] des moissons;
Chez eux logea l'Amitié secourable,
Avec la Paix, sa sœur inséparable;

[a] Terme oiseux. — [b] Vers dur. — [c] Impropre. — [d] Impropre.

Et, devant tout, dans les terrestres lieux,
Fit respecter l'autorité des dieux.
Tel fut ici le siècle de *Cybèle*.
Mais à ce *dieu* [a] la terre enfin rebelle
Se rebuta d'une si douce loi,
Et de ses mains voulut se faire un roi.
Tout aussitôt, évoqué par la Haine,
Sort de ses flancs un monstre à forme humaine,
Reste dernier de ces cruels Typhons,
Jadis formés dans les gouffres profonds.
D'un faible enfant il a le front timide;
Dans ses yeux brille une douceur perfide;
Nouveau Protée, à toute heure, en tous lieux,
Sous un faux masque il abuse nos yeux.
D'abord voilé d'une crainte ingénue,
Humble captif, il rampe, il s'insinue;
Puis tout à coup, impérieux vainqueur,
Porte le trouble et l'effroi dans le cœur.
Les Trahisons, la noire Tyrannie,
Le Désespoir, la Peur, l'Ignominie,
Et le Tumulte, au regard effaré,
Suivent son char de Soupçons entouré.
Ce fut sur lui que la terre *ennemie*
De sa révolte *appuya l'infamie* [b];
Bientôt séduits par ses trompeurs appas,
Des *flots* d'humains *marchèrent* [c] sur ses pas.
L'Amour, par lui dépouillé de puissance,
Remonte au ciel, séjour de sa naissance.

TEMPLE DE L'AMOUR, TIRÉ DE *LA HENRIADE* (CHANT IX, 1 55).

Sur les bords fortunés de l'antique Idalie,
Lieux où finit l'Europe et commence l'Asie,
S'élève un vieux palais respecté par les temps:
La nature en posa les premiers fondements;
Et l'art, ornant depuis sa simple architecture,
Par ses travaux hardis surpassa la nature.

[a] Dieu est trop près de Cybèle. — [b] Mots impropres. — [c] Les flots ne marchent pas.

Là, tous les champs voisins, peuplés de myrtes verts,
N'ont jamais ressenti l'outrage des hivers.
Partout on voit mûrir, partout on voit éclore
Et les fruits de Pomone et les présents de Flore;
Et la terre n'attend, pour donner ses moissons,
Ni les vœux des humains, ni l'ordre des saisons.
L'homme y semble goûter dans une paix profonde
Tout ce que la nature, aux premiers jours du monde,
De sa main bienfesante accordait aux humains :
Un éternel repos, des jours purs et sereins,
Les douceurs, les plaisirs que promet l'abondance,
Les biens du premier âge, hors la seule innocence.
On entend pour tout bruit des concerts enchanteurs
Dont la molle harmonie inspire les langueurs;
Les voix de mille amants, les chants de leurs maîtresses,
Qui célèbrent leur honte et vantent leurs faiblesses.
Chaque jour on les voit, le front paré de fleurs,
De leur aimable maître implorer les faveurs;
Et dans l'art dangereux de plaire et de séduire,
Dans son temple à l'envi s'empresser de s'instruire.
La flatteuse Espérance, au front toujours serein,
A l'autel de l'Amour les conduit par la main.
Près du temple sacré, les Graces demi-nues
Accordent à leurs voix leurs danses ingénues.
La molle Volupté, sur un lit de gazons,
Satisfaite et tranquille, écoute leurs chansons.
On voit à ses côtés le Mystère en silence,
Le Sourire enchanteur, les Soins, la Complaisance,
Les Plaisirs amoureux, et les tendres Desirs,
Plus doux, plus séduisants encor que les Plaisirs.
De ce temple fameux telle est l'aimable entrée;
Mais lorsqu'en avançant sous la voûte sacrée
On porte au sanctuaire un pas audacieux,
Quel spectacle funeste épouvante les yeux!
Ce n'est plus des Plaisirs la troupe aimable et tendre;
Leurs concerts amoureux ne s'y font plus entendre :
Les Plaintes, les Dégoûts, l'Imprudence, la Peur,
Font de ce beau séjour un séjour plein d'horreur.
La sombre Jalousie, au teint pâle et livide,
Suit d'un pied chancelant le Soupçon qui la guide:

La Haine et le Courroux, répandant leur venin,
Marchent devant ses pas un poignard à la main.
La Malice les voit, et d'un souris perfide
Applaudit, en passant, à leur troupe homicide.
Le Repentir les suit, détestant leurs fureurs,
Et baisse, en soupirant, ses yeux mouillés de pleurs.
C'est là, c'est au milieu de cette cour affreuse,
Des plaisirs des humains compagne malheureuse,
Que l'Amour a choisi son séjour éternel, etc.

Ces deux descriptions morales de l'Amour n'en sont pas moins intéressantes pour cela. Celle qui est tirée de *la Henriade* est plus pittoresque que l'autre, et d'un style plus coulant et plus correct; mais elle ne me paraît pas écrite avec plus d'énergie. Il y a seulement je ne sais quoi de plus doux et de plus intéressant.

« Non satis est pulchra esse poemata, dulcia sunto. »
HOR., *de Arte poet.*, 99.

Il faut voir à présent comment l'archevêque de Cambrai, l'illustre Fénélon, auteur du *Télémaque*, a traité le même sujet. Il a aussi parlé de l'Amour et de son temple (L. IV):

« On me conduisit au temple de la déesse: elle en a « plusieurs dans cette île; car elle est particulièrement « adorée à Cythère, à Idalie, et à Paphos. C'est à Cythère « que je fus conduit. Le temple est tout de marbre; « c'est un parfait péristyle: les colonnes sont d'une « grosseur et d'une hauteur qui rendent cet édifice très « majestueux; au-dessus de l'architrave et de la frise « sont, à chaque face, de grands frontons où l'on voit, « en bas-reliefs, toutes les plus agréables aventures de « la déesse; à la porte du temple est sans cesse une « foule de peuples qui viennent faire leurs offrandes.

« On n'égorge jamais dans l'enceinte du lieu sacré « aucune victime. On n'y brûle point, comme ailleurs, « la graisse des génisses et des taureaux; on n'y répand « jamais leur sang. On présente seulement devant l'au- « tel les bêtes qu'on offre, et on n'en peut offrir aucune « qui ne soit jeune, blanche, sans défaut, et sans tache. « On les couvre de bandelettes de pourpre brodées « d'or; leurs cornes sont dorées, et ornées de bouquets « des fleurs les plus odoriférantes. Après qu'elles ont « été présentées devant l'autel, on les renvoie dans un « lieu écarté, où elles sont égorgées pour les festins « des prêtres de la déesse.

« On offre aussi toute sorte de liqueurs parfumées, « et du vin plus doux que le nectar. Les prêtres sont « revêtus de longues robes blanches, avec des ceintures « d'or et des franges de même au bas de leurs robes. « On brûle nuit et jour, sur les autels, les parfums les « plus exquis de l'Orient, et ils forment une espèce de « nuage qui monte vers le ciel. Toutes les colonnes du « temple sont ornées de festons pendants; tous les vases « qui servent au sacrifice sont d'or; un bois sacré de « myrte environne le bâtiment. Il n'y a que de jeunes « garçons et de jeunes filles d'une rare beauté qui « puissent présenter les victimes aux prêtres, et qui « osent allumer le feu des autels : mais l'impudence « et la dissolution déshonorent un temple si magni- « fique. »

Je ne puis m'empêcher de convenir que cette description est d'une grande froideur en comparaison de la poésie que nous avons vue. Rien ne caractérise ici le temple de l'Amour; ce n'est qu'une description

vague d'un temple en général. Il n'y a rien de moral que la dernière phrase : mais l'*impudence* et la *dissolution* caractérisent la débauche, et non pas l'amour. Tout le mérite de ce morceau me paraît consister dans une prose harmonieuse; mais elle manque de vie.

Tous ces exemples confirment de plus en plus que les mêmes choses bien dites en vers, ou bien dites en prose, sont aussi différentes qu'un vêtement d'or et de soie l'est d'une robe simple et unie; mais aussi la médiocre prose est encore plus au-dessus des vers médiocres, que les bons vers ne l'emportent sur la bonne prose.

On m'a demandé souvent s'il y avait quelque bon livre en français, écrit dans la prose poétique du *Télémaque*. Je n'en connais point, et je ne crois pas que ce style pût être bien reçu une seconde fois. C'est, comme on l'a dit [1], une espèce bâtarde qui n'est ni poésie ni prose, et qui, étant sans contrainte, est aussi sans grande beauté; car la difficulté vaincue ajoute un charme nouveau à tous les agréments de l'art. Le *Télémaque* est écrit dans le goût d'une traduction en prose d'*Homère*, et avec plus de grace que la prose de madame Dacier; mais enfin c'est de la prose, qui n'est qu'une lumière très faible devant les éclairs de la poésie, et qui atteste seulement l'impuissance [2] de rendre les poëtes de l'antiquité en vers français.

[1] Je ne sais si c'est de lui-même que Voltaire veut parler ici; mais voyez ce qu'il a dit des tragédies en prose, tome II, pages 59 et 350. B.

[2] Voltaire pense que les poëtes doivent être traduits en vers : voyez tome XVII, page 183; tome XXXII, page 204; ci-après, le mot TRADUCTIONS. B.

ARMÉE.

Je ne vois guère de description d'armée qui mérite notre attention dans les poëtes tragiques que celle qu'on lit dans *le Cid* (acte IV, sc. 3) :

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles,
Enfin, avec le flux nous fait voir trente voiles;
L'onde s'enfle *dessous* [a], et d'un commun effort
Les Maures et la mer *montent jusques* [b] au port.
On les laisse passer; tout leur paraît tranquille;
Point de soldats au port, point aux murs de la ville;
Notre profond silence abusant leurs esprits,
Ils n'osent plus douter de nous avoir surpris.
Ils abordent sans peur, ils ancrent, ils descendent,
Et courent se livrer aux mains qui les attendent.
Nous nous levons alors, et tous en même temps
Poussons jusques au ciel mille cris éclatants.
Les nôtres au signal de nos vaisseaux répondent,
Ils paraissent armés : les Maures se confondent;
L'épouvante les prend; à demi descendus,
Avant que de combattre ils s'estiment perdus.
Ils couraient au pillage, et rencontrent la guerre;
Nous les pressons sur l'eau, nous les pressons sur terre,
Et nous fesons courir des ruisseaux de leur sang,
Avant qu'aucun résiste ou reprenne son rang.
Mais bientôt, malgré nous, leurs princes les rallient;
Leur courage renaît, et leurs terreurs s'oublient.
La honte de mourir sans avoir combattu
Arrête leur désordre, et leur rend leur vertu.
Contre nous [c] *de pied ferme ils tirent* [1] leurs alfanges,
De notre sang au leur font *d'horribles mélanges* [d];

[a] Prosaïque. — [b] Dur. — [c] Prosaïque.

[1] Le texte de ce vers et celui du suivant se lisent ici tels qu'ils sont dans l'édition de 1682, donnée par Th. Corneille, des *Œuvres de P. Corneille*. Mais dans l'édition in-folio il y a :

Contre nous de pied ferme ils tirent leurs épées;
Des plus braves soldats les trames sont coupées. B

[d] Ce pluriel est vicieux.

Et la terre et le fleuve, et leur flotte et le port,
Sont des champs de carnage où triomphe la mort.

Je crois que tout le monde tombera d'accord qu'il y a plus d'ame et de pathétique dans la description d'une armée prête à attaquer que fait l'illustre Fénélon au dixième livre des *Aventures de Télémaque*. Ce n'est point une description circonstanciée; elle est vague; elle ne spécifie rien; elle tient plus de la déclamation que de cet air de vérité qui a un si grand mérite: mais il a l'art de parler au cœur jusque dans l'appareil de la guerre.

« Pendant qu'ils raisonnaient ainsi, on entendit « tout-à-coup un bruit confus de chariots, de che- « vaux hennissants, d'hommes qui poussaient des hur- « lements épouvantables, et de trompettes qui rem- « plissaient l'air d'un son belliqueux. On s'écrie : « Voilà les ennemis qui ont fait un grand détour « pour éviter les passages gardés; les voilà qui vien- « nent assiéger Salente. » Les vieillards et les femmes « paraissaient consternés. « Hélas! disaient-ils, fal- « lait-il quitter notre chère patrie, la fertile Crète, et « suivre un roi malheureux au travers de tant de « mers, pour fonder une ville qui sera mise en cen- « dres comme Troie! » On voyait de dessus les mu- « railles nouvellement bâties, dans la vaste campagne, « briller au soleil les casques, les cuirasses, et les « boucliers des ennemis. Les yeux en étaient éblouis. « On voyait aussi les piques hérissées qui couvraient « la terre, comme elle est couverte par une abondante « moisson que Cérès prépare dans les campagnes « d'Enna en Sicile, pendant les chaleurs de l'été,

« pour récompenser le laboureur de toutes ses peines.
« Déjà on remarquait les chariots armés de faux tran-
« chantes; on distinguait facilement chaque peuple
« venu à cette guerre. » (Liv. X.)

Je suis bien plus ému ici par Fénélon que par Corneille. Ce n'est pas que les vers ne soient, à mérite égal, incomparablement au-dessus de la prose; mais ici la description a un fond plus touchant que celle de Corneille; et il faut bien considérer qu'un acteur, dans une pièce de théâtre, ne doit presque jamais s'exprimer comme un auteur qui parle à l'imagination du lecteur. Il faut sentir combien Corneille et Fénélon avaient chacun un but différent.

Pour prouver incontestablement la supériorité de la poésie sur la prose dans le même genre de beautés, considérons ce même objet d'une armée en bataille dans le huitième chant de *la Henriade* (65-176) :

Près des bords de l'Iton et des rives de l'Eure
Est un champ fortuné, l'amour de la nature :
La guerre avait long-temps respecté les trésors
Dont Flore et les Zéphyrs embellissaient ces bords.
Au milieu des horreurs des discordes civiles
Les bergers de ces lieux coulaient des jours tranquilles :
Protégés par le ciel et par leur pauvreté,
Ils semblaient des soldats braver l'avidité,
Et sous leurs toits de chaume, à l'abri des alarmes,
N'entendaient point le bruit des tambours et des armes.
Les deux camps ennemis arrivent en ces lieux :
La désolation partout marche avant eux.
De l'Eure et de l'Iton les ondes s'alarmèrent;
Les bergers, pleins d'effroi, dans les bois se cachèrent;
Et leurs tristes moitiés, compagnes de leurs pas,
Emportent leurs enfants gémissants dans leurs bras.
Habitants malheureux de ces bords pleins de charmes,
Du moins à votre roi n'imputez point vos larmes;

S'il cherche les combats, c'est pour donner la paix :
Peuples, sa main sur vous répandra ses bienfaits.
Il veut finir vos maux, il vous plaint, il vous aime,
Et dans ce jour affreux il combat pour vous-même.
Les moments lui sont chers; il court dans tous les rangs
Sur un coursier fougueux plus léger que les vents,
Qui, fier de son fardeau, du pied frappant la terre,
Appelle les dangers, et respire la guerre.
On voyait près de lui briller tous ces guerriers,
Compagnons de sa gloire et ceints de ses lauriers :
D'Aumont, qui sous cinq rois avait porté les armes;
Biron, dont le seul nom répandait les alarmes;
Et son fils, jeune encore, ardent, impétueux,
Qui, depuis...; mais alors il était vertueux;
Sulli, Nangis, Crillon, ces ennemis du crime,
Que la ligue déteste, et que la ligue estime;
Turenne, qui depuis de la jeune Bouillon
Mérita dans Sedan la puissance et le nom;
Puissance malheureuse et trop mal conservée,
Et par Armand détruite aussitôt qu'élevée.
Essex avec éclat paraît au milieu d'eux,
Tel que dans nos jardins un palmier sourcilleux,
A nos ormes touffus mêlant sa tête altière,
Paraît s'enorgueillir de sa tige étrangère.

. . . . . .

Plus loin sont La Trimouille, et Clermont, et Feuquières,
Le malheureux de Nesle, et l'heureux Lesdiguières;
D'Ailli, pour qui ce jour fut un jour trop fatal.
Tous ces héros en foule attendaient le signal,
Et rangés près du roi, lisaient sur son visage
D'un triomphe certain l'espoir et le présage.
Mayenne, en ce moment, inquiet, abattu,
Dans son cœur étonné cherche en vain sa vertu :
Soit que, de son parti connaissant l'injustice,
Il ne crût point le ciel à ses armes propice;
Soit que l'ame en effet ait des pressentiments,
Avant-coureurs certains des grands événements.
Ce héros cependant, maître de sa faiblesse,
Déguisait ses chagrins sous sa fausse allégresse;
Il s'excite, il s'empresse, il inspire aux soldats

Cet espoir généreux que lui-même il n'a pas.
D'Egmont auprès de lui, plein de la confiance
Que dans un jeune cœur fait naître l'imprudence,
Impatient déjà d'exercer sa valeur,
De l'incertain Mayenne accusait la lenteur.
Tel qu'échappé du sein d'un riant pâturage,
Au bruit de la trompette animant son courage,
Dans les champs de la Thrace un coursier orgueilleux,
Indocile, inquiet, plein d'un feu belliqueux,
Levant les crins mouvants de sa tête superbe,
Impatient du frein, vole et bondit sur l'herbe :
Tel paraissait Egmont; une noble fureur
Éclate dans ses yeux, et brûle dans son cœur;
Il s'entretient déjà de sa prochaine gloire,
Il croit que son destin commande à la victoire:
Hélas! il ne sait point que son fatal orgueil
Dans les plaines d'Ivri lui prépare un cercueil.
Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance,
Et s'adressant aux siens qu'enflammait sa présence:
« Vous êtes nés Français, et je suis votre roi;
« Voilà nos ennemis, marchez, et suivez-moi:
« Ne perdez point de vue, au fort de la tempête,
« Ce panache éclatant qui flotte sur ma tête;
« Vous le verrez toujours au chemin de l'honneur. »
A ces mots, que ce roi prononçait en vainqueur,
Il voit d'un feu nouveau ses troupes enflammées,
Et marche en invoquant le grand dieu des armées.
Sur les pas des deux chefs alors, en même temps,
On voit des deux partis voler les combattants.
Ainsi, lorsque des monts séparés par Alcide
Les Aquilons fougueux fondent d'un vol rapide,
Soudain les flots émus de deux profondes mers
D'un choc impétueux s'élancent dans les airs;
La terre au loin gémit, le jour fuit, le ciel gronde,
Et l'Africain tremblant craint la chute du monde.
Au mousquet réuni le sanglant coutelas
Déjà de tous côtés porte un double trépas.
Cette arme que jadis, pour dépeupler la terre,
Dans Baïonne inventa le démon de la guerre,
Rassemble en même temps, digne fruit de l'enfer,

Ce qu'ont de plus terrible et la flamme et le fer.
On se mêle, ou combat; l'adresse, le courage,
Le tumulte, les cris, la peur, l'aveugle rage,
La honte de céder, l'ardente soif du sang,
Le désespoir, la mort, passent de rang en rang.
L'un poursuit un parent dans le parti contraire;
Là le frère en fuyant meurt de la main d'un frère:
La nature en frémit, et ce rivage affreux
S'abreuvait à regret de leur sang malheureux.

Il y a dans cette description plus de pathétique encore et plus de portraits touchants que dans le *Télémaque*. Ce morceau,

Habitants malheureux de ces bords pleins de charmes,

forme un mélange délicieux de tendresse et d'horreur. Le poëte met ici son art à rendre la guerre odieuse, dans le temps même qu'il sonne la charge, et qu'il inspire l'ardeur du combat dans l'ame du lecteur. La comparaison *des deux mers qui se choquent* étonne l'imagination. La peinture *de la baïonnette au bout du fusil* est d'un goût nouveau, vrai et noble; c'est un des plus grands mérites de la poésie de peindre les détails.

« Verbis ea vincere magnum
« Quam sit, et angustis hunc addere rebus honorem. »
VIRG., *Georg.*, III, 280.

ASSAUT.

Cet art de peindre les détails, et de décrire des choses que la poésie française évite communément, se trouve d'une manière bien sensible dans le récit d'un assaut donné aux faubourgs de Paris[1]:

Du côté du levant bientôt Bourbon s'avance.

[1] *Henriade*, chant VI, 183-260. B.

Le voilà qui s'approche, et la mort le devance.
Le fer avec le feu vole de toutes parts
Des mains des assiégeants et du haut des remparts.
Ces remparts menaçants, leurs tours, et leurs ouvrages,
S'écroulent sous les traits de ces brûlants orages :
On voit les bataillons rompus et renversés,
Et loin d'eux dans les champs leurs membres dispersés.
Ce que le fer atteint tombe réduit en poudre;
Et chacun des partis combat avec la foudre.
Jadis avec moins d'art, au milieu des combats,
Les malheureux mortels avançaient leur trépas.
Avec moins d'appareil ils volaient au carnage,
Et le fer dans leurs mains suffisait à leur rage.
De leurs cruels enfants l'effort industrieux
A dérobé le feu qui brûle dans les cieux.
On entendait gronder ces bombes effroyables,
Des troubles de la Flandre enfants abominables.
Dans ces globes d'airain le salpêtre enflammé
Vole avec la prison qui le tient renfermé :
Il la brise, et la mort en sort avec furie.
Avec plus d'art encore et plus de barbarie,
Dans des antres profonds on a su renfermer
Des foudres souterrains tout prêts à s'allumer.
Sous un chemin trompeur, où, volant au carnage,
Le soldat valeureux se fie à son courage,
On voit en un instant des abîmes ouverts,
De noirs torrents de soufre épandus dans les airs,
Des bataillons entiers, par ce nouveau tonnerre,
Emportés, déchirés, engloutis sous la terre.
Ce sont là les dangers où Bourbon va s'offrir;
C'est par là qu'à son trône il brûle de courir.
Ses guerriers avec lui dédaignent ces tempêtes :
L'enfer est sous leurs pas, la foudre est sur leurs têtes;
Mais la Gloire à leurs yeux vole à côté du roi;
Ils ne regardent qu'elle, et marchent sans effroi.
Mornai, parmi les flots de ce torrent rapide,
S'avance d'un pas grave et non moins intrépide,
Incapable à-la-fois de crainte et de fureur,
Sourd au bruit des canons, calme au sein de l'horreur;
D'un œil ferme et stoïque il regarde la guerre

Comme un fléau du ciel, affreux, mais nécessaire;
Il marche en philosophe où l'honneur le conduit,
Condamne les combats, plaint son maître, et le suit.
Ils descendent enfin dans ce chemin terrible,
Qu'un glacis teint de sang rendait inaccessible.
C'est là que le danger ranime leurs efforts:
Ils comblent les fossés de fascines, de morts;
Sur ces morts entassés ils marchent, ils s'avancent;
D'un cours précipité sur la brèche ils s'élancent.
Armé d'un fer sanglant, couvert d'un bouclier,
Henri vole à leur tête, et monte le premier.
Il monte; il a déjà de ses mains triomphantes
Arboré de ses lis les enseignes flottantes.
Les ligueurs devant lui demeurent pleins d'effroi;
Ils semblaient respecter leur vainqueur et leur roi:
Ils cédaient; mais Mayenne à l'instant les ranime;
Il leur montre l'exemple, il les rappelle au crime;
Leurs bataillons serrés pressent de toutes parts
Ce roi dont ils n'osaient soutenir les regards.
Sur le mur avec eux la Discorde cruelle
Se baigne dans le sang que l'on verse pour elle.
Le soldat à son gré sur ce funeste mur,
Combattant de plus près, porte un trépas plus sûr.
Alors on n'entend plus ces foudres de la guerre
Dont les bouches de bronze épouvantaient la terre:
Un farouche silence, enfant de la fureur,
A ces bruyants éclats succède avec horreur.
D'un bras déterminé, d'un œil brûlant de rage,
Parmi ses ennemis chacun s'ouvre un passage.
On saisit, on reprend, par un contraire effort,
Ce rempart teint de sang, théâtre de la mort;
Dans ses fatales mains la victoire incertaine
Tient encor près des lis l'étendard de Lorraine.
Les assiégeants surpris sont partout renversés,
Cent fois victorieux, et cent fois terrassés:
Pareils à l'océan poussé par les orages,
Qui couvre à chaque instant et qui fuit ses rivages.

Il est visible que l'auteur a jouté contre le grand peintre Homère dans cette description; car, comme

Homère s'attache à animer tout, et à peindre toutes les choses qui étaient en usage de son temps, le poëte français entre dans les détails de toutes les machines dont nous nous servons: chemin couvert attaqué, fascines portées, mines, bombes, tout est exprimé.

Mettons en parallèle ce morceau épique avec la traduction d'une description à peu près semblable dans l'Iliade, et voyons comment La Motte a rendu le poëte grec.

Sous des chefs différents il range cinq cohortes,
Dont l'égale valeur assiége autant de portes.
Sur les nouveaux remparts, l'Argien, plus vaillant,
De tout côté s'oppose aux coups de l'assaillant.
Hector veut le premier forcer avec Énée
La porte qu'occupaient Ulysse, Idoménée,
Digne de Jupiter, qui lui donna le jour;
Sarpedon cherche Ajax jusqu'au haut d'une tour.
C'est en vain que des murs tombe une horrible grêle;
C'est en vain que la pierre avec les traits se mêle:
Rien ne peut réussir à les décourager;
La gloire à leurs regards efface le danger.
Appuyés l'un de l'autre, ils montent aux murailles;
Les fossés sont bientôt comblés de funérailles.
Plusieurs tombent mourants qui s'estiment heureux
D'aider leurs compagnons à s'élever sur eux.
« Courage, mes amis, criait le roi de Pile,
« Courage, défendez notre dernier asile;
« Soutenez bien l'honneur de vos premiers exploits;
« Vos femmes, vos enfants, vous pressent par ma voix.
« Jupiter d'Ilion nous promit la ruine:
« Ne faites point mentir la promesse divine. »
Le bruit ne laissait pas distinguer ses discours,
Mais le son de sa voix les animait toujours.
Des Troyens cependant l'opiniâtre audace
Rend effort pour effort, menace pour menace;
Et, sous leurs boucliers tout hérissés de dards,
Ils atteignaient déjà le sommet des remparts.

Malgré la sécheresse de ces vers, on voit aisément la richesse du fond du sujet; mais le pinceau de M. de La Motte n'est point moelleux et n'a nulle force. Il règne dans tout ce qu'il fait un ton froid, didactique, qui devient insupportable à la longue. Au lieu d'imiter les belles peintures d'Homère et l'harmonie de ses vers, il s'amuse à considérer que Nestor, dans la chaleur du combat, pourrait n'être pas entendu; et il croit avoir de l'esprit en disant :

Le bruit ne laissait pas distinguer ses discours.

Le pis de tout cela est qu'il n'y a pas un mot dans Homère, ni de Nestor haranguant, ni de plusieurs qui tombent mourants, et qui s'estiment heureux de servir d'échelle à leurs compagnons, ni d'effort pour effort et de menace pour menace : tout cela est de M. de La Motte.

Ses vers sont bas et prosaïques; ils jettent même un ridicule sur l'action. Car c'est un portrait comique que celui d'un homme qui parle et qu'on n'entend point. Il faut avouer que La Motte a gâté tous les tableaux d'Homère. Il avait beaucoup d'esprit; mais il s'était corrompu le goût par une très mauvaise philosophie qui lui persuadait que l'harmonie, la peinture, et le choix des mots, étaient inutiles à la poésie; que pourvu que l'on cousît ensemble quelques traits communs de morale, on était au-dessus des plus grands poëtes. La véritable philosophie aurait dû lui apprendre, au contraire, que chaque art a sa nature propre, et qu'il ne fallait point traduire Homère avec sécheresse, comme il serait permis de traduire Épictète.

La Motte avait donné d'abord de très grandes espérances par les premières odes qu'il composa; mais bientôt après il tomba dans le mauvais goût, et il devint un des plus mauvais auteurs. Il crut avoir corrigé Homère[1]. Cet excès d'orgueil lui ayant mal réussi, il écrivit contre la poésie. Il fut sur le point de corrompre le goût de son siècle; car il avait eu l'adresse de se faire un parti considérable, et de se faire louer dans tous les journaux; mais sa cabale est tombée avec lui. Le temps fait justice, et met toutes les choses à leur place.

BATAILLE.

Les batailles ont tant de rapports avec ce que je viens de mettre sous les yeux, que je ne m'étendrai pas sur cet article. Je remarquerai seulement que l'on a toujours donné la préférence à Homère sur Virgile pour cette grande partie du poëme épique.

Je ne sais si le Tasse n'est pas encore supérieur à Homère dans la description des batailles. Quelles peintures vives et pénétrantes dans celle qui se donne au vingtième chant, et avec quelle force ce grand homme se soutient au bout de sa carrière!

« Giace il cavallo al suo signore appresso,
« Giace il compagno appo il compagno estinto,
« Giace il nemico appo il nemico, e spesso
« Sul morto il vivo, il vincitor sul vinto:
« Non v'è silenzio, e non v'è grido espresso;
« Ma odi un non so che roco e indistinto,
« Fremiti di furor, mormori d'ira,
« Gemiti di chi langue, e di chi spira. »

Ott. LI.

[1] Voyez, tome X, le chapitre II de l'*Essai sur la poésie épique*. B.

Que tout cela est vrai, terrible, passionné! Pour moi, j'avoue que les descriptions d'Homère ne me semblent pas renfermer tant de beautés. Ce que j'aime dans la bataille d'Ivri c'est la foule des comparaisons et des métaphores rapides, les aventures touchantes jointes à l'horreur de l'action, la vertu stoïque de Mornai opposée à la rage des combattants; l'éloge même de l'amitié au milieu du carnage, la clémence après la victoire: cela fait un tout que je ne rencontre point ailleurs. Je remarque, entre autres choses qui m'ont frappé, cette fin de la bataille (ch. VIII, 388-402):

L'étonnement, l'esprit de trouble et de terreur,
S'empare en ce moment de leur troupe alarmée;
Il passe en tous les rangs, il s'étend sur l'armée;
Les chefs sont effrayés, les soldats éperdus;
L'un ne peut commander, l'autre n'obéit plus.
Ils jettent leurs drapeaux, ils courent, se renversent,
Poussent des cris affreux, se heurtent, se dispersent;
Les uns, sans résistance à leur vainqueur offerts,
Fléchissent les genoux et demandent des fers;
D'autres, d'un pas rapide évitant sa poursuite,
Jusqu'aux rives de l'Eure emportés dans leur fuite,
Dans les profondes eaux vont se précipiter,
Et courent au trépas qu'ils veulent éviter.
Les flots couverts de morts interrompent leur course,
Et le fleuve sanglant remonte vers sa source.

Je me suis toujours demandé pourquoi ces descriptions en vers me fesaient tant de plaisir, pendant que les récits des batailles me causaient tant de langueur dans les historiens. La véritable raison, à mon sens, c'est que les historiens ne peignent point comme les poëtes. Je vois dans Mézerai et dans Daniel des ré-

giments qui avancent et des corps de réserve qui attendent, des postes pris, un ravin passé, et tout cela presque toujours embrouillé. Mais de la vivacité, de la chaleur, de l'horreur, de l'intérêt, c'est ce qui se trouve dans l'histoire encore moins que l'exactitude.

CARACTÈRES ET PORTRAITS.

Le plus beau caractère que j'aie jamais lu est malheureusement tiré d'un roman, et même d'un roman qui, en voulant imiter le *Télémaque*, est demeuré fort au-dessous de son modèle. Mais il n'y a rien dans le *Télémaque* qui puisse, à mon gré, approcher du portrait de la reine d'Égypte, qu'on trouve dans le premier volume de *Séthos*.

« Elle ne s'est point laissée aller, comme bien des « rois, aux injustices, dans l'espoir de les racheter par « ses offrandes; et sa magnificence à l'égard des dieux « a été le fruit de sa piété, et non le tribut de ses re- « mords. Au lieu d'autoriser l'animosité, la vexation, « la persécution, par les conseils d'une piété mal en- « tendue, elle n'a voulu tirer de la religion que des « maximes de douceur; et elle n'a fait usage de la sé- « vérité que suivant l'ordre de la justice générale, et « par rapport au bien de l'état. Elle a pratiqué toutes « les vertus des bons rois avec une défiance modeste, « qui la laissait à peine jouir du bonheur qu'elle pro- « curait à ses peuples. La défense glorieuse des fron- « tières, la paix affermie au-dehors et au-dedans du « royaume, les embellissements et les établissements « de différentes espèces, ne sont ordinairement, de la

« part des autres princes, que des effets d'une sage « politique, que les dieux juges du fond des cœurs ne « récompensent pas toujours; mais de la part de notre « reine toutes ces choses ont été des actions de vertu, « parcequ'elles n'ont eu pour principe que l'amour de « ses devoirs, et la vue du bonheur public. Bien loin « de regarder la souveraine puissance comme un « moyen de satisfaire ses passions, elle a conçu que « la tranquillité du gouvernement dépendait de la « tranquillité de son ame, et qu'il n'y a que les esprits « doux et patients qui sachent se rendre véritablement « maîtres des hommes. Elle a éloigné de sa pensée « toute vengeance; et, laissant à des hommes privés « la honte d'exercer leur haine dès qu'ils le peuvent, « elle a pardonné, comme les dieux, avec un plein pou- « voir de punir. Elle a réprimé les esprits rebelles, « moins parcequ'ils résistaient à ses volontés que « parcequ'ils fesaient obstacle au bien qu'elle voulait « faire; elle a soumis ses pensées aux conseils des « sages, et tous les ordres du royaume à l'équité de « ses lois; elle a désarmé les ennemis étrangers par « son courage et par la fidélité à sa parole, et elle a « surmonté les ennemis domestiques par sa fermeté « et par l'heureux accomplissement de ses projets. Il « n'est jamais sorti de sa bouche ni un secret ni un « mensonge, et elle a cru que la dissimulation néces- « saire pour régner ne devait s'étendre que jusqu'au « silence. Elle n'a point cédé aux importunités des am- « bitieux, et les assiduités des flatteurs n'ont point en- « levé les récompenses dues à ceux qui servaient leur « patrie loin de sa cour. La faveur n'a point été en

« usage sous son règne; l'amitié même, qu'elle a con-
« nue et cultivée, ne l'a point emporté auprès d'elle sur
« le mérite, souvent moins affectueux et moins préve-
« nant. Elle a fait des graces à ses amis, et elle a
« donné des postes importants aux hommes capables.
« Elle a répandu des honneurs sur les grands, sans
« les dispenser de l'obéissance, et elle a soulagé le
« peuple sans lui ôter la nécessité du travail. Elle n'a
« point donné lieu à des hommes nouveaux de parta-
« ger avec le prince, et inégalement pour lui, les re-
« venus de son état; et les derniers du peuple ont sa-
« tisfait sans regret aux contributions proportionnées
« qu'on exigeait d'eux, parcequ'elles n'ont point servi
« à rendre leurs semblables plus riches, plus orgueil-
« leux, et plus méchants. Persuadée que la providence
« des dieux n'exclut point la vigilance des hommes,
« qui est un de ses présents, elle a prévenu les misères
« publiques par des provisions régulières; et, rendant
« ainsi toutes les années égales, sa sagesse a maîtrisé
« en quelque sorte les saisons et les éléments. Elle a
« facilité les négociations, entretenu la paix, et porté
« le royaume au plus haut point de la richesse et de la
« gloire par l'accueil qu'elle a fait à tous ceux que la
« sagesse de son gouvernement attirait des pays les
« plus éloignés; et elle a inspiré à ses peuples l'hospi-
« talité, qui n'était point encore assez établie chez les
« Égyptiens.

« Quand il s'est agi de mettre en œuvre les grandes
« maximes du gouvernement et d'aller au bien géné-
« ral, malgré les inconvénients particuliers, elle a
« subi avec une généreuse indifférence les murmures

« d'une populace aveugle, souvent animée par les ca-
« lomnies secrètes de gens plus éclairés qui ne trouvent
« pas leur avantage dans le bonheur public. Hasar-
« dant quelquefois sa propre gloire pour l'intérêt d'un
« peuple méconnaissant, elle a attendu sa justification
« du temps; et, quoique enlevée au commencement de
« sa course, la pureté de ses intentions, la justesse de
« ses vues, et la diligence de l'exécution, lui ont pro-
« curé l'avantage de laisser une mémoire glorieuse et
« un regret universel. Pour être plus en état de veiller
« sur le total du royaume, elle a confié les premiers
« détails à des ministres sûrs, obligés de choisir des
« subalternes qui en choisiraient encore d'autres dont
« elle ne pouvait plus répondre elle-même, soit par
« l'éloignement, soit par le nombre. Ainsi, j'oserai le
« dire devant nos juges et devant ses sujets qui m'en-
« tendent, si, dans un peuple innombrable tel que
« l'on connaît celui de Memphis et des cinq mille villes
« de la dynastie, il s'est trouvé, contre son inten-
« tion, quelqu'un d'opprimé, non seulement la reine
« est excusable par l'impossibilité de pourvoir à tout,
« mais elle est digne de louange en ce que, connais-
« sant les bornes de l'esprit humain, elle ne s'est point
« écartée du centre des affaires publiques, et qu'elle
« a réservé toute son attention pour les premières
« causes et pour les premiers mouvements. Malheur
« aux princes dont quelques particuliers se louent
« quand le public a lieu de se plaindre! mais les par-
« ticuliers mêmes qui souffrent n'ont pas droit de
« condamner le prince quand le corps de l'état est
« sain, et que les principes du gouvernement sont

« salutaires. Cependant, quelque irréprochable que la « reine nous ait paru à l'égard des hommes, elle n'at- « tend, par rapport à vous, ô justes dieux ! son repos « et son bonheur que de votre clémence. »

Comparez ce morceau au portrait que fait Bossuet de Marie-Thérèse, reine de France, vous serez étonné de voir combien le grand maître d'éloquence est alors au-dessous de l'abbé Terrasson, qui ne passera pourtant jamais pour un auteur classique.

PORTRAIT DE MARIE-THÉRÈSE.

« Dieu l'a élevée au faîte des grandeurs humaines, « afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité « de sa vie plus éclatantes et plus exemplaires; ainsi « sa vie et sa mort, également pleines de sainteté et de « grace, deviennent l'instruction du genre humain. « Notre siècle n'en pouvait recevoir de plus parfaite, « parcequ'il ne voyait nulle part dans une si haute élé- « vation une pareille pureté. C'est ce rare et merveil- « leux assemblage que nous aurons à considérer dans « les deux parties de ce discours. Voici, en peu de « mots, ce que j'ai à dire de la plus pieuse des reines ; « et tel est le digne abrégé de son éloge. Il n'y a rien « que d'auguste dans sa personne; il n'y a rien que de « pur dans sa vie. Accourez, peuples; venez contem- « pler dans la première place du monde la rare et « majestueuse beauté d'une vertu toujours constante. « Dans une vie si égale, il n'importe pas à cette prin- « cesse où la mort frappe; on n'y voit point d'endroit « faible par où elle pût craindre d'être surprise : tou-

« jours vigilante, toujours attentive à Dieu et à son « salut, sa mort, si précipitée et si effroyable pour « nous, n'avait rien de dangereux pour elle. Ainsi son « élévation ne servira qu'à faire voir à tout l'univers, « comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans « son enceinte, cette importante vérité, qu'il n'y a « rien de solide ni de vraiment grand parmi les hommes « que d'éviter le péché; et que la seule précaution « contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la « vie. C'est, messieurs, l'instruction que nous donne « dans ce tombeau, ou plutôt du plus haut des cieux, « très haute, très excellente, très puissante, et très « chrétienne princesse, Marie-Thérèse d'Autriche, « infante d'Espagne, reine de France et de Navarre. »

Il y a peu de choses plus faibles que cet éloge, si ce n'est les oraisons funèbres qu'on a faites depuis les Bossuet et les Fléchier. Il ne s'est guère trouvé après ces grands hommes que de vains déclamateurs qui manquaient de force et de grace dans l'esprit et dans le style.

Les caractères sont d'une difficulté et d'un mérite tout autre dans l'histoire que dans les romans et dans les oraisons funèbres. On sent aisément qu'ils doivent être aussi bien écrits, et avoir de plus le mérite de la vraisemblance. Rien n'est si fade que les portraits que fait Maimbourg de ses héros. Il leur donne à tous de grands yeux bleus à fleur de tête, des nez aquilins, une bouche admirablement conformée, un génie perçant, un courage ardent et infatigable, une patience inépuisable, une constance inébranlable.

Quelle différence, bon Dieu! entre tous ces fades

portraits et celui que fait de Cromwell, en deux mots, l'éloquent et intéressant historien de l'*Essai du siècle de Louis XIV*[1] !

« Les autres nations, dit-il, crurent l'Angleterre « ensevelie sous ses ruines, jusqu'au temps où elle « devint tout-à-coup plus formidable que jamais, sous « la domination de Cromwell, qui l'assujettit en por- « tant l'Évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le « masque de la religion sur le visage, et qui dans son « gouvernement couvrit des qualités d'un grand roi « tous les crimes d'un usurpateur. »

Voilà, dans ce peu de lignes, toute la vie de Cromwell. L'auteur en eût dit trop s'il en eût dit davantage dans une description de l'Europe où il passe en revue toutes les nations.

Le caractère de Charles XII m'a frappé dans un goût absolument différent; c'est à la fin de l'histoire de ce monarque. Le vrai se fait sentir dans cette peinture. On sent que ce n'est pas là un portrait fait à plaisir comme celui de Valstein, qu'on a fait valoir dans Sarasin, mais qui n'est peut-être en effet qu'un amas d'oppositions et d'antithèses, et qu'une imitation ampoulée de Salluste.

CARACTÈRE DE CHARLES XII.

« Ainsi périt, à l'âge de trente-six ans et demi, « Charles XII, roi de Suède, après avoir éprouvé ce

[1] En tête du *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers*, publié en 1740 (fin de 1739), il y avait un *Essai sur le Siècle de Louis XIV*, en trente-huit pages, dans lequel était le passage que Voltaire cite ici, et qui se retrouve dans le chapitre II du *Siècle de Louis XIV*. B.

« que la prospérité a de plus grand, et ce que l'adver-
« sité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une
« ni ébranlé un moment par l'autre. Presque toutes ses
« actions, jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont
« été bien loin au-delà du vraisemblable. C'est peut-
« être le seul de tous les hommes, et jusqu'ici le seul
« de tous les rois, qui ait vécu sans faiblesse. Il a porté
« toutes les vertus des héros à un excès où elles sont
« aussi dangereuses que les vices opposés. Sa fermeté,
« devenue opiniâtreté, fit ses malheurs dans l'Ukraine,
« et le retint cinq ans en Turquie. Sa libéralité, dégé-
« nérant en profusion, a ruiné la Suède. Son courage,
« poussé jusqu'à la témérité, a causé sa mort. Sa jus-
« tice a été quelquefois jusqu'à la cruauté; et, dans les
« dernières années, le maintien de son autorité ap-
« prochait de la tyrannie. Ses grandes qualités, dont
« une seule eût pu immortaliser un autre prince, ont
« fait le malheur de son pays. Il n'attaqua jamais per-
« sonne; mais il ne fut pas aussi prudent qu'impla-
« cable dans ses vengeances. Il a été le premier qui ait
« eu l'ambition d'être conquérant sans avoir l'envie
« d'agrandir ses états. Il voulait gagner des empires
« pour les donner. Sa passion pour la gloire, pour la
« guerre, et pour la vengeance, l'empêcha d'être bon
« politique, qualité sans laquelle on n'a jamais vu de
« conquérant. Avant la bataille et après la victoire il
« n'avait que de la modestie; après la défaite, que de
« la fermeté; dur pour les autres comme pour lui-
« même; comptant pour rien la peine et la vie de ses
« sujets aussi bien que la sienne; homme unique
« plutôt que grand homme; admirable plutôt qu'a

« imiter. Sa vie doit apprendre aux rois combien un « gouvernement pacifique et heureux est au-dessus « de tant de gloire[1]. »

Je vois dans ces traits un résumé de toute l'histoire de ce monarque. L'auteur ne peint, pour ainsi dire, que par les faits. Il n'a point envie de briller. Ce n'est point lui qui paraît, c'est son héros; et, quoique sans envie de briller, il répand pourtant sur cette image une élégance de diction, et un sentiment de vertu et de philosophie qui charme l'ame.

Je trouve tout le contraire dans le portrait de Valstein fait par Sarasin. « Il était, dit-il, envieux de « la gloire d'autrui, jaloux de la sienne, implacable « dans la haine, cruel dans la vengeance, prompt à « la colère, ami de la magnificence, de l'ostentation, et « de la nouveauté. »

Il semble que l'auteur, en s'exprimant ainsi, soit plus rempli de Salluste que de son héros. Je vois des traits, mais qui peuvent s'appliquer à mille généraux d'armée: « envieux de la gloire d'autrui, jaloux de la « sienne; » ce ne sont là que des antithèses. Il est si vrai qu'on est jaloux de sa propre gloire, quand on envie celle d'autrui, que ce n'est pas assurément la peine de le dire. Ce n'est pas là représenter le caractère propre et particulier d'un personnage illustre, c'est vouloir briller par un entassement de lieux communs qui appartiennent à cent généraux d'armée aussi bien qu'à Valstein.

[1] Voyez tome XXIV, page 353. B.

CHANSONS.

Nous avons en France une foule de chansons préférables à toutes celles d'Anacréon, sans qu'elles aient jamais fait la réputation d'un auteur. Toutes ces aimables bagatelles ont été faites plutôt pour le plaisir que pour la gloire. Je ne parle pas ici de ces vaudevilles satiriques qui déshonorent plus l'esprit qu'ils ne manifestent de talent : je parle de ces chansons délicates et faciles qu'on retient sans rougir, et qui sont des modèles de goût. Telle est celle-ci ; c'est une femme qui parle :

Si j'avais la vivacité
Qui fait briller Coulanges ;
Si je possédais la beauté
Qui fait régner Fontanges ;
Ou si j'étais comme Conti
Des Graces le modèle ;
Tout cela serait pour Créqui,
Dût-il m'être infidèle.

Que de personnes louées sans fadeur dans cette chanson, et que toutes ces louanges servent à relever le mérite de celui à qui elle est adressée ! mais surtout que de sentiment dans ce dernier vers :

Dût-il m'être infidèle !

Qui pourrait n'être pas encore agréablement touché de ce couplet vif et galant [1] :

En vain je bois pour calmer mes alarmes,
Et pour chasser l'amour qui m'a surpris ;

[1] Ces vers se trouvent dans les *OEuvres de Vergier*, et aussi dans les *OEuvres de La Fare*. B.

Ce sont des armes
Pour mon Iris.
Le vin me fait oublier ses mépris,
Et m'entretient seulement de ses charmes.

Qui croirait qu'on eût pu faire à la louange de l'herbe qu'on appelle fougère une chanson aussi agréable que celle-ci :

Vous n'avez point, verte fougère,
L'éclat des fleurs qui parent le printemps;
Mais leur beauté ne dure guère,
Vous êtes aimable en tout temps.
Vous prêtez des secours charmants
Aux plaisirs les plus doux qu'on goûte sur la terre :
Vous servez de lit aux amants,
Aux buveurs vous servez de verre.

Je suis toujours étonné de cette variété prodigieuse avec laquelle les sujets galants ont été maniés par notre nation. On dirait qu'ils sont épuisés, et cependant on voit encore des tours nouveaux; quelquefois même il y a de la nouveauté jusque dans le fond des choses, comme dans cette chanson peu connue, mais qui me paraît fort digne de l'être par les lecteurs qui sont sensibles à la délicatesse :

Oiseaux, si tous les ans vous changez de climats
Dès que le triste hiver dépouille nos bocages,
Ce n'est pas seulement pour changer de feuillages,
Ni pour éviter nos frimas;
Mais votre destinée
Ne vous permet d'aimer qu'à la saison des fleurs;
Et quand elle a passé, vous la cherchez ailleurs,
Afin d'aimer toute l'année.

Pour bien réussir à ces petits ouvrages, il faut dans l'esprit de la finesse et du sentiment, avoir de l'har-

monie dans la tête, ne point trop s'élever, ne point trop s'abaisser, et savoir n'être point trop long.

« In tenui labor. »
Georg., IV, 6.

COMPARAISONS.

Les comparaisons ne paraissent à leur place que dans le poëme épique et dans l'ode. C'est là qu'un grand poëte peut déployer toutes les richesses de l'imagination, et donner aux objets qu'il peint un nouveau prix par la ressemblance d'autres objets. C'est multiplier aux yeux des lecteurs les images qu'on leur présente. Mais il ne faut pas que ces figures soient trop prodiguées. C'est alors une intempérance vicieuse, qui marque trop d'envie de paraître, et qui dégoûte et lasse le lecteur. On aime à s'arrêter dans une promenade pour cueillir des fleurs; mais on ne veut pas se baisser à tout moment pour en ramasser.

Les comparaisons sont fréquentes dans Homère. Elles sont pour la plupart fort simples, et ne sont relevées que par la richesse de la diction. L'auteur de *Télémaque*, venu dans un temps plus raffiné, et écrivant pour des esprits plus exercés, devait, à ce que je crois, chercher à embellir son ouvrage par des comparaisons moins communes. On ne voit chez lui que des princes comparés à des bergers, à des taureaux, à des lions, à des loups avides de carnage. En un mot, ses comparaisons sont triviales; et, comme elles ne sont pas ornées par le charme de la poésie, elles dégénèrent en langueur.

Les comparaisons dans le Tasse sont bien plus ingé-

nieuses. Telle est, par exemple, celle d'Armide[1], qui se prépare à parler à son amant, et qui étudie son discours pour le toucher, avec un musicien qui prélude avant de chanter un air attendrissant. Cette comparaison, qui ne serait pas placée en peignant une autre qu'une magicienne artificieuse, est là tout-à-fait juste. Il y a dans le Tasse peu de ces comparaisons nouvelles. De tous les poëmes épiques, *la Henriade* est celui où j'en ai vu davantage :

Il élève sa voix ; on murmure, on s'empresse ;
On l'entoure, on l'écoute, et le tumulte cesse :
Ainsi dans un vaisseau qu'ont agité les flots,
[2] Quand les vents apaisés ne troublent plus les eaux,
On n'entend que le bruit de la proue écumante,
Qui fend d'un cours heureux la vague obéissante.
Tel paraissait Pothier, dictant ses justes lois,
Et la confusion se taisait à sa voix.
Ch. VI, 75-82.

Rien encore de plus neuf que cette comparaison d'un combat de d'Aumale et de Turenne :

On se plaît à les voir s'observer et se craindre,
S'avancer, s'arrêter, se mesurer, s'atteindre.
Le fer étincelant, avec art détourné,
Par de feints mouvements trompe l'œil étonné.
Telle on voit du soleil la lumière éclatante,
Brisant ses traits de feu dans l'onde transparente,
Et se rompant encor par des chemins divers,
De ce cristal mouvant repasser dans les airs.
Ch. X, 129-136.

Voilà comme un véritable poëte fait servir toute la nature à embellir son ouvrage, et comme la science la

[1] *Jérusalem délivrée*, chant XVI, octave 43. B.

[2] Ce vers est autrement dans l'édition de 1746, la première qui contienne ce passage, et dans toutes celles que j'ai vues. B.

plus épineuse devient entre ses mains un ornement; mais j'avoue que je suis plus transporté encore de ces comparaisons moins recherchées et plus frappantes, prises des plus grands objets de la nature, lesquels pourtant n'avaient pas encore été mis en œuvre.

Sur les pas des deux chefs alors, en même temps,
On voit des deux partis voler les combattants :
Ainsi, lorsque des monts séparés par Alcide,
Les aquilons fougueux fondent d'un vol rapide,
Soudain les flots émus de deux profondes mers
D'un choc impétueux s'élancent dans les airs;
La terre au loin gémit, le jour fuit, le ciel gronde,
Et l'Africain tremblant craint la chute du monde.
Ch. VIII, 155-162.

La Henriade est encore le seul poëme où j'aie remarqué des comparaisons tirées de l'histoire et de la Bible; mais c'est une hardiesse que je ne voudrais pas qu'on imitât souvent; et il n'y a que très peu de points d'histoire, très connus et très familiers, qu'on puisse employer avec succès. J'aime mieux les objets tirés de la nature. Que je vois avec plaisir Mornai vertueux à la cour comparé à la fontaine Aréthuse!

Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée
Roule au sein furieux d'Amphitrite étonnée
Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs
Que jamais ne corrompt l'amertume des mers.
Ch. IX, 269-72.

Voici une comparaison qui me plaît encore davantage, parcequ'elle renferme à-la-fois deux objets comparés à deux autres objets. C'est dans une épître sur l'Envie[1]. Il s'agit de gens de lettres qui se déchirent

[1] Troisième des *Discours sur l'homme*, vers 135-144 (voyez tome XII). B.

mutuellement par des satires, et de ceux qui, plus dignes de ce nom, ne sont occupés que du progrès de l'art, qui aiment jusqu'à leurs rivaux, et qui les encouragent :

C'est ainsi que la terre avec plaisir rassemble
Ces chênes, ces sapins, qui s'élèvent ensemble.
Un suc toujours égal est préparé pour eux ;
Leur pied touche aux enfers, leur cime est dans les cieux ;
Leur tronc inébranlable, et leur pompeuse tête,
Résiste en se touchant aux coups de la tempête.
Ils vivent l'un par l'autre, ils triomphent du temps,
Tandis que sous leur ombre on voit de vils serpents
Se livrer en sifflant des guerres intestines,
Et de leur sang impur arroser leurs racines.

Il y a très peu de comparaisons dans ce goût. Il n'est rien de plus rare que de rencontrer dans la nature un assemblage de phénomènes qui ressemblent à d'autres, et qui produisent en même temps de belles images : de telles beautés sont fort au-dessus de la poésie ordinaire, et transportent un homme de goût.

J'ai été étonné de trouver si peu de comparaisons dans les odes de Rousseau ; voici presque les seules :

Ainsi que le cours des années
Se forme des jours et des nuits,
Le cercle de nos destinées
Est marqué de joie et d'ennuis.
Liv. II, od. IV.

Outre que cette idée est fort commune, *le cercle marqué de joie* me paraît une expression vicieuse ; et la *joie*, au singulier, opposée aux *ennuis*, au pluriel, me paraît un grand défaut.

Il y a dans la même ode une espèce de comparaison plus ingénieuse, qui roule sur le même sujet :

Jupiter fit l'homme semblable
A ces deux jumeaux que la fable
Plaça jadis au rang des dieux ;
Couple de déités bizarre,
Tantôt habitant du Ténare,
Et tantôt citoyen des cieux.
Ibid.

Il y a de l'esprit dans cette idée; mais je ne sais si les chagrins et les plaisirs de cette vie nous mettent en effet dans le ciel et dans l'enfer. Cette expression semblerait plus convenable dans la bouche d'un homme passionné, qui exagérerait ses tourments et ses satisfactions. Dieu n'a point fait l'homme dans cette vie pour être tantôt dans la béatitude céleste, et tantôt dans les peines infernales; et de plus, Castor et Pollux, en jouissant de l'immortalité, six mois chez Jupiter, et six mois chez Pluton, ne passaient pas de la joie à la douleur, mais seulement d'un hémisphère à l'autre. Il est essentiel qu'une comparaison soit juste: toutefois, malgré ce défaut, cette idée a quelque chose de vif, de neuf et de brillant, qui fait plaisir au lecteur.

Voici la seule comparaison que je trouve après celles-ci dans les odes de Rousseau. C'est dans l'ode qu'il fit après une maladie. Il compare son corps à un arbre renversé par terre :

Tel qu'un arbre stable et ferme,
Quand l'hiver par sa rigueur
De la séve qu'il renferme
A refroidi la vigueur,
S'il perd l'utile assistance
Des appuis dont la constance
Soutient ses bras relâchés,
Sa tête altière et hautaine

Cachera bientôt l'arène
Sous ses rameaux desséchés.
Liv. IV, od. IX.

Je souhaiterais dans ces vers plus d'harmonie et des expressions plus justes. « La constance des appuis qui « soutient les bras relâchés, » est une expression barbare. Le plus grand défaut de cette comparaison est de n'être pas fondée. Il n'arrive jamais qu'on étaie un arbre que l'hiver a gelé. Tant de fautes dans un poëte de réputation doivent rendre les écrivains extrêmement circonspects, et leur faire voir combien l'art d'écrire en vers est difficile.

Il y a de très belles comparaisons dans Milton; mais leur principal mérite vient de la nécessité où il est de comparer les objets étonnants et gigantesques qu'il représente, aux objets plus naturels et plus petits qui nous sont familiers. Par exemple, en fesant marcher Satan, qui est d'une taille énorme, il le fait appuyer sur une lance, et il compare cette lance au mât d'un grand navire; au lieu que nous comparons le canon à la foudre, il compare le tonnerre à notre artillerie. Ainsi toutes les fois qu'il parle du ciel et de l'enfer, il prend ses similitudes sur la terre. Son sujet l'entraînait naturellement à des comparaisons qui sont toutes d'une espèce opposée à l'espèce ordinaire : car nous tâchons, autant qu'il est en nous, de comparer les choses à des objets plus relevés qu'elles; et il est, comme j'ai dit, forcé à une manière contraire.

Un vice impardonnable dans les comparaisons, et toutefois trop ordinaire, est le manque de justesse. Il

n'y a pas long-temps que j'entendis à un opéra nouveau un morceau qui me parut surprenant :

Comme un zéphyr qui caresse
Une fleur sans s'arrêter,
Une volage maîtresse
S'empresse de nous quitter.

Assurément des caresses constantes, et sans s'arrêter, faites à la même fleur, sont le symbole de la fidélité, et ne ressemblent en rien à une maîtresse volage. L'auteur a été emporté par l'idée du zéphyr, qui d'ordinaire sert de comparaison aux inconstances; mais il le peint ici, sans y penser, comme le modèle des sentiments les plus fidèles; et, à la honte du siècle, ces absurdités passent à la faveur de la musique. Concluons que toute comparaison doit être juste, agréable, et ajouter à son objet, en le rendant plus sensible.

DIALOGUES EN VERS.

L'art du dialogue consiste à faire dire à ceux qu'on fait parler ce qu'ils doivent dire en effet. N'est-ce que cela? me répondra-t-on. Non, il n'y a pas d'autre secret; mais ce secret est le plus difficile de tous. Il suppose un homme qui a assez d'imagination pour se transformer en ceux qu'il fait parler, assez de jugement pour ne mettre dans leur bouche que ce qui convient, et assez d'art pour intéresser.

Le premier genre du dialogue, sans contredit, est celui de la tragédie : car non seulement il y a une extrême difficulté à faire parler des princes convenablement; mais la poésie noble et naturelle, qui doit

animer ce dialogue, est encore la chose du monde la plus rare.

Le dialogue est plus aisé en comédie; et cela est si vrai, que presque tous les auteurs comiques dialoguent assez bien. Il n'en est pas ainsi dans la haute poésie. Corneille lui-même ne dialogue point comme il faut dans huit ou neuf pièces. Ce sont de longs raisonnements embarrassés. Vous n'y retrouvez point ce dialogue vif et touchant du *Cid* (act. III, sc. IV):

LE CID.
Ton malheureux amant aura bien moins de peine
A mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine.
CHIMÈNE.
Va, je ne te hais point.
LE CID.
Tu le dois.
CHIMÈNE.
Je ne puis.
LE CID.
Crains-tu si peu le blâme, et si peu les faux bruits?

Le chef-d'œuvre du dialogue est encore une scène dans *les Horaces* (act. II, sc. III):

HORACE.
Albe vous a nommé; je ne vous connais plus.
CURIACE.
Je vous connais encore; et c'est ce qui me tue, etc.

Peu d'auteurs ont su imiter les éclairs vifs de ce dialogue pressant et entrecoupé. La tendre mollesse et l'élégance abondante de Racine n'ont guère de ces traits de repartie et de réplique en deux ou trois mots, qui ressemblent à des coups d'escrime, poussés et parés presque en même temps.

Je n'en trouve guère d'exemples que dans l'*OEdipe* nouveau [1] :

OEDIPE.

J'ai tué votre époux.

JOCASTE.

Mais vous êtes le mien.

OEDIPE.

Je le suis par le crime.

JOCASTE.

Il est involontaire.

OEDIPE.

N'importe, il est commis.

JOCASTE.

O comble de misère !

OEDIPE.

O trop funeste hymen ! ô feux jadis si doux !

JOCASTE.

Ils ne sont point éteints; vous êtes mon époux.

OEDIPE.

Non, je ne le suis plus, etc.

Il y a cent autres beautés de dialogue dans le peu de bonnes pièces qu'a données Corneille; et toutes celles de Racine, depuis *Andromaque*, en sont des exemples continuels.

Les autres auteurs n'ont point ainsi l'art de faire parler leurs acteurs. Ils ne s'entendent point, ils ne se répondent point pour la plupart. Ils manquent de cette logique secrète qui doit être l'ame de tous les entretiens, et même des plus passionnés.

Nous avons deux tragédies qui sont plus remplies de terreur, et qui, par des situations intéressantes, touchent le spectateur autant que celles de Corneille, de Racine, et de Voltaire; c'est *Électre* et *Rhadamiste:* mais ces pièces étant mal dialoguées et mal écrites, à

[1] C'est l'*OEdipe* de Voltaire, acte IV, scène 3 : voyez tome II, p. 113. B.

quelques beaux endroits près, ne seront jamais mises au rang des ouvrages classiques qui doivent former le goût de la jeunesse; c'est pourquoi on ne les cite jamais quand on cite les écrivains purs et châtiés.

Le lecteur est au supplice lorsque, dès les premières scènes, il voit, dans *Électre*[1], Arcas qui dit à cette princesse :

> Loin de faire éclater le trouble de votre ame,
> Flattez plutôt d'Itys l'audacieuse flamme;
> Faites que votre hymen se diffère d'un jour :
> Peut-être verrons-nous Oreste de retour.

Outre que ces vers sont durs et sans liaison, quels sens présentent-ils? Ne pourrait-on pas flatter la passion d'Itys en montrant du trouble? Ce n'est même que par son trouble qu'une fille peut flatter la passion de son amant. Il fallait dire : *Loin de faire voir vos terreurs, flattez Itys;* mais quelle liaison y a-t-il entre flatter la flamme d'Itys, et faire que son hymen avec Itys se diffère? Il n'y a là ni raisonnement ni diction, et rien n'est plus mauvais.

Ensuite Électre dit à Itys[2] :

> Dans l'état où je suis, toujours triste, quels charmes
> Peuvent avoir des yeux presque éteints dans les larmes?
> Fils du tyran cruel qui fait tous mes malheurs,
> Porte ailleurs ton amour, et respecte mes pleurs.
>
> ITYS.
>
> Ah! ne m'enviez pas cet amour, inhumaine!
> Ma tendresse ne sert que trop bien votre haine.

Ce n'est pas là répondre. Que veut dire *ne m'enviez pas mon amour?* En quoi Électre peut-elle envier cet amour? Cela est inintelligible et barbare.

[1] Acte Ier, scene 2. B. — [2] Acte Ier, scène 3. B.

Clytemnestre vient ensuite qui demande au jeune Itys si sa fille Électre se rend enfin à la passion de ce jeune homme; et elle menace Électre, en cas de résistance. Itys dit alors à Clytemnestre [1] :

Je ne puis la contraindre, et mon esprit confus...

Clytemnestre répond :

Par ce raisonnement je connais vos refus.

Mais Itys n'a fait là aucun raisonnement. Il dit, en un vers seulement, *qu'il ne peut contraindre Électre.*

Il fallait faire raisonner Itys pour lui reprocher son raisonnement. Enfin quand le tyran arrive, il demande encore à Clytemnestre si Électre consent au mariage.

Électre répond [2] :

Pour cet heureux hymen ma main est toute prête;
Je n'en veux disposer qu'en faveur de ton sang,
Et je la garde à qui le percera le flanc.

Quelle froide et impertinente pointe! *Je n'en veux disposer qu'en faveur de ton sang.* Cela s'entendrait naturellement, *en faveur de ton fils;* et ici cela veut dire, *en faveur de ton sang que je veux faire couler.* Y a-t-il rien de plus pitoyable que cette équivoque?

Égisthe répond à cette pointe détestable :

Cruelle! si mon fils n'arrêtait ma vengeance,
J'éprouverais bientôt jusqu'où va ta constance.

Mais il n'a pas été ici question de *constance.* Il veut dire apparemment, *je me vengerais de toi, en éprouvant ta constance dans les supplices :* mais *je me ven-*

[1] Acte Ier, scène 5. B. — [2] Acte Ier, scène 7. B.

gerais suffit; et *jusqu'où va ta constance*, n'est que pour la rime.

Après cela Égisthe quitte Clytemnestre en lui disant [1] :

> Mais ma fille paraît. Madame, je vous laisse,
> Et je vais travailler au repos de la Grèce.

Quand on dit, quelqu'un *paraît, je vous laisse,* cela fait entendre que ce quelqu'un est notre ennemi, ou qu'on a des raisons pour ne pas paraître devant lui; mais point du tout, c'est ici de sa propre fille dont il parle. Quelle raison a-t-il donc pour s'en aller? *Il va travailler,* dit-il, *au repos de la Grèce;* mais on n'a pas dit encore un seul mot du repos ou du trouble de la Grèce. Enfin cette fille qui vient là, aussi mal à propos que son père est sorti, termine l'acte en racontant à sa confidente qu'elle est amoureuse. Elle le dit en vers inintelligibles, et finit par dire [2] :

> Allons trouver le roi;
> Fesons tout pour l'amour, s'il ne fait rien pour moi.

Quelle raison, je vous prie, de *faire tout pour l'amour, si l'amour ne fait rien pour elle?* Quel jeu de mots, indigne d'une soubrette de comédie! Si je voulais examiner ici toute la pièce, on ne verrait pas une page qui ne fût pleine de pareils défauts. Ce n'est point ainsi que dialogue Sophocle; et il n'a point surtout défiguré ce sujet tragique par des amours postiches, par une Iphianasse et un Itys, personnages ridicules. Il faut que le sujet soit bien beau pour avoir réussi au théâtre, malgré tous les défauts de l'auteur;

[1] Acte Ier, scene 8. B. — [2] Acte Ier, scene 10. B.

mais aussi il faut convenir qu'il a su très bien conserver cette sombre horreur qui doit régner dans la pièce d'*Électre*, et qu'il y a des situations touchantes, des reconnaissances qui attendrissent plus que les plus belles scènes de Racine, lesquelles sont souvent un peu froides, malgré leur élégance.

M. de Voltaire dialogue infiniment mieux que M. de Crébillon, de l'aveu de tout le monde; et son style est si supérieur, que dans quelques unes de ses pièces, comme dans *Brutus* et dans *Jules-César*, je ne crains point de le mettre à côté du grand Corneille, et je n'avance rien là que je ne prouve. Voyons les mêmes sujets traités par eux. Je ne parle pas d'*OEdipe*, car il est sans difficulté que l'*OEdipe* de Corneille n'approche pas de l'autre. Mais choisissons dans *Cinna* et dans *Brutus* des morceaux qui aient le même fond de pensées.

Cinna parlant à Auguste (acte II, sc. I):

J'ose dire, seigneur, que par tous les climats
Ne sont pas bien reçus toutes sortes d'états;
Chaque peuple a le sien conforme à sa nature,
Qu'on ne saurait changer sans lui faire une injure.
Telle est la loi du ciel, dont la sage équité
Sème dans l'univers cette diversité.
Les Macédoniens aiment le monarchique;
Et le reste des Grecs la liberté publique.
Les Parthes, les Persans, veulent des souverains;
Et le seul consulat est bon pour les Romains[1].

1° « Toutes sortes d'états reçus par tous les climats, » n'est pas une bonne expression, attendu qu'un

[1] Les observations sur ces vers ne se retrouvent pas dans le *Commentaire sur Corneille*; voyez tome XXXV, page 214 et suivantes. B.

état est toujours état, quelque forme de gouvernement qu'il ait. De plus, on n'est point reçu par un climat.

2° Ce n'est point une injure qu'on fait à un peuple en changeant ses lois. On peut lui faire tort, on peut le troubler; mais *injure* n'est pas le terme convenable et propre.

3° « Les Macédoniens aiment le monarchique. » Il sous-entend l'état monarchique; mais ce mot *état* se trouvant trop éloigné, le *monarchique* est là un terme vicieux, un adjectif sans substantif.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée [1].

Tout ce morceau, d'ailleurs, est très prosaïque.

Il est très utile d'éplucher ainsi les fautes de style et de langage où tombent les meilleurs auteurs, afin de ne point prendre leurs manquements pour des règles, ce qui n'arrive que trop souvent aux jeunes gens et aux étrangers.

Brutus le consul, dans la tragédie de ce nom, s'exprime ainsi dans un cas fort approchant (act. I, sc. II):

Arons, il n'est plus temps : chaque état a ses lois,
Qu'il tient de sa nature, ou qu'il change à son choix.
Esclaves de leurs rois, et même de leurs prêtres,
Les Toscans semblent nés pour servir sous des maîtres,
Et, de leur chaîne antique adorateurs heureux,
Voudraient que l'univers fût esclave comme eux.
La Grèce entière est libre, et la molle Ionie
Sous un joug odieux languit assujettie.
Rome eut ses souverains, mais jamais absolus.
Son premier citoyen fut le grand Romulus.

[1] Boileau, *Art poétique*, I, 155-56. B.

Nous partagions le poids de sa grandeur suprême :
Numa, qui fit nos lois, y fut soumis lui-même,
Rome enfin, je l'avoue, a fait un mauvais choix, etc.

J'avoue hardiment que je donne ici la préférence au style de Brutus.

Après ces quatre tragiques, je n'en connais point qui méritent la peine d'être lus; d'ailleurs il faut se borner dans les lectures. Il n'y a dans Corneille que cinq ou six pièces qu'on doive ou plutôt qu'on puisse lire; il n'y a que l'*Électre* et le *Rhadamiste* chez M. de Crébillon dont un homme qui a un peu d'oreille puisse soutenir la lecture : mais pour les pièces de Racine, je conseille qu'on les lise toutes très souvent, hors *les Frères ennemis*.

DIALOGUES EN PROSE.

Les premiers dialogues supportables qu'on ait écrits en prose dans notre langue sont ceux de La Mothe-le-Vayer; mais ils ne peuvent, en aucune manière, être comparés à ceux de M. de Fontenelle. J'avouerai aussi que ceux de M. de Fontenelle ne peuvent être comparés à ceux de Cicéron, ni à ceux de Galilée, pour le fond et la solidité.

Il semble que cet ouvrage ne soit fait uniquement que pour montrer de l'esprit. Tout le monde veut en avoir, et on croit en faire provision quand on lit ces dialogues. Ils sont écrits avec de la légèreté et de l'art; mais il me semble qu'il faut les lire avec beaucoup de précaution, et qu'ils sont remplis de pensées fausses.

Un esprit juste et sage ne peut souffrir que la courtisane Phryné se compare à Alexandre, et qu'elle lui

dise « que s'il est un aimable conquérant, elle est une « aimable conquérante; que les belles sont de tous « pays, et que les rois n'en sont pas, etc.[1] »

Rien n'est plus faux que de dire que « les hommes « se défendraient trop bien, si les femmes les atta- « quaient[2]. » Toute cette métaphysique d'amour ne vaut rien, parcequ'elle est frivole et qu'elle n'est pas vraie.

Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable[3].

Il est encore très faux qu'il n'y ait pas de siècles plus méchants les uns que les autres[4]. Le dixième siècle, à Rome, était certainement beaucoup plus pervers que le dix-huitième. Il y a cent exemples pareils.

Il n'est pas plus vrai « qu'avoir de l'esprit soit uni- « quement un hasard[5] : » car c'est principalement la culture qui forme l'esprit ; et si cela n'était pas ainsi, un paysan en aurait autant que l'homme du monde le plus cultivé.

Rien n'est encore plus faux que ce qu'on met dans la bouche d'Élisabeth d'Angleterre, parlant au duc d'Alençon. Elle veut lui persuader qu'il a été heureux, parcequ'il a manqué quatre fois la royauté. « Et voilà

[1] *Alexandre.* « Si j'avais à revivre, je voudrais être encore un illustre con- « quérant. » *Phryné.* « Et moi, une aimable conquérante... Les belles sont de « tous pays, et les rois même, ni les conquérants, n'en sont pas. » Premiers *Dialogues des morts anciens*, I. (Alexandre, Phryné.) B.

[2] Premiers *Dialogues des morts anciens avec des modernes*, II. (Sapho, Laure.) B.

[3] Boileau, épître IX, 43. B.

[4] Fontenelle. Premiers *Dialogues des morts anciens avec des modernes*, III. (Socrate, Montaigne.) B.

[5] Premiers *Dialogues des morts modernes*, II. (Charles-Quint, Érasme.) B.

« ce bonheur dont vous ne vous êtes pas aperçu. Tou-
« jours des imaginations, des espérances, et jamais de
« réalité. Vous n'avez fait que vous préparer à la
« royauté pendant toute votre vie, comme je n'ai fait
« pendant toute la mienne que me préparer au ma-
« riage [1]. »

Quelle pitié de comparer la fureur de régner du duc d'Alençon, et les malheurs horribles qu'elle lui causa, avec les petits artifices de la reine Élisabeth pour ne se point marier! Quelle fausseté de prétendre que le bonheur consiste dans des espérances si cruellement confondues! Enfin, est-il rien de plus faux que ces paroles: *Voilà ce bonheur dont vous ne vous êtes point aperçu?* Un bonheur qu'on ne sent point peut-il être un bonheur?

Il est honteux pour la nation que ce livre frivole, rempli d'un faux continuel, ait séduit si long-temps.

Voici encore une pensée aussi fausse que recherchée: « Mais songez que l'honneur gâte tout cet amour,
« dès qu'il y entre. D'abord, c'est l'honneur des femmes
« qui est contraire aux intérêts des amants; et puis,
« du débris de cet honneur-là, les amants s'en com-
« posent un autre, qui est fort contraire aux intérêts
« des femmes. Voilà ce que c'est que d'avoir mis l'hon-
« neur d'une partie dont il ne devait point être [2]. »

Quel style! un *honneur qui est de la partie.* Mais rien ne paraît encore plus faux et plus mal placé que Faustine, qui se compare à Marcus Brutus, et prétend

[1] Premiers *Dialogues des morts modernes*, III. (Élisabeth d'Angleterre, le duc d'Alençon.) B.

[2] *Nouveaux Dialogues des morts anciens*, III. (Candaule, Gygès.) B.

avoir eu autant de courage en fesant des infidélités à Marc-Aurèle son mari, que Brutus en eut en tuant l'usurpateur de Rome. « Je voulais, dit-elle, effrayer « tellement tous les maris, que personne n'osât son- « ger à l'être après l'exemple de Marc-Aurèle, dont la « bonté avait été si mal payée [1]. » Y a-t-il rien de plus éloigné de la raison qu'une telle pensée?

Y a-t-il rien de plus mauvais goût et de plus indécent que de mettre en parallèle le *Virgile* travesti de Scarron avec l'*Énéide*, et de dire que « le magnifique « et le ridicule sont si voisins qu'ils se touchent [2] ? » On reconnaît trop à ce trait le méprisable dessein d'avilir tous les génies de l'antiquité, et de faire valoir je ne sais quel style compassé et bourgeois, aux dépens du noble et du sublime.

Pourquoi dire : « Si par malheur la vérité se mon- « trait telle qu'elle est, tout serait perdu [3] ? » Le contraire n'est-il pas d'une vérité reconnue?

Cette pensée-ci n'est-elle pas aussi fausse que les autres? « Il y aurait eu trop d'injustice à souffrir qu'un « siècle pût avoir plus de plaisir qu'un autre [4]. » N'est-il pas évident que le siècle de Louis XIV, dans lequel on a perfectionné tous les arts aimables et toutes les commodités de la vie, a fourni plus de plaisirs que le siècle de Charles IX et de Henri III? Est-il bien raisonnable de faire dire par Julie de Gonzague à Soliman,

[1] *Nouveaux Dialogues des morts anciens*, VI. (Brutus, Faustine.) B.

[2] *Nouveaux Dialogues des morts anciens avec des modernes*, I. (Sénèque, Scarron.) B.

[3] *Nouveaux Dialogues des morts anciens avec des modernes*, II. (Artemise, Raimond Lulle.) B.

[4] Id., III. (Apicius, Galilée.) B.

qui fait le sophiste avec elle : « A un certain point, « c'est vice (la vanité) ; un peu en-deçà, c'est vertu [1] ? » Voilà la première fois qu'on a donné ce nom à la vanité, et les raisonnements entortillés de ce dialogue ne prouveront jamais cette nouvelle morale.

Autre fausseté : « Qui veut peindre pour l'immor- « talité, doit peindre des sots [2]. » Les grands poëtes et les grands historiens n'ont point peint des sots. Molière même, que l'on fait parler ici, n'aurait point peint pour la postérité s'il n'avait mis que la sottise sur le théâtre.

Mais ce que je trouve de plus faux que tout cela, c'est la duchesse de Valentinois [3] se comparant à César, parcequ'elle a été aimée étant vieille.

Des pensées si puériles et si propres à révolter tous les esprits sensés n'ont pu cependant empêcher le succès du livre, parceque les pensées fines et vraies y sont en grand nombre ; et quoiqu'elles se trouvent, pour la plupart, dans Montaigne et dans beaucoup d'autres auteurs, elles ont le mérite de la nouveauté dans les dialogues de Fontenelle, par la manière dont il les enchâsse dans des traits d'histoire intéressants et agréables. Si ce livre doit être lu avec précaution, comme je l'ai dit, il peut être lu aussi avec plaisir, et même avec fruit, par tous ceux qui aimeront la délicatesse de l'esprit, et qui sauront discerner l'agréable d'avec le forcé, le vrai d'avec le faux, le solide d'avec

[1] *Nouveaux Dialogues des morts modernes*, I. (Soliman, Juliette de Gonzague.) B.

[2] Id., II. (Paracelse, Molière.) B.

[3] Id., V. (La duchesse de Valentinois, Anne de Boulen.) B.

le puéril, mêlés à chaque page dans ce livre ingénieux.

Le malheur de ce livre et de ceux qui lui ressemblent est d'être écrit uniquement pour faire voir qu'on a de l'esprit. Le célèbre professeur Rollin avait grande raison de comparer les ouvrages utiles aux arbres que la nature produit avec peine, et les ouvrages de pur esprit aux fleurs des champs, qui croissent et qui meurent si vite. La perfection consiste, comme dit Horace, à joindre les fleurs aux fruits :

« Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci [1]. »

ENFER (DESCRIPTION DE L').

On voit dans tous les poëtes épiques des descriptions de l'enfer. Il y en a une aussi dans *la Henriade* au septième chant; mais, comme elle est fort longue et entremêlée de beaucoup d'autres idées, j'aime mieux y renvoyer le lecteur. J'en comparerai seulement quelques endroits avec ce que dit le *Télémaque* sur le même sujet (L. XVIII) :

« Dans cette peine, il entreprit de descendre aux « enfers par un lieu célèbre qui n'était pas éloigné du « camp; on l'appelait Acherontia, à cause qu'il y avait « en ce lieu une caverne affreuse, *de laquelle* on des- « cendait sur les rives de l'Achéron, *par lequel* les dieux « mêmes craignent de jurer. La ville était sur un rocher, « posée comme un nid sur le haut d'un arbre. Au pied « de ce rocher on trouvait la caverne, *de laquelle* les « timides mortels n'osaient approcher. Les bergers

[1] Horace, *Art poét.*, 343. B.

« avaient soin d'en détourner leurs troupeaux. La va-
« peur soufrée du marais Stygien, qui s'exhalait sans
« cesse par cette ouverture, empestait l'air. *Tout au-*
« *tour* il ne croissait ni herbes ni fleurs. On n'y sentait
« jamais les doux zéphyrs, ni les graces naissantes du
« printemps, ni les riches dons de l'automne. La terre,
« aride, y languissait; on y voyait seulement quelques
« arbustes dépouillés et quelques cyprès funestes. Au
« loin même, *tout à l'entour*, Cérès refusait aux labou-
« reurs ses moissons dorées. Bacchus semblait en vain
« y promettre ses doux fruits : les grappes de raisin se
« desséchaient au lieu de mûrir. Les Naïades, tristes,
« ne fesaient point couler une onde pure; leurs *flots*
« étaient toujours *amers* et troublés. Les oiseaux ne
« chantaient jamais dans cette terre hérissée de ronces
« et d'épines, et n'y trouvaient aucun bocage pour se
« retirer: ils allaient chanter leurs amours sous un ciel
« plus doux. Là on n'entendait que le croassement des
« corbeaux et la voix lugubre des hiboux. L'herbe
« même y était *amère*, et les troupeaux qui la paissaient
« ne sentaient point la douce joie qui les fait bondir. Le
« taureau fuyait la génisse; et le berger, tout abattu,
« oubliait sa musette et sa flûte.

« De cette caverne sortait de temps en temps une
« fumée noire et épaisse qui fesait une espèce de nuit
« au milieu du jour. Les peuples voisins redoublaient
« alors leurs sacrifices pour apaiser les divinités infer-
« nales. Mais souvent les hommes à la fleur de leur
« âge, et dès leur plus tendre jeunesse, étaient les
« seules victimes que ces divinités cruelles prenaient
« plaisir à *immoler* par une funeste *contagion*.

« C'est là que Télémaque résolut de chercher le che-
« min de la sombre demeure de Pluton. Minerve, qui
« veillait sans cesse sur lui, et qui le couvrait de son
« égide, lui avait rendu Pluton favorable. Jupiter
« même, à la prière de Minerve, avait ordonné à Mer-
« cure, qui descend chaque jour aux enfers pour livrer
« à Caron un certain nombre de morts, de dire au roi
« des ombres qu'il laissât entrer le fils d'Ulysse dans
« son empire.

« Télémaque se dérobe du camp pendant la nuit.
« Il marche à la clarté de la lune, et il invoque cette
« puissante divinité, qui, étant dans le ciel le brillant
« astre de la nuit, et sur la terre la chaste Diane,
« est aux enfers la redoutable Hécate. Cette divinité
« écouta favorablement ses vœux, parceque son cœur
« était pur, et qu'il était conduit par l'amour pieux
« qu'un fils doit à son père. A peine fut-il auprès
« de l'entrée de la caverne, qu'il entendit l'empire
« souterrain mugir. La terre tremblait sous ses pas.
« Le ciel s'arma d'éclairs et de feux qui semblaient
« tomber sur la terre. Le jeune fils d'Ulysse sentit son
« cœur ému, et tout son corps était couvert d'une
« sueur glacée; mais son courage se soutint. Il leva
« les yeux et les mains au ciel. Grands dieux! s'é-
« cria-t-il, j'accepte ces présages que je crois heureux;
« achevez votre ouvrage. Il dit, et redoublant ses pas,
« il se présente hardiment. Aussitôt la fumée épaisse
« qui rendait l'entrée de la caverne funeste à tous les
« animaux, dès qu'ils en approchaient, se dissipa;
« l'*odeur empoisonnée* cessa pour un peu de temps.
« Télémaque entre seul, car quel autre mortel eût

« osé le suivre! Deux Crétois qui l'avaient accom-
« pagné jusqu'à une certaine distance de la caverne,
« et auxquels il avait confié son dessein, demeurèrent
« tremblants et à demi morts assez loin de là dans un
« temple, fesant des vœux, et n'espérant plus de re-
« voir Télémaque.

« Cependant le fils d'Ulysse, l'épée à la main, s'en-
« fonce dans les ténèbres horribles; bientôt il aperçoit
« une faible et sombre lueur, telle qu'on la voit pen-
« dant la nuit sur la terre. Il remarque les ombres lé-
« gères qui voltigent autour de lui; il les écarte avec
« son épée; ensuite il voit les tristes bords du fleuve
« marécageux, dont les eaux bourbeuses et dormantes
« ne font que tournoyer. Il découvre sur ce rivage une
« foule innombrable de morts privés de la sépulture,
« qui se présentent en vain à l'impitoyable Caron. Ce
« dieu, dont la vieillesse éternelle est toujours triste
« et chagrine, mais pleine de vigueur, les menace, les
« repousse, et admet d'abord dans la barque le jeune
« Grec. »

On ne saurait approuver que ce Télémaque descende aux enfers de son plein gré, comme on fait un voyage ordinaire. Il me semble que c'est là une grande faute. En effet, cette description a l'air d'un récit de voyageur plutôt que de la peinture terrible qu'on devait attendre. Rien n'est si petit que de mettre à l'entrée de l'enfer des grappes de raisin qui se dessèchent. Toute cette description est dans un genre trop médiocre, et il y règne une abondance de choses petites, comme dans la plupart des lieux communs dont le *Télémaque* est plein.

Je ne sais s'il est permis dans un poëme chrétien de faire aller les saints aux enfers; mais il est beaucoup mieux d'y faire transporter Henri IV en songe par saint Louis, que si ce héros y allait en effet, sans y être entraîné par une puissance supérieure (ch. VII, 127-158):

Henri dans ce moment, d'un vol précipité,
Est par un tourbillon dans l'espace emporté,
Vers un séjour informe, aride, affreux, sauvage,
De l'antique chaos abominable image,
Impéoétrable aux traits de ces soleils brillants,
Chefs-d'œuvre du Très-Haut, comme lui bieofesants.
Sur cette terre horrible, et des anges haïe,
Dieu n'a point répandu le germe de la vie.
La Mort, l'affreuse Mort, et la Confusion,
Y semblent établir leur domination...
Là gît la sombre Envie, à l'œil timide et louche,
Versant sur des lauriers les poisons de sa bouche:
Le jour blesse ses yeux dans l'ombre étincelants:
Triste amante des morts, elle hait les vivants.
Elle aperçoit Henri, se détourne, et soupire.
Auprès d'elle est l'Orgueil, qui se plaît et s'admire;
La Faiblesse au teint pâle, aux regards abattus,
Tyran qui cède au crime et détruit les vertus;
L'Ambition sanglante, inquiète, égarée,
De trônes, de tombeaux, d'esclaves entourée;
La tendre Hypocrisie, aux yeux pleins de douceur
(Le ciel est dans ses yeux, l'enfer est dans son cœur);
Le Faux-Zèle, étalant ses barbares maximes;
Et l'Intérêt enfin, père de tous les crimes.

Je dirai hardiment que j'aime mieux cette peinture des vices, qui de tout temps ont ouvert aux misérables mortels l'entrée de cette horrible demeure, que la description de Virgile dans laquelle il met les Remords vengeurs avec la Crainte, la Faim, et la Pauvreté (*Æn.*, l. VI, 274-75):

« Luctus et ultrices posuere cubilia Curæ...
« Et Metus, et malesuada Fames, et turpis Egestas. »

La pauvreté mène moins aux enfers que la richesse; mais je ne peux supporter la description bizarre et bigarrée que fait Rousseau[1] :

L'ordre donné, la séance réglée,
Et des démons la troupe rassemblée,
Furent assis les sombres députés,
Selon leur ordre, emplois, et dignités.
Au premier rang, le ministre Asmodée,
Et Belzébuth à la face échaudée,
Et Bélial, puis les diables mineurs,
Juges, préfets, intendants, gouverneurs,
Représentant le tiers-état du gouffre.
Alors, assis sur un trône de soufre,
Lucifer *tousse*, et, fesant un signal,
Tint ce discours au sénat infernal...
. . . . . .
. . . . . .
« Quels noirs complots, quels ressorts inconnus,
« Font aujourd'hui tarir mes revenus?
« Depuis un mois assemblant mes ministres,
« J'ai feuilleté mes journaux, mes registres;
« De jour en jour l'enfer perd de ses droits;
« Le diable oisif y souffle dans ses doigts[2]. »

Il règne dans cette peinture un mélange de terrible et de ridicule, et même de plusieurs styles, lequel n'est point convenable au sujet. La chute de l'homme, que l'auteur traite sérieusement, ne peut admettre le bas comique. Il fallait imiter plutôt l'énergie outrée de Milton et la beauté du Tasse. « Une face échaudée,

[1] Allégorie première; *Torticolis*, vers 45-56, 71-76. B.

[2] S'il reste encore des gens de lettres qui croient de bonne foi J.-B. Rousseau un poete égal ou supérieur à M. de Voltaire, nous les exhortons à comparer cette description de l'enfer avec le cinquième chant de *la Pucelle*. K.

« des diables mineurs, Lucifer qui tousse, des dé-« mons soufflant dans leurs doigts, » ne sont pas un début décent pour arriver à l'amour de Dieu, qui est traité dans cette pièce. C'est une grimace; c'est le sac de Scapin dans *le Misanthrope*[1]. Chaque chose doit être traitée dans le style qui lui est propre; et il y a de la dépravation de goût à mêler ainsi les styles. Cette remarque est très importante pour les étrangers et pour les jeunes gens, qui ne peuvent d'abord discerner s'il y a des termes bas dans un sujet noble, et voir que le sujet est par là défiguré.

ÉPIGRAMME[2].

L'épigramme ne doit pas être placée dans un plus haut rang que la chanson.

> L'épigramme plus libre, en son tour plus borné,
> N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné[3].

Mais je ne conseillerais à personne de s'adonner à un genre qui peut apporter beaucoup de chagrin avec peu de gloire. Ce fut par là malheureusement qu'un célèbre poëte de nos jours commença à se distinguer. Il n'avait réussi ni à l'Opéra ni au Théâtre-comique. Il se dédommagea d'abord par l'épigramme; et ce fut la source de toutes ses fautes et de tous ses malheurs. La plupart des sujets de ses petits ouvrages sont

[1] Boileau, *Art poétique*, III, 399 : voyez ma note, tome XXVII, page 410. B.

[2] Voltaire a donné un article ÉPIGRAMME dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*; voyez tome XXIX, page 136. B.

[3] Boileau, *Art poétique*, II, 103-4. B.

même si licencieux, et représentent un débordement de mœurs si horribles, qu'on ne peut trop s'élever contre des choses si détestables; et je n'en parle ici que pour détourner de ce malheureux genre les jeunes gens qui se sentent du talent. La débauche et la facilité qu'on trouve à rimer des contes libertins n'entraînent que trop la jeunesse; mais on en rougit dans un âge plus avancé. Il faut tâcher de se conduire à vingt ans comme on souhaiterait de s'être conduit quand on en aura quarante. L'obscénité n'est jamais du goût des honnêtes gens. Je prendrai dans Rousseau le modèle du genre qui doit plaire à tous les bons esprits, même aux plus rigides; c'est la paraphrase de *Totus mundus fabula est.*

Ce monde-ci n'est qu'une œuvre comique
Où chacun fait ses rôles différents.
Là, sur la scène, en habit dramatique,
Brillent prélats, ministres, conquérants.
Pour nous, vil peuple, assis aux derniers rangs,
Troupe futile, et des grands rebutée,
Par nous d'en bas la pièce est écoutée;
Mais nous payons, utiles spectateurs;
Et quand la farce est mal représentée,
Pour notre argent nous sifflons les acteurs.
Liv. I, épig. XIV.

Il n'y a rien à reprendre dans cette jolie épigramme que peut-être ce vers,

Troupe futile, et des grands rebutée.

Il paraît de trop; il gâte la comparaison des spectateurs et des comédiens : car les comédiens sont fort éloignés de mépriser le parterre.

Mais on voit par ce petit morceau, d'ailleurs achevé,

combien l'auteur était condamnable de donner dans des infamies dont aucune n'est si bien écrite que cette épigramme aussi délicate que décente.

Il faut prendre garde qu'il y a quelques épigrammes héroïques; mais elles sont en très petit nombre dans notre langue. J'appelle *épigrammes héroïques* celles qui présentent à la fin une pensée ou une image forte et sublime, en conservant pourtant dans les vers la naïveté convenable à ce genre. En voici une dans Marot[1]. Elle est peut-être la seule qui caractérise bien ce que je dis.

Lorsque Maillart, juge d'enfer, menoit
A Monfaulcon Samblançay l'ame rendre,
A vostre advis lequel des deux tenoit
Meilleur maintien? Pour le vous faire entendre,
Maillart sembloit homme qui mort va prendre,
Et Samblançay fut si ferme vieillart,
Que l'on cuydoit pour vray qu'il menast pendre
A Monfaulcon le lieutenant Maillart.

Voilà de toutes les épigrammes, dans le goût noble, celle à qui je donnerais la préférence. On a distingué les madrigaux des épigrammes : les premiers consistent dans l'expression délicate d'un sentiment; les secondes, dans une plaisanterie. Par exemple, on appelle madrigal ces vers charmants de M. Ferrand :

Être l'Amour quelquefois je desire,
Non pour régner sur la terre et les cieux;
Car je ne veux régner que sur Thémire;
Seule elle vaut les mortels et les dieux:
Non pour avoir le bandeau sur les yeux;
Car de tout point Thémire m'est fidèle :
Non pour jouir d'une gloire immortelle;

[1] Épigramme XL. B

Car à ses jours survivre je ne veux :
Mais seulement pour épuiser sur elle
Du dieu d'amour et les traits et les feux.

Les épigrammes qui n'ont que le mérite d'offenser n'en ont aucun; et comme d'ordinaire c'est la passion seule qui les fait, elles sont grossières. Qui peut souffrir dans Malherbe :

Cocu de long et de travers,
Sot au-delà de toutes bornes;
Comment te plains-tu de mes vers,
Toi qui souffres si bien les cornes?

Peut-être cette détestable épigramme réussit-elle de son temps, car le temps était fort grossier; témoin les satires de Régnier, qui n'avaient aucune finesse, et qui cependant furent goûtées.

Je ne sais si cette épigramme-ci de Rousseau n'est pas aussi condamnable :

L'usure et la poésie
Ont fait, jusques aujourd'hui,
Du fesse-matthieu de Brie
Les délices et l'ennui.
Ce rimailleur à la glace
N'a fait qu'un pas de ballet,
Du Châtelet au Parnasse,
Du Parnasse au Châtelet.

Où est la plaisanterie, où est le sel, où est la finesse de dire crûment qu'un homme est un usurier? Comment est-ce qu'on *fait un pas de ballet du Châtelet au Parnasse?* De plus, dans une épigramme, il faut rimer richement : c'est un des mérites de ce petit poëme. La rime de *poésie* avec de *Brie* est mauvaise;

mais, ce qu'il y a de plus mauvais dans cette épigramme, c'est la grossièreté de l'injure.

Cette grossièreté condamnable est un vice qui se rencontre trop souvent dans les pièces satiriques, dans les épîtres et allégories de cet auteur. Les termes de faquin, bélître, maroufle, et autres semblables, qui ne doivent jamais sortir de la bouche d'un honnête homme, doivent encore moins être soufferts dans un auteur qui parle au public.

FABLE.

Au lieu de commencer ici par des morceaux détachés qui peuvent servir d'exemples, je commencerai par observer que les Français sont le seul peuple moderne chez lequel on écrit élégamment des fables.

Il ne faut pas croire que toutes celles de La Fontaine soient égales. Les personnes de bon goût ne confondront point la fable des deux Pigeons [1], *Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre*, avec celle qui est si connue, *La cigale ayant chanté tout l'été* [2]; ou avec celle qui commence ainsi : *Maître corbeau sur un arbre perché* [3]. Ce qu'on fait apprendre par cœur aux enfants est ce qu'il y a de plus simple et non pas de meilleur ; les vers même qui ont le plus passé en proverbe ne sont pas toujours les plus dignes d'être retenus. Il y a incomparablement plus de personnes dans l'Europe qui savent par cœur *J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon* [4], et beaucoup de pareils vers, qu'il n'y en a qui aient retenu ceux-ci :

[1] Fable 2, livre IX. B. — [2] Livre I, fable 1re. B. — [3] Livre I, fable 2. B. — [4] Boileau, satire I, vers 52. B.

Pour paraître honnête homme, en un mot, il faut l'être [1].
Il n'est point ici-bas de moisson sans culture [2].
Celui-là fait le crime à qui le crime sert.
Tout empire est tombé, tout peuple eut ses tyrans.
Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier [3].
C'est un poids bien pesant qu'un nom trop tôt fameux [4].
Nous ne vivons jamais, nous attendons la vie.
Le crime a ses héros, l'erreur a ses martyrs [5].
La douleur est un siècle, et la mort un moment [6].

Tous ces vers sont d'un genre très supérieur à *J'appelle un chat un chat;* mais un proverbe bas est retenu par le commun des hommes plus aisément qu'une maxime noble; c'est pourquoi il faut bien prendre garde qu'il y a des choses qui sont dans la bouche de tout le monde sans avoir aucun mérite; comme ces chansons triviales qu'on chante sans les estimer, et ces vers naïfs et ridicules de comédie qu'on cite sans les approuver :

Entendez-vous, bailli, ce sublime langage?
Si vous ne m'entendez, je vous aime autant sourd [7].

Et cent autres de cette espèce.

C'est particulièrement dans les fables de La Fontaine qu'il faut discerner soigneusement ces vers naïfs, qui approchent du bas, d'avec les naïvetés élégantes dont cet aimable auteur est rempli :

La fourmi n'est pas prêteuse [8].

Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats [9].

Cela est passé en proverbe. Combien cependant ces

[1] Boileau, satire XI, vers 34. B. — [2] Voltaire, quatrième *Discours sur l'homme*, 118. B. — [3] *Henriade*, I, 31. B. — [4] Id., III, 41. B. — [5] Id., III, 78. B. — [6] Gresset, *Épître à ma sœur*, vers 92. B. — [7] Scarron, *Don Japhet d'Arménie*, I, 2. B. — [8] Livre Ier, fable Ire. B. — [9] Livre III, fable 2. B.

proverbes sont-ils au-dessous de ces maximes d'un sens profond qu'on trouve en foule dans le même auteur !

Des enfants de Japet toujours une moitié [1]
Fournira des armes à l'autre.

Plutôt souffrir que mourir [2];
C'est la devise des hommes.

Il n'est pour voir que l'œil du maître [3].
Quant à moi j'y mettrais encor l'œil de l'amant.

Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous [4].

Je ne connais guère de livre plus rempli de ces traits qui sont faits pour le peuple, et de ceux qui conviennent aux esprits les plus délicats; aussi je crois que de tous les auteurs La Fontaine est celui dont la lecture est d'un usage plus universel. Il n'y a que les gens un peu au fait de l'histoire, et dont l'esprit est très formé, qui lisent avec fruit nos grands tragiques, ou *la Henriade*. Il faut avoir déjà une teinture de belles-lettres pour se plaire à l'*Art poétique;* mais La Fontaine est pour tous les esprits et pour tous les âges.

Il est le premier, en France, qui ait mis les fables d'Ésope en vers. J'ignore si Ésope eut la gloire de l'invention; mais La Fontaine a certainement celle de l'art de conter. C'est la seconde; et ceux qui l'ont suivi n'en ont pas acquis une troisième; car non seulement la plupart des fables de La Motte-Houdart sont prises, ou de Pilpay, ou du Dictionnaire d'Herbelot, ou de quelques voyageurs, ou d'autres livres, mais encore

[1] Livre II, fable 6. B.—[2] Livre I, fable 16. B. [3] Livre IV, fable 21. B.
[4] Livre I, fable 7. B.

toutes sont écrites en général d'un style un peu forcé. Il avait beaucoup d'esprit; mais ce n'est pas assez pour réussir dans un art : aussi tous ses ouvrages en tous les genres ne s'élèvent guère, communément, au-dessus du médiocre. Il y a dans la foule quelques beautés et des traits fort ingénieux; mais presque jamais on n'y remarque cette chaleur et cette éloquence qui caractérisent l'homme d'un vrai génie; encore moins ce beau naturel qui plaît tant dans La Fontaine. Je sais que tous les journaux, tous les Mercures, les feuilles hebdomadaires qu'on fesait alors, ont retenti de ses louanges; mais il y a long-temps qu'on doit se défier de tous ces éloges. On sait assez tous les petits artifices des hommes pour acquérir un peu de gloire. On se fait un parti; on loue afin d'être loué; on engage dans ses intérêts les auteurs des journaux; mais bientôt il se forme par la voix du public un arrêt souverain, qui n'est dicté que par le plus ou le moins de plaisir qu'on a en lisant, et cet arrêt est irrévocable.

Il ne faut pas croire que le public ait eu un caprice injuste, quand il a réprouvé dans les fables de M. de La Motte des naïvetés qu'il paraît avoir adoptées dans La Fontaine. Ces naïvetés ne sont point les mêmes. Celles de La Fontaine lui échappent, et sont dictées par la nature même. On sent que cet auteur écrivait dans son propre caractère, et que celui qui l'imite en cherchait un. Que La Fontaine appelle *un chat*, qui est pris pour juge, *sa majesté fourrée*[1]; on voit bien que cette expression est venue se présenter sans effort

[1] Livre III, fable 26. B.

à son auteur; elle fait une image simple, naturelle, et plaisante; mais que La Motte appelle un cadran un *greffier solaire*[1], vous sentez là une grande contrainte avec peu de justesse. Le cadran serait plutôt le greffe que le greffier. Et combien d'ailleurs cette idée de *greffier* est-elle peu agréable! La Fontaine fait dire élégamment au corbeau par le renard :

Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois[2].

La Motte appelle une rave, un *phénomène potager*[3]. Il est bien plus naturel de nommer *phénix* un corbeau qu'on veut flatter que d'appeler une rave un *phénomène*. La Motte appelle cette rave un *colosse*. Que ces mots de *colosse* et de *phénomène* sont mal appliqués à une rave, et que tout cela est bas et froid!

Je sais bien qu'il est nécessaire d'avoir une connaissance un peu fine de notre langue pour bien distinguer ces nuances; mais j'ai vu beaucoup d'étrangers qui ne s'y méprenaient pas : tant le naturel a de beauté, et tant il se fait sentir! Je me souviens qu'un jour, étant à une représentation de la tragédie d'*Inès* avec le jeune comte de Sinzendorf, il fut révolté à ce vers :

Vous me devez, seigneur, l'estime et la tendresse[4].

Il me demanda si on disait, *j'ai pour vous l'estime*, et s'il ne fallait pas absolument dire *j'ai pour vous de l'estime*. Je fus surpris de cette remarque, qui était

[1] Livre III, fable 2, B. — [2] Livre Ier, fable 2. B. — [3] Livre V, fable 19. B. — [4] On lit dans *Inès*, I, 3 :

Madame, il est enfin digne que la princesse
Lui donne, avec sa main, l'estime et la tendresse. B

très juste. Cela me fit lire depuis *Inès* avec beaucoup d'attention, et j'y trouvai plus de deux cents fautes contre la langue; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

GRANDEUR DE DIEU (DE LA).

Ce sera dans les vers que je chercherai les belles images de la grandeur de Dieu. Je n'ai rien trouvé dans la prose qui m'ait élevé l'ame en parlant de ce sublime sujet; et j'avoue que je ne suis point surpris qu'on ait autrefois appelé la poésie le langage des dieux. Il y a en effet dans les beaux vers un enthousiasme qui paraît au-dessus des forces humaines. Nul auteur en prose n'a parlé de Dieu comme Racine dans *Esther* (acte III, sc. IV) :

L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage;
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage;
Juge tous les mortels avec d'égales lois,
Et du haut de son trône interroge les rois.

Ces quatre vers sont sublimes. Ils sont, je crois, infiniment plus parfaits en leur genre que ce commencement de la première ode sacrée de Rousseau, qui pourtant est fort belle[1] :

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur:
Tout ce que leur globe enserre
Célèbre un dieu créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps!
Quelle grandeur infinie!

[1] J.-B. Rousseau, livre Ier, ode 2. B.

Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords!

Le mot *enserre* n'est ni noble ni agréable; et *quel cantique que ce concert! quelle grandeur! quelle harmonie!* voilà bien des *quels!* Ces trois choses d'ailleurs, *cantique*, *concert*, *harmonie*, se ressemblent trop. *Résulte* est un mot trop prosaïque. Enfin, il y a trop d'épithètes, et vous n'en trouvez pas une dans ces quatre vers d'*Esther*.

Voici un morceau de *la Henriade* qui me paraît un pendant pour les vers de Racine.

C'est après une description philosophique des cieux qui n'est que de mon sujet (ch. VII, 61-65):

Au-delà de leur cours, et loin dans cet espace,
Où la matière nage, et que Dieu seul embrasse,
Sont des soleils sans nombre et des mondes sans fin.
Dans cet abîme immense il leur ouvre un chemin.
Par-delà tous ces cieux le dieu des cieux réside.

Cette description étonne plus l'imagination et parle moins au cœur. J'en trouve encore une dans le dixième chant de *la Henriade* (421-36):

Au milieu des clartés d'un feu pur et durable
Dieu mit, avant les temps, son trône inébranlable.
Le ciel est sous ses pieds: de mille astres divers
Le cours toujours réglé l'annonce à l'univers.
La puissance, l'amour, avec l'intelligence,
Unis et divisés, composent son essence.
Ses saints, dans les douceurs d'une éternelle paix,
D'un torrent de plaisirs enivrés à jamais,
Pénétrés de sa gloire, et remplis de lui-même,
Adorent à l'envi sa majesté suprême.
Devant lui sont ces dieux, ces brûlants séraphins,
A qui de l'univers il commet les destins.

Il parle, et de la terre ils vont changer la face;
Des puissances du siècle ils retranchent la race;
Tandis que les humains, vils jouets de l'erreur,
Des conseils éternels accusent la hauteur.

Je n'aime pas cet hémistiche, *de mille astres divers*. Ce mot de *mille* est un terme oiseux, aussi bien que celui de *divers*, qui n'est guère à la fin du vers que pour rimer; mais les deux vers de la Trinité sont une chose admirable et unique.

Un fils du grand Racine, qui a hérité d'une partie des talents de son père, a donné encore dans son poëme sur *la Grace* une très belle idée de la grandeur de Dieu (ch. IV, 75-91):

Ce dieu d'un seul regard confond toute grandeur.
Des astres devant lui s'éclipse la splendeur.
Prosterné près du trône où sa gloire étincelle,
Le chérubin tremblant se couvre de son aile.
Rentrez dans le néant, mortels audacieux.
Il vole sur les vents, il s'assied sur les cieux.
Il a dit à la mer, Brise-toi sur ta rive;
Et dans son lit étroit la mer reste captive.
Les foudres vont porter ses ordres confiés,
Et les nuages sont la poudre de ses pieds.
C'est ce dieu qui d'un mot éleva nos montagnes,
Suspendit le soleil, étendit nos campagnes;
Qui pèse l'univers dans le creux de sa main.
Notre globe à ses yeux est semblable à ce grain
Dont le poids fait à peine incliner la balance.
Il souffle, et de la mer tarit le gouffre immense.
Nos vœux et nos encens sont dus à son pouvoir.

Il faut avouer que les plus beaux vers de ce passage sont ceux où M. Racine a suivi son génie, et les plus mauvais sont ceux qu'il a voulu copier de l'hébreu : tant le tour et l'esprit des deux langues est différent.

Peser l'univers dans le creux de sa main, ne paraît en français qu'une image gigantesque et peu noble, parcequ'elle présente à l'esprit l'effort qu'on fait pour soutenir quelque chose, en formant un creux dans sa main. Quand quelque chose nous choque dans une phrase, il faut en chercher la source, et on la trouve sûrement; car *je ne sais quoi* n'est jamais une raison. Il n'est pas permis à un homme de lettres de dire que cela ne plaît pas, à moins que la raison n'en soit palpable, qu'elle n'ait pas besoin d'être indiquée. Par exemple, ce n'est pas la peine de disserter pour faire voir que ce vers est très mauvais :

Et les nuages sont la poudre de ses pieds.

Car, outre que l'image est très dégoûtante, elle est très fausse. On sait assez aujourd'hui que l'eau n'est point de la poudre. Mais le reste du morceau est beau. Il ne faudrait pas, à la vérité, trop répéter ces idées, elles deviennent alors des lieux communs. Le premier qui les emploie avec succès est un maître, et un grand maître; mais quand elles sont usées, celui qui les emploie encore court risque de passer pour un écolier déclamateur.

LANGAGE.

Le moyen le plus sûr et presque le seul d'acquérir une connaissance parfaite des finesses de notre langue, et surtout de ces exceptions qui paraissent si contraires aux règles, c'est de converser souvent avec un homme instruit. Vous apprendrez plus dans quelques entretiens avec lui, que dans une lecture qui laisse presque toujours des doutes. Nous avons beau lire aujourd'hui

les auteurs latins, l'étude la plus assidue ne nous apprendra jamais quelles fautes les copistes ont glissées dans les manuscrits, quels mots impropres Salluste, Tite-Live, ont employés. Nous ne pouvons presque jamais discerner ce qui est hardiesse heureuse d'avec ce qui est licence condamnable.

Les étrangers sont, à l'égard de nos auteurs, ce que nous sommes tous à l'égard des anciens. La meilleure méthode est d'examiner scrupuleusement les excellents ouvrages. C'est ainsi qu'en a usé M. de Voltaire dans son *Temple du Goût*. Je veux entrer ici dans un examen plus approfondi de la pureté de la langue, et j'ai choisi exprès la belle comédie du *Misanthrope*, de même que M. l'abbé d'Olivet a recherché les fautes contre la langue, échappées au grand Racine. Un homme qui saura remarquer du premier coup d'œil les petits défauts de langage dans une pièce telle que le *Misanthrope* pourra être sûr d'avoir une connaissance parfaite de la langue. Rien n'est plus propre à guider un étranger; et un tel travail ne sera pas inutile à nos compatriotes.

Et la plus glorieuse a des régals peu chers. (I, 1.)

Une estime glorieuse est chère; mais elle n'a point des régals chers. Il fallait dire, *des plaisirs peu chers;* ou plutôt tourner autrement la phrase. On dit dans le style bas, cela *est un régal pour moi;* mais non pas, *il a des régals pour moi.*

Et quand on a quelqu'un qui hait ou qui déplaît. (I, 1.)

J'ai quelqu'un que je hais. L'expression est vi-

cieuse. On dit, *j'ai une chose à faire;* non pas, *j'ai une chose que je fais.*

Que, pour avoir vos biens, on dresse un artifice. (I, 1.)

On use d'artifice, on ne le dresse pas; on dresse, on tend un piége avec artifice; on emploie un artifice; on fait jouer des ressorts avec artifice.

Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui treuve [1].

Il faut remarquer que du temps de Molière on disait encore *treuve*. La Fontaine a dit, *Dans les citrouilles je la treuve;* mais l'usage a aboli ce terme.

Mais si son amitié pour vous se fait paraître. (I, 1.)

Une amitié paraît, et ne se fait point paraître. On fait paraître ses sentiments, et les sentiments se font connaître.

Non, ce n'est pas, madame, un bâton qu'il faut prendre,
Mais un cœur à leurs vœux moins facile et moins tendre.
Acte II, sc. 1.

On ne peut pas dire prendre un cœur facile, au lieu d'un bâton; cela est évident. *Facile à leurs vœux*, est bon; mais *tendre à leurs vœux*, n'est pas français, parcequ'on est tendre pour un amant, non pas tendre à un amant.

[1] A ces vers du *Misanthrope*, acte Ier, scène 1re,

Non, l'amour que je sens pour cette jeune veuve
Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui treuve,

Voltaire a, s'il faut en croire Ximenès, substitué ceux-ci :

Non, sans doute, et les torts de cette jeune veuve
Mettent cent fois le jour ma constance à l'épreuve.

Ces vers se récitent aujourd'hui au théâtre : voyez l'édition des *Œuvres de Molière*, donnée par Auger, tome V, page 127. B.

. . . . . Et ses soins tendent tout
Pour accrocher quelqu'un.

Les soins peuvent tendre à quelque chose, mais non *pour* quelque chose [1]. Mes vœux tendent à Paris, et non pour Paris.

Et son jaloux dépit qu'avec peine elle cache,
En tous endroits sous main contre moi se détache.
Ibid.

Le dépit peut se déchaîner contre quelqu'un, s'attacher à le décrier, éclater, etc. On détache un ennemi, un parti; on se détache de quelqu'un.

On vous voit en tous lieux vous déchaîner sur moi.
Sc. 5.

On s'emporte, on *se déchaîne*, on s'irrite, on crie, on cabale contre une personne, et non *sur* elle; on se jette, on tire sur elle, on épuise la satire sur elle.

Et monsieur, qu'à propos le hasard fait venir,
Remplira mieux ma place à vous entretenir.
Ibid.

On ne peut dire, *je remplis la place à travailler*; il faut dire, *en travaillant*. Je remplis la place par mon travail. Je remplis la place de monsieur, en m'entretenant avec vous.

Pour peu que d'y songer vous nous fassiez les mines.
Sc. 7.

Faire mine de quelque chose, est une bonne expression dans le style familier. Je fais mine de l'aimer. Je fais mine de l'applaudir. *Faire la mine* signifie faire

[1] On lit dans Molière, acte III, scène 3 :

Et ses soins tendent tout
Pour accrocher quelqu'un. B.

la grimace; et on ne doit pas dire, je fais la mine d'aimer, la mine de haïr; parceque faire la mine est une expression absolue, comme faire le plaisant, le dévot, le connaisseur.

> Oui, toute mon amie elle est, et je la nomme
> Indigne d'asservir...
>
> Sc. 7.

Il faut dire, toute mon amie qu'elle est, et non pas *toute mon amie elle est; et je la nomme*, cet *et* est de trop; *je la nomme* est vieieux; le terme propre est, *je la déclare*. On ne peut nommer qu'un nom. Je le nomme grand, vertueux, barbare. Je le déclare indigne de mon amitié.

> Renverse le bon droit, et tourne la justice.
>
> Act. V, sc. 1.

L'expression, *tourne la justice*, n'est pas juste. On tourne la roue de la fortune; on tourne une chose, un esprit même, à un certain sens; mais tourner la justice ne peut signifier séduire, corrompre la justice.

> Au bruit que contre vous sa malice a tourné.
>
> Sc. 1.

Tourner un bruit ne peut pas plus se dire, que tourner la justice. On peut tourner des traits contre quelqu'un; mais un bruit ne peut être une chose qui se tourne.

On peut aisément remarquer que l'exposition de ces fautes n'est pas d'un critique malin qui cherche vainement à rabaisser Molière, mais d'un esprit équitable, qui veut combattre l'abus qu'on fait quelquefois des écrits de ce grand homme, en citant, pour des autorités consacrées, des fautes de langue. C'est dans

cette vue innocente et utile que je veux examiner la tragédie de *Pompée* de Pierre Corneille.

EXAMEN DES FAUTES DE LANGAGE DANS LA TRAGÉDIE DE *POMPÉE*.

. . . . . .
Sont les titres affreux dont le droit de l'épée [1],
Justifiant César, *a condamné* Pompée.

On ne peut pas dire *le titre dont on condamne*, mais le titre sur lequel, par lequel, ou le titre qui condamne.

Et qui veut être juste en de telles saisons [2]
Balance le pouvoir, et non pas les raisons.

En de telles saisons, est une expression lâche et vicieuse. *Balance le pouvoir* n'est pas le mot propre; il voulait dire, *consulte son pouvoir*.

Cet hémistiche, *et non pas les raisons*, dit tout le contraire de ce qu'il doit dire. Ce sont précisément les raisons, c'est-à-dire la raison d'état qu'on examine et qu'on pèse.

Soutiendrez-vous un faix sous qui Rome succombe [3],
Sous qui tout l'univers se trouve foudroyé?

Le mot *foudroyé* est très impropre; un fardeau ne foudroie pas, il accable.

Mais quoique vos encens le traitent d'immortel [4].

Le mot d'*encens* ne peut admettre de pluriel. Il fallait absolument *votre encens*.

Et cesse de devoir, quand la dette est d'un rang [5]
A ne point l'acquitter qu'aux dépens de leur sang.

[1] Acte I, scène 1re, vers 13 et 14. B. — [2] Id., ibid., vers 51 et 52. B. — [3] Id., ibid., 70-71. B. — [4] Id., ibid., 127. B. — [5] Id., ibid., 139-140.

Tout beau, nous vous devons le tout, sont des termes bas et comiques; mais ce ne sont pas des fautes grammaticales.

Il nous fallait, pour vous, craindre votre clémence [1],
Et que le sentiment d'un cœur trop généreux,
Usant mal de vos droits, vous rendît malheureux.

Toute cette phrase est mal construite. Voici le sens: Votre clémence était dangereuse pour vous; et nous avons craint que, par un sentiment trop généreux, vous ne vous rendissiez malheureux en usant mal de vos droits.

Je m'apaiserais Rome avec votre supplice [2].

On ne peut point dire *s'apaiser quelqu'un*, comme on dit s'immoler, se concilier, s'aliéner quelqu'un.

Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme [3]?

Comme, au lieu de *comment*, était déjà une faute du temps de Corneille.

Elle craint, toutefois [4],
L'ordinaire mépris que Rome fait des rois.

On traite avec mépris; on a du mépris; on ne fait point de mépris.

D'un astre envenimé l'invincible poison [5].

L'invincible poison d'un astre est une pensée fausse, mal exprimée, quoique la grammaire soit ici observée.

Qu'il eût voulu souffrir qu'un bonheur de mes armes [6].

Il fallait *que le bonheur de mes armes*.

[1] Acte III, scène 2, v. 88-90. B. — [2] Id., ibid., 124. B. — [3] Id., sc. 3, v. 9. B. — [4] Id., ibid., 19-20. B. — [5] Id., scène 4, v. 40. B. — [6] Id., ibid., 65. B.

Quoi ! de la même main et de la même épée [1],
Dans un tel désespoir à vos yeux a passé.

Comment peut-on passer d'une main et d'une épée dans un désespoir ?

Quelques soins qu'ait César [2].

On prend des soins, on a soin de quelque chose, on agit avec soin ; mais on ne peut dire en général, avoir des soins.

Pour de ce grand dessein assurer le succès [3].

Cette inversion n'est pas permise. On en sent la raison. Elle vient de la dureté de ces deux monosyllabes *pour de*.

Ainsi que la naissance ils ont les esprits bas [4].

Il fallait, ils ont l'esprit bas, surtout *naissance* étant au singulier.

De quoi peut satisfaire un cœur si généreux [5],
Le sang abject et vil de ces deux malheureux.

De quoi peut satisfaire n'est pas français ; il fallait, *comment* ou *en quoi*.

J'en ai déjà parlé ; mais il a su gauchir [6].

Gauchir est un terme trop peu noble.

C'est ce glorieux titre à présent effectif [7].

Effectif est un terme de barreau.

A mes vœux innocents sont autant d'ennemis [8].

Il fallait *de mes vœux ;* on n'est pas ennemi *à*, on est ennemi *de*.

[1] Acte IV, scène 1re, v. 1 et 4. B. — [2] Id., ibid., 73. B. — [3] Id., ibid., 104. B. — [4] Id., ibid., 15. B. — [5] Id., ibid., 43-44. B. — [6] Id., ibid., 52. B. — [7] Id., scène 3, 39. B. — [8] Id., ibid., 56. B.

Permettez cependant qu'à ces douces amorces [1]
Je prenne un nouveau cœur et de nouvelles forces.

Ces deux vers sont un galimatias, pour le sens et pour l'expression. *Des amorces* ne donnent pas des forces, et on ne se sent pas *un cœur nouveau à une amorce.*

Mes yeux, puis-je vous croire, et n'est-ce point un songe [2]
Qui sur mes tristes vœux a formé ce mensonge?

Un *songe* qui forme un *mensonge sur des vœux*, forme une phrase trop entortillée et trop peu exacte. C'est du galimatias.

Qu'avec chaleur, Philippe, on court à le venger [3].

On court venger, saisir, prendre, combattre. On ne court point *à* combattre, *à* prendre, *à* saisir, *à* venger.

Pour grand qu'en soit son prix, son péril en rabat [4].

Pour grand que n'était plus en usage dès le temps de Corneille. On ne trouve pas de ces expressions suranuées dans les *Lettres provinciales* qui sont de même date [5]. Il *en rabat* est un terme de tout temps ignoble.

Je n'aimais mieux juger sa vertu par la nôtre [6].

Il faut *juger de sa vertu par la mienne.* Il n'est pas permis de joindre, en cette occasion, le pluriel au singulier. Phèdre, dans Racine, au lieu de dire,

J'excitai mon courage à le persécuter.
Act. I, sc. 3.

[1] Acte IV, scène 3, v. 93-94. B. — [2] Acte V, scène 1re, v. 1 et 2. B. — [3] Id., ibid., 87-88. B. — [4] Id., ibid., 95. B. — [5] *Pompée* est de 1641; les *Lettres provinciales* sont de 1656. B. — [6] Acte V, scène 1re, vers 102. B.

ne dit point, *j'excitai notre courage à le persécuter.*

Parcequ'au point qu'il est, j'en voudrais faire autant [1].

Parceque fait toujours, en vers, un très mauvais effet; *au point qu'il est* est actuellement suranné et familier.

Je ne viens pas ici pour troubler une plainte [2]
Trop juste à la douleur dont vous êtes atteinte.

Il fallait dire *permise à la douleur,* et non pas *trop juste.* Une plainte n'est pas juste à la douleur comme un habit est juste au corps.

Vous êtes satisfaite, et je ne la suis pas [3].

Il faut *je ne le suis pas*, parceque ce *le* est neutre et indéclinable. Si on demandait à des dames, êtes-vous satisfaites? elles répondraient, *nous le sommes*, et non pas nous *les* sommes. Ainsi, une femme doit dire je *le* suis, et non je *la* suis.

Aucuns ordres ni soins n'ont pu le secourir [4].

Il fallait, *aucun ordre, aucun soin n'a pu le secourir.*

Leur roi n'a pu jouir de ton cœur adouci [5];
Et Pompée est vengé ce qu'il peut l'être ici.

De ton cœur adouci, ne peut se mettre au lieu de ta clémence. *Ce qu'il peut l'être*, ne peut être reçu pour signifier *autant qu'il peut l'être;* et c'est une

[1] Acte V, scène 1re, vers 104. B.—[2] Id., scène 2, vers 1 et 2. B.—[3] Id., ibid., 20. B.—[4] Id., scène 3, vers 27 et 28. Ce texte est encore celui de l'édition de 1664; mais on lit dans l'édition de 1682 :

Ni vos vœux ni nos soins n'ont pu le secourir. B.

[5] Acte V, scène 4, vers 3 et 4. Voltaire, dans son *Commentaire sur Corneille* (voyez tome XXXV, page 419), trouve énergique le *ce qu'il peut être,* qui est condamné ici. B.

grande faute de langage dans un auteur moderne d'avoir mis

Je vous aime tout ce qu'on peut aimer.

Ta nouvelle victoire, et le bruit éclatant [1]
Qu'aux changements de roi pousse un peuple inconstant.

Un peuple qui pousse un bruit aux changements de roi, est un galimatias insupportable.

Et parmi ces objets ce qui le plus m'afflige [2].

Il n'est pas permis, dans le style noble, de placer ainsi l'adverbe au-devant du verbe. On ne peut pas dire en vers héroïques *ce qui davantage me plaît, ce que patiemment je supporte, ce qu'à contre cœur je fais, ce que prudemment je diffère.*

.....J'ajoute une requête [3].

Ce terme du barreau n'est point admis dans la poésie noble.

Faites un peu de force à votre impatience [4].

Calmez, modérez votre impatience; mettez un frein à votre impatience, voilà le mot propre. *Faire force* est barbare.

.....Non pas, César, non pas à Rome encor [5]:
Il faut que ta défaite et que tes funérailles
A cette cendre aimée en ouvrent les murailles;
Et, quoiqu'elle la tienne aussi chère que moi...

Cette *elle* tombe sur Rome, et semble tomber sur la cendre de Pompée par la construction de la phrase. *Aussi chère que moi*, on ne sait si c'est Cornélie qui

[1] Acte V, scène 4, vers 7 et 8. B.—[2] Id., ibid., 9. B.—[3] Id., ibid., 13. B. — [4] Id., ibid., 33. B. — [5] Id., ibid., 36. B.

est aussi chère, ou si c'est à elle que cette cendre est aussi chère. Ces amphibologies jettent une obscurité désagréable dans le style. Je n'ai relevé que celle-ci pour n'être pas trop long; mais la tragédie que j'examine est pleine de ces obscurités. C'est un défaut qu'il faut éviter avec soin.

Et quand tout mon effort se trouvera rompu [1].

On rompt un projet, une ligue, des liens, une assemblée; on arrête un effort, on s'y oppose, on le surmonte, on le rend inutile, etc.

J'ai vu le désespoir qu'il a voulu choisir [2].

On entre dans le désespoir, on s'abandonne, on se livre au désespoir; on ne le *choisit* pas.

Il est de la fatalité [3]
Que l'aigreur soit mêlée à la félicité.

On dit bien *notre destin*, *la fatalité ordonne*, etc.; mais on ne dit pas *il est de la fatalité*, comme on dit *il est d'usage; l'aigreur* est un terme très impropre; et l'amertume s'oppose à la douceur, et non à la *félicité*.

Je me suis arrêté, dans cet examen, uniquement aux fautes de langage, et je n'ai pas parlé des vices du style dont le nombre est prodigieux. Cette discussion n'était pas de mon sujet, non plus que les beautés de détail dont cette tragédie vicieuse et irrégulière est remplie.

La lecture assidue des bons auteurs vous sera en-

[1] Acte V, scène 4, vers 79. B.—[2] Id., scène 5, vers 18. B.—[3] Id., ibid., 33. B.

core plus nécessaire, pour vous former un style pur et correct, que l'étude de la plupart de nos grammaires. Ce qu'on apprend sans peine et par le secours du plaisir se fixe bien plus fortement dans la mémoire que ce qu'on étudie avec des dégoûts dans des préceptes secs, souvent très mal digérés, et dans lesquels on ne trouve que trop de contradictions. Je recommande surtout aux jeunes gens de ne point lire la nouvelle grammaire de l'abbé Girard[1]; elle ne ferait qu'embarrasser l'esprit par les nouveautés difficiles dont elle est remplie; et surtout elle servirait à corrompre le style. Jamais auteur n'a écrit d'une manière moins convenable à son sujet. Il affecte ridiculement d'employer des tours et des phrases qu'on proscrirait dans ces romans bourgeois et familiers dont nous sommes rassasiés. Qui croirait qu'un auteur qui veut instruire la jeunesse se serve des expressions suivantes dans une grammaire raisonnée?

« On aura beau fulminer contre mes termes, un dis-« cours est une pièce émaillée de différentes phrases.

« Les mots doivent, dans le discours, répondre par « le rang et l'habillement à leurs fonctions. Les mots « au pluriel ont la physionomie décidée.

« Le district du pronom, la portion dont il est doté; « les déclinaisons sont battues et terrassées. »

Non seulement tout ce livre est écrit dans ce misérable style, mais il y a beaucoup de fautes contre la langue. Par exemple, *habillement de la nuit*, pour, habillement de nuit; *quoi faire*, pour, que faire; *c'est soi qui fait*, au lieu de dire, on fait soi-même.

[1] *Vrais principes de la langue française*, 1747, deux volumes in-12. B.

Enfin il y a des termes obscènes, malgré le grand précepte de Quintilien qui ordonne d'en éviter jusqu'aux moindres apparences.

Les grammaires de l'abbé Régnier-Desmarets et de Restaut sont bien plus sages et plus instructives.

LETTRES FAMILIÈRES.

Les lettres familières écrites avec négligence, et d'un style approchant de la conversation, vous pourront donner l'usage de cette manière libre et dégagée dont on converse et dont on écrit à ses amis; mais ce n'est pas dans la lecture de tant de recueils de lettres imprimées qu'il faut chercher la véritable éloquence. On ne les lit d'ordinaire qu'à cause des petites anecdotes qu'elles renferment; et si on retranchait des lettres de madame de Sévigné ce grand uombre de petits faits qui les soutiennent, et qui sont racontés avec tant de vivacité et de naturel, je doute qu'on en pût soutenir la lecture. Les lettres de Balzac et de Voiture eurent en leur temps beaucoup de réputation; mais on voit bien qu'elles avaient été écrites pour être publiques; et cela seul, en les privant nécessairement du naturel qu'elles devaient avoir, devait à la longue les décréditer. Il faut lire ce qu'on en dit dans *le Temple du Goût*. Les jugements qu'on y trouvera ont paru sévères; mais ils me semblent très justes, et rieu n'est plus propre à conduire l'esprit d'un jeune homme.

J'oserais même encore aller plus loin que l'auteur du *Temple du Goût*, dans l'idée que je me suis formée des lettres de Voiture. J'en ai trouvé plusieurs

dans lesquelles cette petite et méprisable envie d'avoir de l'esprit lui fait dire des choses dont la décence et l'honnêteté même peuvent être alarmées. Il veut consoler le maréchal de Grammont sur la mort de son père; il lui dit:

« *Est-il vrai* qu'en un siècle où les exemples de bon « naturel sont si rares, vous soyez affligé d'une perte « qui vous rend un des plus riches hommes de France? « Cela, sans mentir, est admirable et au-dessus de « tous vos exploits; mais, comme il peut y avoir de « l'excès dans les meilleures choses, votre douleur, « qui a été juste jusqu'à cette heure, ne le serait plus « si elle durait davantage..... Votre réputation aug- « mente tous les jours, et votre bien ne diminue pas; « car on dit qu'en argent et poulaille vous aurez do- « rénavant quelque chose d'assez considérable. » (Lettre 158.)

Est-ce ainsi qu'on écrit à un homme sur la mort d'un père? assurément *non erat his locus* [1]. Jamais badinage ne fut plus déplacé; et jamais badinage ne fut plus froid, plus bas et plus indécent.

Il fallait que l'esprit de plaisanterie, qui est par lui-même un très mince mérite, tînt lieu alors d'un grand talent, puisqu'il donna tant de réputation à Voiture. Tout homme de bon sens, et formé sur les bons modèles de l'antiquité, trouverait la plupart de ces plaisanteries forcées et insipides.

Il compare mademoiselle de Rambouillet à la mer, et il dit :

« Il me semble que vous vous ressemblez comme

[1] Horace, *de Arte poet.*, 19. B.

« deux gouttes d'eau, la mer et vous. Il y a cette diffé-
« rence que, toute vaste et grande qu'elle est, elle a
« ses bornes, et vous n'en avez point; et tous ceux qui
« connaissent votre esprit avouent qu'il n'y a en vous
« ni fond ni rive; et, je vous supplie, de quel abîme
« avez-vous tiré ce déluge de lettres que vous avez en-
« voyées ici? » (Lettre 160.)

Est-il bien plaisant de dire dans un autre endroit que le mot de cordonniers vient de ce qu'ils donnent des cors? (Lettre 125.)

La fameuse lettre de *la Carpe au Brochet* était-elle digne, en bonne foi, de l'admiration qu'on lui a prodignée? On sait que Voiture s'étant trouvé dans une société où était le grand Condé, on y avait joué à des petits jeux, dans l'un desquels ce prince était appelé le *brochet*, et Voiture la *carpe*; la carpe dit donc au brochet:

« Les baleines de la mer Atlantique suent à grosses
« gouttes et sont toutes en eau quand elles vous en-
« tendent nommer. Des harengs frais qui viennent
« de Norvége nous assurent que la mer s'est glacée
« cette année plus tôt que de coutume, par la peur que
« l'on y avait eue, sur les nouvelles que quelques ma-
« creuses y avaient apportées que vous dirigiez vos
« pas vers le nord.... Certaines anguilles de mer crient
« déjà comme si vous les écorchiez. Les loups marins
« ne sont que de pauvres cancres auprès de vous; et
« si vous continuez, vous avalerez la mer et les pois-
« sons. » (Lettre 144.)

Tout ce qu'on peut dire, ce me semble, d'une telle lettre, c'est que ces jeux sont pardonnables quand on

ne les donne pas pour de bonnes choses, mais qu'ils sont d'un très bas prix quand on les veut trop estimer.

Il y a dans Voiture d'autres lettres d'un caractère plus délicat et d'un goût plus fin ; telle est, par exemple, la lettre au président de Maisons, au sujet d'une affaire qu'il lui recommande. Elle n'a pas le mérite de celle qu'Horace écrit à Tibère Néron dans un cas à peu près semblable, mais elle a ses graces et son mérite :

« Madame de Marsilly, monsieur, s'est imaginé que « j'avais quelque crédit auprès de vous ; et moi, qui « suis vain, je ne lui ai pas voulu dire le contraire. « C'est une personne qui est aimée et estimée de toute « la cour, et qui dispose de tout le parlement. Si elle « a bon succès d'une affaire dont elle vous a choisi « pour juge, et qu'elle croie que j'y aie contribué en « quelque chose, vous ne sauriez croire l'honneur que « cela me fera dans le monde, et combien j'en serai « plus agréable à tous les honnêtes gens. Je ne vous « propose que mes intérêts pour vous gagner ; car je « sais bien, monsieur, que vous ne pouvez être touché « des vôtres ; sans cela je vous promettrais son amitié. « C'est un bien par lequel les plus sévères juges se « pourraient laisser corrompre, et dont un aussi hon- « nête homme que vous doit être tenté. Vous le pouvez « acquérir justement ; car elle ne demande de vous que « la justice. Vous m'en ferez une que vous me devez, « si vous me faites l'honneur de m'aimer toujours au- « tant que vous avez fait autrefois, et si vous croyez « que je suis votre, etc. » (Lettre 140.)

Mais il faut avouer, avec l'auteur du *Temple du Goût*[1], que l'on trouve dans Voiture bien peu de lettres de ce prix, et que tout ce qui est marqué à un si bon coin pourrait, comme il le dit, se réduire à un très petit nombre de feuillets. A l'égard de Balzac, personne ne le lit aujourd'hui. Ses lettres ne serviraient qu'à former un pédant. On y trouve, à la vérité, du nombre et de l'harmonie prosaïque; mais c'est précisément cela qu'on ne devrait pas trouver dans ses lettres. C'est le mérite propre des harangues, des oraisons funèbres, de l'histoire, de tout ce qui demande une éloquence d'appareil et un style soutenu.

Qui peut tolérer que Balzac écrive à un cardinal,

« Qu'il a le sceptre des rois et la livrée des roses, et « qu'à Rome on se sauve à la nage au milieu des eaux « de senteur ? »

Qui peut ne pas mépriser ces pitoyables hyperboles? Si les déclamations froides et forcées ont tant servi à décréditer le style de Balzac; si la contrainte, l'affectation, les jeux de mots, les plaisanteries recherchées, ont fait tant de tort à Voiture, que doit-on penser de ces lettres imaginaires, qui sont sans objet, et qui n'ont jamais été écrites que pour être imprimées? C'est une entreprise fort ridicule que de faire des lettres comme on fait un roman, de se donner pour un colonel, de parler de son régiment, et de faire des récits d'aventures qu'on n'a jamais eues. Les *Lettres du chevalier d'Her...*[2] n'ont pas seulement ce défaut,

[1] Voyez tome XII. B.

[2] Les *Lettres diverses du chevalier d'Her...*, 1685, in-12, sont de Fontenelle. B.

mais elles ont encore celui d'être écrites d'un style forcé et tout-à-fait impertinent. On y obtient des lettres d'état pour sa maîtresse; on la fait peindre en Iroquoise, mangeant une demi-douzaine de cœurs. Enfin on n'a jamais rien écrit de plus mauvais goût; et cependant ce style a eu des imitateurs.

Il y a des lettres d'une autre espèce, comme celles de l'*Espion turc*, de madame Dunoyer; les *Lettres juives*, *chinoises*, *cabalistiques*. On ne se méprend pas à leur titre. On voit bien que ce ne sont pas de véritables lettres, mais un petit artifice usité, soit pour débiter des choses hardies, soit pour écrire des nouvelles vraies ou fausses. Tous ces ouvrages, qui amusent quelque temps la jeunesse crédule et oisive, sont fort méprisés des honnêtes gens. Il en faut excepter les *Lettres persanes*: elles sont à la vérité une imitation de *l'Espion turc*, mais leur style les distingue fort de leur original. Il est nerveux, hardi, singulier, sentencieux; et il ne manque à cet ouvrage qu'un sujet plus solide.

On a beaucoup réussi en France dans un autre genre de lettres, moitié vers et moitié prose. Ce sont de véritables lettres écrites en effet à des amis, mais écrites avec délicatesse et avec soin. Telle est la lettre dans laquelle Bachaumont et Chapelle rendent compte de leur voyage; telles sont quelques unes du comte Antoine Hamilton, de M. Pavillon.

En voici une écrite par l'auteur de *la Henriade* à un grand roi[1]:

[1] La lettre de Voltaire à Frédéric, du 21 décembre 1741, dans laquelle se

« Les vers que votre majesté a faits dans Neiss res-
« semblent à ceux que Salomon fesait dans sa gloire,
« quand il disait, après avoir tâté de tout : Tout n'est
« que vanité. Il est vrai que le bon-homme parlait ainsi
« au milieu de sept cents femmes et de trois cents con-
« cubines, le tout sans avoir donné de bataille ni fait
« de siége. Mais n'en déplaise, sire, à Salomon et à
« vous, ou bien à vous et à Salomon, il ne laisse pas
« d'y avoir quelque réalité dans ce monde :

« Conquérir cette Silésie ;
« Revenir couvert de lauriers
« Dans les bras de la poésie ;
« Donner aux belles, aux guerriers,
« Opéra, bal, et comédie ;
« Se voir craint, chéri, respecté,
« Et connaître, au sein de la gloire,
« L'esprit de la société,
« Bonheur si rarement goûté
« Des favoris de la victoire ;
« Savourer avec volupté,
« Dans des moments libres d'affaire,
« Les bons vers de l'antiquité,
« Et quelquefois en daigner faire
« Dignes de la postérité :
« Semblable vie a de quoi plaire ;
« Elle a de la réalité,
« Et le plaisir n'est point chimère.

« Votre majesté a fait bien des choses en peu de
« temps. Je suis persuadé qu'il n'y a personne sur la
« terre plus occupé qu'elle, et plus entraîné dans la
« variété des affaires de toute espèce. Mais, avec ce
« génie dévorant qui met tant de choses dans sa sphère

trouve le passage transcrit ici, avait été imprimée en 1745, et peut-être plus tôt. B.

« d'activité, vous conservez toujours cette supériorité « de raison qui vous élève au-dessus de ce que vous « êtes et de ce que vous faites.

« Tout ce que je crains, c'est que vous ne veniez à « trop mépriser les hommes. Des millions d'animaux « sans plumes, à deux pieds, qui peuplent la terre, « sont à une distance immense de votre personne par « leur ame comme par leur état. Il y a un beau vers « de Milton :

« Amongst unequals no society.

« Il y a encore un autre malheur; c'est que votre « majesté peint si bien les nobles friponneries des po- « litiques, les soins intéressés des courtisans, etc., « qu'elle finira par se défier de l'affection des hommes « de toute espèce, et qu'elle croira qu'il est démon- « tré en morale qu'on n'aime point un roi pour lui- « même. Sire, que je prenne la liberté de faire aussi « ma démonstration. N'est-il pas vrai qu'on ne peut « pas s'empêcher d'aimer pour lui-même un homme « d'un esprit supérieur, qui a bien des talents, et qui « joint à tous ces talents-là celui de plaire? Or, s'il « arrive que, par malheur, ce génie supérieur soit roi, « son état en doit-il empirer; et l'aimera-t-on moins, « parcequ'il porte une couronne? Pour moi, je sens « que la couronne ne me refroidit point du tout. Je « suis, etc. »

Voici une lettre écrite à feu M. le maréchal de Berwick, qui me paraît fort au-dessus de toutes celles de Voiture. J'en ignore l'auteur; mais je peux assurer que j'ai vu à Paris un très grand nombre d'épîtres

dans ce goût : c'est proprement le goût de la nation.

« Vous venez de gagner une bataille [1] complète et « glorieuse dans toutes ses circonstances. Vous avez « rendu quelques services, par cette victoire, à la « couronne d'Espagne. Vous n'avez pas mal fait votre « cour au roi votre maître à Versailles; et le roi votre « souverain en paraît presque aussi content ici, que si « vous l'aviez gagnée aux portes de Londres pour son « rétablissement. Je ne sais comment vous vous trou- « vez de tout cela; mais pour moi, je vous en fais de « bon cœur mon compliment. Il est vrai que vous vous « portez bien, et que dans une mêlée où vous avez eu « le plaisir de vous fourrer bien avant, vous n'avez « pu vous faire donner quelque balafre au milieu du « visage, ou parvenir à quelque incision cruciale au « haut de la tête, et ce n'est pas contentement pour « un homme avide de gloire. Je vous conseille pour- « tant de ne vous en point chagriner, et de prendre « le tout en patience.

« J'avais cru, lorsque vous vous fîtes naturaliser en « France, que c'était pour mettre à couvert vos biens « immenses, en cas d'accident; mais je vois bien que « ce n'était que pour pouvoir exterminer sans scrupule « tout autant d'Anglais de la princesse Anne qui se « trouveraient en votre chemin, et c'est fort bien fait « à vous. Cependant, si je n'avais peur de vous mor- « tifier, je vous dirais que, quoiqu'on parle beaucoup « de vous ici, on ne laisse pas de parler diversement « de votre conduite. Les uns disent que vous êtes trop

[1] La bataille d'Almanza, 25 avril 1707 : voyez, tome XX, le chapitre XXI *du Siècle de Louis XIV*. B.

« insolent et que vous faites trop l'entendu à l'égard « des ennemis ; et les autres assurent que vous ne vous « faites pas assez valoir auprès de ceux qui vous veu- « lent du bien et qui vous en peuvent faire. Quoiqu'il « n'y ait pas grand mal à tout cela, examinons un peu « vos actions depuis que vous êtes dans le service, « pour voir si on vous accuse avec raison :

« Lorsqu'à Nervinde on combattit,
« Et que l'Angleterre alarmée
« Eut appris par la renommée
« La disgrace qu'elle y souffrit,
« Tout son parlement en pâlit ;
« Mais votre excellence, animée
« Par les dangers et par le bruit,
« Par les canons et leur fumée ;
« Mais plus que tout cela charmée
« De voir leur Orange interdit,
« Se mit en tête, à ce qu'on dit,
« De prendre toute son armée ;
« Mais ce fut elle qui vous prit, etc. »

LIBERTÉ.

La liberté de l'homme est un problème sur lequel de grands poëtes se sont exercés aussi bien que les théologiens. Qui croirait qu'on trouve dans Pierre Corneille une dissertation assez étendue sur cette matière épineuse? C'est dans sa tragédie d'*Œdipe*.

Il est vrai que le sujet comporte une telle digression ; mais il faut avouer aussi que ces morceaux sont presque toujours froidement reçus au théâtre, qui exige une chaleur d'action et de passion presque continuelle. La controverse ne réussit pas beaucoup dans la tragédie ; et ce que Corneille fait dire à son Œdipe

trouvera peut-être ici mieux sa place, aux yeux d'un lecteur de sang froid, qu'il ne la trouve au théâtre, où le spectateur veut être ému. Quoi qu'il en soit, voici ce morceau, qui est plein de très grandes beautés (acte III, sc. v) :

Quoi ! la nécessité des vertus et des vices
D'un astre impérieux doit suivre les caprices ;
Et l'homme sur soi-même a si peu de crédit,
Qu'il devient scélérat quand Delphes l'a prédit !
L'ame est donc tout esclave ! une loi souveraine
Vers le bien ou le mal incessamment l'entraîne ;
Et nous ne recevons ni crainte ni desir
De cette liberté qui n'a rien à choisir.
Attachés sans relâche à cet ordre sublime,
Vertueux sans mérite, et vicieux sans crime,
Qu'on massacre les rois, qu'on brise les autels,
C'est la faute des dieux, et non pas des mortels.
De toute la vertu sur la terre épandue,
Tout le prix à ces dieux, toute la gloire est due :
Ils agissent en nous, quand nous pensons agir.
Alors qu'on délibère on ne fait qu'obéir ;
Et notre volonté n'aime, hait, cherche, évite,
Que suivant que d'en haut leur bras la précipite.

Cette tirade a des traits vigoureux et hardis qui s'impriment aisément dans la mémoire, parcequ'il n'y a presque point d'épithètes oiseuses ; mais, comme je l'ai déjà dit, de telles beautés sont plus propres à la controverse qu'à la tragédie. Il est bon surtout d'observer que plus ce morceau est raisonné, plus il faudrait qu'il fût exact. OEdipe est un très mauvais philosophe quand il dit :

Et nous ne recevons ni crainte ni desir
De cette liberté, etc.

Le libre arbitre n'a assurément rien de commun

avec le desir et la crainte. Personne n'a jamais dit que la liberté fût le principe de nos desirs. Il faut aussi remarquer qu'il n'est pas dans la pureté du style de dire, l'homme a peu de crédit sur soi. On a du pouvoir sur soi; on a du crédit auprès de quelqu'un. *Ordre sublime* ne vaut rien. Sublime veut dire élévation, et ne signifie pas souverain. Un bras qui précipite une volonté est absolument barbare, et *que suivant que d'en haut* est d'une dureté, est d'une cacophonie insupportable.

Les mêmes idées, à peu près, sur la liberté, se trouvent dans une épître insérée parmi les Œuvres de M. de Voltaire [1].

Ah! sans la liberté.....
D'un artisan suprême impuissantes machines,
Automates pensants, mus par des mains divines,
Nous serions à jamais, de mensonge occupés,
Vils instruments d'un dieu qui nous aurait trompés!
Comment sans liberté serions-nous ses images?
Que lui reviendrait-il de ses brutes ouvrages?
On ne peut donc lui plaire, on ne peut l'offenser;
Il n'a rien à punir, rien à récompenser.
Dans les cieux, sur la terre, il n'est plus de justice:
Caton fut sans vertu, Catilina sans vice [2].
Le destin nous entraîne à nos affreux penchants,
Et ce chaos du monde est fait pour les méchants, etc.

Ce morceau est plus à sa place, et paraît écrit avec plus de soin; mais il n'est pas plus fort et plus nerveux.

[1] Second des *Discours sur l'homme*, vers 41-56: voyez tome XII. B.

[2] Ce vers existe encore dans l'édition de 1746 des *Œuvres de Voltaire*. L'édition de 1748 est la première dans laquelle il fut remplacé par celui-ci:

Pucelle est sans vertu; Desfontaines, sans vice.

L'abbé Desfontaines était mort en 1745. B.

D'un artisan suprême impuissantes machines,
Automates pensants, mus par des mains divines.

Ces deux vers-là sont d'un poëte; mais celui-ci est d'un homme plus pénétré :

Qu'il devient scélérat quand Delphes l'a prédit.

Il suffisait de quatre vers de cette force dans la bouche d'Œdipe; le reste ressent trop la déclamation, ce qui était en effet le grand défaut de Corneille. Ce qu'on a jamais écrit de plus grand et de plus sublime sur la liberté se trouve au septième chant de *la Henriade* (285-96) :

Sur un autel de fer, un livre inexplicable
Contient de l'avenir l'histoire irrévocable.
La main de l'Éternel y marqua nos desirs,
Et nos chagrins cruels, et nos faibles plaisirs.
On voit la liberté, cette esclave si fière,
Par *d'invincibles*[1] nœuds en ces lieux prisonnière :
Sous un joug inconnu, que rien ne peut briser,
Dieu sait l'assujettir sans la tyranniser;
A ses suprêmes lois d'autant mieux attachée,
Que sa chaîne à ses yeux pour jamais est cachée;
Qu'en obéissant même, elle agit par son choix,
Et souvent aux destins pense donner des lois.

Il me semble qu'on ne peut présenter sous une image plus parfaite cet accord inexplicable de la liberté de l'homme et de la prescience[2] de Dieu, et qu'un tel morceau vaut mieux que vingt volumes de controverse sur ces matières inintelligibles.

[1] On lit *invincibles* dans toutes les éditions de l'opuscule intitulé : *Connaissance des beautés*, etc.; mais c'est une fausse citation. Toutes les éditions de *la Henriade* portent *invisibles*. B.

[2] Toutes les éditions, même celles de 1749 et 1750, portent ici *présence*. Mais il m'a paru évident qu'il faut *prescience*; et j'ai mis ce mot. B.

Un fils de l'illustre Racine a fait un poëme sur *la Grace*, dans lequel il était bien naturel qu'il parlât de la liberté. Cependant il n'y a aucun trait frappant qui caractérise cet attribut de la nature humaine, que tant de philosophes lui contestent.

Voici le morceau de ce poëme où l'auteur traite de la liberté d'une manière plus particulière :

Si l'on en croit pourtant un système flatteur,
Pour le bien et le mal l'homme également libre,
Conserve, quoi qu'il fasse, un constant équilibre.
Lorsque, pour l'écarter des lois de son devoir,
Les passions sur lui redoublent leur pouvoir,
Aussitôt, balançant le poids de la nature,
La grace de ses dons redouble la mesure.
Ch. III, 194-199.

Ces vers sont dans le ton didactique de l'ouvrage ; mais ils sont un peu lâches, comme presque tous ceux de cet auteur, qui d'ailleurs est assez pur et correct. C'est dans les ouvrages didactiques qu'il faut peut-être le plus d'imagination, pour nourrir la sécheresse du fond, et pour en varier l'uniformité.

MÉTAPHORE.

La métaphore est la marque d'un génie qui se représente vivement les objets. C'est une comparaison vive et subite qu'il fait des choses qui le touchent, avec les images sensibles que présente la nature. C'est l'effet d'une imagination animée et heureuse. Mais cette figure doit être employée avec ménagement. Cicéron dit : *Verecunda debet esse translatio* (De Oratore, III).

Cette métaphore qu'on trouve, par exemple, dans la

tragédie d'*Héraclius* est trop forte et trop gigantesque (acte I, sc. 3):

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
Que Dieu tient déjà prête à le réduire en poudre.

Il n'est pas non plus naturel à Chimène de dire, après la mort de son père (acte IV, sc. 2):

J'irai, sous mes cyprès, accabler ses lauriers.

Ce n'est pas ainsi que s'exprime la douleur véritable. On a repris aussi, dans la tragédie de *Brutus*, ces vers:

Sa victoire affaiblit vos remparts désolés;
Du sang qui les inonde ils semblent ébranlés.
Act. I, sc. 2.

C'est une hyperbole; et je crois que l'hyperbole est une figure défectueuse par elle-même, puisque par sa nature elle va toujours au-delà du vrai.

Pourquoi approuve-t-on ces vers-ci de *la Mort de César* (acte III, sc. 4)?

Rome, qui détruit tout, semble enfin se détruire.
Ce colosse effrayant dont le monde est foulé,
En pressant l'univers est lui-même ébranlé.
Il penche vers sa chute, et contre la tempête
Il demande mon bras pour affermir sa tête.

C'est que la métaphore porte un caractère sensible de vérité, et est parfaitement soutenue. On aime encore celle-ci dans *Zaïre*, parcequ'elle a les mêmes conditions, et qu'elle est touchante:

Ce bras, qui rend la force aux plus faibles courages,
Soutiendra ce roseau plié par les orages.
Act. III, sc. 4.

Il y a une métaphore bien frappante dans *Alzire*, lorsque Alvarès dit à Gusman (acte I, sc. 1):

Votre hymen est le nœud qui joindra les deux mondes.

C'est un magnifique spectacle à l'esprit qu'une telle idée; et il est très rare que l'exacte vérité se trouve jointe à tant de grandeur. Cette métaphore est encore belle et bien amenée (*Alzire*, acte I, sc. I):

L'Américain farouche est un monstre sauvage
Qui mord, en frémissant, le frein de l'esclavage.

Les conditions essentielles à la métaphore sont qu'elle soit juste, et qu'elle ne soit pas mêlée avec une autre image qui lui soit étrangère. Rousseau a dit, dans une de ses satires, en parlant d'un homme qu'il veut noircir et rendre ridicule, sous le nom de Midas (*Allég.* V):

En maçonnant les remparts de son ame,
Songea bien plus au fourreau qu'à la lame.

Outre la bassesse de ces idées, on y découvre aisément le peu de justesse et de rapport qu'elles ont entre elles; car si cette ame a des remparts de maçonnerie, elle ne peut pas être en même temps une épée dans un fourreau. J'avoue que ces disparates révoltent un bon esprit autant que le fiel amer de la satire cause d'indignation. Voici, dans ce même auteur, un exemple d'une faute pareille (*Ép. au comte du Luc*):

Vous êtes-vous, seigneur, imaginé,
Le cœur humain de près examiné,
En y portant le compas et l'équerre,
Que l'amitié par l'estime s'acquière?

On sonde les replis du cœur humain, mais on ne le mesure point avec un compas; l'équerre surtout, qui est un instrument de maçon, est là bien peu con-

venable. Je ne connais guère d'auteur dont les idées soient moins justes et moins vraies que celles de Rousseau. Il a excellé quelquefois dans le choix des paroles : c'est beaucoup ; car c'est une très grande difficulté vaincue : mais quand ce mérite est sujet à des inégalités, quand il n'est pas soutenu par du sentiment, par des idées toujours exactes, le mérite des mots ne suffit pas, de nos jours, pour constituer un grand écrivain : cela était bon du temps de Malherbe.

On peut quelquefois entasser des métaphores les unes sur les autres ; mais alors il faut qu'elles soient bien distinguées, et que l'on voie toujours votre objet représenté sous des images différentes. C'est ainsi que le célèbre Massillon, évêque de Clermont, dit, dans son sermon *du petit nombre des élus :*

« Vous auriez vu dans Isaïe les élus aussi rares que « ces grappes de raisin qu'on trouve encore après la « vendange, et qui ont échappé à la diligence du ven- « dangeur ; aussi rares que ces épis qui restent par ha- « sard après la moisson, et que la faux du moissonneur « a épargnés..... Je vous aurais parlé de deux voies, « dont l'une est étroite, rude, et la voie d'un très petit « nombre ; l'autre, large, spacieuse, semée de fleurs, « et qui est comme la voie publique de tous les « hommes. »

Aucune de ces images ne nuit à l'autre ; au contraire elles se fortifient toutes. Mais cet amas de métaphores doit être employé rarement, et seulement dans les occasions où l'on a besoin de faire sentir des choses importantes. On reconnaît un grand écrivain non

seulement aux figures qu'il met en usage, mais à la sobriété avec laquelle il les emploie.

Les Orientaux ont toujours prodigué la métaphore sans mesure et sans art. On ne voit dans leurs écrits que des collines qui sautent, des fleuves qui sèchent de crainte, des étoiles qui tressaillent de joie. Leur imagination trop vive ne leur a jamais permis d'écrire avec méthode et sagesse; de là vient qu'ils n'ont rien approfondi, et qu'il n'y a pas en Orient un seul bon livre d'histoire et de science. Il semble que dans ces pays on n'ait presque jamais parlé que pour ne pas être entendu. Il n'y a que leurs fables qui aient réussi chez les autres nations. Mais quand on n'excelle que dans des fables, c'est une preuve qu'on n'a que de l'imagination.

OPÉRA[1].

Comme vous avez le dessein de fréquenter nos spectacles dans votre séjour à Paris, je vous entretiendrai de l'opéra, quoique je ne traite pas expressément, dans cet ouvrage, de la tragédie et de la comédie: ma raison est que l'on a écrit d'excellents traités sur le théâtre tragique et comique, surtout dans les préfaces de nos meilleures pièces; mais on n'a presque rien dit sur l'opéra.

Saint-Évremond s'est épuisé en froides railleries sur ce genre de spectacle. Il veut trouver du ridicule à mettre en chant des passions et des dialogues. Il ne

[1] Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, un paragraphe de l'article ART DRAMATIQUE traite *De l'opéra*; voyez tome XXVII, page 105. B.

savait pas que les tragédies grecques et romaines étaient chantées; que les scènes avaient une mélodie semblable à notre récitatif, laquelle était composée par un musicien, et que les chœurs étaient exécutés comme les nôtres. Qui ne sait que la musique exprime les passions? Saint-Évremond, en louant *Sophonisbe*, et en blâmant l'opéra, a prouvé qu'il avait peu de goût et l'oreille dure.

Le grand vice de notre opéra, c'est qu'une tragédie ne peut être partout passionnée, qu'il y faut du raisonnement, du détail, des événements préparés; et que la musique ne peut rendre heureusement ce qui n'est pas animé et ce qui ne va pas au cœur. Ce serait un étrange récitatif que celui qui exprimerait, par exemple, ces vers de la tragédie de *Rodogune* (acte I, sc. I):

Pour le mieux admirer, trouvez bon, je vous prie,
Que j'apprenne de vous les troubles de Syrie.
J'en ai vu les premiers, et me souviens encor
Des malheureux succès du grand roi Nicanor,
Quand, des Parthes vaincus pressant l'adroite fuite,
Il tomba dans leurs fers au bout de sa poursuite.
Je n'ai pas oublié que cet événement
Du perfide Tryphon fit le soulèvement, etc.

On est donc réduit parmi nous à supprimer, à l'opéra, tous ces détails qui ne sont pas intéressants par eux-mêmes, mais qui contribuent à rendre une pièce intéressante: on n'y parle que d'amour; et encore cette passion n'a-t-elle jamais, dans ces sortes d'ouvrages, la juste étendue qu'il faut pour toucher et pour faire tout son effet. La déclaration de Phèdre et celle d'Orosmane ne pourraient pas être souffertes sur

le théâtre de l'opéra. Notre récitatif exige une brièveté et une mollesse qui amènent presque nécessairement de la médiocrité. Il n'y a guère qu'*Atys* et *Armide* qui se soient élevés au-dessus de ce genre médiocre. Les scènes entre Oreste et Iphigénie sont très belles, mais cette supériorité même de ces scènes fait languir le reste de l'opéra.

Souffrirait-on que dans nos spectacles réguliers un amant vînt dire comme dans l'opéra d'*Issé*[1] :

Que vois-je? c'est Issé qui repose en ces lieux :
J'y venais pour plaindre ma peine;
Mais mes cris troubleraient son repos précieux.

On voit que l'auteur, pour éviter les détails, rend compte en un vers de la raison qui l'amène sur le théâtre :

J'y venais pour plaindre ma peine.

Mais cet artifice trop grossier, que les anciens emploient toujours dans leurs tragédies et dans leurs comédies, n'est pas supportable parmi nous.

Thésée, dans l'opéra de ce nom[2], dit à sa maîtresse sans autre préparation : *Je suis fils du roi.* Elle lui répond : *Vous, seigneur?* Le secret de sa naissance n'est pas autrement expliqué. C'est un défaut essentiel. Et si cette reconnaissance avait été bien préparée et bien ménagée; si tous les détails qui doivent la rendre à-la-fois vraisemblable et surprenante avaient été employés, le défaut eût été bien plus grand, parceque la musique eût rendu tous ces détails ennuyeux.

Voilà donc un poëme nécessairement défectueux

[1] Par La Motte. B.
[2] Par Quinault, acte IV, scène 5. B.

par sa nature. Ajoutez à toutes ces imperfections celle d'être asservi à la stérilité des musiciens qui ne peuvent exprimer toutes les paroles de notre langue, ainsi que les musiciens d'Italie rendent toutes les paroles italiennes; il faut qu'ils composent de petits airs, sur lesquels le poëte est obligé d'ajouter un certain nombre de paroles oiseuses et plates, qui souvent n'ont aucun rapport direct à la pièce.

Que nos prairies[1]
Seront fleuries!
Les cœurs glacés
Pour jamais en sont chassés.
Qu'amour a de charmes!
Rendons-lui les armes;
Les plaisirs charmants
Sont pour les amants.

On ne voit, comme le dit très bien la jolie comédie du *Double Veuvage*[2], que *de nouvelles ardeurs* et des *ardeurs nouvelles*.

Cette contrainte puérile est encore augmentée par le peu de termes convenables aux musiciens que fournit notre langue. Demandez à un compositeur de mettre en chant, « Que vouliez-vous qu'il fît contre « trois? — Qu'il mourût; » ou bien ces vers :

Si j'avais mis ta vie à cet indigne prix,
Parle, aurais-tu quitté les dieux de ton pays[3]?

Le musicien demandera, au lieu de ces beaux vers, des fleurettes, des amourettes, des ruisseaux, des oiseaux, des charmes, et des alarmes.

[1] *Thésée*, acte IV, scène 7. B.
[2] Comédie de Du Fresny, acte III, scène 7. B.
[3] *Alzire*, acte V, scène 5: voyez tome IV. B.

Voilà pourquoi, depuis Quinault, il n'y a presque pas eu de tragédie supportable en musique. Les auteurs ont senti l'extrême difficulté de mêler à un sujet grand et pathétique des fêtes galantes, incorporées à l'action, d'éviter les détails nécessaires, et d'être intéressants. Ils se sont presque tous jetés dans un genre encore plus médiocre, qui est celui des ballets.

Ces sortes d'ouvrages n'ont aucune liaison. Chaque acte est composé de peu de scènes; toute action y est comme étranglée: mais la variété du spectacle, et les petites chansonnettes que le musicien fait réussir, et que le parterre répète, amusent le public, qui court à ces représentations sans en faire grand cas. Le premier ballet dans ce goût, qui a servi de modèle aux autres, est celui de *l'Europe galante* d'Houdart de La Motte: car ceux de Quinault étaient encore plus médiocres; son *Temple de la paix*, par exemple, n'est qu'un assemblage de chansons, sans aucune action.

Le plus grand mal de ces spectacles, c'est qu'il n'y est presque pas permis d'y rendre la vertu respectable, et d'y mettre de la noblesse; ils sont consacrés aux misérables redites de maximes voluptueuses, que l'on n'oserait débiter ailleurs: la clémence d'Auguste envers Cinna, la magnanimité de Cornélie, ne pourraient y trouver place. Par quel honteux usage faut-il que la musique, qui peut élever l'ame aux grands sentiments, et qui n'était destinée, chez les Grecs et chez les Romains, qu'à célébrer la vertu, ne soit employée parmi nous qu'à chanter des vaudevilles d'amour! Il est à souhaiter qu'il s'élève quelque génie

assez fort pour corriger la nation de cet abus, et pour donner à un spectacle devenu nécessaire la dignité et les mœurs qui lui manquent.

Une seule scène d'amour, heureusement mise en musique et chantée par un acteur applaudi, attire tout Paris, et rend les beautés vraies insipides. Les personnes de la cour ne peuvent plus supporter *Polyeucte*, quand elles sortent d'un ballet où elles ont entendu quelques couplets aisés à retenir. Par là le mauvais goût se fortifie, et on oublie insensiblement ce qui a fait la gloire de la nation. Je le répète encore, il faut que l'opéra soit sur un autre pied, pour ne plus mériter le mépris qu'ont pour lui toutes les nations de l'Europe.

Je crois avoir trouvé ce que je cherchais depuis long-temps dans le cinquième acte de l'opéra de *Samson*[1]. Qu'on examine avec attention les morceaux que j'en vais rapporter :

SAMSON enchaîné, GARDES.

Profonds abîmes de la terre,
Enfer, ouvre-toi !
Frappez, tonnerre,
Écrasez-moi !
Mon bras a refusé de servir mon courage ;
Je suis vaincu, je suis dans l'esclavage.
Je ne te verrai plus, flambeau sacré des cieux !
Lumière, tu fuis de mes yeux !
Lumière, brillante image
D'un dieu ton auteur,
Premier ouvrage
Du Créateur :
Douce lumière !
Nature entière !

[1] Opera de Voltaire : voyez tome III, page 132. B.

Des voiles de la nuit l'impénétrable horreur
Te cache à ma triste paupière.

Profonds abîmes, etc.

UNE PRÊTRESSE DES PHILISTINS[1].

Tous nos dieux, étonnés et cachés dans les cieux,
Ne pouvaient sauver notre empire :
Vénus, avec un sourire,
Nous a rendus victorieux ;
Mars a volé, guidé par elle,
Sur son char tout sanglant ;
La Victoire immortelle
Tirait son glaive étincelant
Contre tout un peuple infidèle ;
Et la nuit éternelle
Va dévorer leur chef interdit et tremblant.

UNE AUTRE.

C'est Vénus qui défend aux tempêtes
De gronder sur nos têtes.
Notre ennemi cruel
Entend encor nos fêtes,
Tremble de nos conquêtes,
Et tombe à son autel.

LE ROI.

Eh bien ! qu'est devenu ce dieu si redoutable
Qui par tes mains devait nous foudroyer ?
Une femme a vaincu ce fantôme effroyable,
Et son bras languissant ne peut se déployer.
Il t'abandonne, il cède à ma puissance ;
Et, tandis qu'en ces lieux j'enchaîne les destins,
Son tonnerre, étouffé dans ses débiles mains,
Se repose dans le silence.

SAMSON.

Grand Dieu ! j'ai soutenu cet horrible langage,
Quand il n'offensait qu'un mortel ;
On insulte ton nom, ton culte, ton autel,
Lève-toi, venge ton outrage.

[1] *Samson*, voyez tome III, page 135. B.

CHOEUR DES PHILISTINS.

Tes cris, tes cris, ne sont point entendus,
Malheureux, ton dieu n'est plus.

SAMSON.

Tu peux encore armer cette main malheureuse;
Accorde-moi du moins une mort glorieuse.

LE ROI.

Non, tu dois sentir à longs traits
L'amertume de ton supplice.
Qu'avec toi ton dieu périsse,
Et qu'il soit, comme toi, méprisé pour jamais!

SAMSON.

Tu m'inspires enfin; c'est sur toi que je fonde
Mes superbes desseins:
Tu m'inspires; ton bras seconde
Mes languissantes mains.

LE ROI.

Vil esclave, qu'oses-tu dire?
Prêt à mourir dans les tourments,
Peux-tu bien menacer ce formidable empire
A tes derniers moments?
Qu'on l'immole; il est temps.
Frappez; il faut qu'il expire.

SAMSON.

Arrêtez; je dois vous instruire
Des secrets de mon peuple et du dieu que je sers;
Ce moment doit servir d'exemple à l'univers.

LE ROI.

Parle, apprends-nous tous tes crimes,
Livre-nous toutes nos victimes.

SAMSON.

Roi, commande que les Hébreux
Sortent de ta présence et de ce temple affreux.

LE ROI.

Tu seras satisfait.

SAMSON.

La cour qui t'environne,
Tes prêtres, tes guerriers, sont-ils autour de toi?

LE ROI.

Ils y sont tous; explique-toi.

SAMSON.

Suis-je auprès de cette colonne
Qui soutient ce séjour si cher aux Philistins?

LE ROI.

Oui, tu la touches de tes mains.

SAMSON, ébranlant les colonnes.

Temple odieux, que tes murs se renversent;
Que tes débris se dispersent
Sur moi, sur ce peuple en fureur!

CHOEUR.

Tout tombe! tout périt! ô ciel! ô dieu vengeur!

SAMSON.

J'ai réparé ma honte, et j'expire en vainqueur.

Que l'on compare à présent la force et l'harmonie d'une telle poésie, avec les vers dont sont remplis les opéra qui ont parmi nous du succès à la faveur de la musique; on y verra :

Zirphé, qui vous voit vous adore.
Quoi! j'aime autant qu'on peut aimer,
Et je n'ai point vu ce que j'aime.

Une sylphide peut aimer;
Mais une mortelle est charmante.

Vous paraissiez charmant; vous traversiez les airs.

Il faudrait rougir pour la nation, si des platitudes si fades ne fesaient mal au cœur à tous les connaisseurs. Qui croirait que dans un opéra de Paris, des plus suivis, on chante :

Tous les cœurs sont matelots;
Voguons dessus les flots?

On s'imagine être revenu au temps de Henri II et de Charles IX, quand on entend des puérilités si gothiques. L'excuse de cette misère est, dit-on, dans la stérilité des musiciens; mais cette excuse est bien malheureuse.

SATIRE (DE LA).

Si je suivais mon goût, je ne parlerais de la satire que pour en inspirer quelque horreur, et pour armer la vertu contre ce genre dangereux d'écrire. La satire est presque toujours injuste, et c'est là son moindre défaut. Son principal mérite, qui amorce le lecteur, est la hardiesse qu'elle prend de nommer les personnes qu'elle tourne en ridicule. Bien moins retenue que la comédie, elle n'en a pas les difficultés et les agréments. Otez les noms de Cotin, de Chapelain, de Quinault, et un petit nombre de vers heureux, que restera-t-il aux *Satires* de Boileau? Mais *le Misanthrope*, *le Tartufe*, qui sont des satires encore plus fortes, se soutiennent sans ce triste avantage d'immoler des particuliers à la risée publique. Quand je dis que la satire est injuste, je n'en veux pour preuve que les ouvrages de Boileau. Il veut, dans une de ses premières satires, élever la tragédie d'*Alexandre* de Racine aux dépens de l'*Astrate* de Quinault; deux pièces assez médiocres qui ne sont pas sans quelques beautés. Il dit (sat. III, 185-88):

> Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre;
> Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.
> Les héros, chez Quinault, parlent bien autrement,
> Et, jusqu'à Je vous hais, tout s'y dit tendrement.

Il n'y a rien de plus contraire à la vérité que ce jugement de Boileau. L'*Alexandre* de Racine est très loin d'être si glorieux. C'est, au contraire, un doucereux qui prétend n'avoir porté la guerre aux Indes que pour y adorer Cléophile; et si on peut appliquer

à quelque pièce de théâtre ce vers, *Et jusqu'à je vous hais, tout s'y dit tendrement*, c'est assurément à l'*Andromaque* de Racine, dans laquelle Pyrrhus idolâtre Andromaque en lui disant des choses très dures : mais loin que ce soit un défaut, dans la peinture d'une passion, de dire tendrement *Je vous hais*, c'est au contraire une très grande beauté. Rien ne caractérise si bien l'amour que les mouvements violents d'un cœur qui croit être parvenu à concevoir de la haine pour un objet qu'il aime avec fureur; et c'est en quoi Quinault a souvent réussi; comme quand il fait dire à Armide (acte I, sc. 1) : « Que je le hais, « que son mépris m'outrage ! » ce tour même est si naturel, qu'il est devenu très commun.

Boileau n'est guère moins condamnable dans la licence qu'il prenait de nommer un citoyen, auquel il en substituait souvent un autre dans une nouvelle édition.

Par exemple, le sieur Brossette nous apprend que Boileau avait parlé ainsi d'un nommé Pelletier (sat. I, 77-78) :

> Tandis que Pelletier, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

On lui dit que ce Pelletier n'était rien moins qu'un parasite, que c'était un honnête homme très retiré, qui n'allait jamais manger chez personne. Boileau le raya de la satire; mais au lieu d'ôter ces vers qui sont du style le plus bas, il les laissa, et mit Colletet à la place de Pelletier, et par là outragea deux hommes au lieu d'un. Il paraît que très souvent il plaçait ainsi les

noms au hasard; cela seul devrait ôter tout crédit à ses satires [1].

Il tombait si naturellement dans ce cruel défaut, qu'il avait placé son propre frère Gilles Boileau dans ses satires, d'une manière ignominieuse (sat. IX, 69) :

> Vous pourrez voir un temps vos écrits estimés
> Courir de main en main par la ville semés,
> Puis suivre avec Boileau, ce rebut de notre âge,
> Et la Lettre à Costar, et l'Avis à Ménage.

Cette Lettre et cet Avis étaient deux ouvrages de son frère. Il mit à la place :

> Puis de là, tout poudreux, ignorés sur la terre,
> Suivre, chez l'épicier, Neufgermain et La Serre.

Cette démangeaison de médire ainsi au hasard, et d'attaquer tout indifféremment, devait seule ôter tout crédit à ses *Satires*.

Il a beau s'en excuser; s'il n'avait pas fait ses belles *Épîtres*, et surtout son *Art poétique*, il aurait une très mince réputation, et ne serait pas fort au-dessus de Regnier, qui est un homme très médiocre. Tout le monde sait que l'acharnement contre Quinault est insupportable, et que Despréaux eut en cela d'autant plus de tort, que, quand il voulut faire un prologue d'opéra, pour montrer à Quinault comme il fallait s'y prendre, il fit un ouvrage très mauvais, et qui n'approchait pas des moindres prologues de ce même Quinault qu'il affectait tant de rabaisser.

La satire ne paraît jamais dans un jour plus odieux

[1] J'ai suivi le texte des éditions de 1749, 1750, et in-8° de Kehl. L'édition in-12 de Kehl et quelques réimpressions portent : « ... au hasard; et l'on doit lire ses satires *avec circonspection*. » B.

que quand elle est lancée contre des personnes qu'on a louées auparavant : cette rétractation n'est une flétrissure humiliante que pour l'auteur. C'est ce qui est arrivé à Rousseau, dans une pièce intitulée *la Palinodie*, qui commence ainsi :

A vous, héros honteux de mes premiers écrits.

Ce vers amphibologique laisse douter si ce n'est pas le héros qui est *honteux* d'avoir été le sujet de ses premiers écrits; mais le plus grand défaut vient du vice du cœur de l'auteur. S'il n'est pas content des procédés de celui dont il a fait l'éloge, il faut se taire; mais il ne faut pas chanter *la palinodie* et se condamner soi-même. Rien n'est plus avilissant; c'est déceler sa passion, et une passion déshonorante. Il est heureux que cette pièce de Rousseau soit une de ses plus mauvaises.

Les satires en prose étant mille fois plus aisées à faire que celles qui sont rimées, elles ont inondé la république des lettres. Elles ont passé jusque dans la plupart des journaux. Les auteurs, prostituant leur plume vénale à l'avarice de leurs libraires, ont rempli d'invectives et de mensonges presque tous les ouvrages périodiques qui s'impriment en Hollande; et il ne faut lire ces recueils qu'avec une extrême défiance. L'art de l'imprimerie deviendra bientôt un métier infame et funeste si on ne met pas ordre à la licence brutale avec laquelle quelques libraires de Hollande impriment les satires les plus scandaleuses, tantôt contre les têtes couronnées, tantôt contre les hommes les plus respectables de l'Europe. J'ai vu quelquefois,

dans les pays du Nord, porter des jugements très désavantageux sur des hommes du premier mérite, qui étaient indignement attaqués dans ces misérables brochures : ni les auteurs, ni les libraires, ne connaissent les gens qu'ils déchirent. C'est un métier, comme de vendre du vin frelaté. Il faut avouer qu'il n'y a guère de métier plus indigne, plus lâche, et plus punissable.

TRADUCTIONS.

La plupart des traducteurs gâtent leur original, ou par une fausse ambition de le surpasser, qui les rend infidèles, ou par une plate exactitude, qui les rend plus infidèles encore.

On dit que madame de Sévigné les comparait à des domestiques qui vont faire un message de la part de leur maître, et qui disent souvent le contraire de ce qu'on leur a ordonné. Ils ont encore un autre défaut des domestiques; c'est de se croire aussi grands seigneurs que leur maître, surtout quand ce maître est fort ancien; et c'est un plaisir de voir à quel point un traducteur d'une pièce de Sophocle, qu'on ne pourrait pas jouer sur notre théâtre, méprise *Cinna et Polyeucte*.

Mais, pour en revenir aux infidélités des traducteurs, j'examinerai le *Virgile* que l'abbé Desfontaines nous a donné en prose. Il était plus obligé qu'un autre de donner une bonne traduction, après la manière insultante et grossière dont il parle de tous ceux qui l'ont précédé. Ouvrons le livre, et voyons s'il fait excuser au moins cette rusticité pédantesque avec la-

quelle il les traite, et s'il s'acquitte mieux qu'eux de son devoir.

Au premier livre (17-26), Virgile, dans la description de la tempête, s'exprime ainsi :

« Laxis laterum compagibus omnes
« Accipiunt inimicum imbrem, rimisque fatiscunt. »

L'abbé Desfontaines traduit : « Tous les vaisseaux « fracassés et entr'ouverts font eau de toutes parts, « et sont près d'être engloutis. »

Virgile n'a pas eu certainement l'inattention de dire qu'un vaisseau fracassé était entr'ouvert. S'il est fracassé, c'est bien pis que de s'entr'ouvrir. Le moins ne se souffre pas après le plus. *Font eau de toutes parts:* Quelle plate expression ! rend-elle l'idée de Virgile? *L'onde ennemie est reçue dans les flancs entr'ouverts.* Que ne traduisait-il mot à mot ; il eût au moins donné une idée faible, mais vraie, de Virgile :

« Tantane vos generis tenuit fiducia vestri ? » (v. 136.)

Quelle confiance audacieuse votre naissance vous inspire ?

L'abbé Desfontaines dit : *Race téméraire, qui vous inspire tant d'audace ?*

Ce n'est pas là le sens de son auteur.

« Hic fessas non vincula naves
« Ulla tenent, unco non alligat anchora morsu. » (172-73.)

« Dans cette rade, les vaisseaux n'ont besoin ni « d'ancres ni de câbles. »

Premièrement, il n'est point ici question d'une rade ; il s'agit d'un très beau port que Virgile peint admirablement ; et c'est même, comme on sait, le

port de Naples, qu'il se plut à décrire sous le nom du port de Carthage.

Secondement, quelle platitude! *n'ont besoin ni d'ancres ni de câbles.* Virgile dit dans son style, toujours figuré, animé, et métaphorique:

Les vaisseaux fatigués n'y sont retenus ni par des liens, ni par l'ancre recourbée qui mord l'arène.

« Optata potiuntur Troes arena. » (176.)

Les Troyens jouissent enfin du rivage.

Desfontaines dit : « Les Troyens descendirent avec « empressement. »

« Suscepitque ignem foliis, atque arida circum
« Nutrimenta dedit, rapuitque in fomite flammam. » (179-80.)

Cela veut dire : Il reçoit le feu, il lui donne des aliments arides qu'il enflamme.

Voilà des images nobles d'une chose ordinaire. Desfontaines dit : « Par le moyen de quelques feuilles « sèches et d'autres matières combustibles, il alluma « promptement du feu. » Est-ce là traduire? n'est-ce pas avilir et défigurer son original?

Le moment d'après, il fait dire à Énée : « Vous avez « échappé à mille dangers.... c'est en triomphant de « mille obstacles qu'il faut que nous abordions en « Italie. »

Ces lâches et fastidieuses expressions, surtout de près, après *mille* dangers, *mille* obstacles, ne se rencontrent pas certainement dans le texte d'un auteur tel que Virgile.

Illi se prædæ accingunt. Desfontaines dit : « Ils ap-

« prêtent le gibier. » Virgile s'est-il servi d'un mot aussi peu poétique dans sa langue, que le terme *gibier* l'est dans la nôtre ?

Et jam finis erat, quum Jupiter, etc. « Jupiter, « dit-il, pendant ce temps-là, etc. » Virgile a-t-il rien mis qui réponde à cette plate façon de parler, *pendant ce temps-là ?*

Cette belle expression de *populum late regem*, que Virgile donne aux Romains, peuple-roi, est-ce la rendre que de traduire, *Peuple triomphant ?* Que de fautes, que de faiblesse dans les deux premières pages ! Qui voudrait examiner ainsi la traduction entière trouverait que nous n'avons pas même une froide copie de Virgile.

On en peut dire presque autant de la traduction que Dacier a faite des Odes d'Horace ; elle est plus fidèle, à la vérité, dans le texte ; plus savante et plus instructive dans les notes ; mais elle manque de grace. Elle n'a nulle imagination dans l'expression ; et on y cherche en vain ce nombre et cette harmonie que la prose comporte, et qui est au moins une faible image de celle qui a tant de charmes dans la poésie.

Je lisais un jour avec un homme de lettres, d'un goût très fin et d'un esprit supérieur, cette ode d'Horace, où sont ces beaux vers que tout homme de lettres sait par cœur : *Auream quisquis mediocritatem* [1]. Il fut indigné, comme moi, de la manière dont Dacier traduit cet endroit charmant.

« Ceux qui aiment la liberté plus précieuse que l'or, « ils n'ont garde de se loger dans une méchante petite

[1] Livre II, ode x, vers 5. B.

« maison, ni aussi dans un palais qui excite l'envie. » Voici à peu près, me dit l'homme que je cite, comme j'aurais voulu traduire ces vers :

Heureuse médiocrité,
Préside à mes desirs, préside à ma fortune;
Écarte loin de moi l'affreuse pauvreté,
Et d'un sort trop brillant la splendeur importune.

Il est certain qu'on ne devrait traduire les poëtes qu'en vers. Le contraire n'a été soutenu que par ceux qui, n'ayant pas le talent, tâchaient de le décrier; vain et malheureux artifice d'un orgueil impuissant. J'avoue qu'il n'y a qu'un grand poëte qui soit capable d'un tel travail; et voilà ce que nous n'avons pas encore trouvé. Nous n'avons que quelques petits morceaux, épars çà et là dans des recueils; mais ces essais nous font voir au moins qu'avec du temps, de la peine, et du génie, on peut, parmi nous, traduire heureusement les poëtes en vers. Il faudrait avoir continuellement présente à l'esprit cette belle traduction que Boileau a faite d'un endroit d'Homère :

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
Pluton sort de son trône; il pâlit, il s'écrie;
Il a peur que ce dieu, dans cet affreux séjour,
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour, etc.

Mais qu'il serait difficile de traduire ainsi tout Homère! J'ai vu des traductions de quelques passages du poëme bizarre du *Paradis perdu*, de Milton. M. de Voltaire et M. Racine le fils ont tous deux mis en vers une apostrophe de Satan au soleil. Je n'examine pas ici l'extraordinaire et le sauvage du fond; je m'en tiens uniquement aux beautés qu'une traduction en vers exige.

M. Racine s'exprime ainsi :

Toi, dont le front brillant fait pâlir les étoiles,
Toi qui contrains la nuit à retirer ses voiles,
Triste image, à mes yeux, de celui qui t'a fait,
Que ta clarté m'afflige, et que mon cœur te hait !
Ta splendeur, ô soleil ! rappelle à ma mémoire
Quel éclat fut le mien dans le temps de ma gloire;
Élevé dans le ciel, près de mon souverain,
Je m'y voyais comblé des bienfaits que sa main,
Sans jamais se lasser, versait en abondance.

Voici les vers de M. de Voltaire :

Toi, sur qui mon tyran prodigue ses bienfaits,
Soleil, astre de feu, jour heureux que je hais,
Jour qui fais mon supplice et dont mes yeux s'étonnent,
Toi qui sembles le dieu des cieux qui t'environnent,
Devant qui tout éclat disparaît et s'enfuit,
Qui fais pâlir le front des astres de la nuit;
Image du Très-Haut, qui régla ta carrière,
Hélas ! j'eusse autrefois éclipsé ta lumière.
Sur la voûte des cieux élevé plus que toi,
Le trône où tu t'assieds s'abaissait devant moi.
Je suis tombé, l'orgueil m'a plongé dans l'abîme.

Il est aisé de voir pourquoi les vers cités les derniers sont au-dessus des autres; c'est qu'ils sont plus remplis d'enthousiasme, de chaleur, et de vie; qu'ils ont plus de nombre et de force ; qu'en un mot, ils sont d'un poëte ; et ils ont surtout le mérite d'être une traduction plus fidèle.

DU VRAI DANS LES OUVRAGES.

Boileau a dit, après les anciens (ép. IX , 43-44) :

Le vrai seul est aimable;
Il doit régner partout, et même dans la fable.

Il a été le premier à observer cette loi qu'il a don-

née. Presque tous ses ouvrages respirent ce vrai ; c'est-à-dire qu'ils sont une copie fidèle de la nature. Ce vrai doit se trouver dans l'historique, dans le moral, dans la fiction, dans les sentences, dans les descriptions, dans l'allégorie.

Mais Boileau s'est bien écarté de cette règle dans sa satire de l'Équivoque. Comment un homme d'un aussi grand sens que lui s'est-il avisé de faire de l'équivoque la cause de tous les maux de ce monde? N'est-il pas pitoyable de dire qu'Adam désobéit à Dieu par une équivoque? Voici le passage (sat. XII, 56-60):

N'est-ce pas toi, voyant le monde à peine éclos,
Qui, par l'éclat trompeur d'une funeste pomme,
Et tes mots ambigus, fis croire au premier homme
Qu'il allait, en goûtant de ce morceau fatal,
Comblé de tout savoir, à Dieu se rendre égal?

Voilà de bien mauvais vers; mais le faux qui y domine les rend plus mauvais encore.

Tu fus, comme serpent, dans l'arche conservée. (v. 78.)

Cela est encore pis; l'équivoque avec les animaux, dans l'arche renfermée, comme serpent! Quelle expression, et quelle idée!

On ne reconnut plus qu'usurpateurs iniques. (v. 121.)

C'est avoir une terrible envie de rendre l'équivoque responsable de tout, que de dire qu'elle a fait les premiers tyrans. En un mot, rien n'est vrai dans cette satire. Aussi c'est sa plus mauvaise, de l'aveu des connaisseurs.

Racine est un homme admirable pour le vrai qui règne dans ses ouvrages. Il n'y a pas, je crois, d'exem-

ple chez lui d'un personnage qui ait un sentiment faux, qui s'exprime d'une manière opposée à sa situation, si vous en exceptez Théramène, gouverneur d'Hippolyte, qui l'encourage ridiculement dans ses froides amours pour Aricie (acte I, sc. I):

> Vous-même, où seriez-vous, vous qui la combattez,
> Si toujours Antiope, à ses lois opposée,
> D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Thésée?

Il est vrai physiquement qu'Hippolyte ne serait pas au monde sans sa mère : mais il n'est pas dans le vrai des mœurs, dans le caractère d'un gouverneur sage, d'inspirer à son pupille de faire l'amour contre la défense de son père.

Les autres héros qu'il fait parler ne disent pas toujours des choses fortes et sublimes ; mais ils en disent toujours de vraies ; au contraire de Corneille qui s'égare trop souvent dans un pompeux et vain étalage de déclamations ampoulées et frivoles. Il est si condamnable sur cet article que, si la plupart de ses pièces étaient nouvelles, je ne crois pas que les beautés en rachetassent les défauts, quelque grandes qu'elles puissent être.

C'est pécher contre le vrai, que de peindre Cinna comme un coujuré incertain, entraîné malgré lui dans la conspiration contre Auguste, et de faire ensuite conseiller à Auguste, par ce même Cinna, de garder l'empire pour avoir un prétexte de l'assassiner. Ce trait n'est pas conforme à son caractère. Il n'y a là rien de vrai. Corneille pèche contre cette loi dans des détails innombrables.

Molière est vrai dans tout ce qu'il dit. Tous les sen-

timents de *la Henriade*, de *Zaïre*, d'*Alzire*, de *Brutus*, portent un caractère de vérité sensible.

Il y a aussi une autre espèce de vrai qu'on recherche dans les ouvrages; c'est la conformité de ce que dit un auteur, avec son âge, son caractère, son état. Le public n'a jamais bien accueilli des vers tendres, *pour une Iris en l'air*[1], ni des ouvrages de morale faits par des gens purement beaux esprits, auxquels il est égal de travailler sur des sujets de dévotion et de galanterie. Ces ouvrages sont presque toujours insipides, parcequ'ils ne sont point partis du cœur d'un homme pénétré. Ce vrai manque trop souvent aux ouvrages de Rousseau.

> Et cherchez bien de Paris jusqu'à Rome,
> Onc ne verrez sot qui soit honnête homme[2].

Cela n'est pas dans le vrai. Il y a des esprits extrêmement bornés qui ont beaucoup de vertu; et on ne pourra pas dire que Sylla, Marius, tous les chefs des guerres civiles, les Borgia, les Cromwell, et tant d'autres, fussent des imbéciles, des sots.

> Nul n'est, en tout, si bien traité qu'un sot.

Il n'y a rien de si faux que cette maxime. Un sot est peu fêté; et les gens d'esprit, d'un bon caractère, sont l'ame de la société.

> Vous êtes-vous, seigneur, imaginé,
> Le cœur humain de près examiné,
> En y portant le compas et l'équerre,
> Que l'amitié par l'estime s'acquière[3]?

Oui, sans doute, elle commence par l'estime; et

[1] Boileau, épître IX, 262. B. — [2] Livre Ier, épître III, vers 29-30. B. — [3] Livre Ier, épître V, vers 51-54. B.

c'est se moquer du monde, que de prétendre qu'un homme qui a des talents estimables n'ait pas une grande avance pour se faire des amis. Il faut que son caractère les mérite; mais l'estime prépare cette amitié. Il y a même quelque chose de révoltant à supposer que plus on est estimable, et moins on sera en état d'avoir l'amitié des honnêtes gens. Ce sentiment absurde est pernicieux; et, en général, il faut remarquer que tout ce qui n'est que paradoxe déplaît aux esprits bien faits.

> Morosophie inventa l'art d'écrire.....
> Mille autres arts encor plus détestables
> Furent le fruit de ses soins redoutables [1].

C'est outrager la vérité et le bon sens, que de venir nous dire que Morosophie, c'est-à-dire, en bon français, la Folie, a inventé un des arts les plus utiles aux hommes; et, quand on songe que c'est un écrivain qui dit cela, on ne peut s'empêcher de lever les épaules. Il y a cent exemples frappants de ces paradoxes faux et insoutenables dans Rousseau, qu'il faut lire avec une précaution extrême. En un mot, la principale règle pour lire les auteurs avec fruit, c'est d'examiner si ce qu'ils disent est vrai en général; s'il est vrai dans les occasions où ils le disent; s'il est vrai dans la bouche des personnages qu'on fait parler; car enfin la vérité est toujours la première beauté, et les autres doivent lui servir d'ornement. C'est la pierre de touche dans toutes les langues et dans tous les genres d'écrire.

[1] Livre II, allégorie III, vers 262, 269-70. B.

FIN DE : CONNAISSANCE DES BEAUTÉS ET DES DÉFAUTS DE LA POÉSIE ET DE L'ÉLOQUENCE.

LETTRE

DE L'AUTEUR DE LA BROCHURE

INTITULÉE :

CONNAISSANCE DES BEAUTÉS ET DES DEFAUTS DE LA POÉSIE ET DE L'ÉLOQUENCE, ETC.,

A M. REMOND DE SAINTE-ALBINE[1].

Monsieur, la délicatesse de votre goût se fait remarquer dans la critique judicieuse que vous faites de la plupart des ouvrages que vous annoncez dans votre livre périodique; et vous avez acquis, même chez une nation qui ne prodigue pas ses éloges, une réputation à laquelle peu de gens peuvent se flatter de parvenir. J'ai partagé avec tous mes compatriotes, amateurs des belles-lettres, le plaisir qu'ils prennent à lire le *Mercure de France*, depuis que vous présidez à la composition de ce recueil.

Mais je ne puis me refuser de me plaindre de vous à vous-même, de l'idée que vous donnez au public, dans votre volume de ce mois, d'un livre dont malheureusement je suis l'auteur, et qui porte pour titre : *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie*

[1] Remond de Sainte-Albine était alors rédacteur du *Mercure*. Cette lettre a paru dans ce journal, premier volume de décembre 1749, page 170. Elle n'a encore été donnée par aucun éditeur; cependant elle me semble un appendice nécessaire à l'ouvrage qui précède. B.

et de l'éloquence dans la langue française. Je sais que non seulement la critique doit être libre, mais encore qu'elle est utile dans la république des lettres; et le fanatisme poétique, dont vous m'accusez, ne m'aveugle pas assez pour me laisser ignorer qu'elle est la mère de l'émulation, et que nous sommes redevables à ses censures des efforts de ces grands et sublimes génies que nous admirons, et que l'on admirera toujours.

Vous pouvez donc, sans m'offenser, blâmer mon raisonnement, ainsi que l'arrangement des matières traitées dans mon livre, et le peu de justesse de mes applications. Cette critique n'attaque point l'auteur, mais seulement l'ouvrage, et vous usez du droit de tous ceux entre les mains desquels il tombera. Mais l'auteur et l'ouvrage ont des intérêts totalement séparés. Le prince des poëtes comiques de votre nation a fait sentir cette distinction, lorsqu'il a fait dire à son *Misanthrope*[1] :

On peut être honnête homme, et faire mal des vers.

Je consens volontiers que vous me refusiez même le sens commun, soit en vers, soit en prose; mais du moins ne donnez point d'atteinte à ma probité. Ma brochure peut être ridicule, je le veux; mais ce dont vous m'accusez est un crime dont tout homme d'honneur rougirait; et si j'ai eu des raisons pour ne pas découvrir mon nom, ce n'était point du tout dans le dessein de faire jouer le rôle d'un fat qui se loue, à un homme digne d'admiration, et aux talents duquel

[1] Acte IV, scène 1re. B.

on rend hommage dans tous les endroits du monde où les lettres sont connues.

Je vous crois trop honnête homme, monsieur, pour ne me pas faire la grace d'insérer ma lettre dans le volume du mois prochain, afin de réparer le tort que vous m'avez pu faire dans l'esprit de tous les honnêtes gens; et je me flatte qu'elle chassera du vôtre les idées peu avantageuses que des conjectures un peu trop légères y ont fait naître.

Je suis, etc.

D***.

A Londres, ce 15 octobre 1749.

FIN DE LA LETTRE A M. DE SAINTE-ALBINE.

DES MENSONGES
IMPRIMÉS,

ET

DU TESTAMENT POLITIQUE
DU CARDINAL DE RICHELIEU.

1749-1750[1].

On peut aujourd'hui diviser les habitants de l'Europe en lecteurs et en auteurs, comme ils ont été divisés pendant sept ou huit siècles en petits tyrans

[1] Un morceau intitulé : *Des Mensonges imprimés*, et imprimé à la suite de *la tragédie de Sémiramis*, 1749, in-12, se composait, sauf les variantes, de ce qui forme aujourd'hui les vingt et un premiers paragraphes. A la suite d'*Oreste*, 1750, in-12, parurent un *Chapitre II sur les mensonges imprimés* (c'est ce qui forme aujourd'hui les paragraphes XXII à XXXVI), et *Chapitre III, sur les mensonges imprimés, raisons de croire*, etc. (voyez, ci-après, page 307). Le morceau imprimé en 1749 fut reproduit, l'année suivante, dans le tome IX de l'édition des *OEuvres de Voltaire*, publiée à Dresde ; et encore séparément, *avec des remarques et des notes*, en Hollande, 1750, petit in-8°, de quatre et soixante-deux pages. Sur le faux-titre de cette édition séparée on lit : *Défense des libraires hollandais contre les mensonges imprimés de M. de Voltaire.*

Le *Recueil des testaments politiques de Richelieu, Colbert*, etc., 1749, quatre volumes in-12, avait donné naissance à l'opuscule *Des Mensonges imprimés*. Pour combattre l'opinion de Voltaire, on fit paraître : I. *Réfutation du sentiment de Voltaire* (par Léon Ménard, né en 1706, mort en 1767), 1750, in-12. II. *Lettre sur le testament politique du cardinal de Richelieu*, 1750, in-12. L'auteur de ce dernier écrit est Foncemagne, avec qui la querelle se réengagea en 1764 : voyez, tome XLII, les *Doutes nouveaux* et l'*Arbitrage*. B.

barbares qui portaient un oiseau sur le poing, et en esclaves qui manquaient de tout.

I. Il y a environ deux cent cinquante ans que les hommes se sont ressouvenus petit à petit qu'ils avaient une ame; chacun veut lire, ou pour fortifier cette ame, ou pour l'orner, ou pour se vanter d'avoir lu. Lorsque les Hollandais s'aperçurent de ce nouveau besoin de l'espèce humaine, ils devinrent les facteurs de nos pensées, comme ils l'étaient de nos vins et de nos sels; et tel libraire d'Amsterdam, qui ne savait pas lire, gagna un million, parcequ'il y avait quelques Français qui se mêlaient d'écrire. Ces marchands s'informaient, par leurs correspondants, des denrées qui avaient le plus de cours; et, selon le besoin, ils commandaient à leurs ouvriers des histoires ou des romans, mais principalement des histoires; parceque après tout on ne laisse pas de croire qu'il y a toujours un peu plus de vérité dans ce qu'on appelle *Histoire nouvelle*, *Mémoires historiques*, *Anecdotes*, que dans ce qui est intitulé *Roman*. C'est ainsi que, sur des ordres de marchands de papier et d'encre, leurs metteurs en œuvre composèrent les *Mémoires d'Artagnan*, de *Pontis*, de *Vordac*, de *Rochefort*[1], et tant d'autres dans lesquels on trouve au long tout ce qu'ont pensé les rois ou les ministres quand ils étaient

[1] Les *Mémoires de M. d'Artagnan*, trois volumes in-12, et les *Mémoires de M. L. C. D. R.* (le comte de Rochefort), 1687, in-12, ont pour auteur Sandras de Courtilz : ce ne sont que des romans. Les *Mémoires du sieur de Pontis*, 1678, deux volumes in-12, ont été rédigés par P. Thomas Dufossé. Quant aux *Mémoires du comte de Vordac*, 1730, deux volumes in-12, on sait que le premier volume est de l'abbé Cavard, ex-jésuite; et le second, de l'abbé Olivier, ex-cordelier, auteur de *Roselli*, ou *l'Infortuné Napolitain*. B

seuls, et cent mille actions publiques dont on n'avait jamais entendu parler. Les jeunes barons allemands, les palatins polonais, les dames de Stockholm et de Copenhague, lisent ces livres, et croient y apprendre ce qui s'est passé de plus secret à la cour de France.

II. Varillas était fort au-dessus des nobles auteurs dont je parle; mais il se donnait d'assez grandes libertés. Il dit un jour à un homme qui le voyait embarrassé : « J'ai trois rois à faire parler ensemble; ils « ne se sont jamais vus, et je ne sais comment m'y « prendre. Quoi donc, dit l'autre, est-ce que vous « faites une tragédie? »

III. Tout le monde n'a pas le don de l'invention. On fait imprimer, in-12, les fables de l'*Histoire ancienne*[1], qui étaient ci-devant in-folio. Je crois que l'on peut retrouver dans plus de deux cents auteurs les mêmes prodiges opérés et les mêmes prédictions faites du temps que l'astrologie était une science. On nous redira peut-être encore que deux juifs[2], qui sans doute ne savaient que vendre de vieux habits et rogner de vieilles espèces, promirent l'empire à Léon-l'Isaurien, et exigèrent de lui qu'il abattît les images des chrétiens quand il serait sur le trône; comme si un juif se souciait beaucoup que nous eussions ou non des images.

IV. Je ne désespère pas qu'on ne réimprime que

[1] Rollin, d'ailleurs si estimable, nous berce de tous les contes d'Hérodote, dit Voltaire dans le chapitre II du *Pyrrhonisme de l'histoire;* voyez tome XLIV. B.

[2] Voyez tome XXIV, page 3; et, tome XLIV, le chapitre XXII du *Pyrrhonisme de l'histoire*. B.

Mahomet II, surnommé *le Grand*, le prince le plus éclairé de son temps[1], et le rémunérateur le plus magnifique des arts, mit tout à feu et à sang dans Constantinople (qu'il préserva pourtant du pillage), abattit toutes les églises (dont en effet il conserva la moitié), fit empaler le patriarche, lui qui rendit à ce même patriarche plus d'honneurs qu'il n'en avait reçu des empereurs grecs; qu'il fit éventrer quatorze pages, pour savoir qui d'eux avait mangé un melon, et qu'il coupa la tête à sa maîtresse pour réjouir ses janissaires. Ces histoires, dignes de *Robert-le-Diable* et de *Barbe-bleue*, sont vendues tous les jours avec approbation et privilége.

V. Des esprits plus profonds ont imaginé une autre manière de mentir. Ils se sont établis héritiers de tous les grands ministres, et se sont emparés de tous les *testaments*. Nous avons vu les *Testaments* des *Colbert* et des *Louvois*[2], donnés comme des pièces authentiques par des politiques raffinés qui n'étaient jamais entrés seulement dans l'antichambre d'un bureau de la guerre ni des finances. *Le Testament du cardinal de Richelieu*, fait par une main un peu moins inhabile, a eu plus de fortune, et l'imposture a duré très long-temps. C'est un plaisir surtout de voir dans les recueils de harangues, quels éloges on a prodigués à l'*admirable* testament de cet *incomparable* cardinal : on y trouvait toute la profondeur de son génie; et un imbécile qui l'avait bien lu, et qui

[1] Sur Mahomet II, voyez tome XVI, pages 487-501. B.

[2] Le *Testament de Colbert*, 1693, 1711, in-12, est de Sandras de Courtilz, à qui l'on doit aussi le *Testament de Louvois*, 1695, in-12. B.

en avait même fait quelques extraits, se croyait capable de gouverner le monde [1]. On n'a pas été moins

[1] Ici, dans l'édition de 1749, on lisait ce long passage :

« J'eus quelques soupçons, dès ma jeunesse, que l'ouvrage était d'un faussaire qui avait pris le nom du cardinal de Richelieu pour débiter ses rêveries ; je fis demander chez tous les héritiers de ce ministre, si on avait quelque notion que le manuscrit du testateur eût jamais été dans leur maison ; on répondit unanimement que personne n'en avait eu la moindre connaissance avant l'impression. J'ai fait depuis les mêmes perquisitions, et je n'ai pas trouvé le moindre vestige du manuscrit ; j'ai consulté la bibliothèque du roi, les dépôts des ministres, jamais je n'ai vu personne qui ait seulement entendu dire qu'on ait jamais vu une ligne du manuscrit du cardinal. Tout cela fortifia mes soupçons ; et voici les présomptions et les raisons qui me persuadent que le cardinal n'a pas la plus petite part à cet ouvrage.

« 1° Le testament ne parut que trente-huit ans après la mort de son auteur prétendu. L'éditeur, dans sa préface, ne dit point comment le manuscrit est tombé dans ses mains. Si le manuscrit eût été authentique, il était de son devoir et de son intérêt d'en donner la preuve, de le déposer dans quelque bibliothèque publique, de le faire voir à quelque homme en place. Il ne prend aucune de ces mesures (que sans doute il ne pouvait prendre), et cela seul doit lui ôter tout crédit.

« 2° Le style est entièrement différent de celui du cardinal de Richelieu. On a cru y reconnaître la main de l'abbé de Bourzeis ; mais il est plus aisé de dire de qui ce livre n'est pas, que de prouver de qui il est.

« 3° Non seulement on n'a pas imité le style du cardinal de Richelieu, mais on a l'imprudence de le faire signer *Armand Duplessis*, lui qui n'a de sa vie signé de cette manière.

« 4° Dès le premier chapitre, on voit une fausseté révoltante. On y suppose la paix faite, et non seulement on était alors en guerre, mais le cardinal de Richelieu n'avait nulle envie de faire la paix. Une pareille absurdité est une conviction manifeste de faux.

« 5° Aux louanges ridicules que le cardinal se donne à lui-même dans ce premier chapitre, et qu'un homme de bon sens ne se donne jamais, on ajoute une condamnation encore plus indécente de ceux qui étaient dans le conseil quand le cardinal y entra. On y appelle le duc de Mantoue, *ce pauvre prince*. Quand on y mentionne les intrigues que trama la reine-mère pour perdre le cardinal, on dit la *Reine* tout court, comme s'il s'agissait de la reine épouse du roi. On y nomme la marquise du Fargis, femme de l'ambassadeur en Espagne, et favorite de la reine-mère, *la Fargis*, comme si le cardinal de Richelieu eût parlé de Marion de Lorme. Il n'appartient qu'à quelques

trompé au *Testament de Charles V*, duc de Lorraine :

pédants grossiers, qui ont écrit des histoires de Louis XIV, de dire la Montespan, la Maintenon, la Fontange, la Porstmouth. Un homme de qualité et aussi poli que le cardinal de Richelieu, n'eût pas assurément tombé dans de telles indécences. Je ne prétends pas donner à cette probabilité plus de poids qu'elle n'en a; je ne la regarde pas comme une raison décisive, mais comme une conjecture assez forte.

« 6° Voici une preuve qui me paraît entièrement convaincante. Le testament dit, au chapitre 1er, que les cinq dernières années de la guerre ont coûté chacune *soixante millions de livres* de ce temps-là, sans moyens extraordinaires; et, dans le chapitre 9, il dit qu'il entre dans l'épargne *trente-cinq millions* tous les ans. Que peut-on opposer à une contradiction si formelle? n'y découvre-t-on pas évidemment un faussaire qui écrit à la hâte, et qui oublie au neuvième chapitre ce qu'il a dit dans le premier?

« 7° Quel est l'homme de bon sens qui pourra penser qu'un ministre propose au roi de réduire les dépenses secrètes de ce qu'on appelle *comptant*, à un million d'or? Que veut dire ce mot vague un million d'or? Ces expressions sont bonnes pour un homme qui compile l'histoire ancienne sans entendre ce que valent les espèces : est-ce un million de livres d'or, de marcs d'or, de louis d'or? Dans ce dernier cas, qui est le plus favorable, le million d'or comptant aurait monté à vingt-deux millions de nos livres numéraires d'aujourd'hui; et c'était une plaisante réduction qu'une dépense qui aurait monté alors à près du tiers du revenu de l'état.

« D'ailleurs, est-il croyable qu'un ministre insiste sur l'abolition de ce comptant? C'était une dépense secrète dont le ministre était le maître absolu. C'était le plus cher privilége de sa place.

« L'affaire des comptants ne fit du bruit que du temps de la disgrace du célèbre Fouquet qui avait abusé de ce droit du ministère. Qui ne voit que le testament prétendu du cardinal de Richelieu n'a été forgé qu'après l'aventure de M. Fouquet?

« 8° Est-il encore d'un ministre d'appeler les rentes constituées au denier vingt *les rentes au denier cinq?* Il n'y a pas de clerc de notaire qui tombât dans cette méprise absurde. Une rente au denier cinq produirait la cinquième partie du capital. Un fonds de cent mille francs produirait vingt mille francs d'intérêt; il n'y a jamais eu de rentes à ce prix. Les rentes au denier vingt produisent cinq pour cent, mais ce n'est pas là le denier cinq. Il est clair que le testament est l'ouvrage d'un homme qui n'avait pas de rentes sur la ville.

« 9° Il paraît évident que tout le chapitre 9, où il est question de la finance, est d'un faseur de projets, qui, dans l'oisiveté de son cabinet, boule-

on a cru y reconnaître l'esprit de ce prince; mais

verse paisiblement tout le système du gouvernement, supprime les gabelles, fait payer la taille au parlement, rembourse les charges sans avoir de quoi les rembourser. Il est assurément bien étrange qu'on ait osé mettre ces chimères sous le nom d'un grand ministre, et que le public y ait été trompé. Mais où sont les hommes qui lisent avec attention? Je n'ai guère vu personne lire avec un profond examen autre chose que les mémoires de ses propres affaires. De là vient que l'erreur domine dans tout l'univers. Si l'on mettait autant d'attention dans la lecture, qu'un bon économe en apporte à voir les comptes de son maître-d'hôtel, de combien de sottises ne serait-on pas détrompé?

« 10° Est-il vraisemblable qu'un homme d'état qui se propose un ouvrage aussi solide, dise « que le roi d'Espagne, en secourant les huguenots, avait « rendu les Indes tributaires de l'enfer; que les gens de palais mesurent la « couronne du roi par sa forme, qui, étant ronde, n'a point de fin; que les « éléments n'ont de pesanteur que lorsqu'ils sont en leur lieu; que le feu, « l'air, ni l'eau, ne peuvent soutenir un corps terrestre, parcequ'il est pe- « sant hors de son lieu; » et cent autres absurdités pareilles, dignes d'un professeur de rhétorique de province dans le seizième siècle, ou d'un répétiteur irlandais qui dispute sur les bancs?

« 11° Se persuadera-t-on que le premier ministre d'un roi de France ait fait un chapitre tout entier pour engager son maître à se priver du droit de régale dans la moitié des évêchés de son royaume, droits dont les rois ont été si jaloux?

« 12° Serait-il possible que, dans un testament politique adressé à un prince âgé de quarante ans passés, un ministre tel que le cardinal de Richelieu eût dit tant d'absurdités quand il entre dans les détails, et n'eût, en général, annoncé que des vérités triviales, faites pour un enfant qu'on élève, et non pour un roi qui régnait depuis trente années? Il assure « que les rois « ont besoin de conseils; qu'un conseiller d'un roi doit avoir de la capacité et « de la probité; qu'il faut suivre la raison, établir le règne de Dieu; que les « intérêts publics doivent être préférés aux particuliers; que les flatteurs « sont dangereux; que l'or et l'argent sont nécessaires. » Voilà les grandes maximes d'état à enseigner à un roi de quarante ans! Voilà des vérités d'une finesse et d'une profondeur dignes du cardinal de Richelieu!

« 13° Qui croirait enfin que le cardinal de Richelieu ait recommandé à Louis XIII la pureté et la chasteté par son testament politique? lui qui avait eu publiquement tant de maîtresses, et qui, si l'on en croit les mémoires du cardinal de Retz et de tous les courtisans de ce temps-là, avait porté la témérité de ses desirs jusqu'à des objets qui devaient l'effrayer et le perdre.

ceux qui étaient au fait y reconnurent l'esprit de M. de Chévremont, qui le composa[1].

Après ces feseurs de *Testaments* viennent les auteurs d'*Anecdotes*. Nous avons une petite histoire imprimée en 1700, de la façon d'une demoiselle Durand, personne fort instruite, qui porte pour titre : *Histoire des Amours de Grégoire VII, du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé, et de la marquise d'Urfé*[2]. J'ai lu, il y a quelques années, *les Amours du R. P. La Chaise*, confesseur de Louis XIV.

VII. Une très honorable dame[3], réfugiée à La Haye, composa, au commencement de ce siècle, six

« Qu'on pèse toutes ces raisons, et qu'après on attribue ce livre, si on l'ose, au cardinal de Richelieu.

« On n'a pas été moins trompé, etc. »

Ce passage fut conservé dans la réimpression qui fait partie du tome IX, daté de 1750, des *OEuvres de Voltaire*, Dresde, 1748 et années suivantes, in-8°. Dans ces deux impressions il y avait en note les mots que voici : « Une « partie de ces réflexions avait déjà paru dans les papiers publics. » Elles se trouvent en effet presque textuellement dans les *Conseils à un journaliste* (voyez tome XXXVII, page 384), et c'est sans doute ce qui porta Voltaire à les supprimer dans l'édition de 1751 de ses *OEuvres*, en onze volumes in-12. Mais Voltaire oubliait qu'il renvoyait à une des phrases qu'il retranchait (voyez page 309). B.

[1] Le *Testament politique de Charles V*, 1696, in-12, est de Henri de Straatman. L'abbé de Chévremont n'en fut que l'éditeur : voyez ma note, tome XXIX, page 254. B.

[2] Mademoiselle Durand, à qui l'on attribue cet ouvrage, remporta, en 1701, le prix de poésie à l'académie française. B.

[3] La Dunoyer. — On a de cette dame, morte en 1720, des *Lettres historiques et galantes, et Mémoires*, dont la première édition est de 1710, cinq volumes in-12, et la dernière, de 1757, neuf volumes petit in-12. Ce fut dans une des premières éditions qu'elle publia les lettres de Voltaire à sa fille, depuis madame de Winterfeld : voyez dans la *Correspondance*, années 1713-14, et la note sur la lettre à Moussinot, de septembre 1736. B.

gros volumes de lettres d'une dame de qualité de province, et d'une dame de qualité de Paris, qui se mandaient familièrement les nouvelles du temps. Or, dans ces nouvelles du temps, je puis assurer qu'il n'y en a pas une de véritable. Toutes les prétendues aventures du chevalier de Bouillon, connu depuis sous le nom de *prince d'Auvergne*, y sont rapportées avec toutes leurs circonstances. J'eus la curiosité de demander un jour à M. le chevalier de Bouillon s'il y avait quelque fondement dans ce que madame Dunoyer avait écrit sur son compte. Il me jura que tout était un tissu de faussetés. Cette dame avait ramassé les sottises du peuple, et dans les pays étrangers elles passaient pour l'histoire de la cour.

VIII. Quelquefois les auteurs de pareils ouvrages font plus de mal qu'ils ne pensent. Il y a quelques années qu'un homme de ma connaissance, ne sachant que faire, imprima un petit livre, dans lequel il disait qu'une personne célèbre avait péri par le plus horrible des assassinats; j'avais été témoin du contraire. Je représentai à l'auteur combien les lois divines et humaines l'obligeaient à se rétracter; il me le promit : mais l'effet de son livre dure encore, et j'ai vu cette calomnie répétée dans de prétendues histoires du siècle.

IX. Il vient de paraître un ouvrage politique à Londres, la ville de l'univers où l'on débite les plus mauvaises nouvelles, et les plus mauvais raisonnements sur les nouvelles les plus fausses. « Tout le « monde sait, dit l'auteur, page 17, que l'empereur « Charles VI est mort empoisonné dans de l'*aqua*

« *tuffana*; on sait que c'est un Espagnol qui était son « page favori, et auquel il a fait un legs par son testa- « ment, qui lui donna le poison. Les magistrats de « Milan qui ont reçu les dépositions de ce page quel- « temps avant sa mort, et qui les ont envoyées à « Vienne, peuvent nous apprendre quels ont été ses « instigateurs et ses complices, et je souhaite que la « cour de Vienne nous instruise bientôt des circon- « stances de cet horrible crime. » Je crois que la cour de Vienne fera attendre long-temps les instructions qu'on lui demande sur cette chimère. Ces calomnies toujours renouvelées me font souvenir de ces vers[1] :

Vos oisifs courtisans, que les chagrins dévorent,
S'efforcent d'obscurcir les astres qu'ils adorent.
Là, si vous en croyez leur coup d'œil pénétrant,
Tout ministre est un traître, et tout prince un tyran;
L'hymen n'est entouré que de feux adultères;
Le frère à ses rivaux est vendu par ses frères;
Et sitôt qu'un grand roi penche vers son déclin,
Ou son fils ou sa femme ont hâté son destin...
Qui croit toujours le crime en paraît trop capable.

Voilà comment sont écrites les histoires prétendues du siècle.

X. La guerre de 1702 et celle de 1741 ont produit autant de mensonges dans les livres qu'elles ont fait périr de soldats dans les campagnes; on a redit cent fois, et on redit encore, que le ministère de Versailles avait fabriqué le testament de Charles II, roi d'Espagne.

XI. Des anecdotes nous apprennent que le dernier

[1] Vers d'*Ériphyle* (IV, 1), tragédie de l'auteur, et qui ne fut imprimée qu'après sa mort. Voyez tome III, pages 42 et 81. B.

maréchal de La Feuillade manqua exprès Turin, et perdit sa réputation, sa fortune, et son armée, par un grand trait de courtisan; d'autres nous certifient qu'un ministre fit perdre une bataille par politique.

XII. On vient de réimprimer dans les *Transactions de l'Europe* qu'à la bataille de Fontenoi nous chargions nos canons avec de gros morceaux de verre et des métaux venimeux; que le général Campbell ayant été tué d'une de ces volées empoisonnées, le duc de Cumberland envoya au roi de France, dans un coffre, le verre et les métaux qu'on avait trouvés dans sa plaie; qu'il mit dans ce coffre une lettre, dans laquelle il disait au roi *que les nations les plus barbares ne s'étaient jamais servies de pareilles armes;* et que le roi frémit à la lecture de cette lettre. Il n'y a nulle ombre de vérité ni de vraisemblance à tout cela. On ajoute à ces absurdes mensonges que nous avons massacré de sang froid les Anglais blessés qui restèrent sur le champ de bataille, tandis qu'il est prouvé par les registres de nos hôpitaux, que nous eûmes soin d'eux comme de nos propres soldats. Ces indignes impostures prennent crédit dans plusieurs provinces de l'Europe, et servent d'aliment à la haine des nations.

XIII. Combien de mémoires secrets, d'histoires de campagnes, de journaux de toutes les façons, dont les préfaces annoncent l'impartialité la plus équitable, et les connaissances les plus parfaites! On dirait que ces ouvrages sont faits par des plénipotentiaires à qui les ministres de tous les états et les généraux de toutes les armées ont remis leurs mémoires. En-

trez chez un de ces grands plénipotentiaires, vous trouverez un pauvre scribe en robe de chambre et en bonnet de nuit, sans meubles et sans feu, qui compile et qui altère des gazettes. Quelquefois ces messieurs prennent une puissance sous leur protection; on sait le conte qu'on a fait d'un de ces écrivains, qui, à la fin d'une guerre, demanda une récompense à l'empereur Léopold pour lui avoir entretenu, sur le Rhin, une armée complète de cinquante mille hommes pendant cinq ans. Ils déclarent aussi la guerre, et font des actes d'hostilité; mais ils risquent d'être traités en ennemis. Un d'eux, nommé Dubourg, qui tenait son bureau dans Francfort, y fut malheureusement arrêté par un officier de notre armée, en 1748, et conduit au mont Saint-Michel dans une cage. Mais cet exemple n'a point refroidi le magnanime courage de ses confrères.

XIV. Une des plus nobles supercheries et des plus ordinaires est celle des écrivains qui se transforment en ministres d'état et en seigneurs de la cour du pays dont ils parlent. On nous a donné une grande histoire de Louis XIV, écrite sur les mémoires d'un ministre d'état. Ce ministre était un jésuite chassé de son ordre, qui s'était réfugié en Hollande, sous le nom de La Hode, qui s'est fait ensuite secrétaire d'état de France en Hollande pour avoir du pain [1].

XV. Comme il faut toujours imiter les bons modèles, et que le chancelier Clarendon et le cardinal de Retz ont fait des portraits des principaux personnages avec lesquels ils avaient traité, on ne doit pas

[1] Voyez ma note, tome XXV, page 15. B.

s'étonner que les écrivains d'aujourd'hui, quand ils se mettent aux gages d'un libraire, commencent par donner tout au long des portraits fidèles des princes de l'Europe, des ministres, et des généraux, dont ils n'ont jamais vu passer la livrée. Un auteur anglais, dans les *Annales de l'Europe*, imprimées et réimprimées, nous assure que Louis XV *n'a pas cet air de grandeur qui annonce un roi.* Cet homme assurément est difficile en physionomie; mais en récompense il dit que le cardinal de Fleury avait l'air d'une noble confiance.

XVI. Il est aussi exact sur les caractères et sur les faits que sur les figures; il instruit l'Europe que le cardinal de Fleury donna son titre de premier ministre (qu'il n'a jamais eu) à M. le comte de Toulouse. Il nous apprend que l'on n'envoya l'armée du maréchal de Maillebois en Bohême que parcequ'une demoiselle de la cour avait laissé une lettre sur sa table, et que cette lettre fit connaître la situation des affaires; il dit que le comte d'Argenson succéda dans le ministère de la guerre à M. Amelot. Je crois que, si on voulait rassembler tous les livres écrits dans ce goût, pour se mettre un peu au fait des anecdotes de l'Europe, on ferait une bibliothèque immense dans laquelle il n'y aurait pas dix pages de vérité.

XVII. Une autre partie considérable du commerce du papier imprimé est celle des livres qu'on a appelés *Polémiques*, par excellence, c'est-à-dire de ceux dans lesquels on dit des injures à son prochain pour gagner de l'argent. Je ne parle pas des factums des avocats, qui ont le noble droit de décrier tant

qu'ils peuvent la partie adverse, et de diffamer loyalement des familles; je parle de ceux qui, en Angleterre, par exemple, excités par un amour ardent de la patrie, écrivent contre le ministère des philippiques de Démosthène dans leurs greniers. Ces pièces se vendent deux sous la feuille; on en tire quelquefois quatre mille exemplaires, et cela fait toujours vivre un citoyen éloquent un mois ou deux. J'ai ouï conter à M. le chevalier Walpole, qu'un jour un de ces Démosthènes à deux sous par feuille, n'ayant point encore pris de parti dans les différents du parlement, vint lui offrir sa plume pour écraser tous ses ennemis; le ministre le remercia poliment de son zèle, et n'accepta point ses services. « Vous « trouverez donc bon, lui dit l'écrivain, que j'aille « offrir mon secours à votre antagoniste M. Pulteney.» Il y alla aussitôt, et fut éconduit de même. Alors il se déclara contre l'un et l'autre; il écrivait le lundi contre M. Walpole, et le mercredi contre M. Pulteney. Mais, après avoir subsisté honorablement les premières semaines, il finit par demander l'aumône à leurs portes.

XVIII. Le célèbre Pope fut traité de son temps comme un ministre; sa réputation fit juger à beaucoup de gens de lettres qu'il y aurait quelque chose à gagner avec lui. On imprima à son sujet, pour l'honneur de la littérature, et pour avancer les progrès de l'esprit humain, plus de cent libelles, dans lesquels on lui prouvait qu'il était athée, et (ce qui est plus fort en Angleterre) on lui reprocha d'être

catholique. On assura, quand il donna sa traduction d'Homère, qu'il n'entendait point le grec, parcequ'il était puant et bossu. Il est vrai qu'il était bossu; mais cela n'empêchait pas qu'il ne sût très bien le grec, et que sa traduction d'Homère ne fût fort bonne. On calomnia ses mœurs, son éducation, sa naissance; on s'attaqua à son père et à sa mère. Ces libelles n'avaient point de fin. Pope eut quelquefois la faiblesse de répondre; cela grossit la nuée des libelles. Enfin il prit le parti de faire imprimer lui-même un petit abrégé de toutes ces belles pièces. Ce fut un coup mortel pour les écrivains, qui jusque-là avaient vécu assez honnêtement des injures qu'ils lui disaient; on cessa de les lire, et on s'en tint à l'abrégé; ils ne s'en relevèrent pas.

XIX. J'ai été tenté d'avoir beaucoup de vanité, quand j'ai vu que nos grands écrivains en usaient avec moi comme on en avait agi avec Pope. Je puis dire que j'ai valu des honoraires assez passables à plus d'un auteur. J'avais, je ne sais comment, rendu à l'illustre abbé Desfontaines un léger service; mais, comme ce service ne lui donnait pas de quoi vivre, il se mit d'abord un peu à son aise au sortir de la maison dont je l'avais tiré, par une douzaine de libelles contre moi, qu'il ne fit, à la vérité, que pour l'honneur des lettres et par un excès de zèle pour le bon goût. Il fit imprimer *la Henriade*, dans laquelle il inséra des vers de sa façon[1]; et ensuite il critiqua

[1] Voyez, tome X, la préface de Marmontel pour *la Henriade*; et tome XXXVIII, pages 317 et 351. B.

ces mêmes vers qu'il avait faits. J'ai soigneusement conservé une lettre que m'écrivit un jour un auteur[1] de cette trempe. «Monsieur, j'ai fait imprimer un li-«belle contre vous; il y en a quatre cents exemplai-«res; si vous voulez m'envoyer quatre cents livres, «je vous remettrai tous les exemplaires fidèlement.» Je lui mandai que je me donnerais bien de garde d'abuser de sa bonté; que ce serait un marché trop désavantageux pour lui, et que le débit de son livre lui vaudrait beaucoup davantage; je n'eus pas lieu de me repentir de ma générosité.

XX. Il est bon d'encourager les gens de lettres inconnus qui ne savent où donner de la tête. Une des plus charitables actions qu'on puisse faire en leur faveur est de donner une tragédie au public. Tout aussitôt vous voyez éclore des *Lettres à des dames de qualité; Critique impartiale de la pièce nouvelle; Lettre d'un ami à un ami; Examen réfléchi; Examen par scènes*[2]; et tout cela ne laisse pas de se vendre.

XXI. Mais le plus sûr secret pour un honnête libraire, c'est d'avoir soin de mettre à la fin des ouvrages qu'il imprime toutes les horreurs et toutes les bêtises qu'on a imprimées contre l'auteur. Rien n'est plus propre à piquer la curiosité du lecteur et à favoriser le débit. Je me souviens que parmi les détestables éditions qu'on a faites, en Hollande, de

[1] La Jonchère: voyez tome XXXVIII, page 344; et, tome XLII, la vingt et unième des *Honnêtetés littéraires*. B.

[2] Ce dernier titre désigne la *Critique, scène par scène, sur Sémiramis, tragédie nouvelle de M. de Voltaire*. 1748, in-8° de 29 pages. B.

mes prétendus ouvrages, un éditeur habile d'Amsterdam, voulant faire tomber une édition de La Haye, s'avisa d'ajouter à la sienne un recueil de tout ce qu'il avait pu ramasser contre moi [1]. Les premiers mots de ce recueil disaient *que j'étais un chien rogneux*. Je trouvai ce livre à Magdebourg entre les mains du maître de la poste, qui ne cessait de me dire combien il trouvait ce petit morceau éloquent. En dernier lieu, deux libraires d'Amsterdam, pleins de probité, après avoir défiguré tant qu'ils avaient pu *la Henriade* et mes autres pièces, me firent l'honneur de m'écrire que, si je permettais qu'on fît à Dresde [2] une meilleure édition de mes ouvrages, qu'on avait entreprise alors, ils seraient obligés en conscience d'imprimer contre moi un volume d'injures atroces, avec le plus beau papier, la plus grande marge, et le meilleur caractère qu'ils pourraient. Ils m'ont tenu fidèlement parole [3]. C'est bien dommage que de si beaux recueils soient anéantis dans l'oubli : autre-

[1] Une édition des *OEuvres de Voltaire* contient la *Voltairomanie*, libelle dont il est parlé tome XXXVII, page 545; et tome XXXVIII, pages 327, 345. B.

[2] L'édition des *OEuvres de Voltaire*, publiée à Dresde, chez Walther, a dix volumes in-8°. Les huit premiers sont de 1748; le neuvième, de 1750; le dixième, de 1754. Une autre édition, publiée chez le même, en 1752, est en sept volumes. B.

[3] Le morceau, publié en 1749, se terminait alors ainsi :

« Ils m'ont tenu fidèlement parole. Ils ont eu même l'attention d'envoyer leur beau recueil à un des plus respectables monarques de l'Europe, à la cour duquel j'avais alors l'honneur d'être. Le prince a jeté leur livre au feu, en disant qu'il fallait traiter ainsi MM. les éditeurs. Il est vrai qu'en France ces honnêtes gens seraient envoyés aux galères. Mais ce serait trop gêner le commerce qu'il faut toujours favoriser. »

Le texte actuel est de 1751. B.

fois, quand il y avait huit ou neuf cent mille volumes de moins dans l'Europe, des injures portaient coup. On lisait avidement dans Scaliger[1] : « Le cardinal « Bellarmin est athée, le R. P. Clavius est un ivro- « gne, le R. P. Coton s'est donné au diable. » Les savants illustres se traitaient réciproquement de *chien*, de *veau*, de *menteur* et de *sodomite*. Tout cela s'imprimait avec la permission des supérieurs. C'était le bon temps. Mais tout dégénère.

XXII. [2] On n'a dit que peu de choses sur les mensonges imprimés dont la terre est inondée : il serait facile de faire sur ce sujet un gros volume; mais on sait qu'il ne faut pas faire tout ce qui est facile. On donnera ici seulement quelques règles générales, pour précautionner les hommes contre cette multitude de livres qui ont transmis les erreurs de siècle en siècle.

On s'effraie à la vue d'une bibliothèque nombreuse; on se dit : « Il est triste d'être condamné à ignorer pres- « que tout ce qu'elle contient. » Consolez-vous, il y a peu à regretter. Voyez ces quatre ou cinq mille volumes de la physique ancienne; tout en est faux jusqu'au temps de Galilée; voyez les histoires de tant de peuples; leurs premiers siècles sont des fables absurdes. Après les temps fabuleux viennent ce qu'on appelle *les temps héroïques :* les premiers ressemblent aux *Mille et une Nuits*, où rien n'est vrai; les seconds, aux romans de chevalerie, où il n'y a de vrai que quelques noms et quelques époques.

[1] *Scaligerana* (*secunda*). B.

[2] C'est ici le commencement du chapitre 2 en 1750. B.

XXIII. Voilà déjà bien des milliers d'années et de livres à ignorer, et de quoi mettre l'esprit à l'aise. Viennent enfin les temps historiques où le fond des choses est vrai, et où la plupart des circonstances sont des mensonges. Mais parmi ces mensonges n'y a-t-il pas quelques vérités? Oui, mais comme il se trouve un peu de poudre d'or dans les sables que les fleuves roulent. On demandera ici le moyen de recueillir cet or; le voici : Tout ce qui n'est conforme ni à la physique, ni à la raison, ni à la trempe du cœur humain, n'est que du sable; le reste, qui sera attesté par des contemporains sages, c'est la poudre d'or, que vous cherchez.

XXIV. Hérodote raconte à la Grèce assemblée l'histoire des peuples voisins : les gens sensés rient quand il parle des prédictions d'Apollon et des fables de l'Égypte et de l'Assyrie; il ne les croyait pas lui-même : tout ce qu'il tient des prêtres de l'Égypte est faux; tout ce qu'il a vu a été confirmé. Il faut sans doute s'en rapporter à lui quand il dit aux Grecs qui l'écoutent : « Il y a dans les trésors des Corinthiens « un lion d'or, du poids de trois cent soixante livres, « qui est un présent de Crésus : on voit encore la « cuve d'or et celle d'argent qu'il donna au temple de « Delphes; celle d'or pèse environ cinq cents livres; « celle d'argent contient environ deux mille quatre « cents pintes. » Quelle que soit une telle magnificence, quelque supérieure qu'elle soit à celle que nous connaissons, on ne peut la révoquer en doute. Hérodote parlait d'un fait dont il y avait plus de cent mille témoins : ce fait d'ailleurs est très important, parcequ'il

prouve que, dans l'Asie mineure, du temps de Crésus, il y avait plus de magnificence qu'on n'en voit aujourd'hui; et cette magnificence, qui ne peut être que le fruit d'un grand nombre de siècles, prouve une haute antiquité dont il ne reste nulle connaissance. Les prodigieux monuments qu'Hérodote avait vus en Égypte et à Babylone sont encore des choses incontestables.

XXV. Il n'en est pas ainsi des solennités établies pour célébrer un événement : la plupart des mauvais raisonneurs disent : Voilà une cérémonie qui est observée de temps immémorial, donc l'aventure qu'elle célèbre est vraie; mais les philosophes disent souvent, *Donc l'aventure est fausse.*

XXVI. Les Grecs célébraient les jeux pythiens, en mémoire du serpent Python, que jamais Apollon n'avait tué; les Égyptiens célébraient l'admission d'Hercule au rang des douze grands dieux; mais il n'y a guère d'apparence que cet Hercule d'Égypte ait existé dix-sept mille ans avant le règne d'Amasis, ainsi qu'il était dit dans les hymnes qu'on lui chantait. La Grèce assigna neuf étoiles dans le ciel au marsouin qui porta Arion sur son dos : les Romains célébraient, en février, cette belle aventure. Les prêtres saliens portaient en cérémonie, le 1er de mars, les boucliers sacrés qui étaient tombés du ciel, quand Numa, ayant enchaîné Faunus et Picus, eut appris d'eux le secret de détourner la foudre. En un mot, il n'y a jamais eu de peuple qui n'ait solennisé, par des cérémonies, les plus absurdes imaginations.

XXVII. Quant aux mœurs des peuples barbares,

tout ce qu'un témoin oculaire et sage me rapportera de plus bizarre, de plus infame, de plus superstitieux, de plus abominable, je serai très porté à le croire de la nature humaine. Hérodote affirme devant toute la Grèce que, dans ces pays immenses qui sont au-delà du Danube, les hommes fesaient consister leur gloire à boire dans des crânes humains le sang de leurs ennemis, et à se vêtir de leur peau. Les Grecs, qui trafiquaient avec ces barbares, auraient démenti Hérodote s'il avait exagéré. Il est constant que plus des trois quarts des habitants de la terre ont vécu très longtemps comme des bêtes féroces : ils sont nés tels. Ce sont des singes que l'éducation fait danser, et des ours qu'elle enchaîne. Ce que le czar Pierre-le-Grand a trouvé encore à faire de nos jours dans une partie de ses états est une preuve de ce que j'avance, et rend croyable ce qu'Hérodote a rapporté.

XXVIII. Après Hérodote, le fond des histoires est beaucoup plus vrai; les faits sont plus détaillés; mais autant de détails, souvent autant de mensonges. Ajouterai-je foi à l'historien Josèphe, quand il me dit que le moindre bourg de la Galilée renfermait quinze mille habitants? Non, je dirai qu'il a exagéré; il a cru faire honneur à sa patrie, il l'a avilie. Quelle honte pour ce nombre prodigieux de Juifs d'avoir été si aisément subjugués par une petite armée romaine!

XXIX. La plupart des historiens sont comme Homère : ils chantent des combats; mais dans ce nombre horrible de batailles, il n'y a guère que la retraite des dix mille de Xénophon, la bataille de Scipion contre Annibal, à Zama, décrite par Polybe, celle de Phar-

sale racontée par le vainqueur, où le lecteur puisse s'éclairer et s'instruire : partout ailleurs je vois que des hommes se sont mutuellement égorgés, et rien de plus.

XXX. On peut croire toutes les horreurs où l'ambition a porté les princes, et toutes les sottises où la superstition a plongé les peuples : mais comment les historiens ont-ils été assez peuple pour admettre comme des prodiges surnaturels les fourberies que des conquérants ont imaginées, et que les nations ont adoptées?

Les Algériens croient fermement qu'Alger fut sauvée par un miracle, lorsque Charles-Quint vint l'assiéger. Ils disent qu'un de leurs saints frappa la mer, et excita la tempête qui fit périr la moitié de la flotte de l'empereur.

XXXI. Que d'historiens parmi nous ont écrit en Algériens! Que de miracles ils ont prodigués et contre les Turcs et contre les hérétiques! Ils ont souvent traité l'histoire comme Homère traite le siége de Troie. Il intéresse toutes les puissances du ciel à la conservation ou à la perte d'une ville. Mais des hommes qui font profession de dire la vérité peuvent-ils imaginer que Dieu prenne parti pour un petit peuple qui combat contre un autre petit peuple dans un coin de notre hémisphère?

XXXII. Personne ne respecte plus que moi saint François-Xavier; c'était un Espagnol animé d'un zèle intrépide; c'était le Fernand Cortès de la religion; mais on aurait dû peut-être ne pas assurer dans l'his-

toire de sa vie que ce grand homme existait à-la-fois en deux endroits différents.

Si quelqu'un peut prétendre au don de faire des miracles, ce sont ceux qui vont au bout du monde porter leur charité et leur doctrine; mais je voudrais que leurs miracles fussent un peu moins fréquents; qu'ils eussent ressuscité moins de morts; qu'ils eussent moins souvent converti et baptisé des milliers d'Orientaux en un jour. Il est beau de prêcher la vérité dans un pays étranger, dès qu'on y est arrivé; il est beau de parler avec éloquence, et de toucher le cœur dans une langue qu'on ne peut apprendre qu'en beaucoup d'années, et qu'on ne peut jamais prononcer que d'une manière ridicule : mais ces prodiges doivent être ménagés; et le merveilleux, quand il est prodigué, trouve trop d'incrédules.

XXXIII. C'est surtout dans les voyageurs qu'on trouve le plus de mensonges imprimés. Je ne parle pas de Paul Lucas, qui a vu le démon Asmodée dans la Haute-Égypte; je ne parle que de ceux qui nous trompent en disant vrai, qui ont vu une chose extraordinaire dans une nation, et qui la prennent pour une coutume; qui ont vu un abus, et qui le donnent pour une loi. Ils ressemblent à cet Allemand [1] qui ayant eu une petite difficulté à Blois avec son hôtesse, laquelle avait les cheveux un peu trop blonds, mit sur son album : *Nota bene*, toutes les dames de Blois sont rousses et acariâtres.

XXXIV. Ce qu'il y a de pis, c'est que la plupart

[1] On raconte cela de l'historien anglais Smolett. B.

de ceux qui écrivent sur le gouvernement tirent souvent de ces voyageurs trompés des exemples pour tromper encore les hommes. L'empereur turc se sera emparé des trésors de quelques bachas nés esclaves dans son sérail, et il aura fait à la famille du mort la part qu'il aura voulu : donc la loi de Turquie porte que le grand Turc hérite des biens de tous ses sujets : il est monarque; donc il est despotique dans le sens le plus horrible et le plus humiliant pour l'humanité. Ce gouvernement turc, dans lequel il n'est pas permis à l'empereur de s'éloigner long-temps de la capitale, de changer les lois, de toucher à la monnaie, etc., sera représenté comme un établissement dans lequel le chef de l'état peut du matin au soir tuer et voler loyalement tout ce qu'il veut. *L'Alcoran* dit qu'il est permis d'épouser quatre femmes à-la-fois; donc tous les merciers et tous les drapiers de Constantinople ont chacun quatre femmes, comme s'il était si aisé de les avoir et de les garder. Quelques personnages considérables ont des sérails; de là on conclut que tous les musulmans sont autant de Sardanapales : c'est ainsi qu'on juge de tout. Un Turc qui aurait passé dans une certaine capitale, et qui aurait vu un *auto-da-fé*, ne laisserait pas de se tromper s'il disait: Il y a un pays policé où l'on brûle quelquefois en cérémonie une vingtaine d'hommes, de femmes, et de petits garçons, pour le divertissement de leurs gracieuses majestés. La plupart des relations sont faites dans ce goût-là; c'est bien pis quand elles sont pleines de prodiges : il faut être en garde contre les livres, plus que les juges ne le sont contre les avocats.

XXXV. Il y a encore une grande source d'erreurs publiques parmi nous, et qui est particulière à notre nation; c'est le goût des vaudevilles; on en fait sur les hommes les plus respectables; et on entend tous les jours calomnier les vivants et les morts sur ces beaux fondements : « Ce fait, dit-on, est vrai, c'est une « chanson qui l'atteste. »

XXXVI. N'oublions pas au nombre des mensonges la fureur des allégories. Quand on eut trouvé[1] les fragments de Pétrone, auxquels Nodot a depuis[2] joint hardiment les siens, tous les savants prirent le consul Pétrone pour l'auteur de ce livre. Ils voient clairement Néron et toute sa cour dans une troupe de jeunes écoliers fripons qui sont les héros de cet ouvrage. On fut trompé, et on l'est encore par le nom. Il faut absolument que le débauché obscur et bas qui écrivit cette satire, plus infame qu'ingénieuse, ait été le consul Titus Petronius; il faut que Trimalcion, ce vieillard absurde, ce financier au-dessous de Turcaret, soit le jeune empereur Néron; il faut que sa dégoûtante et méprisable épouse soit la belle Acté; que le pédant, le grossier Agamemnon, soit le philosophe Sénèque; c'est chercher à trouver toute la cour de Louis XIV dans Gusman d'Alfarache, ou dans Gil Blas. Mais, me dira-t-on, que gagnerez-vous à détromper les hommes sur ces bagatelles? Je ne gagnerai rien, sans doute; mais il faut s'accoutumer à chercher le vrai dans les plus petites choses; sans cela on est bien trompé dans les grandes.

[1] En 1688. B. — [2] En 1694. B.

RAISONS[1]

DE CROIRE QUE LE LIVRE INTITULÉ

TESTAMENT POLITIQUE DU CARDINAL DE RICHELIEU

EST UN OUVRAGE SUPPOSÉ.

Mon zèle pour la vérité, mon emploi d'historiographe de France [2], qui m'oblige à des recherches historiques; mes sentiments de citoyen; mon respect pour la mémoire du fondateur d'un corps dont je suis membre [3]; mon attachement aux héritiers de son nom et de son mérite: voilà mes motifs pour chercher à détromper ceux qui attribuent au cardinal de Richelieu un livre qui m'a paru n'être ni pouvoir être de ce ministre.

I. Le titre même est très suspect; un homme qui parle à son maître n'intitule guère ses conseils respectueux du nom fastueux de *Testament politique*. A peine le cardinal de Richelieu fut-il mort qu'il courut cent manuscrits pour et contre sa mémoire: j'en ai deux sous le titre de *Testamentum christianum*, et deux sous celui de *Testamentum politicum:* voilà probablement l'origine de tous les testaments politiques qu'on a fabriqués depuis.

II. Si un ouvrage dans lequel un des plus grands hommes d'état qu'ait jamais eus l'Europe est supposé

[1] Ce qui suit formait, en 1750, comme je l'ai dit, page 282, le chapitre 3. B.

[2] Voltaire était, depuis 1746, historiographe de France. B.

[3] Le cardinal de Richelieu fonda, en 1635 (voyez tome XXII, page 248), l'académie française, dont Voltaire était membre depuis 1746 (voyez tome XXXVIII, page 545). B.

rendre compte de son administration à son maître, et lui donner des conseils pour le présent et pour l'avenir, eût été en effet composé par ce ministre, il eût pris probablement toutes les mesures possibles pour qu'un tel monument ne fût pas négligé; il l'eût revêtu de la forme la plus authentique; il en eût parlé dans son vrai testament, qui contient ses dernières volontés; il l'eût légué au roi, comme un présent beaucoup plus précieux que le Palais-Cardinal [1]; il eût chargé l'exécuteur de son testament de remettre à Louis XIII cet ouvrage important; le roi en eût parlé; tous les mémoires de ce temps-là auraient fait mention d'une anecdote si intéressante: rien de tout cela n'est arrivé. Le silence universel dans une affaire aussi grave doit donner à tout homme de bon sens les plus violents soupçons. Pourquoi ni le manuscrit original, ni aucune copie, n'auraient-ils jamais paru pendant un si grand nombre d'années? On savait à la mort de César qu'il avait fait des Commentaires; on savait que Cicéron avait écrit sur l'éloquence; un manuscrit de Raphael sur la peinture n'eût pas été ignoré.

III. Cet ouvrage n'est point un projet informe, il est entièrement terminé; la conclusion finit par une péroraison pleine de morale: « Je supplie votre ma-« jesté de penser dès à cette heure ce que Philippe II « ne pensa peut-être qu'à l'heure de sa mort; et, pour « l'y convier par exemple autant que par raison, je « lui promets qu'il ne sera jour de ma vie que je ne « tâche de me mettre en l'esprit ce que j'y devrais

[1] Appelé Palais-Royal depuis qu'il avait été donné au roi par le cardinal. B.

« avoir à l'heure de ma mort sur le sujet des affaires « publiques. » Rien ne manque à l'ouvrage pour le rendre complet ; on y trouve jusqu'à l'épître dédicatoire, qu'on a eu l'impudence de signer en Hollande *Armand Du Plessis*, quoique le cardinal n'ait jamais signé ainsi ; on y trouve jusqu'à la table des matières, que l'éditeur ose encore dire rédigée par le cardinal même ; et dans cette épître dédicatoire on le fait parler ainsi au roi : « Cette pièce verra le jour sous le « titre de mon *Testament politique*, parcequ'elle est « faite pour servir après ma mort, etc. » Donc en effet cette pièce devait voir le jour après la mort du cardinal ; donc elle devait être présentée au roi d'une manière solennelle ; donc l'original eût dû être signé, être connu ; donc le jour où la famille eût présenté au roi ce legs si important eût été un jour mémorable.

IV. Si après la mort de Louis XIII ce manuscrit eût passé entre les mains de quelque ministre, et de là dans celles qui l'ont rendu public, on en aurait dû savoir quelques circonstances ; l'éditeur aurait dit par quelle voie il aurait été mis en possession de ce manuscrit ; il l'aurait dit d'autant plus hardiment qu'il imprimait le livre dans un pays libre, environ quarante ans après la mort du cardinal, et lorsque le souvenir des inimitiés entre ce ministre et plusieurs grandes maisons était éteint. L'éditeur, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs[1], était tenu surtout de constater l'authenticité de ce manuscrit, sans quoi il se déclarait indigne de toute croyance. Aucune de ces conditions,

[1] Voyez ma note et la variante, page 286. B.

absolument nécessaires à l'authenticité d'un tel livre, n'a été remplie ; et même pendant vingt-quatre années entières, depuis la prétendue date du manuscrit, ni la cour, ni la ville, ni aucun livre, ni aucun journal, ne fit la moindre mention que le cardinal eût laissé au roi un testament politique.

V. Comment en effet le cardinal de Richelieu, qui, comme on sait, avait plus de peine à gouverner le roi son maître qu'à tenir le timon de la France, aurait-il eu le dessein et le loisir de faire un tel ouvrage pour l'usage de Louis XIII ? L'auteur du nouvel *Abrégé chronologique de l'Histoire de France* qui peint si bien les siècles et les hommes, avoue dans ce livre si utile que le cardinal de Richelieu avait « autant à « craindre du roi, pour qui il risquait tout, que du « ressentiment de ceux qu'il forçait d'obéir :» les aigreurs, les défiances, les mécontentements réciproques, allaient tous les jours si loin entre le roi et le ministre, que le grand-écuyer Cinq-Mars proposa au roi d'assassiner le cardinal de Richelieu comme le maréchal d'Ancre, et s'offrit pour l'exécution ; c'est ce que Louis XIII dit lui-même dans une lettre au chancelier Séguier, après la conspiration de Cinq-Mars. Le roi avait donc mis son favori à portée de lui faire cette proposition étrange. Est-ce dans une telle situation qu'on se donne la peine de faire pour un roi d'un âge mûr qu'on redoute, et dont on est redouté, un recueil de préceptes qu'un père oisif pourrait tout au plus laisser à son fils encore dans l'enfance ? Il me semble que le cœur humain n'est point fait ainsi. Cette raison ne sera pas d'un grand poids

auprès d'un savant; mais elle fait impression sur ceux qui connaissent les hommes.

VI. Supposons pourtant qu'un homme tel que le cardinal de Richelieu eût voulu donner en effet au roi son maître des conseils pour gouverner après sa mort, comme il lui en avait donné pendant sa vie: quel est l'homme qui en ouvrant ce livre ne s'attendra pas à voir tous les secrets du cardinal de Richelieu développés, et la grandeur et la hardiesse de son génie respirant dans son testament? Qui ne se flattera pas de lire des conseils fins et hardis, convenables à l'état présent de l'Europe, à celui de la France, de la cour, et surtout du monarque? Par le premier chapitre, il est évident que l'auteur feint d'écrire en 1640; car il fait dire au cardinal de Richelieu dans un jargon barbare, parlant de la guerre avec l'Espagne: « Ce n'est pas que dans cette guerre, qui a duré cinq « ans, il ne vous est arrivé aucun mauvais accident, etc. » Or cette guerre avait commencé en 1635, et le dauphin était né en 1638. Comment dans un écrit politique, qui entre dans les détails des cas privilégiés, des appels comme d'abus, du droit d'indult, et des vents qui règnent sur la Méditerranée, oublie-t-on l'éducation de l'héritier de la monarchie? Certes le faussaire est bien maladroit. La véritable cause de cette faute d'omission, c'est que dans plusieurs autres endroits du livre, l'auteur, oubliant qu'il a feint d'écrire en 1639 et en 1640, s'avise ensuite d'écrire en 1635. Il donne à Louis XIII vingt-cinq ans de règne, au lieu de lui en donner trente; contradiction palpa-

ble, et démonstration évidente d'une supposition que rien ne peut pallier.

VII. Quoi! Louis XIII est engagé dans une guerre ruineuse contre la maison d'Autriche; les ennemis sont aux frontières de la Champagne et de la Picardie; et son premier ministre, qui lui a promis des conseils, ne lui dit rien, ni de la manière dont il faut soutenir cette guerre dangereuse, ni de celle dont on peut faire la paix, ni des généraux, ni des négociateurs qu'on peut employer? Quoi! pas un mot de la conduite qu'on doit tenir avec le chancelier Oxenstiern, avec l'armée du duc de Veimar, avec la Savoie, avec le Portugal et la Catalogne? On ne trouve rien sur les révolutions que le cardinal lui-même fomentait en Angleterre; rien sur le parti huguenot qui respirait encore la faction et la vengeance. Il me semble voir un médecin qui vient pour prescrire un régime à son malade, et qui lui parle de tout autre chose que de santé.

VIII. Celui qui a débité ses idées sous le nom du cardinal de Richelieu commence par se servir des succès mêmes que ce grand homme avait eus dans son ministère, pour lui faire avancer qu'il avait promis ces succès au roi son maître. Le cardinal avait abaissé les grands du royaume, qui étaient dangereux; les huguenots, qui l'étaient davantage; et la maison d'Autriche, qui avait été encore plus à craindre; de là il infère que le cardinal avait promis ces révolutions au roi, dès qu'il était entré dans le conseil. Voici les paroles qu'il prête au cardinal : « Lorsque votre ma-

« jesté se résolut de me donner en même temps et « l'entrée de ses conseils, et grande part en sa con- « fiance..... je lui promis d'employer toute l'autorité « qu'il lui plaisait me donner pour ruiner le parti « huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, réduire « tous ses sujets dans leur devoir, et relever son nom « dans les nations étrangères au point où il devait « être, etc. » (pages 6 et 9). Or, il est de notoriété publique que quand Louis XIII consentit à mettre le cardinal de Richelieu dans le conseil, il était bien éloigné de connaître le bien qu'il procurait à la France et à lui-même. Il est public que le roi qui alors avait de l'éloignement pour ce grand homme, ne fit que céder aux instances de la reine sa mère, qui triompha enfin de la répugnance de son fils, après s'être donné les plus grands mouvements pour introduire dans le conseil celui qu'elle avait fait cardinal, qu'elle regardait comme sa créature, et par qui elle espérait gouverner. On eut même besoin de gagner le marquis de La Vieuville, surintendant des finances, qui consentit avec beaucoup de peine à voir entrer le cardinal au conseil en 1624. Il n'y eut ni la première place ni le premier crédit. Toute cette année se passa en jalousies, en cabales, en factions secrètes; le cardinal ne prit que peu-à-peu l'ascendant.

Quelques lecteurs apprendront peut-être ici avec plaisir que le cardinal de Richelieu n'eut les provisions de premier ministre qu'en 1629, le 11 novembre; Louis XIII les signa seul de sa main. Ces lettres patentes sont adressées par le roi au cardinal même; et ce qu'il y a de très remarquable, c'est que les appoin-

tements attachés à cette nouvelle dignité y sont en blanc, le roi laissant à la magnificence et à la discrétion de son ministre le soin de prendre au trésor public de quoi soutenir la grandeur de cette place.

Je reviens, et je dis qu'il n'est pas vraisemblable que le cardinal ait tenu en 1624 les discours qu'on lui prête. Il est beau de faire tant de grandes choses, mais il est téméraire de les promettre; et c'eût été le comble du ridicule et de l'indécence de dire au roi son maître en entrant dans ses conseils: *Je relèverai votre nom.* On lui fait raconter sans bienséance et avec infidélité ce qu'il a fait : il ne dit rien du tout de ce qu'il faut dire. Pourquoi? c'est que l'un était fort aisé, et l'autre très difficile.

IX. Par le peu qu'on vient de dire, il paraît déjà que l'ouvrage prétendu ne peut convenir ni au caractère du ministre à qui on le donne, ni au roi auquel on l'adresse, ni au temps où on le suppose écrit; j'ajouterai encore, ni au style du cardinal. Il n'y a qu'à voir cinq ou six de ses lettres, pour juger que ce n'est point du tout la même main; et cette preuve suffirait pour quiconque a le moindre goût et le moindre discernement. D'ailleurs le cardinal de Richelieu, obligé de faire quelquefois des actions violentes, ne laissait point échapper dans ses écrits de paroles dures et indécentes. S'il agissait avec hardiesse, il écrivait de la manière la plus circonspecte. Il n'eût certainement pas appelé, dans un ouvrage politique, la marquise du Fargis, dame d'atour de la reine régnante, *la Fargis* (page 49.) C'est manquer aux premières lois du respect et de la bienséance, en parlant au roi et

à la postérité. Cette indigne expression est tirée d'un mauvais livre imprimé en 1649, intitulé : *Histoire du ministère du cardinal de Richelieu.* L'auteur du testament a copié cet ouvrage de ténèbres, plus flétri sans doute par le mépris public que par l'arrêt qui le condamne.

Qui pourra se persuader qu'un premier ministre, qui suppose la paix faite avec l'Espagne, parle des Espagnols en ces termes : « Cette nation avide et in-« satiable, ennemie du repos de la chrétienté? » C'est ainsi qu'on aurait pu parler de Mahomet II. Serait-il possible qu'un prêtre, un cardinal, un premier ministre, un homme sage, écrivant à un roi sage, et écrivant un testament qui devait être exempt de passion, se fût emporté (dans le temps de cette paix supposée) à des expressions qu'il n'avait pas employées dans la déclaration de la guerre?

X. Est-il vraisemblable qu'un homme d'état qui se propose un ouvrage aussi solide dise « que le roi d'Es-« pagne, en secourant les huguenots, avait rendu les « Indes tributaires de l'enfer; que les gens de palais « mesurent la couronne du roi par sa forme, qui, étant « ronde, n'a point de fin; que les éléments n'ont de « pesanteur que lorsqu'ils sont en leur lieu; que le feu, « l'air, ni l'eau, ne peuvent soutenir un corps terrestre, « parcequ'il est pesant hors de son lieu; » et cent autres absurdités pareilles, dignes d'un professeur de rhétorique de province dans le seizième siècle, ou d'un répétiteur irlandais qui dispute sur les bancs?

XI. Y a-t-il encore une grande vraisemblance que le cardinal de Richelieu, si connu par ses galanteries,

et même par la témérité de ses desirs, ait recommandé la chasteté à Louis XIII, prince chaste par tempérament, par scrupule, et par ses maladies?

XII. Après de si fortes présomptions, quel homme de bon sens peut résister à cette preuve évidente de faux qui se trouve dans le premier chapitre, je veux dire à cette supposition que la paix est faite? « Vous « êtes parvenu, dit-on, à la conclusion de la paix..... « Votre majesté n'est entrée dans la guerre.... etc., et « n'en est sortie.... etc. » Un imposteur, dans la chaleur de la composition, oubliant le temps dont il parle, peut tomber dans cette absurdité énorme; mais un premier ministre, quand il fait la guerre, ne peut pas assurément dire que la paix est conclue. Jamais la guerre ne fut plus vive contre la maison d'Autriche, quoique toutes les puissances négociassent, ou plutôt parcequ'elles négociaient. Il est vrai qu'en 1641 on jeta quelques fondements des traités de Munster, qui ne furent cousommés qu'en 1648; et l'auteur du testament fait parler le cardinal de Richelieu tantôt en 1640, tantôt en 1635. Le cardinal ne pouvait ni supposer la paix faite au milieu de la guerre, ni dire des injures atroces aux Espagnols avec lesquels il voulait traiter.

XIII. Faudra-t-il à cette preuve palpable de l'imposture ajouter une bévue moins forte à la vérité, mais qui ne décèle pas moins un menteur ignorant? Il fait dire à un premier ministre tel que le cardinal, dans ce même premier chapitre, que « le roi a refusé le « secours des armes ottomanes contre la maison d'Au- « triche. » S'il s'agit d'un secours que le Turc voulait

envoyer aux armées françaises, le fait est faux, et l'idée en est ridicule : s'il s'agit d'une diversion des Turcs en Hongrie ou ailleurs, quiconque connaît le monde, quiconque a la moindre idée du cardinal de Richelieu, sait assez que de telles offres ne se refusent pas.

XIV. Comme il paraît par le premier chapitre que l'imposteur écrivait après la paix des Pyrénées, dont il avait l'imagination remplie, il paraît par le second qu'il écrivait après la réforme que fit Louis XIV dans toutes les parties de l'administration. « Je me souviens « que j'ai vu dans ma jeunesse, dit-il, les gentils- « hommes et autres personnes laïques posséder par « confidence non seulement la plus grande partie des « prieurés et abbayes, mais aussi des cures et évêchés. « Maintenant les confidences..... sont plus rares que « les légitimes possessions l'étaient en ce temps-là. » Or il est certain que dans les derniers temps de l'administration du cardinal, rien n'était plus commun que de voir des laïques posséder des bénéfices. Lui-même avait fait donner cinq abbayes au comte de Soissons, qui fut tué à la Marfée; M. de Guise en possédait onze : le duc de Verneuil avait l'évêché de Metz; le prince de Conti eut l'abbaye de Saint-Denys en 1641; le duc de Nemours eut l'abbaye de Saint-Remi de Reims; le marquis de Tréville, celle de Moutier-Ender, sous le nom de son fils; enfin le garde des sceaux Châteauneuf conserva plusieurs abbayes jusqu'à sa mort, arrivée en 1643; et on peut juger si cet exemple était suivi. Le nombre des laïques qui jouissaient de ces revenus de l'état est innombrable. Il n'y

a qu'à voir les mémoires du comte de Grammont, pour se faire une idée de la manière dont on obtenait alors des bénéfices. Je n'examine pas si c'était un mal ou un bien de donner les revenus de l'Église à des séculiers; mais je dis qu'un imposteur habile n'eût jamais fait parler le cardinal de Richelieu d'une réforme qui n'existait pas.

XV. Dans ce même second chapitre, le feseur de projets, qui est indubitablement un homme d'église, trop prévenu en faveur des prétentions du clergé, et trop peu jaloux des droits de la couronne, déclame contre le droit de régale. Il oubliait qu'en 1637 et en 1638 le cardinal de Richelieu avait fait rendre des arrêts du conseil, par lesquels tout évêque qui se croirait exempt de ce droit était tenu d'envoyer au greffe les titres de sa prétention. Cet écrivain ne savait pas qu'un évêque ministre d'état s'intéresse plus aux droits du trône qu'aux prétentions ecclésiastiques. Il fallait connaître le caractère d'un premier ministre pour le faire parler. C'est l'âne qui se couvre de la peau du lion, et qu'on reconnaît bientôt à ses oreilles [1].

XVI. Le faussaire ignorant, dans ce même chapitre second, où il entretient le roi des universités et des colléges, au lieu de lui parler de ses vrais intérêts, dit dans son style grossier (chap. II, sect. x) : « L'his-« toire de Benoît XI, contre lequel les cordeliers pi-« qués, sur le sujet de la perfection de la pauvreté, « savoir, du revenu de saint François, s'animèrent « jusqu'à tel point, que non seulement ils lui firent « ouvertement la guerre par leurs livres, mais de plus

[1] La Fontaine, livre V, fable 21. B.

« par les armes de l'empereur, à l'ombre desquelles « un antipape s'éleva, au grand préjudice de l'Église, « est un exemple trop puissant pour qu'il soit besoin « d'en dire davantage. » Certainement le cardinal de Richelieu, qui était très savant, n'ignorait pas que cette aventure dont parle le faussaire était arrivée au pape Jean XXII, et non pas au pape Benoît XI. Il n'y a guère de fait dans l'*Histoire ecclésiastique* plus connu que celui-là; son ridicule l'a rendu célèbre; il n'était pas possible que le cardinal s'y fût mépris. D'ailleurs, pour apprendre à un roi combien les querelles de religion sont dangereuses, on avait à citer cent exemples plus frappants.

XVII. Dans cette même section x du chapitre II, où il est question des jésuites : « Cette compagnie, « dit-il, qui est soumise par un vœu d'obéissance « aveugle à un chef perpétuel, ne peut, suivant les « lois d'une bonne politique, être beaucoup autorisée « dans un état auquel une communauté puissante « doit être redoutable. » Je sais bien que ce trait est adouci quelques lignes après; mais, de bonne foi, le cardinal de Richelieu pouvait-il croire les jésuites redoutables, lui qui savait ne les rendre qu'utiles, et les punir souvent? lui qui ne craignait ni la reine, ni les princes, ni la maison d'Autriche, aurait-il craint quelques religieux? Il avait exilé plusieurs jésuites, aussi bien que quelques pères de l'Oratoire, et d'autres religieux qui étaient entrés dans des cabales; mais ni lui ni l'état n'avaient rien à craindre de ces compagnies. Il serait assurément bien étrange que le vainqueur de La Rochelle se fût plus défié,

dans son *Testament politique*, des jésuites que des huguenots. Cette réflexion n'est pas une preuve convaincante; mais, jointe aux autres, elle sert à faire voir que l'auteur, en prenant le nom d'un premier ministre, n'en a pu prendre l'esprit.

XVIII. S'il fallait relever tous les mécomptes dont cet ouvrage fourmille, je ferais un livre aussi gros que le *Testament politique*, que la fourberie a composé, que l'ignorance, la prévention, le respect d'un grand nom, ont fait admirer, que la patience du lecteur peut à peine achever de lire, et qui serait ignoré s'il avait paru sous le vrai nom de l'auteur. J'ai déjà, dans un petit ouvrage qui ne comportait pas d'étendue[1], indiqué quelques unes de ces preuves qui décèlent l'imposture aux yeux de quiconque a du jugement et du goût. En voici une qui est sans réplique. L'auteur, qui étale, et encore mal à propos, une vaine et fausse érudition sur l'histoire de l'Église, sur le commerce, sur la marine, s'avise, au chap. IX, sect. VI, de dire, à propos d'établissements dans les Indes : « Quant à l'occident, il y a peu de commerce « à faire; Drake, Thomas Cavendish, Herberg, L'Her- « mite, Lemaire, et feu M. le comte Maurice, qui « envoya douze navires à dessein d'y faire commerce, « ou d'amitié ou de force, n'ayant pu trouver lieu « d'y faire aucun établissement. » Remarquez dans quel temps l'imposteur fait parler le cardinal de Richelieu, c'est en 1640; c'est dans le temps même que le feu comte Maurice, qui était plein de vie, gouver-

[1] Les *Conseils à un journaliste*; voyez tome XXXVII, page 384. B.

nait le Brésil au nom des Provinces-Unies; c'est après que la compagnie hollandaise des Indes occidentales avait fait des progrès considérables depuis 1622 sans interruption : remarquez encore qu'au commencement de cette même section VI, l'auteur avoue que « les « Hollandais ne donnent pas peu d'affaires aux Espa- « gnols dans les Indes occidentales, où ils occupent « la plus grande partie du Brésil. » En vérité, peut-on mettre sur le compte d'un homme d'état un tel fatras d'erreurs et de contradictions? L'Angleterre, dont il parle, avait déjà des pays immenses dans l'Amérique. Quant à Drake et à Thomas Cavendish, leurs exemples sont cités très mal à propos : ils ne furent pas envoyés pour faire des établissements, mais pour ruiner ceux des Espagnols, pour troubler leur commerce, pour faire des prises; et c'est à quoi ils réussirent.

XIX. Si on voulait se donner la peine de lire le *Testament politique* avec attention, on serait bien surpris de voir qu'en effet ce livre est plutôt une critique de l'administration du cardinal qu'une exposition de sa conduite, et une suite de ses principes : tout y roule sur deux points, dont le premier est indigne de lui, et dont le second est un outrage à sa mémoire.

Le premier objet est un lieu commun, puéril, vague, un catéchisme pour un prince de dix ans, et bien étrangement déplacé à l'égard d'un roi âgé de quarante années; tels sont ces chapitres : « Que le fonde- « ment du bonheur d'un état est le règne de Dieu; que « la raison doit être la règle de la conduite; que les

« intérêts publics doivent être préférés aux particu-
« liers ; que la prévoyance est nécessaire ; qu'il faut
« destiner un chacun à l'emploi qui lui est propre ; qu'il
« est important d'éloigner les flatteurs, médisants,
« fesceurs d'intrigues ; » et vingt autres découvertes de cette finesse et de cette profondeur, accompagnées d'avis qui auraient été une insulte à Louis XIII, prince éclairé, et qui eût été en droit de répondre à son ministre, à son serviteur : Parlez ainsi à mon fils, et respectez plus votre maître.

Le second point, qui est surtout renfermé dans le neuvième chapitre, roule sur les projets d'administration imaginés par l'auteur ; et de tous ces projets il n'y en a pas un seul qui ne soit précisément le contrepied de l'administration du cardinal. L'auteur se met en tête d'abolir les comptants, ou de les réduire par grace à un million d'or. Les comptants sont des ordonnances secrètes, pour des affaires secrètes, dont on ne rend point compte. C'est le privilége le plus cher de la place d'un premier ministre. Son ennemi seul en pourrait demander l'abolition.

XX. Ce chapitre neuvième du *Testament politique* porte à chaque page les preuves les plus évidentes de la supposition la plus maladroite : c'est là que tout est faux, réflexions, faits, et calculs ; c'est là que l'auteur avance que quand on établit un impôt, on est obligé de donner une plus grande solde au soldat ; ce qui n'est pourtant arrivé ni sous Louis XIII ni sous Louis XIV ; c'est là qu'en soulageant le peuple de dix-sept millions de taille, il porte tout d'un coup à cinquante-sept millions les revenus du roi, qu'il suppose

n'aller d'ordinaire qu'à trente-cinq, et il le suppose encore avec ignorance; car les tailles allaient seules d'ordinaire à trente-cinq millions; les fermes, à onze, etc. C'est là qu'il se propose de rembourser les rentes établies par le cardinal, dont plusieurs étaient au denier vingt, qu'il appelle *le denier cinq;* d'ôter aux trésoriers de France les deux tiers de leurs gages; de faire payer la taille aux parlements, aux chambres des comptes, au grand conseil, à toutes les cours qu'il appelle *souveraines*, dans le temps même qu'il les met au rang des paysans. N'était-il pas bien séant au cardinal de Richelieu de proposer cette extravagance pour avilir un corps dont il avait l'honneur d'être membre par sa qualité de pair de France; dignité dont il fesait autant de cas que de celle de cardinal?

XXI. A l'égard de la guerre on a déjà remarqué[1] qu'il ne parle point de celle dans laquelle on était engagé. Mais dans ses réflexions vagues, générales, et chimériques, il recommande de taxer tous les fiefs des gentilshommes, pour enrôler et soudoyer la noblesse : il veut que tout gentilhomme soit forcé de servir à l'âge de vingt ans; qu'on ne prenne les roturiers, dans la cavalerie, qu'à l'âge de vingt-cinq; que les vivres ne soient confiés qu'à gens de qualité; qu'on lève cent hommes quand on veut en avoir cinquante, et cela apparemment pour qu'il en coûte le double en engagements et en habits. Quel projet pour un ministre! En vérité l'idée d'enrôler la noblesse de France, et de faire payer la taille au par-

[1] Paragraphe VII, page 312. B.

lement, peut-elle partir d'une autre tête que de celle d'un de ces faiseurs de projets qui dans leur oisiveté se mettent à gouverner l'Europe? Dans le même chapitre neuvième, il traite de la marine; il parle doctement des grands périls de la navigation d'Espagne en Italie, et d'Italie en Espagne, lesquels n'existent pas plus que ceux de Charybde et de Scylla : il prétend que « la seule Provence a beaucoup plus de ports « grands et assurés que l'Espagne et l'Italie tout en- « semble; » hyperbole qui ferait soupçonner que le livre serait d'un Provençal qui ne connaîtrait que Toulon et Marseille, plutôt que d'un homme d'état qui connaissait l'Europe.

Voilà une partie des chimères qu'un politique clandestin a mises sous le nom d'un grand ministre, avec cent fois moins de discrétion que l'abbé de Saint-Pierre n'en a montré, quand il a voulu attribuer une partie de ses *idées politiques* au duc de Bourgogne.

Le projet de finances, qui remplit presque tout le dernier chapitre, est tiré d'un manuscrit qui existe encore : je l'ai vu; il est de 1640. Il porte les revenus du roi jusqu'à cent cinquante-neuf millions de ce temps-là, par l'arrangement qu'il propose. L'auteur du testament en retranche deux, tout le reste est conforme. Rien n'est si commun que des projets de cette espèce; les ministres en reçoivent, et les lisent rarement. Le faussaire, en copiant ces idées, fait bien voir qu'il ne s'était pas donné la peine de connaître par lui-même les finances de Louis XIII. Il avance hardiment que chacune des cinq années de la guerre n'avait coûté que soixante millions; cela n'est

pas vrai; j'ai en main l'état de l'année 1639; il se monte à soixante-dix-huit millions neuf cent mille livres. Il est encore faux qu'on ait payé ces charges sans moyens extraordinaires; il y eut beaucoup de taxations, beaucoup d'augmentations de gages, dont la finance fut fournie; on augmenta les droits dans les provinces; on mit une taxe d'un écu sur chaque tonneau de vin; on porta la taille de trente-six millions deux cent mille livres jusqu'à trente-huit millions neuf cent mille livres. En un mot, la plupart des choses rapportées dans ce livre sont aussi altérées que les propositions qu'on y fait sont étranges.

XXII. On demandera sans doute comment on a pu faire à la mémoire du cardinal de Richelieu l'affront d'imaginer qu'un tel livre était digne de lui? Je répondrai que les hommes réfléchissent peu; qu'ils lisent avec négligence; qu'ils jugent avec précipitation, et qu'ils reçoivent les opinions comme on reçoit la monnaie, parcequ'elle est courante.

XXIII. Si on m'objecte que le P. Lelong et d'autres ont cru le livre en effet l'ouvrage du cardinal, j'avouerai que le P. Lelong a très bien compilé environ trente mille[1] titres de livres, et j'ajouterai que par cette raison-là même il n'a pas eu le temps de les examiner; mais surtout je répondrai que quand on aurait autant d'autorités que le P. Lelong a copié de titres, elles ne pourraient balancer une raison convaincante. Si pourtant la faiblesse des hommes a besoin d'autorités, j'opposerai au P. Lelong et aux autres, Auberi, qui

[1] La première édition de l'ouvrage du P. Lelong ne contient que 17487 articles : voyez ma note, tome XXX, page 200. B.

a écrit la vie du cardinal Mazarin; Ancillon, Richard, l'écrivain qui a pris le nom de Vigneul de Marville[1], et enfin Lamonnoie, l'un des critiques les plus éclairés du dernier siècle; tous ont cru le *Testament politique* supposé.

XXIV. Mais, dit-on, en 1664, l'abbé Desroches, ancien domestique du cardinal de Richelieu, donna sa bibliothèque à la Sorbonne, à l'exemple de son maître; et dans cette bibliothèque on trouve un manuscrit du testament conforme à l'imprimé, avec la même épître dédicatoire, et la même table des matières. C'est ce manuscrit même, remis à la Sorbonne, qui achève de prouver l'imposture. Il est remis vingt-deux ans après la mort du cardinal, sans aucun enseignement, sans la moindre indication de la part de l'abbé Desroches. Ce domestique du cardinal et la Sorbonne elle-même négligèrent cet ouvrage, et ce n'est que depuis deux ans qu'on lui a donné place sur des tablettes. Si le manuscrit avait été copié sur l'original, on l'aurait plus respecté; on trouverait quelques marques de son authenticité; on verrait à la fin de la lettre au roi la souscription du cardinal de Richelieu. Elle n'y est point. On n'a pas osé pousser l'effronterie jusqu'à signer ce nom. Pour peu que le cardinal eût laissé seulement quelques mémoires qui eussent eu quelque rapport (même éloigné) avec le testament, on les eût rapportés; on eût donné quelque crédit à la hardiesse de celui qui imputait tout l'ouvrage à ce ministre. Mais non : il n'y a pas un mot

[1] Argonne; c'est sous ce nom que Voltaire en parle dans *le Catalogue des écrivains*, tome XIX, en tête du *Siècle de Louis XIV*. B.

à la fin ni à la tête du manuscrit dont on puisse tirer la plus légère induction. Donc l'abbé Desroches regardait lui-même ce manuscrit avec la même indifférence qu'on l'a regardé très long-temps dans la Sorbonne.

Imaginons un moment que le testament soit l'ouvrage du cardinal; ce seul mot *Testament* impose un devoir indispensable à son domestique de légaliser la copie, de la déclarer juridiquement collationnée avec l'original. S'il manque à ce devoir, il est coupable; il donne à tout le monde le droit de s'inscrire en faux contre lui: mais l'abbé Desroches possédait ce manuscrit au même titre que d'autres curieux. Il fallait bien que cet ouvrage fût écrit à la main avant d'être imprimé; il fallait même, pour le dessein de l'imposteur, qu'il en courût plusieurs copies manuscrites, et qu'on se les prêtât avec mystère, comme un monument singulier. Le silence du domestique, encore une fois, prouve que le maître n'est point l'auteur du testament; et toutes les autres raisons prouvent qu'il n'a pu l'être.

XXV. Mais on dit qu'on disait, il y a soixante et dix ans, que madame la duchesse d'Aiguillon avait dit, il y a quatre-vingts ans, qu'elle avait eu une copie manuscrite de cet ouvrage. On a trouvé une note marginale de M. Huet; et cette note dit qu'on avait vu le manuscrit chez madame d'Aiguillon, nièce du cardinal. Ne voilà-t-il pas de belles preuves? Oui, je crois sans peine que tous ceux qui s'intéressaient à la mémoire du cardinal voulaient avoir un manuscrit qui portait son nom, et que l'auteur voulait

accréditer par ce nom même; et de là je conclus que ce manuscrit était manifestement supposé, puisque de tous les parents, de tous les domestiques, de tous les amis de ce ministre, aucun n'a jamais pris la moindre précaution pour établir l'authenticité du livre.

XXVI. Que la curiosité humaine se fatigue maintenant à chercher le nom du faussaire, je ne perdrai pas mon temps dans ce travail. Qu'importe le nom du fourbe, pourvu que la fourberie soit découverte? qu'importe que Courtilz ou un autre ait forgé le testament de Mazarin, de Colbert et de Louvois? qu'importe que Statman ou Chévremont [1] ait pris insolemment le nom de Charles V, duc de Lorraine? Mérite-t-on d'être connu pour avoir fait un mauvais livre? Que gagnerait-on à connaître les auteurs de toutes les plates calomnies, de toutes les critiques impertinentes dont le public est inondé? Il faut laisser dans l'oubli les auteurs qui se cachent sous un grand nom, comme ceux qui attaquent tous les jours ce que nous avons de meilleur, qui louent ce que nous avons de plus mauvais, et qui font de la noble profession des lettres un métier aussi lâche et aussi méprisable qu'eux-mêmes.

[1] Voyez mes notes, page 289; et tome XXIX, page 254. B.

FIN DES MENSONGES IMPRIMÉS, ETC.

REMERCIEMENT SINCÈRE

A UN HOMME CHARITABLE[1].

A Marseille, le 10 mai 1750.

Vous avez rendu service au genre humain en vous déchaînant sagement contre des ouvrages faits pour le pervertir. Vous ne cessez d'écrire contre l'*Esprit des Lois*, et même il paraît à votre style que vous êtes l'ennemi de toute sorte d'esprit. Vous avertissez que vous avez préservé le monde du venin répandu dans l'*Essai sur l'Homme* de Pope, livre que je ne cesse de relire pour me convaincre de plus en plus de la force de vos raisons et de l'importance de vos services. Vous ne vous amusez pas, monsieur, à examiner le fond de l'ouvrage sur les lois, à vérifier les citations, à discuter s'il y a de la justesse, de la profondeur, de la clarté, de la sagesse; si les chapitres naissent les uns des autres, s'ils forment un tout ensemble; si enfin ce livre, qui devrait être utile, ne serait pas par malheur un livre agréable.

[1] Cet ouvrage est une défense de Montesquieu contre l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*. M. de Voltaire a eu constamment la générosité et le courage de défendre contre les fanatiques ceux même des philosophes ou des hommes de lettres qui s'étaient déclarés ses ennemis. K.—Le *Remerciement sincère*, qui fut imprimé par les soins de Dumolard, est une réponse à l'article des *Nouvelles ecclésiastiques*, du 24 avril 1750, sur la *Défense de l'esprit des lois* (par Montesquieu lui-même). J'ai déjà parlé des *Nouvelles ecclésiastiques*, tome XXXIV, page 177. B.

Vous allez d'abord au fait; et regardant M. de Montesquieu comme le disciple de Pope, vous les regardez tous deux comme les disciples de Spinosa. Vous leur reprochez, avec un zèle merveilleux, d'être athées, parceque vous découvrez, dites-vous, dans toute leur philosophie les principes de la religion naturelle. Rien n'est assurément, monsieur, ni plus charitable, ni plus judicieux, que de conclure qu'un philosophe ne connaît point de Dieu, de cela même qu'il pose pour principe que Dieu parle au cœur de tous les hommes.

« Un honnête homme est le plus noble ouvrage de « Dieu, » dit le célèbre poëte philosophe; vous vous élevez au-dessus de l'honnête homme. Vous confondez ces maximes funestes, que la Divinité est l'auteur et le lien de tous les êtres, que tous les hommes sont frères, que Dieu est leur père commun, qu'il faut ne rien innover dans la religion, ne point troubler la paix établie par un monarque sage; qu'on doit tolérer les sentiments des hommes, ainsi que leurs défauts. Continuez, monsieur, écrasez cet affreux libertinage, qui est au fond la ruine de la société. C'est beaucoup que par vos gazettes ecclésiastiques vous ayez saintement essayé de tourner en ridicule toutes les puissances; et quoique la grace d'être plaisant vous ait manqué, *volenti et conanti*, cependant vous avez le mérite d'avoir fait tous vos efforts pour écrire agréablement des invectives. Vous avez voulu quelquefois réjouir les saints; mais vous avez souvent essayé d'armer chrétiennement les fidèles les uns contre les autres. Vous prêchez le schisme pour la plus grande gloire de Dieu. Tout cela est très édifiant; mais ce n'est point encore assez.

Votre zèle n'a rien fait qu'à demi si vous ne parvenez pas à faire brûler les livres de Pope, de Locke et de Bayle, l'*Esprit des Lois*, etc., dans un bûcher auquel on mettra le feu avec un paquet de *Nouvelles ecclésiastiques*.

En effet, monsieur, quels maux épouvantables n'ont pas faits dans le monde une douzaine de vers répandus dans l'*Essai sur l'Homme* de ce scélérat de Pope, cinq ou six articles du *Dictionnaire* de cet abominable Bayle, une ou deux pages de ce coquin de Locke, et d'autres incendiaires de cette espèce ! Il est vrai que ces hommes ont mené une vie pure et innocente, que tous les honnêtes gens les chérissaient et les consultaient ; mais c'est par là qu'ils sont dangereux. Vous voyez leurs sectateurs, les armes à la main, troubler les royaumes, porter partout le flambeau des guerres civiles. Montaigue, Charron, le président De Thou, Descartes, Gassendi, Rohault, Le Vayer, ces hommes affreux qui étaient dans les mêmes principes, bouleversèrent tout en France. C'est leur philosophie qui fit donner tant de batailles, et qui causa la Saint-Barthélemi. C'est leur esprit de tolérantisme qui est la ruine du monde ; et c'est votre saint zèle qui répand partout la douceur de la concorde.

Vous nous apprenez que tous les partisans de la religion naturelle sont les ennemis de la religion chrétienne. Vraiment, monsieur, vous avez fait là une belle découverte ! Ainsi, dès que je verrai un homme sage qui dans sa philosophie reconnaîtra partout l'Être suprême, qui admirera la Providence dans l'infiniment grand et dans l'infiniment petit, dans la pro-

duction des mondes, et dans celle des insectes, je conclurai de là qu'il est impossible que cet homme soit chrétien. Vous nous avertissez qu'il faut penser ainsi aujourd'hui de tous les philosophes. On ne pouvait certainement rien dire de plus sensé et de plus utile au christianisme, que d'assurer que notre religion est bafouée dans toute l'Europe par tous ceux dont la profession est de chercher la vérité. Vous pouvez vous vanter d'avoir fait là une réflexion dont les conséquences seront bien avantageuses au public.

Que j'aime encore votre colère contre l'auteur de l'*Esprit des Lois*, quand vous lui reprochez d'avoir loué les Solon, les Platon, les Socrate, les Aristide, les Cicéron, les Caton, les Épictète, les Antonin et les Trajan! On croirait, à votre dévote fureur contre ces gens-là, qu'ils ont tous signé le Formulaire. Quels monstres, monsieur, que tous ces grands hommes de l'antiquité! Brûlons tout ce qui nous reste de leurs écrits, avec ceux de Pope et de Locke et de M. de Montesquieu. En effet, tous ces anciens sages sont vos ennemis; ils ont tous été éclairés par la religion naturelle. Et la vôtre, monsieur, je dis la vôtre en particulier, paraît si fort contre la nature, que je ne m'étonne pas que vous détestiez sincèrement tous ces illustres réprouvés qui ont fait, je ne sais comment, tant de bien à la terre. Remerciez bien Dieu de n'avoir rien de commun, ni avec leur conduite, ni avec leurs écrits.

Vos saintes idées sur le gouvernement politique sont une suite de votre sagesse. On voit que vous connaissez les royaumes de la terre tout comme le

royaume des cieux. Vous condamnez, de votre autorité privée, les gains que l'on fait dans les risques maritimes. Vous ne savez pas probablement ce que c'est que l'argent à la grosse; mais vous appelez ce commerce *usure*. C'est une nouvelle obligation que le roi vous aura d'empêcher ses sujets de commercer à Cadix. Il faut laisser cette œuvre de Satan aux Anglais et aux Hollandais, qui sont déjà damnés sans ressource. Je voudrais, monsieur, que vous nous dissiez combien vous rapporte le commerce sacré de vos *Nouvelles ecclésiastiques*. Je crois que la bénédiction répandue sur ce chef-d'œuvre peut bien faire monter le profit à trois cents pour cent. Il n'y a point de commerce profane qui ait jamais si bien rendu.

Le commerce maritime que vous condamnez pourrait être excusé, peut-être, en faveur de l'utilité publique, de la hardiesse d'envoyer son bien dans un autre hémisphère, et du risque des naufrages. Votre petit négoce a une utilité plus sensible; il demande plus de courage et expose à de plus grands risques.

Quoi de plus utile en effet que d'instruire l'univers, quatre fois par mois [1], des aventures de quelques clercs tonsurés? quoi de plus courageux que d'outrager votre roi et votre archevêque? et quel risque, monsieur, que ces petites humiliations que vous pourriez essuyer en place publique? Mais je me trompe; il y a des charmes à souffrir pour la bonne cause. Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et vous me paraissez tout fait pour le martyre, que je vous sou-

[1] Les *Nouvelles ecclésiastiques* paraissaient une fois par semaine. B.

haite cordialement, étant votre très humble et très obéissant serviteur.

A propos, monsieur, mes compliments à M. Pluche, qui continue si intrépidement à copier des livres pour étaler *le Spectacle de la Nature*, et qui s'est fait le *charlatan des ignorants*.

On ne peut être plus content que je le suis de voir une *préparation* et même une *démonstration évangélique*[1] à côté de la manière d'élever des vers à soie.

Il est toujours fort beau à lui de faire de Moïse un excellent physicien, de soutenir hardiment, malgré toutes les académies, que la lumière ne vient point du soleil et des autres corps lumineux, et d'avancer que les Nègres sont devenus noirs petit à petit, en qualité de descendants de Chus. Ce Pluche n'a jamais vu apparemment de Nègre disséqué. J'apprends aussi qu'il a trouvé la place du paradis terrestre où l'on conserve la côte d'Adam et la peau du serpent qui parla à sa femme. J'ai ouï dire que l'âne de Balaam est encore vivant, et qu'il broute dans ces quartiers-là. Je ne doute pas que Pluche n'ait bientôt quelque conversation avec lui, et qu'il n'en rende compte à monsieur le prieur et à M. le chevalier[2].

J'ai encore un petit mot à vous dire. J'ai lu, dans le huitième tome de ce Pluche, que Mahomet avait voyagé dans les sept planètes en une nuit. Il cite ce voyage comme s'il était dans *l'Alcoran*, et que ce fût

[1] La *Préparation évangélique* et la *Démonstration évangélique* forment les deux parties du tome VIII du *Spectacle de la Nature*. B.

[2] Le prieur et le chevalier sont des interlocuteurs du *Spectacle de la Nature*. B.

un point de foi chez les Turcs. Il prend de là occasion d'appeler Mahomet fat.

Si jamais Pluche va à Constantinople, je lui conseille d'être plus poli. Je rencontrai hier un Turc sur le port de Marseille, à qui je demandai si le voyage prétendu des sept planètes est en effet dans *l'Alcoran ;* il me répondit que non [1]. Je lui appris que le sieur Pluche traitait son prophète de *fat*, avec assez de légèreté. Mon Turc, qui est un homme très sage, me dit que quand on a une maison de verre, il ne faut pas jeter des pierres dans celle de son voisin.

[1] Voyez tome XXVII, page 50. B.

FIN DU REMERCIEMENT SINCÈRE.

EXTRAIT

DU DÉCRET DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE L'INQUISITION DE ROME, A L'ENCONTRE D'UN LIBELLE INTITULÉ :

LETTRES SUR LE VINGTIÈME[1].

Comme il est clair que le monde va finir, et que l'Antechrist est déjà venu, ledit Antechrist ayant envoyé déjà plusieurs lettres circulaires à des évêques de France, dans lesquelles il a eu l'audace de les traiter de Français et de sujets du roi, Satan s'est joint à l'homme d'iniquité pour achever de placer l'abomination de la désolation dans le lieu saint; lequel Satan a pour cet effet composé et débité un livre digne de lui, livre hérétique, sentant l'hérésie, téméraire, et malsonnant. Il s'efforce d'y prouver que les ecclésiastiques font partie du corps de l'état, au lieu d'avouer qu'ils en sont essentiellement les maîtres, ainsi qu'ils l'avaient précédemment enseigné : il avance que ceux qui ont le tiers du revenu de l'état doivent au moins

[1] On a vu par la note de M. H. de La Bédoyère, page 117, quelle fut l'origine de l'établissement du vingtième, que le clergé refusa de payer. Il parut un très grand nombre d'écrits pour et contre; un des plus remarquables est intitulé : *Lettres Ne repugnate*, etc. (par Bargeton). Ces *Lettres* ne furent condamnées, à Paris, que le 1er juin 1750; à Rome, que le 25 janvier 1751. Ce ne peut être une parodie de ces condamnations qu'ait faite Voltaire, à moins d'avoir antidaté cette facétie. Mais il est à remarquer que la date qu'elle porte du 20, est précisément la veille du jour où fut condamnée, à Paris, la *Voix du sage et du peuple*; voyez page 338. B.

le tiers en contribution; ne se souvenant plus que nos frères sont faits pour avoir tout, et ne rien donner. Le susdit livre en outre est notoirement rempli de maximes impies tirées du droit naturel, du droit des gens, des lois fondamentales du royaume, et autres préjugés pernicieux tendants méchamment à affermir l'autorité royale, à faire circuler plus d'espèces dans le royaume de France, à soulager les pauvres ecclésiastiques jusqu'à présent saintement opprimés par les riches.

A ces causes, il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de faire brûler ledit livre en attendant que nous puissions en faire autant de l'éditeur, qui a été en cette partie le secrétaire de Satan : déclarons au surplus, et mandons qu'on ait un soin particulier de nous payer nos annates : condamnons Satan à boire de l'eau bénite à souper tous les vendredis; et lui enjoignons d'entrer dans le corps de tous ceux qui auront lu son livre. Fait à Rome, dans Sainte-Marie sans Minerve, à vingt-cinq heures du jour, le 20 mai 1750.

Signé, COGLIONE-COGLIONACCIO, *cardinal-président*. Et plus bas, CAZZO-CULO, *secrétaire du saint-office*.

FIN DE L'EXTRAIT DU DÉCRET, ETC.

LA VOIX DU SAGE

ET DU PEUPLE.

1750.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE L'ÉDITION DE KEHL.

Cet ouvrage parut en 1750, dans le temps où les ridicules querelles pour la *bulle* menaçaient de troubler encore l'état, et où le clergé, propriétaire d'un cinquième des biens du royaume, refusait de porter une partie du fardeau des taxes sous lequel le reste de la nation paraissait prêt à succomber, et, protégé par quelques ministres, les aidait à faire disgracier le contrôleur-général, qui osait rendre ce service à sa patrie. Or le clergé raisonnait ainsi :

« Notre bien est le bien des pauvres; donc ce serait un sacrilége si, au lieu d'enlever aux pauvres leur nécessaire pour subvenir aux dépenses de l'état, on nous prenait une faible partie de notre superflu. Nous étions exempts, comme la noblesse, des anciennes taxes; donc nous ne devons pas payer les nouvelles taxes que la noblesse paie comme le reste des citoyens. »

Et la noblesse qui, sous Louis XIV, s'est assemblée pour un tabouret, et sous Louis XV pour un menuet, ne s'assembla point pour défendre ses droits contre les prêtres, et elle continua de payer gaîment pour le clergé.

Prétendre, comme les Anglais, qu'on ne peut être taxé légitimement qu'avec le consentement des représentants du peuple, c'est soutenir un des droits des hommes. Prétendre, comme le clergé de France, qu'un corps particulier doit ne payer que comme il veut, et rejeter à son gré le fardeau des dépenses publiques sur le reste des citoyens, c'est insulter au bon sens et à la nation.

Les dîmes levées par le clergé sont un impôt qui s'oppose, par sa nature, à tout perfectionnement dans la culture. Les moines mendiants sont un autre impôt très nuisible au peuple, auquel ils enlèvent ce qui lui aurait donné un peu d'aisance ou formé quelques épargnes.

Ainsi, en France, non seulement le clergé ne paie point les impôts, mais il en lève à son profit de très considérables.

Digitized by Google

LA VOIX DU SAGE

ET DU PEUPLE[1].

La bonté d'un gouvernement consiste à protéger et à contenir également toutes les professions d'un état.

Le gouvernement ne peut être bon s'il n'y a une puissance unique.

[1] *La Voix du sage et du peuple*, imprimée en mai ou juin 1750, fut supprimée par arrêt du conseil du 21 mai 1751. Le clergé ne voulait pas payer le vingtième établi par M. de Machault (voyez page 117). Ce ministre, qui était en même temps contrôleur des finances et garde-des-sceaux, dont Voltaire approuvait, louait les opérations de finances, résista sans doute tant qu'il put avant de laisser prononcer cette condamnation; ce qui en explique le retard. On lit dans la *Bigarrure*, tome IV, page 128, que la *Voix du sage* fut composée *par ordre de la cour*, et que le voyage de Berlin eut lieu pour soustraire l'auteur à la colère du clergé. L'opuscule de Voltaire en fit naître un grand nombre :

I. *Réfutotion d'un libelle intitulé : la Voix du sage et du peuple*, 1751, in-12 de ij et 35 pages, que la France littéraire de 1769 attribue à l'abbé Gaultier.

II. *Réponse critique à la Voix du sage*, 1751, in-12 de vj et 88 pages.

III. *La Voix du chrétien et de l'évêque*, 1750, in-12 de douze pages.

IV. *La Voix des cap....* (capucins), in-8° de six pages, réimprimé dans la *Bigarrure*, tome VIII, et qui est de l'abbé Hervé, Breton.

V. *La Voix du fou et des femmes*, 1750, in-12 de douze pages.

VI. *La Voix du prêtre :* très humbles et très respectueuses remontrances du second ordre du clergé, au roi, au sujet du vingtième, 1750, in-12, supprimé par arrêt du conseil.

VII. *Necesse est ut veniant scandala*, 1750, in-12 de trente pages; réponse à la *Voix du prêtre*, et aussi supprimée.

VIII. *La Voix du B^e aux auteurs des lettres pour et contre les immunités*

Dans les états les plus mixtes, la puissance résulte du consentement de plusieurs ordres, et alors elle acquiert son unité, sans laquelle tout est confusion.

Dans un état quelconque, le plus grand malheur est que l'autorité législative soit combattue. Les années heureuses de la monarchie ont été les dernières de Henri IV, celles de Louis XIV et de Louis XV, quand ces rois ont gouverné par eux-mêmes.

Il ne doit pas y avoir deux puissances dans un état.

On abuse de la distinction entre puissance spiri-

du clergé, déjà imprimé à la suite du n° VI, et réimprimé dans la *Bigarrure*, tome V.

IX. *La Voix du poëte et celle du lévite*, 1750, in-12 de vingt-deux pages. On y critique et la *Voix du sage*, et la *Voix du prêtre*.

X. *La Voix du pape, ou Bref de N. S. P. le pape Benoît XIV, portant condamnation des* Lettres Ne repugnate *et du libelle intitulé, la* Voix du sage, *en latin et en français*, in-12 de sept pages. Le bref du pape est du 25 janvier 1751. Les *Lettres Ne repugnate* sont ainsi nommées des premiers mots de leur épigraphe, et ont pour auteur Bargeton.

XI. *La Voix du pauvre, par Joseph Languet de Gergy, archevêque de Sens*, imprimée dans la *Bigarrure*, tome VIII.

XII. *La Voix du riche*, imprimée dans le même tome.

XIII. *Vox clamantis in deserto*, imprimé dans la *Bigarrure*, tome IX.

XIV. *Mémoire pour servir à l'histoire des immunités de l'Église, ou les Conférences ecclésiastiques de madame de..., ou, si l'on veut, la Voix de la femme*, in-12 de vingt-trois pages.

XV. *Recueil des Voix pour et contre les immunités du clergé*, 1750, in-12 de cent vingt-six pages, contenant *la Voix du sage*, et les n°s VI, VIII, IX, V, et en outre une *Lettre d'un Turc sur les difficultés de la langue française*, mais relative au clergé.

La *Bibliothèque historique de la France*, sous le n° 7414, mentionne *les Voix intervenantes*. Je ne sais si c'est le volume dont je viens de parler, ou un autre. Voltaire, dans une lettre à Richelieu du mois d'auguste 1750, parle de *la Voix du laïque*; c'est peut-être un titre imaginé. Je n'ai pas voulu donner la liste de tous les écrits qui parurent alors sur les immunités ecclésiastiques, mais seulement de ceux qu'a fait naître *la Voix du sage et la voix du peuple*. B.

tuelle et puissance temporelle : dans ma maison reconnaît-on deux maîtres, moi, qui suis le père de famille, et le précepteur de mes enfants, à qui je donne des gages ?

Je veux qu'on ait de très grands égards pour le précepteur de mes enfants; mais je ne veux point du tout qu'il ait la moindre autorité dans ma maison.

Il y a en Europe quatre grands états, sans compter l'Italie, qui sont de la communion romaine; la France, les Espagnes, la moitié de l'Allemagne, la Pologne. Dans les Espagnes, le gouvernement s'accommode avec le pape pour imposer des taxes sur le clergé. L'impératrice-reine de Hongrie en use de même : elle a obtenu, dans la dernière guerre[1], la permission de prendre l'argenterie des églises[2]. En Pologne, l'armée de la couronne vit quelquefois à discrétion sur les terres du clergé, parceque le clergé paie trop peu à la république.

En France, où la raison se perfectionne tous les jours, cette raison nous apprend que l'Église doit contribuer aux charges de l'état, à proportion de ses revenus, et que le corps destiné particulièrement à enseigner la justice doit commencer par en donner l'exemple.

[3] Ce gouvernement serait digne des Hottentots,

[1] La guerre de 1741 : voyez ma note, page 354. B.

[2] Son successeur vient de faire les réformes les plus utiles dans le clergé de ses états, sans en avoir demandé la permission à personne. K. — C'est de Joseph II que parlent les éditeurs de Kehl. B.

[3] Plusieurs des alinéa qui suivent furent reproduits, en 1756, dans la réimpression des *Pensées sur le gouvernement;* voyez ci-après, année 1752. B.

permis de disposer de son bien, la société bénira ce prince dans la suite des siècles.

Il y a tel couvent inutile au monde à tous égards qui jouit de deux cent mille livres de rente. La raison démontre que, si l'on donnait ces deux cent mille livres à cent officiers qu'on marierait, il y aurait cent bons citoyens récompensés, cent filles pourvues, quatre cents personnes au moins de plus dans l'état, au bout de dix ans, au lieu de cinquante fainéants; elle démontre encore que ces cinquante fainéants rendus à la patrie cultiveraient la terre, la peupleraient, et qu'il y aurait plus de laboureurs et de soldats. Voilà ce que tout le monde desire, depuis le prince du sang jusqu'au vigneron. La superstition seule s'y opposait autrefois; mais la raison soumise à la foi écrase la superstition.

Le prince peut, d'un seul mot, empêcher au moins qu'on ne fasse des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans; et si quelqu'un dit au souverain, « Que deviendront « les filles de condition, que nous sacrifions d'ordi- « naire aux aînés de nos familles? » le prince répondra : « Elles deviendront ce qu'elles deviennent « en Suède, en Danemarck, en Prusse, en Angle- « terre, en Hollande : elles feront des citoyens; elles « sont nées pour la propagation, et non pour réciter « du latin qu'elles n'entendent point. » Une femme qui nourrit deux enfants, et qui file, rend plus de service à la patrie que tous les couvents n'en peuvent jamais rendre.

C'est un très grand bonheur pour le prince et pour

l'état qu'il y ait beaucoup de philosophes qui impriment ces maximes dans la tête des hommes.

Les philosophes, n'ayant aucun intérêt particulier, ne peuvent parler qu'en faveur de la raison et de l'intérêt public.

Les philosophes rendent service au prince en détruisant la superstition, qui est toujours l'ennemie des princes.

C'est la superstition qui a fait assassiner Henri III, Henri IV, Guillaume, prince d'Orange, et tant d'autres; c'est elle qui a fait couler des rivières de sang depuis Constantin.

La superstition est le plus horrible ennemi du genre humain; quand elle domine le prince, elle l'empêche de faire le bien de son peuple; quand elle domine le peuple, elle le soulève contre son prince.

Il n'y a pas sur la terre un seul exemple de philosophes qui se soient opposés aux lois du prince : il n'y a pas un seul siècle où la superstition et l'enthousiasme n'aient causé des troubles qui font horreur.

Il n'y a pas un seul exemple de trouble et de dissension quand le prince a été le maître absolu de la police ecclésiastique : il n'y a que des exemples de désordres et de calamités quand les ecclésiastiques n'ont pas été entièrement soumis au prince.

Ce qui peut arriver de plus heureux aux hommes, c'est que le prince soit philosophe.

Le prince philosophe sait que plus la raison fera de progrès dans ses états, moins les disputes, les querelles théologiques, l'enthousiasme, la superstition,

feront de mal : il encouragera donc les progrès de la raison.

Ces progrès seuls suffiront pour anéantir, par exemple, dans quelques années, toutes les disputes sur la grace; parceque, le nombre des hommes raisonnables étant augmenté, le nombre des esprits de travers, qui se nourrissent d'opinions absurdes, diminuera.

Ce qu'on appelle un janséniste est réellement un fou, un mauvais citoyen, et un rebelle. Il est fou, parcequ'il prend pour des vérités démontrées des idées particulières. S'il se servait de sa raison, il verrait que les philosophes n'ont jamais disputé ni pu disputer sur une vérité démontrée; s'il se servait de sa raison, il verrait qu'une secte qui mène à des convulsions est une secte de fous. Il est mauvais citoyen, parcequ'il trouble l'ordre de l'état. Il est rebelle, parcequ'il désobéit.

Les molinistes sont des fous plus doux. Il ne faut être ni à Apollos ni à Céphas, mais à Dieu et au roi. Il est certain que plus il y aura de philosophes, plus les fous seront à portée d'être guéris.

Le prince philosophe encouragera la religion qui enseigne toujours une morale pure et très utile aux hommes; il empêchera qu'on ne dispute sur le dogme, parceque ces disputes n'ont jamais produit que du mal.

Il rendra, autant qu'il le pourra, la justice distributive plus uniforme et moins lente, et rougira pour nos ancêtres que ce qui est vrai à Dreux soit faux à Pontoise.

Le prince philosophe sera convaincu que plus un peuple est laborieux, plus il est riche : il aura soin que ses villes soient embellies, parcequ'alors il y aura plus de travaux, et qu'il en résultera l'utile et l'agréable.

On composerait un gros livre de tout le bien qu'on peut faire; mais un prince philosophe n'a pas besoin d'un gros livre.

FIN DE LA VOIX DU SAGE ET DU PEUPLE.

DES EMBELLISSEMENTS

DE LA VILLE

DE CACHEMIRE[1].

Les habitants de Cachemire sont doux, légers, occupés de bagatelles, comme d'autres peuples le sont d'affaires sérieuses, et vivent comme des enfants qui ne savent jamais la raison de ce qu'on leur ordonne, qui murmurent de tout, se consolent de tout, se moquent de tout, et oublient tout.

Ils n'avaient naturellement aucun goût pour les arts. Le royaume de Cachemire a subsisté plus de treize cents ans sans avoir eu ni de vrais philosophes, ni de vrais poëtes, ni d'architectes passables, ni de peintres, ni de sculpteurs. Ils manquèrent long-temps de manufactures et de commerce, au point que, pendant plus de mille ans, quand un marquis cachemirien voulait avoir du linge et un beau pourpoint, il était obligé d'avoir recours à un juif ou à un banian.

[1] La plus ancienne édition que je connaisse de ce dialogue est de 1756, et forme le chapitre III du volume intitulé: *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie.* Le titre que j'ai mis est celui que ce morceau avait en 1756; mais il doit avoir été composé quelques années plus tôt. Les éditeurs de Kehl l'ont mis en tête de leur volume de *Dialogues,* mais sans lui donner de date. Je le crois de 1750. Les notes signées CL. sont de M. Clogenson, qui a bien voulu me permettre de les reproduire. B.

Enfin, vers le commencement du dernier siècle, il s'éleva dans Cachemire quelques hommes qui semblaient n'être pas de la nation, et qui, nourris de la science des Persans et des Indiens, portèrent la raison et le génie aussi loin qu'ils peuvent aller. Il se trouva un sultan [1] qui encouragea ces grands hommes, et qui, à l'aide d'un bon vizir [2], poliça, embellit, et enrichit le royaume. Les Cachemiriens reçurent tous ses bienfaits en plaisantant, et firent des chansons contre le sultan, contre le ministre, et contre les grands hommes qui les éclairaient.

Les arts languirent depuis à Cachemire. Le feu que des génies inspirés du ciel avaient allumé fut couvert de cendres. La nature parut épuisée. La gloire des arts à Cachemire ne consistait presque plus que dans les pieds et dans les mains. Il y avait des gens fort adroits qui avaient l'art de passer une jambe par dessus l'autre au son des instruments, avec une grace merveilleuse; d'autres qui inventaient toutes les semaines une façon admirable d'ajuster un ruban; et enfin d'excellents chimistes qui, avec de l'essence de jambon et autres semblables élixirs, mettaient en peu d'années toute une maison entre les mains des médecins et des créanciers. Les Cachemiriens parvinrent, par ces beaux arts, à l'honneur de fournir de modes, de danseurs, et de cuisiniers, presque toute l'Asie.

On parlait cependant beaucoup de rendre la capitale plus commode, plus propre, plus saine et plus belle qu'elle ne l'était : on en parlait, et on ne fesait

[1] Louis XIV. Ct. — [2] Colbert. Ct.

rien. Un philosophe de l'Indoustan[1], grand amateur du bien public, et qui disait volontiers et inutilement son avis quand il s'agissait de rendre les hommes plus heureux et de perfectionner les arts, passa par la capitale de Cachemire; il eut avec un des principaux bostangis un long entretien sur la manière de donner à cette ville tout ce qui lui manquait. Le bostangi convenait qu'il était honteux de n'avoir pas un grand et magnifique temple semblable à celui de Pékin ou d'Agra; que c'était une pitié de n'avoir aucun de ces grands bazars, c'est-à-dire de ces marchés et de ces magasins publics entourés de colonnes, et servant à-la-fois à l'utilité et à l'ornement. Il avouait que les salles destinées aux jeux publics étaient indignes d'une ville du quatrième ordre; qu'on voyait avec indignation de très vilaines maisons sur de très beaux ponts, et qu'on desirait en vain des places, des fontaines, des statues, et tous les monuments qui font la gloire d'une nation.

Permettez-moi, dit le philosophe indien, de vous faire une petite question. Que ne vous donnez-vous tout ce qui vous manque? Oh! dit le petit bostangi, il n'y a pas moyen; cela coûterait trop cher. Cela ne coûterait rien du tout, dit le philosophe. On nous a déjà étalé ce beau paradoxe[2], reprit le citoyen; mais ce sont des discours de sage, c'est-à-dire des choses admirables dans la théorie et ridicules dans la pratique: nous sommes rebattus de ces belles sentences.

[1] Voltaire. Cl.

[2] C'était Voltaire lui-même, dans son opuscule, *Des embellissements de Paris;* voyez, ci-dessus, page 99. B.

Mais qu'avez-vous répondu, dit le philosophe, à ceux qui vous ont représenté qu'il ne s'agissait que de vouloir pleinement, et qu'il n'en coûterait rien à l'état de Cachemire pour orner votre capitale, pour faire toutes les grandes choses dont elle a besoin? Nous n'avons rien répondu, dit le bostangi; nous nous sommes mis à rire, selon notre coutume, et nous n'avons rien examiné. Oh bien! dit le philosophe, riez moins, examinez davantage, et je vais vous démontrer ce paradoxe qui vous rendrait heureux, et qui vous alarme. Le Cachemirien, qui était un homme fort poli, se mordit les lèvres de peur d'éclater au nez de l'Indien; et ils eurent ensemble la conversation suivante :

LE PHILOSOPHE.

Qu'appelez-vous être riche?

LE BOSTANGI.

Avoir beaucoup d'argent.

LE PHILOSOPHE.

Vous vous trompez. Les habitants de l'Amérique méridionale possédaient autrefois plus d'argent que vous n'en aurez jamais; mais étant sans industrie, ils n'avaient rien de ce que l'argent peut procurer : ils étaient réellement dans la misère.

LE BOSTANGI.

J'entends; vous faites consister la richesse dans la possession d'un terrain fertile.

LE PHILOSOPHE.

Non : car les Tartares de l'Ukraine habitent un des plus beaux pays de l'univers, et ils manquent de tout. L'opulence d'un état est comme tous les talents qui

dépendent de la nature et de l'art. Ainsi la richesse consiste dans le sol et dans le travail. Le peuple le plus riche et le plus heureux est celui qui cultive le plus le meilleur terrain ; et le plus beau présent que Dieu ait fait à l'homme est la nécessité de travailler.

LE BOSTANGI.

D'accord ; mais pour faire ce qu'on nous demande, il faudrait le travail de dix mille hommes pendant dix années ; et où trouver de quoi les payer ?

LE PHILOSOPHE.

N'avez-vous pas soudoyé cent mille soldats pendant dix ans de guerre [1] ?

LE BOSTANGI.

Il est vrai, et l'état ne paraît pourtant pas appauvri.

LE PHILOSOPHE.

Quoi ! vous avez de l'argent pour envoyer tuer cent mille hommes, et vous n'en avez pas pour en faire vivre dix mille ?

LE BOSTANGI.

Cela est bien différent : il en coûte beaucoup moins pour envoyer un citoyen à la mort que pour lui faire sculpter du marbre.

LE PHILOSOPHE.

Vous vous trompez encore. Trente mille hommes de cavalerie seulement sont beaucoup plus chers que dix mille artisans ; et la vérité est que ni les uns ni les autres ne sont chers quand ils sont employés dans le

[1] Ce fut le 17 août 1741 que quarante mille Français passèrent le Rhin pour prendre part à la guerre que termina le traité d'Aix-la-Chapelle, du 18 octobre 1748. Cette guerre, comme on voit, ne dura pas dix ans. B.

pays. Que croyez-vous qu'il en ait coûté aux anciens Égyptiens pour bâtir des pyramides, et aux Chinois pour faire leur grande muraille? Des ognons et du riz. Leurs terres ont-elles été épuisées pour avoir nourri des hommes laborieux, au lieu d'avoir engraissé des fainéants?

LE BOSTANGI.

Vous me poussez à bout, et vous ne me persuadez pas. La philosophie raisonne, et la coutume agit.

LE PHILOSOPHE.

Si les hommes avaient toujours suivi cette maxime, ils mangeraient encore du gland, et ne sauraient pas ce que c'est que la pleine lune. Pour exécuter les plus grandes entreprises, il ne faut qu'une tête et des mains, et l'on vient à bout de tout. Vous avez de belles pierres, du fer, du cuivre, de beaux bois de charpente; il ne vous manque donc que la volonté.

LE BOSTANGI.

Nous avons de tout; la nature nous a très bien traités: mais quelles dépenses énormes pour mettre tant de matériaux en œuvre!

LE PHILOSOPHE.

Je n'entends rien à ce discours. De quelles dépenses parlez-vous donc? Votre terre produit de quoi nourrir et vêtir tous vos habitants; vous avez sous vos pas tous les matériaux: vous avez autour de vous deux cent mille fainéants que vous pouvez employer; il ne reste donc plus qu'à les faire travailler, et à leur donner pour leur salaire de quoi être bien nourris et bien vêtus. Je ne vois pas ce qu'il en coûtera à votre royaume de Cachemire; car assurément vous ne paie-

rez rien aux Persans et aux Chinois pour avoir fait travailler vos citoyens.

LE BOSTANGI.

Ce que vous dites est très véritable, il ne sortira ni argent ni denrée de l'état.

LE PHILOSOPHE.

Que ne faites-vous donc commencer dès aujourd'hui vos travaux ?

LE BOSTANGI.

Il est trop difficile de faire mouvoir une si grande machine.

LE PHILOSOPHE.

Comment avez-vous fait pour soutenir une guerre qui a coûté beaucoup de sang et de trésors ?

LE BOSTANGI.

Nous avons fait justement contribuer en proportion de leurs biens les possesseurs des terres et de l'argent.

LE PHILOSOPHE.

Eh bien ! si on contribue pour le malheur de l'espèce humaine, ne donnera-t-on rien pour son bonheur et pour sa gloire ? Quoi ! depuis que vous êtes établis en corps de peuple, vous n'avez pas encore trouvé le secret d'obliger tous les riches à faire travailler tous les pauvres ! Vous n'en êtes donc pas encore aux premiers élémeuts de la police ?

LE BOSTANGI.

Quand nous aurions fait en sorte que les possesseurs du riz, du lin et des bestiaux donnassent du pilau et des chemises aux mendiants qu'on emploierait à remuer la terre et à porter des fardeaux, on ne se-

rait guère avancé. Il faudrait faire travailler tous les artistes qui, le long de l'année, sont employés à d'autres travaux.

LE PHILOSOPHE.

J'ai ouï dire que dans l'année vous avez environ six vingts jours pendant lesquels on ne travaille point à Cachemire. Que ne changez-vous la moitié de ces jours oiseux en jours utiles? que n'employez-vous aux édifices publics pendant cent jours les artistes désoccupés? Alors ceux qui ne savent rien, ceux qui n'ont que deux bras, auront bien vite de l'industrie; vous formerez un peuple d'artistes.

LE BOSTANGI.

Ces temps sont destinés au cabaret et à la débauche, et il en revient beaucoup d'argent au trésor public.

LE PHILOSOPHE.

Votre raison est admirable; mais il ne revient d'argent au trésor public que par la circulation. Le travail n'opère-t-il pas plus de circulation que la débauche qui entraîne des maladies? Est-il bien vrai qu'il soit de l'intérêt de l'état que le peuple s'enivre un tiers de l'année?

Cette conversation dura long-temps. Le bostangi avoua enfin que le philosophe avait raison, et il fut le premier bostangi qu'un philosophe eût persuadé. Il promit de faire beaucoup; mais les hommes ne font jamais ni tout ce qu'ils veulent ni tout ce qu'ils peuvent.

Pendant que le raisonneur et le bostangi s'entretenaient ainsi des hautes sciences, il passa une vingtaine de beaux animaux à deux pieds, portant petit

manteau par-dessus longue jaquette, capuce pointu sur la tête, ceinture de corde sur les reins. Voilà de grands garçons bien faits, dit l'Indien; combien en avez-vous dans votre patrie? A peu près cent mille de différentes espèces, dit le bostangi. Les braves gens pour travailler à embellir Cachemire! dit le philosophe. Que j'aimerais à les voir la bêche, la truelle, l'équerre à la main! Et moi aussi, dit le bostangi; mais ce sont de trop grands saints pour travailler. Que font-ils donc? dit l'Indien. Ils chantent, ils boivent, ils digèrent, dit le bostangi. Que cela est utile à un état! dit l'Indien. Cette conversation dura long-temps, et ne produisit pas grand'chose.

FIN DES EMBELLISSEMENTS DE CACHEMIRE.

DIALOGUE[1]

ENTRE

MARC-AURÈLE ET UN RÉCOLLET.

MARC-AURÈLE.

Je crois me reconnaître enfin. Voici certainement le Capitole, et cette basilique est le temple; cet homme que je vois est sans doute prêtre de Jupiter. Ami, un petit mot, je vous prie.

LE RÉCOLLET.

Ami! l'expression est familière. Il faut que vous soyez bien étranger pour aborder ainsi frère Fulgence le récollet, habitant du Capitole, confesseur de la duchesse de Popoli, et qui parle quelquefois au pape comme s'il parlait à un homme.

MARC-AURÈLE.

Frère Fulgence au Capitole! les choses sont un peu changées. Je ne comprends rien à ce que vous dites. Est-ce que ce n'est pas ici le temple de Jupiter?

[1] Ce dialogue est de juin 1751. Il fut imprimé, en 1752, dans le tome III de la petite édition des *Œuvres de Voltaire*, faite à Dresde. Cependant il fait aussi partie du tome VI, in-8°, des *Œuvres posthumes de Frédéric II, roi de Prusse*, sans doute d'après une mauvaise copie qui se trouva dans les papiers de ce prince. La lettre de Voltaire à Frédéric, du 5 juin 1751, ne laisse aucun doute sur l'auteur, et détruit toutes les indications qu'on pourrait tirer de celles du 27 avril et du 4 mai 1770. B.

LE RÉCOLLET.

Allez, bon-homme, vous extravaguez. Qui êtes-vous, s'il vous plaît, avec votre habit à l'antique, et votre petite barbe? d'où venez-vous, et que voulez-vous?

MARC-AURÈLE.

Je porte mon habit ordinaire; je reviens voir Rome: je suis Marc-Aurèle.

LE RÉCOLLET.

Marc-Aurèle? J'ai entendu parler d'un nom à peu près semblable. Il y avait un empereur païen, à ce que je crois, qui se nommait ainsi.

MARC-AURÈLE.

C'est moi-même. J'ai voulu revoir cette Rome qui m'aimait et que j'ai aimée, ce Capitole où j'ai triomphé en dédaignant les triomphes, cette terre que j'ai rendue heureuse: mais je ne reconnais plus Rome. J'ai revu la colonne qu'on m'a érigée, et je n'y ai plus retrouvé la statue du sage Antonin mon père[1]: c'est un autre visage.

LE RÉCOLLET.

Je le crois bien, monsieur le damné. Sixte-Quint a relevé votre colonne; mais il y a mis la statue d'un homme[2] qui valait mieux que votre père et vous.

MARC-AURÈLE.

J'ai toujours cru qu'il était fort aisé de valoir mieux que moi; mais je croyais qu'il était difficile de valoir

[1] C'est vers l'an 138 de J.-C. que Catilius Severus, nommé ensuite Annius Verus, et enfin Marcus Aurelius Antoninus, fut adopté par Antonin, auquel il succéda le 7 mars de l'an 161. CL.

[2] Saint Paul, dont Voltaire parle plus longuement dans le *Dialogue du Douteur et de l'Adorateur*; voyez tome XLI. B.

mieux que mon père. Ma piété a pu m'abuser : tout homme est sujet à l'erreur. Mais pourquoi m'appelez-vous damné?

LE RÉCOLLET.

C'est que vous l'êtes. N'est-ce pas vous (autant qu'il m'en souvient) qui avez tant persécuté des gens à qui vous aviez obligation, et qui vous avaient procuré de la pluie pour battre vos ennemis [1]?

MARC-AURÈLE.

Hélas! j'étais bien loin de persécuter personne : je rendis graces au ciel de ce que, par une heureuse conjoncture, il vint à propos un orage dans le temps que mes troupes mouraient de soif; mais je n'ai jamais entendu dire que j'eusse obligation de cet orage aux gens dont vous me parlez, quoiqu'ils fussent de fort bons soldats. Je vous jure que je ne suis point damné. J'ai fait trop de bien aux hommes pour que l'essence divine veuille me faire du mal. Mais dites-moi, je vous prie, où est le palais de l'empereur mon successeur. Est-ce toujours sur le mont Palatin? car en vérité je ne reconnais plus mon pays.

LE RÉCOLLET.

Je le crois bien vraiment; nous avons tout perfectionné. Si vous voulez, je vous mènerai à Monte-Cavallo : vous baiserez les pieds du saint-père, et vous aurez des indulgences, dont vous paraissez avoir grand besoin.

[1] L'an 174, l'armée de Marc-Aurèle, se trouvant resserrée dans une forêt de Bohême, était près de périr de soif. Une pluie abondante, qui survint, fut, dit Tertullien, l'effet des prières de la légion mélitine, qui était chrétienne. B.

MARC-AURÈLE.

Accordez-moi d'abord la vôtre, et dites-moi franchement, est-ce qu'il n'y aurait plus d'empereur, ni d'empire romain ?

LE RÉCOLLET.

Si fait, si fait, il y a un empereur et un empire; mais tout cela est à quatre cents lieues d'ici, dans une petite ville appelée Vienne, sur le Danube. Je vous conseille d'y aller voir vos successeurs; car ici vous risqueriez de voir l'inquisition. Je vous avertis que les révérends pères dominicains n'entendent point raillerie, et qu'ils traiteraient fort mal les Marc-Aurèle, les Antonin, les Trajan, et les Titus, gens qui ne savent pas leur catéchisme.

MARC-AURÈLE.

Un catéchisme! l'inquisition! des dominicains! des récollets! un pape! et l'empire romain dans une petite ville sur le Danube! Je ne m'y attendais pas : je conçois qu'en seize cents ans les choses de ce monde doivent avoir changé de face. Je serais curieux de voir un empereur romain, marcoman, quade, cimbre, ou teuton.

LE RÉCOLLET.

Vous aurez ce plaisir-là quand vous voudrez, et même de plus grands. Vous seriez donc bien étonné si je vous disais que des Scythes ont la moitié de votre empire, et que nous avons l'autre; que c'est un prêtre comme moi qui est le souverain de Rome; que frère Fulgence pourra l'être à son tour; que je donnerai des bénédictions au même endroit où vous traîniez à votre char des rois vaincus; et que votre successeur

du Danube n'a pas à lui une ville en propre, mais qu'il y a un prêtre qui doit lui prêter la sienne dans l'occasion.

MARC-AURÈLE.

Vous me dites là d'étranges choses. Tous ces grands changements n'ont pu se faire sans de grands malheurs. J'aime toujours le genre humain, et je le plains.

LE RÉCOLLET.

Vous êtes trop bon. Il en a coûté, à la vérité, des torrents de sang, et il y a eu cent provinces ravagées; mais il ne fallait pas moins que cela pour que frère Fulgence dormît au Capitole à son aise.

MARC-AURÈLE.

Rome, cette capitale du monde, est donc bien déchue et bien malheureuse?

LE RÉCOLLET.

Déchue, si vous voulez; mais malheureuse, non. Au contraire, la paix y règne, les beaux-arts y fleurissent. Les anciens maîtres du monde ne sont plus que des maîtres de musique. Au lieu d'envoyer des colonies en Angleterre, nous y envoyons des châtrés et des violons. Nous n'avons plus de Scipions qui détruisent des Carthages, mais aussi nous n'avons plus de proscriptions : nous avons changé la gloire contre le repos.

MARC-AURÈLE.

J'ai tâché dans ma vie d'être philosophe; je le suis devenu véritablement depuis. Je trouve que le repos vaut bien la gloire; mais par tout ce que vous me dites, je pourrais soupçonner que frère Fulgence n'est pas philosophe.

LE RÉCOLLET.

Comment! je ne suis pas philosophe! je le suis à la fureur [1]; j'ai enseigné la philosophie et, qui plus est, la théologie.

MARC-AURÈLE.

Qu'est-ce que cette théologie, s'il vous plaît?

LE RÉCOLLET.

C'est... c'est ce qui fait que je suis ici, et que les empereurs n'y sont plus : vous paraissez fâché de ma gloire et de la petite révolution qui est arrivée à votre empire.

MARC-AURÈLE.

J'adore les décrets éternels; je sais qu'il ne faut pas murmurer contre la destinée; j'admire la vicissitude des choses humaines : mais puisqu'il faut que tout change, puisque l'empire romain est tombé, les récollets pourront avoir leur tour.

LE RÉCOLLET.

Je vous excommunie, et je vais à matines.

MARC-AURÈLE.

Et moi je vais me rejoindre à l'Être des êtres.

[1] Ce qui n'est qu'une plaisanterie dans la bouche du récollet, change de nom dans celle d'un jésuite. « On nous accuse d'intolérance, disait le « P. Beauregard : eh! ne sait-on pas que la charité a ses fureurs, et que le « zèle a ses vengeances? » B.

FIN DE MARC-AURÈLE ET UN RÉCOLLET.

TIMON[1].

Dieu merci! j'ai brûlé tous mes livres, me dit hier Timon. — Quoi! tous sans exception? passe encore pour le *Journal de Trévoux*[2], les romans du temps et les pièces nouvelles : mais que vous ont fait Cicéron et Virgile, Racine, La Fontaine, l'Arioste, Addison et Pope? — J'ai tout brûlé, répliqua-t-il; ce sont des corrupteurs du genre humain. Les maîtres de géométrie et d'arithmétique même sont des monstres. Les sciences sont le plus horrible fléau de la terre. Sans elles nous aurions toujours eu l'âge d'or. Je renonce aux gens de lettres pour jamais, à tous les pays où les arts sont connus. Il est affreux de vivre dans des villes où l'on porte la mesure du temps en or dans sa poche, où l'on a fait venir de la Chine de petites chenilles pour se couvrir de leur duvet, où l'on entend cent instruments qui s'accordent, qui enchantent les oreilles, et qui bercent l'ame dans un doux repos.

[1] Ce morceau, qui évidemment est une réponse au discours de J.-J. Rousseau, couronné le 9 juillet 1750 par l'académie de Dijon, sur cette question : *Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer les mœurs?* doit être du même temps. Cependant la plus ancienne impression que je connaisse est de 1756, dans le volume intitulé : *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie.* Dans toutes les éditions publiées du vivant de l'auteur, cet écrit avait pour titre : *Sur le paradoxe que les sciences ont nui aux mœurs.* B.

[2] Voyez ma note, tome XXXIII, page 267. B.

Tout cela est horrible, et il est clair qu'il n'y a que les Iroquois qui soient gens de bien; encore faut-il qu'ils soient loin de Québec, où je soupçonne que les damnables sciences de l'Europe se sont introduites.

Quand Timon eut bien évaporé sa bile, je le priai de me dire sans humeur ce qui lui avait inspiré tant d'aversion pour les belles-lettres. Il m'avoua ingénument que son chagrin était venu originairement d'une espèce de gens qui se font valets de libraires, et qui de ce bel état où les réduit l'impuissance de prendre une profession honnête, insultent tous les mois les hommes les plus estimables de l'Europe, pour gagner leurs gages. Vous avez raison, lui dis-je; mais voudriez-vous qu'on tuât tous les chevaux d'une ville, parcequ'il y a quelques rosses qui ruent et qui servent mal?

Je vis que cet homme avait commencé par haïr l'abus des arts, et qu'il était parvenu enfin à haïr les arts mêmes. Vous conviendrez, me disait-il, que l'industrie donne à l'homme de nouveaux besoins. Ces besoins allument les passions, et les passions font commettre tous les crimes. L'abbé Suger gouvernait fort bien l'état dans les temps d'ignorance; mais le cardinal de Richelieu, qui était théologien et poëte, fit couper plus de têtes qu'il ne fit de mauvaises pièces de théâtre. A peine eut-il établi l'académie française, que les Cinq-Mars, les De Thou, les Marillac, passèrent par la main du bourreau. Si Henri VIII n'avait pas étudié, il n'aurait pas envoyé deux de ses femmes sur l'échafaud. Charles IX n'ordonna les massacres

de la Saint-Barthélemi que parceque son précepteur Amyot lui avait appris à faire des vers[1]; et les catholiques ne massacrèrent en Irlande trois à quatre mille familles de protestants que parcequ'ils avaient appris à fond la *Somme* de saint Thomas.

—Vous pensez donc, lui dis-je, qu'Attila, Genseric, Odoacre, et leurs pareils, avaient étudié longtemps dans les universités? — Je n'en doute nullement, me dit-il, et je suis persuadé qu'ils ont écrit beaucoup en vers et en prose; sans cela, auraient-ils détruit une partie du genre humain? Ils lisaient assidument les casuistes et la morale relâchée des jésuites, pour calmer les scrupules que la nature sauvage donne toute seule. Ce n'est qu'à force d'esprit et de culture qu'on peut devenir méchant. Vivent les sots pour être honnêtes gens! Il fortifia cette idée par beaucoup de raisons capables de faire remporter un prix dans une académie. Je le laissai dire. Nous partîmes pour aller souper à la campagne. Il maudissait en chemin la barbarie des arts, et je lisais *Horace*.

Au coin d'un bois, nous fûmes rencontrés par des voleurs, et dépouillés de tout impitoyablement. Je demandai à ces messieurs dans quelle université ils avaient étudié. Ils m'avouèrent qu'aucun d'eux n'avait jamais appris à lire.

Après avoir été ainsi volés par des ignorants, nous arrivâmes presque uns dans la maison où nous devions souper. Elle appartenait à un des plus savants hommes de l'Europe. Timon, suivant ses principes,

[1] Voyez tome XXVIII, page 26. B.

devait s'attendre à être égorgé. Cependant il ne le fut point; on nous habilla, on nous prêta de l'argent, on nous fit la plus grande chère; et Timon, au sortir du repas, demanda une plume et de l'encre pour écrire contre ceux qui cultivent leur esprit.

FIN DE TIMON.

LETTRE

A MM. LES AUTEURS DES *ÉTRENNES DE LA SAINT-JEAN*, ET AUTRES BEAUX OUVRAGES[1].

J'aime votre style, messieurs; il est bien bas, je l'avoue; mais, au moins, il est naturel: vous ne vous piquez jamais d'*apprétier* des sentiments, et d'*assortir* les vertus d'un monarque avec ses intérêts; de *mesurer* une douleur au *poids* d'une infortune; de prendre la nature *sur le fait*[2]; de comparer Phryné, *jolie conquérante*, à Alexandre, *grand conquérant*[3]. On ne voit point vos héros impudents *vis-à-vis* le sénat, et imbéciles *vis-à-vis* le public[4]. Chez vous une femme n'apporte point de la *coquetterie dans son équipage en venant au monde;* chez vous une femme ne *ressemble pas à son visage*[a]. En un mot,

[1] Les *Étrennes de la Saint-Jean*, 1742, 1750, 1751, 1757, un volume in-12, sont un recueil de pièces de divers auteurs, le comte de Maurepas, Montesquieu, le comte de Caylus, La Chaussée, etc. C'est contre ce dernier qu'est la *Lettre à messieurs les auteurs*, qui doit être postérieure au 21 décembre 1748, date de la représentation de *Catilina*, mais antérieure au 14 mars 1754, date de la mort de La Chaussée. M. Clogenson est le premier qui ait admis, en 1825, dans les *OEuvres de Voltaire*, ce morceau qui avait paru en 1769, dans le tome second des *Choses utiles et agréables*. Je le classe en 1751, date de la troisième édition des *Étrennes de la Saint-Jean*. B.

[2] Mot de Fontenelle : voyez tome XXXIII, page 183. B.

[3] Fontenelle, *Dialogues des morts* (Alexandre et Phryné). B.

[4] Fréron a employé ainsi le mot *Vis-à-vis* : voyez, tome VII, ma note sur la *Requête à messieurs les Parisiens* (en tête de l'*Écossaise*.) B.

[a] Phrases de Marivaux.

j'aime encore mieux, si j'ose le dire, votre popularité, messieurs, que l'impertinent jargon d'aujourd'hui. Moi qui suis fort neuf, comme vous, je vais vous faire part d'une conversation, ou plutôt d'une querelle intéressante entre mademoiselle de La Motte, de la comédie[1], mademoiselle Formé, sa rôtisseuse, qui ne manque pas d'esprit, et M. Rigon, avocat de MM. les comédiens, pour leurs affaires contentieuses.

Madame Formé était extrêmement en colère, et voulait être payée de ses fournitures. Comment voulez-vous que je vous donne de l'argent? dit mademoiselle de La Motte. Vous savez que c'est moi-même à présent qui paie. Voilà notre maudit auteur de l'*École de la jeunesse*[2] qui nous ruine. Sa détestable pièce est déjà tombée deux fois dans les règles dès la cinquième représentation; et le bourreau veut encore qu'on la joue. Ses comédies seront pour nous le vrai genre larmoyant; elles nous mettent à l'aumône. Sa *Paméla*[3], que nous eûmes tant de peine à apprendre, et que le public eut si peu à oublier, sa *Paméla*, qui mourut le jour de sa naissance, fut sur le point de nous faire mourir de faim tout un hiver. Attendez, ma chère madame Formé, que nous ayons quelques autres mauvaises pièces qui réussissent, si vous voulez que je vous paie vos poulets.

[1] La Motte (Marie-Hélène Desmottes, connue au théâtre sous le nom de mademoiselle), née à Colmar, en 1704, débuta, en 1722, dans les rôles tragiques au théâtre français, prit ensuite les rôles comiques, se retira en 1759, et mourut dix ans après. B.

[2] Comédie de La Chaussée, jouée en 1747. B.

[3] Comédie du même auteur, jouée en 1743. B.

Je prends bien de la part à votre peine, dit madame Formé, et je suis tout ébaubie; car je vous avais fait crédit sur la parole d'un académicien de l'académie, et d'un des plus illustres piliers du café de Procope. Ces deux illustres sont fort mes amis, ils mangent beaucoup de mes poulardes: non pas que je leur en fournisse; je ne suis pas si sotte; mais c'est qu'ils dînent fort souvent chez un fermier qui me paie bien, et chez un marquis qui me paie mal. En vérité, ce sont des gens de beaucoup d'esprit. Je n'entends pas un mot de ce qu'ils disent; mais ils parlent si haut et si long-temps, qu'ils ont toujours raison. Ils me disaient donc, ma chère mademoiselle La Motte, que le temps était passé où on pleurait à la tragédie, et où on riait à la comédie. « Règle géné-« rale », disaient-ils (car je me souviens bien de cette phrase), « règle générale : pour bien faire des comé-« dies, ne soyez ni gracieux, ni plaisant; et, pour « bien faire des tragédies, ne remuez jamais le cœur. « Ayez un style fade pour le comique, boursouflé et « inintelligible pour le tragique, et allez votre train. » La preuve est au bout, continuaient-ils; on riait comme des fous à *Catilina*[1], et deux femmes de qualité, dont il y en a une du beau monde, disent qu'elles ont pleuré à *Mélanide*[2]. Or çà, mademoiselle de La Motte, quand me donnerez-vous de l'argent ?

Eh! ne parlons point d'argent, dit alors M. l'avocat; il n'est jamais question de cela dans l'*ordre*.

[1] *Catilina*, tragédie de Crébillon, jouée le 21 décembre 1748. B.

[2] *Mélanide*, comédie de La Chaussée, jouée en 1741. B.

Dans quel ordre? dit madame Formé. Dans l'*ordre*[1], dit M. Rigou. Mais il y a, continua-t-il, une étrange destinée dans ce monde. J'ai résumé toute l'économie de *Paméla* et de l'*École de la jeunesse;* et j'ai droit de conclure que cela n'est pas plus mauvais que la *Gouvernante*, *Amour pour amour*, l'*École des amis*[2], et autres ouvrages dudit auteur; et, puisqu'il faut parler selon la saine raison, je dirai avec confiance que toutes ces pièces si ennuyeuses à la lecture, sont cependant aussi bien, ou, si vous voulez, aussi mal conduites que le *Préjugé à la mode*[3], qui produisit à nos seigneurs une très grosse recette. Car enfin, mesdames, y a-t-il rien de plus impertinent qu'un homme qui est le maître dans son château, qui n'a pour compagnie que deux misérables petits maîtres les plus sots de tous les hommes, qui aime éperdument sa femme et n'ose pas lui en dire un mot, de crainte d'être plaisanté par ces deux faquins? ce fondement seul de la pièce n'est-il pas extravagant? Je vais le prouver par plusieurs raisons.... Ah! monsieur l'avocat, s'écria madame Formé, prouvez qu'il me faut payer mon rôti! Et morbleu! reprit mademoiselle La Motte, allez-vous-en, mademoiselle...., chez l'auteur; et qu'il vous paie. Ah! juste ciel, dit madame Formé, quelle proposition! Jamais auteur a-t-il payé des parties de rôtisseurs? Vous vous mo-

[1] Voyez, tome XXII, page 312, et tome XL, la *Conversation de l'intendant des menus*. B.

[2] La *Gouvernante* est de 1747; *Amour pour amour*, de 1742; l'*École des amis*, de 1737. Ces trois pièces sont de La Chaussée. B.

[3] Comédie de La Chaussée, jouée en 1735 : voyez ce qui en est dit tome II, page 447; et tome XXVII, page 104. B.

quez, insista mademoiselle La Motte; cet auteur-là est très modeste et très poli; il ne serait[1] supérieur qu'à Molière, et vous en serez fort contente. Et qu'a de commun sa modestie avec de l'argent comptant? dit madame Formé; quelles raisons sont-ce là? quel persiflage! Persiflage! dit mademoiselle La Motte; voilà un grand mot: en savez-vous la force? Monsieur l'avocat prononça alors que ce nouveau mot ne donnait pas beaucoup de choses à entendre, mais beaucoup de choses à n'entendre pas. Il faut consulter sur cela, dit-il, l'auteur de *Catilina*, de *Xerxès*, de *Pyrrhus*[2], et beaucoup d'illustres modernes. Revenez après Pâques, dit mademoiselle La Motte à mademoiselle Formé; nous avons des pièces nouvelles, et vous serez bien payée. Oh! je vous avertis, répondit madame Formé, que si vous avez des pièces de cet auteur modeste de l'*École des mères*[3], je vous fais assigner. Faites, madame Formé. Je le ferai, répondit la dame.

Voilà, messieurs, ce dont je fus témoin; et je vous ai tracé ces lignes pour vous prier de me faire le petit plaisir d'insérer cela dans vos œuvres, qui vont à l'immortalité. Je suis avec respect, etc.

[1] On lit *serait* dans le texte qui fait partie des *Choses utiles et agréables*; M. Clogenson a suivi aussi ce texte. Mais peut-être faudrait-il *se croit?* B.

[2] *Xerxès*, joué en 1714; *Pyrrhus*, joué en 1726, sont de Crébillon. B.

[3] Comédie de La Chaussée, jouée en 1744. Marivaux avait, en 1726, donné une pièce sous le même titre. B.

FIN DE LA LETTRE AUX AUTEURS, ETC.

IDÉES

DE LA MOTHE LE VAYER.

VERS 1751[1].

I.

Si les hommes étaient raisonnables, ils auraient une religion capable de faire du bien et incapable de faire du mal.

II.

Quelle est la religion dangereuse? N'est-ce pas évidemment celle qui, établissant des dogmes incompréhensibles, donne nécessairement aux hommes l'envie d'expliquer ces dogmes chacun à sa manière, excite nécessairement les disputes, les haines, les guerres civiles?

III.

N'est-ce pas celle qui, se disant indépendante des souverains et des magistrats, est nécessairement aux prises avec les magistrats et les souverains?

[1] Ce sont les éditeurs de Kehl qui ont mis cette date, qu'ils donnent toutefois comme incertaine. Je n'ai rien qui la confirme, ni qui la combatte. Toutefois, la plus ancienne édition que je connaisse est celle qui fait partie du *Recueil nécessaire*, un volume in-8°, daté de 1765, mais que je crois de 1767. Ces *Idées* ont été réimprimées dans le tome VII, daté de 1768, des *Nouveaux mélanges philosophiques, historiques et critiques.* François La Mothe Le Vayer, né en 1588, mort en 1672, sous le nom de qui Voltaire mit ces *Idées*, a place dans le *Catalogue des écrivains* en tête du *Siècle de Louis XIV*, tome XIX; et encore dans la septième des *Lettres à son altesse monseigneur le prince de***, tome XLIII. B.

IV.

N'est-ce pas celle qui, se choisissant un chef hors de l'état, est nécessairement dans une guerre publique ou secrète avec l'état?

V.

N'est-ce pas celle qui, ayant fait couler le sang humain pendant plusieurs siècles, peut le faire couler encore?

VI.

N'est-ce pas celle qui, ayant été enrichie par l'imbécillité des peuples, est nécessairement portée à conserver ses richesses, par la force si elle peut, et par la fraude si la force lui manque?

VII.

Quelle est la religion qui peut faire du bien sans pouvoir faire du mal? N'est-ce pas l'adoration de l'Être suprême sans aucun dogme métaphysique? celle qui serait à la portée de tous les hommes; celle qui, dégagée de toute superstition, éloignée de toute imposture, se contenterait de rendre à Dieu des actions de graces solennelles sans prétendre entrer dans les secrets de Dieu?

VIII.

Ne serait-ce pas celle qui dirait, soyons justes, sans dire, haïssons, poursuivons d'honnêtes gens qui ne croient pas que Dieu est du pain, que Dieu est du vin, que Dieu a deux natures et deux volontés, que Dieu est trois, que ses mystères sont sept, que ses ordres sont dix, qu'il est né d'une femme, que cette femme est pucelle, qu'il est mort, qu'il déteste le

genre humain au point de brûler à jamais toutes les générations, excepté les moines et ceux qui croient aux moines?

IX.

Ne serait-ce pas celle qui dirait: « Dieu étant juste, « il récompensera l'homme de bien, et il punira le « méchant; » qui s'en tiendrait à cette croyance raisonnable et utile, et qui ne prêcherait jamais que la morale?

X.

Quand on a le malheur de trouver dans un état une religion qui a toujours combattu contre l'état, en s'incorporant à lui; qui est fondée sur un amas de superstitions accumulées de siècle en siècle; qui a pour soldats des fanatiques distingués en plusieurs régiments, noirs, blancs, gris ou minimes, cent fois mieux payés que les soldats qui versent leur sang pour la patrie: quand une telle religion a souvent insulté le trône au nom de Dieu, a dépouillé les citoyens de leurs biens au nom de Dieu, a intimidé les sages et perverti les faibles, que faut-il faire?

XI.

Ne faut-il pas alors en user avec elle comme un médecin habile traite une maladie chronique? Il ne prétend pas la guérir d'abord; il risquerait de jeter son malade dans une crise mortelle. Il attaque le mal par degrés; il diminue les symptômes. Le malade ne retrouve pas une santé parfaite, mais il vit dans un état tolérable à l'aide d'un régime sage. C'est ainsi que la maladie de la superstition est traitée aujour-

d'hui en Angleterre et dans tout le Nord par de très grands princes, par leurs ministres, et par les premiers de la nation.

XII.

Il serait aussi utile qu'aisé d'abolir toutes les taxes honteuses qu'on paie à l'évêque de Rome sous différents noms, et qui ne sont en effet qu'une simonie déguisée. Ce serait à-la-fois conserver l'argent qui sort du royaume, briser une chaîne ignominieuse, et affermir l'autorité du gouvernement[1].

Rien ne serait plus avantageux et plus facile que de diminuer le nombre inutile et dangereux des couvents, et d'appliquer à la récompense des services le revenu de l'oisiveté.

Les confréries, les pénitents blancs ou noirs, les fausses reliques, qui sont innombrables, peuvent être proscrites avec le temps, sans le moindre danger.

A mesure qu'une nation devient plus éclairée, on lui ôte les aliments de son ancienne sottise.

Une ville qui aurait pris les armes autrefois pour les reliques de saint Pancrace rira demain de cet objet de son culte.

On gouverne les hommes par l'opinion régnante, et l'opinion change quand la lumière s'étend.

[1] Cet usage de demander à l'évêque de Rome, tantôt la confirmation d'un évêque de Lyon ou de Chartres, tantôt la permission d'épouser sa belle-sœur ou sa nièce, est contraire à la discipline ecclésiastique des premiers siècles de l'Église. Acheter ces permissions, c'est simplicité ou faiblesse; les vendre, c'est autre chose. Avec les sommes que nous envoyons chaque année à Rome, on établirait par tout le royaume des maisons pour les enfants trouvés, ce qui, chaque année, sauverait la vie à plusieurs milliers de ces infortunés. K.

Plus la police se perfectionne, moins on a besoin de pratiques religieuses.

Plus les superstitions sont méprisées, plus la véritable religion s'établit dans tous les esprits.

Moins on respecte les inventions humaines, et plus Dieu est adoré.

FIN DES IDÉES DE LA MOTHE LE VAYER.

DIALOGUE

ENTRE UN PLAIDEUR ET UN AVOCAT[1].

LE PLAIDEUR.

Eh bien! monsieur, le procès de ces pauvres orphelins?

L'AVOCAT.

Comment! il n'y a que dix-huit ans que leur bien est aux saisies réelles; on n'a mangé encore en frais de justice que le tiers de leur fortune: et vous vous plaignez!

LE PLAIDEUR.

Je ne me plains point de cette bagatelle. Je connais l'usage; je le respecte: mais pourquoi depuis trois mois que vous demandez audience n'avez-vous pu l'obtenir qu'aujourd'hui?

L'AVOCAT.

C'est que vous ne l'avez pas demandée vous-même pour vos pupilles. Il fallait aller plusieurs fois chez votre juge pour le supplier de vous juger.

LE PLAIDEUR.

Son devoir est de rendre justice sans qu'on l'en prie. Il est bien grand de décider des fortunes des hommes sur son tribunal; il est bien petit de vouloir avoir des

[1] Ce dialogue se trouve dans une édition de 1751 des *Œuvres de Voltaire*. B.

malheureux dans son antichambre. Je ne vais point à l'audience de mon curé le prier de chanter sa grand'messe; pourquoi faut-il que j'aille supplier mon juge de remplir les fonctions de sa charge? Enfin donc, après tant de délais, nous allons être jugés aujourd'hui ?

L'AVOCAT.

Oui; et il y a grande apparence que vous gagnerez un chef de votre procès; car vous avez pour vous un article décisif dans Charondas.

LE PLAIDEUR.

Ce Charondas est apparemment quelque chancelier de nos premiers rois, qui fit une loi en faveur des orphelins ?

L'AVOCAT.

Point du tout; c'est un particulier qui a dit son avis dans un gros livre qu'on ne lit point : mais un avocat le cite, les juges le croient, et on gagne sa cause.

LE PLAIDEUR.

Quoi! l'opinion de Charondas tient lieu de loi ?

L'AVOCAT.

Ce qu'il y a de triste, c'est que vous avez contre vous Turnet et Brodeau.

LE PLAIDEUR.

Autres législateurs de la même force, sans doute?

L'AVOCAT.

Oui. Le droit romain n'ayant pu être suffisamment expliqué dans le cas dont il s'agit, on se partage en plusieurs opinions différentes.

LE PLAIDEUR.

Que parlez-vous ici du droit romain? est-ce que nous vivons sous Justinien ou sous Théodose?

L'AVOCAT.

Non pas; mais nos ancêtres aimaient beaucoup la chasse et les tournois, ils couraient dans la terre sainte avec leurs maîtresses : vous voyez bien que de si importantes occupations ne leur laissaient pas le temps d'établir une jurisprudence universelle.

LE PLAIDEUR.

Ah! j'entends; vous n'avez point de lois, et vous allez demander à Justinien et à Charondas ce qu'il faut faire, quand il y a un héritage à partager.

L'AVOCAT.

Vous vous trompez; nous avons plus de lois que toute l'Europe ensemble; presque chaque ville a la sienne.

LE PLAIDEUR.

Oh! oh! voici bien une autre merveille!

L'AVOCAT.

Ah! si vos pupilles étaient nés à Guignes-la-Putain, au lieu d'être natifs de Melun près Corbeil!

LE PLAIDEUR.

Eh bien! qu'arriverait-il alors?

L'AVOCAT.

Vous gagneriez votre procès haut la main : car Guignes-la-Putain se trouve située dans une commune qui vous est tout-à-fait favorable; mais à deux lieues de là c'est tout autre chose.

LE PLAIDEUR.

Mais Guignes et Melun ne sont-ils pas en France?

et n'est-ce pas une chose absurde et affreuse que ce qui est vrai dans un village se trouve faux dans un autre? Par quelle étrange barbarie se peut-il que des compatriotes ne vivent pas sous la même loi?

L'AVOCAT.

C'est qu'autrefois les habitants de Guignes et ceux de Melun n'étaient pas compatriotes. Ces deux belles villes fesaient, dans le bon temps, deux empires séparés; et l'auguste souverain de Guignes, quoique serviteur du roi de France, donnait des lois à ses sujets; ces lois dépendaient de la volonté de son maître d'hôtel, qui ne savait pas lire, et leur tradition respectable s'est transmise aux Guignois de père en fils; de sorte que, la race des barons de Guignes étant éteinte pour le malheur du genre humain, la manière de peuser de leurs premiers valets subsiste encore et tient lieu de loi fondamentale. Il en est ainsi de poste en poste dans le royaume; vous changez de jurisprudence en changeant de chevaux. Jugez où en est un pauvre avocat quand il doit plaider, par exemple, pour un Poitevin contre un Auvergnat!

LE PLAIDEUR.

Mais les Poitevins, les Auvergnats, et messieurs de Guignes, ne s'habillent-ils pas de la même façon? est-il plus difficile d'avoir les mêmes lois que les mêmes habits? et puisque les tailleurs et les cordonniers s'accordent d'un bout du royaume à l'autre, pourquoi les juges n'en font-ils pas autant?

L'AVOCAT.

Ce que vous demandez est aussi impossible que de n'avoir qu'un poids et qu'une mesure. Comment vou-

lez-vous que la loi soit partout la même, quand la pinte ne l'est pas? Pour moi, après avoir profondément rêvé, j'ai trouvé que, comme la mesure de Paris n'est point la mesure de Saint-Denis, il faut nécessairement que les têtes ne soient pas faites à Paris comme à Saint-Denis. La nature se varie à l'infini; et il ne faut pas essayer de rendre uniforme ce qu'elle a rendu si différent.

LE PLAIDEUR.

Mais il me semble qu'en Angleterre il n'y a qu'une loi et qu'une mesure.

L'AVOCAT.

Ne voyez-vous pas que les Anglais sont des barbares? Ils ont la même mesure, mais ils ont en récompense vingt religions différentes.

LE PLAIDEUR.

Vous me dites là une chose qui m'étonne. Quoi! des peuples qui vivent sous les mêmes lois ne vivent pas sous la même religion?

L'AVOCAT.

Non, et cela seul prouve évidemment qu'ils sont abandonnés à leur sens réprouvé.

LE PLAIDEUR.

Cela ne viendrait-il pas aussi de ce qu'ils ont cru les lois faites pour l'extérieur des hommes, et la religion pour l'intérieur? Peut-être que les Anglais et d'autres peuples ont pensé que l'observation des lois était d'homme à homme, et que la religion était de l'homme à Dieu. Je sens que je n'aurais point à me plaindre d'un anabaptiste qui se ferait baptiser à trente ans; mais je trouverais fort mauvais qu'il ne

me payât pas une lettre-de-change. Ceux qui pèchent uniquement contre Dieu doivent être punis dans l'autre monde; ceux qui pèchent contre les hommes doivent être châtiés dans celui-ci.

L'AVOCAT.

Je n'entends rien à tout cela. Je vais plaider votre cause.

LE PLAIDEUR.

Dieu veuille que vous l'entendiez davantage !

FIN DU DIALOGUE ENTRE UN PLAIDEUR ET UN AVOCAT.

DIALOGUE

ENTRE

Mme DE MAINTENON[a] ET Mlle DE LENCLOS[1].

MADAME DE MAINTENON.

Oui, je vous ai priée de venir me voir en secret. Vous pensez peut-être que c'est pour jouir à vos yeux de ma grandeur? Non, c'est pour trouver en vous des consolations.

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

Des consolations, madame! Je vous avoue que, n'ayant point eu de vos nouvelles depuis votre grande fortune, je vous ai crue heureuse.

MADAME DE MAINTENON.

J'ai la réputation de l'être. Il y a des ames pour

[a] Madame de Maintenon et mademoiselle de Lenclos avaient long-temps vécu ensemble. Cette fille célèbre, qui est morte à quatre-vingt-huit ans, avait vu l'auteur, et même elle lui fit un legs par son testament. L'auteur a souvent entendu dire à feu l'abbé de Châteauneuf que madame de Maintenon avait fait ce qu'elle avait pu pour engager Ninon à se faire dévote, et à venir la consoler à Versailles de l'ennui de la grandeur et de la vieillesse. — Voyez, ci-dessous, ma note sur Ninon. B.

[1] Ce dialogue est imprimé, dès 1751, dans les *Œuvres de Voltaire*. Il a été question de madame de Maintenon dans les *Anecdotes*, page 20; et Voltaire en parle dans beaucoup d'autres endroits. Anne, ou Ninon de Lenclos, née le 15 mai 1616, mourut le 17 octobre 1705, à quatre-vingt-neuf ans cinq mois et deux jours. Voltaire ne lui donne que quatre-vingt-huit ans dans la note qui précède : voyez l'opuscule : *Sur mademoiselle de Lenclos*, page 401. B.

qui c'en est assez : la mienne n'est pas de cette trempe : je vous ai toujours regrettée.

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

J'entends. Vous sentez dans la grandeur le besoin de l'amitié ; et moi, qui vis pour l'amitié, je n'ai jamais eu besoin de la grandeur : mais pourquoi donc m'avez-vous oubliée si long-temps ?

MADAME DE MAINTENON.

Vous sentez qu'il a fallu paraître vous oublier. Croyez que, parmi les malheurs attachés à mon élévation, je compte surtout cette contrainte.

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

Pour moi, je n'ai oublié ni mes premiers plaisirs ni mes anciens amis. Mais si vous êtes malheureuse, comme vous le dites, vous trompez bien toute la terre qui vous envie.

MADAME DE MAINTENON.

Je me suis trompée la première. Si, lorsque nous soupions autrefois ensemble avec Villarceaux et Nantouillet, dans votre petite rue des Tournelles ; lorsque la médiocrité de notre fortune était à peine pour nous un sujet de réflexion, quelqu'un m'avait dit : Vous approcherez un jour du trône ; le plus puissant monarque du monde n'aura de confiance qu'en vous ; toutes les graces passeront par vos mains ; vous serez regardée comme une souveraine ; si, dis-je, on m'avait fait de telles prédictions, j'aurais dit : Leur accomplissement doit faire mourir d'étonnement et de joie. Tout s'est accompli ; j'ai éprouvé de la surprise dans les premiers moments ; j'ai espéré la joie, et ne l'ai point trouvée.

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

Les philosophes pourront vous croire; mais le public aura bien de la peine à se figurer que vous ne soyez pas contente; et s'il pensait que vous ne l'êtes pas, il vous blâmerait.

MADAME DE MAINTENON.

Il faut bien qu'il se trompe comme moi. Ce monde-ci est un vaste amphithéâtre où chacun est placé au hasard sur son gradin. On croit que la suprême félicité est dans les degrés d'en haut : quelle erreur !

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

Je crois que cette erreur est nécessaire aux hommes; ils ne se donneraient pas la peine de s'élever, s'ils ne pensaient que le bonheur est placé fort au-dessus d'eux. Nous connaissons toutes deux des plaisirs moins remplis d'illusions. Mais, de grace, comment vous y êtes-vous prise pour être si malheureuse sur votre gradin ?

MADAME DE MAINTENON.

Ah! ma chère Ninon, depuis le temps que je ne vous ai plus appelée que mademoiselle de Lenclos, j'ai commencé à n'être plus si heureuse. Il faut que je sois prude; c'est tout vous dire. Mon cœur est vide; mon esprit est contraint : je joue le premier personnage de France; mais ce n'est qu'un personnage. Je ne vis que d'une vie empruntée. Ah! si vous saviez ce que c'est que le fardeau imposé à une ame languissante de ranimer une autre ame, d'amuser un esprit qui n'est plus amusable* !

* Ce sont les propres paroles de madame de Maintenon.

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

Je conçois toute la tristesse de votre situation. Je crains de vous insulter en réfléchissant que Ninon est plus heureuse à Paris, dans sa petite maison, avec l'abbé de Châteauneuf et quelques amis, que vous à Versailles auprès de l'homme de l'Europe le plus respectable, qui met toute sa cour à vos pieds. Je crains de vous étaler la supériorité de mon état. Je sais qu'il ne faut pas trop goûter sa félicité en présence des malheureux. Tâchez, madame, de prendre votre grandeur en patience; tâchez d'oublier l'obscurité voluptueuse où nous vivions toutes deux autrefois, comme vous avez été forcée d'oublier ici vos anciennes amies. Le seul remède dans votre état douloureux, c'est de ne dire jamais :

Félicité passée,
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir[1] !

Buvez du fleuve Léthé, consolez-vous surtout en jetant les yeux sur tant de reines qui s'ennuient.

MADAME DE MAINTENON.

Ah! Ninon, peut-on se consoler seule? J'ai une proposition à vous faire; mais je n'ose.

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

Madame, franchement, c'est à vous à être timide; mais osez.

MADAME DE MAINTENON.

Ce serait de troquer, du moins en apparence, votre philosophie contre de la pruderie, de vous faire

[1] Ces vers sont de J. Bertaut, évêque de Séez. B.

femme respectable. Je vous logerais à Versailles, vous seriez mon amie plus que jamais; vous m'aideriez à supporter mon état.

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

Je vous aime toujours, madame; mais je vous avouerai que je m'aime davantage. Il n'y a pas moyen que je me fasse hypocrite et malheureuse, parceque la fortune vous a maltraitée.

MADAME DE MAINTENON.

Ah! cruelle Ninon! vous avez le cœur plus dur qu'on ne l'a même à la cour. Vous m'abandonnez impitoyablement.

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

Non, je suis toujours sensible. Vous m'attendrissez; et pour vous prouver que j'ai toujours le même goût pour vous, je vous offre tout ce que je puis: quittez Versailles, venez vivre avec moi dans la rue des Tournelles.

MADAME DE MAINTENON.

Vous me percez le cœur. Je ne puis être heureuse auprès du trône, et je ne pourrais l'être au Marais. Voilà le funeste effet de la cour.

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

Je n'ai point de remède pour une maladie incurable. Je consulterai sur votre mal avec les philosophes qui viennent chez moi; mais je ne vous promets pas qu'ils fassent l'impossible.

MADAME DE MAINTENON.

Quoi! se voir au faîte de la grandeur, être adorée, et ne pouvoir être heureuse!

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

Écoutez, il y a peut-être ici du malentendu. Vous vous croyez malheureuse uniquement par votre grandeur.

Le mal ne viendrait-il pas aussi de ce que vous n'avez plus ni les yeux si beaux, ni l'estomac si bon, ni les desirs si vifs qu'autrefois? Perdre sa jeunesse, sa beauté, ses passions, c'est là le vrai malheur. Voilà pourquoi tant de femmes se font dévotes à cinquante ans, et se sauvent d'un ennui par un autre.

MADAME DE MAINTENON.

Mais vous êtes plus âgée que moi, et vous n'êtes ni malheureuse ni dévote.

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

Expliquons-nous. Il ne faut pas à notre âge s'imaginer qu'on puisse jouir d'une félicité complète. Il faut une ame bien vive, et cinq sens bien parfaits pour goûter cette espèce de bonheur-là. Mais avec des amis, de la liberté, et de la philosophie, on est aussi bien que notre âge le comporte. L'ame n'est mal que quand elle est hors de sa sphère. Croyez-moi, venez vivre avec mes philosophes.

MADAME DE MAINTENON.

Voici deux ministres qui viennent. Cela est bien loin des philosophes. Adieu donc, ma chère Ninon.

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

Adieu, auguste infortunée.

FIN DU DIALOGUE.

DIALOGUE

ENTRE

UN PHILOSOPHE ET UN CONTROLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES[1].

LE PHILOSOPHE.

Savez-vous qu'un ministre des finances peut faire beaucoup de bien, et par conséquent être un plus grand homme que vingt maréchaux de France?

LE MINISTRE.

Je savais bien qu'un philosophe voudrait adoucir en moi la dureté qu'on reproche à ma place; mais je ne m'attendais pas qu'il voulût me donner de la vanité.

LE PHILOSOPHE.

La vanité n'est pas tant un vice que vous le pensez. Si Louis XIV n'en avait pas eu un peu, son règne n'eût pas été si illustre. Le grand Colbert en avait; ayez celle de le surpasser. Vous êtes né dans un temps plus favorable que le sien. Il faut s'élever avec son siècle.

LE MINISTRE.

Je conviens que ceux qui cultivent une terre fertile ont un grand avantage sur ceux qui l'ont défrichée.

[1] Ce dialogue est aussi dans une édition de 1751 des *Œuvres de Voltaire*. B.

LE PHILOSOPHE.

Croyez qu'il n'y a rien d'utile que vous ne puissiez faire aisément. Colbert trouva d'un côté l'administration des finances dans tout le désordre où les guerres civiles et trente ans de rapines l'avaient plongée. Il trouva de l'autre une nation légère, ignorante, asservie à des préjugés dont la rouille avait treize cents ans d'ancienneté. Il n'y avait pas un homme au conseil qui sût ce que c'est que le change; il n'y en avait pas un qui sût ce que c'est que la proportion des espèces, pas un qui eût l'idée du commerce. A présent les lumières se sont communiquées de proche en proche. La populace reste toujours dans la profonde ignorance où la nécessité de gagner sa vie la condamne, et où l'on a cru long-temps que le bien de l'état devait la tenir; mais l'ordre moyen est éclairé. Cet ordre est très considérable; il gouverne les grands qui pensent quelquefois, et les petits qui ne pensent point. Il est arrivé dans la finance, depuis le célèbre Colbert, ce qui est arrivé dans la musique depuis Lulli. A peine Lulli trouva-t-il des hommes qui pussent exécuter ses symphonies, toutes simples qu'elles étaient. Aujourd'hui le nombre des artistes capables d'exécuter la musique la plus savante s'est accru autant que l'art même. Il en est ainsi dans la philosophie et dans l'administration. Colbert a plus fait que le duc de Sulli; il faut faire plus que Colbert.

A ces mots, le ministre apercevant que le philosophe avait quelques papiers, il voulut les voir; c'était un recueil de quelques idées qui pouvaient four-

nir beaucoup de réflexions : le ministre prit le papier et lut :

« La richesse d'un état consiste dans le nombre de ses habitants et dans leur travail.

« Le commerce ne sert à rendre un état plus puissant que ses voisins que parceque dans un certain nombre d'années il a une guerre avec ses voisins, comme dans un certain nombre d'années il y a toujours quelque calamité publique. Alors dans cette calamité de la guerre, la nation la plus riche l'emporte nécessairement sur les autres, toutes choses d'ailleurs égales, parcequ'elle peut acheter plus d'alliés et plus de troupes étrangères. Sans la calamité de la guerre, l'augmentation de la masse d'or et d'argent serait inutile : car pourvu qu'il y ait assez d'or et d'argent pour la circulation, pourvu que la balance du commerce soit seulement égale, alors il est clair qu'il ne nous manque rien.

« S'il y a deux milliards dans un royaume, toutes les denrées et la main-d'œuvre coûteront le double de ce qu'elles coûteraient s'il n'y avait qu'un milliard. Je suis aussi riche avec cinquante mille livres de rente, quand j'achète la livre de viande quatre sous, qu'avec cent mille, quand je l'achète huit sous, et le reste à proportion. La vraie richesse d'un royaume n'est donc pas dans l'or et l'argent ; elle est dans l'abondance de toutes les denrées ; elle est dans l'industrie et dans le travail. Il n'y a pas long-temps qu'on a vu sur la rivière de la Plata un régiment espagnol dont tous les officiers avaient des épées d'or ; mais ils manquaient de chemises et de pain.

« Je suppose que depuis Hugues Capet la quantité d'argent n'ait point augmenté dans le royaume, mais que l'industrie se soit perfectionnée cent fois davantage dans tous les arts ; je dis que nous sommes réellement cent fois plus riches que du temps de Hugues Capet ; car être riche, c'est jouir : or je jouis d'une maison plus aérée, mieux bâtie, mieux distribuée que n'était celle de Hugues Capet lui-même ; on a mieux cultivé les vignes, et je bois de meilleur vin ; on a perfectionné les manufactures, et je suis vêtu d'un plus beau drap ; l'art de flatter le goût par des apprêts plus fins me fait faire tous les jours une chère plus délicate que ne l'étaient les festins royaux de Hugues Capet. S'il se fesait transporter, quand il était malade, d'une maison dans une autre, c'était dans une charrette ; et moi je me fais porter dans un carrosse commode et agréable, où je reçois le jour sans être incommodé du vent. Il n'a pas fallu plus d'argent dans le royaume pour suspendre sur des cuirs une caisse de bois peinte, il n'a fallu que de l'industrie : ainsi du reste. On prenait dans les mêmes carrières les pierres dont on bâtissait la maison de Hugues Capet, et celles dont on bâtit aujourd'hui les maisons de Paris. Il ne faut pas plus d'argent pour construire une vilaine prison que pour faire une maison agréable. Il n'en coûte pas plus pour planter un jardin bien entendu que pour tailler ridiculement des ifs, et en faire des représentations grossières d'animaux. Les chênes pourrissaient autrefois dans les forêts ; ils sont façonnés aujourd'hui en parquets. Le sable restait inutile sur la terre ; on en fait des glaces.

« Or celui-là est certainement riche qui jouit de tous ces avantages. L'industrie seule les a procurés. Ce n'est donc point l'argent qui enrichit un royaume ; c'est l'esprit ; j'entends l'esprit qui dirige le travail.

« Le commerce fait le même effet que le travail des mains ; il contribue à la douceur de ma vie. Si j'ai besoin d'un ouvrage des Indes, d'une production de la nature qui ne se trouve qu'à Ceylan ou à Ternate, je suis pauvre par ces besoins ; je deviens riche quand le commerce les satisfait. Ce n'était pas de l'or et de l'argent qui me manquaient ; c'était du café et de la cannelle. Mais ceux qui font six mille lieues, au risque de leur vie, pour que je prenne du café le matin, ne sont que le superflu des hommes laborieux de la nation. La richesse consiste donc dans le grand nombre d'hommes laborieux.

« Le but, le devoir d'un gouvernement sage est donc évidemment la peuplade et le travail.

« Dans nos climats il naît plus de mâles que de femelles, donc il ne faut pas faire mourir les femelles : or il est clair que c'est les faire mourir pour la société que de les enterrer toutes vives dans des cloîtres, où elles sont perdues pour la race présente, et où elles anéantissent les races futures. L'argent perdu à doter des couvents serait donc très bien employé à encourager des mariages. Je compare les terres en friche qui sont encore en France aux filles qu'on laisse sécher dans un cloître : il faut cultiver les unes et les autres. Il y a beaucoup de manières d'obliger les cultivateurs à mettre en valeur une terre abandonnée ; mais il y a une manière sûre de nuire à l'état ; c'est de

laisser subsister ces deux abus, d'enterrer les filles, et de laisser les champs couverts de ronces. La stérilité, en tout genre, est, ou un vice de la nature, ou un attentat contre la nature.

« Le roi, qui est l'économe de la nation, donne des pensions à des dames de la cour, et cet argent va aux marchands, aux coiffeuses, et aux brodeuses. Mais pourquoi n'y a-t-il pas des pensions attachées à l'encouragement de l'agriculture ? cet argent retournerait de même à l'état, mais avec plus de profit.

« On sait que c'est un vice dans un gouvernement qu'il y ait des mendiants. Il y en a de deux espèces : ceux qui vont en guenilles d'un bout du royaume à l'autre arracher des passants par des cris lamentables de quoi aller au cabaret; et ceux qui, vêtus d'habits uniformes, vont mettre le peuple à contribution au nom de Dieu, et reviennent souper chez eux dans de grandes maisons où ils vivent à leur aise. La première de ces deux espèces est moins pernicieuse que l'autre, parceque, chemin fesant, elle produit des enfants à l'état, et que, si elle fait des voleurs, elle fait aussi des maçons et des soldats : mais toutes deux sont un mal dont tout le monde se plaint, et que personne ne déracine. Il est bien étrange que, dans un royaume qui a des terres incultes et des colonies, on souffre des habitants qui ne peuplent ni ne travaillent. Le meilleur gouvernement est celui où il y a le moins d'hommes inutiles. D'où vient qu'il y a eu des peuples qui, ayant moins d'or et d'argent que nous, ont immortalisé leur mémoire par des travaux que nous n'osons imiter ? Il est évident que leur administration

valait mieux que la nôtre, puisqu'elle engageait plus d'hommes au travail.

« Les impôts sont nécessaires. La meilleure manière de les lever est celle qui facilite davantage le travail et le commerce. Un impôt arbitraire est vicieux. Il n'y a que l'aumône qui puisse être arbitraire ; mais dans un état bien policé il ne doit pas y avoir lieu à l'aumône. Le grand Sha-Abbas, en fesant en Perse tant d'établissements utiles, ne fonda point d'hôpitaux. On lui en demanda la raison. Je ne veux pas, dit-il, qu'on ait besoin d'hôpitaux en Perse.

« Qu'est-ce qu'un impôt ? c'est une certaine quantité de blé, de bestiaux, de denrées, que les possesseurs des terres doivent à ceux qui n'en ont point. L'argent n'est que la représentation de ces denrées. L'impôt n'est donc réellement que sur les riches; vous ne pouvez pas demander au pauvre une partie du pain qu'il gagne, et du lait que les mamelles de sa femme donnent à ses enfants. Ce n'est pas sur le pauvre, sur le manœuvre, qu'il faut imposer une taxe; il faut, en le fesant travailler, lui faire espérer d'être un jour assez heureux pour payer des taxes.

« Pendant la guerre, je suppose qu'on paie cinquante millions de plus par an ; de ces cinquante millions il en passe vingt dans le pays étranger; trente sont employés à faire massacrer des hommes. Je suppose que, pendant la paix, de ces cinquante millions on en paie vingt-cinq; rien ne passe alors chez l'étranger : on fait travailler pour le bien public autant de citoyens qu'on en égorgeait. On augmente les tra-

vaux en tout genre; on cultive les campagnes; on embellit les villes : donc on est réellement riche en payant l'état. Les impôts, pendant la calamité de la guerre, ne doivent pas servir à nous procurer les commodités de la vie; ils doivent servir à la défendre. Le peuple le plus heureux doit être celui qui paie le plus; c'est incontestablement le plus laborieux et le plus riche.

« Le papier public est à l'argent ce que l'argent est aux denrées; une représentation, un gage d'échange. L'argent n'est utile que parcequ'il est plus aisé de payer un mouton avec un louis d'or que de donner pour un mouton quatre paires de bas. Il est de même plus aisé à un receveur de province d'envoyer au trésor royal quatre cent mille francs dans une lettre, que de les faire voiturer à grands frais : donc une banque, un papier de crédit est utile. Un papier de crédit est dans le gouvernement d'un état, dans le commerce et dans la circulation, ce que les cabestans sont dans les carrières. Ils enlèvent des fardeaux que les hommes n'auraient pas pu remuer à bras. Un Écossais[1], homme utile et dangereux, établit en France le papier de crédit; c'était un médecin qui donnait une dose d'émétique trop forte à des malades. Ils en eurent des convulsions; mais, parcequ'on a trop pris d'un bon remède, doit-on y renoncer à jamais? Il est resté des débris de son système une compagnie des Indes, qui donne de la jalousie aux étrangers, et qui peut faire la grandeur de la nation : donc ce système, contenu

[1] Law. Voyez, tome XXI, le chapitre II du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

dans de justes bornes, aurait fait plus de bien qu'il n'a fait de mal[a].

« Changer le prix des espèces, c'est faire de la fausse monnaie; répandre dans le public plus de papier de crédit que la masse et la circulation des espèces et des denrées ne le comportent, c'est encore faire de la fausse monnaie.

« Défendre la sortie des matières d'or et d'argent est un reste de barbarie et d'indigence[1]; c'est à-la-fois vouloir ne pas payer ses dettes et perdre le commerce. C'est en effet ne pas vouloir payer, puisque, si la nation est débitrice, il faut qu'elle solde son compte avec l'étranger : c'est perdre le commerce, puisque l'or et l'argent sont non seulement le prix des marchandises, mais sont marchandises eux-mêmes. L'Espagne a conservé, comme d'autres nations, cette ancienne loi, qui n'est qu'une ancienne misère. La seule ressource du gouvernement est qu'on viole toujours cette loi.

« Charger de taxes dans ses propres états les denrées de son pays, d'une province à une autre ; rendre la Champagne ennemie de la Bourgogne, et la Guienne de la Bretagne, c'est encore un abus honteux et ridicule : c'est comme si je postais quelques uns de mes domestiques dans une antichambre, pour arrêter et pour manger une partie de mon souper lorsqu'on me

[a] Alors la compagnie des Indes subsistait avec éclat, et donnait de grandes espérances.

[1] Voyez, tome XIX, une note des éditeurs de Kehl sur le chapitre II du *Siècle de Louis XIV*; et tome XXXVII, page 536 et suiv. B

l'apporte. On a travaillé à corriger cet abus; et, à la honte de l'esprit humain, on n'a pu y réussir. »

Il y avait bien d'autres idées dans les papiers du philosophe; le ministre les goûta; il s'en procura une copie; et c'est le premier porte-feuille d'un philosophe qu'on ait vu dans le porte-feuille d'un ministre.

FIN DU DIALOGUE.

SUR
MLLE DE LENCLOS.
A M***.

1751[1].

Je suis bien aise, monsieur, qu'un ministre du saint évangile veuille savoir des nouvelles d'une prêtresse de Vénus. Je n'ai pas l'honneur d'être de votre religion, et je ne suis plus de l'autre; mais j'ai voulu laisser passer le saint temps de Pâque avant de répondre à vos questions, jugeant bien que vous n'auriez pas voulu lire ma lettre pendant la semaine sainte.

Je vous dirai d'abord, en historiographe exact, que le cardinal de Richelieu eut les premières faveurs de Ninon, qui probablement eut les dernières de ce grand ministre. C'est, je crois, la seule fois que cette fille célèbre se donna sans consulter son goût. Elle

[1] Ce morceau fait partie du tome III des *Nouveaux mélanges philosophiques, historiques, critiques*, etc., 1765. C'est donc par erreur que les éditeurs de Kehl l'ont daté de 1771. Des éditeurs modernes ont mis 1751, et avec raison, puisque c'est de 1751 qu'est un des ouvrages dont Voltaire parle comme venant de paraître. On peut encore, sur Ninon de Lenclos, voir, dans la *Correspondance*, le fragment de lettre du 15 avril 1752; dans le présent volume, page 385, le *Dialogue entre madame de Maintenon et mademoiselle de Lenclos*; dans le tome XLIII, le chapitre VIII de la *Défense de mon oncle*. B.

avait alors seize à dix-sept ans. Son père était un joueur de luth, nommé Lenclos. Son instrument ne lui fit pas une grande fortune, mais sa fille y suppléa par le sien. Le cardinal de Richelieu lui donna deux mille livres de rentes viagères, qui étaient quelque chose dans ce temps-là. Elle se livra depuis à une vie un peu libertine, mais ne fut jamais courtisane publique. Jamais l'intérêt ne lui fit faire la moindre démarche. Les plus grands seigneurs du royaume furent amoureux d'elle, mais ils ne furent pas tous heureux, et ce fut toujours son cœur qui la détermina. Il fallait beaucoup d'art, et être fort aimé d'elle, pour lui faire accepter des présents.

Dans le commencement de la régence d'Anne d'Autriche, elle fit un peu trop parler d'elle. On sait l'aventure du *beau billet qu'a La Châtre;* les Laïs et les Thaïs n'ont assurément rien fait ni rien dit de plus plaisant.

Une querelle entre deux de ses amants fut cause qu'on proposa à la reine de la faire mettre dans un couvent. Ninon, à qui on le dit, répondit qu'elle le voulait bien, pourvu que ce fût dans un couvent de cordeliers. On lui dit qu'on pourrait bien la mettre aux filles repenties; elle répondit que cela n'était pas juste, parcequ'elle n'était ni fille ni repentie. Elle avait trop d'amis et était de trop bonne compagnie pour qu'on lui fît cet affront; et enfin la reine, qui était très indulgente, la laissa vivre à sa fantaisie. Elle donnait souvent chez elle des concerts. On y venait admirer son luth, son clavecin, et sa beauté. Huygens, ce philosophe hollandais qui découvrit en France une lune

de Saturne, s'attacha aussi à observer mademoiselle Ninon de Lenclos. Elle métamorphosa un moment le mathématicien en galant et en poëte. Il fit pour elle ces vers, qui sont un peu géométriques :

Elle a cinq instruments dont je suis amoureux ;
Les deux premiers, ses mains; les deux autres, ses yeux :
Pour le plus beau de tous, le cinquième qui reste,
Il faut être fringant et leste.

Les plus beaux esprits du royaume et la meilleure compagnie se rendaient chez elle. On y soupait ; et comme elle n'était pas riche, elle permettait que chacun y portât son plat. Saint-Évremond eut quelque temps ses bonnes graces. On la quittait rarement, mais elle quittait fort vite, et restait toujours l'amie de ses anciens amants. Elle pensa bientôt en philosophe, et on lui donna le nom de la moderne *Leontium*.

Sa philosophie était véritable, ferme, invariable, au-dessus des préjugés et des vaines recherches. Elle eut, à l'âge de vingt-deux ans, une maladie qui la mit au bord du tombeau. Ses amis déploraient sa destinée, qui l'enlevait à la fleur de son âge. « Ah ! dit-elle, je « ne laisse au monde que des mourants. » Il me semble que ce mot est bien philosophique. Elle mérita les quatre vers que Saint-Évremond mit au bas de son portrait, et qui sont plus connus que tous les autres vers de cet auteur :

L'indulgente et sage nature
A formé l'ame de Ninon
De la volupté d'Épicure
Et de la vertu de Caton.

En effet elle était digne de cet éloge. Elle disait

qu'elle n'avait jamais fait à Dieu qu'une prière : « Mon « Dieu, faites de moi un honnête homme, et n'en faites « jamais une honnête femme. »

Les graces de son esprit et la fermeté de ses sentiments lui firent une telle réputation, que lorsque la reine Christine vint en France, en 1654, cette princesse lui fit l'honneur de l'aller voir dans une petite maison de campagne où elle était alors.

Lorsque mademoiselle d'Aubigné (depuis madame de Maintenon), qui n'avait alors aucune fortune, eut cru faire une bonne affaire en épousant Scarron, Ninon devint sa meilleure amie. Elles couchèrent ensemble quelques mois de suite : c'était alors une mode dans l'amitié. Ce qui est moins à la mode, c'est qu'elles eurent le même amant, et ne se brouillèrent pas. M. de Villarceau quitta madame de Maintenon pour Ninon. Elle eut deux enfants de lui. L'aventure de l'aîné est une des plus funestes qui soit jamais arrivée. Il avait été élevé loin de sa mère, qui lui avait été toujours inconnue. Il lui fut présenté, à l'âge de dix-neuf ans, comme un jeune homme qu'on voulait mettre dans le monde. Malheureusement il en devint éperdument amoureux. Il y avait auprès de la porte Saint-Antoine un assez joli cabaret où, dans ma jeunesse, les honnêtes gens allaient encore quelquefois souper. Mademoiselle de Lænclos, car on ne l'appelait plus alors Ninon, y soupait un jour avec la maréchale de La Ferté, l'abbé de Châteauneuf, et d'autres personnes. Ce jeune homme lui fit dans le jardin une déclaration si vive et si pressante, que mademoiselle de Lænclos fut obligée de lui avouer qu'elle était sa mère. Aussitôt

ce jeune homme, qui était venu au jardin à cheval, alla prendre un de ses pistolets à l'arçon de la selle, et se tua tout roide. Il n'était pas si philosophe que sa mère.

Son autre fils, nommé Laboissière, est mort tout doucement de sa belle mort, en 1732, à La Rochelle, où il était commissaire de marine. La mort tragique de son fils aîné rendit mademoiselle de Lenclos un peu plus sérieuse, mais ne l'empêcha pas d'avoir des amants. Elle regardait l'amour comme un plaisir qui n'engageait à aucuns devoirs, et l'amitié comme une chose sacrée. Elle aima quelques années de très bonne foi le marquis de Sévigné, le fils de cette célèbre madame de Sévigné dont nous avons des lettres charmantes. Elle le préféra au maréchal de Choiseul. Ce maréchal lui ayant fait un jour une longue énumération de toutes ses bonnes qualités, comme si par là on se fesait aimer, elle lui répondit par ce vers de Corneille :

> O ciel ! que de vertus vous me faites haïr !
>
> *Pompée*, dernier vers de l'acte III.

Cependant elle était elle-même la personne qui avait le plus de vertu, à prendre ce mot dans le vrai sens; et cette vertu lui mérita le nom de *la belle gardeuse de cassette*.

Lorsque M. de Gourville, qui fut nommé vingt-quatre heures pour succéder à M. Colbert, et que nous avons vu mourir l'un des hommes de France le plus considéré; lors, dis-je, que ce M. de Gourville, craignant d'être pendu en personne, comme il le fut en effigie, s'enfuit de France en 1661, il laissa deux

cassettes pleines d'argent, l'une à mademoiselle de Lenclos, l'autre à un dévot. A son retour, il trouva chez Ninon sa cassette en fort bon état[1]; il y avait même plus d'argent qu'il n'en avait laissé, parceque les espèces avaient augmenté depuis ce temps-là. Il prétendit qu'au moins le surplus appartenait de droit à la dépositaire; elle ne lui répondit qu'en le menaçant de faire jeter la cassette par les fenêtres. Le dévot s'y prit d'une autre façon. Il dit qu'il avait employé son dépôt en œuvres pies, et qu'il avait préféré le salut de l'ame de Gourville à un argent qui sûrement l'aurait damné.

Le reste de la vie de mademoiselle de Lenclos n'a pas de grands événements; quelques amants, beaucoup d'amis, une vie sédentaire, de la lecture, des soupers agréables, voilà tout ce qui compose la fin de son histoire.

Je ne dois pas oublier que madame de Maintenon, étant devenue toute puissante, se ressouvint d'elle, et lui fit dire que si elle voulait être dévote, elle aurait soin de sa fortune. Mademoiselle de Lenclos répondit qu'elle n'avait besoin ni de fortune ni de masque. Elle resta chez elle paisible avec ses amis, jouissant de sept à huit mille livres de rente, qui en valent quatorze d'aujourd'hui, et n'aurait pas voulu de la place de madame de Maintenon, avec la gêne où cette place l'aurait condamnée. Plus heureuse que son ancienne amie, elle ne se plaignit jamais de son état, et madame de Maintenon se plaignit quelquefois du sien.

[1] C'est ce qui a donné à Voltaire l'idée de sa comédie du *Dépositaire*; voyez tome VIII. B.

Elle ne pouvait pas souffrir les ivrognes, qui étaient encore un peu à la mode de son temps. Chapelle, qui l'était, et qu'elle ne put corriger, fut exclus de sa maison, et devint son ennemi. Il jura que, pendant un mois entier, il ne se coucherait jamais sans être ivre, et sans avoir fait une chanson contre elle. Il tint parole. Voici une de ces chansons dont je me souviens :

Il ne faut pas qu'on s'étonne
Si parfois elle raisonne
De la sublime vertu
Dont Platon fut revêtu;
Car, à bien compter son âge,
Elle doit avoir.... *vécu*
Avec ce grand personnage.

Elle répondit à cela qu'elle aurait beaucoup mieux aimé coucher avec Platon qu'avec Chapelle.

Sa maison était sur la fin une espèce de petit hôtel de Rambouillet, où l'on parlait plus naturellement, et où il y avait un peu plus de philosophie que dans l'autre. Les mères envoyaient soigneusement à son école les jeunes gens qui voulaient entrer avec agrément dans le monde. Elle se plaisait à les former. Rémond, que nous avons vu introducteur des ambassadeurs, et qui prétendait être un grand platonicien, se vantait souvent de devoir à mademoiselle de Lenclos tout le mérite qu'il avait. En effet, il avait un mérite assez singulier. C'est sur lui que Périgni avait fait cette chanson :

De monsieur Rémond voici le portrait:
Il a tout-à-fait l'air d'un hareng saurel.
Il rime, il cabale,

Est homme de cour,
Se croit un Candale[a],
Se dit un Saucour[b].
Il passe en science
Socrate et Platon;
Cependant il danse
Tout comme Balon[c].
De monsieur Rémond voici le portrait :
Il a tout-à-fait l'air d'un hareng sauret.

Quand on dit à mademoiselle de Lenclos que Rémond se vantait partout d'avoir été formé par elle, elle répondit qu'elle fesait comme Dieu, qui s'était repenti d'avoir fait l'homme.

Je suis hareng sauret comme M. Rémond; mais, n'ayant pas été formé par mademoiselle de Lenclos, ce n'est pas elle qui s'est repentie de m'avoir fait.

L'abbé de Châteauneuf me mena chez elle dans ma plus tendre jeunesse. J'étais âgé d'environ treize ans. J'avais fait quelques vers qui ne valaient rien, mais qui paraissaient fort bons pour mon âge. Mademoiselle de Lenclos avait autrefois connu ma mère, qui était fort amie de l'abbé de Châteauneuf. Enfin on trouva plaisant de me mener chez elle. L'abbé était le maître de la maison : c'était lui qui avait fini l'histoire amoureuse de cette personne singulière; c'était un de ces hommes qui n'ont pas besoin de l'attrait de la jeunesse pour avoir des desirs; et les charmes de la société de mademoiselle de Lenclos avaient fait sur lui l'effet de la beauté. Elle le fit languir deux ou trois

[a] Le duc de Candale, fils du duc d'Épernon, le plus bel homme de son temps.

[b] Le marquis de Saucour passait pour l'homme le plus vigoureux, et son nom est passé en proverbe. — [c] Fameux danseur de l'opéra.

jours ; et enfin l'abbé lui ayant demandé pourquoi elle lui avait tenu rigueur si long-temps, elle lui répondit qu'elle avait voulu attendre le jour de sa naissance pour ce beau gala ; et ce jour-là elle avait juste soixante et dix ans [1]. Elle ne poussa guère plus loin cette plaisanterie, et l'abbé de Châteauneuf resta son ami intime. Pour moi je lui fus présenté un peu plus tard ; elle avait quatre-vingt-cinq ans. Il lui plut de me mettre sur son testament ; elle me légua deux mille francs pour acheter des livres. Sa mort suivit de près ma visite et son testament.

L'abbé Testu [2], qu'on appelait *Testu tais toi* (pour le distinguer d'un autre, devenu un dévot à la mode), homme connu par beaucoup de bouquets à Iris, d'impromptus, de jouissances, et de psaumes paraphrasés, après avoir voulu être long-temps un agréable débauché, eut l'ambition de convertir mademoiselle de Lenclos à sa mort. Il croit, dit-elle, que cela lui fera honneur, et que le roi lui donnera une abbaye ; mais s'il ne fait fortune que par mon ame, il court risque de mourir sans bénéfice.

On a peu de lettres d'elle. Il y en a deux ou trois d'imprimées dans le recueil de Saint-Évremond. L'abbé de Châteauneuf en avait beaucoup ; mais en mourant il a brûlé tous ses papiers.

Quelqu'un a imprimé [3], il y a deux ans, des Lettres

[1] Dans la lettre du 15 avril 1752, Voltaire dit comme ici, *soixante et dix ans* ; mais dans le chapitre VIII de la *Défense de mon oncle* (tome XLIII), et dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (voyez tome XXVIII, page 353), il dit *soixante ans*. B.

[2] Jacques Testu est mort le 26 juin 1706, huit mois après Ninon. B.

[3] Louis Damours, avocat, né à Angers, mort en 1788, est auteur des

sous le nom de mademoiselle de Lenclos, à peu près comme dans ce pays-ci on vend du vin d'Orléans pour du Bourgogne. Si elle avait eu le malheur d'écrire ces Lettres, vous ne m'en auriez pas demandé une sur ce qui la regarde.

Au reste, j'apprends que l'on vient d'imprimer deux nouveaux Mémoires [1] sur la vie de cette philosophe. Si cette mode continue, il y aura bientôt autant d'histoires de Ninon que de Louis XIV. Je souhaite que ces Mémoires soient plus instructifs et plus édifiants que ceux que je viens de vous donner.

Dites, avec moi, un petit *De profundis* pour elle. J'ai l'honneur d'être, etc.

Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné, 1750, in-12, 1752, deux volumes in-12, plusieurs fois réimprimés. B.

[1] *Mémoires sur la vie de Ninon de Lenclos* (par Bret), 1750, in-12; et *Mémoires et Lettres pour servir à l'histoire de la vie de mademoiselle de Lenclos* (par Douxmenil), 1751, in-12. B.

FIN DE LA LETTRE.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE MADAME LA MARQUISE

DU CHATELET.

1752[1].

Cette traduction que les plus savants hommes de France devaient faire, et que les autres doivent étudier, une dame l'a entreprise et achevée, à l'étonnement et à la gloire de son pays. Gabrielle-Émilie de Breteuil, épouse du marquis du Châtelet-Laumont, lieutenant-général des armées du roi, est l'auteur de cette traduction, devenue nécessaire à tous ceux qui voudront acquérir ces profondes connaissances dont le monde est redevable au grand Newton.

C'eût été beaucoup pour une femme de savoir la géométrie ordinaire, qui n'est pas même une intro-

[1] L'*Éloge historique de madame du Châtelet* fut imprimé pour la première fois (avec une singulière faute dont je parlerai page 419) dans la *Bibliothèque impartiale*, janvier-février 1752, réimprimé dans le *Mercure* de 1754, premier volume de décembre, et admis dans le cinquième volume des *Nouveaux mélanges*. Dans cette dernière impression, il est précédé de cette note : « Cet « éloge devait être mis à la tête de la traduction de Newton, » et qui a été supprimée dans les éditions de 1768 et 1775. Les éditeurs de Kehl disent dans une de leurs notes : « Cet éloge a paru à la tête d'une traduction des « *Principes de Newton*, par madame la marquise du Châtelet. » L'ouvrage dont ils veulent parler est celui qui a pour titre : *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, 1756, deux volumes in-4°; mais il ne contient pas l'*Éloge de madame du Châtelet*, par Voltaire. B.

duction aux vérités sublimes enseignées dans cet ouvrage immortel; on sent assez qu'il fallait que madame la marquise du Châtelet fût entrée bien avant dans la carrière que Newton avait ouverte, et qu'elle possédât ce que ce grand homme avait enseigné. On a vu deux prodiges; l'un que Newton ait fait cet ouvrage, l'autre qu'une dame l'ait traduit et l'ait éclairci.

Ce n'était pas son coup d'essai; elle avait auparavant donné au public une explication de la philosophie de Leibnitz, sous le titre d'*Institutions de physique adressées à son fils*, auquel elle avait enseigné elle-même la géométrie.

Le discours préliminaire qui est à la tête de ces Institutions, est un chef-d'œuvre de raison et d'éloquence; elle a répandu dans le reste du livre une méthode et une clarté que Leibnitz n'eut jamais, et dont ses idées ont besoin, soit qu'on veuille seulement les entendre, soit qu'on veuille les réfuter.

Après avoir rendu les imaginations de Leibnitz intelligibles, son esprit, qui avait acquis encore de la force et de la maturité par ce travail même, comprit que cette métaphysique si hardie, mais si peu fondée, ne méritait pas ses recherches : son ame était faite pour le sublime, mais pour le vrai. Elle sentit que les monades et l'harmonie préétablie devaient être mises avec les trois éléments de Descartes, et que des systèmes qui n'étaient qu'ingénieux n'étaient pas dignes de l'occuper. Ainsi, après avoir eu le courage d'embellir Leibnitz, elle eut celui de l'abandonner; courage bien rare dans quiconque a embrassé une opi-

nion, mais qui ne coûta guère d'efforts à une ame passionnée pour la vérité.

Défaite de tout esprit de système, elle prit pour sa règle celle de la société royale de Londres, *nullius in verba*[1]; et c'est parceque la bonté de son esprit l'avait rendue ennemie des partis et des systèmes, qu'elle se donna tout entière à Newton. En effet, Newton ne fit jamais de système, ne supposa jamais rien, n'enseigna aucune vérité qui ne fût fondée sur la plus sublime géométrie, ou sur des expériences incontestables. Ses conjectures qu'il a hasardées à la fin de son livre, sous le nom de *Recherches*, ne sont que des doutes; il ne les donne que pour tels, et il serait presque impossible que celui qui n'avait jamais affirmé que des vérités évidentes n'eût pas douté de tout le reste.

Tout ce qui est donné ici pour principe est en effet digne de ce nom; ce sont les premiers ressorts de la nature inconnus avant lui; et il n'est plus permis de prétendre à être physicien sans les connaître.

Il faut donc bien se garder d'envisager ce livre comme un système, c'est-à-dire comme un amas de probabilités qui peuvent servir à expliquer bien ou mal quelques effets de la nature.

S'il y avait encore quelqu'un assez absurde pour soutenir la matière subtile et la matière cannelée; pour dire que la terre est un soleil encroûté, que la lune a été entraînée dans le tourbillon de la terre,

[1] Cette devise de la société royale de Londres rappelle ce vers d'Horace (livre Ier, épître I, 14):

Nullius addictus jurare in verba magistri. B.

que la matière subtile fait la pesanteur; pour soutenir toutes ces autres opinions romanesques substituées à l'ignorance des anciens, on dirait : Cet homme est cartésien ; s'il croyait aux monades, on dirait : Il est leibnitzien : mais on ne dira pas de celui qui sait les Éléments d'Euclide, qu'il est euclidien; ni de celui qui sait d'après Galilée en quelle proportion les corps tombent, qu'il est galiléiste : aussi, en Angleterre, ceux qui ont appris le calcul infinitésimal, qui ont fait les expériences de la lumière, qui ont appris les lois de la gravitation, ne sont point appelés newtoniens; c'est le privilége de l'erreur de donner son nom à une secte. Si Platon avait trouvé des vérités, il n'y aurait point eu de platoniciens, et tous les hommes auraient appris peu-à-peu ce que Platon aurait enseigné; mais parceque, dans l'ignorance qui couvre la terre, les uns s'attachaient à une erreur, les autres à une autre, on combattait sous différents étendards; il y avait des péripatéticiens, des platoniciens, des épicuriens, des zénonistes, en attendant qu'il y eût des sages.

Si l'on appelle encore en France newtoniens les philosophes qui ont joint leurs connaissances à celles dont Newton a gratifié le genre humain, ce n'est que par un reste d'ignorance et de préjugé. Ceux qui savent peu, et ceux qui savent mal, ce qui compose une multitude prodigieuse, s'imaginèrent que Newton n'avait fait autre chose que combattre Descartes, à peu près comme avait fait Gassendi. Ils entendirent parler de ses découvertes, et ils les prirent pour un système nouveau. C'est ainsi que quand Harvey eut

rendu palpable la circulation du sang, on s'éleva en France contre lui : on appela *harvéistes* et *circulateurs* ceux qui osaient embrasser la vérité nouvelle que le public ne prenait que pour une opinion. Il le faut avouer : toutes les découvertes nous sont venues d'ailleurs, et toutes ont été combattues. Il n'y a pas jusqu'aux expériences que Newton avait faites sur la lumière, qui n'aient essuyé parmi nous de violentes contradictions. Il n'est pas surprenant après cela que la gravitation universelle de la matière, ayant été démontrée, ait été aussi combattue.

Les sublimes vérités que nous devons à Newton ne se sont pleinement établies en France qu'après une génération entière de ceux qui avaient vieilli dans les erreurs de Descartes : car toute vérité, comme tout mérite, a les contemporains pour ennemis.

« *Turpe putaverunt* parere minoribus ; et quæ
« Imberbes didicere, senes perdenda fateri. »
Hor., l. II, ep. 1, v. 85-86.

Madame du Châtelet a rendu un double service à la postérité, en traduisant le livre des *Principes*, et en l'enrichissant d'un commentaire. Il est vrai que la langue latine dans laquelle il est écrit est entendue de tous les savants ; mais il en coûte toujours quelques fatigues à lire des choses abstraites dans une langue étrangère. D'ailleurs le latin n'a pas de termes pour exprimer les vérités mathématiques et physiques qui manquaient aux anciens.

Il a fallu que les modernes créassent des mots nouveaux pour rendre ces nouvelles idées ; c'est un grand inconvénient dans les livres de sciences, et il faut

avouer que ce n'est plus guère la peine d'écrire ces livres dans une langue morte, à laquelle il faut toujours ajouter des expressions inconnues à l'antiquité, et qui peuvent causer de l'embarras. Le français, qui est la langue courante de l'Europe, et qui s'est enrichi de toutes ces expressions nouvelles et nécessaires, est beaucoup plus propre que le latin à répandre dans le monde toutes ces connaissances nouvelles.

A l'égard du *Commentaire algébrique*, c'est un ouvrage au-dessus de la traduction. Madame du Châtelet y travailla sur les idées de M. Clairault; elle fit tous les calculs elle-même; et quand elle avait achevé un chapitre, M. Clairault l'examinait et le corrigeait. Ce n'est pas tout; il peut dans un travail si pénible échapper quelque méprise : il est très aisé de substituer en écrivant un signe à un autre. M. Clairault fesait encore revoir par un tiers les calculs, quand ils étaient mis au net; de sorte qu'il est moralement impossible qu'il se soit glissé dans cet ouvrage une erreur d'inattention; et ce qui le serait du moins autant, c'est qu'un ouvrage où M. Clairault a mis la main ne fût pas excellent en son genre.

Autant qu'on doit s'étonner qu'une femme ait été capable d'une entreprise qui demandait de si grandes lumières et un travail si obstiné, autant doit-on déplorer sa perte prématurée : elle n'avait pas encore entièrement terminé le *Commentaire*, lorsqu'elle prévit que la mort allait l'enlever. Elle était jalouse de sa gloire, et n'avait point cet orgueil de la fausse modestie, qui consiste à paraître mépriser ce qu'on souhaite, et à vouloir paraître supérieur à cette gloire

véritable, la seule récompense de ceux qui servent le public, la seule digne des grandes ames, qu'il est beau de rechercher et qu'on n'affecte de dédaigner que quand on est incapable d'y atteindre.

C'est ce soin qu'elle avait de sa réputation qui la détermina, quelques jours avant sa mort, à déposer à la Bibliothèque du roi son livre tout écrit de sa main.

Elle joignit à ce goût pour la gloire une simplicité qui ne l'accompagne pas toujours, mais qui est souvent le fruit des études sérieuses. Jamais femme ne fut si savante qu'elle, et jamais personne ne mérita moins qu'on dît d'elle : C'est une femme savante. Elle ne parlait jamais de science qu'à ceux avec qui elle croyait pouvoir s'instruire, et jamais elle n'en parla pour se faire remarquer. On ne la vit point rassembler de ces cercles où il se fait une guerre d'esprit, où l'on établit une espèce de tribunal, où l'on juge son siècle par lequel en récompense on est jugé très sévèrement. Elle a vécu long-temps dans des sociétés où l'on ignorait ce qu'elle était, et elle ne prenait pas garde à cette ignorance.

Les dames qui jouaient avec elle chez la reine étaient bien loin de se douter qu'elles fussent à côté du commentateur de Newton : on la prenait pour une personne ordinaire; seulement on s'étonnait quelquefois de la rapidité et de la justesse avec laquelle on la voyait faire les comptes et terminer les différents; dès qu'il y avait quelque combinaison à faire, la philosophe ne pouvait plus se cacher. Je l'ai vue un jour diviser jusqu'à neuf chiffres par neuf autres chiffres, de tête et

sans aucun secours, en présence d'un géomètre étonné qui ne pouvait la suivre.

Née avec une éloquence singulière, cette éloquence ne se déployait que quand elle avait des objets dignes d'elle; ces lettres où il ne s'agit que de montrer de l'esprit, ces petites finesses, ces tours délicats que l'on donne à des pensées ordinaires, n'entraient pas dans l'immensité de ses talents. Le mot propre, la précision, la justesse, et la force, étaient le caractère de son éloquence. Elle eût plutôt écrit comme Pascal et Nicole que comme madame de Sévigné : mais cette fermeté sévère et cette trempe vigoureuse de son esprit ne la rendaient pas inaccessible aux beautés de sentiment. Les charmes de la poésie et de l'éloquence la pénétraient, et jamais oreille ne fut plus sensible à l'harmonie. Elle savait par cœur les meilleurs vers, et ne pouvait souffrir les médiocres. C'était un avantage qu'elle eut sur Newton, d'unir à la profondeur de la philosophie le goût le plus vif et le plus délicat pour les belles-lettres. On ne peut que plaindre un philosophe réduit à la sécheresse des vérités, et pour qui les beautés de l'imagination et du sentiment sont perdues.

Dès sa tendre jeunesse elle avait nourri son esprit de la lecture des bons auteurs en plus d'une langue. Elle avait commencé une traduction de l'*Énéide*, dont j'ai vu plusieurs morceaux remplis de l'ame de son auteur: elle apprit depuis l'italien et l'anglais. Le Tasse et Milton lui étaient familiers comme Virgile : elle fit moins de progrès dans l'espagnol, parcequ'on lui dit

qu'il n'y a guère dans cette langue qu'un livre célèbre, et que ce livre est frivole.

L'étude de sa langue fut une de ses principales occupations. Il y a d'elle des remarques manuscrites dans lesquelles on découvre, au milieu de l'incertitude et de la bizarrerie de la grammaire, cet esprit philosophique qui doit dominer partout, et qui est le fil de tous les labyrinthes.

Parmi tant de travaux que le savant le plus laborieux eût à peine entrepris, qui croirait qu'elle trouva du temps non seulement pour remplir tous les devoirs de la société, mais pour en rechercher avec avidité tous les amusements? Elle se livrait au plus grand monde[1] comme à l'étude. Tout ce qui occupe la société était de son ressort, hors la médisance. Jamais on ne l'entendit relever un ridicule. Elle n'avait ni le temps ni la volonté de s'en apercevoir; et quand on lui disait que quelques personnes ne lui avaient pas rendu justice, elle répondait qu'elle voulait l'ignorer. On lui montra un jour je ne sais quelle misérable brochure dans laquelle un auteur, qui n'était pas à portée de la connaître, avait osé mal parler d'elle; elle dit que si l'auteur avait perdu son temps à écrire ces inutilités, elle ne voulait pas perdre le sien à les

[1] Dans la *Bibliothèque impartiale* on avait, au lieu de *plus grand monde*, imprimé *plus grand nombre*. Cette singulière faute, dont Voltaire se plaint dans sa lettre à Formey du 21 mars 1752, a été répétée dans le *Mercure* en décembre 1754, reproduite dans le tome V des *Nouveaux mélanges*, en 1768; dans le tome XIII (1er des *Mélanges*) de l'édition in-4°, et encore tome XXXII de l'édition encadrée de 1775. Cependant un volume intitulé: *Troisième suite des mélanges*, 1761, in-8°, désavoué par Voltaire, donnait la bonne version: *au plus grand monde*, qui a été suivie par les éditeurs de Kehl. B.

lire : le lendemain, ayant su qu'on avait renfermé l'auteur de ce libelle, elle écrivit en sa faveur sans qu'il l'ait jamais su.

Elle fut regrettée à la cour de France autant qu'on peut l'être dans un pays où les intérêts personnels font si aisément oublier tout le reste. Sa mémoire a été précieuse à tous ceux qui l'ont connue particulièrement, et qui ont été à portée de voir l'étendue de son esprit et la grandeur de son ame.

Il eût été heureux pour ses amis qu'elle n'eût pas entrepris cet ouvrage dont les savants vont jouir : on peut dire d'elle, en déplorant sa destinée, *periit..... arte sua*[1].

Elle se crut frappée à mort long-temps avant le coup qui nous l'a enlevée : dès-lors elle ne songea plus qu'à employer le peu de temps qu'elle prévoyait lui rester à finir ce qu'elle avait entrepris, et à dérober à la mort ce qu'elle regardait comme la plus belle partie d'elle-même. L'ardeur et l'opiniâtreté du travail, des veilles continuelles dans un temps où le repos l'aurait sauvée, amenèrent enfin cette mort qu'elle avait prévue. Elle sentit sa fin approcher; et, par un mélange singulier de sentiments qui semblaient se combattre, on la vit regretter la vie et regarder la mort avec intrépidité. La douleur d'une séparation éternelle affligeait sensiblement son ame; et la philosophie dont cette ame était remplie lui laissait tout son courage. Un homme qui s'arrache tristement à sa famille désolée, et qui fait tranquillement les préparatifs d'un long voyage, n'est que le faible portrait de sa douleur et

[1] Ovide, *Ibis*, 6. B.

de sa fermeté; de sorte que ceux qui furent les témoins de ses derniers moments sentaient doublement sa perte par leur propre affliction et par ses regrets, et admiraient en même temps la force de son esprit, qui mêlait à des regrets si touchants une constance si inébranlable.

Elle est morte au palais de Lunéville, le 10 septembre[1] 1749, à l'âge de quarante-trois ans et demi, et a été inhumée dans la chapelle voisine[2].

[1] Toutes les impressions faites jusqu'à ce jour (1830) portent : *dix août;* faute que je me suis permis de corriger. Voyez, dans la *Correspondance*, les lettres à d'Argental, des 1er et 4 septembre 1749; à Voisenon, du 4 septembre; à madame du Deffant, du 10 septembre 1749. B.

[2] Outre la traduction des *Principes mathématiques de Newton*, on a de madame la marquise du Châtelet : 1° un volume d'*Institutions leibnitziennes*, dont les premiers chapitres sont un modèle du style qui convient aux ouvrages philosophiques. Ces *Institutions* sont adressées à son fils, depuis ambassadeur en Angleterre, et colonel du régiment du Roi. 2° Une pièce *Sur la nature du feu*, dont nous avons parlé dans le volume des *Œuvres physiques de M. de Voltaire*. 3° Un traité manuscrit *sur le Bonheur*, le seul peut-être des ouvrages sur cette question qui ait été écrit sans prétention, et avec une entière franchise. K. — Les *Institutions de physique, par madame Du Châtelet*, sont de 1740, in-8°. Les *Réflexions sur le bonheur* ont été imprimées dans les *Opuscules philosophiques et littéraires*, 1796, in-12 et in-8°. Le duc du Châtelet, fils de cette dame, s'empoisonna en prison avec de l'opium dans le temps des massacres de la révolution. B.

FIN DE L'ÉLOGE HISTORIQUE.

PENSÉES

SUR

LE GOUVERNEMENT[1].

1752.

I.

Puffendorf, et ceux qui écrivent comme lui sur les intérêts des princes, font des almanachs défectueux pour l'année courante, et qui ne valent absolument rien pour l'année d'après.

[1] Ce titre est celui qu'avait cet écrit dans les éditions de 1752 et 1754. En le donnant en 1756, comme chapitre second des *Mélanges*, l'auteur retrancha sept articles, en ajouta neuf (les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 11, 25 et 26), fit quelques changements que je rétablirai ou indiquerai en notes, et intitula ce morceau : *Pensées sur l'administration publique*. J'ai rétabli le titre primitif dans lequel on ne voit plus aujourd'hui rien d'offensant. Voici les articles de 1752 et 1754, qui furent supprimés en 1756 :

I.

« J'ai eu bien raison d'avancer, il y a vingt ans, qu'il faut dire d'un peuple, non pas quelle est la nature de son gouvernement et de ses intérêts, mais ce que sont ses intérêts et son gouvernement en telle année. Machiavel prétendait que la force des rois de France était dans leurs parlements. S'il vivait de nos jours, il dirait : La force des rois de France est dans une armée de deux cent mille hommes.

II.

« Ceux qui ont écrit, il y a cinquante ans, que la maison de Prusse devait être toujours attachée à celle d'Autriche, seraient aujourd'hui un peu confondus.

III.

« Qui eût dit dans le siècle passé que les Russes feraient trembler l'empire

II.

Qui eût dit, à la paix de Nimègue, qu'un jour l'Espagne, le Mexique, le Pérou, Naples, Sicile, Parme, appartiendraient à la maison de France?

III.

Prévoyait-on, lorsque Charles XII gouvernait despotiquement la Suède, que ses successeurs n'auraient pas plus d'autorité que les rois n'en ont en Pologne[1]?

ottoman, et qu'ils enverraient une armée de quarante mille hommes contre la France? Ils étaient soumis aux Tartares, il y a trois siècles; et si jamais l'empire de Constantinople tombe, ce sera par leurs mains. Les Russes disciplinés vaincront les janissaires indisciplinables, qui les méprisent.

IV.

« Lorsqu'en Russie des czars effrayaient la nature par tant de supplices épouvantables, dont ils étaient autrefois les exécuteurs, prévoyait-on qu'il viendrait une impératrice qui ferait vœu de ne condamner personne à la mort, et qui serait fidèle à ce serment?

X.

« Tout ce qu'on a écrit pour et contre [quel est le gouvernement préférable] se réduit à ceci : que dans les états mixtes, la confusion est à craindre; dans les états monarchiques, l'abus du pouvoir.

XXIII.

« Le gouvernement républicain subsistera-t-il en Suède? Oui, oui, jusqu'à ce qu'il naisse un Gustave-Adolphe.

XXIV.

« La religion luthérienne y subsistera plus long-temps, parceque personne n'a intérêt à la changer. »

Dans le paragraphe 1er, Voltaire rappelle ce qu'il avait dit en 1731 : voyez tome XXIV, page 17.

Sur les Russes envoyés contre la France, dont il est question dans le paragraphe III, voyez, tome XXI, le chapitre XXVI du *Précis du Siècle de Louis XV*. Il était nécessaire de rétablir ce paragraphe III, pour l'intelligence d'un passage de la lettre de Voltaire à Catherine II, du 21 septembre 1770.

C'est de l'impératrice Élisabeth qu'il est question dans le paragraphe IV: voyez, tome XLII, le paragraphe X du *Commentaire sur le traité des délits et des peines*. B.

[1] Ils sont revenus depuis à peu près au même point que les princes de la maison de Vasa. K.

IV.

Les rois de Danemark étaient des doges il y a un siècle; ils sont à présent absolus.

V.

Autrefois les Russes se vendaient eux-mêmes comme les Nègres : à présent ils s'estiment assez pour ne pas recevoir dans leurs troupes des soldats étrangers, et ils ont pour point d'honneur de ne déserter jamais; mais il leur faut encore des officiers étrangers, parceque la nation n'a pas acquis autant d'habileté que de courage, et qu'elle ne sait encore qu'obéir.

VI.

Les animaux accoutumés au joug s'y présentent eux-mêmes. Je ne sais quel compilateur[1] des *Lettres de la reine Christine* a fait au genre humain l'outrage de justifier le meurtre de Monaldeschi, assassiné à Fontainebleau par l'ordre d'une Suédoise, sous prétexte que cette Suédoise avait été reine. Il n'y avait au monde que les assassins employés par elle qui pussent prétendre qu'il était permis à cette princesse de faire à Fontainebleau ce qui aurait été un crime dans Stockholm[2].

[1] Arckenholtz, page xv du tome Ier, et page 9 et suivantes du tome II de ses *Mémoires concernant Christine, reine de Suède*, quatre volumes in-4°, dont les deux premiers sont de 1751. B.

[2] Dans l'édition de 1756, entre ce paragraphe et le suivant, il y avait les treize suivants que je rétablis :

VII.

« Ce gouvernement serait digne des Hottentots dans lequel il serait permis à un certain nombre d'hommes de dire : C'est à ceux qui travaillent à payer; nous ne devons rien parceque nous sommes oisifs.

VIII.

« Ce gouvernement outragerait Dieu et les hommes, dans lequel des ci-

VII. (V EN 1752 ET 1754.)

La liberté consiste à ne dépendre que des lois. Sur ce pied, chaque homme est libre aujourd'hui en Suède, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, à Genève, à Hambourg; on l'est même à Venise et à Gênes, quoique ce qui n'est pas du corps des souverains y

toyens pourraient dire : « L'État nous a tout donné, et nous ne lui devons « que des prières. »

IX.

« La raison, en se perfectionnant, détruit le germe des guerres de religion. C'est l'esprit philosophique qui a banni cette peste du monde.

X.

« Si Luther et Calvin revenaient au monde, ils ne feraient pas plus de bruit que les scotistes et les thomistes; pourquoi? parcequ'ils naîtraient dans un temps où les hommes commencent à être éclairés.

XI.

« Ce n'est que dans des temps de barbarie qu'on voit des sorciers, des possédés, des rois excommuniés, des sujets déliés de leur serment de fidélité par des docteurs.

XII.

« Il y a tel couvent inutile au monde, à tous égards, qui jouit de deux cent mille livres de rente. La raison démontre que si on donnait ces deux cent mille livres à cent officiers, qu'on marierait, il y aurait cent bons citoyens récompensés, cent filles pourvues, quatre cents personnes au moins de plus dans l'État au bout de dix ans, au lieu de cinquante fainéants. Elle démontre encore que ces cinquante fainéants, rendus à la patrie, cultiveraient la terre, la peupleraient, et qu'il y aurait plus de laboureurs et plus de soldats. Voilà ce que tout le monde desire, depuis le prince du sang jusqu'au vigneron. La superstition seule s'y opposait autrefois; mais la raison, soumise à la foi, doit écraser la superstition.

XIII.

« Le prince peut, d'un seul mot, empêcher au moins qu'on ne fasse des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans; et si quelqu'un dit au souverain : « Que « deviendront les filles de condition que nous sacrifions d'ordinaire aux aînés « de nos familles? » le prince répondra : « Elles deviendront ce qu'elles de- « viennent en Suède, en Danemark, en Prusse, en Angleterre, en Hol- « lande; elles feront des citoyens; elles sont nées pour la propagation, et « non pour réciter du latin, qu'elles n'entendent pas. Une femme qui nour-

soit avili[1]. Mais il y a encore des provinces et de vastes royaumes chrétiens où la plus grande partie des hommes est esclave.

VIII. (VI.)

Un temps viendra dans ces pays où quelque prince plus habile que les autres fera comprendre aux cultivateurs des terres qu'il n'est pas tout-à-fait à leur avantage qu'un homme qui a un cheval ou plusieurs chevaux, c'est-à-dire un noble, ait le droit de tuer

« rit deux enfants, et qui file, rend plus de service à la patrie que tous les « couvents n'en peuvent jamais rendre. »

XIV.

« C'est un très grand bonheur pour le prince et pour l'état, qu'il y ait beaucoup de philosophes qui impriment toutes ces maximes dans la tête des hommes.

XV.

« Les philosophes n'ayant aucun intérêt particulier, ne peuvent parler qu'en faveur de la raison et de l'intérêt public.

XVI.

« Les philosophes aiment la religion ; et ils rendent service aux princes en détruisant la superstition, qui est toujours l'ennemie des princes.

XVII.

« C'est la superstition qui a fait assassiner Henri III, Henri IV, Guillaume, prince d'Orange, et tant d'autres. C'est elle qui a fait couler des rivières de sang depuis Constantin.

XVIII.

« La superstition est le plus horrible ennemi du genre humain. Quand elle domine le prince, elle l'empêche de faire le bien de son peuple; quand elle domine le peuple, elle le soulève contre son prince.

XIX.

« Il n'y a pas un seul exemple sur la terre de philosophes qui se soient opposés aux lois du prince. Il n'y a pas un seul siècle où la superstition et l'enthousiasme n'aient causé des troubles qui font horreur. »

Les éditeurs de Kehl ont supprimé ces treize paragraphes comme répétition de ce qu'on lit dans la *Voix du sage*, etc. : voyez pages 343-347. B.

[1] Dans les éditions de 1752 et 1754, on lisait de plus cette phrase : « On « est libre dans quelques villes impériales d'Allemagne. » B.

un paysan en mettant dix écus sur sa fosse. Il est vrai que dix écus sont beaucoup pour un homme né dans un certain climat; mais ils démêleront dans la suite des siècles que c'est fort peu pour un mort. Alors il pourra se faire que les communes aient part au gouvernement, et que l'administration anglaise et suédoise s'établisse dans le voisinage de la Turquie.

IX. (VII.)

Un citoyen d'Amsterdam est un homme; un citoyen à quelques degrés de longitude par-delà est un animal de service.

X. (VIII.)

Tous les hommes sont nés égaux; mais un bourgeois de Maroc ne soupçonne pas que cette vérité existe.

XI.

Cette égalité n'est pas l'anéantissement de la subordination : nous sommes tous également hommes, mais non membres égaux de la société. Tous les droits naturels appartiennent également au sultan et au bostangi : l'un et l'autre doivent disposer avec le même pouvoir de leurs personnes, de leurs familles, de leurs biens. Les hommes sont donc égaux dans l'essentiel, quoiqu'ils jouent sur la scène des rôles différents.

XII. (IX.)

On demande toujours quel gouvernement est préférable. Si on fait cette question à un ministre ou à son commis, ils seront sans doute pour le pouvoir absolu; si c'est à un baron, il voudra que le baronnage partage le pouvoir législatif. Les évêques en

diront autant; le citoyen voudra, comme de raison, être consulté, et le cultivateur ne voudra pas être oublié. Le meilleur gouvernement semble être celui où toutes les conditions sont également protégées par les lois.

XIII. (XI.)

Un républicain est toujours plus attaché à sa patrie qu'un sujet à la sienne, par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son maître.

XIV. (XII.)

Qu'est-ce que l'amour de la patrie? Un composé d'amour-propre et de préjugés, dont le bien de la société fait la plus grande des vertus. Il importe que ce mot vague, *le public*, fasse une impression profonde.

XV. (XIII.)

Quand le seigneur d'un château ou l'habitant d'une ville accusent le pouvoir absolu, et plaignent le paysan accablé, ne les croyez pas. On ne plaint guère les maux qu'on ne sent point. Les citoyens, les gentilshommes, haïssent encore très rarement la personne du souverain, à moins que ce ne soit dans les guerres civiles. Ce qu'on hait, c'est le pouvoir absolu dans la quatrième ou cinquième main; c'est l'antichambre d'un commis ou d'un secrétaire d'un intendant qui cause les murmures; c'est parcequ'on a reçu dans un palais la rebuffade d'un valet insolent qu'on gémit sur les campagnes désolées.

XVI. (XIV.)

Les Anglais reprochent aux Français de servir leurs maîtres gaîment. Voici ce qu'on a écrit en Angleterre de plus beau sur cette matière :

« A nation here I pity and admire [1],
« Whom noblest sentiments of glory fire;
« Yet taught by custom's force, and bigot fear,
« To serve with pride, and boast the yoke they bear:
« Whose nobles born to cringe and to command,
« In courts a mean, in camps a gen'rous band,
« From priests and stock-jobbers content receive
« Those laws their dreaded arms to Europe give:
« Whose people vain in want, in bondage blest;
« Tho' plunder'd, gay; industrious, tho' oppprest;
« With happy follies rise above their fate;
« The jest and envy of a wiser state. »

On pourrait rendre ainsi le sens de ces vers :

Tel est l'esprit français; je l'admire et le plains.
Dans son abaissement quel excès de courage!
La tête sous le joug, les lauriers dans les mains,
Il chérit à-la-fois la gloire et l'esclavage.
Ses exploits et sa honte ont rempli l'univers:
Vainqueur dans les combats, enchaîné par ses maîtres,
Pillé par des traitants, aveuglé par des prêtres;
Dans la disette il chante : il danse avec ses fers.
Fier dans la servitude, heureux dans sa folie,
De l'Anglais libre et sage il est encor l'envie.

Voici la réponse à toutes ces déclamations dont les poésies anglaises, les brochures et les sermons sont remplis. Il est très naturel d'aimer une maison qui règne depuis près de huit cents années. Plusieurs étrangers et même des Anglais sont venus s'établir en France uniquement pour y vivre heureux.

XVII. (XV.)

Un roi qui n'est point contredit ne peut guère être méchant.

[1] Ces vers sont de Midleton : voyez, tome XLII, la vingt-sixième des *Honnêtetés littéraires*. B.

XVIII. (XVI.)

Quelques Anglais de province, qui n'ont voyagé qu'à Londres, s'imaginent que le roi de France, quand il est de loisir, envoie chercher un président, et, pour s'amuser, donne son bien à un valet de garde-robe.

XIX. (XVII.)

Il n'y a guère de pays au monde où les fortunes des particuliers soient plus assurées qu'en France. Le comte Maurice de Nassau, en partant de La Haye pour aller commander l'infanterie hollandaise, me demanda si on lui confisquerait les rentes qu'il avait sur l'hôtel-de-ville de Paris. On vous paiera, lui dis-je, précisément le même jour que le comte Maurice de Saxe[1] qui commande l'armée française; et cela était vrai à la lettre[2].

XX. (XVIII.)

Louis XI, pendant son règne, fit passer par la main du bourreau environ quatre mille citoyens; c'est qu'il n'était pas absolu et qu'il voulait l'être. Louis XIV[3],

[1] Les rentes se payaient suivant l'ordre alphabétique des prénoms ou noms de baptême. B.

[2] Les Anglais instruits avouent que la France est celui des grands états de l'Europe, après l'Angleterre, où les propriétés sont le plus assurées; et c'est par cette raison qu'elle est, après l'Angleterre, le pays le plus florissant. Ils pouvaient ajouter que c'est beaucoup moins à la constitution de l'Angleterre qu'ils doivent l'avantage d'une sûreté plus grande dans les propriétés, qu'à la vigueur avec laquelle les lois y sont exécutées. Si les propriétés sont moins assurées en France, ce n'est point parceque le gouvernement y est absolu; c'est parcequ'il n'a pas toujours veillé avec exactitude au maintien des lois, qu'il ne les a pas défendues toujours avec assez de vigueur contre les prétentions ou les entreprises des corps puissants, qu'il ne s'est point assez occupé de perfectionner les lois. K.

[3] Dans les éditions de 1752 et 1754, on lisait: « Louis XIV, depuis l'a- « venture du marquis de Vardes, n'exila pas seulement une personne de sa

depuis l'aventure du duc de Lauzun, n'exerça aucune rigueur contre personne de sa cour; c'est qu'il était absolu. Sous Charles II il y eut plus de cinquante têtes considérables coupées à Londres.

XXI. (XIX.)

Du temps de Louis XIII, il n'y eut pas une année sans faction. Louis-le-Juste était cruel. Il avait commencé à seize ans par faire assassiner son premier ministre. Il souffrit que le cardinal de Richelieu, plus cruel que lui, fît couler le sang sur les échafauds.

Le cardinal Mazarin, dans les mêmes circonstances, ne fit périr personne. Étranger qu'il était, il n'eût pu se soutenir par la cruauté. Il était fourbe, et non méchant. Si Richelieu n'eût pas eu de factions à combattre, il eût mis le royaume au plus haut point de splendeur, parceque sa cruauté, qui tenait à la hauteur de son caractère, n'ayant pas de quoi s'exercer, eût laissé agir la noblesse de son génie dans toute son étendue.

XXII. (XX.)

Dans un livre[1] rempli d'idées profondes et de saillies ingénieuses, on a compté le despotisme parmi les formes naturelles de gouvernement. L'auteur, qui est fort bon plaisant[2], a voulu railler.

Il n'y a point d'état despotique par sa nature. Il n'y a point de pays où une nation ait dit à un homme :

» cour : c'est qu'il était absolu. » L'aventure de Vardes était de 1662; celle de Lauzun, de 1669. B.

[1] L'*Esprit des Lois*, par Montesquieu, liv. II, chap. I. B.

[2] Voltaire fait ici allusion aux *Lettres persanes*, du même auteur. B.

« Sire, nous donnons à votre gracieuse majesté le pou-
« voir de prendre nos femmes, nos enfants, nos biens
« et nos vies, et de nous faire empaler selon votre
« bon plaisir et votre adorable caprice. »

Le grand-seigneur jure sur *l'Alcoran* d'observer les lois. Il ne peut faire mourir personne sans un arrêt du divan et un fetfa du muphti. Il est si peu despotique, qu'il ne peut changer ni le prix des monnaies, ni casser les janissaires. Il est faux qu'il soit le maître du bien de ses sujets. Il donne des terres qu'on appelle des *timariots*, comme on donnait anciennement des fiefs.

XXIII. (XXI.)

Le despotisme est l'abus de la royauté, comme l'anarchie est l'abus de la république. Un prince qui, sans forme de justice et sans justice, emprisonne ou fait périr des citoyens, est un voleur de grand chemin qu'on appelle *votre majesté*[1].

XXIV. (XXII.)

Un auteur moderne[2] a dit qu'il y a plus de vertu dans les républiques et plus d'honneur dans les monarchies.

L'honneur est le desir d'être honoré; avoir de l'honneur, c'est ne rien faire qui soit indigne des honneurs. On ne dira point qu'un solitaire a de l'honneur. Cela est réservé pour ce degré d'estime que dans la société chacun veut attacher à sa personne. Il est bon de con-

[1] J'ai suivi ici le texte de 1752 et 1754. Toutes les autres éditions portaient : *Un sultan*, et *Votre hautesse*. B.

[2] Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. III, ch. III et VI. B.

venir des termes, sans quoi bientôt on ne s'entendra plus.

Or, du temps de la république romaine, ce desir d'être honoré par des statues, des couronnes de laurier et des triomphes, rendit les Romains vainqueurs d'une grande partie du monde. L'honneur subsistait d'une cérémonie ou d'une feuille de laurier ou de persil.

Dès qu'il n'y eut plus de république, il n'y eut plus de cette espèce d'honneur.

XXV.

Une république n'est point fondée sur la vertu; elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen qui contient l'ambition des autres, sur l'orgueil qui réprime l'orgueil, sur le desir de dominer qui ne souffre pas qu'un autre domine. De là se forment des lois qui conservent l'égalité autant qu'il est possible: c'est une société où des convives, d'un appétit égal, mangent à la même table, jusqu'à ce qu'il vienne un homme vorace et vigoureux qui prenne tout pour lui et leur laisse les miettes [1].

[1] L'intérêt est le mobile général des actions des hommes, non seulement dans ce sens, que celui même qui agit d'après les motifs les plus purs est déterminé par le plaisir qu'il trouve à remplir ses devoirs, mais dans ce sens moins métaphysique, que, si on en excepte certains moments d'enthousiasme, l'intérêt de notre conservation, de notre fortune, de nos plaisirs, de nos affections, de notre repos, de notre réputation, de la paix de notre conscience, de notre salut, nous détermine toujours. Il peut arriver que, dans une nation, la plus grande partie des hommes soit conduite principalement par l'un de ces intérêts dans leurs actions relatives à l'ordre de la société. Ainsi, dans un pays comme l'Angleterre, par exemple, la jouissance des droits des hommes, que les Anglais font consister dans la sûreté personnelle de n'être jugés que par des jurés, et de ne pouvoir être gardés en pri-

XXVI.

Les petites machines ne réussissent point en grand, parceque les frottements les dérangent : il en est de même des états; la Chine ne peut se gouverner comme la république de Lucques.

XXVII. (XXV.)

Le calvinisme et le luthéranisme sont en danger dans l'Allemagne : ce pays est plein de grands évêchés, d'abbayes souveraines, de canonicats, tous propres à faire des conversions. Un prince protestant se

sou en vertu d'ordres arbitraires ; dans la sûreté des propriétés, le droit de s'assembler paisiblement et de prendre des résolutions en commun ; dans la liberté de la presse, la tolérance, le droit de n'être imposés que par l'aveu d'un corps dont la nation choisit les membres ; cette jouissance, dis-je, est l'intérêt dominant de tout Anglais. A Genève, où tous les citoyens sont rassemblés dans une seule ville, l'égalité est le grand intérêt qui les anime. Sous un sénat aristocratique, si l'égalité entre les membres, et le maintien de l'autorité du corps, est l'intérêt général qui meut les sénateurs, la conservation de leurs biens et la sûreté de leurs personnes est celui qui anime les citoyens.

Dans un pays soumis au gouvernement d'un seul, si la nation est éclairée, et s'il n'y a point trop de distinctions héréditaires, d'autorités intermédiaires opposées au monarque et pesant sur le peuple, l'intérêt général est encore la conservation de la sûreté de la propriété, de la liberté de disposer de la personne et des biens. Mais s'il y existe de ces distinctions, de ces pouvoirs, alors l'intérêt de chacun est de chercher à sortir de la classe du peuple que toutes les autres oppriment; l'ambition, la vanité devient donc alors le principe dominant.

Si le peuple est ignorant, alors la sûreté personnelle, la propriété des biens, le maintien de ses usages, sont les seules choses qui lui sont chères ; il ne diffère des habitants d'un autre pays que parcequ'il a de ses droits une idée moins étendue, moins complète.

L'intérêt de tout gouvernement est d'avoir l'autorité entière et d'être paisible et assuré. Il ne doit donc pas choquer ce principe d'intérêt qui est le mobile de la nation ; au contraire, il le respectera et cherchera à en faire l'instrument de ses projets. Ainsi, par exemple, dans un gouvernement comme l'Angleterre, les lois s'occuperont du maintien des droits des hommes; il en sera de même dans une monarchie, d'autant plus que la na-

fait catholique pour être évêque ou roi d'un certain pays, comme une princesse pour se marier.

XXVIII. (XXVI.)

Si la religion romaine reprend le dessus, ce sera par l'appât des gros bénéfices, et par le moyen des moines. Les moines sont des troupes qui combattent sans cesse; les protestants n'ont point de troupes.

XXIX. (XXVII.)

On a prétendu[1] que les religions sont faites pour

tion sera plus éclairée, et qu'il y aura moins de distinction entre les hommes, que le ressort de la vanité sera plus affaibli.

Dans les aristocraties on veillera à maintenir l'égalité entre les membres du souverain, et en même temps à les empêcher d'opprimer chacun en particulier; on affectera d'autant plus la justice, qu'on sera plus souvent obligé de la violer pour affermir le pouvoir du sénat. On donnera à l'oppression l'apparence de la règle; on évitera surtout de laisser prendre aux hommes la connaissance de leurs droits. Dans la démocratie, le gouvernement tendra à conserver l'égalité entre les citoyens; il évitera ce qui la blesserait de droit, ou ne la violera que par des formes qui paraissent la conserver. Le monarque d'une nation ignorante, qu'on appelle *despote*, respectera les usages et les préjugés, sera sévère contre les subalternes qui abusent de leur pouvoir, contre ceux qui troublent l'ordre. Dans une monarchie où il y a beaucoup de distinctions, on les emploira pour attacher tous les hommes riches au gouvernement, et l'on fera tomber sur le peuple tout le poids de l'autorité et du pouvoir; on ménagera plus les fantômes de l'orgueil que les droits réels des citoyens. Le principe est toujours le même, l'intérêt, qui force à respecter l'opinion générale, qui produit un gouvernement plus ou moins sage à mesure que le peuple est plus éclairé et a moins de préjugés. Mais, dans tous les gouvernements, c'est la crainte qui contient le peuple; c'est l'honneur qui est le principal mobile des actions de ceux qui, n'étant point occupés de leur subsistance, le sont davantage de leur vanité; c'est la vertu qui inspire un très petit nombre d'hommes, très rares dans tous les pays et dans tous les siècles.

Ce que nous venons de dire nous paraît propre à faire entendre ce qui a pu donner à Montesquieu l'idée de ses trois principes, et à montrer en même temps que cette distinction est inutile et peu fondée. K.

[1] Voltaire avait d'abord mis (en 1752 et 1754): « Dans un livre si bien

les climats; mais le christianisme a régné long-temps dans l'Asie. Il commença dans la Palestine, et il est venu en Norvége. L'Anglais qui a dit que les religions étaient nées en Asie, et trouvaient leur tombeau en Angleterre, a mieux rencontré.

XXX. (XXVIII.)

Il faut avouer qu'il y a des cérémonies, des mystères qui ne peuvent avoir lieu que dans certains climats. On se baigne dans le Gange aux nouvelles lunes: s'il fallait se baigner en janvier dans la Vistule, cet acte de religion ne serait pas long-temps en vigueur, etc.

XXXI. (XXIX.)

On a prétendu[1] que la loi de Mahomet qui défend de boire du vin est la loi du climat d'Arabie, parceque le vin y coagulerait le sang, et que l'eau est rafraîchissante. J'aimerais autant qu'on eût fait un onzième commandement en Espagne et en Italie de boire à la glace.

Mahomet ne défendit pas le vin parceque les Arabes aiment l'eau: il est dit dans la *Sonna* qu'il le défendit parcequ'il fut témoin des excès que l'ivrognerie fait commettre.

XXXII. (XXX.)

Toutes les lois religieuses ne sont pas une suite de la nature du climat.

« intitulé: *De l'Esprit sur les lois*, on prétend que les religions, etc. » Il changea (en 1756, après la mort de Montesquieu) cette phrase inconvenante et injuste; car Montesquieu (livre XXIV, chap. xxv) dit seulement « qu'il y « a très souvent beaucoup d'inconvénients à transporter une religion d'un « pays dans un autre. » B.

[1] *Esprit des Lois*, liv. XIV, ch. x. B.

Manger debout un agneau cuit avec des laitues, jeter ce qui en reste dans le feu; ne point manger de lièvre, parcequ'il est dit qu'il n'a pas le pied fendu [1], et qu'il rumine; se mettre du sang d'un animal à l'oreille gauche [2]; toutes ces cérémonies n'ont guère de rapport avec la température d'un pays.

XXXIII. (XXXI.)

Si Léon X avait donné des indulgences à vendre aux moines augustins, qui étaient en possession du débit de cette marchandise, il n'y aurait point de protestants. Si Anne de Boulen n'avait pas été belle, l'Angleterre serait romaine [3]. A quoi a-t-il tenu que l'Espagne n'ait été tout arienne, et ensuite toute mahométane? A quoi a-t-il tenu que Carthage n'ait détruit Rome [4]?

XXXIV. (XXXII.)

D'un événement donné déduire tous les événements de l'univers, est un beau problème à résoudre; mais c'est au maître de l'univers qu'il appartient de le faire.

[1] *Lévit.*, XI, 6; *Deut.*, XIV, 7. B.

[2] *Lévit.*, VIII, 23. Mais c'est l'oreille droite. B.

[3] Voyez tome XVII, page 285 et suiv.

[4] Dans les éditions de 1752 et 1754 l'article XXXI (remplacé en 1756 par ce qui forme aujourd'hui l'article XXXIII) était ainsi conçu : « Les grands « changements dans les gouvernements, dans les religions, tiennent d'ordi- « naire à peu de chose : combien peu s'en est-il fallu que l'Angleterre ne soit « restée soumise au pape? que l'Espagne n'ait été tout arienne, et ensuite « toute mahométane? A quoi a-t-il tenu que Carthage n'ait détruit Rome? » Le texte actuel est de 1756. B.

FIN DES PENSÉES SUR LE GOUVERNEMENT.

EXTRAIT

DE LA *BIBLIOTHÈQUE RAISONNÉE*[1].

Les Œuvres de M. de Maupertuis, à Dresde, 1752, in-4° de quatre cent quatre pages; une Épître dédicatoire, et une Préface, qui en font vingt-deux. C'est un recueil de plusieurs dissertations dont quelques-unes avaient déjà été reçues favorablement. La première est un *Essai de cosmologie.*

Il y a au-devant de ce petit Traité de cosmologie un correctif qui a paru nécessaire à l'auteur. Le traité roule principalement sur deux points. Le premier infirme les preuves de l'existence de Dieu les plus naturelles; et dans le second on cherche la preuve de cet Être suprême dans une loi de la réfraction[2]. Il est clair qu'il y a plus de lecteurs capables de sentir cette foule d'arguments, par lesquels la nature démontre son maître à tous les sens, qu'il n'y en a qui puissent le reconnaître dans une formule d'algèbre. C'eût été rendre problématique une vérité si importante et si nécessaire aux hommes, que d'ébranler la force des témoignages les plus reçus, et de ne réserver la certitude d'un Être souverain qu'à un problème. L'auteur

[1] Art. x, p. 158, mois de juillet, août et septembre 1752. Cet examen des *Œuvres de Maupertuis* est formellement attribué à Voltaire par l'abbé Sépher. Il fut réimprimé par Pidansat de Mairobert (avec d'autres pièces), sous le titre de *la Querelle*, petit in-12, mais n'a point encore été admis dans les *Œuvres de Voltaire* (25 mars 1830). B.

[2] *Œuvres de Maupertuis*, 1752, in-4°, page 54. B.

a donc fait sagement de prévenir les reproches que quelques lecteurs pouvaient lui faire.

Il est difficile d'être de son avis, quand il combat les preuves de l'existence de Dieu, qui ont paru si fortes à Newton et à tant d'autres philosophes [1]. Newton voyait, ainsi que Platon, dans toute la nature un but et des moyens; moyens uniformes dans les êtres de même espèce; moyens variés dans les autres genres; moyens infinis dans l'étendue immense des choses.

On est étonné qu'un philosophe comme l'auteur se serve du terme de *hasard* [2], que la saine philosophie a proscrit il y a long-temps.

On n'est pas moins surpris qu'il cherche à avilir cette divine industrie, qui préside à la formation des insectes. « Tout cela, dit-il, aboutit à produire un in-« secte incommode, que le premier oiseau dévore, « ou qui tombe dans les filets d'une araignée [3]. » Il n'a pas pensé que ces animaux destinés en partie à la pâture des autres, sont certainement un moyen de conserver l'espèce qui s'en nourrit; un moyen qui prouve un choix, qui par conséquent annonce la puissante intelligence qui a fait ce choix; et ce moyen ne peut être l'effet du hasard, le *hasard* n'étant qu'un mot vide de sens.

L'auteur, après avoir plaint les mouches d'être mangées par les araignées, plaint ensuite les hommes de ce que les « mers couvrent la moitié de la terre, « et qu'on y voit des rochers escarpés [4], etc. » Il aurait

[1] *Œuvres de Maupertuis*, p. 5. B.—[2] Id., ibid. B.—[3] Id., p. 9.—[4] Id., ibid.

dû se souvenir qu'il est démontré que ces mers servent à fournir toute l'eau qui s'en évapore, et qui retombe ensuite sur cette chaîne de rochers, réservoirs perpétuels de toutes les sources de rivières qui arrosent et fertilisent la terre. « Examinez, dit-il en« suite, les mœurs de ceux qui l'habitent; vous trou« verez le mensonge, le meurtre, le vol, et partout « les vices plus communs que la vertu [1]. »

Cette ancienne objection tant rebattue n'a pas tant de force que plusieurs personnes l'ont cru. Il est très faux qu'il soit plus commun d'être volé et assassiné que de jouir en liberté de son bien et de sa vie. Parcourez mille villages, vous ne trouverez pas dix meurtres et dix vols dans un siècle. Il ne se commet pas à Londres, à Rome, à Constantinople, à Paris, dix meurtres par an. Il y a des années où il ne s'en commet point du tout. Les guerres sont ce qu'il y a de plus fatal après les grandes pestes; mais sur cent millions d'habitants au moins, dont l'Europe est peuplée, la guerre ne fait pas périr en un siècle, parmi les mâles, la trentième partie des cent millions, qui chaque année se renouvellent. Quand on examine ces lieux communs avec des yeux attentifs, on voit qu'en effet il y a beaucoup plus de bien que de mal sur la terre. On voit évidemment que ces reproches, faits de tout temps à la Providence, ne viennent que du plaisir secret que les hommes ont de se plaindre, et qu'ils sont plus frappés des maux qu'ils éprouvent que des avantages dont ils jouissent. L'histoire, qui est pleine d'événements tragiques, contribue d'ordinaire bean-

[1] *Œuvres de Maupertuis*, page 9. B.

coup à favoriser l'idée qu'il y a incomparablement plus de mal que de bien ; mais on ne fait pas réflexion que l'histoire n'est que le tableau des grands événements, des querelles des rois et des nations. Elle ne tient point compte de l'état ordinaire des hommes. Cet état ordinaire est l'ordre et la sûreté dans la société. Il n'y a point de ville au monde qui n'ait été vingt fois plus long-temps tranquille que troublée de séditions. Il y a plus de cent ans qu'il n'y a eu de sédition à Paris. Depuis Charles-Quint, Rome n'a point souffert. Le vaste empire de la Chine est entièrement paisible depuis plus d'un siècle. L'intérieur de Venise a été mille ans tranquille.

Cette ancienne question épuisée du mal moral et du mal physique ne devrait être traitée qu'en cas qu'on eût des choses nouvelles à dire. Mais remarquons qu'elle n'attaque point l'Intelligence suprême : elle attaque l'idée que nous nous fesons de sa bonté. L'auteur, en examinant succinctement les opinions qui justifient la bonté du Créateur, omet la plus digne observation, et la plus philosophique. La voici : c'est que dans l'ordre et dans la chaîne infinie des êtres créés, il faut qu'il se trouve un être tel que l'homme : or si dans cette chaîne infinie l'homme doit être tel qu'il est aujourd'hui, quel reproche peut-on faire à la Divinité?

Enfin l'auteur, après avoir trop sommairement jeté des doutes sur les preuves les plus palpables de la Providence, traite la cosmologie plus sommairement encore en un seul chapitre. Il vient ensuite au choc des corps, et à l'action par laquelle la lumière

passe d'un milieu dans un autre. Il se sert de la découverte de Newton, qui le premier a vu cette inflexion singulière des rayons[1]. Il n'est pas assurément

[1] L'auteur de cet *Extrait* ne paraît pas s'être donné la peine d'examiner les matières auxquelles il touche dans l'endroit cité. M. de Maupertuis ne se sert point de la découverte de Newton pour déterminer la loi de la réfraction des rayons de lumière. Et dans toute cette matière il n'est pas question de l'inflexion des rayons, qui est tout autre chose. Il aurait donc dû tourner sa critique tout autrement, et dire, par exemple :

Il se sert de la découverte de Leibnitz, qui, le premier, a appliqué le calcul des plus grandes et des moindres quantités, et la considération de la cause finale pour déterminer la loi de la réfraction. (Voyez son mémoire *De unico opticæ, catoptricæ et dioptricæ principio*, dans les *Actes de Leipzig*, de l'année 1682, page 185.)

On ne peut pas même voir en quoi le calcul de M. de Maupertuis diffère de celui de M. de Leibnitz, tant la conformité est grande. M. de Maupertuis aurait donc mieux fait de convenir franchement des obligations qu'il avait à ce grand homme, que de s'amuser à le réfuter mal-à-propos, comme il l'a fait dans les *Mémoires de l'académie royale des sciences de l'an* 1744, où il a publié pour la première fois cette *Dissertation sur la loi de la réfraction*, etc. Je dis mal-à-propos, parceque M. de Maupertuis lui-même paraît avoir reconnu son tort, en ce qu'il a changé ou ôté dans cette nouvelle édition tous les passages qui roulaient sur les prétendues bévues de M. de Leibnitz, comme on peut s'en convaincre en comparant ce qui se trouve dans les *Mémoires de* 1744, avec ce qui se trouve, sur la même matière, dans l'ouvrage que nous annonçons. S'il est bon de corriger ses fautes, il vaudrait encore mieux de n'en point commettre. Mais le grand point consiste en ceci. L'auteur prétend tirer de la *moindre action* les lois de la nature; il veut en démontrer l'existence d'un Dieu. Il faudrait donc, non seulement nous expliquer ce qu'il faut entendre par l'*action*, et nous en donner une certaine estimation mathématique; mais il faudrait encore démontrer que cette estimation est légitime, qu'elle est conforme aux principes incontestables de la raison. M. de Maupertuis nous dit, dans ce *Mémoire*, que l'action d'un corps en mouvement doit être estimée par l'espace parcouru, et la vitesse avec laquelle cet espace a été parcouru. Mais qui autorise M. de Maupertuis à estimer l'action de la sorte? Le P. Malebranche l'estimait par l'espace tout seul; d'autres pourraient vouloir l'estimer par l'espace et le temps; d'autres encore autrement. Il faut donc que l'estimation, qui doit passer pour vraie, et sur laquelle on veut bâtir les preuves de l'existence d'un Dieu, soit premièrement démontrée des principes de la dynamique reçus de tous les phi-

démontré, et Newton n'a jamais cru que ces rayons s'infléchissent, parceque la nature y emploie la moindre action possible. Le fait tient à une autre cause qui allonge le temps et le chemin de la lumière. Cependant l'auteur prétend qu'on trouve évidemment dans ce phénomène le principe de la moindre action possible; et il prétend que cette moindre action possible est une loi mathématique générale de son invention. C'est sur cette loi générale mathématique qu'il fonde l'existence de Dieu.

Il est difficile de concilier cette prétendue loi avec la profusion qu'on remarque dans toutes les opérations de la nature. Cette loi paraît même directement opposée à l'effet qui arrive dans le chemin, et le temps allongé que prend un rayon de lumière dans la réfraction. Enfin si cette loi a quelque vraisemblance, elle ne serait que l'ancien axiome, que *la nature agit toujours par les voies les plus simples.*

losophes; sans cela, c'est bâtir en l'air un pompeux édifice que le souffle d'un *negatur assumptum* renverse incontinent. L'estimation de M. de Maupertuis peut être vraie; mais cette vérité n'est assurément pas connue. Les plus grands géomètres en sont surpris; ils n'ont jamais ouï parler de cette estimation de l'action. Il y en a eu dans l'académie royale des sciences de Paris qui ont demandé à M. de Maupertuis la démonstration de ce paradoxe; mais il n'a jamais pu les satisfaire.

En admettant l'estimation de l'action supposée par M. de Maupertuis, c'est encore une grande question si les lois du mouvement et de l'équilibre sont une suite de son *minimum*, ou de sa moindre quantité possible. *Adhuc sub judice lis est.* Il y a des savants qui le nient. On saura à quoi s'en tenir quand la controverse engagée sur cette matière entre MM. de Maupertuis et Koënig sera finie. Quoi qu'il en puisse être, il est indubitable qu'en tout cas cette loi de l'épargne ne serait qu'un corollaire de cette loi générale, que Dieu et la nature donnent toujours la préférence au meilleur et au plus convenable dans leurs opérations. — (Cette note est dans la *Bibliothèque raisonnée*, et peut-être de son rédacteur. B.)

Mais ce qu'il est très important d'observer, c'est que rien ne serait plus capable de jeter des doutes sur le dogme si vrai et si nécessaire de l'existence d'un Dieu infiniment sage et infiniment juste, que de réduire toutes les preuves morales et physiques de cette vérité à une formule algébrique. Un théorème géométrique est une vérité nécessaire. Les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, parceque la chose ne peut être autrement. Or la nécessité des choses est précisément l'opposé d'un Dieu infiniment puissant et infiniment libre. Ce qui est nécessaire exclut un choix. C'est dans ce choix des moyens que le grand géomètre Newton trouvait une des convictions des plus frappantes de l'existence de l'Être créateur et gouverneur. Il serait à souhaiter que l'auteur eût plus corrigé qu'il n'a fait cet *Essai de cosmologie*, trop superficiel d'ailleurs pour instruire, et dans lequel il y a trop de vérités combattues, des assertions hasardées, et pas assez de clarté.

Cet *Essai* est suivi d'un Discours sur les différentes figures des astres, qui avait déjà paru, et dont l'auteur a sagement retranché des propositions trop peu vraisemblables sur l'idée qu'il s'était faite de quelques étoiles qu'il fesait ressembler à des meules de moulin. Ce petit traité, purgé de ces singularités qui l'avaient décrié, est plein de connaissances physiques. On voit que l'auteur est très instruit. Nous n'entrerons point dans le détail de cet ouvrage, parceque toutes ces choses sont connues, et enseignées dans toutes les académies de l'Europe.

Le *Voyage au cercle polaire* vient après le *Discours*

sur les astres. C'est un ouvrage bien fait, curieux, et instructif, dont on a déjà rendu compte plusieurs fois; et nous pouvons avancer que ce voyage est le meilleur traité de ce recueil.

Les *Éléments de géographie* sont bien inférieurs à ce voyage. Ils paraissent mal intitulés, *Éléments de géographie;* ce sont des *Éléments de la sphère*. On desirerait qu'ils fussent plus approfondis, et que l'auteur eût plus profité de Keill et de Grégori. Cependant, comme ces *Éléments* ont rapport à la figure de la terre, il y a des chapitres intéressants. On a écrit tant de livres sur ces matières, qu'il est bon d'avertir en général les auteurs, que ce n'est pas assez de dire ce que le public sait déjà, et qu'il n'est utile d'écrire que des choses neuves. Un homme est instruit des principes de la géométrie : mais à quoi bon apprendre au public qu'il en est instruit? Nous ne fesons pas cette réflexion pour l'auteur des *Éléments*, mais en général pour tous ceux qui font imprimer ce qu'on a déjà dans tant de volumes.

La *Lettre sur la Comète* serait peut-être dans ce cas d'inutilité, si ce n'était pas un ouvrage où l'auteur a cherché à répandre des agréments. Ce n'est ni une histoire, ni une explication des comètes. L'auteur se sert, dans ce petit ouvrage, du privilége qu'on a dans ces lettres, de ne dire que ce qu'on veut, et d'effleurer les sujets. Il a cru être en droit d'imiter le style de M. de Fontenelle : « Une comète pourrait « nous voler notre lune [1]; les comètes pourraient « porter leurs attentats jusqu'au soleil [2]; un tempé-

[1] Page 200 des *Œuvres de Maupertuis*, 1752, in-4°. B. — [2] Page 201. B.

« rament mal à propos robuste [1], » et d'autres expressions pareilles, sont de ce style familier que le genre épistolaire admet, mais dont on doit se garder dans les lettres qu'on écrit au public.

La *Vénus physique*, qui suit, est plus extraordinaire encore que le système des astres changés en meules de moulin. C'est par l'attraction, selon lui, que l'homme se forme dans le ventre de la mère. Un pied gauche attire un pied droit, qui vient se placer au bout de la jambe. L'œil droit attire l'œil qui vient se mettre à gauche [2]. A ces imaginations singulières l'auteur joint des questions qui ne le sont pas moins. Il demande si ce n'est pas un certain instinct, une certaine harmonie préétablie, qui préside à l'union des petites parties du fœtus; si cet instinct n'appartient pas dans le fœtus à un seul atome à l'exclusion de tous les autres.

Cette brochure est d'ailleurs écrite dans un style qui tantôt imite celui de M. de Fonteuelle, tantôt celui de l'auteur du *Temple de Gnide*. « J'aimerais « mieux, dit-il en parlant des Nègres, m'occuper du « réveil d'Iris [3], mille plaisirs précèdent le dernier « plaisir [4]. Celle qui l'a charmé s'enflamme du même

[1] Page 202 des *Œuvres de Maupertuis*. B.

[2] Page 247-48 de l'édition déjà citée, on lit:

« Pourquoi, si cette force (l'attraction) existe dans la nature, n'aurait-elle pas lieu dans la formation du corps des animaux? Qu'il y ait dans chacune des semences des parties destinées à former le cœur, la tête, les entrailles, les bras, les jambes; et que ces parties aient chacune un plus grand rapport d'union avec celle qui, pour la formation de l'animal, doit être sa voisine, qu'avec toute autre; le fœtus se formera; et, fût-il encore mille fois plus organisé qu'il n'est, il se formerait. » B.

[3] *Œuvres de Maupertuis*, page 259. B.— [4] Id., page 231. B.

« feu dont il brûle. L'amant heureux parcourt avec « rapidité les beautés dont il est ébloui. Il est déjà « parvenu à l'endroit le plus délicieux [1]. » Enfin c'est souvent ce qu'a dit Venette dans le *Tableau de l'amour considéré dans l'état du mariage.* Mais ce que personne n'avait jamais imaginé, c'est d'envier en amour le sort des crapauds [2] et des colimaçons [3]. On s'en était tenu jusqu'ici aux moineaux et aux tourterelles. L'auteur a voulu apparemment prévenir par ces images dégoûtantes les effets de ses idées licencieuses.

Il y a une remarque à faire sur ce petit écrit; c'est que l'auteur semble y douter du système qu'il a avancé dans sa cosmologie. « Il ne sait pas, dit-il, lequel fait « le plus d'honneur à la nature, d'une économie pré- « cise ou d'une profusion superflue [4]. » Peut-être ces systèmes qui se contredisent, ce mélange du style de roman avec la physique, ces peintures plus grossières que voluptueuses, feraient peu d'honneur à la philosophie, si tout cela n'était pas regardé avec juste raison comme un délassement d'esprit plutôt que comme des ouvrages sérieux.

L'auteur fait succéder à cette *Vénus* trop peu *physique* et trop indécente, des *Discours académiques*, qui sont des espèces de compliments, lesquels ne sont pas susceptibles d'extrait. Nous dirons seulement qu'on retrouve toujours un esprit philosophique dans ces discours.

Après cela vient une *Relation d'un voyage dans*

[1] *OEuvres de Maupertuis*, page 211. B. — [2] Id., page 232. B. — [3] Id., pages 233-34. B. — [4] Id., page 219. B.

la Laponie. Il rapporte[1] une inscription indéchiffrable trouvée sur une pierre. Il dit que cette inscription a probablement l'avantage d'être la plus ancienne de l'univers. Nous ne voyons pas sur quel fondement. L'auteur soupçonne que la Laponie a pu être autrefois sous un autre climat, par les grands changements qui ont pu arriver à la terre. Quand cela serait, pourquoi cette inscription serait-elle la plus ancienne de toutes? Il n'y a d'ailleurs dans ce voyage rien qui pique la curiosité.

On lit ensuite une *Lettre sur les Progrès des Sciences*. Le projet est bien louable, les moyens sont un peu difficiles. Il veut qu'on envoie des vaisseaux précisément sous le pôle[2]; le voyage est hasardeux. Il propose qu'on fasse des cavités dans la terre plus profondes que les pyramides ne sont hautes[3]; qu'on établisse une ville où tout le monde parle latin[4]; qu'on tâche de former des espèces nouvelles[5] : il révoque en doute l'existence des jumarts[6], quoiqu'on ait vu plusieurs de ces animaux. Il voudrait qu'on accouplât des taureaux et des ânesses; mais c'est un âne dont il s'agit, et qui produit le jumart avec la vache, comme il produit le mulet avec la jument.

Après avoir proposé ces expériences sur les corps, il en propose sur les esprits. Il a recours aux songes[7] pour mieux connaître la nature de l'ame, et il pense qu'avec de l'opium on peut parvenir à mieux démêler la manière dont se forment les idées. Ce projet

[1] *Œuvres de Maupertuis*, page 319. B. — [2] Id., pages 330, 335. B. — [3] Id., page 339. B. — [4] Id., ibid. B. — [5] Id., page 348. B. — [6] Id., ibid. B. — [7] Id., page 350. B.

est rare. L'ame ressemblerait-elle à ces poissons qu'on endort pour les prendre? De là il veut qu'on examine les cerveaux des Patagons[1], qui ont, dit-il, douze pieds de haut. Il nous semble que d'habiles anatomistes-géomètres ont fait voir que des hommes de cette taille ne pourraient exécuter les mouvements de nos corps. Connaître l'ame avec de l'opium, et disséquer des têtes de géants, sont assurément des moyens nouveaux pour l'avancement des sciences. On pourrait mettre ces projets à côté de ceux de M. Caritidès, et ce serait encore à Caritidès qu'on ferait tort.

Ce projet est suivi de *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues.* L'auteur aurait dû dire plutôt sur *l'origine des idées;* car il n'est point parlé dans cet écrit de la manière dont les divers temps des verbes, les conjugaisons, les déclinaisons, les substantifs, les adjectifs, qui font le fondement de toutes les langues, se sont établis. L'ouvrage est obscur; et nous n'avons pu découvrir ni l'ordre, ni le but, ni l'utilité de cette dissertation.

L'auteur introduit des signes à la place des mots, et une espèce d'algèbre à la place des phrases. Il suppose, par exemple, qu'un homme qui verrait la mer pour la première fois, exprimerait cette idée par une R[2], et la vue d'un arbre par un A, et celle d'un cheval par un B; et qu'ensuite lorsqu'il se souviendrait d'avoir vu un cheval, un arbre, et la mer, il se servît d'autres signes.

On ne voit pas ce qu'on gagnerait à cette étrange

[1] *OEuvres de Maupertuis*, page 350. B. — [2] Id., page 358. B.

manière de s'exprimer; et il n'est ni dans la nature, ni dans la raison, de changer le signe de la chose qu'on a vue, pour dire qu'on se souvient de l'avoir vue. Ce serait un moyen sûr de n'être entendu de personne, et de ne s'entendre pas soi-même.

On peut dire hardiment que de telles hypothèses sont l'abus de la philosophie. C'est vouloir inutilement embrouiller les idées les plus simples et les plus communes.

Tout le monde sait assez ce que c'est que la mémoire et le ressouvenir. L'auteur les appelle des « perceptions, qui, au lieu de différer par leurs par- « ties, ne diffèrent que par une espèce d'affaiblisse- « ment dans le tout [1]. » Quel est l'homme qui reconnaîtrait la mémoire à une définition si bizarre? En vérité il est permis de dire que le précepteur du bourgeois gentilhomme [2], qui lui enseigne qu'on fait la moue en prononçant un U, dit quelque chose de plus raisonnable et de plus intelligible.

La formation des langues tient sans doute à une logique et à une métaphysique naturelle dont les premiers principes sont dans tous les hommes. C'est par cette raison qu'ils ont tous distingué les temps, les cas, les choses générales, les particulières, les positives, les abstraites. Si on veut s'instruire sur cette matière, il faut lire ce que Locke en dit dans son *Essai sur l'entendement humain*.

L'auteur de la petite dissertation dont nous rendons compte, sur *l'Origine des langues*, aurait dû s'exprimer dans la sienne avec plus d'exactitude et de clarté.

[1] *Œuvres de Maupertuis*, page 364. B. — [2] Acte II, scène 6. B.

Il se sert toujours du mot de *verdeur*[1] pour exprimer le *vert*, mais la *verdeur* n'est jamais employée en ce sens; de même qu'on ne dit point *rougeur* pour exprimer la couleur *rouge*, ni *grisaille* pour exprimer la couleur *grise*. Il y a plusieurs autres fautes de langage auxquelles nous ne nous arrêtons pas.

Le dernier des ouvrages que contient ce recueil, est un *Essai de Philosophie morale*. Nous craignons qu'il n'y ait encore plus de bizarrerie que de morale et de philosophie.

Il s'agit du bonheur et du malheur. Le sujet est intéressant; mais il cesse de l'être, dès qu'on veut le traiter en lemmes et théorèmes[2]. On courrait risque de faire mauvaise chère, si on recommandait à son cuisinier de faire rôtir une poularde en raison composée des tours de broche et de l'intensité du feu. La géométrie est faite pour mesurer des espaces, et non pour évaluer des sentiments. Il n'en est pas des affections de notre ame comme d'un compte d'arithmétique. L'auteur se trompe bien étrangement quand il dit : « Si la somme des biens et des maux sont « égales, on ne peut appeler celui auquel est tombé « un tel partage, heureux ni malheureux. Le néant « vaut son être[3]. » Cette proposition est vraie en algèbre; et il est certain que le bien d'un homme qui doit autant qu'il a, est égal à zéro; mais il n'en est pas de même d'un homme qui a senti également le plaisir et la peine. Son ame n'en existe pas moins, au

[1] *OEuvres de Maupertuis*, pages 361, 362. B.

[2] Voyez *OEuvres de Maupertuis*, 1752, in-4°, page 12. B. — [3] Id. page 379. B.

lieu que la fortune de l'autre n'existe pas. Ce n'est point à de pareils calculs que le cœur humain est soumis. Ce n'est pas assez de mettre dans la balance des portions égales de plaisirs et de peines (s'il en est); il faut y joindre l'attachement naturel à la vie, et surtout l'espérance. Il faut songer qu'un plaisir présent l'emporte sur toutes les peines passées. Il faut songer que le bonheur et le malheur n'est point une somme de sentiments qu'on a éprouvés, mais le sentiment que l'on éprouve dans le moment présent.

La vraie philosophie consiste à regarder l'homme comme une machine animée, que Dieu conduit à son but par l'attrait du plaisir, et par la crainte de la douleur. C'est être déclamateur, et non philosophe, que de regarder l'homme en général comme plus sujet à la douleur qu'au plaisir. Si on voulait être juste, on conviendrait que les sensations agréables font une partie de notre nature; qu'elles sont attachées à l'usage continuel de nos sens, et que la douleur n'est jamais qu'un accident. Il est vrai que ces accidents sont très communs, et c'est surtout notre faute. Par exemple, la nature a attaché un plaisir très réel à prendre la nourriture nécessaire pour le soutien de notre vie; et c'est presque toujours notre faute, quand ce plaisir nous cause des maladies. L'usage de nos yeux est un plaisir continuel : en un mot, toutes les fonctions de nos sens sont autant de bienfaits du Créateur. Il n'entre naturellement aucune sensation de douleur dans l'exercice de nos facultés. Nous sommes donc universellement heureux par notre nature, et uniquement malheureux par accident.

Quelque grands, quelque innombrables que soient ces accidents, la nature leur fournit un contre-poids, qui est l'espérance; voilà pourquoi, sur cent mille personnes, il n'y en a pas deux qui desirent sérieusement sortir de la vie.

Il semble que l'auteur cherche à confondre les idées les plus connues. Il regarde l'ambition comme un plaisir du corps[1], et dans les plaisirs de l'ame il ne compte pas l'amitié.

Après avoir proposé de se tuer[2], pour éviter les accidents de cette vie, l'auteur propose aussi le christianisme[3]. Il examine la vérité de la religion chrétienne; mais après avoir prouvé Dieu par l'algèbre, il croit que la religion n'est pas rigoureusement démontrable[4]. Il dit aussi que les dogmes de cette religion ne sont pas impossibles[5], et il finit par souhaiter le bonheur éternel[6].

[1] *Œuvres de Maupertuis*, page 386. B. — [2] Page 393. B. — [3] Page 396. B. — [4] Page 401. B. — [5] Page 402. B. — [6] Page 404. B.

FIN DE L'EXTRAIT, ETC.

DÉFENSE

DE MILORD BOLINGBROKE,

PAR LE DOCTEUR GOODNATUR'D WELLWISHER,

CHAPELAIN DU COMTE DE CHESTERFIELD.

1752[1].

C'est un devoir de défendre la mémoire des morts illustres; on prendra donc ici en main la cause de feu

[1] Dans les éditions de Kehl et dans beaucoup d'autres, on a imprimé ce morceau à la suite de l'*Examen important de milord Bolingbroke* (voyez tome XLIII), comme si ces deux ouvrages avaient quelque rapport.

Après la mort de milord Bolingbroke, arrivée le 25 novembre 1751, pendant que David Mallet s'occupait d'une édition des *OEuvres* du lord en anglais, Barbeu du Bourg donna une traduction française de ses *Lettres sur l'histoire*, dans lesquelles l'authenticité de la Bible est attaquée. J. Leland, P. Vballey, et autres, écrivirent contre l'ouvrage de Bolingbroke. Formey fournit, pour la *Nouvelle Bibliothèque germanique*, tome XI, page 78, un extrait des opuscules de Zimmermann, théologien de Zurich, et avait choisi pour sujet la *Dissertation sur l'incrédulité*, afin d'avoir occasion de faire une sortie contre les incrédules. Frédéric, roi de Prusse, désigné dans cette sortie très vive, n'en continua pas moins ses bontés à Formey, mais accorda à Voltaire le privilége pour l'impression d'une réponse, que Voltaire intitula: *Défense de milord Bolingbroke*. Cette *Défense*, réimprimée dans la *Bibliothèque raisonnée*, tome L, page 392, causa du scandale; et Voltaire, qui n'y avait pas mis son nom, prit le parti de la faire désavouer. Voici ce qu'on lit dans le tome VII de la *Bibliothèque impartiale*, sous la rubrique de La Haye: « Il parait ici une brochure de trente-neuf pages in 8°, qui a attiré « l'attention du public accoutumé à accueillir avec empressement tout ce qui « vient de la plume ingénieuse à laquelle on l'attribue; en voici le titre: *Dé-« fense de milord Bolingbroke, par M. de Voltaire*, à Berlin, 1753. Quoique « les personnes éclairées ne puissent pas s'y tromper, on est bien aise d'a-

milord Bolingbroke, insulté dans quelques journaux à l'occasion de ses excellentes lettres qu'on a publiées.

Il est dit dans ces journaux que son nom ne doit point avoir d'autorité en matière de religion et de morale. Quant à la morale, celui qui a fourni à l'admirable Pope tous les principes de son *Essai sur l'homme* est sans doute le plus grand maître de sagesse et de mœurs qui ait jamais été: quant à la religion, il n'en a parlé qu'en homme consommé dans l'histoire et dans la philosophie. Il a eu la modestie de se renfermer dans la partie historique, soumise à l'examen de tous les savants; et l'on doit croire que si ceux qui ont écrit contre lui avec tant d'amertume avaient bien examiné ce que l'illustre Anglais a dit, ce qu'il pouvait dire, et ce qu'il n'a point dit, ils auraient plus ménagé sa mémoire.

Milord Bolingbroke n'entrait point dans des discussions théologiques à l'égard de Moïse; nous suivrons son exemple ici en prenant sa défense.

Nous nous contenterons de remarquer que la foi est le plus sûr appui des chrétiens, et que c'est par la

« vertir que cette production n'est pas de l'auteur dont elle porte le nom. « On le sait immédiatement de lui-même, et il a souhaité que le public en « fût informé. »

Dans cette *Bibliothèque impartiale*, que rédigeait Formey, on n'admit pas moins, tome IX, page 279, et tome X, page 353, des *Remarques sur la Défense de milord Bolingbroke, pour servir de réponse à cette Défense;* et dans ces *Remarques*, l'auteur de la *Défense* est toujours désigné par les initiales M. DE V.

Le texte de la *Défense*, tel qu'on le lit dans la *Bibliothèque raisonnée*, présente des variantes courtes mais piquantes, que la prudence ordonnait peut-être encore aux éditeurs de Kehl de supprimer. Mais le texte a été rétabli, en 1822, dans l'édition de M. Lequien. B.

foi seule que l'on doit croire les histoires rapportées dans le *Pentateuque*. S'il fallait citer ces livres au tribunal seul de la raison, comment pourrait-on jamais terminer les disputes qu'ils ont excitées? La raison n'est-elle pas impuissante à expliquer comment le serpent parlait autrefois; comment il séduisit la mère des hommes; comment l'ânesse de Balaam parlait à son maître, et tant d'autres choses sur lesquelles nos faibles connaissances n'ont aucune prise? La foule prodigieuse de miracles qui se succèdent rapidement les uns aux autres n'épouvante-t-elle pas la raison humaine? Pourra-t-elle comprendre, quand elle sera abandonnée à ses propres lumières, que les prêtres des dieux d'Égypte aient opéré les mêmes prodiges que Moïse envoyé du vrai Dieu; qu'ils aient, par exemple, changé toutes les eaux d'Égypte en sang, après que Moïse eut fait ce changement prodigieux? Et quelle physique, quelle philosophie suffirait à expliquer comment ces prêtres égyptiens purent trouver encore des eaux à métamorphoser en sang, lorsque Moïse avait déjà fait cette métamorphose?

Certes, si nous n'avions pour guide que la lumière faible et tremblante de l'entendement humain, il y a peu de pages dans le *Pentateuque* que nous puissions admettre, suivant les règles établies par les hommes pour juger des choses humaines. D'ailleurs tout le monde avoue qu'il est impossible de concilier la chronologie confuse qui règne dans ce livre; tout le monde avoue que la géographie n'y est pas exacte en beaucoup d'endroits: les noms des villes qu'on y trouve, lesquelles ne furent pourtant appelées de ces noms

que long-temps après, font encore beaucoup de peine, malgré la torture qu'on s'est donnée pour expliquer des passages si difficiles.

Quand milord Bolingbroke a appliqué les règles de sa critique au livre du *Pentateuque*, il n'a point prétendu ébranler les fondements de la religion ; et c'est dans cette vue qu'il a séparé le dogmatique d'avec l'historique, avec une circonspection qui devrait lui tenir lieu d'un très grand mérite auprès de ceux qui l'ont voulu décrier. Ce puissant génie a prévenu ses adversaires en séparant la foi de la raison, ce qui est la seule manière de terminer toutes ces disputes. Beaucoup de savants hommes avant lui, et surtout le P. Simon, ont été de son sentiment; ils ont dit qu'il importait peu que Moïse lui-même eût écrit la *Genèse* et l'*Exode*, ou que des prêtres eussent recueilli, dans des temps postérieurs, les traditions que Moïse avait laissées. Il suffit qu'on croie en ces livres avec une foi humble et soumise, sans qu'on sache précisément quel est l'auteur à qui Dieu seul les a visiblement inspirés pour confondre la raison.

Les adversaires du grand homme dont nous prenons ici la défense disent « qu'il est aussi bien prouvé que « Moïse est l'auteur du *Pentateuque*, qu'il l'est qu'Ho- « mère a fait l'*Iliade*. » Ils permettront qu'on leur réponde que la comparaison n'est pas juste. Homère ne cite dans l'*Iliade* aucun fait qui se soit passé long-temps après lui. Homère ne donne point à des villes, à des provinces, des noms qu'elles n'avaient pas de son temps. Il est donc clair que, si on ne s'attachait qu'aux règles de la critique profane, on serait en droit de

présumer qu'Homère est l'auteur de l'*Iliade*, et non pas que Moïse est l'auteur du *Pentateuque*. La soumission seule à la religion tranche toutes ces difficultés; et je ne vois pas pourquoi milord Bolingbroke, soumis à cette religion comme un autre, a été si vivement attaqué.

On affecte de le plaindre de n'avoir point lu Abbadie. A qui fait-on ce reproche? A un homme qui avait presque tout lu; à un homme qui le cite[a]. Il méprisait beaucoup Abbadie, j'en conviens; et j'avouerai qu'Abbadie n'était pas un génie à mettre en parallèle avec le vicomte de Bolingbroke. Il défend quelquefois la vérité avec les armes du mensonge; il a eu sur la Trinité des sentiments que nous avons jugés erronés, et enfin il est mort en démence à Dublin.

On reproche au lord Bolingbroke de n'avoir point lu le livre de l'abbé Houteville, intitulé : *La Vérité de la Religion chrétienne prouvée par les faits*. Nous avons connu l'abbé Houteville. Il vécut long-temps chez un fermier général qui avait un fort joli sérail; il fut ensuite secrétaire de ce fameux cardinal Dubois, qui ne voulut jamais recevoir les sacrements à la mort, et dont la vie a été publique. Il dédia son livre au cardinal d'Auvergne, abbé de Cluni, *propter Clunes*. On rit beaucoup à Paris, où j'étais alors (en 1722), et du livre, et de la dédicace; et on sait que les objections qui sont dans ce livre, contre la religion chrétienne, étant malheureusement beaucoup plus fortes que les réponses, ont fait une impression funeste, dont nous voyons tous les jours les effets avec douleur.

[a] Page 94 du tome 1er de ses *Lettres*; à Londres, chez Miller.

Milord Bolingbroke avance que depuis long-temps le christianisme tombe en décadence. Ses adversaires ne l'avouent-ils pas aussi ? ne s'en plaignent-ils pas tous les jours? Nous prendrons ici la liberté de leur dire, pour le bien de la cause commune, et pour le leur propre, que ce ne sera jamais par des invectives, par des manières de parler méprisantes, jointes à de très mauvaises raisons, qu'on ramènera l'esprit de ceux qui ont le malheur d'être incrédules. Les injures révoltent tout le monde, et ne persuadent personne. On fait trop légèrement des reproches de débauche et de mauvaise conduite à des philosophes qu'on devrait seulement plaindre de s'être égarés dans leurs opinions.

Par exemple les adversaires de milord Bolingbroke le traitent de débauché, parcequ'il communique à milord Cornsbury ses pensées sur l'histoire.

On ne voit pas quel rapport cette accusation peut avoir avec son livre. Un homme qui du fond d'un sérail écrirait en faveur du concubinage, un usurier qui ferait un livre en faveur de l'usure, un Apicius qui écrirait sur la bonne chère, un tyran ou un rebelle qui écrirait contre les lois ; de pareils hommes mériteraient sans doute qu'on accusât leurs mœurs d'avoir dicté leurs écrits. Mais un homme d'état tel que milord Bolingbroke, vivant dans une retraite philosophique, et fesant servir son immense littérature à cultiver l'esprit d'un seigneur digne d'être instruit par lui, ne méritait certainement pas que des hommes qui doivent se piquer de décence imputassent à ses débauches passées des ouvrages qui n'étaient que le

fruit d'une raison éclairée par des études profondes.

Dans quel cas est-il permis de reprocher à un homme les désordres de sa vie? C'est dans ce seul cas-ci peut-être, quand ses mœurs démentent ce qu'il enseigne. On aurait pu comparer les sermons d'un fameux prédicateur de notre temps avec les vols qu'il avait faits à milord Galloway[1], et avec ses intrigues galantes. On aurait pu comparer les sermons du célèbre curé des Invalides[2], et de Fantin[3], curé de Versailles, avec les procès qu'on leur fit pour avoir séduit et volé leurs pénitentes. On aurait pu comparer les mœurs de tant de papes et d'évêques avec la religion qu'ils soutenaient par le fer et par le feu; on aurait pu mettre d'un côté leurs rapines, leurs bâtards, leurs assassinats, et de l'autre leurs bulles et leurs mandements. C'est dans de pareilles occasions qu'on est excusable de manquer à la charité, qui nous ordonne de cacher les fautes de nos frères. Mais qui a dit au détracteur de milord Bolingbroke qu'il aimait le vin et les filles? Et quand il les aurait aimées, quand il aurait eu autant de concubines que David, que Salomon, ou le Grand-Turc, en connaîtrait-on davantage le véritable auteur du *Pentateuque*?

Nous convenons qu'il n'y a que trop de déistes. Nous gémissons de voir que l'Europe en est remplie. Ils sont dans la magistrature, dans les armées, dans

[1] Milord Galloway, autrefois comte de Ruvigny, était né Français, et devint pair d'Angleterre: voyez, tome XX, le chapitre XXI du *Siècle de Louis XIV*. B.

[2] Il s'appelait La Chetardie. B.

[3] Sur Fantin, voyez, tome XI, une des notes du chant XVIII de la *Pucelle*. B.

l'Église, auprès du trône et sur le trône même. La littérature en est surtout inondée; les académies en sont pleines. Peut-on dire que ce soit l'esprit de débauche, de licence, d'abandonnement à leurs passions qui les réunit? Oserons-nous parler d'eux avec un mépris affecté? Si on les méprisait tant, on écrirait contre eux avec moins de fiel; mais nous craignons beaucoup que ce fiel qui est trop réel, et ces airs de mépris qui sont si faux, ne fassent un effet tout contraire à celui qu'un zèle doux et charitable, soutenu d'une doctrine saine et d'une vraie philosophie, pourrait produire.

Pourquoi traiterons-nous plus durement les déistes, qui ne sont point idolâtres, que les papistes, à qui nous avons tant reproché l'idolâtrie? On sifflerait un jésuite qui dirait aujourd'hui que c'est le libertinage qui fait des protestants. On rirait d'un protestant qui dirait que c'est la dépravation des mœurs qui fait aller à la messe. De quel droit pouvons-nous donc dire à des philosophes adorateurs d'un dieu, qui ne vont ni à la messe ni au prêche, que ce sont des hommes perdus de vices?

Il arrive quelquefois que l'on ose attaquer avec des invectives indécentes des personnes qui, à la vérité, sont assez malheureuses pour se tromper, mais dont la vie pourrait servir d'exemple à ceux qui les attaquent. On a vu des journalistes qui ont même porté l'imprudence jusqu'à désigner injurieusement les personnes les plus respectables de l'Europe et les plus puissantes. Il n'y a pas long-temps que, dans un papier public, un homme, emporté par un zèle indiscret[1] ou par quelque

[1] Il s'agit de Formey, qui, tome XI de la *Nouvelle Bibliothèque germa-*

autre motif, fit une étrange sortie sur ceux qui pensent « que de sages lois, la discipline militaire, un gouver- « nement équitable, et des exemples vertueux, peuvent « suffire pour gouverner les hommes, en laissant à « Dieu le soin de gouverner les consciences. »

Un très grand homme [1] était désigné dans cet écrit périodique en termes bien peu mesurés. Il pouvait se venger comme homme; il pouvait punir comme prince; il répondit en philosophe : « Il faut que ces misérables « soient bien persuadés de nos vertus, et surtout de « notre indulgence, puisqu'ils nous outragent sans « crainte avec tant de brutalité. »

Une telle réponse doit bien confondre l'auteur, quel qu'il soit, qui, en combattant pour la cause du christianisme, a employé des armes si odieuses. Nous conjurons nos frères de se faire aimer pour faire aimer notre religion.

Que peuvent penser en effet un prince appliqué, un magistrat chargé d'années, un philosophe qui aura passé ses jours dans son cabinet, en un mot tous ceux qui auront eu le malheur d'embrasser le déisme par les illusions d'une sagesse trompeuse, quand ils voient tant d'écrits où on les traite de cerveaux évaporés, de petits-maîtres, de gens à bons mots et à mauvaises mœurs? Prenons garde que le mépris et l'indignation que de pareils écrits leur inspirent ne les affermissent dans leurs sentiments.

Ajoutons un nouveau motif à ces considérations,

nique, page 78, dans un article sur les *OEuvres de Zimmermann*, avait fait une sortie indécente contre l'incrédulité et les incrédules. B.

[1] Le roi de Prusse Frédéric-le-Grand. B.

c'est que cette foule de déistes qui couvre l'Europe est bien plus près de recevoir nos vérités que d'adopter les dogmes de la communion romaine. Ils avouent tous que notre religion est plus sensée que celle des papistes. Ne les éloignons donc pas, nous qui sommes les seuls capables de les ramener; ils adorent un dieu, et nous aussi; ils enseignent la vertu, et nous aussi. Ils veulent qu'on soit soumis aux puissances, qu'on traite tous les hommes comme des frères; nous pensons de même, nous partons des mêmes principes. Agissons donc avec eux comme des parents qui ont entre les mains les titres de la famille, et qui les montrent à ceux qui, descendus de la même origine, savent seulement qu'ils ont le même père, mais qui n'ont point les papiers de la maison.

Un déiste est un homme qui est de la religion d'Adam, de Sem, de Noé. Jusque-là il est d'accord avec nous. Disons-lui : Vous n'avez qu'un pas à faire de la religion de Noé aux préceptes donnés à Abraham. Après la religion d'Abraham, passez à celle de Moïse, à celle du Messie; et, quand vous aurez vu que la religion du Messie a été corrompue, vous choisirez entre Wiclef, Luther, Jean Hus, Calvin, Mélanchthon, Œcolampade, Zuingle, Storck, Parker, Servet, Socin, Fox, et d'autres réformateurs : ainsi vous aurez un fil qui vous conduira dans ce grand labyrinthe depuis la création de la terre jusqu'à l'année 1752. S'il nous répond qu'il a lu tous ces grands hommes, et qu'il aime mieux être de la religion de Socrate, de Platon, de Trajan, de Marc-Aurèle, de Cicéron, de Pline, etc., nous le plaindrons, nous prierons Dieu qu'il l'illu-

mine, et nous ne lui dirons point d'injures. Nous n'en disons point aux musulmans, aux disciples de Confucius. Nous n'en disons point aux Juifs mêmes, qui ont fait mourir notre dieu par le dernier supplice; au contraire, nous commerçons avec eux, nous leur accordons les plus grands priviléges. Nous n'avons donc aucune raison pour crier avec tant de fureur contre ceux qui adorent un dieu avec les musulmans, les Chinois, les Juifs, et nous, et qui ne reçoivent pas plus notre théologie que toutes ces nations ne la reçoivent.

Nous concevons bien qu'on ait poussé des cris terribles dans le temps que d'un côté on vendait les indulgences et les bénéfices, et que de l'autre on dépossédait des évêques, et qu'on forçait les portes des cloîtres. Le fiel coulait alors avec le sang; il s'agissait de conserver ou de détruire des usurpations : mais nous ne voyons pas que ni milord Bolingbroke, ni milord Shaftesbury, ni l'illustre Pope, qui a immortalisé les principes de l'un et de l'autre, aient voulu toucher à la pension d'aucun ministre du saint Évangile. Jurieu fit bien ôter une pension à Bayle; mais jamais l'illustre Bayle ne songea à faire diminuer les appointements de Jurieu. Demeurons donc en repos. Prêchons une morale aussi pure que celle des philosophes, adorateurs d'un dieu, qui, d'accord avec nous dans ce grand principe, enseignent les mêmes vertus que nous, sur lesquelles personne ne dispute; mais qui n'enseignent pas les mêmes dogmes, sur lesquels on dispute depuis dix-sept cents ans, et sur lesquels on disputera encore.

FIN DE LA DÉFENSE, ETC.

AVERTISSEMENT

SUR

LA NOUVELLE HISTOIRE DE LOUIS XIV[1].

L'auteur du *Siècle de Louis XIV* prépare une nouvelle édition de cet ouvrage qui était la suite d'une histoire universelle depuis Charlemagne, de laquelle il a paru quelques fragments dans le *Mercure* et dans d'autres papiers publics. L'objet de ce travail était de joindre aux révolutions des empires celles des mœurs et de l'esprit humain, plutôt que de donner une suite d'époques et de dates sur lesquelles on a assez de secours. Toute la partie qui regarde les arts depuis Charlemagne, et celle de l'histoire publique depuis François Ier, ont été perdues[2]. Si quelqu'un est en possession de ce manuscrit encore imparfait, et qui ne peut guère servir qu'à son auteur, il est prié très instamment de vouloir bien le lui remettre.

A l'égard du *Siècle de Louis XIV*, l'édition qu'on en a donnée à Berlin n'est qu'un essai qui ne peut être conduit à quelque perfection que par le secours

[1] Cet *Avertissement* a été imprimé dans le *Mercure* de juin 1752; le *Siècle de Louis XIV* forme les tomes XIX et XX. B.

[2] Un manuscrit donné par Voltaire à Frédéric avait été pris par les hussards autrichiens en 1745: voyez ma *Préface* du tome XV. B.

des personnes instruites qui ont la bonté de communiquer leurs lumières à l'auteur. Il a déjà reçu beaucoup de remarques importantes tant de France que des pays étrangers. Le grand nombre de vérités dont cet essai est plein, et l'impartialité assez connue avec laquelle elles sont énoncées, semblent inviter les lecteurs à faire part à l'auteur des connaissances particulières qu'ils peuvent avoir. L'histoire du siècle de Louis XIV doit être en quelque façon l'ouvrage du public.

On sent assez combien pénible et délicate est l'entreprise d'écrire l'histoire de son temps. Celui qui parle d'Alexandre n'a qu'à suivre tranquillement Quinte-Curce; mais ici il faut s'écarter de presque tous ceux qui ont composé l'histoire de Louis XIV; aucun d'eux n'a écrit à Paris; aucun n'a été à portée de consulter les courtisans, les généraux et les ministres de ce monarque; aucun n'a puisé dans les sources; c'est un avantage que l'auteur de cet essai a eu. Il faut qu'il y joigne celui d'être éclairé sur quelques méprises où il est tombé en suivant des opinions reçues.

Ces secours le mettront à portée de laisser au public un monument devenu nécessaire. Les chapitres qui regardent les arts peuvent aisément recevoir des accroissements. On a ajouté à la liste raisonnée des écrivains de ce siècle plus de trente articles. On a fait une liste semblable des maréchaux de France, et le corps de l'ouvrage est réformé et augmenté dans des endroits importants. On y verra les véritables causes de la paix de Riswick, et de la condescendance qu'eut

Louis XIV de reconnaître Jacques III, après la mort de Jacques II; le noble regret qu'il témoigna de la mort de Ruiter; enfin un grand nombre de traits qui, en caractérisant les hommes et les temps, sont ce que l'histoire a de plus précieux.

Il est inutile de dire qu'on a rétabli l'orthographe des noms; qu'on a rendu le titre de pensionnaire d'Amsterdam à un homme qu'on avait cru bourguemestre; qu'on spécifie le temps où le parlement complimenta le cardinal Mazarin par députés. Plusieurs petites fautes de cette nature, qui sont proprement la matière d'un *errata*, sont exactement corrigées.

L'auteur de cet essai s'intéresse trop à la littérature pour ne pas saisir cette occasion d'avertir le public que M. le comte Algaroti a fait réimprimer à Berlin ses *Dialoghi sopra la luce, i colori e l'attrazione*. On va donner à Venise une nouvelle édition de cet ouvrage avec un recueil de lettres de la même main. On ne se tromperait pas, si on mettait à la tête de pareils livres:

« Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. »
(Horace, *Art poét.*, 343.)

FIN DE L'AVERTISSEMENT, ETC.

AVERTISSEMENT[1].

On mettra en vente incessamment à Leipzig une nouvelle édition du siècle de Louis XIV, augmentée de près d'un tiers, et qui ne contiendra pourtant que deux volumes portatifs. La première édition de Berlin, incomplète et remplie de fautes, comme le sont presque toutes les premières éditions, a du moins servi à faire parvenir à l'auteur beaucoup de remarques, d'anecdotes et d'instructions très importantes en tout genre, dont il a fait usage dans la nouvelle édition qu'il revoit avec soin. Les libraires qui se sont hâtés d'imprimer suivant la première de Berlin, auraient dû au moins le consulter. Il leur aurait fourni volontiers toutes les additions et les changements; et la magnifique édition d'Angleterre[2] ne serait pas, comme elle l'est, une entreprise inutile.

C'est un abus intolérable que des libraires impriment un auteur sans sa permission. Voilà comme on a donné depuis peu une partie d'une histoire universelle du même écrivain, tronquée, défigurée, et remplie de fautes absurdes. C'est avec la même infi-

[1] Cet *Avertissement* est extrait du *Mercure*, novembre 1752. B.

[2] Je crois que l'édition dont Voltaire parle ici est celle d'Édimbourg, deux volumes in-12, qui est plus belle que toutes les éditions du *Siècle de Louis XIV* publiées jusqu'alors, mais qui ne mérite pourtant pas l'épithète que lui donne Voltaire. B.

délité qu'on s'est empressé d'imprimer la tragédie de *Rome sauvée* ou *Catilina*, que des éditeurs clandestins avaient transcrite à la hâte aux représentations. Ils ont vendu ce manuscrit à un malheureux libraire, et y ont inséré plus de cinquante vers de leur façon, après avoir défiguré le reste de l'ouvrage. Si le libraire avait eu seulement le bon sens d'avertir l'auteur, il lui aurait envoyé la véritable pièce pour l'empêcher de tromper le public: mais presque tous ses ouvrages ont été ainsi traités.

Il tâche au moins de remédier à cet abus par l'édition exacte qu'on fait à Leipzig du *Siècle de Louis XIV*.

Toutes les fautes typographiques y sont corrigées, et les noms propres rétablis. Quelques erreurs dans lesquelles on était tombé y sont réformées. Par exemple, on lit dans quelques éditions contrefaites à la hâte, sur les premiers exemplaires sortis de Berlin, qu'il y a des esclaves à la base de la statue de la place de Vendôme;

Que le président Périgni était sous-précepteur de Louis XIV;

Que le parlement complimenta le cardinal Mazarin en 1653;

Que le marquis de Marivaux se plaignit au roi, et qu'un détachement du régiment de la marine fut battu par les fanatiques des Cévennes.

Il n'y a point d'esclaves au pied de la statue de la place de Vendôme. Ce fut au retour de l'île des Faisans que le parlement députa au cardinal Mazarin. Le président Périgni fut précepteur de *Monseigneur*, fils

unique de Louis XIV. Ce ne fut point M. de Marivaux à qui Louis XIV fit la réponse dont il est parlé. Ce n'est point le régiment de la marine, mais des troupes de la marine, c'est-à-dire, destinées à servir sur des vaisseaux, qui eurent affaire aux fanatiques.

Ce serait peu de chose que la réformation de ces fautes légères, corrigées même dans un grand nombre des exemplaires de Berlin; mais il importe d'être détrompé des erreurs capitales dont toutes les histoires volumineuses de Louis XIV fourmillent à chaque page : il importe de connaître les véritables motifs de la paix de Riswick, les circonstances glorieuses de celle de Nimègue; les services que le maréchal d'Harcourt rendit en Espagne, et jusqu'à quel point il disposa les esprits; les nouvelles recherches qu'on a faites sur le prisonnier au masque de fer; enfin des pièces originales écrites de la main de Louis XIV, qui servent à faire connaître son caractère et à le rendre bien respectable.

Outre ces particularités intéressantes, les chapitres concernant les arts et les progrès de l'esprit humain, principal objet de cet ouvrage, sont augmentés d'articles également curieux et utiles.

On n'attendra pas long-temps cette édition. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'avertir les libraires, qui voudront la contrefaire, de s'y conformer, et de demander à l'auteur ses instructions, en cas que par la suite il ait quelque chose à réformer à cet ouvrage.

FIN DE L'AVERTISSEMENT.

HISTOIRE

DU DOCTEUR AKAKIA

ET

DU NATIF DE SAINT-MALO.

1752 - 1753.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT

DU NOUVEL ÉDITEUR.

Sous le titre d'*Histoire du docteur Akakia et du natif de Saint-Malo* parut, en 1753, une brochure in-8° de 44 pages. C'était la réunion de quelques opuscules publiés séparément, savoir : 1° *Diatribe du docteur Akakia* (comprenant le *Décret de l'inquisition*, le *Jugement des professeurs* et l'*Examen des lettres*) ; 2° la *Séance mémorable ;* 3° le *Traité de paix ;* 4° la *Lettre du docteur Akakia*, etc. En réunissant ces pièces, on y ajouta un petit préambule, et entre chacune d'elles quelques phrases en forme de N. B., et auxquelles je conserverai ces initiales. C'est sous le titre, très convenable à leur réunion, d'*Histoire du docteur Akakia* que ces pièces sont reproduites dans les diverses éditions du *Siècle politique de Louis XIV*. L'ouvrage se composant ainsi de plusieurs opuscules dont le premier est de 1752, et les autres de 1753, j'y ai mis le double millésime 1752-1753. Ces opuscules, à chacun desquels j'ajouterai quelques notes, furent composés à l'occasion de la querelle de Maupertuis avec Kœnig, sur laquelle on peut, dans la Correspondance, consulter la Réponse à un académicien de Berlin, du 18 septembre 1752. Les notes signées CL. sont de M. Clogenson, à qui j'en dois bien d'autres (voyez ma préface du tome XXIII).

BEUCHOT.

HISTOIRE

DU DOCTEUR AKAKIA

ET

DU NATIF DE SAINT-MALO[1].

Le natif de Saint-Malo ayant été attaqué long-temps d'une maladie chronique appelée en grec *philotimie*, et par d'aucuns *philocratie*[2], elle lui porta si violemment au cerveau, et il eut de tels accès qu'il écrivit contre les médecins et contre les preuves de l'existence de Dieu[3]. Tantôt il s'imaginait qu'il perçait la terre jusqu'au centre, tantôt qu'il bâtissait une ville latine. Quelquefois même il avait des révélations sur la connaissance de l'ame en disséquant des singes. Enfin il en vint au point de se croire une fois plus grand qu'un géant du siècle passé, nommé Leibnitz[4], quoiqu'il n'eût pas tout-à-fait cinq pieds de haut. Un

[1] Pierre-Louis Moreau de Mauperluis, né à Saint-Malo le 28 septembre 1698, président de l'académie de Berlin, est mort le 27 juillet 1759. B.

[2] Le mot *philocratie* peut se traduire par *amour du pouvoir;* celui de *philotimie* peut se rendre par *amour des honneurs, ambition.* Ct.

[3] Voyez, page 438 et suiv., l'*Extrait de la Bibliothèque raisonnée.* B.

[4] Leibnitz (Godefroi-Guillaume), né le 3 juillet 1646, mort le 14 novembre 1716. B.

de ses anciens camarades, Suisse de nation[1], professeur à La Haye, touché de son triste état, alla le voir pour lui montrer sa juste mesure. Le natif de Saint-Malo, au lieu de reconnaître l'important service du Suisse, le déclara faussaire, et perturbateur de la *Morotimie*[2].

Le médecin Akakia[3], voyant que le natif de Saint-Malo était parvenu à son dernier période, composa pour sa guérison le petit remède anodin suivant, qu'il lui fit présenter *secundum artem*, avec toute la discrétion imaginable, pour ne pas effaroucher les humeurs peccantes.

DIATRIBE DU DOCTEUR AKAKIA, MÉDECIN DU PAPE[4].

Rien n'est plus commun aujourd'hui que de jeunes auteurs ignorés, qui mettent sous des noms connus

[1] Kœnig (Samuel), né en 1712 à Buedingen ou Buedingue, ville d'Allemagne, à quatre lieues de Francfort, et deux et demie de Hanau, n'était pas Suisse, comme le dit Voltaire; il mourut en 1757. B.

[2] Mot qui signifie *honneur, dignité des sots*. B.

[3] Martin-sans-malice, médecin de François Ier, et professeur au collège de France, prit le nom d'*Akakia*, qui n'était que la traduction en grec de son nom. B.

[4] Si l'on en croit Maupertuis, la *Diatribe du docteur Akakia* fut imprimée tout à-la-fois en plusieurs endroits. Formey dit que Voltaire fit faire l'édition de Berlin en se servant de la permission d'imprimer qu'il avait obtenue pour la *Défense de milord Bolingbroke*; voyez page 454; mais que cette édition de Berlin ne fut pas mise en circulation. Le roi de Prusse fit brûler l'ouvrage par la main du bourreau, sur la place publique, le 24 décembre 1752. Les deux grands hommes se brouillèrent tout-à-fait peu après, et Voltaire quitta Berlin. Lorsqu'en 1756 il fit comprendre la *Diatribe* dans la *Collection de ses œuvres*, il la fit précéder de la *Préface* que voici :

« Cette plaisanterie a été si souvent imprimée, qu'on n'a pas dû l'omettre dans ce recueil. C'est un badinage innocent sur un livre ridicule du président d'une académie, lequel parut à la fin de 1752.

« C'était une chose fort extraordinaire qu'un philosophe assurât qu'il n'y

des ouvrages peu dignes de l'être. Il y a des charlatans de toute espèce. En voici un qui a pris le nom d'un président d'une très illustre académie, pour débiter des drogues assez singulières. Il est démontré que ce n'est pas le respectable président qui est l'auteur des livres qu'on lui attribue; car cet admirable philosophe qui a découvert que la nature agit toujours par les lois les plus simples, et qui ajoute si sagement qu'elle va toujours à l'épargne, aurait certainement épargné au petit nombre de lecteurs capables de le lire, la peine de lire deux fois la même chose dans le livre intitulé ses *Œuvres*, et dans celui qu'on appelle ses *Lettres*. Le tiers au moins de ce volume est copié mot pour mot dans l'autre. Ce grand homme, si éloigné du charlatanisme, n'aurait point donné au public des lettres qui n'ont été écrites à personne, et surtout ne serait point tombé dans certaines pe-

a d'autre preuve de l'existence de Dieu qu'une formule d'algèbre; que l'ame de l'homme, en s'exaltant, peut prédire l'avenir; qu'on peut se conserver la vie trois ou quatre cents ans en se bouchant les pores. Plusieurs idées non moins étonnantes étaient prodiguées dans ce livre.

« Un mathématicien de La Haye ayant écrit contre la première de ces propositions, et ayant relevé cette erreur de mathématique, cette querelle occasionna un procès dans les formes, que le président lui intenta devant la propre académie qui dépendait de lui; et il fit condamner son adversaire comme faussaire.

« Cette injustice souleva toute l'Europe littéraire : c'est ce qui donna occasion à la petite feuille qui suit. C'est une continuelle allusion à tous les passages du livre dont le public se moquait. On y fait d'abord parler un médecin, parceque dans ce livre il était dit qu'il ne fallait point payer son médecin quand il ne guérissait pas. »

Cette *Préface* de Voltaire n'est, comme on voit, relative qu'à la *Diatribe du docteur Akakia*, et ne concerne nullement la collection intitulée : *Histoire du docteur Akakia*, etc. B.

tites fautes qui ne sont pardonnables qu'à un jeune homme.

Je crois, autant qu'il est possible, que ce n'est point l'intérêt de ma profession qui me fait parler ici; mais on me pardonnera de trouver un peu fâcheux que cet écrivain traite les médecins comme ses libraires. Il prétend nous faire mourir de faim. Il ne veut pas qu'on paie les médecins, quand malheureusement le malade ne guérit point. On ne paie point, dit-il [a], un peintre qui a fait un mauvais tableau. O jeune homme! que vous êtes dur et injuste! Le duc d'Orléans, régent de France, ne paya-t-il pas magnifiquement le barbouillage dont Coypel orna la galerie du Palais-Royal? Un client prive-t-il d'un juste salaire son avocat, parcequ'il a perdu sa cause? Un médecin promet ses soins, et non la guérison. Il fait ses efforts, et on les lui paie. Quoi! seriez-vous jaloux, même des médecins?

Que dirait, je vous prie, un homme qui aurait, par exemple, douze cents ducats de pension pour avoir parlé de mathématique et de métaphysique, pour avoir disséqué deux crapauds, et s'être fait peindre avec un bonnet fourré, si le trésorier venait lui tenir ce langage: Monsieur, on vous retranche cent ducats pour avoir écrit qu'il y a des astres faits comme des meules de moulin; cent autres ducats pour avoir écrit qu'une comète viendra *voler* notre lune, et porter ses *attentats jusqu'au soleil* même; cent autres ducats pour avoir imaginé que des comètes *toutes d'or et de diamant* tomberont sur la terre: vous êtes taxé à trois

[a] Page 124.

cents ducats pour avoir affirmé que les enfants se forment par attraction dans le ventre de la mère[a], que l'œil gauche attire la jambe droite[b], etc.? On ne peut vous retrancher moins de quatre cents ducats, pour avoir imaginé de connaître la nature de l'ame par le moyen de l'opium, et en disséquant des têtes de géants, etc., etc. Il est clair que le pauvre philosophe perdrait de compte fait toute sa pension. Serait-il bien aise après cela que nous autres médecins, nous nous moquassions de lui, et que nous assurassions que les récompenses ne sont faites que pour ceux qui écrivent des choses utiles, et non pas pour ceux qui ne sont connus dans le monde que par l'envie de se faire connaître?

Ce jeune homme inconsidéré reproche à mes confrères les médecins de n'être pas assez hardis. Il dit que[c] c'est au hasard et aux nations sauvages qu'on doit les seuls spécifiques connus, et que les médecins n'en ont pas trouvé un. Il faut lui apprendre que c'est la seule expérience qui a pu enseigner aux hommes les remèdes que fournissent les plantes. Hippocrate, Boerhaave, Chirac et Senac n'auraient jamais certainement deviné, en voyant l'arbre du quinquina, qu'il doit guérir la fièvre, ni en voyant la rhubarbe, qu'elle doit purger, ni en voyant des pavots, qu'ils doivent assoupir. Ce qu'on appelle *ha-*

[a] Dans les *OEuvres* et les *Lettres* de M. de Maupertuis.

[b] Voyez la Vénus physique. — Dans toutes les éditions de la *Diatribe du docteur Akakia*, on lit comme ici: « que l'œil gauche attire la jambe « droite. » C'est outrer les idées de Maupertuis, qui déjà ne sont pas rendues textuellement dans l'*Extrait de la Bibliothèque raisonnée*; voyez, ci-devant, page 438. B. — [c] Page 205.

sard peut seul conduire à la découverte des propriétés des plantes, et les médecins ne peuvent faire autre chose que de conseiller ces remèdes suivant les occasions. Ils en inventent beaucoup avec le secours de la chimie. Ils ne se vantent pas de guérir toujours; mais ils se vantent de faire tout ce qu'ils peuvent pour soulager les hommes. Le jeune plaisant qui les traite si mal a-t-il rendu autant de services au genre humain que celui qui tira, contre toute apparence, des portes du tombeau le maréchal de Saxe après la victoire de Fontenoi?

Notre jeune raisonneur prétend qu'il faut que les médecins ne soient plus qu'empiriques[a], et leur conseille de bannir la théorie. Que diriez-vous d'un homme qui voudrait qu'on ne se servît plus d'architectes pour bâtir des maisons, mais seulement de maçons qui tailleraient des pierres au hasard?

Il donne aussi le sage conseil de négliger l'anatomie[b]. Nous aurons cette fois-ci les chirurgiens pour nous. Nous sommes seulement étonnés que l'auteur qui a eu quelques petites obligations aux chirurgiens de Montpellier, dans des maladies qui demandaient une grande connaissance de l'intérieur de la tête et de quelques autres parties du ressort de l'anatomie, en ait si peu de reconnaissance.

Le même auteur, peu savant apparemment dans l'histoire, en parlant de rendre les supplices des criminels utiles, et de faire sur leurs corps des expériences, dit que cette proposition n'a jamais été exé-

[a] Page 119. — [b] Page 120.

cutée[a] : il ignore ce que tout le monde sait, que du temps de Louis XI on fit pour la première fois en France, sur un homme condamné à mort, l'épreuve de la taille; que la feue reine d'Angleterre fit essayer l'inoculation de la petite-vérole sur quatre criminels, et qu'il y a d'autres exemples pareils.

Mais si notre auteur est ignorant, on est obligé d'avouer qu'il a en récompense une imagination singulière. Il veut, en qualité de physicien, que nous nous servions de la force centrifuge pour guérir une apoplexie[b], et qu'on fasse pirouetter le malade. L'idée, à la vérité, n'est pas de lui; mais il lui donne un air fort neuf.

Il nous conseille[c] d'enduire un malade de poix résine, ou de percer sa peau avec des aiguilles. S'il exerce jamais la médecine, et qu'il propose de tels remèdes, il y a grande apparence que ses malades suivront l'avis qu'il leur donne de ne point payer le médecin.

Mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que ce cruel ennemi de la Faculté, qui veut qu'on nous retranche notre salaire si impitoyablement, propose[d], pour nous adoucir, de ruiner les malades. Il ordonne (car il est despotique) que chaque médecin ne traite qu'une seule infirmité; de sorte que si un homme a la goutte, la fièvre, le dévoiement, mal aux yeux, et

[a] Page 198. — Dans l'édition de 1752, in-4°, des *Œuvres de Maupertuis*, page 343, on lit : « qui est restée sans exécution. » La citation de Voltaire est donc exacte; mais Maupertuis trouvant juste son observation, mit dans l'édition de 1753 de ses *Lettres*, petit in-12 : « et qui cependant n'a presque « jamais eu d'exécution. » B.

[b] Page 206. — [c] Ibid. — [d] Page 208.

mal à l'oreille, il lui faudra payer cinq médecins au lieu d'un; mais peut-être aussi que son intention est que nous n'ayons chacun que la cinquième partie de la rétribution ordinaire : je reconnais bien là sa malice. Bientôt on conseillera aux dévots d'avoir des directeurs pour chaque vice, un pour l'ambition sérieuse des petites choses, un pour la jalousie cachée sous un air dur et impérieux, un pour la rage de cabaler beaucoup pour des riens, un pour d'autres misères. Mais ne nous égarons point, et revenons à nos confrères.

Le meilleur médecin, dit-il, *est celui qui raisonne le moins*[1]. Il paraît être en philosophie aussi fidèle à cet axiome que le père Canaye l'était en théologie[2] : cependant, malgré sa haine contre le raisonnement, on voit qu'il a fait de profondes méditations sur l'art de prolonger la vie. Premièrement, il convient avec tous les gens sensés, et c'est de quoi nous le félicitons, que nos pères vivaient huit à neuf cents ans.

Ensuite, ayant trouvé tout seul, et indépendamment de Leibnitz, que « la maturité n'est point l'âge « de la force, l'âge viril, mais que c'est la mort, » il propose de reculer ce point de maturité[3], « comme on « conserve des œufs en les empêchant d'éclore. » C'est un beau secret, et nous lui conseillons de se faire bien assurer l'honneur de cette découverte dans quel-

[1] Maupertuis dit : « Le meilleur médecin est celui qui raisonne le moins « et qui observe le plus. » Voyez page 347 de l'édition in-4° de ses *OEuvres*, dont il a été question page 438. B.

[2] « Point de raison ; c'est la vraie religion cela, point de raison ; » tel est le raisonnement du P. Canaye dans la *Conversation du maréchal d'Hocquincourt*, qui fait partie des *OEuvres de Saint-Évremon*. B.—[3] Page 76.

que poulailler, ou par sentence criminelle de quelque académie.

On voit, par le compte que nous venons de rendre, que si ces lettres imaginaires étaient d'un président, elles ne pourraient être que d'un président de Bedlam[a], et qu'elles sont incontestablement, comme nous l'avons dit, d'un jeune homme qui s'est voulu parer du nom d'un sage, respecté, comme on sait, dans toute l'Europe, et qui a consenti d'être déclaré *grand homme*. Nous avons vu quelquefois au carnaval, en Italie, Arlequin déguisé en archevêque; mais on démêlait bien vite Arlequin à la manière dont il donnait la bénédiction. Tôt ou tard on est reconnu; cela rappelle une fable de La Fontaine (livre V, fable 21):

Un petit bout d'oreille échappé par malheur
Découvrit la fourbe et l'erreur.

Ici l'on voit des oreilles tout entières.

[1] Tout considéré, nous déférons à la sainte inquisition le livre imputé au président, et nous nous en rapportons aux lumières infaillibles de ce docte tribunal, auquel on sait que les médecins ont tant de foi.

Décret de l'inquisition de Rome.

Nous, P. Pancrace, etc., inquisiteur pour la foi, avons lu la Diatribe de monsignor Akakia, médecin ordinaire du pape, sans savoir ce que veut dire *Diatribe*, et n'y avons rien trouvé de contraire à la foi ni

[a] Les Petites-Maisons à Londres.

[1] Cet alinéa ne fut ajouté qu'en 1756. B.

aux décrétales. Il n'en est pas de même des Œuvres et Lettres du jeune inconnu déguisé sous le nom d'un président.

Nous avons, après avoir invoqué le Saint-Esprit, trouvé dans les œuvres, c'est-à-dire dans l'*in-4°* de l'inconnu, force propositions téméraires, malsonnantes, hérétiques et sentant l'hérésie. Nous les condamnons collectivement, séparément, et respectivement.

Nous anathématisons spécialement et particulièrement l'*Essai de Cosmologie*, où l'inconnu, aveuglé par les principes des enfants de Bélial, et accoutumé à trouver tout mauvais, insinue, contre la parole de l'Écriture [a], que c'est un défaut de providence que les araignées prennent les mouches, et dans laquelle *Cosmologie* l'auteur fait ensuite entendre qu'il n'y a d'autre preuve de l'existence de Dieu, que dans Z égal à B C, divisé par A plus B [b]. Or ces caractères étant tirés du Grimoire, et visiblement diaboliques, nous les déclarons attentatoires à l'autorité du saint-siége.

Et comme, selon l'usage, nous n'entendons pas un mot aux matières qu'on nomme de *physique*, *mathématique*, *dynamique*, *métaphysique*, etc., nous avons enjoint aux révérends professeurs de philosophie du collége de la Sapience d'examiner les *Œuvres* et les *Lettres* [1] du jeune inconnu, et de nous en rendre un compte fidèle. Ainsi Dieu leur soit en aide.

[a] *Œuvres*, page 9. — [b] Page 45.

[1] Je n'ai pu me procurer, des *Lettres* de Maupertuis, que les éditions de 1752 et 1753; de la *Vénus physique*, que l'édition de 1745; et j'avoue ne

Jugement des professeurs du collége de la Sapience.

1° Nous déclarons que les lois sur le choc des corps parfaitement durs sont puériles et imaginaires, attendu[a] qu'il n'y a aucun corps connu parfaitement dur, mais bien des esprits durs sur lesquels nous avons en vain tâché d'opérer.

2° L'assertion que « le produit de l'espace par la « vitesse est toujours un *minimum*[b] » nous a semblé fausse; car ce produit est quelquefois un *maximum*, comme Leibnitz le pensait, et comme il est prouvé. Il paraît que le jeune auteur n'a pris que la moitié de l'idée de Leibnitz; et en cela nous le justifions de n'avoir eu jamais une idée de Leibnitz tout entière.

3° Nous adhérons en outre à la censure que monsignor Akakia, médecin du pape, et tant d'autres, ont faite des œuvres du jeune pseudonyme, et surtout de la *Vénus physique*[c]. Nous conseillons au jeune auteur, quand il procédera avec sa femme (s'il en a une) à l'œuvre de la génération, de ne plus penser que l'enfant se forme dans l'utérus par le moyen de l'attraction; et nous l'exhortons, s'il commet le péché de la chair, à ne pas envier le sort des colimaçons en

pas avoir trouvé textuellement tous les passages cités par Voltaire; l'édition dont il cite les pages, sans en donner la date, est, pour le chiffre des pages, toute différente de celles que j'ai vues; mais on a vu, page 479, que Maupertuis a corrigé ses ouvrages d'après les reproches de Voltaire; et il n'y a rien à conclure contre ce dernier de ce que je n'ai pas toujours trouvé dans les éditions que j'ai sous les yeux toutes les citations qu'il fait: celles que je n'ai pas trouvées sont, au reste, en bien petit nombre. B.

[a] Page 44. — [b] Page 4. — [c] Page 248.

autour, ni celui des crapauds, et à imiter moins le style de Fontenelle, quand la maturité de l'âge aura formé le sien.

Nous venons à l'examen des Lettres, que nous avons jugées contenir, par un double emploi vicieux, presque tout ce qui est dans les Œuvres; et nous l'exhortons à ne plus débiter deux fois la même marchandise sous des noms différents, parceque cela n'est pas d'un honnête négociant comme il devrait l'être.

Examen des Lettres d'un jeune auteur déguisé sous le nom d'un président.

1° Il faut d'abord que le jeune auteur apprenne que la *prévoyance*[a] n'est point appelée dans l'homme *prévision;* que ce mot *prévision* est uniquement consacré à la connaissance par laquelle Dieu voit l'avenir. Il est bon qu'il sache la force des termes avant de se mettre à écrire. Il faut qu'il sache que l'ame ne *s'aperçoit* point elle-même: elle voit des objets, et ne se voit pas; c'est là sa condition. Le jeune écrivain peut aisément réformer ces petites erreurs.

2° Il est faux que « la mémoire nous fasse plus « perdre que gagner[b]. » Le candidat doit apprendre que la *mémoire* est la faculté de retenir des idées, et que sans cette faculté on ne pourrait pas seulement faire un mauvais livre, ni même presque rien connaître, ni se conduire sur rien, qu'on serait absolu-

[a] Page 3, *Lettres* du natif de Saint-Malo. — [b] Page 5.

ment imbécile : il faut que ce jeune homme cultive sa mémoire.

3° Nous sommes obligés de déclarer ridicule cette idée[a], que « l'ame est comme un corps qui se remet « dans son état après avoir été agité, et qu'ainsi l'ame « revient à son état de contentement ou de détresse, « qui est son état naturel. » Le candidat s'est mal exprimé. Il voulait dire apparemment que chacun revient à son caractère; qu'un homme, par exemple, après s'être efforcé de faire le philosophe, revient aux petitesses ordinaires, etc. Mais des vérités si triviales ne doivent pas être redites : c'est le défaut de la jeunesse de croire que des choses communes peuvent recevoir un caractère de nouveauté par des expressions obscures.

4° Le candidat se trompe quand il dit que l'étendue n'est qu'une perception[b] de notre ame. S'il fait jamais de bonnes études, il verra que l'étendue n'est pas comme le son et les couleurs qui n'existent que dans nos sensations, comme le sait tout écolier.

5° A l'égard de la nation allemande, qu'il vilipende[c] et qu'il traite d'imbécile en termes équivalents, cela nous paraît ingrat et injuste; ce n'est pas tout de se tromper, il faut être poli : il se peut faire que le candidat ait cru inventer quelque chose après Leibnitz; mais nous dirons à ce jeune homme que ce n'est pas lui qui a inventé la poudre.

6° Nous craignons que l'auteur n'inspire à ses camarades quelques petites tentations de chercher la

[a] Page 8. — [b] Page 15. — [c] Pages 50 et 52.

pierre philosophale[a] : « car, dit-il, sous quelque aspect « qu'on la considère, on ne peut en prouver l'impos- « sibilité. » Il est vrai qu'il avoue qu'il y a de la folie à employer son bien à la chercher; mais comme, en parlant de la *somme du bonheur*, il dit qu'on ne peut démontrer la religion chrétienne, et que cependant bien des gens la suivent, il se pourrait, à plus forte raison, que quelques personnes se ruinassent à la recherche du grand œuvre, puisqu'il est possible, selon lui, de le trouver.

7° Nous passons plusieurs choses qui fatigueraient la patience du lecteur et l'intelligence de M. l'inquisiteur; mais nous croyons qu'il sera fort surpris d'apprendre que le jeune étudiant[b] veuille absolument disséquer des cerveaux de géants hauts de douze pieds, et des hommes velus portant queue, pour sonder la nature de l'intelligence humaine; qu'avec de l'opium et des rêves il modifie l'ame; qu'il fasse naître des anguilles *grosses* d'autres anguilles, avec de la farine délayée, et des poissons avec des grains de blé[c]. Nous prenons cette occasion de divertir M. l'inquisiteur.

8° Mais M. l'inquisiteur ne rira plus quand il verra que tout le monde peut devenir prophète; car l'auteur ne trouve pas plus de difficulté à voir l'avenir que le passé. Il avoue[d] que les raisons en faveur de l'astrologie judiciaire sont aussi fortes que les raisons contre elle. Ensuite il assure[e] que les perceptions du

[a] Page 85. — [b] Pages 232 et 233. — [c] Page 143. — [d] Page 147. — [e] Page 151.

passé, du présent et de l'avenir ne diffèrent [a] que par le degré d'activité de l'ame. Il espère qu'un peu plus de chaleur et d'*exaltation* dans l'imagination pourra servir à montrer l'avenir, comme la mémoire montre le passé.

Nous jugeons unanimement que sa cervelle est fort exaltée, et qu'il va bientôt prophétiser. Nous ne savons pas encore s'il sera des grands ou des petits prophètes; mais nous craignons fort qu'il ne soit prophète de malheur, puisque dans son traité du *bonheur* même il ne parle que d'affliction : il dit surtout que tous les fous sont malheureux [b]. Nous fesons à tous ceux qui le sont un compliment de condoléance; mais si son ame exaltée a vu l'avenir, n'y a-t-elle pas vu un peu de ridicule?

9° Il nous paraît avoir quelque envie d'aller aux terres Australes [c], quoique en lisant son livre on soit tenté de croire qu'il en revient; cependant il semble ignorer qu'on connaît il y a long-temps la terre de Frédéric-Henri, située par-delà le quarantième degré de latitude méridionale; mais nous l'avertissons que si, au lieu d'aller aux terres Australes, il prétend [d] naviguer tout droit directement sous le pôle arctique, personne ne s'embarquera avec lui.

10° Il doit encore être assuré qu'il lui sera difficile de faire, comme il le prétend [e], un trou qui aille jusqu'au centre de la terre (où il veut apparemment se cacher de honte d'avoir avancé de telles choses). Ce trou exigerait qu'on excavât au moins trois ou quatre cents lieues de pays, ce qui pourrait déranger le sys-

[a] Page 154. — [b] Page 9. — [c] Page 172. — [d] Page 174. — [e] Page 186.

tème de la balance de l'Europe. On ne le suivra pas dans son trou, non plus que sous le pôle. Quant à la ville latine qu'il veut bâtir, nous sommes d'avis qu'on la mette au bord de ce trou.

Pour conclusion, nous prions M. le docteur Akakia de lui prescrire des tisanes rafraîchissantes; nous l'exhortons à étudier dans quelque université, et à y être modeste.

Si jamais on envoie quelques physiciens vers la Finlande pour vérifier, s'il se peut, par quelques mesures, ce que Newton a découvert par la sublime théorie de la gravitation et des forces centrifuges; s'il est nommé de ce voyage, qu'il ne cherche point continuellement à s'élever au-dessus de ses compagnons; qu'il ne se fasse point peindre seul aplatissant la terre, ainsi qu'on peint Atlas portant le ciel, comme si l'on avait changé la face de l'univers, pour avoir été se réjouir dans une ville où il y a garnison suédoise; qu'il ne cite pas à tout propos le cercle polaire.

Si quelque compagnon d'étude[1] vient lui proposer avec amitié un avis différent du sien; s'il lui fait confidence qu'il s'appuie sur l'autorité de Leibnitz et de plusieurs autres philosophes; s'il lui montre en particulier une lettre de Leibnitz qui contredise formellement notre candidat, que ledit candidat n'aille pas s'imaginer sans réflexion, et crier partout qu'on a forgé une lettre de Leibnitz pour lui ravir la gloire d'être un original.

[1] Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre à Kœnig du 17 novembre 1752. B.

Qu'il ne prenne pas l'erreur où il est tombé sur un point de dynamique, absolument inutile dans l'usage, pour une découverte admirable.

Si ce camarade, après lui avoir communiqué plusieurs fois son ouvrage, dans lequel il le combat avec la discrétion la plus polie, et avec éloge, l'imprime de son consentement, qu'il se garde bien de vouloir faire passer cet ouvrage de son adversaire pour un crime de lèse-majesté académique.

Si ce camarade lui a avoué plusieurs fois qu'il tient la lettre de Leibnitz, ainsi que plusieurs autres, d'un homme [1] mort il y a quelques années, que le candidat n'en tire pas avantage avec malignité, qu'il ne se serve pas à peu près des mêmes artifices dont quelqu'un [a] s'est servi contre les Mairan, les Cassini, et d'autres vrais philosophes; qu'il n'exige jamais, dans une dispute frivole, qu'un mort ressuscite pour rapporter la minute inutile d'une lettre de Leibnitz, et qu'il réserve ce miracle pour le temps où il prophétisera; qu'il ne compromette personne dans une querelle de néant, que la vanité veut rendre importante; et qu'il ne fasse point intervenir les dieux dans la guerre des rats et des grenouilles. Qu'il n'écrive point lettres sur lettres à une grande princesse, pour forcer au silence son adversaire, et pour lui lier les mains, afin de l'assassiner à loisir [b].

[1] Henzy, décapité à Berne. B.

[a] L'homme en question avait fort tourmenté à Paris MM. de Mairan et Cassini.

[b] Il écrivit deux lettres à madame la princesse d'Orange, pour la supplier d'imposer silence à son adversaire M. Kœnig, bibliothécaire de cette princesse, lequel il avait fait condamner comme faussaire.

Que dans une misérable dispute sur la dynamique il ne fasse point sommer, par un exploit académique, un professeur de comparaître dans un mois; qu'il ne le fasse point condamner par contumace, comme ayant attenté à sa gloire, comme forgeur de lettres et faussaire, surtout quand il est évident que les lettres de Leibnitz sont de Leibnitz, et qu'il est prouvé que les lettres sous le nom d'un président n'ont pas été plus reçues de ses correspondants que lues du public.

Qu'il ne cherche point à interdire à personne la liberté d'une juste défense; qu'il pense qu'un homme qui a tort, et qui veut déshonorer celui qui a raison, se déshonore soi-même.

Qu'il croie que tous les gens de lettres sont égaux, et il gagnera à cette égalité.

Qu'il ne s'avise jamais de demander qu'on n'imprime rien sans son ordre.

Nous finissons par l'exhorter à être docile, à faire des études sérieuses, et non des cabales vaines; car ce qu'un savant gagne en intrigues, il le perd en génie, de même que dans la mécanique ce qu'on gagne en temps on le perd en forces. On n'a vu que trop souvent des jeunes gens qui ont commencé par donner de grandes espérances et de bons ouvrages, finir enfin par n'écrire que des sottises, parcequ'ils ont voulu être des courtisans habiles, au lieu d'être d'habiles écrivains; parcequ'ils ont substitué la vanité à l'étude, et la dissipation qui affaiblit l'esprit au recueillement qui le fortifie; on les a loués, et ils ont cessé d'être louables; on les a récompensés, et ils ont

cessé de mériter des récompenses; ils ont voulu paraître, et ils ont cessé d'être: car lorsque, dans un auteur, une *somme* d'erreurs est égale à une *somme* de ridicules, *le néant vaut son existence*[a].

N. B. Ce remède bénin fit un effet contraire à celui que toutes les facultés espéraient, comme il arrive assez souvent. La bile du natif de Saint-Malo en fut exaltée encore plus que son ame; il fit brûler impitoyablement l'ordonnance du médecin, et le mal empira[1]; il persista dans le dessein de faire ses expériences, et tint à cet effet la mémorable séance dont nous allons donner un récit fidèle.

SÉANCE MÉMORABLE[2].

Le premier des calendes d'octobre 1751[3], s'assemblèrent extraordinairement les sages, sous la direction du très sage président. Chacun ayant pris place, le président prononça l'éloge d'un membre de la compagnie *muri*[b] depuis peu, parcequ'on n'avait pas eu la précaution de lui boucher les pores, et de le con-

[a] L'auteur en question avait écrit que, supposé qu'un homme ait éprouvé autant de mal que de bien, *le néant vaut son être.*

[1] C'est à la sollicitation de Maupertuis que Frédéric avait fait brûler la *Diatribe du docteur Akakia*, le 24 décembre 1752. B.

[2] L'édition séparée de cet opuscule est en huit pages in-8°. B.

[3] La date de 1er octobre 1751 me paraît avoir été mise sciemment; l'académie de Berlin tenait ses séances publiques en janvier et juin (et non en octobre). B.

[b] Page 76. Voyez les *Lettres* de M. le président. — C'est-à-dire, décédé. K. — On trouve dans les *OEuvres de Maupertuis*, Dresde, 1752, in-4°, un *Éloge de M. le maréchal de Schmettau* (mort le 18 août 1751), qui avait été lu dans la séance de l'académie de Berlin du 1er juin 1752, et dont le docteur Akakia parle dans la lettre qui termine cette *Histoire*. B.

server comme un œuf frais, selon la nouvelle méthode; il prouva que son médecin l'avait tué pour avoir aussi négligé de le traiter suivant les lois de la force centrifuge; et il conclut que le médecin serait réprimandé et point payé. Il finit en glissant, selon sa coutume modeste, quelques mots sur lui-même; ensuite on procéda avec grand appareil à la vérification des expériences par lui proposées à tous les savants de l'Europe étonnée.

[a] En premier lieu, deux médecins produisirent chacun un malade enduit de poix résine, et deux chirurgiens leur percèrent les cuisses et les bras avec de longues aiguilles. Aussitôt les patients, qui à peine pouvaient remuer auparavant, se mirent à courir et à crier de toutes leurs forces; et le secrétaire en chargea ses registres.

[b] L'apothicaire approcha avec un grand pot d'opium, et le plaça sur un volume de la composition du président pour en redoubler la force, et on en fit prendre une dose à un jeune homme vigoureux. Et voici, au grand étonnement de tout le monde, qu'il s'endormit, et dans son sommeil il eut un rêve heureux qui fit peur aux dames accourues à cette solennité; et la nature de l'ame fut parfaitement connue, comme M. le président l'avait très bien deviné.

Ensuite se présentèrent tous les manœuvres de la ville pour faire vite un trou qui allât jusqu'au centre de la terre, selon les ordres précis de M. le président[c]. Sa vue portait jusque-là; mais comme l'opération

[a] Page 206. — [b] Page 223. — [c] Page 171.

était un peu longue, on la remit à une autre fois; et M. le secrétaire perpétuel donna rendez-vous aux ouvriers avec les maçons de la tour de Babel.

Aussitôt après, le président ordonna qu'on frétât un vaisseau pour disséquer des géants et des hommes velus à longue queue aux terres Australes[a]; il déclara qu'il serait lui-même du voyage, et qu'il irait respirer son air natal; sur quoi toute l'assemblée battit des mains.

On procéda ensuite par son ordre, et selon ses principes, à l'accouplement d'un coq d'Inde et d'une mule dans la cour de l'académie; et tandis que le poëte du corps composait leur épithalame, le président, qui est galant, fit servir aux dames une superbe collation, composée de pâtés d'anguilles[b], toutes les unes dans les autres, et nées subitement par un mélange de farine délayée. Il y avait de grands plats de poissons qui se formaient sur-le-champ de grains de blé germé, à quoi les dames prirent un singulier plaisir. Le président ayant bu un verre de rogomme, démontra à l'assemblée qu'il était aussi aisé à l'ame de voir l'avenir que le passé; et alors il se frotta les lèvres avec sa langue, remua long-temps la tête, exalta son imagination, et prophétisa. On ne donne point ici sa prophétie, qui se trouvera tout entière dans l'almanach de l'académie.

La séance se termina par un discours très éloquent que prononça le secrétaire perpétuel[1]. « Il n'y a qu'un

[a] Page 172. — [b] Pages 143 et 180.

[1] Formey, que Voltaire un peu plus loin (voyez page 511) appelle *secrétaire éternel*. Il a fait les éloges de beaucoup de ses confrères. En 1760, il prononça et fit imprimer l'*Éloge de Maupertuis*. B.

« Érasme[1], lui dit-il, qui dût faire votre éloge. » Ensuite il éleva la monade du président jusqu'aux nues, ou du moins jusqu'aux brouillards. Il le mit hardiment à côté de Cyrano de Bergerac. On lui érigea un trône de vessies, et il partit le lendemain pour la lune, où Astolphe retrouva, dit-on, ce que le président a perdu[2].

N. B. Le natif de Saint-Malo ne partit point pour la lune, comme il le croyait; il se contenta d'y aboyer. Le bon docteur Akakia, voyant que le mal empirait, imagina, avec quelques uns de ses confrères, d'adoucir l'âcreté des humeurs, en réconciliant le président avec le docteur helvétien qui lui avait tant déplu en lui montrant sa mesure. Le médecin, croyant que l'antipathie était un mal qu'on pouvait guérir, proposa donc le traité de paix suivant :

TRAITÉ DE PAIX

CONCLU ENTRE M. LE PRÉSIDENT ET M. LE PROFESSEUR[3], LE 1er JANVIER 1753[4].

Toute l'Europe ayant été en alarmes dans la dangereuse querelle sur une formule d'algèbre, etc., les deux parties principalement intéressées dans cette guerre, voulant prévenir une effusion d'encre insup-

[1] Qui, comme on sait, a fait l'*Éloge de la Folie*. B.

[2] Voyez le chant XXXIV du *Roland furieux* d'Arioste. B.

[3] M. Kœnig, professeur à La Haye. K.

[4] Une édition séparée de cet opuscule, intitulée : *Traité de paix conclu entre M. le président de Maupertuis et M. le professeur Kœnig*, Berlin, 1753, in-8° de dix-neuf pages, est datée du 1er juin 1753, et a pour épigraphe ces mots d'Horace :

Ridiculum acri
Fortius ac melius. B.

portable à la longue à tous les lecteurs, sont enfin convenues d'une paix philosophique en la manière qui suit :

Le président s'est transporté au lieu de sa présidence, et a dit devant ses pairs :

1° Ayant eu le temps de reconnaître notre méprise, nous prions M. le professeur d'oublier tout le passé. Nous sommes très fâché d'avoir fait beaucoup de bruit pour peu de chose, et d'avoir déclaré faussaire un grave professeur qui n'a jamais rien supposé que des monades et l'harmonie préétablie.

2° Nous avons signé des lettres-patentes, scellées de notre grand sceau, par lesquelles nous rendons à la république des lettres la liberté; et nous déclarons qu'il sera désormais permis d'écrire contre notre sentiment, sans être réputé malhonnête homme.

3° Nous demandons pardon à Dieu d'avoir prétendu qu'il n'y a de preuves de son existence que dans A plus B, divisé par Z, etc. Et si, contre toute apparence, un raisonnement de cette espèce avait séduit quelqu'un de nos lecteurs, nous lui donnons un bon conseil, en l'invitant à s'occuper plus utilement, et à revenir des idées qu'il aurait pu prendre sur cette matière à laquelle nous n'entendons rien. MM. les inquisiteurs, qui ne l'entendent pas plus que nous, voudront bien à cet égard ne pas nous juger à toute rigueur.

4° Nous permettons dorénavant à tous les malades de payer leurs médecins, et aux médecins de traiter de plusieurs maladies; attendu que si un malade attaqué de la colique envoyait chercher le médecin de

la pierre, il se pourrait faire que celui-ci taillât son homme, au lieu de lui donner un lavement : ainsi les choses resteront comme elles étaient.

5° Nous déclarons que quand nous avons proposé d'établir une ville latine, nous avons bien prévu, à la vérité, qu'il faudrait que les cuisiniers, les blanchisseuses et les balayeurs des rues sussent préalablement le latin, et qu'il se pourrait faire alors que ces personnes voulussent enseigner la grammaire, au lieu de faire la cuisine et de blanchir les chemises, ce qui pourrait causer quelques cabales dangereuses; mais aussi nous avons considéré que les écoliers et les régents pourraient se passer de chemises comme les anciens Romains, et même de cuisinières; et c'est ce que nous examinerons plus à loisir quand nous aurons appris le latin à fond.

6° Si jamais nous traitons de l'accouplement et du fœtus, nous promettons d'étudier auparavant l'anatomie, de ne plus recommander l'ignorance aux médecins, de ne plus envier le sort des colimaçons, et de ne plus leur dire ces douces paroles : « Innocents « colimaçons, recevez et rendez mille fois les coups « de ces dards dont la nature vous a armés. Ceux « qu'elle a réservés pour nous sont des soins et des « regards; » attendu que cette phrase est fort mauvaise, et qu'un soin réservé n'est pas un dard, et que ces expressions ne sont point académiques.

7° Nous ne porterons plus envie aux crapauds, et nous n'en parlerons plus en style de bergerie; vu que Fontenelle, que nous avons cru imiter, n'a point chanté les crapauds dans ses églognes.

8° Nous laissons à Dieu le soin de créer les hommes comme bon lui semble, sans jamais nous en mêler; et chacun sera libre de ne pas croire que dans l'utérus l'orteil droit attire l'orteil gauche, ni que la main se mette au bout du bras par attraction.

9° Si nous allons aux terres Australes, nous promettons à l'académie de lui amener quatre géants hauts de douze pieds, et quatre hommes velus avec de longues queues; nous les ferons disséquer tout vivants, sans prétendre pour cela connaître mieux la nature de l'ame que nous ne la connaissons aujourd'hui; mais il est toujours bon, pour le progrès des sciences, d'avoir de grands hommes à disséquer.

10° Si nous allons tout droit par mer au pôle arctique, nous ne forcerons personne à être du voyage, excepté M. De...[1], qui nous a déjà suivi dans des pays à lui inconnus.

11° A l'égard du trou que nous voulions percer jusqu'au noyau de la terre, nous nous désistons formellement de cette entreprise; car, quoique la vérité soit au fond d'un puits, ce puits serait trop difficile à faire. Les ouvriers de la tour de Babel sont morts. Aucun souverain ne veut se charger de notre trou, parceque l'ouverture serait un peu trop grande, et qu'il faudrait excaver au moins toute l'Allemagne, ce

[1] Je présume que Voltaire désigne ici Mérian, qui est cité indirectement plus bas, et auquel on donnait quelquefois le Dr. Cl.—Mérian (J.-B.), né à Bâle en 1723, à qui Maupertuis procura, en 1750, une petite pension et une place à l'académie. Ses études spéciales étaient la métaphysique et la philologie; et cependant il fut rapporteur à l'académie de Berlin dans la querelle entre Kœnig et Maupertuis sur un point de mathématiques, *pays à lui inconnus*. Il est mort le 12 février 1807. B.

qui porterait un notable préjudice à la balance de l'Europe. Ainsi, nous laisserons la face du monde telle qu'elle est; nous nous défierons de nous-même toutes les fois que nous voudrons creuser, et nous nous arrêterons constamment à la superficie des choses.

12° Nous reconnaissons qu'il est un peu plus difficile de prédire l'avenir que de savoir lire Tite-Live ou Thucydide. Nous réglerons notre ame, et nous ne l'exalterons plus; nous avouons que nous n'avons pas encore le don de prophétie, quoique nous y ayons beaucoup de disposition, si la perspicacité peut servir à prédire; et quand nous avons dit que c'est la même chose de savoir l'avenir et le passé, nous avons seulement donné à entendre que nous ne savons ni l'un ni l'autre.

13° Nous trouvons toujours bon qu'on vive huit à neuf cents ans, en se bouchant les pores et les conduits de la respiration; mais nous ne ferons cette expérience sur personne, de peur que le patient ne parvienne tout d'un coup à l'âge de la maturité, qui est la mort.

14° Nous nous engageons à ne plus écrire tristement sur le bonheur, laissant d'ailleurs à chacun la liberté que nous avons déjà accordée de se tuer, ou d'être chrétien, etc.

15° Nous ne rabaisserons plus tant les Allemands, et nous avouerons que les Copernic, les Kepler, les Leibnitz, les Wolf, les Haller, les Gotsched, sont quelque chose, et que nous avons étudié sous les Bernouilli, et nous étudierons encore; et qu'enfin M. le professeur Euler, qui a bien voulu nous servir

le lieutenant, est un très grand géomètre qui a soutenu notre principe par des formules auxquelles nous n'avons rien pu comprendre, mais que ceux qui les entendent nous ont assuré être pleines de génie comme tous les autres ouvrages dudit professeur, notre lieutenant.

16° Et, comme nous avons à cœur de faire une paix stable et perpétuelle, nous promettons solennellement de faire notre possible pour ne plus violer, soit dans nos raisonnements, soit dans nos actions, les trois grands principes de la philosophie germanique, à savoir les principes de contradiction, de raison suffisante, et de continuité; en conséquence de cet engagement, nous ne nous permettrons plus les contradictions[a] dans nos écrits, et nous tâcherons de mettre de la raison et de la suite dans notre conduite.

17° Pour ce qui est de M. Wolf, notre grand émule, comme ses ouvrages sont volumineux, et que nous ne lisons rien, nous ne saurions prendre la résolution d'en examiner le contenu, pour nous autoriser à pouvoir en décider. Ainsi, nous nous réservons toujours la prérogative que nous croyons due à un président d'académie, de pouvoir statuer librement du

[a] *Je m'affranchis d'une gêne à laquelle je n'aurais pu me soumettre;* je ne suivrai aucun ordre, *je parcourrai les sujets comme ils se présenteront à mon esprit;* je me permettrai peut-être jusques aux contradictions. *Lettres de Maupertuis*, page 1. — Cette note, qui est dans une édition de 1753 du *Traité de paix*, fut supprimée dans l'*Histoire d'Akakia*, ainsi que l'alinéa auquel elle se rapporte et les trois qui le suivent. Les éditeurs de Kehl ont restitué les quatre alinéa, mais non la note. B.

mérite des livres de science, sans se donner la peine de les étudier.

18° Néanmoins, pour donner encore en ceci une marque de notre condescendance, nous exhorterons les jeunes gens qui dépendent de nous, à lire les livres de M. Wolf, avant que de les mépriser; et pour leur en donner l'exemple, nous entreprendrons nous-même d'étudier la petite logique de cet Allemand, d'autant qu'au régiment où nous servions en France dans notre jeunesse, nous n'avons point eu d'occasion d'entendre parler de ces choses-là.

19° Enfin, pour donner la plus grande preuve possible du desir sincère que nous avons de rendre le repos à l'Europe littéraire, nous consentons que notre ennemi capital, M. de Voltaire, soit compris dans le présent traité de paix, nonobstant les puissantes raisons que nous aurions pour l'en excepter. Pourvu donc qu'il s'engage de ne plus nous mettre ni dans sa prose ni dans ses vers, nous promettons de ne plus cabaler contre lui; de ne plus nous servir de l'exécuteur de la haute justice pour nous venger de ses plaisanteries; de ne plus le menacer de notre bras plutôt que de notre esprit; de ne plus prétendre qu'il tremble tant qu'il n'aura pas la fièvre, et enfin d'abandonner La Beaumelle à sa justice.

[1] De plus, pour ne laisser aucun sujet de mécontentement à M. Kœnig et à ceux qui se sont rangés

[1] Cet alinéa et les huit qui le suivent n'existaient que dans une édition séparée du *Traité de paix*, 1753, in-8°, lorsqu'en 1825 ils ont été rétablis par M. Clogenson. B.

de son parti, notre lieutenant-général, Léonard Euler[1], déclare par notre bouche ce qui suit :

I. Qu'il confesse ingénument de n'avoir jamais appris la philosophie, et qu'il se repent sincèrement de s'être laissé persuader par nous qu'on pouvait la savoir sans l'avoir étudiée. Que désormais il se contentera de la gloire d'être, de tous les mathématiciens de l'Europe, celui qui dans un temps donné peut jeter sur le papier le plus long calcul.

II. Nonobstant cette supériorité dans l'art de computer, ce grand homme promet encore, par notre bouche, d'étudier plus soigneusement qu'il n'a fait par le passé les principes de cet art, et la connexion de ces principes avec les éléments les plus évidents, afin de ne plus contredire Euclide, comme il reconnaît que malheureusement cela lui est arrivé quelquefois.

III. Que quoiqu'il soit le phénix des algébristes, il rougit et rougira toujours d'avoir révolté le sens commun et les notions les plus vulgaires, en concluant de ses formules, qu'*un corps attiré vers un centre par des forces qui accélèrent continuellement son mouvement, s'arrêtera au plus fort de sa volée*[a]; que quelquefois il *retournera immédiatement en arrière, sans aucune cause;* et, ce qui serait encore plus miraculeux que tout cela, que dans un certain cas *ce corps s'évanouira subitement sans qu'on puisse*

[1] Léonard Euler, né en 1707, mort le 7 septembre 1783, écrivit en faveur de Maupertuis dans la querelle avec Kœnig. B.

[a] Voyez *Euleri Mechanica*, tome I, page 268.

dire ce qu'il est devenu[a]. Notre lieutenant-général est très fâché d'avoir tiré ces conclusions, dont M. Robins[b] lui a fait connaître le ridicule; et nous-même nous nous repentons de les avoir admirées autrefois, au grand scandale des géomètres.

IV. Qu'afin de radoucir un peu les philosophes allemands, il fera son possible pour ne plus captiver sa raison sous la foi d'une formule erronée. Il demande pardon à genoux à tous les logiciens d'avoir écrit à l'occasion d'un résultat contradictoire de son calcul: *Hoc quidem veritati videtur minus consentaneum. Quidquid vero sit hic calculo potius quam nostro judicio est fidendum*[c]. « Cela ne paraît pas pouvoir « être vrai. Mais quoi qu'il en puisse être, il faut plu- « tôt en croire le calcul que notre propre jugement. »

V. Que pour rentrer en grace auprès des géomètres, il tâchera de mettre à l'avenir un peu d'élégance dans l'analyse qu'il leur offrira; qu'il n'emploiera plus soixante pages de calcul pour arriver à une conclusion qu'on peut établir par un raisonnement de dix lignes; *item*, que toutes les fois qu'il retroussera ses bras pour calculer trois jours et trois nuits de suite, il se donnera la patience de raisonner auparavant un quart d'heure sur le choix des principes qu'il conviendra d'employer. Et s'il trouve, comme on l'en assure,

[a] *Ex quo sequitur postquam corpus in centrum pervenerit nusquam amplius reperiri, sed quasi annihilari. Item... Corpus statim ac in centrum pervenerit ibi evanescet, neque ultra centrum progredietur neque revertetur.* Voyez page 276, item, page 315.

[b] Remarks on M. Euler treatise of motion, by Benjamin Robins.

[c] Voyez *Euleri mechanica*, tome I, page 208.

qu'il pourra se passer d'une bonne partie de son calcul, il nous gratifiera de ce qu'il a de trop, et dont il sait bien que nous avons besoin.

VI. Ce grand homme ne veut point que nous dissimulions qu'il est très affligé d'avoir écrit que, dans le théorème de M. s'Gravesande, la quantité de la force vive différait de la quantité de l'action, et que la vitesse respective n'est point prise pour invariable dans la solution de notre problème : et nous-mêmes enfonçons la tête dans notre *lapmude*[1], honteux d'avoir approuvé de si insignes sottises. Nous demandons pardon au professeur de La Haye d'avoir voulu les soutenir contre ses démonstrations, dont nous avions mal lu et mal rapporté les termes. M. Euler promet de lire une autre fois plus correctement les écrits qu'il voudra réfuter; et nous ne manquerons jamais de mettre nos lunettes pour voir par nous-mêmes comment il aura lu, lorsqu'il sera question de souscrire à ses réfutations.

VII. Quant au jeune auteur des pièces singulières, qui s'est distingué par un zèle tout-à-fait particulier pour notre cause, quoiqu'il soit entièrement dégoûté des hautes réputations, nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire mention de lui dans le présent traité. Nous voulons qu'il jouisse des avantages de cette paix aussi bien que nous; et nous promettons qu'il ne la troublera plus par ses excursions dans la

[1] Ce mot, usité dans le Nord, signifie une robe de peau de renne. Voltaire s'est moqué plusieurs fois de l'accoutrement de Maupertuis, qui, à son retour de Tornéo, s'était fait peindre enveloppé de fourrures dans un traîneau. Ed.

métaphysique. Il n'écrira plus sur le *cogito, ergo sum*[1]. Il ne prendra plus d'opium pour découvrir la nature de l'ame, selon notre méthode : mais il essaiera l'usage de l'ellébore, dont la dose sera réglée par M. Lieberkuhn[2], médecin de notre académie; ce qu'il perdra par là en gloire, lui sera restitué en argent comptant de la caisse de cette académie.

Ce beau et sage discours fini, M. le secrétaire perpétuel lut à haute voix la déclaration de M. le professeur Kœnig, laquelle contenait en substance :

1° Qu'ayant travaillé toute sa vie à soumettre son imagination à l'empire de la raison, il se confessait incapable de concevoir des idées aussi brillantes que l'étaient celles que le génie de M. le président avait enfantées dans ses lettres; qu'il lui cédait la palme, et qu'il se reconnaîtrait toujours son inférieur à cet égard.

2° Mais que pour épargner dorénavant à M. le président des soupçons désagréables, il serait plus circonspect dans ses citations; qu'il n'avancerait aucun fait relatif aux sciences, sans pouvoir le prouver par la signature d'un notaire juré et quatre témoins, gens de bonne vie; que dans les dissertations sur le minimum de l'action, il ne rapporterait plus des fragments

[1] Mérian (J.-B.), dont il a déjà été question dans une note, page 497, avait *essayé en vain de se faire remarquer comme un être* existant *et* pensant *au moyen d'une rapsodie de quelques pensées de Locke sur le* cogito, ergo sum : c'est du moins en ces termes qu'on en parle dans l'*Extrait d'une lettre d'un académicien de Berlin*, in-8° de huit pages, fesant partie du *Maupertuisiana*. B.

[2] Jean-Nathanael Lieberkuhn, né à Berlin en 1711, et connu surtout comme anatomiste, mourut à la fin de 1756. Cl.

de lettres sans en avoir en main les originaux; qu'aussi, pour faciliter le présent accommodement, il passerait à M. le président le principe qu'*un écrit dont on ne peut pas produire l'original est un écrit forgé*, sans le soupçonner pour cela de manquer de foi aux livres de notre sainte religion.

3° Que pour le bien de la paix, et comme un équivalent de l'honneur d'être de l'académie de Berlin (auquel ce professeur s'était vu obligé de renoncer), il accepterait une profession de philosophie dans la ville latine que M. le président voulait fonder, dès qu'il saurait qu'on y aurait commencé à prêcher, à plaider, et à jouer la comédie en latin [a]; et qu'en ce cas, il s'appliquerait de toutes ses forces à parler et à écrire dans le style des *Epistolæ obscurorum virorum* [1], afin d'y établir autant qu'il sera possible une latinité que M. le président puisse entendre.

4° Qu'en attendant, il mettrait une monade ou être simple à côté de chaque géant que M. le président apporterait à l'académie; qu'on disséquerait les uns et les autres pour voir si c'est dans ceux-ci ou dans celles-là que l'on peut découvrir le plus facilement la nature de l'ame.

5° Qu'au surplus, il consentait de grand cœur que tout le reste fût déclaré comme non avenu; que les combattants des deux partis, sans exception, avouassent de bonne foi que chacun a été trop loin des deux côtés,

[a] Voyez *Lettres de Maupertuis*, page 187.

[1] Voyez, sur les *Epistolæ*, la seconde des *Lettres à son altesse monseigneur le prince de*** (tome XLIII). B.

et qu'ils auraient dû commencer par où le public finit, c'est-à-dire par rire.

—L'académie ayant entendu avec admiration le présent traité, elle a applaudi à tous ses articles, et en a garanti l'exécution : et afin que les fruits de cette heureuse réunion se fissent sentir par toute l'Europe, elle a voulu qu'il fût stipulé que tous les gens de lettres vivraient désormais en frères, à compter du jour où toutes les femmes qui prétendent à la beauté seraient sans jalousie.

Le tout ayant été ratifié convenablement, on devait chanter un *Te Deum*, mis en musique par un *Français*, et exécuté par des *Italiens ;* et célébrer une grand'messe où un jésuite officierait, ayant un calviniste pour diacre et un janséniste pour sous-diacre ; et la paix eût été générale dans toute la chrétienté.

—Qui aurait cru qu'un projet de paix si raisonnable n'eût pas été accepté par M. le président ? Mais sur le point de signer et d'en remplir tous les articles, sa mélancolie et sa philocratie redoublèrent avec des symptômes violents. Il s'emporta contre son bon médecin Akakia, qui était alors malade[1] lui-même dans la cité de Leipsick en Germanie, et il lui écrivit une lettre fulminante, par laquelle il le menaçait de venir le tuer.

[1] Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Voltaire à M. Roques, d'avril 1753. Cr.

LETTRE DE M. LE PRÉSIDENT A SON MÉDECIN AKAKIA[1].

Je vous déclare que ma santé est assez bonne pour vous venir trouver partout où vous serez, pour tirer de vous la vengeance la plus complète. Rendez grace au respect et à l'obéissance qui ont jusqu'ici retenu mon bras. Tremblez.

Signé MAUPERTUIS[2].

Depuis feu M. de Pourceaugnac, qui voulait voir son médecin, l'épée à la main, il ne s'était jamais trouvé de si méchant malade. Le docteur Akakia, tout épouvanté, eut recours à l'université de Leipsick, et lui présenta la requête ci-jointe :

« Le docteur Akakia, réfugié dans l'université de Leipsick, où il a cherché un asile contre les attentats d'un Lapon natif de Saint-Malo, qui veut absolument le venir assassiner dans les bras de ladite université, supplie instamment messieurs les docteurs et écoliers de s'armer contre ce barbare de leurs écritoires et

[1] Il parut en 1753 : l'*Art de bien argumenter en philosophie, réduit en pratique par un vieux capitaine de cavalerie travesti en philosophe*, in-8° de huit pages, ayant pour épigraphe ces deux mots d'Ovide : *Spectemur agenda*, et ne contenant autre chose que la petite *Lettre de M. de Maupertuis*, et la *Réponse de M. de Voltaire* (qu'on trouve page 509, sous le titre de *Lettre du docteur Akakia*), précédées d'un *Avertissement* ainsi conçu : « Le public peut compter sur l'authenticité de ces lettres ; on est en état d'en « produire les originaux. » Ce qu'on lit ici entre les deux lettres fut ajouté lors de l'impression de l'*Histoire du docteur Akakia*. B.

[2] Dans le tome III de la *Nouvelle bigarrure*, mai 1753, on reproduisit l'*Art de bien argumenter*, c'est-à-dire le billet du président et la réponse d'Akakia qui le composaient; mais on mit à la suite la lettre entière de Maupertuis, datée du 3 avril 1753, et dans laquelle sont tous les mots transcrits par Voltaire, sauf cependant le dernier (*tremblez*). B.

canifs. Il s'adresse particulièrement à ses confrères; il espère qu'ils purgeront ledit sauvage dès qu'il paraîtra, qu'ils évacueront toutes ses humeurs peccantes, et qu'ils conserveront, par leur art, ce qui peut rester de raison à ce cruel Lapon, et de vie à leur confrère le bon Akakia, qui se recommande à leurs soins. Il prie messieurs les apothicaires de ne le pas oublier en cette occasion. »

En vertu de cette requête, l'université donna un décret, par lequel le natif de Saint-Malo devait être arrêté aux portes de la ville, lorsqu'il viendrait pour exécuter son dessein parricide contre le bon Akakia, qui lui avait servi de père.

Voici les ordres précis de l'université, tels qu'on les trouvera dans les *Acta eruditorum*.

Extrait du journal de Leipsick, intitulé : Der Hofmeister[1].

Un quidam ayant écrit une lettre à un habitant de Leipsick, par laquelle il menace ledit habitant de l'assassiner, et les assassinats étant visiblement contraires aux priviléges de la Foire, on prie tous et un chacun de donner connaissance dudit quidam, quand il se présentera aux portes de Leipsick. C'est un philosophe qui marche en raison composée de l'air distrait et de l'air précipité, l'œil rond et petit, et la perruque de même, le nez écrasé, la physionomie mauvaise; ayant le visage plein et l'esprit plein de lui-même, portant toujours scalpel en poche pour disséquer les gens de

[1] *Le Gouverneur.* B.

haute taille. Ceux qui en donneront connaissance auront mille ducats de récompense assignés sur les fonds de la ville latine que ledit quidam fait bâtir, ou sur la première comète d'or et de diamant qui doit tomber incessamment sur la terre, selon les prédictions dudit quidam philosophe et assassin.

Cependant le médecin Akakia ne différa pas à faire réponse à son malade, et il tâcha encore de lui remettre l'esprit par cette lettre amiable.

Lettre du docteur Akakia au natif de Saint-Malo[1].

M. le Président,

J'ai reçu la lettre dont vous m'honorez. Vous m'apprenez que vous vous portez bien, que vos forces sont entièrement revenues, et vous me menacez de venir m'assassiner si je publie la lettre de La Beaumelle. Quelle ingratitude envers votre pauvre médecin Akakia! Vous ne vous contentez pas d'ordonner qu'on ne paie point son médecin, vous voulez le tuer! Ce procédé n'est ni d'un président d'académie ni d'un bon chrétien, tel que vous êtes. Je vous fais mon compliment sur votre bonne santé; mais je n'ai pas tant de forces que vous. Je suis au lit depuis quinze jours, et je vous prie de différer la petite expérience de physique que vous voulez faire. Vous voulez peut-être me disséquer? mais songez que je ne suis pas un géant des terres Australes, et que mon cerveau est si petit, que la découverte de ses fibres ne vous donnera aucune nouvelle notion de l'ame. De plus, si

[1] Voyez ma note, page 507. B.

vous me tuez, ayez la bonté de vous souvenir que M. de La Beaumelle m'a promis de *me poursuivre jusqu'aux enfers;* il ne manquera pas de m'y aller chercher: quoique le trou qu'on doit creuser par votre ordre jusqu'au centre de la terre, et qui doit mener tout droit en enfer, ne soit pas encore commencé, il y a d'autres moyens d'y aller, et il se trouvera que je serai malmené dans l'autre monde, comme vous m'avez persécuté dans celui-ci. Voudriez-vous, monsieur, pousser l'animosité si loin?

Ayez encore la bonté de faire une petite attention: pour peu que vous vouliez exalter votre ame pour voir clairement l'avenir, vous verrez que si vous venez m'assassiner à Leipsick, où vous n'êtes pas plus aimé qu'ailleurs, et où votre lettre est déposée, vous courez quelque risque d'être pendu, ce qui avancerait trop le moment de votre maturité, et serait peu convenable à un président d'académie. Je vous conseille de faire d'abord déclarer la lettre de La Beaumelle forgée et attentatoire à votre gloire, dans une de vos assemblées; après quoi il vous sera plus permis, peut-être, de me tuer comme perturbateur de votre amour-propre.

Au reste, je suis encore bien faible, vous me trouverez au lit, et je ne pourrai que vous jeter à la tête ma seringue et mon pot de chambre; mais dès que j'aurai un peu de force, je ferai charger mes pistolets *cum pulvere pyrio*[1]; et en multipliant la masse par le carré de la vitesse jusqu'à ce que l'action et vous

[1] *Pulvis pyrius* est la poudre à canon. B.

soyez réduits à zéro, je vous mettrai du plomb dans la cervelle; elle paraît en avoir besoin.

Il sera triste pour vous que les Allemands que vous avez tant vilipendés aient inventé la poudre, comme vous devez vous plaindre qu'ils aient inventé l'imprimerie.

Adieu, mon cher président.

AKAKIA.

POST-SCRIPTUM.

Comme il y a ici cinquante à soixante personnes qui ont pris la liberté de se moquer prodigieusement de vous, elles demandent quel jour vous prétendez les assassiner.

—On avait espéré que ce dernier cordial pourrait enfin opérer sur l'esprit revêche du natif de Saint-Malo; qu'il se désisterait de ses expériences cruelles; qu'il ne persécuterait plus les Suisses ni les Akakia; qu'il laisserait les Allemands en repos, et qu'il pourrait même un jour, quand il serait parfaitement rétabli, rire des symptômes de sa maladie.

Mais le médecin Akakia, en homme prudent, voulut ménager encore la délicatesse du natif de Saint-Malo; et en s'adressant humblement au secrétaire éternel de l'académie dudit Malouin, il lui écrivit ainsi :

M. LE SECRÉTAIRE ÉTERNEL[1],

Je vous envoie l'arrêt de mort que le président a prononcé contre moi, avec mon appel au public et

[1] Le secrétaire perpétuel de l'académie de Berlin était Formey; il fut presque *éternel*, car il ne mourut qu'en 1797, à 86 ans. B.

les témoignages de protection que m'ont donnés tous les médecins et tous les apothicaires de Lœipsick. Vous voyez que M. le président ne se borne pas aux expériences qu'il projette dans les terres Australes, et qu'il veut absolument séparer dans le Nord mon ame d'avec mon corps. C'est la première fois qu'un président a voulu tuer un de ses conseillers. Est-ce là « le principe de la moindre action? » Quel terrible homme que ce président! il déclare faussaire à gauche, il assassine à droite, et il prouve Dieu par A plus B, divisé par Z; franchement on n'a rien vu de pareil. J'ai fait, monsieur, une petite réflexion; c'est que, quand le président m'aura tué, disséqué et enterré, il faudra faire mon éloge à l'académie, selon la louable coutume. Si c'est lui qui s'en charge, il ne sera pas peu embarrassé. On sait comme il l'a été avec feu M. le maréchal Schmettau [1], auquel il avait fait quelque peine pendant sa vie. Si c'est vous, monsieur, qui faites mon oraison funèbre, vous y serez tout aussi empêché qu'un autre. Vous êtes prêtre, et je suis profane; vous êtes calviniste, et je suis papiste; vous êtes auteur, et je le suis aussi; vous vous portez bien, et je suis médecin. Ainsi, monsieur, pour esquiver l'oraison funèbre, et pour mettre tout le monde à son aise, laissez-moi mourir de la main cruelle du président, et rayez-moi du nombre de vos élus. Vous sentez bien d'ailleurs qu'étant condamné à mort par son arrêt, je dois être préalablement dégradé. Retranchez-moi donc, monsieur, de votre liste; mettez-moi avec le faussaire Kœnig, qui a eu malheur d'avoir

[1] Voyez ma note, page 491. B.

raison. J'attendrai patiemment la mort avec ce coupable.

« .....Pariterque jacentes
« Ignovere diis. »
(Phars., II, 92-93.)

Je suis métaphysiquement, monsieur,

Votre très humble et très
obéissant serviteur,

AKAKIA.

FIN DE L'HISTOIRE DU DOCTEUR AKAKIA.

AVIS

A L'AUTEUR DU JOURNAL DE GOTTINGUE[1].

Quand un journaliste veut rendre compte d'un ouvrage, il doit d'abord en saisir l'esprit. Quand il le critique, il doit avoir raison. Le journaliste de Gottingue a oublié entièrement ces deux devoirs, et il se trompe sans exception sur tout ce qu'il dit.

Il se trompe quand il dit que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* devait parler de Tillotson en parlant de Bourdaloue; il ne songe pas qu'il ne s'agit que des écrivains de France.

Il se trompe quand il dit que le baron *des Coutures* ne méritait pas d'être cité. Sa traduction de *Lucrèce* est la meilleure qu'on ait en France[2].

Il se trompe quand il dit que Desmarets n'était qu'un traducteur. L'abbé Régnier-Desmarets a traduit à la vérité *Anacréon* en vers italiens, avec succès, ce qui

[1] Cet opuscule, relatif au *Siècle de Louis XIV*, fut d'abord imprimé séparément, puis dans la *Bibliothèque impartiale*, tome VII, deuxième partie, page 316 (cahier de mars et avril 1753). Le journaliste de Gottingue répliqua par un *Mémoire sur l'Avis*, etc., qu'on trouve dans la *Bibliothèque impartiale*, tome IX, page 457, et tome X, page 123. Le *Mémoire* est quatre fois plus long que l'*Avis*. Les deux pièces font partie du volume intitulé : *Guerre littéraire*, 1759, in-12. B.

[2] Depuis que Voltaire a écrit, ont paru la traduction en prose, par La Grange, et la traduction en vers, par M. Sanson de Pongerville. B.

est un très grand mérite; mais il a fait des vers français qu'on sait par cœur, et il était excellent grammairien.

Il se trompe quand il dit que Bernier n'était pas médecin du grand-mogol, et qu'il le croit précepteur du fils d'un aga. Un mahométan indien ne donne point pour précepteur à son fils un chrétien de France, qui parle mal indien; mais on ne demande guère à un médecin de quelle religion il est. Bernier était médecin de l'empereur Sha-Géan [1], comme on peut le voir dès la page 9 de ses voyages, édition d'Amsterdam. Voilà pourtant ce que le journaliste appelle *une faute grossière*.

Il se trompe quand il dit que le *Journal des Savants* de Paris n'est pas le premier qu'on ait fait en Europe.

Il se trompe en opposant les *Transactions philosophiques*. Ces *Transactions* ne sont point un examen des ouvrages nouveaux de tous les auteurs, comme le *Journal des Savants*; c'est une entreprise toute différente.

Il se trompe quand il croit qu'il y a eu une bonne pharmacopée universelle avant celle de Lémery.

Il se trompe quand il dit que le *Moréri* n'est pas le premier dictionnaire français historique qui concerne les faits: c'est même le premier en toute langue; ceux des Estienne [2] n'étant qu'une courte nomenclature pour l'intelligence des anciens auteurs.

[1] Sha-Gean était pere d'Aureng Zeb: voyez tome XVIII, pages 416, 441, 446, 447. B.

[2] Le *Dictionarium historicum, geographicum et poeticum*, de Charles

Il se trompe, et fait pis que se tromper, quand il traite de menteur le P. Daniel, qui ne passe pas pour un historien assez profond et assez hardi, mais qui passe pour un historien très véridique. Le P. Daniel a erré quelquefois; mais il n'est pas permis de l'appeler *un menteur*[1].

Il se trompe quand il croit les *Contes* badins de La Fontaine plus dangereux que la seconde églogue de Virgile, ou que certaines satires d'Horace, ou qu'Ovide, ou que Pétrone. Il n'a pas senti que la gaîté n'est pas ce qui inspire la volupté. La Fontaine est plaisant; Ovide est voluptueux; Pétrone est débauché.

Il se trompe quand il reproche à l'auteur du *Siècle de Louis XIV* d'avoir dit qu'il vaut mieux recevoir cent bulles erronées que d'exciter des divisions. Voici le passage du *Siècle :* « Il vaut mieux recevoir cent « bulles erronées que de mettre cent villes en cen- « dres. » Quiconque aura une maison dans une de ces cent villes pensera ainsi; permis à ceux qui n'ont point de maison de brûler celles des autres pour une bulle.

Il se trompe quand il croit que dans le *Siècle* on immole les jansénistes aux jésuites. On n'a certainement point pris de parti entre ces messieurs. On y dit que Quesnel était un opiniâtre, que le jésuite Le

Estienne, est de 1566, et est en latin. C'est, en grande partie, une traduction française de cet ouvrage que donna Juignè Broissinière, sous le titre de : *Dictionnaire théologique, historique*, etc., 1627, in-4°; la première édition du *Dictionnaire* de Moréri est de 1673. B.

[1] Voyez, dans la *Liste des écrivains*, l'article DANIEL, tome XIX; et tome XVI, pages 246 et 254. B.

Tellier, confesseur de Louis XIV, était un méchant homme. L'auteur du *Siècle* n'est ni janséniste ni moliniste.

Il se trompe quand il dit que les Français firent des campagnes malheureuses en Bohême, lorsque Louis XV fut à la tête de ses armées. Louis XV, depuis la fin de 1743, n'envoya pas en Bohême un seul régiment.

Il se trompe quand il reproche à l'auteur du *Siècle* d'avoir dit que les Allemands ne se mettent jamais en campagne qu'au mois d'août. Jamais l'auteur du *Siècle* n'a répété cette ancienne sottise.

Il se trompe quand il avance que les papes n'ont jamais rendu Castro et Ronciglione. Ils en sont possesseurs, oui; mais cela prouve-t-il qu'ils ne les aient jamais cédés? Alexandre VII fut forcé de les rendre pour cent mille écus romains, en 1664.

Il se trompe quand il dit que l'*Encyclopédie* n'est pas un ouvrage très utile, et quand il conclut qu'il ne vaut rien, de ce qu'il a été critiqué et persécuté dans sa naissance par des ennemis intéressés. Il devait conclure tout le contraire.

Il faudrait tâcher de ne se pas tromper sur tous les points quand on critique un ouvrage.

L'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a vu aucune des éditions qui ont été faites en France, en Angleterre, et en Hollande. Il lui est tombé entre les mains une petite feuille volante, dans laquelle on relève plusieurs fautes de l'édition de La Haye, et on en rend l'auteur responsable. Il y a, ce me semble, un peu d'injustice dans ce procédé. Ce n'est pas à lui qu'il faut s'en

prendre si on a imprimé *Pigeri* pour *Gigeri*, *Burignac* pour *Daubignac*, et si les éditeurs sont tombés dans d'autres méprises. On ne trouvera pas ces fautes dans l'édition de Genève, corrigée par l'auteur même. Ceux qui se hâtent de faire ces critiques devraient y apporter plus d'équité et plus d'attention. Par exemple, on reproche à l'auteur d'avoir dit que le grand Condé mourut à Chantilli en 1680. Cela n'est pas vrai : l'auteur place cette mort en 1686, non pas à Chantilli, mais à Fontainebleau [1].

On lui reproche d'avoir mis en 1700 la mort de Jacques II, roi d'Angleterre. Cela n'est pas vrai : il dit que c'est en 1701. On lui reproche d'avoir placé la mort de Madame, la première femme du frère de Louis XIV, en 1672. Cela n'est pas vrai : il la place au mois de juin 1670.

On lui reproche d'avoir fait naître madame Dacier en 1615. Cela n'est pas vrai : il a placé sa naissance en 1651.

Au reste, il est difficile que, dans un catalogue de plus de trois cents artistes, on ne se soit trompé sur quelques noms obscurs, et sur quelques dates. Un *errata* suffit pour ces bagatelles. Il ne faut pas juger d'un grand bâtiment par quelques pavés qu'un maçon subalterne aura mal arrangés dans la cour.

[1] Voyez, tome XIX, les préliminaires du *Siècle de Louis XIV*; et tome XX, le chapitre XXI. B.

FIN DE L'AVIS, ETC.

SUPPLÉMENT

AU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

1753.

Cet ouvrage est dans le tome XX, à la suite du *Siècle de Louis XIV*. W.

Digitized by Google

EXAMEN

DU

TESTAMENT POLITIQUE

DU CARDINAL ALBÉRONI.

1753[1].

Après tant de testaments cassés par le public, celui du cardinal Albéroni vient de paraître. Je souhaite à l'éditeur qu'en effet le cardinal Albéroni l'ait mis sur son testament. Cet éditeur, ou cet auteur, connaît sans doute assez les hommes, les affaires, et le train du monde, pour ne pas ignorer qu'un bon legs, qui procure une vie heureuse, vaut mieux que toutes les spéculations politiques. Un écrivain fait un beau livre plein de profonds raisonnements sur le commerce ruineux de l'Europe avec les Grandes-Indes: un négociant d'un trait de plume y envoie, sans raisonner, des effets; il s'enrichit, et ne lit point le livre. Il en est de même dans la politique; l'homme d'esprit oisif fait des projets

[1] Le *Testament politique du cardinal Jules Albéroni*, 1753, in-12, fut composé par Durey de Morsan, revu et publié par Maubert de Gouvest. L'*Examen* parut dans la *Nouvelle Bigarrure*, tome V, juillet 1753, pages 72-80. On peut donc croire qu'il a été écrit, pour le plus tard, en juin de la même année. Une réponse à l'*Examen* se trouve dans la préface de l'*Histoire politique du siècle* (par Maubert de Gouvest), 1754, deux volumes in-12, et, de l'aveu de Fréron, n'est qu'une invective burlesque. B.

pour changer la face de l'Europe; ceux qui gouvernent suivent leur routine, et ne s'informent pas seulement si on a fait des projets.

L'abbé de Bourzeys, dans la crainte de n'être point lu, prit sans façon le nom du cardinal de Richelieu. D'autres ont pris le nom de Mazarin, de Colbert, de Louvois, du duc de Lorraine. Tous ces testaments sont faits dans le goût de celui de Crispin, qui prend la robe de chambre et le nom de Géronte dans le *Légataire universel*. On voit bien que ce n'est pas Géronte qui a fait ce testament-là; on y reconnaît bien vite Crispin.

Ce n'est pas un Crispin à la vérité qui a composé le testament du cardinal Albéroni; c'est un homme passablement instruit: mais il faut qu'il se détrompe de la vanité de faire accroire que ce testament soit effectivement l'ouvrage du cardinal. Il a beau, dans sa préface, vouloir éluder la loi que j'ai fait valoir[1], que ce seul mot, *Testament d'un ministre*, impose le devoir indispensable de déposer dans des archives publiques l'original de l'ouvrage, ou d'en constater l'authenticité par des voies équivalentes; cette loi ne peut être violée sans que le public soit en droit de crier à la supposition. Il est absolument nécessaire de montrer au public qu'on ne le trompe pas, quand il s'agit d'ouvrages de cette importance. Lorsque je fis imprimer à La Haye l'*Anti-Machiavel*, j'en déposai l'original à l'hôtel-de-ville, et il y est encore. Aussi l'auteur ne prétend pas que le *Testament du cardinal*

[1] Voyez l'opuscule *Des Mensonges imprimés*, etc., pages 286 et 309 du présent volume. B.

Albéroni soit l'ouvrage de ce ministre; il dit seulement que ce sont ses intentions; que c'est un recueil de quelques pensées du cardinal, auxquelles l'éditeur a joint les siennes; et par là c'est un ouvrage qui peut devenir doublement précieux. Qu'on l'appelle *Testament* ou non, il n'importe : les titres des livres sont comme ceux des hommes aux yeux du philosophe; il ne juge de rien par les titres.

Que ce soit le cardinal Albéroni, ou son truchement, qui propose au roi d'Espagne d'encourager l'agriculture, il est clair que c'est un très bon avis, et qu'il faut le suivre, soit qu'il vienne d'un ministre ou d'un fermier. L'auteur propose de cultiver les terres espagnoles par des nègres. Pourquoi non? ces terres, qui manquent de laboureurs, accusent encore le malheureux roi qui les priva des mains des Maures, sous lesquelles elles étaient fertiles. Les déserts de la Prusse cultivés par des étrangers, sont un reproche aux terres de la Castille.

Peu d'hommes connaissent mieux l'Espagne que l'auteur; on croirait presque que c'est le ministre de Philippe V, ou celui qui a été le compagnon de sa retraite et son malheureux ami, si l'on peut être l'ami d'un roi. Il compte toutes les causes de la dépopulation de l'Espagne: mais il me semble qu'il a tort de ne pas mettre parmi ces causes l'expulsion des juifs et des Maures, et les transplantations en Amérique. L'émigration des protestants est insensible en France. Oui, parceque la France possède environ vingt-deux millions d'habitants industrieux; mais il n'y a guère plus de six millions d'ames en Espagne; et la fière oisiveté

y étouffe l'industrie. Otez beaucoup à celui qui a peu; que lui reste-t-il? et comment réparer ces pertes dans un pays où les pères transmettent aux enfants la maladie qui attaque le genre humain dans sa source, et où la superstition ensevelit la nature dans les cloîtres? Je me sers ici du mot de *superstition*, que le cardinal emploie : je me ferais un scrupule de changer ses paroles. D'ailleurs l'auteur fait bien voir que l'Espagne est le pays de la grandeur et des abus. Il fait plus; il montre les ressources. L'ouvrage n'a pas été revu par les inquisiteurs : il y a tel pays qui exige qu'on soit à six cents milles de lui pour lui dire des vérités utiles.

Dans le chapitre VII, on voit une partie de ce plan immense conçu autrefois par le cardinal Albéroni. Cet homme, en 1707, n'avait été connu dans Anet (dont il refusa la cure), que sur le pied d'un *uomo faceto e piacevole*, qui fesait des soupes à l'ognon excellentes. Campistron le protégeait alors; et, en 1718, il allait bouleverser la terre. J'en parlai [1] dans l'*Histoire de Charles XII*. Je lui rendis justice, et il me remercia [2] avec d'autant plus de sensibilité qu'il était alors malheureux. Ce projet, prêt à éclore, était d'armer l'empire ottoman contre l'Autriche, Charles XII et le czar contre l'Angleterre; d'établir le prétendant à Londres par les mains du vainqueur de Narva; d'arracher la régence de la France au duc d'Orléans; de rendre

[1] Voyez tome XXIV, page 335; l'éloge que Voltaire y fait d'Albéroni existe dans l'édition de 1731 de l'*Histoire de Charles XII*. B.

[2] La lettre du cardinal est de 1735. Voltaire y répondit : voyez la *Correspondance*, juillet 1735. B.

pour jamais l'Italie indépendante de l'Allemagne, après sept cents ans de sujétion, ou d'esclavage, ou de soumission. Suivant ce dessein, un corps italique s'établissait, à l'exemple à peu près du corps germanique. Don Carlos devait posséder Naples et Sicile; son frère don Philippe avait la Toscane. La Lombardie fesait le partage des ducs de Savoie. Mantoue était ajoutée aux états de Venise. Le domaine du duc de Modène s'accroissait de plus de moitié par celui de Parme.

Les vues du commerce le plus étendu venaient à l'appui de ces arrangements ou de ces dérangements politiques. Le coup de fauconneau qui tua Charles XII renversa tout le projet : mais cette machine brisée fut encore assez forte, quelque temps après, pour porter don Carlos sur le trône des Deux-Siciles par de nouveaux efforts.

L'auteur voudrait que le prétendant se fût fait roi en Corse, au lieu de tenter inutilement d'être roi d'Angleterre; ensuite il lui propose la vice-royauté de Majorque : est-ce bien le cardinal Albéroni qui fait ces propositions?

Est-ce bien lui qui s'acharne contre la mémoire du cardinal de Fleury, et qui dit qu'on n'a entendu que les plaintes et les gémissements des peuples pendant son ministère? Si c'est le cardinal Albéroni qui parle ainsi, ou il est bien prévenu, ou il ne connaissait pas la France comme il connaissait l'Espagne. Il s'attache à décrier en tout le cardinal de Fleury. Il l'abaisse au-dessous du médiocre. Mais, quand on voyage de Saint-Dizier à Moyenvic, on dit : « C'est le cardinal de Fleury

« qui a donné toutes ces terres à la France : qu'aurait « fait de mieux alors un grand homme ? » Le cardinal Albéroni est devenu un censeur bien impitoyable depuis sa mort : son testament est une satire.

Il blâme le cardinal de Fleury d'avoir voulu la guerre de 1741, et on sait qu'il ne la voulait pas, et qu'il s'y opposa autant qu'il put.

Il blâme l'empereur Charles VI d'avoir fait sa pragmatique sanction. Sa fille ne sera pas de cet avis. Il veut changer la constitution de l'Allemagne : c'est un homme qui a perdu son bien au jeu, et qui, se plaisant encore à regarder jouer, dit tout haut les fautes qu'il croit apercevoir.

Est-ce donc le cardinal Albéroni qui juge ainsi les vivants et les morts ? On connaît dans l'Europe un maréchal de France qui s'est fait un nom célèbre par ses grandes vues, par son esprit d'ordre et de détail, par son génie, et par son activité[a]. Le prétendu testateur le traite bien durement. Je ne crois pas qu'il soit permis à l'histoire de parler des vivants : elle doit imiter les jugements de l'Égypte, qui ne décidaient du mérite des citoyens que lorsqu'ils n'étaient plus. Les portraits des hommes publics sont toujours dans un faux jour pendant leur vie. Mais, si quelqu'un voulait répondre aux reproches amers que fait le cardinal Albéroni à cet illustre Français, ne pourrait-il pas lui dire : Cessez de reprocher à ce maréchal l'épuisement des trésors de la France dans la magnifique ambassade de Francfort, où Charles VII fut élu empereur. Cessez de représenter l'Allemagne en défiance de cette

[a] Le maréchal de Belle-Isle.

profusion prétendue. L'ambassadeur d'Espagne y fesait une aussi grande figure que celui de France. Le duc de Riperda avait paru avec plus d'éclat encore à Vienne; et jamais on n'a vu les nations prendre l'alarme sur le nombre des domestiques et sur la vaisselle d'un plénipotentiaire. Vous étiez malade apparemment quand vous dictâtes cet article de votre testament; et vous donnez en mourant votre malédiction pour bien peu de chose. Votre éminence était de mauvaise humeur quand elle a dicté l'article par lequel elle réprouve en politique le projet de ce général. Ce n'est pas à elle à juger par l'événement. Des hommes qui auront plus de réputation que vous dans la postérité, parceque avec un génie égal au vôtre ils ont eu plus de bonheur, ont dit que ce plan, qui vous paraît chimérique, était le comble de la vraisemblance. En effet, quel était ce plan? c'était d'unir la France, l'Espagne, la Prusse, la Saxe, la Bavière, pour juger, les armes à la main, le procès de la succession de l'Autriche. Un jeune roi victorieux avait d'un côté cent mille hommes en armes et les mieux disciplinés de l'Europe; la Saxe en avait près de cinquante mille; deux armées françaises, d'environ quarante mille hommes chacune, étaient toutes deux au milieu de l'Allemagne. On était aux portes de Vienne. L'Espagne allait fondre dans l'Italie, et à peine paraissait-il alors qu'il y eût un ennemi à combattre. On avait proposé encore de faire agir d'autres ressorts que l'histoire découvrira un jour. On demande, après cela, si jamais entreprise eut de plus belles apparences? on demande si ce projet n'était pas cent fois plus plausible que les

vôtres? On a vu quelquefois de petites armées renverser de grands empires. Ici deux cent cinquante mille hommes attaquent une femme sans défense; et elle se soutient. Avouez-le, monsieur le cardinal, il y a quelque chose là-haut qui confond les desseins des hommes.

Vous êtes bien mal instruit pour un grand ministre, quand vous dites que ce général que vous condamnez demanda cent mille hommes au cardinal de Fleury. Je peux assurer votre éminence qu'il n'en demanda que cinquante mille pour aller à Vienne, et dans cette armée il voulait vingt mille hommes de cavalerie. On ne lui donna que trente-deux mille hommes complets, parmi lesquels il n'y avait que huit mille cavaliers; mais cela composait, avec les troupes des alliés, une force à laquelle il paraissait que rien ne devait résister, puisque ceux qu'on attaquait n'avaient pas encore une armée rassemblée. Je pourrais sur ce point d'histoire apprendre à feu votre éminence bien des choses qu'elle ignore, et qui lui feraient connaître que celui qu'elle feint de mépriser est très digne de son estime.

Comme je suis encore en vie, il ne m'est pas permis d'être aussi libre que vous, qui êtes mort, et qui pouvez tout dire impunément; mais je pourrais vous donner au moins des lumières sur le siége de Prague, qui vous feraient changer de pensée. Vous ne pourriez nier que les sorties n'aient été de véritables batailles, et que la retraite n'ait été glorieuse.

Je ne sais pas ce que le cardinal de Fleury et le général dont vous parlez vous ont fait; mais il me semble,

monseigneur, qu'un bon chrétien comme vous, qu'un cardinal devait en mourant se réconcilier avec ses ennemis. Il semble que votre testament ait été fait *ab irato;* cela seul suffirait pour l'invalider.

Ce testament sera plus utile aux politiques qu'aux historiens. Le testateur est loin de tomber dans la faute absurde du faussaire qui prit le nom du cardinal de Richelieu. Ce faussaire malhabile, en fesant parler le plus grand ministre de l'Europe dans la crise de la guerre avec l'empereur et le roi d'Espagne, ne dit pas un mot de la manière dont la France devait se conduire avec ses alliés et avec ses ennemis. C'était un étrange contraste de voir le cardinal de Richelieu passer sous silence les négociations, les intérêts de tous les princes, pour parler de l'Université et de la gabelle. C'est ici tout le contraire. L'auteur entre dans les intérêts de tous les potentats; il fait à chacun leur part; il arrange le monde à son gré, et se met à la place de la Providence. Il parle de tout ce qu'on aurait pu faire, de tout ce qui pourrait arriver; c'est le recueil des futurs contingents.

On ne voit dans cet écrit aucune notion simple et commune. Il y est dit que lorsque l'empereur Charles VII était sans états et sans armée, il aurait dû mettre la reine de Hongrie au ban de l'empire. Il paraît cependant que quand on rend un pareil arrêt, il faut avoir cent mille huissiers aguerris pour le signifier.

Au reste, jamais testament ne contint des legs plus considérables. Le cardinal donne et lègue la Bohême à l'électeur de Saxe; le duché de Zell, au duc de Cum-

berland; le Tyrol et la Carinthie, à l'électeur de Bavière; le Brisgau, avec les villes forestières, au duc des Deux-Ponts; et le duché des Deux-Ponts, à l'électeur palatin. Cela ressemble au testament que Cérisantes le Gascon fit à Naples du temps du duc de Guise. Il légua à ce prince ses pierreries et sa vaisselle d'or, cent mille écus aux jésuites, autant à un hôpital; il fonda un collége et une bibliothèque publique. Il n'avait pas de quoi se faire enterrer.

FIN DE L'EXAMEN.

LE TOMBEAU
DE LA SORBONNE[1].

Lorsque la Sorbonne était occupée à censurer des livres de physique, de philosophie et de jurisprudence, et qu'on croyait que ses disparates étaient au comble, un nouvel orage porta son vaisseau sans gouvernail d'un autre côté, et le fit donner dans un écueil qui l'a fracassé sans ressource.

Pour être reçu docteur en la faculté de théologie de Paris, il faut soutenir une thèse pendant dix heures de suite. Un jeune bachelier de beaucoup d'esprit, fort instruit, et qui fait grand usage des bons au-

[1] M. de Voltaire a désavoué constamment le *Tombeau de la Sorbonne*, qu'on lui a constamment attribué. On n'y reconnaît ni sa manière, ni son style: s'il y a eu quelque part, c'est d'avoir corrigé l'ouvrage, et tout au plus d'y avoir ajouté quelques traits. K. — Voltaire, dans une lettre au roi de Prusse, de 1752, s'explique de manière à faire croire qu'il n'est pas l'auteur du *Tombeau de la Sorbonne*. Cependant le roi de Prusse, dans sa lettre à Voltaire, du 18 mai 1759, lui dit : « Vous avez fait le *Tombeau de la Sorbonne*. » Colini, secrétaire de Voltaire, de [illegible] 1757, met (voyez *Mon séjour auprès de Voltaire*, page 51) le *Tombeau de la Sorbonne* au nombre des ouvrages qui lui ont été *faussement attribués*. Le même Colini possédait une suite de cet opuscule, intitulée : *Fleurs sur le tombeau de la Sorbonne*, et restée manuscrite. Des pages entières étaient refaites de la main de Voltaire. Beaucoup de faits rapportés dans le *Tombeau de la Sorbonne* le sont aussi dans la première partie de l'*Apologie de M. l'abbé de Prades*, 1752, in-8°. Il est à croire que cet abbé a fourni les faits du *Tombeau de la Sorbonne*. B.

teurs, se proposa de soutenir cette thèse à son tour; c'était l'abbé de Prades, homme de condition, neveu de M. de La Valette, maréchal de camp[1], assez connu par les services qu'il a rendus dans la dernière guerre[2].

Ce jeune homme, qui n'avait d'autre intention que de percer dans le monde, et de faire son chemin dans l'église, comme les autres, porta d'abord, selon l'usage, sa thèse manuscrite à examiner au professeur Hock, qui devait être son président; au syndic Dugard, chanoine de Notre-Dame; au chanoine de Saint-Benoît, Langlé, grand-maître des études, qui l'examinèrent scrupuleusement, l'approuvèrent, la munirent de leur seing, selon les formalités d'usage; après quoi elle fut imprimée, et le candidat en distribua quatre cent cinquante exemplaires aux autres docteurs plusieurs jours avant l'action. Outre les examinateurs, il y a encore des censeurs au nombre de douze; le bachelier leur porta sa thèse imprimée; aucun d'eux n'y trouva le moindre objet de censure; il la soutint enfin, le 18 novembre 1751, avec l'approbation universelle; les censeurs signèrent avec éloge; les docteurs reçurent l'argent que les répondants donnent en pareil cas. M. l'abbé de Prades allait être reçu licencié, et même obtenir le premier lieu, comme celui de toute la licence qui s'était le plus distingué. Il n'avait qu'un seul reproche à se faire, c'était de s'être laissé emporter au zèle aveugle de la Sorbonne contre quelques opinions de MM. de Buffon et de Montesquieu, qu'il qualifia

[1] Jean Pierre de Prades de La Valette, mort le 18 décembre 1759, âgé de soixante et quinze ans. B.

[2] La guerre de 1741 : voyez ma note, page 104. B.

trop durement : il s'exposait par là à déplaire aux plus honnêtes gens du royaume ; mais il ne s'attendait pas que la Sorbonne dût le punir d'avoir pris sa défense avec trop de vigueur, ni qu'elle eût jamais l'audace et la bassesse de proscrire une thèse qu'elle avait adoptée avec solennité, dont elle seule devait répondre, et qui était devenue son propre ouvrage, selon ses statuts.

Pour connaître le principe de cette étonnante contrariété, il est nécessaire d'expliquer ce qui se passait alors.

Une société de vrais savants entreprit, il y a quelques années, le *Dictionnaire de l'Encyclopédie*. Tout le public, et en particulier les libraires, étaient imbus de l'idée que cet ouvrage devait faire tomber le *Dictionnaire de Trévoux*, qu'on achetait faute d'autres, quoiqu'on en connût l'insuffisance et les fautes grossières.

Malheureusement ce sont les pères jésuites qui sont en grande partie les auteurs de ce *Dictionnaire de Trévoux*, qui ne laisse pas de leur rapporter quelque émolument : dès qu'ils entendirent parler de l'*Encyclopédie*, ils la décrièrent ; mais sitôt qu'ils virent le crédit qu'elle prenait, ils voulurent y travailler ; ils se proposèrent pour la théologie et pour la morale ; on ne voulut ni d'une théologie ni d'une morale de jésuites. Les libraires sentirent très bien que cela seul décréditerait leur livre, qui les constitue en des frais immenses. Quel est le libraire qui voudra sacrifier cent mille écus aux jésuites ? Ceux-ci, étant éconduits, font jouer tous leurs ressorts pour supprimer l'*Ency-*

clopédie, et pour ruiner par là les libraires qui en ont entrepris l'impression. Ils soulevèrent les puissances, en se servant de leur cri de guerre, *A l'impiété!* Ce cri n'aurait fait qu'attirer contre eux celui du public, si on avait eu affaire à des supérieurs instruits; mais on avait affaire à l'ancien évêque de Mirepoix [1] : on est obligé d'avouer ici, avec toute la France, combien il est triste et honteux que cet homme si borné ait succédé aux Fénélon et aux Bossuet. Il a la feuille des bénéfices : c'est un ministre : le clergé de France est à ses ordres; il l'a avili et bouleversé; c'est lui qui est l'auteur de cette entreprise des *billets de confession* [2], qui a tant fait rire l'Europe; lui seul a empêché le bien que le roi voulait faire au royaume, en rendant l'ordre de Saint-Louis susceptible de bénéfices. Le roi ne pouvait faire un plus grand bien, ni l'évêque de Mirepoix un plus grand mal; il est continuellement entouré de délateurs.

Un prêtre de cette espèce, nommé Millet, connu pour tel dans Paris, homme qui réunit [3] la duplicité et l'infamie de l'espionnage sous les apparences de la douceur et de la dévotion, fut l'organe dont on se servit pour persuader à l'ancien évêque de Mirepoix que l'*Encyclopédie* était un livre contre la religion

[1] Jean-François Boyer, né en 1675, mourut le 20 auguste 1755; c'est de lui qu'il est question tome XXXIII, page 65; tome XL, dans les *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire*; et tome Ier, dans la *Vie de Voltaire*. B.

[2] Sur les billets de confession, voyez, tome XXI, le chapitre xxxvi du *Précis du Siècle de Louis XV*; tome XXII, page 320 et suivantes; et tome XXVIII, page 164. B.

[3] Toutes les éditions portent : *nourrit*. J'ai adopté la correction proposée par feu Decroix. B.

chrétienne. Le fanatisme fut poussé au point qu'on obtint un arrêt du conseil pour supprimer l'ouvrage. Enfin, grace aux soins des plus dignes ministres et des plus éclairés magistrats, la France ne fut point privée de l'ouvrage utile qui lui fait déjà tant d'honneur dans toute l'Europe; il n'en coûta que quelques changements de peu de conséquence. Le livre continue à s'imprimer avec succès[1], malgré toutes les chicanes qu'on n'a cessé de lui faire. Les jésuites furent confondus, et n'en furent, comme on le croira aisément, que plus implacables. Il s'agissait de leur intérêt, et de ce qu'ils imaginaient être leur gloire, quoiqu'il n'y ait en effet que de la honte à être les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*.

Il faut savoir que, parmi les principaux associés qui travaillaient à l'*Encyclopédie*, il y en a très peu qui soient théologiens : ils avaient prié l'abbé de Prades de leur fournir quelques articles qui regardent cette étude : il en donna en effet plusieurs, tels que celui de *Certitude*, dans lequel la philosophie la plus sage sert de base à la théologie la plus exacte. Que font alors les jésuites? la thèse de cet abbé tombe entre leurs mains : il est aisé de trouver partout des hérésies; on en trouverait dans l'Oraison dominicale; et si quelqu'un disait aujourd'hui pour la première fois, *Ne nous induisez point en tentation*, il suffirait d'une cabale pour faire condamner au feu cette prière. Les jésuites répandent le bruit, par leurs fidèles émissaires, que la thèse de l'abbé de Prades est impie;

[1] Voyez, tome XL, une note sur le premier des *Dialogues chrétiens*. B.

que c'est l'ouvrage de tous les auteurs de l'*Encyclopédie;* que c'est un complot pour ruiner la religion chrétienne.

Les pères, exclus de la faculté, y entretiennent toujours des intelligences, comme on fait dans une ville ennemie qu'on veut surprendre : ils s'adressent à un vieux docteur nommé Lerouge, ancien syndic et approbateur de leur *Journal de Trévoux*, et leur créature. Le P. Dupré lui dit : Il faut dénoncer à la Sorbonne la thèse qu'on y a soutenue. Lerouge représente au P. Dupré et aux autres quelle honte ce serait pour lui, et quel affront à la Sorbonne, d'accuser d'impiété une thèse devenue celle de tout le corps par ses statuts. Les jésuites insistent; ils tronquent et tordent des propositions; ils donnent par écrit à Lerouge ce qui regarde les guérisons opérées par Jésus-Christ. Vous voyez, disent-ils, qu'on les compare à celles d'Esculape. Hélas! mes pères, répond l'abbé Lerouge, on ne dit là que ce que j'ai dit moi-même dans mon *Traité dogmatique sur les miracles* [1], et ce qu'a soutenu le docteur dom Lataste, bénédictin, évêque de Bethléem [2], et cent autres docteurs : ils prétendent que tout ce qui distingue les guérisons opérées par Jésus-Christ, c'est qu'elles ont été prédites; que c'est ce qui discerne seul les opérations de Dieu d'avec celles qu'on impute à d'autres puissances;

[1] Lerouge, docteur de Sorbonne, est auteur d'un *Traité dogmatique sur les faux miracles du temps*, 1737, in-4°. B.

[2] L'écrit de dom La Taste est intitulé : *Lettres théologiques aux écrivains défenseurs des convulsions et autres miracles du temps*, deux volumes in-4°. Ces lettres écrites de 1733 à 1740 sont au nombre de vingt et une. B.

que toute l'antiquité et la Bible même attestent les miracles des enchanteurs et des démons; qu'on a cru aux miracles d'Esculape, de Vespasien, d'Apollonius de Tyane, ainsi qu'aux oracles. Il n'y a donc point d'autre moyen d'assurer la mission de Jésus-Christ et de distinguer ses miracles que de recourir aux prophéties; c'est la seule manière même dont la Sorbonne et vous avez réfuté les miracles de saint Médard.

Les jésuites ne se rendirent point à ces arguments *ad hominem*. Le P. Dupré dit à Lerouge : Vous devez savoir qu'on peut aisément condamner dans un homme ce qu'on a approuvé dans un autre. Ne songeons qu'aux mots, et point aux choses; voilà les mots d'Esculape et de Jésus-Christ. La thèse, dans un autre endroit, fait des difficultés sur la chronologie des Hébreux : vous m'allez encore dire que tous les savants de l'Europe font ces difficultés; il n'importe. Il est dit dans la thèse que la loi de Moïse n'admet que des récompenses et des peines temporelles; on sait que rien n'est plus vrai; mais on peut en inférer que Moïse ne connaissait pas l'immortalité de l'ame. Mais, mon père, remarquez qu'il dit un peu plus bas, dans sa thèse, que Moïse connaissait l'immortalité de l'ame et même les plus idiots d'entre les Hébreux. Cela est embarrassant, répondit le P. Dupré; mais vous ne mettrez pas cela dans l'extrait.

Il est dit surtout, continue le jésuite, que le droit d'inégalité est un droit barbare qui n'est que le droit du plus fort; voilà qui intéresse les puissances séculières : l'abbé de Prades doit être condamné en par-

lement comme en Sorbonne, et passer sa vie entre quatre murailles. Ah! c'est trop, mes pères; vous portez trop loin l'emportement et la vengeance. Comment peut-on prendre pour le système de l'auteur ce qu'il ne cite que pour le réfuter? Quoi! vous n'avez pas lu la thèse? ne la lira-t-on pas? Le licencié ne dit-il pas en termes exprès que c'est le système damnable et horrible de Hobbes? ne le réduit-il pas en poudre? N'importe, encore une fois, dirent les jésuites; personne ne lit une thèse, et tout le monde lira les propositions qui seront condamnées; et on mettra l'abbé de Prades dans un lieu d'où il ne pourra nous répondre. L'abbé Lerouge frémit d'horreur. Il voulut répliquer, mais on lui ferma la bouche en lui disant: Monseigneur l'ancien évêque de Mirepoix le veut: obéissez. Lerouge s'en alla, incertain encore de ce qu'il devait faire; mais en peu de temps les jésuites surent le déterminer.

Cependant les jésuites, dans leur collége, font soutenir une thèse dans laquelle ils traitent l'abbé de Prades, docteur de Sorbonne, d'impie et de perturbateur du repos public. Ils se répandent dans tout Paris, ils minent sous terre, et font une guerre offensive publiquement. Ils parviennent enfin à leur grand but, qui est que la Sorbonne se divise. Quelques jansénistes intéressés à soutenir les miracles de monsieur Pâris, sachant bien que ces miracles n'ont pas été prédits, se joignent aux jésuites mêmes. On parle aux magistrats, aux évêques, à l'archevêque de Paris[1]; et tout cela, parceque le *Dictionnaire de l'Encyclopédie* vaut mieux

[1] Christophe de Beaumont: voyez ma note, tome XXXIII, page 19. B.

que le *Dictionnaire de Trévoux*. Le délateur Millet assure l'évêque de Mirepoix que l'abbé de Prades n'est que l'organe des auteurs de ce dictionnaire : c'est ainsi qu'une indigne jalousie d'auteurs détruit sans ressource la fortune d'un homme de qualité, et le couvre de flétrissures. L'évêque de Mirepoix fait dire à la Sorbonne qu'il faut absolument qu'elle condamne la thèse.

Depuis le 2 décembre 1751 jusqu'au 15, on s'assemble en Sorbonne. Les émissaires des jésuites, Lerouge en chancelant encore, Gaillande en homme furieux, demandent vengeance, de quoi ? d'une thèse que la Sorbonne doit avouer pour sienne. Ils demandent que ce corps se déshonore à jamais. Il faut que cette Sorbonne déclare qu'elle n'a pas entendu un seul mot de la thèse, laquelle elle a examinée pendant quatre jours, laquelle elle a fait soutenir, laquelle elle a approuvée, et qui est son propre ouvrage ; ou qu'elle avoue qu'elle-même en corps a soutenu un système complet contre la religion chrétienne. Il n'y a pas de milieu, c'est dans ce cul-de-sac[1] que la cabale des jésuites et un théatin ont poussé la Sorbonne, qui s'en aperçoit bien aujourd'hui, et qui en gémit, mais trop tard.

Un docteur des plus vertueux et des plus éclairés, l'abbé Legros[2], chanoine de la Sainte-Chapelle, excel-

[1] Voltaire a souvent parlé de ce mot, qu'il voulait proscrire ; mais ce ne fut qu'en 1760 qu'il commença à le faire : voyez ma note, tome XXVIII, page 272. B.

[2] Ch.-Fr. Legros, mort en 1790, auteur de l'*Analyse des ouvrages de J. J. Rousseau et de Court de Gebelin*, 1785, in-8°, et de quelques autres écrits. B.

lent théologien, alla pendant ce temps représenter à l'ancien évêque de Mirepoix l'énormité et le scandale de cette conduite, qu'on allait couvrir la Sorbonne d'un opprobre éternel, qu'on perdait un jeune homme innocent, que sa thèse était très raisonnable, et qu'il se croyait, lui, obligé, en conscience et en honneur, de prendre le parti de l'abbé de Prades ; que c'était en effet secourir la Sorbonne, qui s'allait perdre, en se condamnant elle-même. L'évêque de Mirepoix lui défend d'aller en Sorbonne, et le menace, s'il y va, d'une lettre de cachet. Voilà sur quel ton il parle, et comment il use de son crédit. M. Legros eut pourtant le courage d'aller à ces assemblées tumultueuses ; il y parla avec sagesse, et fut secondé d'environ quarante docteurs qui savent le latin, qui avaient lu la thèse, et qui l'approuvèrent toujours. *Voilà la troupe des déistes!* s'écria l'insensé Gaillande. On l'obligea à demander pardon, en pleine assemblée, de ces paroles, qui auraient dû le faire exclure. Mais on avait eu soin de faire venir plus de cent moines qui n'avaient jamais lu la thèse, et qui opinaient contre elle de toutes leurs forces.

Pendant ces rumeurs, l'abbé de Prades demandait d'être admis et entendu. Cinquante docteurs furent d'avis de l'entendre en ses défenses, attendu que cela est de droit commun ; mais la foule des moines envoyés par l'évêque de Mirepoix et par les jésuites fit passer l'avis contraire, ce qui n'est pas sans exemple. Il court alors chez l'évêque de Mirepoix : il lui offre de se rétracter s'il s'est servi d'expressions qui puissent souffrir un sens odieux. C'est assurément la démarche

de l'innocence. L'évêque de Mirepoix lui promet sa grace, en cas qu'il dise que ce sont les auteurs de l'*Encyclopédie* qui ont fait sa thèse.

L'abbé de Prades répondit à l'évêque de Mirepoix : « Comment voulez-vous que je me rende coupable « d'une imposture si lâche ? Il y a huit ans que j'étudie « la théologie. Ma thèse, vous le savez, n'est que le « précis d'un ouvrage que j'ai fait en faveur de la reli- « gion chrétienne : les auteurs de l'*Encyclopédie* ne sa- « vent point la théologie ; ils n'ont vu ni mon ouvrage « ni ma thèse : pouvez-vous vous livrer à la fureur « de leurs ennemis, au point de me proposer, sans « rougir, la manœuvre indigne que vous exigez ? » Que répond Mirepoix à ces paroles ? Il répond par la menace d'une lettre de cachet. Il envoie ensuite des émissaires chez l'abbé de Prades pour lui conseiller de s'enfuir. Enfin il ose demander au roi une lettre de cachet contre lui : mais comment s'y prend-il pour l'obtenir ? par une calomnie horrible. Il fait entendre au roi que l'abbé de Prades a soutenu en Sorbonne une autre thèse que celle qui avait été approuvée. Les lettres que l'abbé de Prades avait écrites à l'ancien évêque de Mirepoix et à l'archevêque de Paris firent ouvrir les yeux à toute la cour ; on fut surpris, en les lisant, d'apprendre que la thèse qui fesait tant de bruit était la même que celle qui avait été approuvée en Sorbonne, et soutenue dix heures de suite en sa présence. On fut indigné en même temps qu'on eût osé porter la calomnie jusqu'à vouloir persuader au roi que l'abbé de Prades avait substitué une mauvaise thèse à celle qui avait été approuvée. Le roi, instruit

de la vérité, fit perdre à l'ancien évêque de Mirepoix le pouvoir d'immoler ce jeune homme, en abusant de son autorité. Ainsi, par cet odieux artifice, si ces lettres n'avaient point été envoyées à la cour, un théatin calomniateur réduisait un roi aimé de son peuple à être le persécuteur d'un innocent.

Enfin la Sorbonne s'assemble pour la quatorzième fois : un nommé Grageon, vicaire de Saint-Roch, docteur de Navarre, s'entretenant avec le docteur Foucher dans la salle avant l'assemblée, Foucher dit à Grageon ces propres mots : « Je vous avoue que je « suis bien embarrassé; cette thèse est d'un latin ex- « traordinaire que je n'entends pas; elle roule sur « des points historiques que je n'ai jamais étudiés. « Comment puis-je la condamner?—Je ne l'entends « pas plus que vous, lui dit Grageon; je ne l'ai lue ni « ne la lirai; il faut bien que je la condamne : je vous « conseille d'en faire autant. »

Enfin la salle se garnit; on opine; le docteur Tamponnet[1] élève sa voix, et commence par décider que la thèse est impie d'un bout à l'autre, et que la religion chrétienne est renversée.

M. Digotrets[2], le plus savant homme de la faculté et le meilleur logicien, dit : « Messieurs, permettez-moi de vous dire que, pour bien entendre cette thèse, il faut un peu de connaissances et de réflexion; c'est le

[1] Tamponnet, mort de 1760 à 1769, est celui sous le nom duquel Voltaire a publié deux ouvrages : voyez pages xiij et xiv de ma préface du tome XXXIII. B.

[2] Ou Digaultrai, ancien syndic de Sorbonne, et depuis chanoine de la Sainte-Chapelle. B.

système de religion depuis la création du monde jusqu'à nos jours; système où les raisonnements sont partout enchaînés aux faits. J'ai lu cinq fois cette savante thèse, et il s'en faut bien que j'y aie rien trouvé de répréhensible. Il faut revenir aux voix et motiver son avis, sans quoi nous allons nous déshonorer. » Grageon prit alors la parole, et dit : « Vous avez lu cinq fois la thèse, et vous n'y avez point trouvé d'erreurs ? Moi je ne l'ai lue qu'une fois, et j'y ai trouvé cent impiétés. »

Foucher, qui une heure auparavant avait entendu l'aveu contraire de Grageon, ne put s'empêcher de dire avec indignation : « Monsieur, comment pouvez-vous affirmer devant la Sorbonne que vous avez lu la thèse, vous qui m'avez dit, il n'y a qu'une heure, que vous ne l'avez jamais lue ? Eh ! comment pouvez-vous, répliqua Grageon à Foucher, abuser publiquement de la confidence que je vous ai faite en particulier ? vous êtes un traître. Vous êtes un menteur, dit Foucher. » Grageon fend la presse, et prend Foucher par le collet; ils se donnent plusieurs coups de poing en pleine Sorbonne; on se met entre deux. Le docteur Gervaise, grand-maître de la maison de Navarre, les sépare avec peine; cette scène ne peut se passer sans un grand bruit. Les clameurs de tant de gens qui couraient çà et là dans la salle firent venir les voisins; le concours de ceux-ci alarma le peuple; ils disent qu'on s'égorge; les autres, que le feu a pris dans la Sorbonne : plus de deux mille hommes assiégent la porte en moins d'un quart d'heure.

Les docteurs, honteux de cette scène, reprennent à la fin leurs esprits. On fait faire silence, on procède avec plus de règles; on va aux voix. Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois arrive alors à travers la presse du peuple; il se fait ouvrir : Messieurs, dit-il, j'ai affaire; je viens seulement donner ma voix : je suis de l'avis de Tamponnet. Ayant dit ces mots, il se retire. L'assemblée, auparavant prête d'en venir aux coups, éclata de rire.

A peine le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois a-t-il fait rire la Sorbonne, qu'un autre docteur vient diversifier la scène par une absurdité que les savants de l'Europe ne croiront pas. Mais, s'il est permis d'attester Dieu dans une affaire aussi contemptible, on prend ici Dieu à témoin que, dans toute cette relation, on n'avance pas un fait qui ne soit dans la plus exacte vérité.

Duport d'Auville, supérieur de la communauté des philosophes de Saint-Sulpice, arrive avec une traduction de Locke dans sa poche; il montre ce livre : « Voilà « l'athée, dit-il, dans lequel l'abbé de Prades a pris sa « thèse impie. Le précis du chapitre de Locke sur les « idées innées est dans la thèse; et on sait assez que « s'il n'y a point d'idées innées, il n'y a point de reli- « gion chrétienne. »

Qu'est-ce que les idées innées? se disaient plusieurs docteurs les uns aux autres. Les plus instruits expliquèrent la chose. Ils firent souvenir que les idées innées étaient du système de Descartes; que ces idées innées avaient été condamnées par la Sorbonne en-

tière, dès que ce système avait paru ; et qu'alors elles passèrent en Sorbonne comme tendantes à détruire la religion chrétienne, dont on veut aujourd'hui qu'elles soient devenues la pierre angulaire. Ils ajoutèrent que Locke a démontré l'absurdité de ce système des idées innées par les meilleures raisons, et qu'enfin Locke n'était point un athée. Malgré les raisonnements invincibles que firent ces docteurs, il fut décidé, à la pluralité des voix, qu'il était impie (ce qu'on avait autrefois déclaré orthodoxe) de dire que nos idées nous viennent des sens.

Au milieu de tous ces orages, l'abbé de Prades est conseillé de s'adresser à des membres du parlement, et d'implorer leur justice. Il demanda audience au procureur-général. Ce magistrat lui proposa de le faire entendre dans le parquet de la grand'chambre. M. Le Fèvre d'Ormesson, avocat-général, l'interrogeait et rendait ses réponses à la grand'chambre. On ne peut concevoir comment dès ce moment l'abbé de Prades eut un nouvel ennemi dans cet avocat-général. Il faillit à tomber de son haut quand ce magistrat lui soutint dans le parquet que c'est une impiété de combattre les idées innées. Il était auparavant son ami ; mais cette fois-là il lui parla durement et en maître ; soit qu'il fût prévenu par le bruit public que les jésuites avaient excité, soit par quelque autre raison qu'on ne peut pas pénétrer. Il fit long-temps le théologien avec l'abbé de Prades, et l'accusa toujours d'avoir fait un complot contre la religion chrétienne. Mais il ne put empêcher que la grand'chambre, con-

vaincue que la thèse approuvée par la Sorbonne est devenue l'affaire de ce corps, ne renvoyât l'abbé de Prades absous.

Ce jugement de la grand'chambre attira à l'abbé de Prades l'inimitié du sieur d'Ormesson. Celui-ci attendait, pour l'accabler, que la Sorbonne eût achevé l'ouvrage que les jésuites et l'ancien évêque de Mirepoix lui avaient prescrit.

La Sorbonne, le 15 décembre, consomma sa honte. Elle proscrivit sa thèse, son propre ouvrage, malgré l'avis de plus de quarante docteurs. Elle condamna dix propositions, qu'il fallut tronquer, et par conséquent falsifier. Elle attribua à l'auteur ce qu'il avait expressément réfuté. Le décret fut dressé comme on put.

Le docteur Tamponnet fit la préface de la censure; et comme elle était en latin, il y fit quelques solécismes. Il eut d'ailleurs la prudence d'appeler ouvrage de ténèbres la thèse qui avait été soutenue en pleine Sorbonne, en présence de près de mille personnes. Une chose embarrassa Tamponnet et ses confrères: ce fut de se disculper d'avoir approuvé auparavant, avec unanimité, une thèse qu'il fallait condamner. Pour cet effet, Millet imagina de dire que la thèse avait été imprimée en trop petits caractères, et que les docteurs n'avaient pu la lire. Cette belle évasion fut applaudie. On oubliait que la thèse avait été examinée en manuscrit par les députés. Mais lorsqu'il fut question d'exprimer en latin que ladite thèse avait été imprimée trop menu, la faculté ne put se tirer de ce pas: ils dirent tous qu'ils ne pouvaient exprimer en latin *une thèse imprimée menu;* et ils députèrent vers le

sieur Le Beau, professeur de rhétorique, pour lui demander comment cette phrase pouvait être rendue en latin. Celui-ci envoya par écrit : *Thesim fusilium litterarum tenuitate digestam ;* alors il n'y eut plus d'empêchement.

On exigea bientôt que l'archevêque de Paris donnât un mandement conforme au décret de la Sorbonne. Ses théologiens dressèrent le mandement, et ils y furent si embarrassés, ils sentirent si bien la difficulté, qu'ils réformèrent onze fois les planches imprimées.

Ce mandement fut lu au prône par tous les curés. L'abbé de Prades fut traité d'impie dans toutes les chaires. On prêcha publiquement que la thèse était un complot tramé contre la religion par tous les auteurs de l'*Encyclopédie*. On le dit tant, que tout Paris le crut, quoiqu'il fût très certain qu'aucun de ces auteurs n'avait vu la thèse. Alors l'avocat-général d'Ormesson eut la cruauté de demander à la tournelle ce qu'il n'avait pu obtenir de la grand'chambre; il obtint un décret de prise de corps contre l'abbé de Prades, décret rendu sans aucune formalité contre un homme déjà convaincu par la Sorbonne.

Cet abbé entièrement innocent, dont la thèse était celle de la Sorbonne, qui ne pouvait être coupable, puisqu'il avait offert cent fois de se rétracter s'il était besoin ; lui qui est d'une famille qui a si bien servi l'état ; lui que la grand'chambre n'avait pu condamner, et contre qui le roi équitable n'avait point voulu sévir, fut obligé de s'enfuir avec un de ses amis que les jésuites voulaient perdre aussi. Ils étaient tous deux tombés malades, et se trouvaient sans aucun se-

cours; ils ont souffert toutes les calamités attachées à une fuite précipitée.

Tout lecteur impartial sera assurément touché de commisération en lisant cette suite de procédés affreux.

Il n'est pas étonnant qu'un vrai philosophe tel que le roi de Prusse, instruit de tous les maux qu'ont faits au monde les querelles théologiques, et convaincu de l'innocence d'un gentilhomme si indignement persécuté par les cabales des jésuites, l'ait pris sous sa protection. L'univers sait combien ce grand homme est le protecteur de la raison et de l'innocence opprimée. Le public commence déjà à penser comme lui sur cette affaire; tôt ou tard les tyrans particuliers trouvent dans le public un écueil contre lequel ils se brisent.

Nous en avons vu plus d'un exemple. En vain le docteur Lange avait fait persécuter le respectable docteur Wolf en qualité d'athée[1]; ce même roi de Prusse, écoutant le public et sa propre raison, l'a fait chancelier de l'université de Hall, avec une pension de trois mille écus. En vain un tyran de Strasbourg avait fait condamner un innocent; le public a parlé, et après plusieurs années ce tyran même a été puni.

En vain dans nos provinces libres a-t-on voulu ôter à M. Kœnig la liberté de se défendre, dans une affaire purement littéraire, contre un despote littéraire[2] aussi

[1] Voyez tome XXVIII, page 48; et, tome XLIII, la sixième des *Lettres à son altesse sérénissime monseigneur le prince de****. B.

[2] Maupertuis: voyez, ci-dessus, page 475. B.

orgueilleux que mauvais écrivain; nous avons vu M. Kœnig accabler son adversaire par le poids de ses raisons. C'est une mauvaise voie que celle de l'autorité quand il s'agit de science, et la vérité triomphe toujours avec le temps.

FIN DU TOMBEAU DE LA SORBONNE

A M. DE***,

PROFESSEUR EN HISTOIRE[1].

Décembre 1753.

Vous avez dû vous apercevoir, monsieur, que cette prétendue *Histoire universelle* imprimée à La Haye, annoncée jusqu'au temps de Charles-Quint, et qui contient cent années de moins que le titre ne promet, n'était point faite pour voir le jour. Ce sont des recueils informes d'anciennes études auxquelles je m'occupais, il y a environ quinze années, avec une personne respectable, au-dessus de son sexe et de son siècle, dont l'esprit embrassait tous les genres d'érudition, et qui savait y joindre le goût, sans quoi cette érudition n'eût pas été un mérite.

Je préparais uniquement ce canevas pour son usage et pour le mien, comme il est aisé de le voir par l'inspection même du commencement. C'est un compte que je me rends librement à moi-même de mes lectures, seule manière de bien apprendre et de se faire des idées nettes : car, lorsqu'on se borne à lire, on n'a presque jamais dans la tête qu'un tableau confus.

Mon principal but avait été de suivre les révolutions de l'esprit humain dans celles des gouvernements.

[1] Ce morceau, dont j'ai parlé dans ma préface du tome XV, page iv, et dans mes notes, tome XVI, pages 430 et 481, tome XXIII, page 665, fut imprimé à la tête des *Annales de l'Empire*, en 1753, ainsi que je l'ai dit page ij de ma préface du tome XXIII. B.

Je cherchais comment tant de méchants hommes, conduits par de plus méchants princes, ont pourtant à la longue établi des sociétés où les arts, les sciences, les vertus même ont été cultivées.

Je cherchais les routes du commerce, qui répare en secret les ruines que les sauvages conquérants laissent après eux; et je m'étudiais à examiner, par le prix des denrées, les richesses ou la pauvreté d'un peuple. J'examinais surtout comment les arts ont pu renaître et se soutenir parmi tant de ravages.

L'éloquence et la poésie marquent le caractère des nations. J'avais traduit des morceaux de quelques anciens poëtes orientaux. Je me souviens encore d'un passage du Persan Sadi sur la puissance de l'Être suprême. On y voit ce même génie qui anima les écrivains arabes et hébreux, et tous ceux de l'Orient. Plus d'imagination que de choix; plus d'enflure que de grandeur. Ils peignent avec la parole; mais ce sont souvent des figures mal assemblées. Les élancements de leur imagination n'ont jamais admis d'idée fine et approfondie. L'art des transitions leur est inconnu.

Voici ce passage de Sadi en vers blancs :

Il sait distinctement ce qui ne fut jamais [1].
De ce qu'on n'entend point son oreille est remplie.
Prince, il n'a pas besoin qu'on le serve à genoux;
Juge, il n'a pas besoin que sa loi soit écrite.

[1] Voltaire a répété ces vers dans son *Essai sur les mœurs :* voyez tome XVI, page 430. Il y avait sept ans qu'ils étaient imprimés lorsque Fréron publia, dans son *Année littéraire* (1760, tome VIII, page 335), une *Lettre à M. de Voltaire sur Sadi, célèbre poete persan.* Le même journal (1766, tome VII, page 183) contient, à propos de cette lettre, un petit écrit : *Au poete Sadi*, qui n'est qu'une diatribe contre Voltaire. B.

De l'éternel burin de sa prévision
Il a tracé nos traits dans le sein de nos mères;
De l'aurore au couchant il porte le soleil;
Il sème de rubis les masses des montagnes.
Il prend deux gouttes d'eau; de l'une il fait un homme,
De l'autre il arrondit la perle au fond des mers.
L'être, au son de sa voix, fut tiré du néant.
Qu'il parle, et dans l'instant l'univers va rentrer
Dans les immensités de l'espace et du vide;
Qu'il parle, et l'univers repasse en un clin d'œil
Des abîmes du rien dans les plaines de l'être.

Ce Sadi, né dans la Bactriane, était contemporain du Dante, né à Florence en 1265. Les vers du Dante fesaient déjà la gloire de l'Italie, quand il n'y avait aucun bon auteur prosaïque chez nos nations modernes. Il était né dans un temps où les querelles de l'empire et du sacerdoce avaient laissé dans les états et dans les esprits des plaies profondes. Il était gibelin et persécuté par les guelfes; ainsi il ne faut pas s'étonner s'il exhale à peu près ainsi ses chagrins dans son poëme en cette manière:

Jadis on vit, dans une paix profonde[1],
De deux soleils les flambeaux luire au monde,
Qui, sans se nuire, éclairant les humains,
Du vrai devoir enseignaient les chemins,
Et nous montraient de l'aigle impériale
Et de l'agneau les droits et l'intervalle.
Ce temps n'est plus, et nos cieux ont changé.
L'un des soleils, de vapeurs surchargé,
En s'échappant de sa sainte carrière,
Voulut de l'autre absorber la lumière.
La règle alors devint confusion,
Et l'humble agneau parut un fier lion

[1] Voltaire a reproduit ces vers dans son *Essai sur les mœurs*; voyez tome XVI, page 424. B.

Qui, tout brillant de la pourpre usurpée,
Voulut porter la houlette et l'épée.

J'avais traduit plus de vingt passages assez longs du Dante, de Pétrarque, et de l'Arioste; et, comparant toujours l'esprit d'une nation inventrice et celui des nations imitatrices, je mettais en parallèle plusieurs morceaux de Spenser que j'avais tâché de rendre avec beaucoup d'exactitude. C'est ainsi que je suivais les arts dans leur carrière.

Je n'entrais point dans le vaste labyrinthe des absurdités philosophiques qu'on honora si long-temps du nom de *science*. Je remarquais seulement les plus grandes erreurs qu'on avait prises pour les vérités les plus incontestables; et, m'attachant uniquement aux arts utiles, je mettais devant mes yeux l'histoire des découvertes en tout genre, depuis l'Arabe Geber, inventeur de l'algèbre, jusqu'aux derniers miracles de nos jours.

Cette partie de l'histoire était sans doute mon plus cher objet; et les révolutions des états n'étaient qu'un accessoire à celles des arts et des sciences. Tout ce grand morceau, qui m'avait coûté tant de peines, m'ayant été dérobé il y a quelques années, je fus d'autant plus découragé que je me sentais absolument incapable de recommencer un si pénible ouvrage.

La partie purement historique resta informe entre mes mains; elle est poussée jusqu'au règne de Philippe II, et elle devait se lier au siècle de Louis XIV.

Cette suite d'histoire, débarrassée de tous les détails qui obscurcissent d'ordinaire le fond, et de toutes les minuties de la guerre, si intéressantes dans le moment

et si ennuyeuses après, et de tous les petits faits qui font tort aux grands, devait composer un vaste tableau qui pouvait aider la mémoire en frappant l'imagination.

Plusieurs personnes voulurent avoir le manuscrit, tout imparfait qu'il était; et il y en a plus de trente copies. Je les donnai d'autant plus volontiers, que, ne pouvant plus travailler à cet ouvrage, c'était autant de matériaux que je mettais entre les mains de ceux qui pouvaient l'achever.

Lorsque M. de La Bruère eut le privilége du *Mercure de France*, vers l'année 1747, il me pria de lui abandonner quelques unes de ces feuilles qui parurent dans son journal[1]. On les a recueillies depuis, en 1751, parcequ'on recueille tout. Le morceau sur les croisades, qui fait une partie de l'ouvrage, fut donné dans ce recueil comme un morceau détaché; et le tout fut imprimé très incorrectement avec ce titre peu convenable, *Plan de l'histoire de l'esprit humain*[2]. Ce prétendu plan de l'histoire de l'esprit humain contient seulement quelques chapitres historiques touchant les neuvième et dixième siècles.

Un libraire de La Haye ayant trouvé un manuscrit plus complet vient de l'imprimer avec le titre d'*Abrégé de l'Histoire universelle, depuis Charlemagne jusqu'à*

[1] Voyez le *Mercure* de septembre, octobre, décembre (1er) 1750, et février 1751. B.

[2] Un volume fut imprimé, en 1753, sous le titre d'*Histoire des croisades;* voyez ma note, tome XVI, page 150. Un autre volume avait été publié sous ce titre : *Le Micromégas de M. de Voltaire, avec une histoire des croisades et un nouveau plan de l'histoire de l'esprit humain, par le même.* Londres, 1752, très petit in-8°; Berlin, 1753, petit in-8°. B.

Charles-Quint; et cependant il ne va pas seulement jusqu'au roi de France Louis XI; apparemment qu'il n'en avait pas davantage, ou qu'il a voulu attendre, pour donner son troisième volume, que ses deux premiers fussent débités.

Il dit qu'il a acheté ce manuscrit d'un homme qui demeure à Bruxelles. J'ai ouï dire, en effet, qu'un domestique de monseigneur le prince Charles de Lorraine en possédait depuis long-temps une copie, et qu'elle était tombée entre les mains de ce domestique par une aventure assez singulière. L'exemplaire fut pris dans une cassette, parmi l'équipage d'un prince pillé par des housards dans une bataille donnée en Bohême[1]. Ainsi on a eu cet ouvrage par le droit de la guerre, et il est de bonne prise. Mais apparemment que les mêmes housards en ont conduit l'impression. Tout y est étrangement défiguré; il y manque les chapitres les plus intéressants. Presque toutes les dates y sont fausses, presque tous les noms déguisés. Il y a beaucoup de phrases qui ne forment aucun sens; d'autres qui forment un sens ridicule ou indécent. Les transitions, les conjonctions, sont déplacées. On m'y fait dire très souvent tout le contraire de ce que j'ai dit; et je ne conçois pas comment on a pu lire cet ouvrage dans l'état où il est livré au public. Je suis très aise que le libraire qui s'en est chargé y ait trouvé son compte, et l'ait si bien vendu; mais, s'il avait voulu me consulter, je l'aurais mis en état de donner au moins au public un ouvrage moins défectueux; et, voyant

[1] La bataille de Sorr : voyez page ij de ma préface du tome XV. B.

qu'il m'était impossible d'arrêter l'impression, j'aurais donné tous mes soins à l'arrangement de cet informe assemblage, qui, dans l'état où il est, ne mérite pas les regards d'un homme un peu instruit.

Comme je ne croyais pas, monsieur, que jamais aucun libraire voulût risquer de donner quelque chose de si imparfait, je vous avoue que je m'étais servi de quelques uns de ces matériaux pour bâtir un édifice plus régulier et plus solide. Une des plus respectables princesses d'Allemagne[1], à qui je ne veux rien refuser, m'ayant fait l'honneur de me demander les *Annales de l'Empire*, je n'ai point fait difficulté d'insérer un petit nombre de pages de cette prétendue histoire universelle dans l'ouvrage qu'elle m'a ordonné de composer.

Dans le temps que je donnais à S. A. S. cette marque de mon obéissance, et que ces Annales de l'Empire étaient déjà presque entièrement imprimées, j'ai appris qu'un Allemand, qui était l'année passée à Paris, avait travaillé sur le même sujet, et que son ouvrage était prêt à paraître. Si je l'avais su plus tôt, j'aurais assurément interrompu l'impression du mien. Je sais qu'il est beaucoup plus capable que moi d'une telle entreprise, et je suis très éloigné de prétendre lutter contre lui; mais le libraire à qui j'ai fait présent de mon manuscrit, a pris trop de peine et m'a trop bien servi pour que je puisse supprimer le fruit de son travail. Peut-être même que le goût dans lequel j'ai écrit ces *Annales de l'Empire*, étant différent de la

[1] La duchesse de Saxe-Gotha, voyez tome XXIII, page 1re. B.

méthode observée par l'habile homme dont j'ai l'honneur de vous parler, les savants ne seront pas fâchés de voir les mêmes vérités sous des faces différentes. Il est vrai que mon ouvrage est imprimé en pays étranger, à Bâle en Suisse, chez Jean-Henri Decker, et qu'on peut présumer que les livres français ne sont pas imprimés chez les étrangers avec toute la correction nécessaire. Notre langue s'y corrompt tous les jours depuis la mort des grands hommes que la révolution de 1685 y transplanta; et la multitude même des livres qu'on y imprime, nuit à l'exactitude qu'on y doit apporter. Mais cette édition a été revue par des hommes intelligents. Et je peux répondre du moins qu'elle est assez correcte, etc.

FIN DE LA LETTRE.

DOUTES[1]

SUR

QUELQUES POINTS DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE.

1753.

I.

MUNDUM TRADIDIT DISPUTATIONI EORUM. *Dieu abandonna la terre à leurs querelles.* (*Eccles.* III. 11.) N'est-ce pas là l'origine de toutes les dominations et de toutes les lois? Quel était le droit de Pepin sur la France? quel était celui de Charlemagne sur les Saxons et sur la Lombardie? celui du plus fort.

On demande si Pepin donna l'exarchat de Ravenne aux papes. Qu'importe aujourd'hui qu'ils tiennent ces terres de Pepin ou d'un autre, ou de leur habileté, ou de la conjoncture des temps? Quel droit avaient des ultramontains d'aller prendre et donner des couronnes dans l'Italie? Il est très vraisemblable que la donation de Pepin est une fable, comme la donation de Constantin.

Le pape Étienne III mande à Charlemagne, dans

[1] Ces *Doutes*, auxquels l'auteur mit la date de 1753, formaient huit pages in-12, et furent distribués, en 1754, avec le second volume des *Annales de l'Empire*. La lettre au président Hénault, du 12 mai 1754, dit qu'ils se « trouvent à la fin du second tome. » Dans tous les exemplaires que j'ai vus, les *Doutes*, qui ne portent que sur des articles du premier volume, étaient reliés en tête du second. B.

une de ses lettres, que le roi lombard Didier, qu'il avait auparavant appelé un abominable et un lépreux, lui a restitué les justices de saint Pierre, et qu'il est un très excellent prince : or les justices de saint Pierre ne sont point l'exarchat de Ravenne. Et comment cet infidèle lépreux ou cet excellent prince aurait-il donné cette belle province, quand il n'y avait point d'armée en Italie qui le forçât à restituer au pape ce que ses pères avaient ravi aux empereurs?

La donation de Charlemagne n'est guère moins suspecte, puisque ni Andelme, ni Aimoin, ni même Éginhard, secrétaire de ce monarque, n'en parlent pas. Éginhard fait un détail très circonstancié des legs pieux que laissa Charlemagne par son testament à toutes les églises de son royaume. « On sait, dit-il, « qu'il y a vingt et une villes métropolitaines dans les « états de l'empereur. » Il met Rome la première, et Ravenne la seconde. N'est-il pas certain, par cet énoncé, que Rome et Ravenne n'appartenaient point aux papes?

II.

Quel fut précisément le pouvoir de Charlemagne dans Rome? C'est sur quoi on a tant écrit, qu'on l'ignore. Y laissa-t-il un gouverneur? imposait-il des tributs? gouvernait-il Rome comme l'impératrice [1] reine de Hongrie gouverne Milan et Bruxelles? C'est de quoi il ne reste aucun vestige.

III.

Je regarde Rome, depuis le temps de l'empereur

[1] Marie-Thérèse, femme de l'empereur François Ier. Cr.

Léon-l'Isaurien, comme une ville libre, protégée par les Francs, ensuite par les Germains, qui se gouverna tant qu'elle put en république, plutôt sous le patronage que sous la puissance des empereurs; dans laquelle le souverain pontife eut toujours le premier crédit, et qui enfin a été entièrement soumise aux papes.

IV.

Les prêtres ne se mariaient pas dans ce temps-là : je le veux croire. Tous les canons leur défendent le mariage. On craignit que les gros bénéfices ne devinssent héréditaires. Et les curés (surtout les curés de campagne), qui consument leurs jours dans les travaux pénibles, furent privés de cette consolation.

L'état y perdit de bons citoyens : on ne voit guère de meilleure éducation que celle des enfants des pasteurs en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Danemark, en Hollande. Des vues supérieures ont astreint l'Église romaine à des lois plus austères. Mais d'où vient qu'il est dit que le chantre de Saint-Jean de Latran et son fils étaient dans Rome à la tête d'un parti, du temps du pape Étienne III? d'où vient que le pape Formose était fils d'un prêtre? D'où vient qu'Étienne VII, Jean XV, étaient fils d'un prêtre? Rien ne nous apprend que leurs pères avaient quitté ou perdu leurs femmes avant d'entrer dans les ordres.

V.

On regarde le dixième siècle comme un temps affreux : on l'appelle le siècle de fer. En quoi donc était-il plus horrible que le siècle du grand schisme d'Occident, et que celui d'Alexandre VI?

Théodora et Marozie gouvernèrent Rome : on installa des papes de douze ans, de dix-huit ans : Marozie donna le saint-siége au jeune Jean XI, qu'elle avait eu de son adultère avec le pape Sergius III. Mais je ne vois pas pourquoi tant d'historiens se sont déchaînés contre cet infortuné Jean XI. Il fut l'instrument de l'ambition de sa mère, et la victime de son frère. Il vécut, il mourut en prison. Il me paraît bien plus à plaindre que condamnable.

VI.

Il est bien peu important que ce soit ce Jean XI, fils de Marozie, ou son petit-fils Jean XII qui, le premier, ait changé de nom à son avénement au pontificat; mais j'oserai disculper un peu la mémoire de ce Jean XII contre ceux qui l'ont tant diffamé pour s'être opposé à Othon-le-Grand. Il n'a certainement entrepris que ce qu'ont tenté tous les pontifes de Rome, quand ils l'ont pu, de soustraire Rome à une puissance étrangère.

Je paraîtrai hardi en disant qu'il avait plus de droit sur Rome que l'empereur Othon. Ce duc de Saxe n'était point du sang de Charlemagne. Jean XII était patrice. S'il avait pu chasser à-la-fois les Bérenger et les Othon, on lui eût érigé des statues dans sa patrie. On l'accuse d'avoir eu des maîtresses : étrange crime pour un jeune prince! La plupart des autres chefs d'accusation intentés contre lui devant l'empereur et le peuple romain, sont dignes de la superstitieuse ignorance de ces temps-là. On lui fait son procès pour avoir bu à la santé du diable : cette accusation res-

semble à celles dont Grégoire IX et Innocent IV chargèrent Frédéric II.

VII.

Doit-on compter parmi les empereurs ceux qui régnèrent depuis Arnoud, bâtard de la maison de Charlemagne? Jusqu'à Othon Ier, ils ne furent que rois de Germanie. Il semble que les historiens ne les aient mis au catalogue des empereurs que pour avoir une suite complète.

VIII.

Louis IV, surnommé *l'Enfant*, était-il bâtard comme son père? On convient que ses frères n'étaient pas légitimes. Hubner le met au même rang que ses frères, sans aucune distinction. Il est dit dans les Annales de Fulde, que la femme d'Arnoud vécut mal avec son mari, qu'elle fut accusée d'adultère. Il est rapporté que, dans l'assemblée de Forcheim, les seigneurs statuèrent qu'un de ces frères de Louis-l'Enfant serait roi, s'il ne se trouvait point d'héritier né d'un mariage légitime.

Ces mêmes seigneurs, à la mort d'Arnoud, produisirent Louis, âgé de sept ans. Il faut donc le regarder comme légitime; il faut donc dire dans les vers techniques: « Louis, le fils d'Arnoud », et non pas: « Louis, « bâtard d'Arnoud. »

IX.

L'histoire moderne, et surtout celle du moyen âge, est devenue une mer immense, pleine d'écueils, où les plus habiles se brisent. Le très savant auteur[1] de la *Méthode pour étudier l'histoire* répète encore la fa-

[1] L'abbé Lenglet Dufresnoy. K.

ble de l'adultère et du supplice de Marie d'Aragon, et du miracle opéré par une comtesse de Modène, tandis que cette fable est traitée d'absurde par Struvius, et qu'elle est si bien réfutée par Muratori.

Est-il possible qu'on trouve encore dans ses *Tablettes chronologiques* un archevêque de Mayence mangé par des rats[1] ! Mais ce ne sont pas là aujourd'hui les plus dangereux écueils de l'histoire.

Les Grecs et les Romains écrivaient tout ce qu'ils voulaient : on n'a aucun document qui les justifie, aucun qui les réfute; on les croit sur leur parole. Mais il faut à présent s'appuyer toujours sur des pièces originales. Il est plus difficile aujourd'hui d'écrire l'histoire d'une province que de compiler toute l'histoire ancienne.

X.

C'est dans le choix de ces monuments que consiste le plus grand travail. Il n'y a que trop de matériaux à examiner, à employer, à rejeter.

Combien de fois nous a-t-on répété que le concile de Francfort, sous Charlemagne, avait mal interprété l'adoration des images, ordonnée par le second concile de Nicée! Cependant ce concile de Francfort condamne, au chapitre II, non seulement l'adoration, qui est un terme équivoque, mais SERVITIUM, le *service*, le *culte;* ce qui est la chose du monde la plus claire.

Que ce concile de Francfort ait été réformé depuis, qu'on ait introduit dans le nord de l'empire de Charlemagne une discipline différente, des usages plus

[1] Voyez tome XXIII, page 124. B.

conformes à la piété éclairée; ce n'est pas ce dont il s'agit. Il n'est question que de faire voir ici que c'est un point de fait, une vérité constante que le concile de Francfort rejeta le culte des images.

XI.

Je trouve un diplôme d'Othon III, de l'an 998, dans lequel il condamne comme un mensonge la donation de Constantin et celle de Charles-le-Chauve, sans daigner dire seulement un mot des donations de Pepin, de Charlemagne, et de Louis Ier. Que doit-on en conclure?

XII.

Je vois dans le Goldast une constitution de Frédéric Barberousse en faveur d'Aix-la-Chapelle: cette constitution rapporte tout au long une charte de Charlemagne.

Charlemagne s'y exprime ainsi : « Vous savez que, « chassant un jour auprès de cette ville, je trouvai les « thermes et le palais que Granus, frère de Néron et « d'Agrippa, avait autrefois bâtis. » Voilà, dit-on, pourquoi Aix est appelée *Aquisgrana*.

Ce diplôme de Charlemagne ressemble au discours de Trimalcion dans Pétrone sur la guerre de Troie.

Le diplôme est-il faux, ou doit-on seulement accuser celui qui fit parler Charlemagne?

Combien d'anciennes pièces non moins fausses! combien de suspectes! et qu'il est pardonnable de se tromper!

FIN DES DOUTES, ETC.

PRÉFACE[1].

1754.

La manière dont j'ai étudié l'histoire était pour moi, et non pour le public; mes études n'étaient point faites pour être imprimées. Une personne très rare dans son siècle et dans tous les siècles[2], dont l'esprit s'étendait à tout, voulut enfin apprendre avec moi l'histoire pour laquelle elle avait eu d'abord autant de dégoût que le père Malebranche, parcequ'elle avait comme lui de très grands talents pour la métaphysique et la géométrie. « Que m'importe, disait-« elle, à moi Française, vivant dans ma terre, de « savoir qu'Égil succéda au roi Haquin en Suède? « et qu'Ottoman était fils d'Ortogul? J'ai lu avec « plaisir les histoires des Grecs et des Romains. Elles « présentaient à mon esprit de grands tableaux qui

[1] Cette *Préface* était en tête du volume publié par Voltaire en 1754, sous le titre d'*Essai sur l'histoire universelle, tome troisième*, et dont j'ai déjà parlé dans ma *Préface* du tome XV, pages iij et iv. Ce morceau se retrouve sous le même titre dans le tome III de l'édition de Dresde, dont j'ai aussi parlé dans ma *Préface* du tome XV, page v; il avait disparu dans les éditions qui suivirent, mais n'échappa pas aux éditeurs de Kehl, qui le donnèrent dans les *Fragments sur l'histoire*, sous le n° XXIX et sous le titre de *Détails sur les œuvres historiques de l'auteur*. Dans la plupart des éditions récentes, en conservant la même place, il ne porte plus le même numéro. Dans une ou deux des dernières éditions, ce morceau a été mis en tête de l'*Essai sur les mœurs*, et comme préface de cet ouvrage. Ce n'était, comme on l'a vu, que la préface d'une très petite partie. B.

[2] Madame la marquise du Châtelet : voyez son *Éloge* par Voltaire, page 411 et suiv. B.

« m'attachaient. Mais je n'ai pu encore achever au-
« cune grande histoire de nos nations modernes; je
« n'y vois guère que de la confusion, une foule de
« petits événements sans liaison et sans suite, mille
« batailles qui n'ont décidé de rien, et dans lesquelles
« je n'apprenais pas seulement de quelles armes on
« se servait pour se détruire. J'ai renoncé à une étude
« aussi sèche qu'immense, qui accable l'esprit sans
« l'éclairer. »

Mais, lui dis-je, si, parmi tant de matériaux brutes et informes, vous choisissiez de quoi vous faire un édifice à votre usage; si, en retranchant tous les détails des guerres aussi ennuyeux qu'infidèles, toutes les petites négociations qui n'ont été que des fourberies inutiles, toutes les aventures particulières, qui étouffent les grands événements; si, en conservant celles qui peignent les mœurs, vous fesiez de ce chaos un tableau général et bien articulé; si vous cherchiez à démêler dans les événements l'histoire de l'esprit humain, croiriez-vous avoir perdu votre temps?

Cette idée la détermina; et c'est sur ce plan que je travaillai. Je fus d'abord étonné du peu de secours que je trouvai dans la multitude immense des livres.

Je me souviens que quand nous commençâmes à ouvrir Puffendorf, qui avait écrit dans Stockholm[1], et à qui les archives de l'état furent ouvertes, nous nous assurions d'y trouver quelles étaient les forces de ce pays, combien il nourrissait d'habitants, com-

[1] *Commentaru de rebus suecicis ab expeditione Gustavi-Adolphi usque ad abdicationem Christinæ*, 1686, in-folio; et *De rebus gestis Caroli-Gustavi*, 1695, 1729, deux volumes in-folio. B.

ment les peuples de la province de Gothie s'étaient joints à ceux qui ravagèrent l'empire romain, comment les arts s'introduisirent en Suède dans la suite des temps, quelles étaient ses lois principales, ses richesses, ou plutôt sa pauvreté: nous ne trouvâmes pas un mot de ce que nous cherchions.

Lorsque nous voulûmes nous instruire des prétentions des empereurs sur Rome, et de celles des papes contre les empereurs, nous ne trouvâmes que confusion et obscurité; de sorte que dans tout ce que j'écrivais, je mettais toujours à la marge, *vide*, *quære*, *dubita*[1]. C'est ce qui est encore en gros caractères dans cent endroits de mon ancien manuscrit de l'année 1740, surtout quand il s'agit des donations de Pepin et de Charlemagne, et des disputes de l'église romaine et de l'église grecque.

Presque rien de ce que les Occidentaux ont écrit sur les peuples d'Orient avant les derniers siècles, ne nous paraissait vraisemblable; et nous savions combien, en fait d'histoire, tout ce qui est contre la vraisemblance est presque toujours contre la vérité.

La seule chose qui me soutenait dans des recherches si ingrates, était ce que nous rencontrions de temps en temps sur les arts et sur les sciences. Cette partie devint notre principal objet. Il était aisé de s'apercevoir que dans nos siècles de barbarie et d'ignorance, qui suivirent la décadence et le déchirement de l'empire romain, nous reçûmes presque tout des Arabes, astronomie, chimie, médecine, et surtout des remèdes plus doux et plus salutaires que ceux

[1] Vois, cherche, doute. B.

qui avaient été connus des Grecs et des Romains. L'algèbre est de l'invention de ces Arabes; notre arithmétique même nous fut apportée par eux. Ce furent deux Arabes, Haran et Bensaid, qui travaillèrent aux Tables Alphonsines. Le shérif Ben-Mohamed, qu'on appelle le *Géographe de Nubie*, chassé de ses états, porta en Sicile, au roi Roger II, un globe d'argent de huit cents mares, sur lequel il avait gravé la terre connue, et corrigé Ptolémée.

Il fallut donc rendre justice aux Arabes, quoiqu'ils fussent mahométans, et avouer que nos peuples occidentaux étaient très ignorants dans les arts, dans les sciences, ainsi que dans la police des états, quoique éclairés des lumières de la vérité sur des choses plus importantes. Si quelques personnes ont eu la mauvaise foi de blâmer cette équité, et de vouloir la rendre odieuse, elles sont bien à plaindre d'être si indignes du siècle où elles vivent.

Plusieurs morceaux de la poésie [1] et de l'éloquence arabe me parurent sublimes, et je les traduisis; ensuite quand nous vîmes tous les arts renaître en Europe par le génie des Toscans, et que nous lûmes leurs ouvrages, nous fûmes aussi enchantés que nous l'étions quand nous lisions les beaux morceaux de Milton, d'Addison, de Dryden, et de Pope. Je fis, autant que je le pus, des traductions exactes en vers des meilleurs endroits des poëtes des nations savantes [2]; je tâchai d'en conserver l'esprit. En un mot,

[1] Voyez tome XV, page 335; et tome XVI, page 430. B.

[2] Voyez tome XVI, pages 424 et 425; et aussi à la fin du tome XII, les *Traductions et imitations de divers auteurs*. B.

l'histoire des arts eut la préférence sur l'histoire des faits.

Tous ces matériaux concernant les arts ayant été perdus après la mort de cette personne si respectable, ni mon âge, ni l'éloignement des grandes bibliothèques, ni l'affaiblissement des talents, qui est la suite des longues maladies, ne m'ont pas permis de recommencer ce travail pénible. Il se trouve heureusement exécuté par des mains plus habiles, manié avec profondeur, et rédigé avec ordre dans l'immortel ouvrage de l'*Encyclopédie*. Je ne peux regretter que les traductions en vers des meilleurs morceaux de tous les grands poëtes depuis le Dante; car on ne les connaît point du tout dans des traductions en prose.

Il est public que plusieurs personnes eurent des copies de mon manuscrit historique; il y en eut même plusieurs chapitres imprimés dans le *Mercure de France*[1]; on les recueillit ensuite sous différents titres. Enfin en 1753, un libraire de La Haye s'avisa d'acheter quelques chapitres très informes de ce manuscrit, qu'un homme peu scrupuleux ne fit point difficulté de lui vendre. Le libraire crut que ces chapitres contenaient une suite complète, depuis Charlemagne jusqu'au règne de Charles VII, roi de France; et il imprima ce recueil tronqué et imparfait, sous le titre trompeur d'*Abrégé de l'histoire universelle, depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint*. Je fesais alors imprimer le premier tome des *Annales de l'Empire*, et j'avais pris dans un de mes manuscrits de

[1] Voyez mes notes, page 553. B.

mon *Histoire universelle*, que j'avais trouvé à Gotha, de quoi m'aider dans ces *Annales*.

Surpris de voir, dans les gazettes, cette prétendue histoire universelle annoncée sous mon nom, et n'ayant point encore reçu ce livre, qui se vendait publiquement en Hollande et à Paris, tout ce que je pus faire, ce fut de rendre compte, dans la préface[1] des *Annales de l'Empire*, de la plupart des choses dont je viens de parler.

Bientôt après, cette prétendue *Histoire universelle* imprimée à La Haye parvint entre mes mains, et j'y trouvai plus de fautes que de pages. C'est *Amédée de Genève*, pour *Robert fils d'Amédée*; c'est *Louis aîné de Charlemagne*, pour *Louis aîné de la maison de Charlemagne*. On voit un *évêque d'Italie*, au lieu d'un *évêque en Italie*; un *évêque de Palestine*, au lieu d'un *évêque de Ptolémaïde en Palestine*; *Clément IV*, pour *Innocent IV*; *Abougrafar*, au lieu d'*Abougiafar*; *Darius fils d'Hidaspes*, pour *fils d'Histaspe*; c'est la *précision des équinoxes*, c'est la *valeur du climat*, au lieu de la *chaleur*. On y trouve le *minime* Aldobrandin, au lieu du *moine* Aldobrandin, quatre cents ans avant qu'on eût des minimes. On réimprima ce livre à Paris, sous le nom de *Jean Nourse*, avec toutes les mêmes erreurs. On s'empressa de le réimprimer à Genève et à Leipsig. J'envoyai un *errata* tel que je pus le faire à la hâte, n'ayant pas le manuscrit original sous mes yeux.

Ayant fait enfin venir cet ancien manuscrit origi-

[1] Ce que Voltaire appelle ici préface des *Annales de l'Empire*, est la lettre *A M. de***, professeur en histoire*, qu'on a vue page 549. B.

nal de Paris, je fus indigné de voir combien le livre donné au public était différent du mien. Ce n'est qu'un extrait défectueux de mon ouvrage. Les titres des chapitres ne se ressemblent seulement pas. Interpolations, omissions, fausses dates, noms défigurés, calculs erronés, tout me révolta. Non seulement on ne me fesait pas dire ce que j'avais dit, mais on me fesait dire positivement le contraire.

Je fis une confrontation juridique de mon ancien manuscrit avec le livre imprimé [1]. Je constatai et je condamnai l'abus qu'on avait fait de mes travaux et de mon nom. On vient encore de donner tout récemment une nouvelle édition de cet ouvrage informe, sous le faux titre *de Colmar*. Tant d'efforts réitérés pour tromper le public, tant d'empressement à acheter un livre tout défiguré, sont des avertissements que le fond de l'ouvrage n'est pas sans utilité, et m'imposent le devoir de le publier un jour moi-même. Mais comment surcharger encore le public d'une nouvelle édition, lorsque l'Europe est inondée de tant de fausses? Il faut attendre; il faut du temps pour remanier ces deux premiers volumes, dont quelques feuilles se retrouvent dans les *Annales de l'Empire*. Ces deux premiers tomes concernent d'ailleurs des temps obscurs, qui demandent des recherches pénibles. Il est plus difficile qu'on ne pense de trouver, dans les décombres de la barbarie, de quoi construire un bâtiment qui plaise.

[1] *Procès-verbal concernant un livre intitulé :* Abrégé de l'Histoire universelle, *attribué à M. de Voltaire*, in-12 de neuf pages, réimprimé dans *Mon séjour auprès de Voltaire, par Collini*, 1807, in-8°. pages 121-124. B.

Je ne puis donc faire autre chose aujourd'hui que de donner la suite jusqu'au commencement du règne de Charles-Quint [1]; après quoi viendra le reste qui se rejoindra au *Siècle de Louis XIV* [2].

Je suis forcé de hasarder moi-même ce troisième volume, dont je fais présent au libraire Conrad Walther de Dresde, qui a, dit-on, donné une édition des deux premiers tomes, moins fautive que les autres; et je hasarde ce troisième volume, parceque j'apprends que les manuscrits s'étant multipliés, des libraires sont prêts à publier cette suite d'une manière aussi fautive que le commencement.

Ce n'est point ici un livre de chronologie et de généalogie. Il y en a assez. C'est le tableau des siècles; c'est la manière dont une dame d'un esprit supérieur étudiait l'histoire avec moi, et celle dont toutes les personnes de son rang veulent l'étudier.

Il est vrai que, dans ce volume que je donne malgré moi, je laisse toujours voir l'effet qu'ont fait sur mon esprit les objets que je considère. Mais ce compte que je me rendais de mes lectures avec une naïveté qu'on n'a presque jamais quand on écrit pour le public, est précisément ce qui pourra être utile. Chaque lecteur en est bien plus à portée d'asseoir son jugement en rectifiant le mien; et quiconque pense, fait penser.

Par exemple, lorsque Louis XI, au lieu de tâcher

[1] Le volume de 1754, qui contenait cette *Préface*, avait trente chapitres. Le dernier, intitulé: *Usages des quinzième et seizième siècles*, forme une partie du chap. CXXI de l'*Essai sur les mœurs*; voyez tome XVII, page 174 et suiv. B

[2] Le *Siècle de Louis XIV* avait paru en 1751. B.

de reprendre Calais sur Édouard IV, qui devait avoir en Angleterre assez d'embarras, achète la paix de lui, et se fait son tributaire, cette conduite me paraît peu glorieuse; mais elle peut paraître très politique à un homme qui considérera que le duc de Bourgogne aurait pu prendre le parti du roi d'Angleterre contre la France. Un autre se représentera que le grand François de Guise prit Calais sur la reine Marie d'Angleterre dans le temps que Philippe II, mari de cette reine, était bien plus à craindre qu'un duc de Bourgogne. Un autre cherchera dans le caractère même de Louis XI le motif de sa conduite. Voilà comme l'histoire peut être utile; et ce faible ouvrage peut l'être en fesant naître des réflexions meilleures que les miennes.

Savoir que François Ier fut prisonnier de Charles-Quint en 1525, c'est ne mettre qu'un fait dans sa mémoire : mais rechercher pourquoi Charles profita si peu de son bonheur, cela est d'un lecteur judicieux. Non seulement il verra la fortune de Charles-Quint balancée par la jalousie des nations, mais les conquêtes en Europe de Soliman, son ennemi, arrêtées par ses guerres avec les Persans; et il découvrira tous ces contre-poids, qui empêchent une puissance d'écraser les autres.

Réduit ainsi très à regret, par une infidélité que je n'attendais pas, à publier mes anciennes études, je me console dans l'espérance qu'elles pourront en produire de plus solides. Cette manière de s'instruire est déjà fort goûtée par plusieurs personnes, qui n'ayant pas le temps de consulter la foule des livres et des

détails, sont bien aises de se former un tableau général du monde.

C'est dans cet esprit que j'ai crayonné le *Siècle de Louis XIV*. Les lois, les arts, les mœurs ont été mon principal objet. Les petits faits ne doivent entrer dans ce plan que lorsqu'ils ont produit des événements considérables. Il est fort indifférent que la ville de Creutznach ait été prise le 21 septembre, ou le 22, en 1688; que l'épouse d'un neveu de madame de Maintenon soit nommée sa nièce[1]; mais il est important de savoir que jamais Louis XIV n'eut la moindre part au testament du roi d'Espagne Charles II, lequel changea la face de l'Europe; et que la paix de Rysvick ne fut point faite dans la vue de faire tomber la monarchie d'Espagne à un fils de France, comme on l'avait toujours cru, et comme l'a pensé milord Bolingbroke lui-même, qui en cela s'est trompé. Les querelles domestiques de la reine Anne d'Angleterre ne sont pas par elles-mêmes un objet d'attention; mais elles le deviennent parcequ'elles sont en effet l'origine d'une paix sans laquelle la France courait risque d'être démembrée.

Les détails qui ne mènent à rien sont, dans l'histoire, ce que sont les bagages dans une armée, *impedimenta*. Il faut voir les choses en grand, par cela même que l'esprit humain est petit, et qu'il s'affaisse sous le poids des minuties : elles doivent être recueillies par les annalistes, et dans des espèces de dictionnaires où on les trouve au besoin.

[1] Madame de Villette : voyez, tome XX, le chapitre XXVII du *Siècle de Louis XIV*. B.

Quand on étudie ainsi l'histoire, on peut se mettre sans confusion les siècles devant les yeux. Il est aisé alors d'apercevoir le caractère des temps de Louis XIV, de Charles-Quint, d'Alexandre VI, de saint Louis, de Charlemagne. C'est à la peinture des siècles qu'il faut s'attacher.

Les portraits des hommes sont presque tous faits de fantaisie. C'est une grande charlatanerie de vouloir peindre un personnage avec qui on n'a point vécu. Salluste a peint Catilina; mais il avait connu sa personne. Le cardinal de Retz fait des portraits de tous ses contemporains qui ont joué de grands rôles : il est en droit de peindre ce qu'il a vu et connu. Mais que souvent la passion a tenu le pinceau! Les hommes publics des temps passés ne peuvent être caractérisés que par les faits.

Je ne sais pourquoi le traducteur estimable des *Lettres* du lord Bolingbroke[1] me reproche d'avoir jugé du cardinal Mazarin *sur des vaudevilles*. Je ne l'ai point jugé; j'ai exposé sa conduite, et je ne crois pas aux vaudevilles. Ce traducteur me permettra de lui dire que c'est lui qui se trompe sur les faits en jugeant le cardinal Mazarin. *Ce ministre*, dit-il, *avait trouvé la France dans le plus grand embarras*. Le contraire est exactement vrai. Quand le cardinal Mazarin vint au ministère, la France était tranquille au-dedans, et victorieuse au-dehors, par les batailles de Rocroi et de

[1] Les *Lettres sur l'histoire, par milord Bolingbroke*, ont été traduites en français par Barbeu du Bourg, 1752, deux volumes in-12. Elles sont au nombre de huit. La fin de la sixième et les deux dernières furent reproduites par Maubert de Gouvert, dans le volume dont je parle en ma note, page 578. B.

Norlingue, et par les grands succès des Suédois dans l'Empire.

Il laissa au roi, dit-il, *des finances en meilleur ordre que l'on n'eût jamais vu.* Quelle erreur! ne sait-on pas que Charles-le-Sage, François Ier, laissèrent des trésors? que le grand Henri avait quarante millions de livres numéraires dans ses coffres, et que le royaume fleurissait par la régie la plus sage lorsque sa mort funeste fit place à l'administration d'une régence prodigue et tumultueuse? Les finances du cardinal Mazarin étaient en très bon ordre à la vérité; mais celles de l'état étaient si dérangées, que le surintendant avait dit souvent à Louis XIV : *Il n'y a point d'argent dans les coffres de votre majesté, mais M. le cardinal vous en prêtera.* Les revenus de l'état étaient si mal administrés, qu'on fut obligé d'ériger une chambre de justice. On voit, par les *Mémoires de Gourville*, quel avait été le brigandage : l'ordre ne fut mis que par le grand Colbert.

Les plus belles années de Louis XIV, dit-il, *sont celles qui ont suivi immédiatement la mort de Mazarin, où son esprit régnait encore.* Comment l'esprit du cardinal Mazarin régnait-il donc dans la conquête de la Franche-Comté, et de la moitié de la Flandre dont il avait rendu tant de villes? dans l'établissement d'une marine, que le cardinal avait laissé dépérir entièrement? dans la réforme des lois qu'il ignorait? dans l'encouragement des arts qu'il méprisa?

*M. de V*** entreprend de démontrer que le prince d'Orange n'était aucunement redouté en France, etc.* On ne démontre qu'une proposition de mathémati-

que; mais il est très vrai que, quand on crut en France que le prince d'Orange, ou plutôt le roi Guillaume, avait été tué à la bataille de La Boyne, les feux de joie que le peuple de Paris fit si indécemment étaient l'effet de la haine, et non de la crainte. Il est très vrai qu'on ne craignait point à Paris l'invasion d'un prince qui avait assez d'affaires en Irlande, et qui avait toujours été vaincu en Flandre. Les hommes d'état et de guerre pouvaient estimer le roi Guillaume; mais le peuple de Paris ne pouvait certainement le redouter. On a pu craindre dans Paris le prince Eugène et le duc de Marlborough, quand ils ravageaient la Champagne; mais il n'est pas dans la nature humaine qu'on tremble dans une capitale au nom d'un ennemi qui n'a jamais entamé les frontières d'un royaume alors toujours victorieux.

Le duc de Berri, à toute force, peut avoir dit aux princes ses frères: *Vous serez, l'un roi de France, et l'autre roi d'Espagne, et moi je serai le prince d'Orange: je vous ferai enrager tous deux.* Mais le traducteur de milord Bolingbroke doit observer qu'on peut faire *enrager*, et être battu; il doit observer qu'un critique peut se tromper aussi bien qu'un historien, et il aurait dû tâcher de n'avoir pas tort dans toutes ses critiques.

Il dit à la tête des *Mémoires secrets*[1] du même Bolingbroke, *que je veux proscrire les faits.* Je voudrais, au contraire, qu'il y eût des faits dans ces *Mémoires*, qui en sont absolument destitués; et je voudrais,

[1] Les *Mémoires secrets sur les affaires d'Angleterre, depuis 1710 jusqu'en 1716*, ont été traduits par Favier, 1754, trois volumes in-8°. B.

pour l'honneur de milord Bolingbroke, que ces *Mémoires* eussent toujours été *secrets*.

Je crois devoir ici dire un mot de l'édition qu'un critique d'un autre genre a faite du *Siècle de Louis XIV*. Il a jugé à propos d'imprimer mon ouvrage avec ses notes; et il a trouvé le secret de faire un libelle, d'un monument élevé à la gloire de la nation par les mains de la vérité. C'est un exemple rare de ce que peuvent hasarder l'ignorance et la calomnie en démence.

La littérature est un terrain qui produit des poisons comme des plantes salutaires. Il se trouve des misérables qui, parcequ'ils savent lire et écrire, croient se faire un état dans le monde en vendant des scandales à des libraires, au lieu de prendre un métier honnête, ne sachant pas que la profession d'un copiste, ou même celle d'un laquais fidèle, est très préférable à la leur. Celui dont je parle vend et fait imprimer ce tissu de sottises, sous le titre de *Siècle de Louis XIV, en trois volumes avec des notes, par M. L. B.*[1], *à Francfort:* et après avoir été si juste-

[1] Le personnage que M. de Voltaire dédaigne ici de nommer, est un nommé Angliviel de La Beaumelle. Nous ne savons de quel pays il est. Il a été élevé à Genève pour être ministre du saint Évangile; ayant depuis été renvoyé de Copenhague, nous savons, avec tout le pays, qu'il passa à Gotha, d'où il s'enfuit avec une femme de chambre qui avait volé sa maîtresse. Réfugié à Francfort, il y fit imprimer un misérable libelle, intitulé le *Qu'en dira-t-on, ou Mes pensées*, dans lequel il outrage impudemment S. A. S. monseigneur le duc de Saxe-Gotha, en le nommant par son nom. Il vomit des injures abominables contre toute la cour de Dresde, contre nos ministres, et contre les personnes sacrées de nos augustes souverains: il désigne indignement, par leurs propres et privés noms, les personnages les plus respectables de la Suisse, MM. D'Orlac, de Sinner, de Vatteville, de Diesbach, et toute la régence de Berne. Il injurie milord Bath, et attaque,

ment puni pour cette infamie, il composa vite un autre libelle diffamatoire, pour subsister pendant quelques semaines. Un autre, voyant que le *Siècle de Louis XIV* se débite dans l'Europe avec succès, et que les libraires que j'en ai gratifiés y ont trouvé leur compte, se hâte d'y ajouter un nouveau volume qui n'y a aucun rapport. Il ramasse quelques lettres de Bolingbroke sur l'histoire générale; il y mêle quelques pièces obscures qu'il a ramassées dans la fange; il intitule cette rapsodie: *Troisième*[1] *volume du Siècle de Louis XIV;* les ignorants l'achètent, et l'éditeur jouit quelques mois du fruit de sa prévarication.

Un autre avait, je ne sais comment, entre les mains un manuscrit informe et pitoyable d'une petite partie

par des grossièretés, une infinité d'honnêtes gens qu'il n'a jamais connus. Ce polisson, dans le même livre, pousse la folie jusqu'à dire qu'une « répu- « blique fondée par un voleur comme Cartouche serait une excellente répu- « blique, » et que « l'ame de Cartouche ressemblait à celle du grand Condé. »

La même extravagance atroce règne dans les notes ignorantes qu'il a vendues pour quinze ducats au libraire Eslinger, de Francfort. Il y vomit des calomnies horribles contre les plus grands hommes, et surtout contre la maison d'Orléans; c'est pour cela qu'il a été enfermé. Il est bon de faire connaître de pareilles canailles, comme on donne, dans les gazettes, le renseignement des voleurs de grands chemins. (*Note de l'éditeur.*) — Cette note fut ajoutée, et ne se trouve que dans l'édition de Dresde, 1754-58, dont j'ai parlé page v de ma préface du tome XV. Je n'ai pas osé la mettre sur le compte de Voltaire. Ce qu'on y dit se trouvait déjà en grande partie dans le *Supplément au Siècle de Louis XIV;* voyez tome XX. B.

[1] Je crois que Voltaire veut parler du volume intitulé: *le Siècle politique de Louis XIV*, etc., à Sieclopolis, 1753, petit in-8°, sur le faux-titre duquel on lit: *Nouveau Volume du Siècle de Louis XIV, pour suppléer à ce qui manque à cet ouvrage de M. de Voltaire.* L'éditeur de ce volume fut Maubert de Gouvert, qui, sous le titre d'*Introduction, première lettre*, et *deuxième lettre*, a reproduit la fin de la sixième lettre, et les septième et huitième lettres de Bolingbroke, précédées de *Remarques*, dans lesquelles se trouvent les reproches auxquels Voltaire a répondu pages 574 et 576. B.

de mon *Histoire universelle;* il le vend quelques florins, comme on l'a déjà dit[1], à un libraire de La Haye, qui se hâte de l'imprimer sans m'en avertir.

Dans le *Siècle de Louis XIV*, à l'article des écrivains, dont plusieurs ont honoré ces temps célèbres, et dont d'autres ont été si indignes, j'ai dit[2] que la Hollande a été infectée de vils auteurs, qui ont fait des libelles contre leur patrie, contre des souverains qui dédaignent de se venger, contre des citoyens qui ne le peuvent. J'ai dit que leurs imitateurs s'attirent l'exécration publique; cette juste remarque soulève ces imitateurs, et au lieu de se corriger, ils entassent petits libelles sur petits libelles, qui restent comme eux dans la poussière et dans l'oubli. Ces vers de terre qui se mettent dans la littérature et qui la rongent, mais qu'on secoue et qu'on écrase, ne peuvent ni ternir le lustre, ni diminuer la solidité des sciences.

[1] Voyez page 577. B.
[2] Article COURTILZ DE SANDRAS. B.

FIN DE LA PRÉFACE.

INTRODUCTION[1]

(DE L'ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE).

Plusieurs esprits infatigables ayant débrouillé autant qu'on le peut le chaos de l'antiquité, et quelques génies éloquents ayant écrit l'histoire universelle jusqu'à Charlemagne, j'ai regretté qu'ils n'aient pas fourni une carrière plus longue; j'ai voulu, pour m'instruire de ce qu'ils ne disent pas, mettre sous mes yeux un précis de l'histoire, laquelle nous intéresse à mesure qu'elle devient plus moderne.

Ma principale idée est de connaître, autant que je pourrai, les mœurs des peuples, et d'étudier l'esprit humain; je regarderai l'ordre des successions des rois et la chronologie comme mes guides, mais non comme le but de mon travail. Ce travail serait bien ingrat si je me bornais à vouloir apprendre seulement en quelle année un prince indigne d'être connu succéda à un prince barbare.

Il semble, en lisant les histoires, que la terre n'ait été faite que pour quelques souverains, et pour ceux

[1] Ce morceau, que j'ai cru devoir recueillir, était, en 1753, en tête de l'ouvrage publié par Néaulme, sous le titre d'*Abrégé de l'histoire universelle;* voyez ma préface du tome XV. Il fut imprimé, en 1754, dans le premier volume de l'édition donnée sous le titre d'*Essai sur l'histoire universelle* (en six volumes); voyez aussi ma préface du tome XV. L'auteur y restitua un passage qui avait été altéré : voyez la note qui suit. B.

qui ont servi leurs passions; tout le reste est négligé. Les historiens imitent en cela quelques tyrans dont ils parlent[1]; ils sacrifient le genre humain à un seul homme. N'y a-t-il donc eu sur la terre que des princes? et faut-il que presque tous les inventeurs des arts soient inconnus, tandis qu'on a des suites chronologiques de tant d'hommes qui n'ont fait aucun bien ou qui ont fait beaucoup de mal? Autant il faut connaître les grandes actions des souverains qui ont changé la face de la terre, et surtout de ceux qui ont rendu leurs peuples meilleurs et plus heureux; autant on doit ignorer le vulgaire des rois qui ne servirait qu'à charger la mémoire.

Je me propose de diviser mon étude par siècles; mais je sens qu'en ne présentant à mon esprit que ce qui se fait précisément dans le siècle que j'aurai sous les yeux, je serai obligé de trop partager mon attention, de séparer en trop de parties les idées suivies que je veux me faire, d'abandonner la recherche d'une nation, ou d'un art, ou d'une révolution, pour ne la reprendre que long-temps après. Je remonterai donc quelquefois à la source éloignée d'un art, d'une coutume importante, d'une loi, d'une révolution. J'anticiperai quelquefois, mais le moins que je pourrai, et en évitant, autant que ma faiblesse me le permettra,

[1] Ce texte est celui de l'édition de Dresde de 1754. Les éditions de Néaulme et de Nourse, données en 1753, portaient : « Les historiens, semblables en cela aux rois, sacrifient le genre humain à un seul homme. » Ce passage est un de ceux que le *Procès-verbal*, dont j'ai parlé page 570, signale comme altérés. Louis XV fut blessé, dit-on, de cette phrase; voilà pourquoi Voltaire, dans sa lettre à Néaulme, du 28 février 1754, emploie les expressions : « Il semble que vous ayez voulu me perdre. » B.

la confusion et la dispersion des idées. Je tâcherai de présenter à mon esprit une peinture fidèle de ce qui mérite d'être connu dans l'univers.

Avant de considérer l'état ou était l'Europe vers le temps de Charlemagne, et les débris de l'empire romain, j'examine d'abord s'il n'y a rien qui soit digne de mon attention dans le reste de notre hémisphère. Ce reste est douze fois plus étendu que la domination romaine, et m'apprend d'abord que ces monuments des empereurs de Rome, chargés des titres de maîtres et de restaurateurs de l'univers, sont des témoignages immortels de vanité et d'ignorance, non moins que de grandeur.

Frappés de l'éclat de cet empire, de ses accroissements et de sa chute, nous avons, dans la plupart de nos histoires universelles, traité les autres hommes comme s'ils n'existaient pas. La province de la Judée, la Grèce, les Romains se sont emparés de toute notre attention ; et quand le célèbre Bossuet dit un mot des mahométans, il n'en parle que comme d'un déluge de barbares. Cependant beaucoup de ces nations possédaient des arts utiles que nous tenons d'elles ; leurs pays nous fournissaient des commodités et des choses précieuses que la nature nous a refusées ; et vêtus de leurs étoffes, nourris des productions de leurs terres, instruits par leurs inventions, amusés même par les jeux qui sont le fruit de leur industrie, nous nous sommes fait avec trop d'injustice une loi de les ignorer.

FIN DE L'INTRODUCTION, ETC.

DIALOGUE[1]

ENTRE

UN BRACHMANE ET UN JÉSUITE,

SUR LA NÉCESSITÉ ET L'ENCHAÎNEMENT DES CHOSES.

LE JÉSUITE.

C'est apparemment par les prières de saint François Xavier que vous êtes parvenu à une si heureuse et si longue vieillesse? Cent quatre-vingts ans! cela est digne du temps des patriarches.

LE BRACHMANE.

Mon maître Fonfouca en a vécu trois cents; c'est le cours ordinaire de notre vie. J'ai une grande estime pour François Xavier; mais ses prières n'auraient jamais pu déranger l'ordre de l'univers : et s'il avait eu seulement le don de faire vivre une mouche un instant de plus que ne le portait l'enchaînement des destinées, ce globe-ci serait tout autre chose que ce que vous voyez aujourd'hui.

LE JÉSUITE.

Vous avez une étrange opinion des futurs contingents. Vous ne savez donc pas que l'homme est libre, que notre volonté dispose à notre gré de tout ce qui se passe sur la terre? Je vous assure que les seuls jé-

[1] La première édition est de 1756. B.

suites y ont fait pour leur part des changements considérables.

LE BRACHMANE.

Je ne doute pas de la science et du pouvoir des révérends pères jésuites; ils sont une partie fort estimable de ce monde, mais je ne les en crois pas les souverains. Chaque homme, chaque être, tant jésuite que brachmane, est un ressort de l'univers; il obéit à la destinée, et ne lui commande pas. A quoi tenait-il que Gengis-kan conquît l'Asie? à l'heure à laquelle son père s'éveilla un jour en couchant avec sa femme, à un mot qu'un Tartare avait prononcé quelques années auparavant. Je suis, par exemple, tel que vous me voyez, une des causes principales de la mort déplorable de votre bon roi Henri IV, et vous m'en voyez encore affligé.

LE JÉSUITE.

Votre révérence veut rire apparemment. Vous la cause de l'assassinat de Henri IV!

LE BRACHMANE.

Hélas! oui. C'était l'an neuf cent quatre-vingt-trois mille de la révolution de Saturne, qui revient à l'an mil cinq cent cinquante de votre ère. J'étais jeune et étourdi. Je m'avisai de commencer une petite promenade du pied gauche, au lieu du pied droit, sur la côte de Malabar, et de là suivit évidemment la mort de Henri IV.

LE JÉSUITE.

Comment cela, je vous supplie? Car nous qu'on accusait de nous être tournés de tous les côtés dans cette affaire, nous n'y avons aucune part.

LE BRACHMANE.

Voici comme la destinée arrangea la chose. En avançant le pied gauche, comme j'ai l'honneur de vous dire, je fis tomber malheureusement dans l'eau mon ami Ériban, marchand persan, qui se noya. Il avait une fort jolie femme qui convola avec un marchand arménien; elle eut une fille qui épousa un Grec; la fille de ce Grec s'établit en France, et épousa le père de Ravaillac. Si tout cela n'était pas arrivé, vous sentez que les affaires des maisons de France et d'Autriche auraient tourné différemment. Le système de l'Europe aurait changé. Les guerres entre l'Allemagne et la Turquie auraient eu d'autres suites; ces suites auraient influé sur la Perse, la Perse sur les Indes. Vous voyez que tout tenait à mon pied gauche, lequel était lié à tous les autres événements de l'univers, passés, présents, et futurs.

LE JÉSUITE.

Je veux proposer cet argument à quelqu'un de nos pères théologiens, et je vous apporterai la solution.

LE BRACHMANE.

En attendant je vous dirai encore que la servante du grand-père du fondateur des feuillants (car j'ai lu vos histoires) était aussi une des causes nécessaires de la mort de Henri IV, et de tous les accidents que cette mort entraîna.

LE JÉSUITE.

Cette servante-là était une maîtresse femme.

LE BRACHMANE.

Point du tout : c'était une idiote à qui son maître fit un enfant. Madame de La Barrière en mourut de

chagrin. Celle qui lui succéda fut, comme disent vos chroniques, la grand'mère du bienheureux Jean de La Barrière, qui fonda l'ordre des feuillants. Ravaillac fut moine dans cet ordre. Il puisa chez eux certaine doctrine fort à la mode alors, comme vous savez. Cette doctrine lui persuada que c'était une bonne œuvre d'assassiner le meilleur roi du monde. Le reste est connu.

LE JÉSUITE.

Malgré votre pied gauche et la servante du grand-père du fondateur des feuillants, je croirai toujours que l'action horrible de Ravaillac était un futur contingent, qui pouvait fort bien ne pas arriver; car enfin la volonté de l'homme est libre.

LE BRACHMANE.

Je ne sais pas ce que vous entendez par une volonté libre; je n'attache point d'idée à ces paroles. Être libre, c'est faire ce qu'on veut, et non pas vouloir ce qu'on veut. Tout ce que je sais, c'est que Ravaillac commit volontairement le crime qu'il était destiné à faire par des lois immuables. Ce crime était un chaînon de la grande chaîne des destinées.

LE JÉSUITE.

Vous avez beau dire, les choses de ce monde ne sont point si liées ensemble que vous pensez. Que fait, par exemple, au reste de la machine la conversation inutile que nous avons ensemble sur le rivage des Indes?

LE BRACHMANE.

Ce que nous disons vous et moi est peu de chose,

sans doute; mais si vous n'étiez pas ici, toute la machine du monde serait autre chose qu'elle n'est.

LE JÉSUITE.

Votre révérence *bramine* avance là un furieux paradoxe.

LE BRACHMANE.

Votre paternité *ignacienne* en croira ce qu'elle voudra : mais certainement nous n'aurions pas cette conversation, si vous n'étiez venu aux Indes; vous n'auriez pas fait ce voyage, si votre saint Ignace de Loyola n'avait pas été blessé au siége de Pampelune, et si un roi de Portugal[1] ne s'était obstiné à faire doubler le cap de Bonne-Espérance. Ce roi de Portugal n'a-t-il pas, avec le secours de la boussole, changé la face du monde? Mais il fallait qu'un Napolitain[2] eût inventé la boussole. Et puis dites que tout n'est pas éternellement asservi à un ordre constant, qui unit par des liens invisibles et indissolubles tout ce qui naît, tout ce qui agit, tout ce qui souffre, tout ce qui meurt sur notre globe.

LE JÉSUITE.

Hé! que deviendront les futurs contingents?

LE BRACHMANE.

Ils deviendront ce qu'ils pourront : mais l'ordre établi par une main éternelle et toute puissante doit subsister à jamais.

LE JÉSUITE.

A vous entendre, il ne faudrait donc point prier Dieu?

[1] Emmanuel. Voyez tome XVII, page 361. B.
[2] Gioia. Voyez tome XVII, page 355. B.

LE BRACHMANE.

Il faut l'adorer. Mais qu'entendez-vous par le prier?

LE JÉSUITE.

Ce que tout le monde entend, qu'il favorise nos desirs, qu'il satisfasse à nos besoins.

LE BRACHMANE.

Je vous comprends. Vous voulez qu'un jardinier obtienne du soleil à l'heure que Dieu a destinée de toute éternité pour la pluie, et qu'un pilote ait un vent d'est lorsqu'il faut qu'un vent d'occident rafraîchisse la terre et les mers. Mon père, prier c'est se soumettre. Bonsoir. La destinée m'appelle à présent auprès de ma bramine.

LE JÉSUITE.

Ma volonté libre me presse d'aller donner leçon à un jeune écolier.

FIN DU DIALOGUE.

DIALOGUES[1]

ENTRE LUCRÈCE ET POSIDONIUS.

PREMIER ENTRETIEN.

POSIDONIUS.

Votre poésie est quelquefois admirable; mais la physique d'Épicure me paraît bien mauvaise.

LUCRÈCE.

Quoi! vous ne voulez pas convenir que les atomes se sont arrangés d'eux-mêmes de façon qu'ils ont produit cet univers?

POSIDONIUS.

Nous autres mathématiciens, nous ne pouvons convenir que des choses qui sont prouvées évidemment par des principes incontestables.

LUCRÈCE.

Mes principes le sont.

« Ex nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti;
« Tangere enim et tangi nisi corpus nulla potest res[2]. »

Que rien ne vient de rien, rien ne retourne à rien;
Et qu'un corps n'est touché que par un autre corps.

POSIDONIUS.

Quand je vous aurais accordé ces principes, et

[1] Ces deux *Entretiens* ou *Dialogues* sont dans l'édition de 1756. B.

[2] Lucrèce, livre I, vers 305. Le vers qui précède n'est pas de Lucrèce, mais il est le résumé de sa doctrine, et est de Perse, sat. III, v. 84 : on lit toutefois dans Perse :

« De nihilo nihil, etc. » B

même les atomes et le vide, vous ne me persuaderiez pas plus que l'univers s'est arrangé de lui-même dans l'ordre admirable où nous le voyons, que si vous disiez aux Romains que la sphère armillaire composée par Posidonius s'est faite toute seule.

LUCRÈCE.

Mais qui donc aura fait le monde?

POSIDONIUS.

Un être intelligent, plus supérieur au monde et à moi que je ne le suis au cuivre dont j'ai composé ma sphère.

LUCRÈCE.

Vous qui n'admettez que des choses évidentes, comment pouvez-vous reconnaître un principe dont vous n'avez d'ailleurs aucune notion?

POSIDONIUS.

Comme, avant de vous avoir connu, j'ai jugé que votre livre était d'un homme d'esprit.

LUCRÈCE.

Vous avouez que la matière est éternelle, qu'elle existe parcequ'elle existe; or, si elle existe par sa nature, pourquoi ne peut-elle pas former par sa nature des soleils, des mondes, des plantes, des animaux, des hommes?

POSIDONIUS.

Tous les philosophes qui nous ont précédés ont cru la matière éternelle, mais ils ne l'ont pas démontré; et quand elle serait éternelle, il ne s'ensuit point du tout qu'elle puisse former des ouvrages dans lesquels éclatent tant de sublimes desseins. Cette pierre aurait

beau être éternelle, vous ne me persuaderez point qu'elle puisse produire l'*Iliade* d'Homère.

LUCRÈCE.

Non; une pierre ne composera point l'*Iliade*, non plus qu'elle ne produira un cheval; mais la matière, organisée avec le temps, et devenue un mélange d'os, de chair et de sang, produira un cheval, et, organisée plus finement, composera l'*Iliade*.

POSIDONIUS.

Vous le supposez sans aucune preuve, et je ne dois rien admettre sans preuve. Je vais vous donner des os, du sang, de la chair tout faits; je vous laisserai travailler, vous et tous les épicuriens du monde: consentiriez-vous à faire le marché de posséder l'empire romain si vous venez à bout de faire un cheval avec les ingrédients tout préparés, ou à être pendu si vous n'en pouvez venir à bout?

LUCRÈCE.

Non; cela passe mes forces, mais non pas celles de la nature. Il faut des millions de siècles pour que la nature, ayant passé par toutes les formes possibles, arrive enfin à la seule qui puisse produire des êtres vivants.

POSIDONIUS.

Vous aurez beau remuer dans un tonneau, pendant toute votre vie, tous les matériaux de la terre mêlés ensemble, vous n'en tirerez pas seulement une figure régulière; vous ne produirez rien. Si le temps de votre vie ne peut suffire à produire seulement un champignon, le temps de la vie d'un autre homme y suffira-t-il? Ce qu'un siècle n'a pas fait, pourquoi

plusieurs siècles pourraient-ils le faire? Il faudrait avoir vu naître des hommes et des animaux du sein de la terre, et des blés sans germe, etc., etc., pour oser affirmer que la matière toute seule se donne de telles formes : personne, que je sache, n'a vu cette opération : personne ne doit donc y croire.

LUCRÈCE.

Eh bien! les hommes, les animaux, les arbres auront toujours été. Tous les philosophes conviennent que la matière est éternelle; ils conviendront que les générations le sont aussi. C'est la nature de la matière qu'il y ait des astres qui tournent, des oiseaux qui volent, des chevaux qui courent, et des hommes qui fassent des *Iliades*.

POSIDONIUS.

Dans cette supposition nouvelle, vous changez de sentiment : mais vous supposez toujours ce qui est en question; vous admettez une chose dont vous n'avez pas la plus légère preuve.

LUCRÈCE.

Il m'est permis de croire que ce qui est aujourd'hui était hier, était il y a un siècle, il y a cent siècles, et ainsi en remontant sans fin. Je me sers de votre argument : personne n'a jamais vu le soleil et les astres commencer leur carrière, les premiers animaux se former et recevoir la vie; on peut donc penser que tout a été éternellement comme il est.

POSIDONIUS.

Il y a une grande différence. Je vois un dessein admirable, et je dois croire qu'un être intelligent a formé ce dessein.

LUCRÈCE.

Vous ne devez pas admettre un être dont vous n'avez aucune connaissance.

POSIDONIUS.

C'est comme si vous me disiez que je ne dois pas croire qu'un architecte a bâti le Capitole, parceque je n'ai pu voir cet architecte.

LUCRÈCE.

Votre comparaison n'est pas juste. Vous avez vu bâtir des maisons, vous avez vu des architectes; ainsi vous devez penser que c'est un homme semblable aux architectes d'aujourd'hui qui a bâti le Capitole. Mais ici les choses ne vont pas de même : le Capitole n'existe point par sa nature, et la matière existe par sa nature. Il est impossible qu'elle n'ait pas une certaine forme. Or pourquoi ne voulez-vous pas qu'elle possède par sa nature la forme qu'elle a aujourd'hui? Ne vous est-il pas beaucoup plus aisé de reconnaître la nature qui se modifie elle-même, que de reconnaître un être invisible qui la modifie? dans le premier cas vous n'avez qu'une difficulté, qui est de comprendre comment la nature agit; dans le second cas, vous avez deux difficultés, qui sont de comprendre et cette même nature, et un être inconnu qui agit sur elle.

POSIDONIUS.

C'est tout le contraire. Je vois non seulement de la difficulté, mais de l'impossibilité à comprendre que la matière puisse avoir des desseins infinis, et je ne vois aucune difficulté à admettre un être intelligent

qui gouverne cette matière par ses desseins infinis et par sa volonté toute puissante.

LUCRÈCE.

Quoi! c'est donc parceque votre esprit ne peut comprendre une chose qu'il en suppose une autre? c'est donc parceque vous ne pouvez saisir l'artifice et les ressorts nécessaires par lesquels la nature s'est arrangée en planètes, en soleil, en animaux, que vous recourez à un autre être?

POSIDONIUS.

Non; je n'ai pas recours à un Dieu parceque je ne puis comprendre la nature; mais je comprends évidemment que la nature a besoin d'une intelligence suprême; et cette seule raison me prouverait un Dieu, si je n'avais pas d'ailleurs d'autres preuves.

LUCRÈCE.

Et si cette matière avait par elle-même l'intelligence?

POSIDONIUS.

Il m'est évident qu'elle ne la possède point.

LUCRÈCE.

Et à moi il est évident qu'elle la possède, puisque je vois des corps comme vous et moi qui raisonnent.

POSIDONIUS.

Si la matière possédait par elle-même la pensée, il faudrait que vous dissiez qu'elle la possède nécessairement. Or, si cette propriété lui était nécessaire, elle l'aurait en tout temps et en tous lieux : car ce qui est *nécessaire* à une chose ne peut jamais en être séparé. Un morceau de boue, le plus vil excrément penserait; or certainement vous ne diriez pas que du fumier

pense : la pensée n'est donc pas un attribut nécessaire à la matière.

LUCRÈCE.

Votre raisonnement est un sophisme. Je tiens le mouvement *nécessaire* à la matière; cependant ce fumier, ce tas de boue, ne sont pas actuellement en mouvement; ils y seront quand quelque corps les poussera. De même la pensée ne sera l'attribut d'un corps que quand ce corps sera organisé pour penser.

POSIDONIUS.

Votre erreur vient de ce que vous supposez toujours ce qui est en question. Vous ne voyez pas que pour organiser un corps, le faire homme, le rendre pensant, il faut déjà de la pensée, il faut un dessein arrêté. Or vous ne pouvez admettre des desseins avant que les seuls êtres qui ont ici-bas des desseins soient formés; vous ne pouvez admettre des pensées avant que les êtres qui ont des pensées existent. Vous supposez encore ce qui est en question quand vous dites que le mouvement est nécessaire à la matière: car ce qui est absolument nécessaire existe toujours, comme l'étendue existe toujours dans toute matière; or le mouvement n'existe pas toujours. Les pyramides d'Égypte ne sont certainement pas en mouvement : une matière subtile aurait beau passer entre les pierres des pyramides d'Égypte, la masse de la pyramide est immobile. Le mouvement n'est donc pas absolument nécessaire à la matière; il lui vient d'ailleurs, ainsi que la pensée vient d'ailleurs aux hommes. Il y a donc un être intelligent et puissant qui donne le mouvement, la vie, et la pensée.

LUCRÈCE.

Je peux vous répondre en disant qu'il y a toujours eu du mouvement et de l'intelligence dans le monde : ce mouvement et cette intelligence se sont distribués de tout temps, suivant les lois de la nature. La matière étant éternelle, il était impossible que son existence ne fût pas dans quelque ordre; elle ne pouvait être dans aucun ordre sans le mouvement et sans la pensée; il fallait donc que l'intelligence et le mouvement fussent en elle.

POSIDONIUS.

Quelque chose que vous fassiez, vous ne pouvez jamais que faire des suppositions. Vous supposez un ordre; il faut donc qu'il y ait une intelligence qui ait arrangé cet ordre. Vous supposez le mouvement et la pensée avant que la matière fût en mouvement et qu'il y eût des hommes et des pensées. Vous ne pouvez nier que la pensée n'est pas essentielle à la matière, puisque vous n'osez pas dire qu'un caillou pense. Vous ne pouvez opposer que des *peut-être* à la vérité qui vous presse; vous sentez l'impuissance de la matière, et vous êtes forcé d'admettre un être suprême, intelligent, tout puissant, qui a organisé la matière et les êtres pensants. Les desseins de cette intelligence supérieure éclatent de toutes parts, et vous devez les apercevoir dans un brin d'herbe comme dans le cours des astres. On voit que tout est dirigé à une fin certaine.

LUCRÈCE.

Ne prenez-vous point pour un dessein ce qui n'est qu'une existence nécessaire? ne prenez-vous point

pour une fin ce qui n'est qu'un usage que nous fesons des choses qui existent? Les Argonautes ont bâti un vaisseau pour aller à Colchos; direz-vous que les arbres ont été créés pour que les Argonautes bâtissent un vaisseau, et que la mer a été faite pour que les Argonautes entreprissent leur navigation? les hommes portent des chaussures; direz-vous que les jambes ont été faites par un Être suprême pour être chaussées? non, sans doute : mais les Argonautes ayant vu du bois en ont bâti un navire, et ayant connu que l'eau pouvait porter ce navire ils ont entrepris leur voyage. De même, après une infinité de formes et de combinaisons que la matière avait prises, il s'est trouvé que les humeurs et la corne transparente qui composent l'œil, séparées autrefois dans différentes parties du corps humain, ont été réunies dans la tête, et les animaux ont commencé à voir. Les organes de la génération qui étaient épars se sont rassemblés, et ont pris la forme qu'ils ont : alors les générations ont été produites avec régularité. La matière du soleil, longtemps répandue et écartée dans l'espace, s'est conglobée et a fait l'astre qui nous éclaire. Y a-t-il à tout cela de l'impossibilité?

POSIDONIUS.

En vérité vous ne pouvez pas avoir sérieusement recours à un tel système. Premièrement, en adoptant cette hypothèse vous abandonneriez les générations éternelles dont vous parliez tout-à-l'heure. Secondement, vous vous trompez sur les causes finales. Il y a des usages volontaires que nous fesons des présents de la nature : il y a des effets indispensables. Les

Argonautes pouvaient ne point employer les arbres des forêts pour en faire un vaisseau; mais ces arbres étaient visiblement destinés à croître sur la terre, à donner des fruits et des feuilles. On peut ne point couvrir ses jambes d'une chaussure; mais la jambe est visiblement faite pour porter le corps et pour marcher, les yeux pour voir, les oreilles pour entendre, les parties de la génération pour perpétuer l'espèce. Si vous considérez que d'une étoile placée à quatre ou cinq cents millions de lieues de nous, il part des traits de lumière qui viennent faire le même angle déterminé dans les yeux de chaque animal, et que tous les animaux ont à l'instant la sensatiou de la lumière, vous m'avouerez qu'il y a là une mécanique, un dessein admirable. Or n'est-il pas déraisonnable d'admettre une mécanique sans artisan, un dessein sans intelligence, et de tels desseins sans un Être suprême?

LUCRÈCE.

Si j'admets cet Être suprême, quelle forme aura-t-il? Sera-t-il en un lieu? sera-t-il hors de tout lieu? sera-t-il dans le temps, hors du temps? remplira-t-il tout l'espace, ou non? Pourquoi aurait-il fait ce monde? quel est son but? Pourquoi former des êtres sensibles et malheureux? Pourquoi le mal moral et le mal physique? De quelque côté que je tourne mon esprit, je ne vois que l'incompréhensible.

POSIDONIUS.

C'est précisément parceque cet Être suprême existe que sa nature doit être incompréhensible : car s'il existe, il doit y avoir l'infini entre lui et nous. Nous

devons admettre qu'il est, sans savoir ce qu'il est, et comment il opère. N'êtes-vous pas forcé d'admettre les asymptotes en géométrie, sans comprendre comment ces lignes peuvent s'approcher toujours, et ne se toucher jamais? N'y a-t-il pas des choses aussi incompréhensibles que démontrées dans les propriétés du cercle? Concevez donc qu'on doit admettre l'incompréhensible, quand l'existence de cet incompréhensible est prouvée.

LUCRÈCE.

Quoi! il me faudrait renoncer aux dogmes d'Épicure?

POSIDONIUS.

Il vaut mieux renoncer à Épicure qu'à la raison.

SECOND ENTRETIEN.

LUCRÈCE.

Je commence à reconnaître un Être suprême inaccessible à nos sens, et prouvé par notre raison, qui a fait le monde, et qui le conserve : mais pour tout ce que je dis de l'ame dans mon troisième livre, admiré de tous les savants de Rome, je ne crois pas que vous puissiez m'obliger à y renoncer.

POSIDONIUS.

Vous dites d'abord :

« Idque situm media regione in pectoris hæret. »

L'esprit est au milieu de la poitrine.

Liv. III, v. 141.

Mais quand vous avez composé vos beaux vers, n'avez-vous jamais fait quelque effort de tête? Quand vous

parlez de l'esprit de Cicéron ou de l'orateur Marc-Antoine, ne dites-vous pas que c'est une bonne tête? et si vous disiez qu'il a une bonne poitrine, ne croirait-on pas que vous parlez de sa voix et de ses poumons?

LUCRÈCE.

Mais ne sentez-vous pas que c'est autour du cœur que se forment les sentiments de joie, de douleur, et de crainte?

« Hic exultat enim pavor ac metus; hæc loca circum
« Lætitiæ mulcent. »
Liv. III, v. 142.

Ne sentez-vous pas votre cœur se dilater ou se resserrer à une bonne ou mauvaise nouvelle? N'y a-t-il pas là des ressorts secrets qui se détendent ou qui preunent de l'élasticité? C'est donc là qu'est le siége de l'ame.

POSIDONIUS.

Il y a une paire de nerfs qui part du cerveau, qui passe à l'estomac et au cœur, qui descend aux parties de la génération, et qui leur imprime des mouvements; direz-vous que c'est dans les parties de la génération que réside l'entendement humain?

LUCRÈCE.

Non, je n'oserais le dire; mais, quand je placerai l'ame dans la tête, au lieu de la mettre dans la poitrine, mes principes subsisterout toujours : l'ame sera toujours une matière infiniment déliée, semblable au feu élémentaire qui anime toute la machine.

POSIDONIUS.

Et comment concevez-vous qu'une matière déliée

puisse avoir des pensées, des sentiments par elle-même?

LUCRÈCE.

Parceque je l'éprouve, parceque toutes les parties de mon corps étant touchées en ont le sentiment; parceque ce sentiment est répandu dans toute ma machine, parcequ'il ne peut y être répandu que par une matière extrêmement subtile et rapide; parceque je suis un corps; parcequ'un corps ne peut être agité que par un corps; parceque l'intérieur de mon corps ne peut être pénétré que par des corpuscules très déliés, et que par conséquent mon ame ne peut être que l'assemblage de ces corpuscules.

POSIDONIUS.

Nous sommes déjà convenus dans notre premier entretien qu'il n'y a pas d'apparence qu'un rocher puisse composer l'*Iliade*. Un rayon de soleil en sera-t-il plus capable? Imaginez ce rayon de soleil cent mille fois plus subtil et plus rapide; cette clarté, cette ténuité, feront-elles des sentimeuts et des pensées?

LUCRÈCE.

Peut-être en feront-elles quand elles seront dans des organes préparés.

POSIDONIUS.

Vous voilà toujours réduit à des *peut-être*. Du feu ne peut penser par lui-même plus que de la glace. Quand je supposerais que c'est du feu qui pense en vous, qui sent, qui a une volonté, vous seriez donc forcé d'avouer que ce n'est pas par lui-même qu'il a une volonté, du sentiment, et des pensées.

LUCRÈCE.

Non, ce ne sera pas par lui-même; ce sera par l'assemblage de ce feu et de mes organes.

POSIDONIUS.

Comment pouvez-vous imaginer que de deux corps qui ne pensent point chacun séparément, il résulte la pensée quand ils sont unis ensemble?

LUCRÈCE.

Comme un arbre et de la terre pris séparément ne portent point de fruit, et qu'ils en portent quand on a mis l'arbre dans la terre.

POSIDONIUS.

La comparaison n'est qu'éblouissante. Cet arbre a en soi le germe des fruits, on le voit à l'œil dans ses boutons; et le suc de la terre développe la substance de ces fruits. Il faudrait donc que le feu eût déjà en soi le germe de la pensée, et que les organes du corps développassent ce germe.

LUCRÈCE.

Que trouvez-vous à cela d'impossible?

POSIDONIUS.

Je trouve que ce feu, cette matière quintessenciée n'a pas en elle plus de droit à la pensée que la pierre. La production d'un être doit avoir quelque chose de semblable à ce qui la produit : or une pensée, une volonté, un sentiment, n'ont rien de semblable à de la matière ignée.

LUCRÈCE.

Deux corps qui se heurtent produisent du mouvement; et cependant ce mouvement n'a rien de semblable à ces deux corps, il n'a rien de leurs trois di-

mensions, il n'a point comme eux de figure; donc un être peut n'avoir rien de semblable à l'être qui le produit : donc la pensée peut naître de l'assemblage de deux corps qui n'auront point la pensée.

POSIDONIUS.

Cette comparaison est encore plus éblouissante que juste. Je ne vois que matière dans deux corps en mouvement; je ne vois là que des corps passant d'un lieu dans un autre. Mais quand nous raisonnons ensemble, je ne vois aucune matière dans vos idées et dans les miennes. Je vous dirai seulement que je ne conçois pas plus comment un corps a le pouvoir d'en remuer un autre, que je ne conçois comment j'ai des idées. Ce sont pour moi deux choses également inexplicables, et toutes deux me prouvent également l'existence et la puissance d'un Être suprême auteur du mouvement et de la pensée.

LUCRÈCE.

Si notre ame n'est pas un feu subtil, une quintessence éthérée, qu'est-elle donc?

POSIDONIUS.

Vous et moi n'en savons rien : je vous dirai bien ce qu'elle n'est pas; mais je ne puis vous dire ce qu'elle est. Je vois que c'est une puissance qui est en moi, que je ne me suis pas donné cette puissance, et que par conséquent elle vient d'un être supérieur à moi.

LUCRÈCE.

Vous ne vous êtes pas donné la vie, vous l'avez reçue de votre père; vous avez reçu de lui la pensée avec la vie, comme il l'avait reçue de son père, et ainsi en remontant à l'infini. Vous ne savez pas plus

au fond ce que c'est que le principe de la vie, que vous ne connaissez le principe de la pensée. Cette succession d'êtres vivants et pensants a toujours existé de tout temps.

POSIDONIUS.

Je vois toujours que vous êtes forcé d'abandonner le système d'Épicure, et que vous n'osez plus dire que la déclinaison des atomes produit la pensée : mais j'ai déjà réfuté dans notre dernier entretien la succession éternelle des êtres sensibles et pensants ; je vous ai dit que s'il y avait eu des êtres matériels pensants par eux-mêmes, il faudrait que la pensée fût un attribut nécessaire essentiel à toute matière; que si la matière pensait nécessairement par elle-même, toute matière serait pensante : or cela n'est pas ; donc il est insoutenable d'admettre une succession d'êtres matériels pensants par eux-mêmes.

LUCRÈCE.

Ce raisonnement que vous répétez n'empêche pas qu'un père ne communique une ame à son fils en formant son corps. Cette ame et ce corps croissent ensemble; ils se fortifient, ils sont assujettis aux maladies, aux infirmités de la vieillesse. La décadence de nos forces entraîne celle de notre jugement ; l'effet cesse enfin avec la cause, et l'ame se dissout comme la fumée dans les airs.

« Præterea, gigni pariter cum corpore, et una
« Crescere sentimus, pariterque senescere mentem :
« Nam velut infirmo pueri teneroque vagantur
« Corpore, sic animi sequitur sententia tenuis.
« Inde, ubi robustis adolevit viribus ætas,
« Consilium quoque majus, et auctior est animi vis :

« Post, ubi jam validis quassatum est viribus ævi
« Corpus, et obtusis ceciderunt viribus artus,
« Claudicat ingenium, delirat linguaque mensque;
« Omnia deficiunt, atque uno tempore desunt.
« Ergo dissolvi quoque convenit omnem animaï
« Naturam, ceu fumus in altas aeris auras:
« Quandoquidem gigni pariter, pariterque videtur
« Crescere; et, ut docui, simul ævo fessa fatiscit. »
Liv. III, v. 446.

POSIDONIUS.

Voilà de très beaux vers; mais m'apprenez-vous par là quelle est la nature de l'ame?

LUCRÈCE.

Non, je vous fais son histoire, et je raisonne avec quelque vraisemblance.

POSIDONIUS.

Où est la vraisemblance qu'un père communique à son fils la faculté de penser?

LUCRÈCE.

Ne voyez-vous pas tous les jours que les enfants ont des inclinations de leurs pères, comme ils en ont les traits?

POSIDONIUS.

Mais un père en formant son fils n'a-t-il pas agi comme un instrument aveugle? A-t-il prétendu faire une ame, faire des pensées, en jouissant de sa femme? L'un et l'autre savent-ils comment un enfant se forme dans le sein maternel? Ne faut-il pas recourir à quelque cause supérieure, ainsi que dans les autres opérations de la nature que nous avons examinées? Ne sentez-vous pas, si vous êtes de bonne foi, que les hommes ne se donnent rien, et qu'ils sont sous la main d'un maître absolu?

LUCRÈCE.

Si vous en savez plus que moi, dites-moi donc ce que c'est que l'ame.

POSIDONIUS.

Je ne prétends pas en savoir plus que vous. Éclairons-nous l'un l'autre. Dites-moi d'abord ce que c'est que la végétation.

LUCRÈCE.

C'est un mouvement interne qui porte les sucs de la terre dans une plante, la fait croître, développe ses fruits, étend ses feuilles, etc.

POSIDONIUS.

Vous ne pensez pas, sans doute, qu'il y ait un être appelé *végétation* qui opère ces merveilles?

LUCRÈCE.

Qui l'a jamais pensé?

POSIDONIUS.

Vous devez conclure de notre précédent entretien que l'arbre ne s'est point donné la végétation lui-même.

LUCRÈCE.

Je suis forcé d'en convenir.

POSIDONIUS.

Et la vie? vous me direz bien ce que c'est.

LUCRÈCE.

C'est la végétation avec le sentiment dans un corps organisé.

POSIDONIUS.

Et il n'y a pas un être appelé *la vie* qui donne ce sentiment à un corps organisé.

LUCRÈCE.

Sans doute. La végétation et la vie sont des mots qui signifient des choses végétantes et vivantes.

POSIDONIUS.

Si l'arbre et l'animal ne peuvent se donner la végétation et la vie, pouvez-vous vous donner vos pensées?

LUCRÈCE.

Je crois que je le peux, car je pense à ce que je veux. Ma volonté était de vous parler de métaphysique, et je vous en parle.

POSIDONIUS.

Vous croyez être le maître de vos idées? Vous savez donc quelles pensées vous aurez dans une heure, dans un quart d'heure?

LUCRÈCE.

J'avoue que je n'en sais rien.

POSIDONIUS.

Vous avez souvent des idées en dormant; vous faites des vers[1] en rêve; César prend des villes; je résous des problèmes; les chiens de chasse poursuivent un cerf dans leurs songes. Les idées nous viennent donc indépendamment de notre volonté; elles nous sont donc données par une cause supérieure.

LUCRÈCE.

Comment l'entendez-vous? Prétendez-vous que l'Être suprême est occupé continuellement à donner des idées, ou qu'il a créé des substances incorporelles, qui ont ensuite des idées par elles-mêmes, tantôt avec

[1] Voyez tome XXXII, pages 239-240. E.

le secours des sens, tantôt sans ce secours? Ces substances sont-elles formées au moment de la conception de l'animal? sont-elles formées auparavant, et attendent-elles des corps pour aller s'y insinuer, ou ne s'y logent-elles que quand l'animal est capable de les recevoir? ou enfin est-ce dans l'Être suprême que chaque être animé voit les idées des choses? Quelle est votre opinion?

POSIDONIUS.

Quand vous m'aurez dit comment notre volonté opère sur-le-champ un mouvement dans nos corps, comment votre bras obéit à votre volonté, comment nous recevons la vie, comment nos aliments se digèrent, comment du blé se transforme en sang, je vous dirai comment nous avons des idées. J'avoue sur tout cela mon ignorance. Le monde pourra avoir un jour de nouvelles lumières, mais depuis Thalès jusqu'à nos jours nous n'en avons point. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de sentir notre impuissance, de reconnaître un être tout puissant, et de nous garder de ces systèmes.

FIN DES DEUX DIALOGUES.

JUSQU'A QUEL POINT

ON DOIT TROMPER LE PEUPLE[1].

C'est une très grande question, mais peu agitée, de savoir jusqu'à quel degré le peuple, c'est-à-dire neuf parts du genre humain sur dix, doit être traité comme des singes. La partie trompante n'a jamais bien examiné ce problème délicat; et de peur de se méprendre au calcul, elle a accumulé tout le plus de visions qu'elle a pu dans les têtes de la partie trompée.

Les honnêtes gens qui lisent quelquefois Virgile, ou les *Lettres provinciales*, ne savent pas qu'on tire vingt fois plus d'exemplaires de l'*Almanach de Liége* et du *Courrier boiteux*, que de tous les bons livres anciens et modernes. Personne assurément n'a une vénération plus sincère que moi pour les illustres auteurs de ces almanachs et pour leurs confrères. Je sais que depuis le temps des anciens Chaldéens il y a des jours et des moments marqués pour prendre médecine, pour se couper les ongles, pour donner bataille, et pour fendre du bois. Je sais que le plus fort revenu, par exemple, d'une illustre académie consiste dans la vente des almanachs de cette espèce.

[1] Le prospectus de l'édition de 1756 indique cet article au nombre de ceux qui y sont nouveaux. Le chapitre XX du *Traité sur la tolérance* a pour titre : *S'il est utile d'entretenir le peuple dans la superstition*; voyez tome XLI. B.

Oserai-je, avec toute la soumission possible, et toute la défiance que j'ai de mon avis, demander quel mal il arriverait au genre humain, si quelque puissant astrologue apprenait aux paysans et aux bons bourgeois des petites villes, qu'on peut, sans rien risquer, se couper les ongles quand on veut, pourvu que ce soit dans une bonne intention? Le peuple, me répondra-t-on, ne prendrait point des almanachs de ce nouveau venu. J'ose présumer au contraire qu'il se trouverait parmi le peuple de grands génies qui se feraient un mérite de suivre cette nouveauté. Si on me réplique que ces grands génies feraient des factions et allumeraient une guerre civile, je n'ai plus rien à dire, et j'abandonne pour le bien de la paix mon opinion hasardée.

Tout le monde connaît le roi de Boutan. C'est un des plus grands princes du monde. Il foule à ses pieds les trônes de la terre; et ses souliers, s'il en a, ont des sceptres pour agrafes. Il adore le diable, comme on sait, et lui est fort dévot, aussi bien que sa cour. Il fit venir un jour un fameux sculpteur de mon pays pour lui faire une belle statue de Belzébuth. Le sculpteur réussit parfaitement; jamais le diable n'a été si beau : mais malheureusement notre Praxitèle n'avait donné que cinq griffes à son animal, et les Boutaniers lui en donnaient toujours six. Cette énorme faute du sculpteur fut relevée par le grand-maître des cérémonies du diable, avec tout le zèle d'un homme justement jaloux des droits de son patron et de l'usage immémorial et sacré du royaume de Boutan. Il demanda la tête du sculpteur. Celui-ci

répondit que ces cinq griffes pesaient tout juste le poids des six griffes ordinaires; et le roi de Boutan, qui est fort indulgent, lui fit grace. Depuis ce temps, le peuple de Boutan fut détrompé sur les six griffes du diable.

Le même jour sa majesté eut besoin d'être saignée : un chirurgien gascou qui était venu à sa cour dans un vaisseau de notre compagnie des Indes, fut nommé pour tirer cinq onces de ce sang précieux. L'astrologue de quartier cria que la vie du roi était en danger, si on le saignait dans l'état où était le ciel. Le Gascou pouvait lui répondre qu'il ne s'agissait que de l'état où était le roi de Boutan; mais il attendit prudemment quelques minutes; et prenant son almanach : Vous avez raison, grand homme, dit-il à l'aumônier de quartier, le roi serait mort si on l'avait saigné dans l'instant où vous parliez; le ciel a changé depuis ce temps-là, et voici le moment favorable. L'aumônier en convint. Le roi fut guéri; et petit à petit on s'accoutuma à saigner les rois quand ils en avaient besoin.

Un brave dominicain disait dans Rome à un philosophe anglais : Vous êtes un chien; vous enseignez que c'est la terre qui tourne, et vous ne songez pas que Josué arrêta le soleil. Eh! mon révérend père, répondit l'autre, c'est aussi depuis ce temps-là que le soleil est immobile. Le dominicain et le chien s'embrassèrent, et on osa croire enfin, même en Italie, que la terre tourne [1].

[1] Voyez, tome XLIX, dans *la Bible enfin expliquée*, une note sur le livre de *Josué*. B.

Un augure se lamentait, du temps de César, avec un sénateur sur la décadence de la république. Il est vrai que les temps sont bien funestes, disait le sénateur; il faut trembler pour la liberté romaine. — Ah! ce n'est pas là le plus grand mal, disait l'augure; on commence à n'avoir plus pour nous ce respect qu'on avait autrefois; il semble qu'on nous tolère, nous cessons d'être nécessaires. Il y a des généraux qui osent donner bataille sans nous consulter; et, pour comble de malheur, ceux qui nous vendent des poulets sacrés commencent à raisonner. — Eh bien! que ne raisonnez-vous aussi? répliqua le sénateur; et puisque les vendeurs de poulets du temps de César en savent plus que ceux du temps de Numa, ne faut-il pas que vous autres augures d'aujourd'hui, vous soyez plus philosophes que ceux d'autrefois?

FIN.

GALIMATIAS DRAMATIQUE.

1757[1].

UN JÉSUITE, prêchant aux Chinois.

Je vous le dis, mes chers frères, notre Seigneur veut faire de tous les hommes des vases d'élection; il ne tient qu'à vous d'être vases; vous n'avez qu'à croire sur-le-champ tout ce que je vous annonce; vous êtes les maîtres de votre esprit, de votre cœur, de vos pensées, de vos sentiments. Jésus-Christ est mort pour tous, comme on sait, la grace est donnée à tous. Si vous n'avez pas la contrition, vous avez l'attrition; si l'attrition vous manque, vous avez vos propres forces et les miennes.

UN JANSÉNISTE, arrivant.

Vous en avez menti, enfant d'Escobar et de perdition; vous prêchez ici l'erreur et le mensonge. Non, Jésus n'est mort que pour plusieurs; la grace est donnée à peu; l'attrition est une sottise; les forces des Chinois sont nulles, et vos prières sont des blasphèmes; car Augustin et Paul...

LE JÉSUITE.

Taisez-vous, hérétique : sortez, ennemi de saint Pierre. Mes frères, n'écoutez point ce novateur, qui

[1] C'est d'après une note manuscrite de feu Decroix que j'ai mis cette date. Mais je dois remarquer que cet opuscule ne fut imprimé que dans le troisième volume des *Nouveaux mélanges*, volume qui est de 1765. B.

cite Augustin et Paul; et venez tous que je vous baptise.

LE JANSÉNISTE.

Gardez-vous-en bien, mes frères; ne vous faites point baptiser par la main d'un moliniste; vous seriez damnés à tous les diables. Je vous baptiserai dans un an au plus tôt, quand je vous aurai appris ce que c'est que la grace.

LE QUAKER.

Ah! mes frères, ne soyez baptisés ni par la patte de ce renard, ni par la griffe de ce tigre. Croyez-moi, il vaut mieux n'être point baptisé du tout; c'est ainsi que nous en usons. Le baptême peut avoir son mérite; mais on peut très bien s'en passer. Tout ce qui est nécessaire, c'est d'être animé de l'Esprit; vous n'avez qu'à l'attendre, il viendra, et vous en saurez plus en un moment que ces charlatans n'en pourraient dire dans toute leur vie.

L'ANGLICAN.

Ah! mes ouailles, quels monstres viennent ici vous dévorer! Mes chères brebis, ne savez-vous pas que l'Église anglicane est la seule Église pure? nos chapelains qui sont venus boire du punch à Kanton ne vous l'ont-ils pas dit?

LE JÉSUITE.

Les anglicans sont des déserteurs; ils ont renoncé à notre pape, et le pape est infaillible.

LE LUTHÉRIEN.

Votre pape est un âne, comme l'a prononcé Luther. Mes chers Chinois, moquez-vous du pape, et des anglicans, et des molinistes, et des jansénistes, et des

quakers, et ne croyez que les luthériens : prononcez seulement ces mots, *in*, *cum*, *sub*; et buvez du meilleur.

LE PURITAIN.

Nous déplorons, mes frères, l'aveuglement de tous ces gens-ci, et le vôtre. Mais, Dieu merci, l'Éternel a ordonné que je viendrais à Pékin, au jour marqué, confondre ces bavards; que vous m'écouteriez, et que nous ferions le souper ensemble le matin, car vous saurez que dans le quatrième siècle de l'ère de Denys-le-Petit.....

LE MUSULMAN.

Eh! mort de Mahomet, voilà bien des discours! Si quelqu'un de ces chiens-là s'avise encore d'aboyer, je leur coupe à tous les deux oreilles; pour leur prépuce, je ne m'en donnerai pas la peine; ce sera vous, mes chers Chinois, que je circoncirai: je vous donne huit jours pour vous y préparer; et si quelqu'un de vous autres, après cela, s'avise de boire du vin, il aura affaire à moi.

LE JUIF.

Ah! mes enfants, si vous voulez être circoncis, donnez-moi la préférence; je vous ferai boire du vin, tant que vous voudrez; mais si vous êtes assez impies pour manger du lièvre qui, comme vous savez, rumine, et n'a pas le pied fendu[1], je vous ferai passer

[1] Voyez *Deutéronome*, ch. XIV, v. 7. Il y est dit : « De his autem quæ ru-« minant et ungulam non findunt, comedere non debetis, ut camelum, le-« porem, etc. » Ainsi voilà le lièvre rangé dans la classe des animaux qui ruminent, mais dont la corne du pied n'est pas fendue. Dans le *Lévitique*, ch. XI, v. 6, on lit aussi : « Lepus quoque; nam et ipse ruminat, sed ungu-« lam non dividit. « Ce sont les deux seules fois qu'il en est question dans la *Bible*. B.

au fil de l'épée quand je serai le plus fort, ou, si vous l'aimez mieux, je vous lapiderai; car.....

LES CHINOIS.

Ah! par Confucius et les *cinq Kings*, tous ces gens-là ont-ils perdu l'esprit? Monsieur le geôlier des petites-maisons de la Chine, allez renfermer tous ces pauvres fous chacun dans leur loge.

FIN DU GALIMATIAS DRAMATIQUE.

RÉFUTATION

D'UN ÉCRIT ANONYME,

CONTRE LA MÉMOIRE

DE FEU M. JOSEPH SAURIN,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, EXAMINATEUR DES LIVRES, ET PRÉPOSÉ AU JOURNAL DES SAVANTS[1].

Si celui qui poursuit feu M. Saurin jusque dans le tombeau savait que cet académicien a laissé une fa-

[1] Voltaire, dans l'édition qu'il donna en 1756, à Genève, de son *Essai sur l'histoire générale* (devenu l'*Essai sur les mœurs*, voyez ma préface du tome XV), avait mis à la suite son *Siècle de Louis XIV*, qui fesait les chapitres CLXV à CCXV. Ayant reçu, au commencement de 1757, un certificat de trois pasteurs de Lausanne, qui rendaient bon témoignage à la mémoire de Joseph Saurin; impatient d'en faire usage, il fit faire des cartons pour ce qui restait en magasin des exemplaires, et ajouta, entre autres articles, celui de Joseph Saurin, qui était terminé par le certificat des pasteurs.

Un anonyme, que Voltaire nomme Lervêche (voyez sa lettre à Haller, du 13 février 1759), mécontent de cet article, fit insérer dans le *Journal helvétique*, d'octobre 1758, une *Lettre*, datée de Vevey, le 23 septembre 1758. Lervêche regarde comme supposée, ou du moins comme surprise, la déclaration des trois pasteurs.

C'est en réponse à Lervêche, que Voltaire écrivit la *Réfutation d'un écrit anonyme*, etc., qui est du 15 novembre 1758, et fut imprimée dans le *Journal helvétique* de décembre, avec quelques réflexions des éditeurs, qui déclarèrent ne vouloir plus rien admettre à ce sujet dans leur journal.

Les adversaires de Voltaire ne pouvant plus rien imprimer dans le *Journal helvétique*, n'en composèrent pas moins une *Réponse à la réfutation*. On trouve cette *Réponse*, ainsi que la *Lettre* et la *Réfutation*, dans un volume intitulé : *Guerre littéraire, ou Choix de quelques pièces de M. de F****, 1759.

mille nombreuse, il serait sans doute affligé d'avoir porté le poignard dans le cœur des enfants, en remuant les cendres du père.

S'il savait que le fils, aussi rempli de probité et de mérite que dénué de fortune, peut se voir arracher toutes ses espérances par les calomnies dont on noircit la mémoire de son père; s'il apprenait que ces calomnies peuvent priver d'établissement cinq filles vertueuses, il effacerait par ses larmes ce que sa coupable imprudence lui a fait écrire.

Jusqu'à quand verra-t-on non seulement les gens de lettres, qui doivent être humains, mais encore ceux dont la profession est d'être charitables, infecter les journaux et les dictionnaires, de médisances, d'offenses personnelles, de scandales, que la religion réprouve et que le monde abhorre?

On imprima, il y a quelques années, dans les *Suppléments de Moréri* et du célèbre Bayle, des anecdotes concernant feu M. Joseph Saurin. On l'accuse dans ces articles[1] des actions les plus odieuses, parcequ'il avait

in-12, dont beaucoup d'exemplaires portent le titre de : *Choix de quelques pièces polémiques de M. de V****.

Voltaire reproduisit sa *Réfutation* dans le tome XIX des *Nouveaux mélanges*, en 1775. Il l'avait retouchée. J'ai relevé les variantes les plus importantes. On remarquera qu'en 1758 il parlait à la troisième personne. C'est à la première qu'il parle dans le texte de 1775, donné par les éditeurs de Kehl, et que j'ai suivi.

Le certificat des pasteurs, du 30 mars 1757, avait été supprimé par Voltaire. Il était nécessaire de le conserver; on le trouvera, tome XIX, en note, à l'article SAURIN (Joseph), dans le *Catalogue des écrivains*. B.

[1] Voici le texte de 1758 :

« On l'accuse dans ces articles des crimes les plus infames et les plus bas; et on cite une lettre de lui à un pasteur, son ami, dans laquelle il lui fait la

quitté une secte pour une autre, ou plutôt parcequ'il avait mieux aimé vivre à Paris dans le sein des lettres, que de se consumer ailleurs dans le fatras des disputes théologiques. Je fus indigné de l'insolence du compilateur nommé Chaufepié, qui croyait avoir continué le dictionnaire de Bayle.

Les dictionnaires sont faits pour être les dépôts des sciences, et non les greffes d'une chambre criminelle[1]. Cependant ce scandale imprimé fesait quelque effet dans les esprits faibles, et avides de la honte d'autrui.

[2] J'avais passé trois années de ma jeunesse avec M. Joseph Saurin, dans l'étude de la géométrie et de la métaphysique; et ne l'ayant pu connaître dans le temps de ses malheurs et des faiblesses qu'on lui objectait (faiblesses dont je le crus très incapable), je fus intimement lié avec lui dans le temps de sa vie heureuse, c'est-à-dire ignorée, retirée, occupée, fru-

confession de son infamie. Il n'est pas naturel qu'un homme d'un grand sens et d'un esprit profond, tel qu'était Saurin, ait signé sa honte. Mais quand même il serait possible qu'il eût écrit cette lettre à un ami, certainement les lois de la société ne permettent, ni qu'on trahisse les secrets de l'amitié, ni qu'on viole l'asile des tombeaux pour faire un mal public dont il ne revient aucun bien à personne. Les dictionnaires, etc. » B.

[1] On lit dans 1758 : « .... criminelle. Les lois ne permettent pas même qu'on reproche à un homme d'avoir été puni par les lois, parcequ'un reproche public est une punition, et qu'il n'appartient qu'au souverain de punir. Cependant.... » B.

[2] Au lieu de cet alinéa, on lisait en 1758 :

« Les enfants infortunés de l'accusé adressèrent leurs justes plaintes à un officier de la chambre du roi très chrétien, qui, par sa charge d'historiographe de France, pouvait donner quelque crédit à ses recherches, et détourner l'infamie dont on voulait flétrir une famille innocente.

« Cet homme en place, à qui ils s'adressèrent, était d'autant plus en droit de leur prêter sa voix, qu'il était ami du fils, et qu'il l'avait été du père; il avait passé trois années de sa jeunesse avec M. Joseph Saurin, dans l'étude

gale, austère. Je le vis mourir avec une résignation courageuse, adorant Dieu en sage, se repentant de ses fautes, pardonnant celles des autres, méprisant tant de faux systèmes que des hommes vains ont ajoutés à la parole de Dieu, et pénétré d'une religion pure, dont tout bon esprit sent la force et chérit les consolations.

C'est de quoi je rendis compte dans la liste[1] des écrivains du siècle de Louis XIV. Je n'ai cherché dans l'histoire de ce beau siècle, le modèle du siècle présent, qu'à rendre justice à tous les génies, à tous les savants, à tous les artistes qui le décorèrent. J'ai voulu, en louant les morts, exciter les vivants à leur ressembler. J'ai célébré les travaux des Fénélon, des Bossuet, des Pascal, des Bourdaloue, des Massillon, avec la même candeur que j'ai peint Louis XIV unissant les deux mers, fondant la marine et le commerce, établissant la discipline militaire et la police, prévenant par ses bienfaits les hommes de génie et les savants dans toute l'Europe, méritant enfin, mal-

de la géométrie et de la métaphysique; et ne l'ayant point connu dans le temps de ses malheurs et des faiblesses qu'on lui objectait, faiblesses dont il le crut très incapable, il fut intimement lié avec lui dans le temps de sa vie heureuse, c'est-à-dire, ignorée, retirée, occupée, frugale, austère: il le vit mourir avec une résignation courageuse, adorant Dieu en sage, se repentant de ses fautes, pardonnant celles des autres; méprisant, il est vrai, tant de faux systèmes que des hommes vains ont ajoutés à la parole de Dieu, mais pénétré d'une religion dont tout bon esprit sent la force et chérit les consolations.

« C'est de quoi l'auteur rendit compte, etc. » B.

[1] Voyez, tome XIX, dans le *Catalogue des écrivains*, les articles La Motte-Houdar, J.-B. Rousseau, et Joseph Saurin: et tome XXXVII, page 505. B.

gré ses défauts et ses fautes, le titre d'*homme prodigieux* que lui donne l'homme d'état don Ustariz, dans son excellent livre de l'Administration du royaume d'Espagne [1].

Les honnêtes gens de toutes les nations ont souscrit à ces vérités, excepté, peut-être, quelques ennemis invétérés, qui dans le fond de leur cœur admirent ce qu'ils haïssent. Il en a été de même de tous les grands hommes du siècle de Louis XIV : l'équité du public leur a rendu justice, et l'esprit de parti a murmuré.

C'est ce qui arrive à l'occasion de Joseph Saurin, l'un des plus beaux génies du siècle des grandes choses. De très savants hommes éclairèrent alors le monde, et aujourd'hui on s'occupe à disséquer leurs cadavres.

Si ce philosophe était tombé dans des fautes graves, il faudrait les couvrir du manteau de la charité [2]; c'est l'intérêt de la société, c'est celui de la religion. Que peut gagner un homme revêtu d'un ministère qu'il dit saint, quand il s'acharne à prouver que son confrère a mérité d'être repris de justice?

Il parle de prudence : y a-t-il de la prudence à déshonorer son état? Il parle de religion : y a-t-il de la religion à souiller la cendre d'un homme enseveli depuis

[1] *Théorie et pratique du commerce et de la marine, par D. H. Ustariz*, traduit de l'espagnol en français par Forbonnais, 1753, in-4°. B.

[2] C'est ce qu'a fait M. de Voltaire par commisération pour le fils respectable et les filles de Joseph Saurin. Voyez la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet. M. de Voltaire était bien instruit de la vérité.... Saurin avait été pasteur du lieu de ma naissance; et c'était avec un de mes grands oncles qu'il avait eu une de ses aventures cruelles. (*Note de Wagnière.*)—La lettre dont Wagnière parle dans cette note est celle du 27 décembre 1758. B.

plus de trente années, et à vouloir prouver qu'il a fini ses jours en criminel? Quelle religion de s'acharner contre les vivants et contre les morts! quel fruit en reviendra-t-il à la société, à la morale, à l'édification publique, quand on aura tristement combattu des témoignages respectables rendus [1] en faveur d'une famille vertueuse?

Touché de l'affliction que l'imposture préparait à cette famille, et pressé par les devoirs de l'humanité, je vais trouver un gentilhomme, un ancien officier, seigneur de la terre dans laquelle Joseph Saurin avait été ce qu'on appelle ministre ou pasteur. Avez-vous jamais vu, lui dis-je, une lettre dans laquelle Saurin est supposé s'accuser lui-même des fautes dont on le charge, et qu'on a fait imprimer depuis peu? Non, répond cet officier plein de franchise et de bonté, je ne l'ai jamais vue; et je ne puis approuver l'usage qu'on en fait. Toute sa famille répond la même chose. Trois pasteurs respectables, animés des mêmes principes d'honneur, signent la même déclaration; et voilà qu'un homme qui n'ose pas signer son nom s'élève contre tous ces témoignages [2]. Je ne veux pas, dit-il, que vous rendiez la paix à des cœurs affligés:

[1] Dans l'édition de 1758, on lit: « rendus en faveur de cinq enfants malheureux?

« Remarquons ici un contraste bien frappant et trop ordinaire. L'auteur du *Siècle de Louis XIV*, l'ami de M. Saurin, de son fils et de ses sœurs, touché de leur affliction, et pressé par le devoir de l'humanité, va trouver un gentilhomme, etc. » B.

[2] Ces pasteurs se sont attiré une affaire très grave pour avoir signé suivant leur conscience: tant le célèbre anatomiste Haller avait mis l'intolérance à la mode dans le canton de Berne! K.

en vain tous vos témoignages sont authentiques ; je veux, par un libelle sans nom, déchirer pieusement ceux que vous avez généreusement consolés.

N'est-on pas en droit de dire à ce fanatique menteur : Par quelle cruauté inouïe venez-vous sans mission, sans titre, sans raison, persécuter la mémoire d'un sage que vous n'avez point connu, et du fond de votre petit pays, encore barbare, poursuivre ses enfants que vous ne connaissez pas[1] ? Montrez des

[1] Dans l'édition de 1758, la réfutation se terminait ainsi :

« .... que vous ne connaissez pas? Vous affectez, par les suppositions les plus ridicules, de douter du témoignage favorable et nécessaire dont nous avons l'original entre les mains : avez-vous l'original de la lettre qu'on impute à l'infortuné dont nous tenons la vie? Celui qui a été son seigneur ne l'a pas vu. Le doyen des pasteurs, âgé de soixante et dix ans, ne l'a pas vu ; montrez-le, ou faites-nous amende honorable. Apprenez qu'un accusateur doit avoir ses preuves en main, et, quand il les a, il est odieux ; quand il ne les a pas, il est calomniateur.

Voilà ce que dira, sans doute, cette famille si indignement attaquée. Tous les honnêtes gens ajouteront : Par quel excès incompréhensible avez-vous pu vous laisser emporter jusqu'à taxer de *déisme* et d'*athéisme* le service charitable rendu à la mémoire d'un mort, et à la réputation de ses enfants? Sentez-vous toute l'absurdité et toute l'horreur de ce raisonnement? Un homme donne un secours nécessaire à une famille persécutée; donc il est déiste et athée! Quoi! vous qui ne songez qu'à nuire, vous appelez athée celui qui ne songe qu'à servir! Vous qui croyez faire des syllogismes, vous confondez ceux qui adorent la Divinité avec ceux qui la nient ; et ne connaissant ni la force des termes, ni les bienséances, ni les hommes dont vous osez parler, ni les lois qui peuvent vous punir, vous couvrez du nom de zèle la témérité barbare de vos ouvrages!

C'est ainsi que vous parlent les plus modérés; mais celui que vous avez voulu offenser vous tiendra un autre langage. Il est content d'avoir rempli son devoir ; il vous pardonne, vous plaint, et vous exhorte à vous repentir.

Nous n'avons que deux jours à vivre sur la terre : Dieu ne veut pas que ses enfants consument ces deux jours à se tourmenter impitoyablement les uns les autres. Nous sommes prêts de paraître, vous et moi, devant son tribunal ; j'espère que je n'y tremblerai pas d'avoir secouru mes frères, et qu'il

preuves, ou faites amende honorable. Un accusateur doit avoir ses preuves en main; et quand il les a, il est odieux. S'il ne les a pas, il est calomniateur, et mérite d'être puni par la justice quand il y en a une.

Par quel excès incompréhensible avez-vous pu vous laisser emporter jusqu'à taxer de déisme et d'athéisme[1] le service charitable rendu à la mémoire d'un mort, et à la réputation d'un fils qui donne déjà les plus grandes espérances d'être très supérieur à son père dans la littérature?

Misérable aboyeur de village, vous appelez déiste et athée celui qui défend l'innocence! et qui êtes-vous, vous qui l'outragez?

On sait que ce cloaque de turpitudes n'est que l'écoulement du bourbier dans lequel fut plongé le poëte Jean-Baptiste Rousseau, après l'aventure de ses couplets, pour lesquels il fut condamné au bannissement perpétuel par le châtelet et par le parlement de Paris. Il avait été assez fou pour avouer qu'il était

vous pardonnera, à vous, quand vous aurez gémi de leur avoir mis le couteau dans le cœur, et d'avoir déchiré leurs blessures.

P. S. L'auteur de cette déclaration n'a répondu au libelle anonyme inséré dans le *Journal helvétique*, que parcequ'il s'agit de défendre l'honneur d'une famille. On lui a dit qu'il y a d'autres articles personnels contre lui insérés dans le même journal; il ne les a jamais lus, et d'ailleurs, il n'y répondrait jamais, parcequ'ils ne regardent que lui.

Fait à mon château de Ferney, par moi F. de Voltaire, gentilhomme ordinaire actuel de la chambre du roi, ancien chambellan du roi de Prusse, des académies de Paris, Rome, Florence, Boulogne, Londres, etc., 15 novembre 1758.» B.

[1] Dans la *Lettre* à laquelle répondait Voltaire, on lit en effet: «C'est là un «de ces traits hardis d'une imagination échauffée par un goût décidé pour le «déisme, j'ai presque dit l'athéisme.» B.

l'auteur des cinq premiers couplets, et assez criminel pour oser accuser un vieux géomètre d'avoir fait les autres. Convaincu de calomnie et de subornation de témoins, il fut justement puni. Réfugié en Suisse parmi les domestiques du comte du Luc, ambassadeur de France, il y ourdit toutes ces impostures contre Joseph Saurin.

Il m'importe fort peu que Rousseau soit ou ne soit pas au nombre des artistes de paroles qui ont illustré la France, qu'il ait fait de passables ou de très ennuyeuses comédies, quelques odes harmonieuses et quelques unes de détestables, quelques épigrammes sur la sodomie et sur la bestialité; il m'importe encore très peu qu'un partisan intéressé de ces épigrammes l'appelle le grand Rousseau pour le distinguer des autres Rousseau. Je ne veux, dans ce petit écrit, que rendre gloire à la vérité sur des faits dont je suis parfaitement informé. Il y a deux monstres qui désolent la terre en pleine paix : l'un est la calomnie, et l'autre l'intolérance; je les combattrai jusqu'à ma mort.

FIN

DU TOME TROISIÈME DES MÉLANGES.

TABLE

DES MATIÈRES DU TROISIÈME VOLUME

DES MÉLANGES.

AVIS. Page 1

ANECDOTES SUR LOUIS XIV. 3

ÉLOGE FUNÈBRE DES OFFICIERS qui sont morts dans la guerre de 1741-1748. 27

PANÉGYRIQUE DE LOUIS XV. 1748. 49

ANECDOTES SUR LE CZAR PIERRE-LE-GRAND. 1748. 77

COMPLIMENT fait au Roi le 21 février 1749, sur la paix conclue avec la reine de Hongrie et de Bohême, impératrice, et le roi de la Grande-Bretagne, par M. le maréchal duc de Richelieu, directeur de l'académie française. 97

DES EMBELLISSEMENTS DE PARIS. 1749. 99

LETTRE A L'OCCASION DE L'IMPÔT DU VINGTIÈME. 1749. 112

PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS. AVERTISSEMENT des éditeurs de l'édition de Kehl. 125

PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS, roi de France, prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de MM. de l'académie française, le 25 août 1749, par M. l'abbé D'Arty. 127

CONNAISSANCE DES BEAUTÉS ET DES DÉFAUTS DE LA POÉSIE ET DE L'ÉLOQUENCE DANS LA LANGUE FRANÇAISE. 1749. 147

Ambition. 151

Amitié. 154

Amour. 158

Armée. 162

Assaut. 169

Bataille. 174

Caractères et portraits. 176

Chansons. 185

Comparaisons. 187

Dialogues en vers. 193

Dialogues en prose. 201

Enfer (description de l'). 206
Épigramme. 212
Fable. 216
Grandeur de Dieu (de la). 221
Langage. 224
Lettres familières. 239
Liberté. 248
Métaphore. 252
Opéra. 256
Satire (de la). 265
Traductions. 269
Du vrai dans les ouvrages. 274

LETTRE de l'auteur de la brochure intitulée : *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence*, etc., à M. Rémond de Sainte-Albine. 1749. 279

DES MENSONGES IMPRIMÉS, ET DU TESTAMENT POLITIQUE DU CARDINAL DE RICHELIEU. 1749-1750. 282

Raisons de croire que le Testament politique du cardinal de Richelieu est un ouvrage supposé. 307

REMERCIEMENT SINCÈRE A UN HOMME CHARITABLE. 1750. 329

EXTRAIT du décret de la sacrée congrégation de l'inquisition de Rome, à l'encontre d'un libelle intitulé : *Lettres sur le vingtième*. 336

LA VOIX DU SAGE ET DU PEUPLE. 1750. Avertissement des éditeurs de l'édition de Kehl. 340

La voix du Sage et du Peuple. 341

DES EMBELLISSEMENTS DE LA VILLE DE CACHEMIRE. 1750. 350

DIALOGUE ENTRE MARC-AURÈLE ET UN RÉCOLLET. 1751. 359

TIMON. 1751. 365

LETTRE à MM. les auteurs des *Étrennes de la Saint-Jean* et autres beaux ouvrages. 1751. 369

IDÉES DE LA MOTHE LE VAYER. 1751. 374

DIALOGUE ENTRE UN PLAIDEUR ET UN AVOCAT. 1751. 379

DIALOGUE ENTRE MADAME DE MAINTENON ET MADEMOISELLE DE LENCLOS. 1751. 385

DIALOGUE ENTRE UN PHILOSOPHE ET UN CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES. 1751. 391

SUR MADEMOISELLE DE LENCLOS, A M***. 1751. 401

ÉLOGE HISTORIQUE DE MADAME LA MARQUISE DU CHATELET. 1752. 411

PENSÉES SUR LE GOUVERNEMENT. 1752. 422

EXTRAIT de la *Bibliothèque raisonnée*. 1752. 438

DÉFENSE DE MILORD BOLINGBROKE, par le docteur Goodnatur'd Wellwisher, chapelain du comte de Chesterfield. 1752. 454

AVERTISSEMENT SUR LA NOUVELLE HISTOIRE DE LOUIS XIV. 1752. 465

AVERTISSEMENT. 1752. 468

HISTOIRE DU DOCTEUR AKAKIA ET DU NATIF DE SAINT-MALO. 1752-1753. — Avertissement du nouvel éditeur. 472

Histoire du docteur Akakia et du natif de Saint-Malo. 473

Diatribe du docteur Akakia, médecin du pape. 474

Décret de l'inquisition de Rome. 481

Jugement des professeurs du collége de la Sapience. 483

Examen des lettres d'un jeune auteur déguisé sous le nom de président. 484

Séance mémorable. 491

Traité de paix conclu entre M. le Président et M. le Professeur, le 1er janvier 1753. 494

Lettre de M. le Président à son médecin Akakia. 507

Extrait du journal de Leipsick, intitulé : *Der Hofmeister*. 508

Lettre du docteur Akakia au natif de Saint-Malo. 509

AVIS A L'AUTEUR DU JOURNAL DE GOTTINGUE. 1753. 514

SUPPLÉMENT au *Siècle de Louis XIV*. 1753. 519

EXAMEN DU TESTAMENT POLITIQUE DU CARDINAL ALBÉRONI. 1753. 520

LE TOMBEAU DE LA SORBONNE. 1753. 530

A M. DE ***, professeur en histoire. 1753. 549

DOUTES SUR QUELQUES POINTS DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE. 1753. 557

PRÉFACE. 1754. 564

INTRODUCTION (de l'Abrégé de l'Histoire universelle). 1754. 580

DIALOGUE entre un brachmane et un jésuite. 1756. 583

DIALOGUES ENTRE LUCRÈCE ET POSIDONIUS. 1756. — Premier entretien. 589

Second entretien. 599

JUSQU'A QUEL POINT ON PEUT TROMPER LE PEUPLE. 1756. 609

GALIMATIAS DRAMATIQUE. 1757. 613

RÉFUTATION D'UN ÉCRIT ANONYME, contre la mémoire de feu M. Joseph Saurin, de l'académie des sciences, examinateur des livres, et préposé au Journal des Savants. 1757. 617

FIN DE LA TABLE.